



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

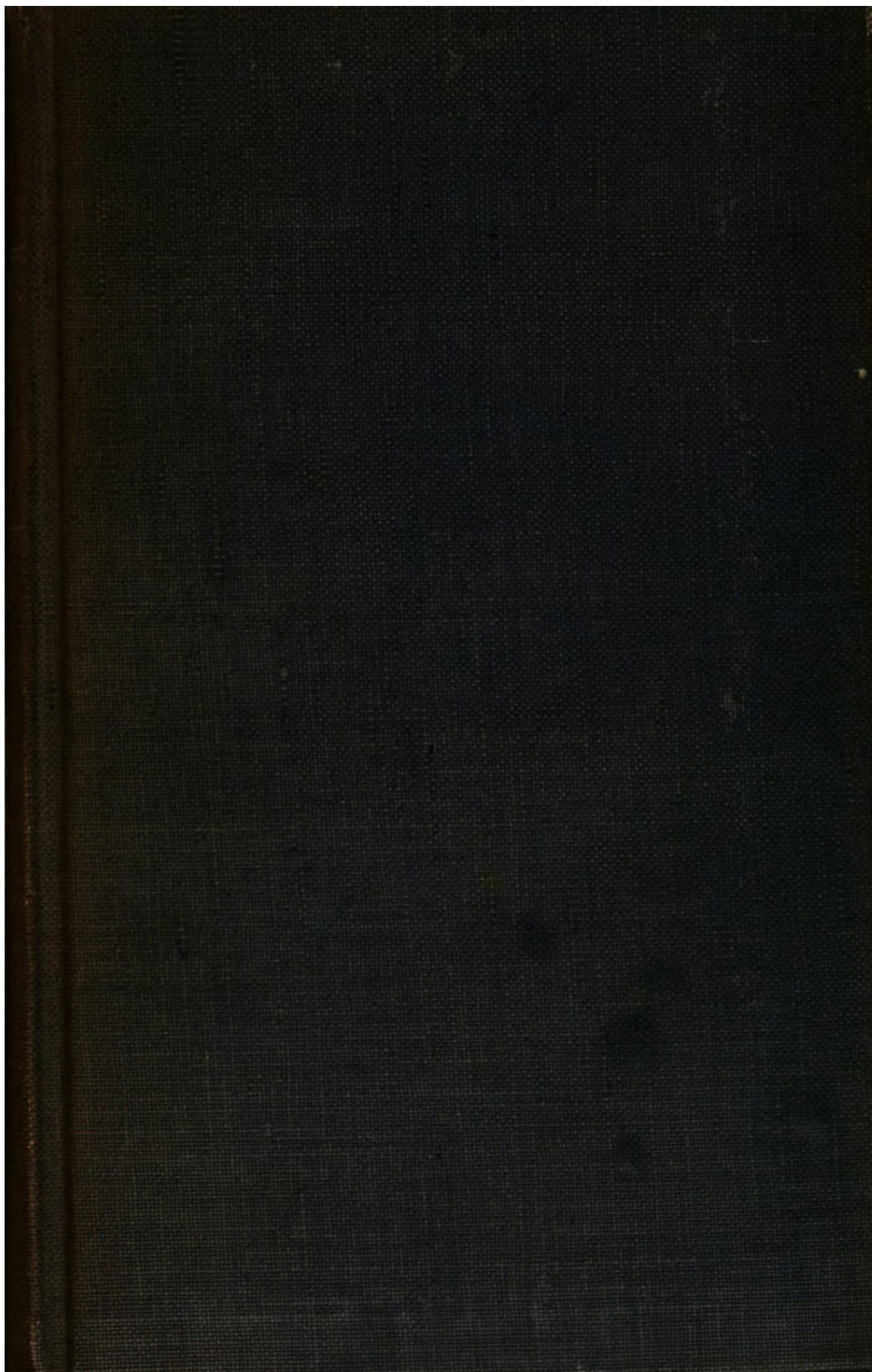
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



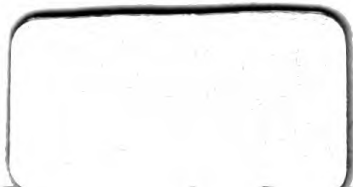
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

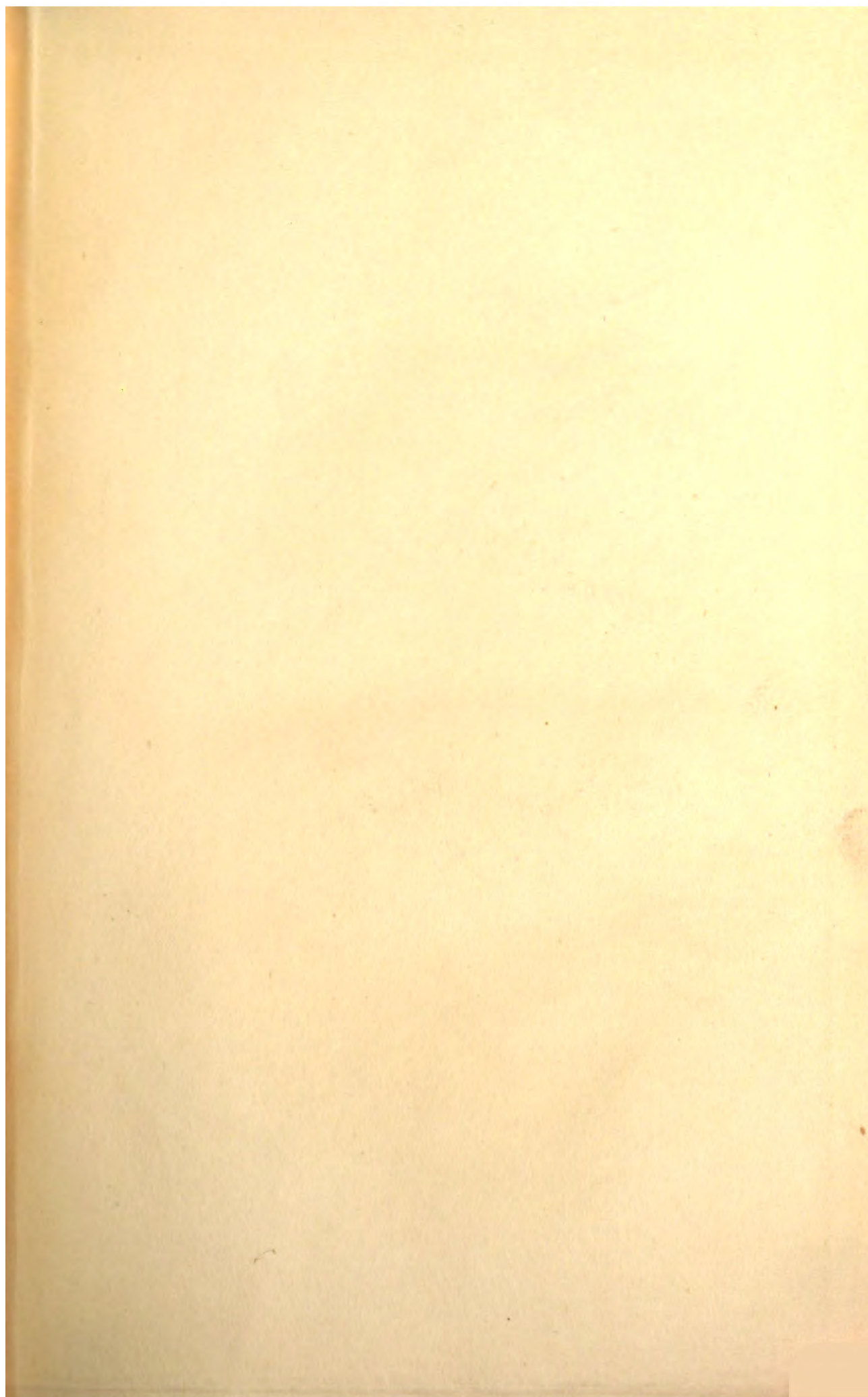


~~NS 4 d 7~~

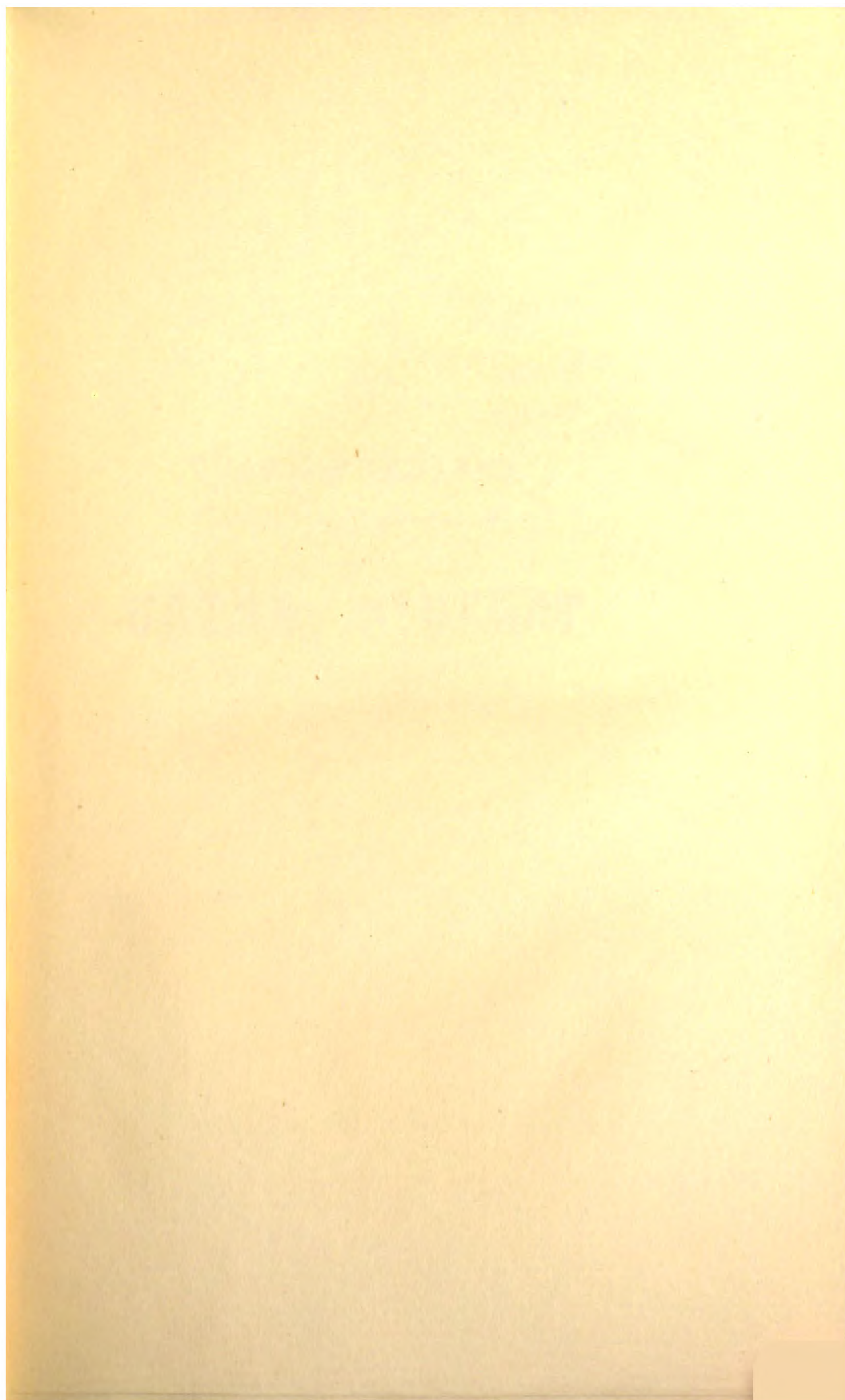


VG1. 1877 (7)  
~~H/c 1843 A. 7~~











**CORRESPONDANCE**

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

**GRIMM, DIDEROT**

RAYNAL, MEISTER, ETC.



PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>  
ANCIENNE MAISON J. CLAYE  
RUE SAINT-BENOIT

# CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

# GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

*REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX*

COMPRENANT

outré ce qui a été publié à diverses époques

FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

**LES PARTIES INÉDITES**

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

**MAURICE TOURNEUX**

TOME SEPTIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—  
1879



**CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE**

**PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE**

(1753-1793)



# CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

## PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

---

AVRIL.

1<sup>er</sup> avril 1766.

Le triste événement qui a privé la France de l'héritier présomptif de sa couronne nous a attiré une foule d'écrits lugubres. Paris n'est occupé depuis trois mois que d'oraisons funèbres, dont aucune n'occupera la postérité<sup>1</sup>. Il serait aussi impossible que superflu de passer en revue tout ce qui a été écrit et imprimé à ce sujet ; il suffit de dire un mot des morceaux qui ont fixé l'attention du public. Le premier est un *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, dédié au Dauphin son fils, et orné en effet du portrait de ces deux princes. C'est un écrit de quarante pages attribué à M. le marquis de Saint-Mégrin, fils du duc de La Vauguyon, gouverneur des enfants de France. Quelques-uns ont prétendu que c'est un ci-devant soi-disant jésuite, appelé Cérutti, qui a tenu la plume pour en laisser l'honneur à M. de Saint-Mégrin. Si cet éloge est l'ouvrage d'un homme de lettres, il n'y a rien à en dire, parce qu'il n'y a point d'idées ; mais si c'est un jeune homme de la cour qui l'ait écrit à l'âge de vingt ans, il mérite beaucoup d'attention par la sagesse et la noblesse de l'élocution, par l'élégance et la grâce du style, par je ne sais quoi de distingué dans

1. *La France littéraire* de 1769 donne le titre de vingt-deux *Oraisons funèbres* du Dauphin. (T.)

le ton, qui est celui d'un homme du monde plutôt que d'un auteur. Cet éloge est, à tout prendre, ce qui a paru de mieux à l'occasion de la mort de M. le Dauphin, parce qu'il est simple et noble, et éloigné de toute déclamation.

L'Oraison funèbre prononcée dans l'église de Paris, le 1<sup>er</sup> mars dernier, par messire Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et imprimée depuis<sup>1</sup>, n'a point eu de succès. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, mais faible, sans éloquence et sans talent. Une femme qui aurait débité au coin du feu ce que dit le prélat sur la difficulté du rôle d'un dauphin passerait avec raison pour avoir la causerie fort agréable ; mais un orateur doit savoir manier d'autres textes, ou agrandir les petites choses, quand il se permet d'y toucher. M. l'archevêque de Toulouse est jeune : il passe pour avoir beaucoup d'esprit. Il est regardé comme devant être un jour à la tête du clergé ; mais l'esprit de conversation et de conduite, et le talent, sont deux choses fort diverses. M. l'archevêque de Toulouse me paraît faible et frêle de génie comme de constitution. Il ne se publie pas de mandement, d'instruction pastorale, d'oraison funèbre, ou d'écrit épiscopal quelconque, sans qu'il y soit fait mention honorable de la philosophie de nos jours, qui, suivant l'expression favorite de ces messieurs, sape les fondements de l'autel et du trône ; et ils ont leurs bonnes raisons pour plaquer leur boutique immédiatement contre le palais du gouvernement, et pour persuader aux imbéciles que ses fondements s'en ressentiraient si l'on venait à abattre cet absurde et impertinent édifice qui menace ruine de toutes parts. On a appelé cette sortie contre les philosophes le point d'orgue des évêques. Les musiciens français appellent point d'orgue ce que les chanteurs italiens nomment *cadenza*, par laquelle ils terminent les airs, et où ils montrent leur savoir-faire. Ainsi quand la sortie contre les philosophes est forte et véhémence, on dit que l'évêque a fait un fort beau point d'orgue. Ces points d'orgue ne réussissent pas toujours. Celui que l'évêque du Puy en Velay, frère de l'illustre Pompignan, fit, il y a quelques années, dans sa fameuse *Pastorale*, lui attira la semonce d'un quaker, qui se conservera parmi les écrits de cet abominable

1. 1766, in-4°.

Guillaume Vadé, résidant à Ferney. J'avais parié que M. l'archevêque de Toulouse se dispenserait de faire le point d'orgue. Ce prélat passe pour avoir lui-même un grand faible pour les philosophes, et pour en connaître tout le mérite; il me paraissait d'ailleurs bien indigne d'un homme d'esprit de ternir par ces déclamations puériles l'éloge de l'héritier d'un vaste royaume; mais je me suis trompé, et j'ai perdu ma gageure: il est vrai que le point d'orgue de M. l'archevêque de Toulouse est faible et exigü comme le reste de son ramage. Ce qu'il y a de plus beau dans cette Oraison funèbre, c'est une vignette, gravée d'après le dessin de Cochin, qu'on a mise à la tête, et qui a paru d'un grand goût.

On ne s'attendait guère à rire dans une occasion si lugubre; le R. P. Fidèle, de Pau, capucin de la province d'Aquitaine, a cependant trouvé le secret de divertir Paris avec son oraison funèbre de M. le Dauphin, prononcée dans l'église des Capucines de Paris, et publiée en même temps que celle de M. l'archevêque de Toulouse. Ce capucin a de l'esprit, de la chaleur, et peut-être plus de talent qu'aucun de ceux qui se sont escri-més sur le même sujet; mais comme il a partout le goût d'un capucin, il a été ridicule partout. Je suis persuadé que ce discours a fait le plus grand effet à l'entendre prononcer, et que les capucines s'en entretiennent encore avec admiration. Le capucin présente son héros sous tous les aspects: fils, époux, frère, guerrier, humain, savant, religieux, etc. Comme fils, il dit que Louis n'avait pas sitôt une insomnie que le compatissant Dauphin perdait le repos. Quant à la reine, il prétend que les cinq siècles passés ne virent point de telle mère, et il demande si les dix siècles à venir verront un tel fils. Question sentant l'hérésie, pour le remarquer en passant, surtout dans la bouche d'un capucin, qui doit croire la fin du monde prochaine, et ne pas s'attendre à dix autres siècles après un siècle aussi pervers que le nôtre. En qualité de frère, le capucin assure que les dames ses sœurs, qui sont par leur mérite et par leur rang au-dessus des asiatiques potentats, avaient dans son cœur une place de préférence. Pour peindre l'époux, il apostrophe la Dauphine elle-même: « Dites-nous, ô princesse de douleur, si le Dauphin fut pour vous un prince du bel amour. » Comme guerrier, il le représente au milieu de la bataille de



Fontenoy, et en fait un tableau capucinièrement magnifique. Comme humain, il nous dit cavalièrement : « Messieurs, cherchez ailleurs qui vous aime ; il mourut l'autre jour à Fontainebleau. » Comme savant, il nous assure que monseigneur était le voyant de la cour de Versailles, et que, si nous consultons la pitoyable Envie, elle nous répondra qu'il en savait trop pour un prince. Quant à l'article de la religion, le point d'orgue du capucin est superbe : il prétend que ce sont les mauvais raisonnements des déistes qui ont fait mourir M. le Dauphin de chagrin, et que si sa bouche est à jamais fermée, c'est moins par le silence de la mort que par le regret de n'avoir pu dicter l'arrêt du supplice des philosophes. Qui croirait qu'un aussi sage défenseur de la bonne cause, un capucin si chaud, si éloquent et si charitable, ait été traité comme un encyclopédiste ? A peine son oraison funèbre avait-elle amusé Paris pendant trois jours qu'elle fut supprimée par ordre supérieur : après quoi l'archevêque de Paris ôta au pauvre P. Fidèle ses pouvoirs de prêcher et de confesser. Le capucin, qui savait que tout Paris s'entretenait de son discours, ne put s'empêcher de dire à M. l'archevêque : « Convenez, monseigneur, qu'il y a là dedans un peu de jalousie de la part de M. l'archevêque de Toulouse ; » et, en s'en allant, il dit tristement : « On m'avait bien dit que le mérite supérieur était persécuté en France ; mais je n'ai pas voulu le croire... » En effet, c'est un étrange abus de l'autorité que d'interdire un pauvre capucin pour avoir fait de son mieux une oraison funèbre. Ce capucin était d'ailleurs un ardent défenseur de l'Église contre la philosophie de nos jours. Il avait fait, il y a quelque temps, un gros livre, sous le titre du *Philosophe dithyrambique* <sup>1</sup>. Personne n'avait lu ce gros livre ; mais l'auteur étant devenu célèbre par son oraison funèbre, on l'a cherché, et l'on a trouvé de quoi s'y amuser. Cela est plein de chaleur, et plaisant à force d'injures. Hélas ! est-ce là le salaire que devait attendre le défenseur de la cause de notre sainte mère l'Église ? Il a repris le chemin de Pau, sa patrie, où il aura le loisir de méditer dans sa cellule sur l'injustice et l'ingratitude du siècle.

L'oraison funèbre que M. l'abbé de Boismont a prononcée en

1. Voir tome VI, page 383.

présence de l'Académie française, dont il est membre, a eu un grand succès le jour de son débit. Elle n'a pas aussi bien soutenu le jour de l'impression<sup>1</sup>; cependant elle a encore trouvé des partisans : je leur pardonne. M. l'abbé de Boismont est un habile joaillier qui travaille fort bien en faux. Il sait briller ses pierres et leur donner de l'éclat; il est vrai que quand on les approche du feu, elles fondent comme du beurre. La plupart du temps, ses phrases ne sont belles qu'autant qu'on ne les entend pas; dès qu'on veut y chercher du sens, on n'y trouve que du commun ou du faux, et plus souvent du galimatias.

M. Thomas, orateur profane, a cru devoir confondre sa voix avec celle de tant d'orateurs sacrés, et prononcer un Éloge du Dauphin qui pût satisfaire les philosophes, les citoyens, les gens de goût, auxquels il est difficile de digérer cette foule de passages de mauvais latin, et ces pauvretés déclamatoires dont les productions de nos prélats abondent. M. Thomas a voulu nous crayonner, sous les traits du feu Dauphin, l'image d'un prince accompli, persuadé que quelques vérités utiles à ceux qui comme lui sont destinés à gouverner honorent plus sa mémoire que tous les vains éloges qu'on pourrait lui prodiguer. Voilà donc le projet de son discours; mais en outrant le tableau, il l'a manqué, et il n'a contenté aucune classe de lecteurs. On aurait pardonné à M. Thomas de faire du Dauphin un Trajan ou un Marc-Aurèle, pour avoir occasion de dire des vérités utiles aux princes; mais le prince que peint M. Thomas est un être chimérique qui n'exista jamais nulle part, et qui n'existera dans aucun siècle. Le tableau en est froid et sans intérêt, la monotonie d'un style toujours également élevé et emphatique le rend fatigant. Ceux qui n'aiment pas les sermons ont demandé de quel droit M. Thomas donnait des leçons aux rois. Il faut convenir que si M. Thomas a cru de bonne foi au prince dont il célèbre la mémoire le quart des qualités qu'il lui accorde, il ne descend pas à coup sûr de cet apôtre qui ne croyait qu'après avoir touché. Quant à moi, si les panégyriques sont un tribut qu'on doive indispensablement à la gloire des princes, je voudrais du moins qu'ils fussent prononcés de leur vivant et en leur présence, parce que chacun, se comparant

1. 1766, in-4°.

alors en secret au tableau que l'orateur en aurait fait, mesurerait du moins d'un coup d'œil tout ce qui manquerait à la ressemblance, et saurait à peu près ce que la nation attend de lui. Ce que je pardonne moins à M. Thomas, ce sont quelques idées peu justes que j'ai rencontrées dans son Éloge. Il examine, par exemple, si la sensibilité dans un prince n'est pas plus dangereuse qu'utile, et si la raison et l'amour général de l'ordre ne suffisent pas pour faire le bien ? Il décide la question en plaignant ceux dont l'âme indifférente et froide en peut faire de pareilles. Cela est bientôt dit ; mais un philosophe ne se paye pas d'une injure, et ne va pas si vite. M. Thomas dit des choses merveilleuses du sentiment et de ses effets sur l'âme d'un prince. Il dit que c'est lui qui humecte ses yeux de toutes les larmes qui se répandent, qui le fait frissonner à tous les gémissements, qui le fait palpiter à la vue de tous les malheurs, qui porte sur son cœur le contre-coup de tous les maux, épars sur trois cents lieues de pays. Si cela était, qu'un prince sensible serait à plaindre ! Il ne résisterait pas vingt-quatre heures au spectacle affligeant et aux cris de l'infortune. Mais comme la sensibilité ne donne point d'oreilles pour entendre de trois cents lieues, ni d'yeux pour percer, à travers le faste des demeures royales, dans la chaumière du pauvre et dans le réduit de l'opprimé, ni de cœur qui se sente déchirer à chaque injustice qu'on commet à son insu et en son nom ; comme, au contraire, la sensibilité peut exposer le souverain à favoriser le courtisan qu'il aime aux dépens du citoyen qu'il ne connaît pas, et à d'autres actes de prédilection, de compassion, très-touchants dans un particulier, très-opposés à la justice dans un prince, il faut que M. Thomas permette à la froide et calculante sagesse de balancer si un prince juste n'est pas un plus grand présent du ciel, pour des peuples nombreux, qu'un prince sensible. Cette sagesse, injuriée par M. Thomas, confinera peut-être la sensibilité dans le cœur des princes qui ont le bonheur de gouverner de petits États, parce que leurs yeux peuvent tout voir, et leur oreille peut tout entendre, et le puissant ne peut opprimer le faible sans que ses cris ne retentissent jusque dans le palais de leur maître commun. Le tableau que M. Thomas fait de la religion est fort beau pour l'orateur, mais perdra aussi de son prix aux yeux du philosophe.

Le service qu'on a célébré dans la cathédrale de Paris pour le repos de l'âme de l'infant don Philippe, duc de Parme, nous a procuré son oraison funèbre, prononcée par M. l'abbé de Beauvais<sup>1</sup>. Ce sujet était beau pour un homme éloquent. L'infant était à la vérité souverain d'un petit État; mais il s'était appliqué à le rendre heureux; mais il avait choisi pour ministre un homme d'un mérite éminent, M. du Tillot, aujourd'hui marquis de Felino; mais on voyait dans Parme des couvents convertis en manufactures, les arts et l'industrie encouragés de toutes parts; mais l'infant don Ferdinand recevait une éducation digne d'un prince, sous la conduite de M. de Kéralio et de M. l'abbé de Condillac, tandis que son cousin germain, le roi de Naples, était livré aux idiots et aux superstitieux. Il y a dans tout cela certainement de quoi faire l'éloge funèbre d'un prince; mais ce n'est pas M. l'abbé de Beauvais qui l'a fait. Ces messieurs, qui font de si belles sorties sur le peu de gens à talents qui restent à la France, ne feraient pas trop mal de leur demander de temps en temps quelques idées pour en étoffer un peu leurs pitoyables amplifications de rhétorique: car enfin on a beau avoir de la morgue, quand, dans le peu d'occasions qu'on a de se montrer, on est constamment plat, on court grand risque de tomber à la fin dans le mépris.

Il nous revient encore l'oraison funèbre du roi de Pologne, duc de Lorraine, dont un jeune prélat, M. de Cucé, évêque de Lavaur, s'est chargé<sup>2</sup>. Nous verrons ce que saura faire M. l'évêque de Lavaur. On a dit que la vie d'un Dauphin n'était ni assez publique, ni assez active, ni assez variée, pour fournir le sujet d'une oraison funèbre; la vie de Stanislas offrira peut-être assez d'événements à un orateur; mais y a-t-il un sujet stérile pour un homme éloquent?

— M. Villaret, secrétaire de la pairie de France, vient de mourir assez subitement, et à un âge peu avancé<sup>3</sup>. Il avait fait, dans sa première jeunesse, le métier de comédien en province. A la mort de l'abbé Velly, il entreprit de continuer son *Histoire de France*, et son travail eut du succès. On créa en sa

1. 1766, in-4°.

2. 1766, in-8°.

3. Il mourut à la fin de février 1766, âgé d'environ cinquante ans. (T.)

faveur la place de secrétaire et garde des archives de la pairie ; et pour faire les appointements de cette place, chaque duc et pair donna cinquante écus par an. On a reproché à M. Villaret la prolixité dans ses derniers volumes ; mais comme le libraire payait mille écus par volume, il était naturel que l'auteur cherchât à en faire le plus qu'il lui était possible. C'est M. l'abbé Garnier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui s'est chargé de la continuation de cette histoire, pour prix et somme de quinze cents livres par volume. MM. les ducs et pairs ont nommé aujourd'hui pour leur secrétaire M. Gibert, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et fort au fait de l'histoire de France <sup>1</sup>. Il avait pour concurrents M. Gaillard et M. Thomas. Cette place donne trois ou quatre mille livres par an, un logement au Louvre, et point d'occupation.

— M. de Julienne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, honoraire de l'Académie royale de peinture et sculpture, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, vient de mourir dans un âge très-avancé. Il était possesseur du secret de cette belle couleur d'écarlate qui n'a rien de pareil en Europe ; il a laissé ce secret, en mourant, à M. de Montullé, ancien secrétaire des commandements de la reine. Il laisse aussi une superbe collection de tableaux, dont la vente se fera dans quelque temps d'ici, lorsqu'elle aura été suffisamment annoncée en Europe. Son cabinet passait, parmi les cabinets particuliers, pour un des plus beaux de Paris.

— M<sup>lle</sup> Clairon vient de redemander de nouveau sa retraite, qui lui sera accordée. Elle s'était engagée à remonter sur le théâtre, supposé qu'on accordât aux comédiens l'état de citoyen, que moins la loi qu'un reste de préjugé et d'opinion gothique leur refuse. Lorsque cette affaire a été proposée au conseil du roi, avec le projet d'ériger la Comédie-Française en Académie royale, quelques-uns du conseil ont observé que les privilèges accordés aux comédiens par Louis XIII n'ayant pas été révoqués, il ne tenait qu'à eux de les faire valoir dans l'occasion. Sur quoi le roi a décidé qu'il n'y avait rien à innover à cet égard. Si M<sup>lle</sup> Clairon peut se consoler de ne plus occuper le public de son talent, elle prend le meilleur parti pour sa réputation et

1. Grimm lui consacre un court article nécrologique au mois de janvier 1772. (T.)

pour son repos. Les dispositions du public ne lui étaient plus favorables; on ne cherchait que les occasions de l'humilier, et sa rentrée lui aurait préparé des chagrins.

— M. Rousseau a pris très au grave la lettre du roi de Prusse, fabriquée à Paris par M. Walpole <sup>1</sup>. Il est naturellement porté à croire aux complots, aux noirceurs; ainsi, selon lui, cette lettre couvre un grand mystère de la plus profonde iniquité. Tout ce mystère se réduit à égayer un peu le public aux dépens d'un auteur qui n'est pas gai. Si le monarque prenait les choses aussi vivement que l'auteur, si Frédéric était de l'humeur de Jean-Jacques, cette lettre pourrait devenir le sujet d'une guerre sanglante. Elle a été imprimée en français et en anglais dans les papiers publics de Londres, et M. Rousseau vient d'écrire, à ce sujet, à l'auteur du *London Chronicle*, la lettre suivante <sup>2</sup>:

« A Wootton, le 3 mars 1766.

« Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont, par cela seul, vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprend, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité et à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris, et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations. »

« *Signé* : J.-J. ROUSSEAU. »

M. Walpole vient de retourner en Angleterre, et il ne tient qu'à la chambre des communes, dont il est membre, de lui

1. Voir tome VI, page 456.

2. Elle se trouve dans les *OEuvres de Rousseau*, notamment dans l'édition in-8° donnée par M. de Musset-Pathay, tome XXI, p. 52; mais elle y est adressée à l'auteur du *Saint-James Chronicle*, et datée du 7 avril 1766. (T.)

faire son procès pour avoir fabriqué cette lettre. La Providence, qui s'appelle ainsi parce qu'elle prévoit les choses de loin, l'en a puni d'avance en l'affligeant de la goutte la mieux conditionnée qu'il y ait en Angleterre, après celle de M. Guillaume Pitt.

— Pour compléter l'histoire de Jean-Jacques sur le continent, il faut savoir que la vénérable classe des pasteurs de Neufchâtel, très-mécontente de ce que le conseil souverain de cette principauté n'a pas voulu seconder ses projets de lapidation concernant ledit Jean-Jacques, a porté plainte au roi de Prusse des atteintes données par ledit conseil souverain aux droits bien reconnus de ladite vénérable classe. Sur quoi Sa Majesté a bien voulu répondre ce qui suit :

« Le roi, sur le très-humble mémoire de la compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin, concernant les prétendues atteintes que le conseil aurait données depuis quelque temps aux droits dont elle, ainsi que ses membres, devaient jouir, ordonne d'y répondre que Sa Majesté, bien loin d'acquiescer à la très-humble demande de ladite compagnie à ce sujet, ne pouvait s'empêcher d'être très-mal satisfaite des procédés inquiets, turbulents et tendant à sédition, que lesdits pasteurs avaient tenus relativement à un homme que Sa Majesté daignait honorer de sa protection. Fait à Potsdam, ce 26 février 1766. »

Et a, Sa dite Majesté, daigné ajouter de sa propre main :

« Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite qu'il y règne à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude, et de sédition. *Signé* : FRÉDÉRIC. »

La louable imprimerie de la vénérable paroisse de Ferney a cru de son devoir de répandre, autant qu'il dépendait d'elle, cette double réponse, en y ajoutant l'avertissement suivant :

« Ces deux pièces essentielles étant tombées entre nos mains, nous les rendons publiques, afin qu'elles servent à jamais d'exemple à tous les princes, d'instruction à tous les magistrats de l'Europe, et de sauvegarde à tous les citoyens. Fait dans notre résidence, le 20 mars 1766. »

— On vient de nous envoyer d'Allemagne un exemplaire d'un volume in-12 intitulé *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*

par l'abbé de Fleury<sup>1</sup>. On voit à la tête le portrait de ce pauvre abbé de Fleury, l'épaule gauche dévotement couverte de son manteau ; mais on a oublié de lui faire faire le signe de la croix de la main droite : car, à coup sûr, il se serait signé plus d'une fois en lisant son Abrégé, et à l'inspection de la première page de l'avertissement il aurait cru son abrégeur possédé par Belzébuth et consorts. Voilà donc la destinée de feu l'abbé de Fleury à peu près pareille à celle de feu l'abbé Bazin : ils ont trouvé, celui-ci un neveu éditeur, celui-là un neveu abrégeur. Fleury méritait bien cet honneur : c'était un honnête homme qui aimait la vérité historique par-dessus tout, et à qui elle arrachait des aveux qu'on n'aurait pas pardonnés aujourd'hui ; mais, de son temps, l'Église n'était pas encore ombrageuse comme aujourd'hui, et entendait mieux raillerie.

Nous avons souvent sollicité M. Hume, pendant son séjour en France, d'écrire une *Histoire ecclésiastique*. Ce serait en ce moment une des plus belles entreprises de littérature, et un des plus importants services rendus à la philosophie et à l'humanité. L'abbé Galiani serait peut-être, de tous les hommes en Europe aujourd'hui, le plus capable d'exécuter ce projet. M. de Voltaire n'a plus une vigueur de tête assez soutenue pour se charger d'un pareil travail, il tournerait son sujet trop du côté de la plaisanterie et du ridicule. En attendant, l'*Abrégé* dont nous parlons, quoique fait sèchement, peut servir. On attribue cet *Abrégé* à un monarque digne de toutes les couronnes, excepté de la couronne éternelle, dont le ciel veuille le préserver, lui et ses pareils !

— Il court depuis quelques jours en manuscrit un *Mandement* de l'archevêque d'Aix contre M. le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse. Ce *Mandement* fait fortune : c'est une des meilleures plaisanteries qu'on ait faites depuis longtemps ; elle ne pouvait venir plus à propos. Je ne doute pas qu'elle ne rende les points d'orgue de nos prélats un peu moins fréquents. On dit que le roi de Prusse a pris cette tournure pour faire

1. 1766, in-12, réimprimé en 1767, 2 vol. petit in-8°. Le titre de cet ouvrage dit qu'il est *traduit de l'anglais* ; c'est une petite supercherie des auteurs, qui sont, pour le corps de l'ouvrage, l'abbé de Prades, et, pour la préface, le roi de Prusse ; le tout a été compris dans le *Supplément aux OEuvres posthumes de Frédéric*, Cologne, 1789. (T.)



quitter au marquis d'Argens la Provence, où il est retenu depuis deux ans<sup>1</sup>.

— On vient de recueillir, en trois volumes in-12, les *Œuvres de théâtre* de M. Guyot de Merville<sup>2</sup>. Cet auteur s'avisa, à l'âge de quarante ans, d'écrire des comédies, que les acteurs des deux théâtres refusèrent, la plupart du temps, de représenter. M. Guyot de Merville était naturellement chagrin et tracassier; il était de ces gens à qui, si on les en croit, tout le monde a toujours joué les tours les plus abominables. Il paraît que ce pauvre poète n'a jamais eu d'aussi cruel ennemi que lui; il aurait fallu avoir autant de talent qu'il avait bonne opinion de lui-même, et il eût été heureux; mais malheureusement ses pièces sont froides, ennuyeuses et sans naturel. *Le Consentement forcé* est cependant resté au théâtre, et se joue de temps en temps, sans que je l'en estime davantage. Ce pauvre diable important s'était fait champion du poète Rousseau, dans sa querelle avec M. de Voltaire. Son héros s'était fait chasser de France; et lui, il s'expatria de chagrin, et, après avoir erré quelque temps en Suisse et autour du séjour de M. de Voltaire, il finit par se noyer, d'ennui et de désespoir, dans le lac de Genève, en 1755, âgé d'environ soixante ans<sup>3</sup>. Il fallait noyer ses pièces de théâtre avec lui. Ce recueil en contient plusieurs qui n'ont jamais été ni jouées ni imprimées. L'éditeur se flatte qu'on pourra les mettre au théâtre. Je plains les Comédiens s'ils n'ont que cette ressource pour faire une bonne année.

— M. de Surgy vient de publier un *Éloge historique de M. le marquis de Montmirail*, fils de M. le marquis de Cour-

1. Voir ce *Mandement* et des détails sur la manœuvre du roi de Prusse, au mois de janvier 1772 de cette *Correspondance*. (T.)

2. Paris, Duchesne, 1766.

3. On trouve une lettre fort curieuse de Guyot de Merville à Voltaire, tome I, p. 511 des *Œuvres de Voltaire*, édit. Lequien; elle est datée du 15 avril 1755. Merville, qui s'était retiré sur les bords du lac de Genève, informé que Voltaire venait habiter les environs, lui écrivait pour lui demander pardon de l'avoir offensé par des vers satiriques, et lui offrait la dédicace de ses ouvrages. Voltaire répondit sèchement et poliment, mais refusa de le voir. Merville, désespéré, régla toutes ses affaires, et, après avoir établi le bilan de ses dettes, qu'il chargea un de ses amis, son bienfaiteur, d'acquitter, il sortit de chez celui-ci pour n'y plus rentrer. Son corps fut trouvé le 4 mai 1755, près le village d'Évian; il était né le 1<sup>er</sup> février 1696. (T.)

tanvaux et neveu de M. le maréchal d'Estrées<sup>1</sup>. C'était en effet un jeune homme de la plus grande espérance, également cher aux militaires et aux gens de lettres, et que nous avons vu moissonné à la fleur de son âge, il y a environ quinze ou seize mois. Sa mort est pour la France une perte réelle, que peu de jeunes gens de son âge et de son rang promettent de réparer. M. de Surgy nous apprend que M. de Montmirail l'honorait d'une amitié particulière. Il s'intéressait singulièrement aux progrès de l'histoire naturelle, comme le prouvent les observations qu'il a fournies à M. de Buffon et ses travaux à l'Académie des sciences. C'est lui aussi qui avait engagé M. de Surgy à composer les *Mélanges intéressants et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et des terres polaires*. Ce recueil est estimé. Nous en avons cinq volumes : M. de Surgy vient d'y en ajouter cinq autres qui le rendent complet<sup>2</sup>. Il a mis à la tête du dernier volume cet Éloge de M. de Montmirail, qu'on vend aussi séparément, avec un portrait en taille-douce assez ressemblant. Je crois vous avoir déjà dit que M. de Surgy s'est chargé, de concert avec M. de Querlon, de la continuation de l'*Histoire des voyages* entreprise par feu l'abbé Prévost.

15 avril 1766.

M. Loyseau de Mauléon, célèbre avocat au Parlement, vient de donner un Mémoire pour la défense de trois soldats aux gardes ; et ce Mémoire a fait du bruit, tant par la singularité de la cause que par la manière dont l'auteur l'a traitée. Des trois soldats, deux étaient ivres ; le troisième, qui les avait joints, était de sang-froid. Les deux premiers prennent querelle dans un passage avec des bourgeois ivres aussi ; le troisième, en homme prudent, saisit un de ses camarades, et le pousse dans la rue, où il le retient pour l'empêcher de se battre. Pendant ce temps-là l'autre soldat, accablé par les six bourgeois ivres, tire son épée pour se faire jour, et au même instant un de ces malheureux se jette sur lui, s'enfile lui-même, et est tué raide.

1. 1766, in-12. Grimm a déjà parlé de la mort de M. de Montmirail, t. VI, p. 140.

2. De Surgy porta jusqu'à quatorze le nombre des volumes de cet ouvrage. (T.)

La populace s'assemble, on fait venir la garde, qui n'arrête que le soldat que son camarade avait empêché de prendre part à la querelle. Les témoins embrouillent l'affaire, parce qu'ils confondent les actions des différents soldats dont ils ignorent le nom. M. le maréchal de Biron, colonel des gardes-françaises, obtient des lettres de grâce dans lesquelles les trois soldats sont compris, mais où, par erreur, on désigne comme auteur du meurtre celui qui ne l'avait pas commis. Lorsqu'il est interrogé, on lui conseille de se dire en effet auteur du meurtre, parce que sans cela les lettres de grâce ne peuvent servir. Cet aveu hasardé rend sa cause plus fâcheuse que jamais : car, comme on avait déposé que ce soldat avait été retenu dans la rue par son camarade, les juges en inférèrent qu'étant de son propre aveu l'auteur du coup, il l'avait porté de dessein prémédité, et non pour sa défense. En conséquence, ils refusèrent d'entériner ses lettres de grâce ; et voilà ce malheureux sur le point d'être condamné au supplice pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Alors ses camarades se montrent et découvrent la vérité. Celui qui a fait le coup produit des témoins qui l'attestent. Il y a dans cette aventure une foule de circonstances bizarres, avec un mélange singulier de bonne foi et d'héroïsme. On ignore encore quel sera le sort de ces trois soldats. Leur avocat a expliqué cette affaire très-embrouillée avec beaucoup de précision et de vraisemblance. La partie pathétique se ressent un peu de la déclamation reçue au barreau, et c'est dommage.

— *Le Siège de Calais* nous a valu *le Siège de Beauvais, ou Jeanne Laisné*, tragédie en cinq actes, par M. Araignon, avocat au Parlement<sup>1</sup>. Ah ! quelle tragédie ! M. Araignon rend justice à son heureux rival, M. de Belloy, quoique, pendant qu'il s'amusa en Allemagne, celui-ci, comme il dit, l'ait forcé de vitesse par sa sublime tragédie du *Siège de Calais*. En effet, elle est sublime en comparaison du *Siège de Beauvais*.

ARTICLE DE M. DIDEROT.

Vous me demandez, mon ami, ce que je pense de l'*Éloge du Dauphin*, par M. Thomas. Je ne vous répondrai pas autre

1. Paris, Lambert, 1766, in-8°.

chose que ce que je lui en dis à lui-même, lorsqu'il m'en fit la lecture... « Jamais l'art de la parole n'a été si indignement prostitué. Vous avez pris tous les grands hommes passés, présents et à venir, et vous les avez humiliés devant un enfant qui n'a rien dit ni rien fait. Votre prince valait-il mieux que Trajan? Eh bien! monsieur, sachez que Pline s'est déshonoré par son *Éloge de Trajan*. Vous avez un caractère de vérité et d'honnêteté à soutenir, et vous l'allez perdre. Si c'est un Tacite qui écrive un jour notre histoire, vous y serez marqué d'une flétrissure. Vous me faites jeter au feu tous les Éloges que vous avez faits, et vous me dispensez de lire tous ceux que vous ferez désormais. Je ne vous demande pas de prendre le cadavre du Dauphin, de l'étendre sur la rive de la Seine, et de lui faire, à l'exemple des Égyptiens, sévèrement son procès; mais je ne vous permettrai jamais d'être un vil et maladroit courtisan. Si vous et moi nous fussions nés à la place du Dauphin, il y aurait paru peut-être; nous ne serions pas restés trente ans ignorés, et la France aurait su qu'il s'élevait, dans l'intérieur d'un palais, un enfant qui serait peut-être un jour un grand homme. Il ne valait donc pas mieux que nous? Or, je vous demande si vous auriez le front d'accepter votre éloge. Personne ne m'a jamais fait sentir comme vous combien la vérité, ou du moins l'art de se montrer vrai, était essentiel à l'orateur, puisque, malgré les choses hautes et grandes dont votre ouvrage est rempli, je n'ai pu vous accorder mon attention. On saura, monsieur, ce qui vous a déterminé à parler, et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorerez vous-même; oui, monsieur, vous vous déshonorerez sans faire aucun honneur à la mémoire du Dauphin. Loin de me persuader, de me toucher, de m'émouvoir, vous m'avez indigné: vous n'avez donc pas été éloquent. Je ne suis pas venu comme César avec la condamnation de Ligarius signée; mais il eût fallu s'y prendre autrement pour me la faire tomber des mains. Si votre prince méritait la centième partie des éloges que vous lui prodiguez, qui est-ce qui lui a ressemblé? qui est-ce qui lui ressemblera? Le passé ne l'a point égalé, l'avenir ne montrera rien qui l'égalé. Vous m'opposez des garants éclairés, honnêtes et véridiques de ce que vous dites. Je ne connais point ces garants; je

n'en conteste ni la véracité, ni les lumières; mais trouvez-m'en un parmi eux qui ose monter en chaire à côté de vous, et dire: J'atteste que tout ce que cet orateur a dit est la vérité. Le public réclamera, monsieur; vous l'entendrez, et je ne vous accorde pas un mois pour rougir de votre ouvrage. Si j'avais comme vous cette voix qui sait évoquer les mânes, j'évoquerais celles de d'Aguesseau, de Sully, de Descartes; vous entendriez leurs reproches, et vous ne les soutiendriez pas. Mais croyez-vous qu'un père qui connaissait apparemment son fils puisse approuver un amas d'hyperboles dont il ne pourra se dissimuler le mensonge? Que voulez-vous qu'il pense des lettres et de ceux qui les cultivent, lorsqu'un des plus honnêtes d'entre nous se résout à mentir à toute une nation avec aussi peu de pudeur? Et ses sœurs, et sa femme? Pour ses valets, ils en riront. Si j'étais votre frère, je me lèverais pendant la nuit, j'enlèverais cet *Éloge* de votre portefeuille, je le brûlerais, et je croirais vous avoir montré combien je vous aime. Seul, chez moi, le lisant, je l'aurais jeté cent fois à mes pieds, et je doute que le talent me l'eût fait ramasser. Vos exagérations feront plus de tort à votre héros que la satire la plus amère; parce que la satire aurait révolté, et qu'un éloge outré fait supposer que l'orateur n'a pas trouvé dans les faits de quoi s'en passer. C'est inutilement que vous vous défendez par le prétexte de dire quelques vérités grandes et fortes que les rois n'ont point encore entendues; ces vérités sont flétries, et restent sans effet par la vile application que vous en faites. Et que penseront les tyrans? Comment redouteront-ils la voix de la postérité? Qu'est-ce qui les arrêtera, lorsqu'ils pourront se dire à eux-mêmes: Faisons tout ce qu'il nous plaira; il se trouvera toujours quelqu'un qui saura nous louer? Vous êtes mille fois plus blâmable que Pline. Trajan était un grand prince; Trajan vivait, Pline lui donnait peut-être une leçon; mais le Dauphin est mort, il n'a plus de leçons à recevoir; le moment d'être pesé dans la balance de la justice est venu; et c'est ainsi que vous tenez cette balance! Monsieur, monsieur, vous le dirai-je? si j'étais roi, je défendrais à tout rhéteur, et spécialement à vous, d'oser écrire une ligne en ma faveur; et si à la justice de Marc Antonin je joignais, malheureusement pour vous, la férocité de Phalaris, je vous ferais arracher la

langue, et on la verrait clouée publiquement sur un poteau pour apprendre à tous les orateurs à venir à respecter la vérité. »

J'ai entendu du Dauphin un éloge qui m'a plu, parce qu'il était vrai; et en voici une courte analyse.

L'orateur n'avait eu garde de s'ériger en panégyriste. On peut être le panégyriste d'un roi; mais il avait conçu que le rôle contraint, obscur, ignoré d'un Dauphin, réduisait l'orateur à celui d'apologiste; et vous allez voir le parti qu'il avait su tirer de cette idée.

Il commençait par plaindre la condition des princes. Il faisait voir que tous ces avantages, qui leur étaient si fort enviés, étaient bien compensés par la seule difficulté de recevoir une bonne éducation. Il entrait dans les détails de cette éducation difficile, et il demandait ensuite à son auditeur ce qu'il aurait été, lui qui l'écoutait, ce qu'il serait devenu à la place d'un Dauphin.

Ensuite il rendait compte de l'emploi des journées du Dauphin. Il en parlait sans enthousiasme et sans emphase; puis il demandait à son auditeur ce qu'il était permis de se promettre d'un prince qui avait reçu le goût des bonnes choses et celui des bonnes lectures.

Il peignait la dépravation de nos mœurs, il montrait la foi conjugale foulée aux pieds dans toutes les conditions de la société; et il interrogeait son auditeur sur la sagesse et la fermeté d'un prince qui l'avait respectée à la cour.

De là il passait à son respect pour le roi, à sa tendresse pour ses enfants et pour ses sœurs, à son attachement pour ses amis, à son caractère, à son esprit, à ses actions, à ses discours et à quelques autres qualités domestiques personnelles et bien connues; et il en tirait les pronostics les plus heureux en faveur des peuples qu'il aurait gouvernés.

Il avait réservé toutes les forces de son éloquence pour le beau moment de la vie de son prince, celui où l'on vit sa patience dans les douleurs, sa résignation, son mépris pour les grandeurs et pour la mort.

Mort, il le montrait seul, abandonné, solitaire dans un vaste palais; et il demandait aux hommes: Quelle différence alors du fils d'un roi et d'un particulier?

Après avoir ainsi arraché de moi un assez grand éloge du Dauphin, il m'amenait à lui demander : Mais eût-il été un grand roi ? Et il avait eu le courage de répondre : Je n'en sais rien ; Dieu le sait. Ajoutant tout de suite : Qu'est-ce qu'un grand roi ? il disait : Prince, son successeur, écoutez-moi ; voici ce que c'est qu'un grand roi ; et il faisait le plus effrayant tableau de la royauté. Ce tableau effrayait et par les qualités que l'éminence de la place exigeait, et par les circonstances multipliées qui en empêchaient l'effet. Puis, revenant à ses auditeurs, il disait : Messieurs, loin donc de verser des pleurs sur la cendre du Dauphin, joignons nos voix à la sienne, et remercions avec lui la sagesse éternelle qui, en l'enlevant d'à côté du trône qui lui était destiné, l'a soustrait à la terrible alternative de faire des millions d'heureux ou de malheureux : alternative dont tout le génie, toutes les lumières, toutes les ressources au pouvoir de l'humanité ne peuvent garantir.

Et c'est ainsi que mon orateur avait été éloquent, adroit même et vrai, et qu'il s'était fait ouvrir la porte de l'Académie, sans se proposer de l'enfoncer.

Le philosophe qui m'a communiqué cet article a été lui-même éloquent en faisant l'éloge de M. le Dauphin dans une autre langue. C'est celle de l'airain et du marbre, que les hommes ont bien su faire mentir au mépris de leur solidité. Comment n'abuseraient-ils pas d'une matière ourdie de chiffons et aussi périssable que le papier ? Le roi ayant ordonné qu'on érigeât à M. le Dauphin un monument dans l'église de Sens, où il a été enterré, M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monuments de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au roi. Sa Majesté choisira. Le directeur des arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense, et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi, il ne s'agit plus que de conserver ici ces projets de monuments, en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté.

## PROJETS DU TOMBEAU POUR M. LE DAUPHIN.

*Nota.* Le roi voulant entrer dans les vues de madame la Dauphine, on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

*Premier projet.*

J'éleve une couche funèbre. Au chevet de cette couche, je place deux oreillers. L'un reste vide, sur l'autre repose la tête du prince. Il dort, mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu : l'autre, ramené par-dessus le corps, viendra se placer sur une des cuisses, et la presser un peu, de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier, et qui ménage une place à son épouse. Les anciens se seraient contentés de cette seule figure, sur laquelle ils se seraient épuisés ; mais nous voulons être riches, parce que nous avons encore plus d'or que de goût, et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime. A la tête de ce lit funéraire, j'assieds donc la Religion. Elle montre le ciel du doigt, et dit à l'épouse qui est à côté d'elle, debout, un genou posé sur le bord de la couche, et dans l'action d'une femme qui veut aller prendre place à côté de son époux : « Vous irez quand il plaira à celui qui est là-haut. »... Je place au pied du lit la Tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul ; ses deux bras, étendus au delà de sa tête, sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière, et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'Hymen, dont l'un brûle encore et l'autre est éteint.

*Second projet.*

Au pied de la couche funèbre, je place un ange qui annonce la venue du grand jour. Les deux époux se sont réveillés. L'époux, un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse, la regarde avec surprise et tendresse ; il la retrouve, et c'est pour ne la quitter jamais. Au chevet de la couche, du côté de l'épouse, on voit la Tendresse conjugale, qui rallume ses flam-



beaux, en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux, c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la Justice éternelle. La Justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette; le serpent, qui se mord la queue, est autour de ses reins. La balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux. Ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

*Troisième projet.*

J'ouvre un caveau. La Maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre. Le prince, debout sur le bord du caveau, ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme, qui veut le suivre. Il lui montre ses enfants, que la Sagesse, accroupie, lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'ainé est derrière elle, le visage penché sur son épaule. Derrière ce groupe, la France lève les bras vers les autels. Elle implore, elle espère encore.

*Quatrième projet.*

J'élève un mausolée; je place au haut de ce mausolée deux urnes, l'une ouverte, et l'autre fermée. La Justice éternelle, assise entre ces deux urnes, pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur un de ses genoux la couronne, la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne. Et voilà ce que les anciens auraient appelé un monument; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi, au devant de ce mausolée, on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux, et ceux qui l'attendent. L'épouse est renversée sur le sein de la Religion. Un de ses enfants s'est saisi de son bras, sur lequel il a la bouche collée.

*Cinquième projet.*

Voici ce que j'appelle mon monument, parce que c'est un tableau du plus grand pathétique, et non le leur, parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il faut pour le préférer. Au haut du mausolée, je suppose un tombeau creux ou cénotaphe, d'où l'on n'aperçoit guère d'en bas que le sommet de la tête d'une grande

figure couverte d'un linceul, avec un grand bras tout nu qui s'échappe de dessous le linceul, et qui pend en dehors du cénotaphe... L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui conduisent au haut du cénotaphe, et elle est prête à saisir ce bras. La Religion l'arrête en lui montrant le ciel du doigt. Un des enfants s'est saisi d'un des pans de sa robe, et pousse des cris. L'épouse, la tête tournée vers le ciel, éplorée, ne sait si elle ira à son époux, qui lui tend les bras, ou si elle obéira à la Religion, qui lui parle, et cédera aux cris de son fils, qui la retient.

— Après ce que vous venez de lire, ne vous avisez pas de jeter les yeux sur le *Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin*, publié par M. l'abbé Collet, son confesseur<sup>1</sup>; vous croiriez lire l'histoire de quelque capucin. O les maudits panégyristes qui espèrent servir la cause de la religion en ôtant à un prince toute élévation, toute grandeur de sentiments dans ses derniers moments!

— L'Académie royale des sciences vient de perdre M. Hellot, chimiste estimé, mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Il a été chargé dans sa jeunesse pendant quelque temps de la composition de la *Gazette de France*.

— On vient d'imprimer la comédie du *Philosophe sans le savoir*. Cette pièce a été retirée par l'auteur après la vingt-huitième représentation, pour être reprise l'hiver prochain. Elle m'a fait gagner un pari. J'ai parié après la première représentation qu'elle en aurait quinze, contre un homme qui soutenait qu'elle n'en aurait pas trois. Deux représentations de plus et je gagnais mon pari double. C'est le plus grand succès que j'aie vu en ce pays-ci. Il fait honneur au public, et il faut dire à sa louange que, quoiqu'il applaudisse souvent des choses d'un faux goût, on ne lui montre jamais la simplicité et la vérité sans qu'il en reconnaisse le charme et le prix. Je ne dirai pas autant de bien de M. Sedaine que du public. Je suis furieux contre lui. Il a fait imprimer la pièce avec la dernière négligence. Elle est défigurée par beaucoup de fautes d'impression, qui sont encore mal relevées dans un erratum. La ponctuation est

1. L'abbé Collet, né en 1693, mort en 1770.

fausse en plusieurs endroits, et il n'y a point de genre au monde qui demande plus d'exactitude et même plus de finesse que celui-ci, dans la manière de ponctuer. La négligence des imprimeurs rendra quelques endroits tout à fait inintelligibles pour ceux qui n'ont pas vu jouer la pièce. Il est aussi resté des incorrections dans le style. On ne dit pas *les obligations que je vous dois*; il faut dire : *que je vous ai*. On ne dit pas : *Je veux qu'elle vous reproche de ce que vous vous êtes fait attendre*; il faut dire : *de vous être fait attendre*. Ce sont des misères, je le sais, mais comment peut-on les négliger quand on a fait un bel ouvrage? Comment peut-on souffrir la tache la plus légère sur une belle statue?

— Il vient de paraître une nouvelle *Encyclopédie portative, ou Tableau général des connaissances humaines*. Deux volumes in-8°. Ouvrage recueilli des meilleurs auteurs, dans lequel on entreprend de donner une idée exacte des sciences les plus utiles, et de les mettre à portée du plus grand nombre de lecteurs. Voilà ce que porte le titre, et l'on peut ajouter que ce plan est très-bien exécuté. Cette nouvelle *Encyclopédie portative* peut donc être regardée comme un livre élémentaire, excellent pour l'instruction de la jeunesse, tel en un mot que M. de La Chalotais paraissait en désirer dans son *Essai d'une éducation nationale*. Elle est imprimée avec beaucoup de soin et de propreté, c'est un vrai chef-d'œuvre de typographie. L'auteur est M. Roux, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et qui compose aussi le *Journal de médecine*, qui paraît tous les mois. On peut compter M. Roux parmi les meilleures têtes que nous ayons. C'est un penseur, un raisonneur exact et sage, et un très-excellent esprit. Le discours qu'il a mis à la tête de son *Encyclopédie portative* vous donnera beaucoup d'estime pour lui.

— Vous n'en concevrez pas autant pour l'auteur d'un *Projet d'écoles publiques qui répondront aux vœux de la nation, et dont l'exercice n'exige pas quatre professeurs, précédé de l'exposition des abus de notre éducation publique*. Volume in-12 de près de trois cents pages. Condamnons l'auteur avec ses quatre professeurs à l'oubli et à tous frais d'impression de sa brochure.

— M. l'abbé Richard de Saint-Non vient de publier une *Description historique et critique de l'Italie, ou Nouveaux Mémoires sur l'état actuel de son gouvernement, des sciences, des*

*arts, du commerce, de la population et de l'histoire naturelle.* Six volumes in-12 assez considérables<sup>1</sup>. Il serait aisé de reprendre beaucoup de choses dans cet ouvrage, mais il ne laissera pas d'avoir son utilité et d'être fort commode pour les voyageurs, d'autant que les voyages d'Italie dont on se sert communément commencent à devenir fort vieux, et que les mœurs ont éprouvé une grande révolution dans cette belle partie de l'Europe. Vous serez content de l'exactitude de M. l'abbé Richard sur cet article. Il est un peu diffus dans ses détails, et il aurait pu s'en épargner beaucoup. Quant à la partie des arts, on voit que l'auteur a cherché à recueillir et à rapporter les sentiments des artistes et des connaisseurs, et c'est tout ce qu'on peut exiger d'un voyageur qui doit servir de guide, mais qui ne doit pas régler votre sentiment. M. l'abbé Richard n'oublie aucun morceau tant soit peu précieux. On pourra substituer son ouvrage à celui de Misson, et il fera oublier ces plats et détestables mémoires que M. Grosley, de Troyes en Champagne, a publiés sur l'Italie l'année dernière, sous le nom de deux gentilshommes suédois.

— M. Aved, peintre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, est mort ces jours derniers. Il n'a plus rien exposé au salon depuis plusieurs années ; mais je me souviens toujours d'un portrait de M. le maréchal de Clermont-Tonnerre, qui était d'une grande beauté. Aved aimait plus le métier de brocanteur que celui de peintre. Il connaissait bien les vieux tableaux, et il savait en faire trafic d'une manière fort avantageuse pour lui.

— On a trouvé parmi les papiers de feu l'abbé Prévost une traduction de l'anglais des *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*, et on vient de l'imprimer à Paris, en un volume in-12. On dit que l'original a eu le plus grand succès en Angleterre ; on n'en saurait dire autant de la traduction en France, que personne n'a regardée. Tous ces ouvrages ne prouvent malheureusement que la mesquinerie de notre morale et l'état pitoyable de notre éducation.

— M. Denis, graveur, a donné, il y a quelque temps, en faveur des étrangers, un *Guide de Paris*, format in-18, qui rend

1. C'est la première édition de ce livre, réimprimé en 1768 et traduit en anglais (1781, in-12), par lequel l'auteur a prélué à son grand *Voyage pittoresque*, 1781-1786, 5 volumes in-folio.

ce guide aussi portatif qu'un almanach. Muni de ce guide, on pourra aisément se conduire dans tout Paris et trouver d'un coup d'œil ce qu'il y a de plus remarquable et de plus curieux dans cette capitale. Le même graveur a aussi publié une *Analyse de la France*, contenant des connaissances générales et nécessaires de tout le royaume.

— *L'Officier partisan*, par M. Rey de Saint-Geniès, chevalier de Saint-Louis; c'est le second volume qui paraît de cet ouvrage où l'auteur prétend conduire un jeune militaire, comme par la main, dans la connaissance de toutes les parties qu'embrasse le grand art de la guerre. Apprendre le métier de partisan dans les livres! quelle pauvreté! Passe pour le métier du partisan Jean Fréron; mais celui du partisan Fischer, d'immortelle mémoire, s'apprend dans les gorges de Hesse et de Westphalie.

— *La Différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais*, par M. Basset de La Marelle, premier avocat général au parlement de Dombes. Cet écrit de quatre-vingt-quatre pages est un fruit que nous devons à la tragédie du *Siège de Calais*. Cet ouvrage mémorable, auquel personne ne pense plus aujourd'hui, a excité et réveillé le génie de tous nos petits patriotes. Vous croyez bien que, suivant le patriote Basset, le patriotisme français l'emporte prodigieusement sur l'anglais; nous aimons tant nos rois! Aussi l'auteur avertit-il charitablement les Anglais de bien prendre garde à eux, malgré toutes les faveurs dont la fortune les a comblés dans le cours de la dernière guerre. Il est bien vrai qu'ils ont ruiné nos affaires aux Indes et en Amérique; mais aussi le succès du *Siège de Calais* et l'écrit de M. l'avocat général de Dombes doivent les faire trembler. D'ailleurs, il n'est pas encore bien décidé si ce sont les Anglais qui ont occasionné nos pertes, ou bien les gens qu'on a envoyés commander et gouverner en Asie et au Canada; et si l'on en inférait que ces Français se sentaient encore plus d'amour pour l'argent que pour leur roi, nous répondrions que des grands cœurs savent réunir plusieurs passions à la fois. Au reste, pourvu que ceux qui passent leur vie dans les cafés de Paris, à aimer leur roi et à ne rien faire, soient bien imbus et trempés de sentiments patriotiques, on s'en passe fort bien dans les places et dans les charges, comme MM. les Canadiens et quelques autres l'ont victorieusement prouvé en ces derniers temps.

Ainsi, vu la tragédie du *Siège de Calais*, où les conclusions de maître Basset, avocat général dudit seigneur roi à Dombes, tout considéré, la cour condamne tous les Anglais solidairement à reconnaître aux Français un patriotisme national supérieur au leur, met les Canadiens et autres friponneaux hors de cour et de procès, dit que leur goût pour le vol et la rapine ne prouve rien contre le patriotisme des bavards et des oisifs de Paris ; ordonne que le *Siège de Calais* soit regardé en tout lieu comme le plus bel ouvrage du siècle, et maître Basset, indépendamment de son patriotisme, comme un homme supérieur et un écrivain de la première force.

— M. Gauthier de Sibert, dont je n'ai jamais entendu parler, vient de publier en quatre volumes in-12 les *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire, avec l'examen des causes qui les ont produites, ou Histoire du gouvernement de France depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, divisée en neuf époques*. Voilà, sans contredit, le titre d'un des plus beaux ouvrages et des plus nécessaires qu'on puisse faire en ce moment sur l'histoire de France, mais M. Gauthier de Sibert s'est contenté d'en avoir trouvé le titre. On peut regarder ses quatre volumes comme non venus, et faire un ouvrage nouveau qui en remplisse mieux le projet. Il faut pour cela beaucoup de connaissances, une vaste lecture, beaucoup de critique et de philosophie. Ce serait proprement un livre élémentaire sur le droit public français, et celui qui le ferait avec l'impartialité et la véracité d'un honnête homme ferait très-sagement de se louer un appartement à la Haye ou à Londres avant la publication de son traité. Quant à M. Gauthier de Sibert, c'est un homme qui écrit avec approbation et privilège.

— M. Mentelle, professeur à l'École royale militaire, vient de publier en un gros volume in-12 des *Éléments de l'histoire romaine divisés en deux parties, avec des cartes et un tableau analytique*. Cet abrégé va jusqu'à l'époque de la perte de la liberté de Rome sous Octave Auguste. Le nombre des livres élémentaires augmente si prodigieusement qu'il faudra nécessairement abréger les abrégés, et quand on les aura fondus ensemble par douzaine, on aura bien de la peine à en tirer quelque chose de passable.

— M. Marmontel vient de publier sa traduction de *la Pharsale de Lucain*, annoncée depuis si longtemps, et dont il avait inséré plusieurs échantillons dans le *Mercur de France*. La traduction que M. Masson, trésorier de France, a publiée de ce poëme l'année dernière n'a point empêché M. Marmontel de faire imprimer la sienne en deux volumes in-8°, d'une impression soignée et ornée de tout le luxe d'estampes et de vignettes qui s'est introduit depuis très-peu de temps, au grand dommage des acheteurs <sup>1</sup>. D'un autre côté, cette édition magnifique n'a point empêché M. le trésorier de France d'en faire une nouvelle de sa traduction; et ni M. Marmontel, ni M. Masson, n'empêcheront le public de penser de *la Pharsale* ce que l'arrêt irrévocable des gens de goût a prononcé depuis plus de quinze siècles.

On a souvent reproché à M. Marmontel sa passion pour ce poëte. Aussi a-t-il eu soin d'en parler dans sa préface avec une extrême modération. C'est comme un amant qui, n'osant avouer un attachement malheureux pour une femme que l'on a jugée sans beauté et sans mérite, cherche à faire son apologie de la manière qu'il croit la plus propre à ramener les esprits. Tout ce que M. Marmontel voudrait nous persuader se réduit à ce que les défauts de Lucain sont ceux de la jeunesse; qu'un poëte mort à vingt-sept ans mérite de l'indulgence, et que s'il avait eu le temps de corriger son poëme, il en aurait fait une chose admirable. Mais que diable cela nous fait-il, si ce poëme, tel qu'il est, est ennuyeux et mauvais? D'ailleurs, qu'en sait M. Marmontel, pour nous donner de telles assurances? Est-il cousin germain de Lucain? A-t-il passé une partie de sa vie avec lui, et juge-t-il d'après ses observations particulières? En ce cas, je l'écouterai quand j'aurai examiné le degré de lumière et de goût, et par conséquent de croyance, que je pourrai lui accorder. Supposé que Racine fût mort après sa tragédie des *Frères ennemis*, un académicien n'aurait-il pas beau jeu de venir nous dire aujourd'hui: Messieurs, si Racine eût vécu, il aurait fait des tragédies admirables; sa mort a privé la France de son plus grand poëte. Remarquez que cet académicien dirait

1. Un frontispice et dix figures de Gravelot, gravés par Duclos, Le Mire, de Ghendt, etc.

une vérité, et que l'on se moquerait de lui à bon droit, parce qu'il n'aurait nulle raison de l'affirmer. Que M. Marmontel n'est-il plus vrai ! Sa préface, traduite en termes clairs et précis, veut dire : Messieurs, j'aime Lucain à la passion ; car vous croyez bien que je n'aurais pas passé des années à traduire son poëme, si je ne le trouvais admirable. Vous ne voulez rien accorder à mon poëte, vous me reprochez mon mauvais goût ; vous pensez peut-être que je suis un homme d'esprit, mais de bois, et peu fait pour sentir les beautés de Virgile, auxquelles, en effet, je préfère le poëme de Lucain ; mais je suis poltron, et je n'ai pas le courage de rompre avec vous en visière : j'aime mieux avoir l'air d'être en tout de votre avis, afin que vous soyez un peu du mien. Voyez si vous aurez le courage de me tout refuser, lorsque je me prête à tout, et que je ne vous dispute rien ? Eh bien, qu'à cela ne tienne, monsieur Marmontel ; dans le fond, je vous aime. Nous n'avons pas le même goût sur aucun point ; mais qu'est-ce que cela fait ? Ne sommes-nous pas tous les deux honnêtes gens ? Vos plaisanteries dans la société ne sont pas de la première finesse ; vous riez un peu gros, mais enfin vous riez, et vous êtes bon compagnon. Faites seulement des tragédies comme Pierre Corneille, et soyez aussi naïf et aussi profond que Montaigne, et je vous promets que je vous passerai comme à eux votre malheureux faible pour cet Espagnol de Lucain.

M. Marmontel a encore une autre marotte, c'est de vouloir faire de César un homme modéré et sans ambition, et qui n'aurait jamais cessé d'être bon citoyen si les injustices du sénat ne l'y avaient comme forcé. Voilà une idée dont les écoliers mêmes se moqueront, car on leur apprend assez d'histoire romaine pour cela. Notre académicien entre, à cet égard, dans beaucoup de détails sur l'injustice du sénat envers le peuple ; et le moindre défaut de cette dissertation, c'est de n'avoir pas assez distingué les époques. Qu'ont de commun les Romains du temps des Décemvirs avec les Romains du temps des Gracques, et ces deux périodes avec l'époque de César ? Un observateur tant soit peu attentif ne voit-il pas que l'esprit public d'un peuple change continuellement, et passe, de révolution en révolution, au milieu des mêmes principes de la constitution ? Qu'on examine l'esprit public anglais, seulement



depuis soixante ans : croira-t-on que les Anglais, sous le règne de Guillaume III, sous celui de la reine Anne, sous celui de George I<sup>er</sup>, sous le ministère de Walpole, sous celui de M. Pitt, se ressemblent? et un raisonneur politique aurait-il beau jeu de confondre toutes ces époques, et d'argumenter de l'esprit public de l'une à l'esprit public de l'autre? Oui, sans doute, rien ne serait plus sûr pour déraisonner magnifiquement. Eh bien, c'est ce qui arrive tous les jours à nos faiseurs de livres. Ils disent les Romains, et j'ai toujours envie de leur demander de quel temps? Ils font bien pis; ils disent les anciens, et confondent sous ce nom vague différents peuples et différents pays qui n'ont absolument rien de commun. Notre faible vue, à mesure que les objets s'éloignent, les confond et les rapproche les uns des autres, et nous en raisonnons en conséquence de cette erreur de notre faible vue, et nous avons encore la puérile présomption de croire la vérité faite pour nous.

Au reste, le peu de personnes qui ont jeté les yeux sur la traduction de M. Marmontel ont relevé plusieurs passages où le traducteur paraît n'avoir pas entendu le latin.

— Un compilateur<sup>1</sup> qui ne s'est pas nommé a fait imprimer un *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques, historiottes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénieuses, etc., etc.* Deux volumes in-8°. Insigne rapsodie qu'on peut cependant parcourir, quoiqu'assurément le rédacteur n'ait pas le pinceau de Plutarque. Cette compilation va être suivie d'une autre sous le titre de *Dictionnaire des portraits et anecdotes des hommes illustres.*

— *Histoire critique de l'éclectisme ou des nouveaux platoniciens*, en deux volumes in-12. C'est un grave docteur de Sorbonne<sup>2</sup>, dont le nom me revient aussi peu que son ouvrage revient au public, qui est l'auteur de cette histoire destinée à relever toutes les erreurs dont l'article *Éclectique* de l'*Encyclopédie* est farci. Le docteur a raison, ces encyclopédistes sont des gens sans foi ni loi. Ils s'abandonnent à leur imagination, et font dire aux anciens philosophes des choses auxquelles ils

1. Selon Barbier, qui ne cite pas l'édition annoncée par Grimm, La Combe de Prével, auteur de cette compilation, aurait été aidé par Malfilâtre.

2. L'abbé Guillaume Maleville.

n'ont jamais pensé. Si l'auteur de cet article, M. Diderot, est obligé de répondre de tout ce qu'il a mis proditoirement dans la bouche des autres, je ne me soucie pas d'être à côté de lui le jour de la grande trompette.

---

MAI.

1<sup>er</sup> mai 1766.

Le conte de la *Reine de Golconde* est le chef-d'œuvre de M. le chevalier de Boufflers. Il le composa, il y a cinq ans, au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était enfermé pour se faire apprenti évêque, et d'où il sortit au bout de quelques mois, n'ayant d'autre preuve de vocation pour l'épiscopat que l'histoire de cette aimable Aline. Aussi l'auteur prit-il son parti en galant homme, et au lieu d'ambitionner le rochet et l'étole, il alla ceindre son épée et faire la guerre aux ennemis du roi en Hesse. Sérieusement parlant, son conte de la *Reine de Golconde* est un peu libre, mais à cela près, le plus joli ouvrage qui ait paru en ce genre depuis longtemps. M. de Voltaire pourrait l'avouer sans honte; et quoiqu'il ne soit pas infiniment moral, je donnerais volontiers pour lui tous les *contes moraux* de M. Marmontel. Ce sujet était charmant à placer sur le théâtre, et on nous annonçait depuis deux ans un opéra fait par M. Sedaine et M. de Monsigny, qui devait faire époque sur l'ennuyeux théâtre de l'Académie royale de musique. Cet opéra vient d'être joué<sup>1</sup> avec un succès qu'il faut attribuer à la dépense que les directeurs de ce spectacle ont faite en habits et en décorations, car d'ailleurs le public n'a point reconnu dans le poème le génie et la touche de M. Sedaine, et les connaisseurs ont trop bien retrouvé dans la musique les maigres talents de M. de Monsigny. Mais comme il y a à Paris mille personnes en état d'apprécier le mérite d'un poème, contre une qui se connaisse en

1. *Aline, reine de Golconde*, fut représentée pour la première fois le 15 avril 1766. (T.)

musique, toutes les critiques se sont portées sur le poète, et les défauts du musicien, bien autrement nombreux et barbares, ont à peine choqué. Il faut cependant convenir qu'on n'a presque point fait de reproche au poète qui ne soit fondé. La platitude et la barbarie du style ne sont point compensées ici par ces traits vrais, naïfs et heureux qui caractérisent les pièces de M. Sedaine. Il a assez bien et assez naturellement disposé le sujet ; mais, à cela près, il n'en a pas tiré le moindre parti.

Monsieur Sedaine, consolez-vous cependant : car pour avoir fait un mauvais opéra, je ne vous estime pas un brin moins qu'auparavant, et vous auriez peut-être perdu dans mon esprit, si vous y aviez réussi. Souvenez-vous que M. de Voltaire, qui a excellé dans tous les genres, n'a jamais pu réussir dans celui-ci. Ses chutes sur ce théâtre lui ont toujours donné un titre de plus à mon admiration ; son esprit juste et vrai n'a jamais su se plier au faux goût de ce genre, qu'une antique superstition lui a fait regarder comme admirable. Ce genre sera toujours fastidieux et insupportable aux gens de goût ; et si Dieu fait jamais la grâce aux Français de leur ouvrir les oreilles, et de leur faire comprendre ce que c'est que la musique, on ne croira jamais qu'une nation si polie et si cultivée d'ailleurs ait pu supporter cent ans de suite ce qu'elle appelle un opéra. Le vrai reproche que M. Sedaine a à se faire, c'est de n'avoir pas tenté de hâter cette révolution.

— M. de Bury a fait, l'année dernière, une *Histoire de Henri IV* en plusieurs volumes. Personne, Dieu merci, n'a lu cette histoire ; et il ne faut pas être maladroit pour écrire, au milieu de la capitale, la vie du roi le plus cher à la nation sans que la nation le sache. Ce M. de Bury est un polisson qui peut se placer hardiment à côté de M. le marquis de Luchet, si justement décrié pour ses talents historiques. Il a plu à M. de Bury d'attaquer, dans sa préface, l'histoire de l'illustre président de Thou, de la façon du monde la plus téméraire ; et M. de Voltaire a cru devoir justifier la mémoire de cet homme célèbre, dans une feuille de trente-huit pages qui vient de paraître<sup>1</sup>. M. de Voltaire a tort. Il démontre qu'un homme qui

1. *Le Président de Thou justifié contre les accusations de M. de Bury, auteur d'une vie de Henri IV* (1766), in-8°.

écrit le français comme M. de Bury, c'est-à-dire comme un décrotteur, n'a pas le droit d'attaquer un homme du mérite de M. de Thou. M. de Voltaire a tort. Eh! que diable cela fait-il que M. de Bury attaque ou n'attaque pas, qu'il loue ou qu'il blâme? Quoi qu'il fasse et qu'il dise, il ne mérite certainement pas l'honneur d'être relevé par M. de Voltaire; mais puisque celui-ci se déterminait à le châtier, il fallait du moins en faire justice sévère, et le traiter avec le mépris et l'indignation convenables, et non comme si M. de Bury était quelque chose. Voilà ce que je prends la liberté de remontrer à M. de Voltaire. Je sais bien qu'il n'est pas fâché de rapporter à cette occasion quelques lettres originales, déjà insérées dans le *Mercur*, et quelques propos connus de Henri IV, qui ne sont pas à la plus grande gloire de la religion catholique, apostolique et romaine; mais il ne fallait pas mêler le sacré avec le profane, les mots du grand Henri avec les bévues et le jargon de ce Bury. M. de Voltaire lui reproche de parler de lui-même, et de nous dire qu'il a déjà donné au public une vie de Philippe de Macédoine<sup>1</sup>. Illustre patriarche, vous avez de l'humeur. Comment l'auriez-vous donc su s'il ne vous l'eût pas dit, et qui voulez-vous donc qui parle de M. de Bury, si ce n'est pas lui-même?

— On a imprimé à Londres, en français et en anglais, une lettre de M. de Voltaire, adressée à Jean-Jacques Pansophe, autrement dit Rousseau<sup>2</sup>. Dans cette lettre, qui est défigurée par un nombre infini de fautes d'impression, M. de Voltaire se défend de l'imputation d'avoir nui à M. Rousseau à Genève, imputation certainement aussi fautive et aussi injuste qu'odieuse. Chemin faisant, M. de Voltaire dit à Jean-Jacques Pansophe beaucoup de vérités dures qu'il aurait tout aussi bien fait de lui épargner. Ce pauvre Jean-Jacques est assez malheureux par son propre fait pour qu'on ait de l'indulgence pour lui, et qu'on ne prenne pas garde à ses écarts; mais M. de

1. *Histoire de Philippe et d'Alexandre le Grand, rois de Macédoine*, par de Bury, 1760, in-4°.

2. *Le docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire* (et de Borde), Londres, 1766, in-12. La lettre du docteur Pansophe est de Borde. Voltaire avait d'abord attribué cette pièce satirique à l'abbé Coyer, qui l'a désavouée par une lettre insérée dans les *OEuvres diverses de J.-J. Rousseau*, édition de Neuchâtel (Paris), tome VII. (T.)

Voltaire n'entend pas cette morale, et il a été trop sensible à cette accusation pour l'oublier si vite.

— Il faut passer en revue une foule de romans qui ont paru depuis peu.

*Lucy Wellers* est un roman anglais en deux volumes, traduit par un certain M. le marquis de La Salle<sup>1</sup>. Cela est au-dessous du médiocre. Nous avons traduit tout ce que les Anglais ont de précieux en ce genre; mais pourquoi traduire le mauvais? Quant à nos traducteurs, quelque précipitation que feu l'abbé Prévost ait mise à faire ses traductions, il s'en faut bien qu'il ait été remplacé. On dit que ce roman est d'une dame de Londres; et puisque Paris a sa M<sup>me</sup> Bontemps, sa M<sup>me</sup> Benoist, sa M<sup>me</sup> Guibert, etc., etc., pourquoi Londres n'aurait-il pas les siennes?

On attribue à l'auteur de *Lucy Wellers* un autre roman intitulé *les Frères, ou Histoire de miss Osmond*. Celui-ci vient aussi d'être traduit par M. de Puisieux, en quatre parties. Je ne sais si cette M. signifie monsieur ou madame de Puisieux<sup>2</sup>; car M<sup>me</sup> de Puisieux était autrefois un auteur célèbre; mais depuis que M. Diderot ne la voit plus, elle paraît avoir quitté la littérature. Quoi qu'il en soit, ce roman de *Miss Osmond* est encore plus pitoyable que le précédent.

Ne lisez pas les plats et tristes *Mémoires du Chevalier de Gonthieu*, publiés par M. de La Croix, en deux volumes. Ce M. de La Croix a bien les meilleures intentions du monde. C'est dommage que les gens à bonnes intentions soient de si pauvres poètes et de si ennuyeux auteurs.

Les *Mémoires d'une Religieuse*, écrits par elle-même, et recueillis par M. de L..., en deux parties, sont d'une platitude bien plus amusante<sup>3</sup>. Du moins on y trouve une amante qui, quand on la chagrine, a un débordement de bile tout prêt qu'elle vomit sur ses persécuteurs. Son amant s'était sauvé sur un toit, et là, s'appuyant sur une cheminée, il entend les gémissements de sa triste maîtresse. Tout aussitôt ses forces l'abandonnent, les pieds lui manquent, et il tombe évanoui par

1. La Haye et Paris, 1766, 2 vol. in-12.

2. 1766, 4 part. in-12. L'*m* qui est sur le titre signifie *monsieur*.

3. Les *Mémoires d'une Religieuse* (1766, 2 part. in-12) sont de l'abbé de Longchamps, mort à Paris, en 1812, dans une grande misère. (B.)

le trou de la cheminée aux pieds de sa tendre amie, plein de sang et de suie. Je ne vous parle ici que des moindres merveilles de ce roman, dont le style répond parfaitement à la dignité et au pathétique du fond.

Après cela, je ne vous conseille pas de lire ni *Mahulem*, histoire orientale<sup>1</sup>, ni *la Reine de Benni*, nouvelle historique<sup>2</sup>, ni *Almanzaïde*, histoire africaine. Tout cela, c'est de l'eau tiède auprès de notre *Religieuse*.

J'en dis autant des *Lettres galantes et historiques d'un chevalier de Malte*. L'auteur de cette rapsodie a un secret sûr pour se défaire des gens dont il n'a plus besoin. Il les envoie à la guerre en détachement. Ils sont blessés et crèvent. Le pauvre chevalier de Malte périt ainsi lui-même sur les galères de la religion, le tout pour désoler une pauvre maîtresse qui de désespoir prend le voile.

*Célianne, ou les Amants séduits par leurs vertus*, est un nouveau roman publié par l'auteur d'*Élisabeth*, autrement dit M<sup>me</sup> Benoist, volume in-12 de plus de deux cents pages. J'approuve fort qu'un auteur mette sur le titre de ses nouvelles productions la notice de ses péchés précédents. Quand je vois un roman fait par l'auteur de l'insipide *Élisabeth*, je suis dispensé de le lire. Ici les amants, séduits par leurs vertus, sont deux personnes mariées que l'attrait de leurs vertus réciproques porte à manquer aux engagements du mariage; ou, sous une plume moins délicate que celle de M<sup>me</sup> Benoist, c'est la tendre et vertueuse Célianne prête à faire son mari cocu en faveur du vertueux Mozime. M<sup>me</sup> Benoist se flatte que son roman sera un puissant préservatif contre l'amour pour toutes les jeunes femmes de Paris; et cet effet serait immanquable, si l'on pouvait leur persuader que l'amour est réellement aussi insipide que M<sup>me</sup> Benoist a le talent de le peindre.

En faisant passer toute cette cargaison de romans aux îles, on n'oubliera pas d'y joindre les *Passions des différents âges, ou Tableau des folies du siècle*, contenant quatre historiettes

1. Par Marescot, 1766, in-12.

2. Par le marquis de Luchet, 1766, in-12.

3. Cette *Almanzaïde* n'était-elle pas une réimpression de la nouvelle du même titre, Paris, Barbin, 1674, in-12, dont M<sup>lle</sup> de La Roche-Guilhem était l'anonyme auteur? (T.)

en un petit volume, savoir : *le Jeune homme, le Vieillard, la Jeune fille, et la Vieille*. Je crois ce détestable chiffon d'une certaine chenille appelée Nougaret<sup>1</sup>.

Les *Mémoires du marquis de Solanges*, en deux volumes<sup>2</sup>, sont ce qu'il y a de plus passable dans cet énorme fatras d'insipidités et de platitudes. Je ne sais qui est l'auteur de *Rose*, à qui nous les devons ; mais parmi les aveugles il est aisé à un borgne de faire le voyant. Je conseille à l'auteur de *Rose* d'épouser l'auteur d'*Élisabeth*, et de nous laisser en repos.

— Nous avons vu l'hiver dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, le début d'une M<sup>lle</sup> de La Chassigne, qui avait choisi le nom de Sainval pour son nom de théâtre<sup>3</sup>. Cette actrice, pompeusement annoncée, n'a répondu à l'attente du public sur aucun point. En conséquence, elle a été renvoyée du théâtre au bout de quelques semaines. Une autre M<sup>lle</sup> Sainval vient de débiter avec un succès bien différent<sup>4</sup>. Son début a attiré beaucoup de monde à la Comédie, et elle a réuni presque tous les suffrages. Elle a joué successivement les rôles d'Ariane, d'Alzire, et celui d'Aménaïde dans la tragédie de *Tanocrède*. On lui a trouvé de l'intelligence, de la chaleur et du pathétique, et elle a reçu dans tous ces rôles de grands applaudissements. Cette actrice vient de Lyon, où elle a joué quelque temps. On ne doute point qu'elle ne soit reçue, et comme nous sommes aussi prompts à nous flatter qu'à nous décourager, nos connaisseurs nous assurent déjà que, par cette acquisition, M<sup>lle</sup> Clairon sera remplacée. Je le voudrais. Je ne refuse pas à M<sup>lle</sup> Sainval du talent et de grandes dispositions ; mais elle a un grand inconvénient, c'est qu'elle est excessivement laide. On assure qu'elle n'a pas vingt-deux ans, et elle a l'air d'en avoir quarante au théâtre. On ne saurait dire que la douleur l'embellisse, car elle devient plus laide à mesure que la passion l'anime et se peint sur son visage. Il est vrai que sa chaleur, et quelquefois la vérité de l'expression, entraînent en dépit de la laideur ; mais je doute que chez une nation véritablement enthousiaste des beaux-arts, et en particulier de l'art dramatique, aucun talent, aucun

1. Nougaret était en effet auteur de cet ouvrage ; 1766, in-12.

2. Par Desboulmiers ; 1766, 2 vol. in-12.

3. Voir la note de la page 492 du tome VI.

4. Voir la note précitée.

avantage pût contre-balancer l'inconvénient de la laideur : la beauté, la grâce des formes et des figures, paraissent la qualité principale et la plus essentielle du comédien, quoiqu'on puisse les posséder sans talent. M<sup>lle</sup> Sainval n'a pu continuer son début, parce qu'elle est grosse de plus de cinq mois. On dit qu'elle a le malheur d'être passionnée pour un mauvais sujet, de mœurs aussi basses que d'extraction, et qui la maltraite indignement sans pouvoir la guérir de son malheureux penchant : autre raison pour espérer peu de M<sup>lle</sup> Sainval, malgré ses dispositions. Le désordre et la bassesse sont ce qu'il y a de plus contraire à la perfection de l'art dramatique. Il n'y a point de profession qui ait autant besoin d'enthousiasme et d'élévation de sentiments que celle du comédien ; mais vu que nous sommes des oisifs qui n'allons au spectacle que par désœuvrement, et très-peu curieux de la perfection de l'art, tout est bon pour nous. La réception de M<sup>lle</sup> Sainval ne sera décidée qu'après ses couches, ce qui fera une espèce de second début ; mais je crains que, malgré ses succès, elle ne parvienne jamais à mériter une place dans l'histoire du Théâtre-Français à côté des Le Couvreur et des Clairon.

— Jean Astruc, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, vient de mourir, âgé de plus de quatre-vingts ans<sup>1</sup>. C'était un praticien médiocre, et même très-mauvais, à ce que je crois ; mais c'était un savant médecin. Son traité *des Maladies vénériennes*<sup>2</sup>, écrit en latin, l'a rendu célèbre parmi les médecins de toute l'Europe, et par les connaissances qu'il renferme, et par la manière dont il est écrit. Il s'en faut bien que son dernier ouvrage *Sur les Maladies des femmes*<sup>3</sup> mérite le même éloge. Il est plein de faussetés ; non que l'auteur ne sût dire la vérité, mais parce qu'il la sacrifiait à l'intérêt le plus frivole. Ainsi, dans ce dernier traité, pour soutenir un système qu'il a cru devoir adopter, il a mieux aimé changer la forme de la matrice dans les femmes, et la représenter autrement qu'elle n'est, que de convenir que son système est faux : procédé très-capable d'induire en erreur de jeunes médecins, mais dont le

1. Astruc, né en 1684, mourut le 5 mai 1766.

2. *De Morbis venereis, libri sex*. La première édition est de Paris, 1736, in-4°. Il y en a une traduction de Jault, qui a été plusieurs fois réimprimée. (T.)

3. 1761-66, 6 vol. in-12.



fait m'a été certifié par un grand et savant médecin. Astruc était un des hommes les plus décriés de Paris. Il passait pour fripon, fourbe, méchant, en un mot pour un très-malhonnette homme. Il était violent et emporté, et d'une avarice sordide. Il faisait le dévot, et s'était attaché aux jésuites dans le temps qu'ils avaient tout crédit et toute puissance. Il est mort sans sacrements, parce qu'il ne voyait plus rien à gagner par l'hypocrisie au delà du trépas. C'est un savant et méchant homme de moins. Il était beau-père de M. de Silhouette, qu'un ministère de quelques mois a rendu l'objet de la haine publique; le gendre a aussi toujours affiché la dévotion, et le public ne croit guère plus à sa probité qu'à celle de feu son détestable beau-père.

15 mai 1766.

Il me reste un mot à dire sur la musique de la *Reine de Golconde*. M. de Monsigny n'est pas musicien de profession, et il n'y a rien qui n'y paraisse. Sa composition est remplie de solécismes; ses partitions sont pleines de fautes de toute espèce. Il ne connaît point les effets ni la magie de l'harmonie; il ne sait pas même arranger les différentes parties de son orchestre et assigner à chacune ce qui lui appartient: ses basses sont presque toujours détestables, parce qu'il ne connaît pas la véritable basse du chant qu'il a trouvé, et qu'il met ordinairement dans la basse ce qui devrait être dans les parties intermédiaires. Aussi, toute oreille un peu exercée est bientôt excédée de cette foule de barbarismes, et, en Italie, M. de Monsigny serait renvoyé du théâtre à l'école, pour étudier les premiers éléments de son art, et expier ses fautes sous la férule; mais en France, le public n'est pas si difficile, et quelques chants agréables mis en partition comme il plaît à Dieu, des romances surtout, genre de musique national, pour lequel le parterre est singulièrement passionné, ont valu à ce compositeur les succès les plus flatteurs et les plus éclatants. On le regardait même comme l'homme le plus propre à opérer une révolution sur le théâtre de l'Opéra, et à faire la transition de ce vieux et misérable goût qui y règne à un nouveau genre, sans trop choquer les partisans de la vieille boutique et sans trop déplaire aux amateurs de la musique.

M. de Monsigny a mal justifié ces espérances : il n'a pas fait faire un pas à l'art. Son opéra de la *Reine de Golconde* est un opéra français dans toute la rigueur du terme, et je défie les plus grands rigoristes de lui reprocher la moindre innovation, la plus petite hérésie. Il en est arrivé une chose bien simple, c'est que M. de Monsigny n'a contenté aucune classe de ses juges. Les amateurs de la musique l'ont abandonné aux vieilles perruques, qui ne lui ont pas rendu justice. Ce compositeur a oublié de faire une observation de la plus grande importance pour un musicien qui veut réussir : c'est qu'on vante la musique de Lulli, non parce qu'on la trouve réellement belle, mais parce qu'elle est vieille. Ainsi, tout homme qui travaille à s'approcher du vieux goût est sûr de déplaire même à ceux qui en sont les plus chauds défenseurs.

Sans être chargé des pleins pouvoirs d'aucun parti, je vais tracer ici quelques articles préliminaires, sans l'observation desquels je promets à M. de Monsigny, et à tout compositeur qui voudra essayer un opéra français, qu'ils n'obtiendront jamais de succès durable. On ira toujours à l'Opéra, parce que l'oisiveté et le désœuvrement y conduiront toujours ; mais les gens de goût ne s'y plairont jamais.

Je dirai donc, en premier lieu, que la France n'aura jamais de spectacle en musique si l'on ne sépare pas distinctement l'air et le récitatif. Celui-ci ne doit point être chanté, il doit être une déclamation notée et parlée : cette déclamation doit tenir le milieu entre la déclamation ordinaire et commune et le chant. Quoique mesuré et soutenu d'une basse, le récitatif ne doit point se débiter en mesure ; il suffit qu'il soit ponctué avec justesse, et que les véritables inflexions du discours y soient bien marquées ; tout le reste doit être abandonné à l'intelligence de l'acteur. Je dis de l'acteur, et non du chanteur : le récitatif ne peut faire de l'effet que lorsque le poète a fait une belle scène, et que l'acteur la joue bien.

L'air doit être réservé aux moments de situation, de chaleur, de passion, d'enthousiasme. Tout air doit être pour ainsi dire une situation, et c'est ainsi que l'illustre Metastasio l'emploie toujours, si vous en exceptez les airs qui renferment un tableau ou une comparaison ; et j'avoue que je retrancherais volontiers ce dernier genre d'airs de la musique théâtrale.

Le récitatif obligé a une nuance de chant plus forte que le récitatif ordinaire ; il tient le milieu entre celui-ci et le chant de l'air.

Mettez les airs les plus beaux et les plus sublimes l'un à la suite de l'autre, et vous n'en aurez pas fait exécuter quatre de suite sans que votre oreille ne soit enivrée, excédée, et que vous n'ayez réussi à détruire tout charme, tout effet, par cette succession immédiate des uns aux autres.

Le récitatif était donc ce qu'il y avait de plus important à trouver pour l'exécution d'un opéra. Sans lui, point d'action, point de dialogue, point de scène, point de repos, point de charme, point d'effet musical.

Aussi il n'y a rien de tout cela dans un opéra français, parce que son récitatif est un chant lourd, traînant et languissant, que l'acteur débite à force de cris et de poumons, et qui dure depuis le commencement jusqu'à la fin. Ce récitatif détestable, qui a été imité d'après le plain-chant de l'église et qui n'est proprement ni chant ni déclamation, est cause qu'il n'y a ni air ni récitatif dans un opéra français, et que l'auditeur le plus intrépide en sort harassé.

La faute la plus grave de M. de Monsigny, c'est d'avoir adopté ce plain-chant avec tous ses défauts, et de n'avoir pas songé à distinguer avec précision l'air et le récitatif. C'était se mettre dans l'impossibilité de mieux faire que ses prédécesseurs, depuis le plat Lulli jusqu'au dur et lourd Rameau.

Secondement, la chanson et le couplet ne sont point du ressort de la musique théâtrale : ils peuvent y être placés historiquement, c'est-à-dire qu'un berger, par exemple, peut dire à sa bergère qu'on lui a appris une telle chanson, et la chanter ; mais il est contre le bon sens de placer sur le théâtre la chanson et les couplets en action, parce que le chant du couplet est toujours un chant appris par cœur, et ne peut jamais avoir l'air d'être créé par l'acteur dans la chaleur de l'action ou dans les accès et dans la fougue de la passion. Rien ne ressemble moins au couplet que l'air ou l'*aria* des Italiens, qui est le véritable chant du théâtre, et qui, comme nous l'avons dit, doit toujours être placé en situation. Il paraît que c'est la danse qui a fourni la première idée de l'air à celui qui l'a créé en Italie, et introduit sur le théâtre. L'application du cadre que

la danse a fourni aux paroles du poète, cette association du modèle primitif et du technique d'un air de danse avec l'expression d'un sentiment, les actions d'une passion, est un effort de génie des plus rares. L'air est donc devenu l'expression d'un seul sentiment, d'une seule idée musicale, d'une seule passion, d'une seule situation, avec toutes les variétés des nuances que chaque sentiment, chaque passion renferme.

L'opéra français ne connaît point l'air. On n'y sait rompre la monotonie de ce plain-chant qu'ils appellent récitatif que par des chansons et des romances, genre de musique faux et absurde au théâtre. Ce qu'on appelle l'ariette, introduite en ces derniers temps dans la musique théâtrale, à l'imitation de l'*aria* des Italiens, est d'un genre non moins faux que les couplets, et d'un goût encore plus pitoyable. Bien loin d'exprimer un sentiment ou une passion, l'ariette ne renferme que des paroles oiseuses que le poète place à propos de rien dans un divertissement, et que le musicien ne sait exprimer qu'en jouant sur les mots de la manière la plus puérile.

M. de Monsigny n'a rien innové à ce misérable protocole. Comme il a surtout réussi par ses romances dans ses autres pièces, il a cru qu'il n'y avait qu'à les multiplier dans celle-ci autant qu'il serait possible, et il n'a pas prévu qu'elles se feraient tort les unes aux autres, et qu'à la troisième tout le monde serait excédé. Quant à ses ariettes, qu'il a placées dans les divertissements suivant l'usage, elles ne sont en rien supérieures aux mesquines et pitoyables ariettes de Rameau et consorts. Ainsi l'air, l'*aria*, reste toujours à créer dans l'opéra français.

Troisièmement, les chœurs ne sont pas plus que les couplets propres à la musique de théâtre. Aussi rien n'est plus froid et plus ennuyeux que tous ces chœurs dont un opéra français est farci, et que ses partisans ont l'imbécillité de regarder comme un avantage. Lorsque le poète introduit dans sa pièce le peuple ou la foule comme acteurs, je sens que cette foule peut pousser un cri de joie, d'admiration, de douleur, de surprise, d'effroi, etc. ; mais de lui faire chanter un long couplet en parties, et par conséquent non-seulement un chant appris par cœur, mais concerté d'avance entre les exécutants, et qui cependant au théâtre doit avoir l'air d'être suggéré par l'action du moment, c'est offenser grièvement le bon sens et porter l'absurdité à

son comble, à moins que ce chœur ne consiste dans l'exécution de quelque hymne ou de quelque autre chant consacré par la religion et l'usage, et que le peuple peut être supposé de savoir par cœur. On a emprunté les chœurs du théâtre ancien ; mais en cela, comme en beaucoup d'autres choses, on a montré peu de jugement. La représentation théâtrale avait tout un autre but chez les peuples anciens que chez nous : c'était un acte de religion et d'instruction publique. Cette dernière partie était particulièrement confiée au chœur. C'était pour ainsi dire un personnage moraliste et intermédiaire entre l'acteur et le spectateur, chargé d'inspirer à celui-ci de bons sentiments moraux résultant du fond du sujet. Quand il quitte le rôle de moraliste, et qu'il se mêle à l'action, la foule se tait, et il n'y a plus qu'un ou deux interlocuteurs qui parlent. Le caractère distinctif des ouvrages anciens est ce jugement sûr et profond qui accompagne toujours les opérations du vrai génie. Nous autres peuples modernes, nous ne sommes que des enfants et des singes qui avons imité à tort et à travers, et souvent contre le bon sens, ce que nous avons trouvé établi chez nos maîtres. Aussi il n'y a rien qui n'y paraisse ; et pour s'en convaincre on n'a qu'à comparer la gravité des chœurs de Sophocle avec la frivolité et la pauvreté des chœurs de Quinault.

M. de Monsigny, au lieu de donner un bon exemple en retranchant les chœurs de son opéra, les a multipliés à l'excès, et a perpétué, autant qu'il a dépendu de lui, un défaut qu'on a la sottise de regarder comme une beauté, tandis que les Italiens l'ont retranché depuis longtemps, et avec beaucoup de jugement, de leur spectacle musical.

En quatrième lieu, aussi longtemps que l'on mêlera la danse avec le chant, les scènes et les ballets, il sera impossible qu'il y ait jamais un véritable intérêt dans un poëme d'opéra ; et le moyen d'attacher et de procurer du plaisir par la représentation théâtrale, lorsqu'elle est dépourvue d'intérêt, ou que cet intérêt se réduit à une scène dans tout le cours de la pièce, au lieu qu'il doit commencer avec elle, et croître par gradation de scène en scène, jusqu'au dénouement ? Les Italiens ont absolument banni et séparé la danse de leur opéra, et ont montré en cela autant de discernement que de goût. En France, au contraire, on regarde la réunion de la danse et du chant

dans le même spectacle comme un chef-d'œuvre de l'art et comme une preuve de la supériorité de l'opéra français sur l'opéra italien. Belle chimère ! Prétention bien fondée ! Premièrement, c'est le comble de la barbarie et du mauvais goût de mêler ensemble deux arts d'imitation, et si vous étudiez les premiers éléments du goût, vous sentirez que celui qui imite par le chant ne doit jamais se trouver dans la même pièce avec celui qui imite par la danse, l'unité de l'imitation n'étant pas moins essentielle que l'unité de l'action. En second lieu, je mets en fait que ce mélange de danse et de chant détruit nécessairement l'intérêt, parce qu'à chaque fois le ballet arrête l'action, et que lorsque la danse est finie, l'âme du spectateur est loin de l'impression qu'une scène touchante aurait pu lui faire. Aussi les ballets ne sont si agréables et si désirés à l'Opéra que parce que le poëme est insipide et froid, et qu'il ennuie ; mais dans une pièce véritablement intéressante, je défie le poëte le plus habile, quelque art qu'il puisse avoir, d'amener un ballet sans arrêter l'action, et par conséquent sans détruire à chaque fois l'effet de toute la représentation. Remarquez que la danse peut être historique dans une pièce, comme la chanson. Donnez-moi un génie sublime, et je vous montrerai Catherine de Médicis faisant ses préparatifs du carnage de la Saint-Barthélemy, au milieu des fêtes et des danses de la noce du roi de Navarre. Le contraste de la tranquillité apparente qui va faire éclore de si affreux forfaits, ce mélange de galanterie et de cruauté, si je sais l'art d'émouvoir, vous fera frissonner jusque dans la moelle des os ; mais je ne crains pas que vous puissiez avoir jamais vu rien de semblable sur le théâtre de l'Opéra, ni qu'aucun de ceux qui s'en mêlent soit en état d'en concevoir seulement l'effet. On ne nous donne sur nos théâtres que des jeux d'enfants, parce qu'on sait bien qu'on ne joue pas devant des hommes, et que, jusque dans les amusements, on redoute une certaine dignité et une certaine énergie.

MM. Sedaine et de Monsigny ne se sont pas doutés du mauvais effet de ce mélange du chant et de la danse. Ils ont voulu en tout se conformer au protocole de la boutique de l'Opéra français, et le public leur a rendu justice en rangeant leur opéra dans la classe de ces ouvrages insipides et barbares

qui seront enterrés sous les ruines de cette vieille mesure, le jour que les Français sauront ce que c'est qu'un spectacle en musique.

M. le chevalier de Chastellux a écrit l'année dernière un *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, qui contient de très-bons principes que nos jeunes poètes surtout auraient dû étudier avec le plus grand soin. Pas un n'en a profité jusqu'à présent, et rien ne prouve mieux l'inutilité des préceptes et des poétiques. Un seul beau tableau apprend plus sur la peinture que vingt traités qui traitent de l'art. L'écrit de M. le chevalier de Chastellux n'a pas même fait de sensation. Il est vrai qu'il est un peu froid, et qu'on a de la peine à se faire à un ton si froid sur un art si plein de chaleur et d'enthousiasme; mais enfin cet écrit contient des vues tout à fait neuves, du moins en France, et dont certainement aucun poète lyrique ne se doute.

J'ai aussi tâché d'exposer mes idées dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Poëme lyrique*. Si vous daignez le parcourir, je le recommande à votre indulgence; je n'ai point eu le loisir de lui donner la perfection dont il aurait été susceptible. Vous y trouverez peut-être quelques vues trop hasardées et qui pourront même paraître extravagantes; mais je vous supplie de ne les pas rejeter légèrement; et si j'en avais le temps, je ne croirais pas impossible de les porter à un haut degré de probabilité. Au reste, je n'ai pas vu cet article imprimé, et ne sais quel air il a dans ce fameux dictionnaire: car jusqu'à présent les sages précautions du gouvernement nous préservent toujours efficacement du venin de l'*Encyclopédie*, tandis que les provinces et les pays étrangers sont abandonnés à l'activité de son poison. On a même mis M. Le Breton, premier imprimeur ordinaire du roi, à la Bastille, pour avoir envoyé vingt ou vingt-cinq exemplaires à Versailles à différents souscripteurs. Ceux-ci ont eu un ordre du roi de rapporter leurs exemplaires à M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État. Dans le fait, le gouvernement n'a pas voulu punir, mais prévenir les criaileries des prêtres, surtout pendant l'assemblée du clergé, à laquelle on a voulu ôter le prétexte de faire des représentations à ce sujet. L'indiscret imprimeur qui a pour son compte l'intérêt de la moitié dans les frais et dans les

profits de cette immense entreprise est sorti de la Bastille au bout de huit jours de prison. Cette *Encyclopédie*, malgré toutes les traverses qu'elle a essuyées, ou plutôt par la célébrité que ces persécutions lui ont attirée, aura produit un profit de quelque cent mille écus à chacun des entrepreneurs. Aussi les libraires n'aiment rien tant que les livres dont les auteurs sont harcelés : la fortune est au bout. Mais si l'*Encyclopédie* a enrichi trois ou quatre libraires, ceux-ci n'ont pas cru devoir enrichir les auteurs de ce fameux dictionnaire. On sait que M. Diderot, sans les bienfaits de l'impératrice de Russie, aurait été obligé de se défaire de sa bibliothèque. M. le chevalier de Jaucourt, qui, après M. Diderot, a le plus contribué à mettre fin à cet ouvrage immense, non-seulement n'en a jamais tiré aucune récompense, mais s'est trouvé dans le cas de vendre une maison qu'il avait dans Paris afin de pouvoir payer le salaire de trois ou quatre secrétaires, employés sans relâche depuis plus de dix ans. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que c'est l'imprimeur Le Breton qui a acheté cette maison avec l'argent que le travail du chevalier de Jaucourt l'a mis à portée de gagner. Aussi ce Le Breton trouve que le chevalier de Jaucourt est un bien honnête homme. Je ne connais guère de race plus franchement malhonnête que celle des libraires de Paris. En Angleterre, l'*Encyclopédie* aurait fait la fortune des auteurs; ici, elle a enrichi des libraires sans sentiment et sans justice, et qui s'estiment de très-honnêtes gens parce qu'ils n'ont pas pris de l'argent dans la poche des auteurs.

— On a imprimé en Hollande avec assez d'élégance la *Lettre de Trasybule à Leucippe*. Cet ouvrage se trouvait depuis nombre d'années dans le portefeuille des curieux en manuscrit. Il est de M. Fréret, en son vivant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>1</sup>. Cette lettre tend à prouver l'imposture et la fausseté des cultes prétendus révélés; Fréret l'avait écrite pour rassurer sa sœur contre les terreurs religieuses. Il y règne une grande franchise et une grande naïveté. Je me souviens de l'avoir lue anciennement dans un manuscrit d'une assez mauvaise écriture, et de l'avoir

1. Cette *Lettre* est en effet, le seul des ouvrages de polémique religieuse attribués à Fréret qui soit réellement de lui; mais elle a été retouchée par Naigeon, lorsqu'il l'a réimprimée dans l'*Encyclopédie méthodique*.



trouvée un peu ennuyeuse. Quant à l'édition qu'on vient d'en faire, la vigilance de la police ne permet pas qu'elle se répande en France; on en a vendu quelques exemplaires excessivement cher : ainsi c'est en Hollande qu'il faut s'en pourvoir. Fréret était un des plus savants hommes de ce pays-ci; malheureusement ce sont toujours ceux-là qui ont une peine infinie à croire. Il a laissé un autre manuscrit intitulé *Examen impartial des apologistes de la religion chrétienne*<sup>1</sup>. Les difficultés qu'il leur oppose sont terribles. Le vent qui souffle depuis quelque temps n'est pas favorable à notre sainte religion. Cet examen vient aussi d'être imprimé en Suisse, je crois. Papier et caractère, tout en est assez vilain; mais surtout le texte est si prodigieusement défiguré par des fautes d'impression qu'on rencontre des choses inintelligibles à chaque page. La plupart des noms propres y sont changés ou estropiés.

— M. l'abbé de La Porte vient de donner les troisième et quatrième volumes du *Voyageur Français*, dont il a publié les deux premiers volumes l'année dernière, et qu'il nous a fait envisager comme une continuation de l'*Histoire générale des voyages*, par l'abbé Prévost. Cet abbé de La Porte est un des plus insignes compilateurs qu'il y ait dans la littérature de France. Une lettre imprimée et adressée à M. Surbled, de Paris, nous prouve que son *Voyageur français* est une des plus informes compilations qu'il y ait. Les libraires qui ont le privilège de l'ouvrage de l'abbé Prévost le font continuer par M. de Querlon et par M. de Surgy, à qui il ne sera pas difficile de faire mieux que ce plat rapsodiste de La Porte. Les premiers volumes de cette continuation paraissent.

— *État de l'inoculation de la petite vérole en Écosse*, par M. Monrœ, professeur de médecine en l'université d'Édimbourg. Traduit de l'anglais. Brochure in-8° de soixante-quinze pages. C'est une réponse de M. Monrœ à une lettre des commissaires de la Faculté de médecine de Paris, qui délibèrent toujours pour savoir si l'inoculation n'est pas une invention du diable, comme l'a véhémentement soupçonné un certain maître Omer.

1. L'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* a paru la même année; voir sur ce livre, composé par Lévesque de Burigny et revu par Naigeon, la longue note de Barbier insérée dans les *Supercheries littéraires* au nom de Fréret.

— M. Désormeaux mérite une des premières places entre les écrivains médiocres et du second ordre. Son style est naturel et n'a aucun défaut choquant. Il a écrit une *Histoire de la maison de Montmorency* qui a eu du succès. Il vient d'entreprendre l'*Histoire de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé, premier prince du sang, surnommé le Grand*; mais il n'en a encore publié que deux volumes, qui finissent avec l'année 1650: ainsi il en faudra au moins encore deux autres pour achever la vie de ce héros brillant et illustre. Jusqu'à présent le succès de ce nouvel essai de M. Désormeaux paraît moins assuré que celui de l'*Histoire de la maison de Montmorency*; il faut voir, lorsque le reste en aura été publié, quel sera le jugement définitif du public. Il est vrai que la plus belle plume de France n'eût pas été trop bonne pour écrire avec un certain succès l'histoire d'un héros du caractère du grand Condé. Les plans des sièges et batailles, dont M. Désormeaux a fait orner son ouvrage, paraissent faits avec soin.

— *De l'Autorité du clergé et du Pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*, par M<sup>\*\*\*</sup>, avocat au Parlement<sup>1</sup>. Deux volumes in-12. Un avocat au Parlement qui entreprend de juger le procès qui subsiste depuis tant de siècles entre le clergé et le magistrat politique ne peut décider qu'en faveur du magistrat: c'est ce qu'a fait le nôtre. Aussi le clergé a-t-il sollicité et obtenu à la cour un arrêt du conseil d'État du roi, qui supprime l'ouvrage de l'avocat. On dit cet ouvrage bien fait; mais la doctrine des deux puissances dans l'État est si absurde, si contradictoire, si remplie de subtilités et de sophismes, que je défie le meilleur esprit de s'en dépêtrer, sans rejeter entièrement l'usurpation des prêtres et cette puissance prétendue spirituelle qu'ils s'arrogent. Je défie aussi tout gouvernement qui tolère et reconnaît chez lui une puissance ou juridiction spirituelle de n'être pas continuellement harcelé par des disputes, et d'oser se promettre un instant de repos. Pour être tranquille alors, il faut ou secouer le joug des prêtres et les subjuguier, ou se soumettre en silence à leur despotisme.

— M. de Roussel, ancien officier dans les troupes du roi,

1. François Richer.

continue la publication de ses *Essais historiques sur les régiments d'infanterie, de cavalerie et de dragons au service de la France*<sup>1</sup>. L'auteur remonte à l'époque de création de chaque régiment; ensuite il donne l'histoire militaire des colonels, lieutenants-colonels et majors de chaque corps, puis une liste historique du plus grand nombre de capitaines, et enfin un journal des campagnes du régiment, objet de ses recherches, avec le détail des sièges et batailles où il s'est trouvé. Cette compilation peut être intéressante pour beaucoup de monde.

— Je pense différemment des *Commentaires sur la retraite des dix mille de Xénophon, ou Nouveau Traité de la guerre à l'usage des jeunes officiers*, par M. Le Cointre, capitaine de cavalerie au régiment de Conti, de l'Académie royale de Nîmes. Deux volumes in-12. J'ai très-mauvaise opinion des jeunes officiers qui auraient appris leur métier dans les livres, et je crois la qualité de capitaine et celle d'académicien de Nîmes si peu compatibles que je donne dès à présent sans autre examen ma voix pour réformer M. le capitaine et en faire le secrétaire perpétuel ou non perpétuel de son illustre Académie.

— *Dictionnaire portatif des eaux et forêts*, par M. Massé, avocat au Parlement. Gros volume in-8° en deux parties, faisant ensemble près de huit cents pages. Tout devient dictionnaire et portatif, et ce ne sera pas faute de rédacteurs si nous ne portons pas toute la science possible en poche.

— On peut ajouter la *Lettre curieuse de M. Covelle*, qui vient de paraître au recueil des lettres édifiantes qui ont paru sur les miracles; mais cette *Lettre curieuse* ne sera pas la meilleure du recueil. Quoique les auteurs de cette lettre soient toujours les mêmes, elle regarde en particulier M. Vernet, professeur en théologie à Genève, qui peut être un grand saint, mais qui ne passe pas pour un grand homme de bien : sa probité a été véhémentement soupçonnée en plus d'une occasion. Il paraît que M. Vernet a écrit en dernier lieu quelque chiffon qui a excité la bile de M. Covelle. Mais il faudrait être juste avant tout, et n'avoir pas deux poids et deux mesures, pas même avec les Vernets et les Montmollins. Si M. Rousseau, en sa qualité de malheureux, est un homme sacré, il faut qu'il le

1. Le premier des neuf volumes de cet ouvrage avait paru en 1765.

soit pour tout le monde. En ce cas il ne faut pas faire imprimer à Londres une lettre de correction à Jean-Jacques Pansophe, et il ne faut pas que MM. Covelle et compagnie, après avoir turlupiné ledit Jean-Jacques dans plusieurs de leurs lettres, professent tout à coup des principes si sévères sur le respect qu'on doit aux malheureux, ou quand on se permet d'écrire contre le malheureux Jean-Jacques, il faut trouver bon que des professeurs de la science absurde défendent leur doctrine contre les attaques de son *Vicaire savoyard*.

---

 JUN
1<sup>er</sup> juin 1766.

Je viens de parcourir rapidement *le Philosophe ignorant*, brochure in-8° de cent quatre-vingts pages, qui sort de la fabrique de Ferney, et qu'on ne trouve point à Paris. Grâce à Dieu, aux actes de l'assemblée du clergé et aux arrêts de la cour de Parlement, l'ignorance n'est point tolérée en France, et tout philosophe est obligé d'être positif, affirmatif, défenseur d'un recueil d'absurdités métaphysiques et morales, réputées nécessaires à la tranquillité publique, sous peine d'être déclaré homme de mauvaise vie, empoisonneur abominable et sacrilège : c'est ainsi que l'équité de certains fripons, corroborée de la sagesse et de toute la masse des sots, l'a décidé. Ce qu'il y a de vraiment déplorable, c'est que les gouvernements modernes ont presque tous adopté ce funeste système ; ils ont cru qu'il leur était nécessaire, ou du moins utile, de faire alliance avec les fripons. Ceux-ci se sont chargés de tromper et d'abrutir les hommes, afin de les mieux asservir ; et pour récompense de ce service important, ils se sont emparés d'une grande partie des richesses de l'État, et ont commencé par essayer la vertu de leur secret sur la personne même du souverain, afin de le mettre hors d'état de décider par lui-même de l'efficacité de la drogue. Opération aussi prudente qu'indispensable, sans laquelle la droite raison, éclairée par l'expérience de tous les siècles, aurait démontré

aux gouvernements qu'il ne faut point d'artifice pour se faire obéir, que l'état naturel de l'homme est de se laisser gouverner, parce que son état naturel est de vivre en société, et que toute société suppose un gouvernement; que plus les hommes sont éclairés, plus il est aisé de leur commander, parce que les lumières adoucissent les mœurs, et que, par leur secours et leur longue influence, un troupeau de bêtes féroces s'apprivoise et contracte à la fin les mœurs des moutons; que jamais peuple n'a cherché à secouer un joug tant soit peu supportable; qu'il n'a cessé d'obéir que lorsqu'il s'est vu poussé à bout par de longues et absurdes violences, ou que, séduit par ces mêmes mensonges sur lesquels on voudrait cimenter les appuis du trône, il a cédé à ceux qui ont osé échauffer son imagination et, à la faveur de certaines idées creuses et métaphysiques, le conduire au fanatisme et à la révolte; que fonder le droit de régner sur je ne sais quelle émanation divine dont on n'a jamais vu ni patentes ni diplôme, c'est le faire dépendre de mille explications, de mille modifications, de mille restrictions dont l'ambition et la fourberie sont sûres de faire leur profit dans les temps orageux et difficiles; qu'enfin le genre humain aurait été incomparablement plus heureux, plus soumis, mieux et plus sûrement gouverné, si son bonheur eût voulu que jamais idée métaphysique ne fût choisie pour base des devoirs de l'homme et du citoyen.

Toute tête saine et dont la raison n'est point altérée par la longue habitude des sophismes et du verbiage sans idées conviendra qu'il n'y a point de vérité morale mieux établie que les propositions que je viens d'énoncer. Il est même à croire que la vérité de ces propositions frappera à la longue tous les hommes, que les fripons perdront peu à peu leur crédit, et que les princes et les peuples en seront plus heureux; mais malheureusement nous ne sommes encore qu'au crépuscule d'un si beau jour, et le philosophe, d'autant plus agité qu'il connaît mieux le mal et ses ravages, est réduit à s'écrier douloureusement: Ah! que l'aurore tarde à paraître!

Il semble que ce soit pour hâter ce moment désiré que le Philosophe ignorant ait voulu se rendre compte de toutes ses ignorances, et en publier la liste, afin d'inviter tout philosophe à faire sa confession avec la même bonne foi, et tout être pen-

sant à ne point admettre des idées incompréhensibles et vides de sens. L'auteur a partagé sa profession de foi en cinquante-neuf doutes qui composent tout son ouvrage. En partant de la question : Qui es-tu? il passe en revue toutes les réponses que les philosophes anciens et modernes y ont faites; il parcourt tous les systèmes. Il explique en peu de mots la philosophie de Zoroastre, de Confucius, celle des philosophes grecs; il s'arrête davantage à celle de Spinoza, de Hobbes, de Leibnitz, de Locke : il partage toutes ces différentes doctrines en choses qu'il comprend et choses qu'il ne comprend point. Il finit sa revue par un chapitre contre les persécuteurs, à propos des paroles de M. le Dauphin rapportées dans l'éloge de M. Thomas : « Ne persécutons point; » paroles que je trouverais bien plus belles si les princes croyaient persécuter en immolant le sage à la calomnie du fourbe. Enfin un supplément ajouté au *Philosophe ignorant* contient un dialogue entre feu le soi-disant musicien Destouches et un Siamois. Dans ce dialogue, le Siamois, en rendant compte au musicien des mœurs et usages de son pays, fait un tableau fidèle de nos malheurs, de nos contradictions et de nos sottises. Cette tournure n'est point neuve, et M. de Voltaire lui-même s'en est servi plus d'une fois.

Le plan du *Philosophe ignorant* était excellent; mais l'exécution n'y répond que faiblement. Un précis de la philosophie ancienne et moderne, partagé en idées claires et incontestables et en rêves obscurs et incompréhensibles, serait le livre élémentaire le plus utile et le plus nécessaire à mettre entre les mains de la jeunesse; mais ce précis demanderait une tête profonde, et à peine le *Philosophe ignorant* a-t-il faiblement effleuré la superficie des choses; sans compter qu'il tombe dans le même défaut qu'il reproche avec raison à Descartes. Celui-ci, en partant de son doute, si opposé en apparence au ton affirmatif, devint le philosophe le plus positif, le plus engoué de chimères et de systèmes imaginaires; le *Philosophe ignorant* tombe par timidité dans le même piège où la hardiesse et l'imagination ont conduit Descartes. Il dit à tout moment, par faiblesse : Je comprends, lorsque sa conscience lui dit certainement et nettement : Je ne comprends pas.

Ainsi, après avoir expliqué superficiellement le système de Spinoza, il entreprend de le combattre avec des armes bien

puériles. « Si les ouvrages des hommes, dit-il, supposent une intelligence, j'en dois reconnaître une bien supérieurement agissante en regardant l'univers. J'admets cette intelligence suprême, sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : Tout ouvrage démontre un ouvrier. » Qui croirait que ce fût là la manière de procéder d'un philosophe qui n'a que deux paroles : Je comprends, ou bien : Je ne comprends pas ? « J'admets sans craindre qu'on puisse me faire changer d'opinion » n'est certainement pas du dictionnaire de cette philosophie. Cela est bon pour professer un article de foi : M. Pluche est un raisonneur de cette force. Tout ouvrage démontre un ouvrier ; mais qui vous a dit que l'univers est un ouvrage ? Vous convenez ailleurs que le passage du néant à la réalité est une chose incompréhensible, que tout est nécessaire, et qu'il n'y a point de raison pour que l'existence ait commencé ; et puis, vous venez me parler d'ouvrage et d'ouvrier : vous voulez sans doute jouer avec les mots. Une production naturelle n'est point un ouvrage : c'est une émanation nécessaire. Vous n'êtes pas l'ouvrage de votre père, parce qu'en vous faisant il ne savait pas ce qu'il faisait. Vous dites que, puisque tout est moyen et fin dans votre corps, il faut qu'il soit arrangé par une intelligence. Moi, j'en conclus simplement que le mouvement et l'énergie de la matière sont des qualités certaines, existantes, agissantes, quoiqu'elles soient réellement incompréhensibles. En m'arrêtant de bonne foi à ce que je ne peux ni nier, ni comprendre, j'évite une foule d'inconvénients, d'absurdités et de contradictions dont vous ne vous tirerez jamais lorsque vous aurez une fois introduit l'intelligence suprême dans votre philosophie. Mais pourquoi avancer de ces pauvretés, lorsqu'on se permet d'en combattre tant d'autres qui ne sont pas plus déraisonnables, ou qui sont même une suite nécessaire des premières ? Pourquoi dire qu'il fallait que Spinoza fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une Providence lorsqu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre ? C'est qu'on a eu la sottise de lier le système métaphysique, où tout est ténèbres, avec les idées morales, où tout est clair et précis, et de croire que s'il n'y avait plus de déraisonnements à perte de vue sur l'Être suprême, il n'y aurait plus de morale

ni d'obligation parmi les hommes d'être juste et vertueux. Rassurez-vous, mon cher Philosophe ignorant qui faites l'enfant. Comptez qu'il n'est pas libre aux hommes d'aimer ou de haïr la vertu, d'estimer ou de mépriser le vice, et puisque l'édifice de la morale n'est véritablement assis que sur cette base éternelle, malgré tous les étais chimériques que les hommes ont placés tout autour, comptez que cet édifice subsistera, quelles que soient les opinions métaphysiques des différents peuples, et en dépit de tous les sublimes bavards qui prouvent si éloquemment que tout va de mal en pis.

Le Philosophe ignorant n'est guère plus philosophe en combattant les principes de Hobbes. Voici l'apostrophe qu'il fait à celui-ci : « Tu dis que dans la loi de nature, tous ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de son semblable. Ne confonds-tu pas la puissance avec le droit? Penses-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit, et qu'un fils robuste n'ait rien à se reprocher pour avoir assassiné son père languissant et décrépité? » Voilà encore un jeu de mots assez puéril; mais les hommes sont accoutumés à s'en payer. Je n'entends parler dans les écoles que de principes et de droit; j'ouvre l'histoire, et n'y trouve que pouvoir et fait. Ainsi les hommes se partagent en deux classes : celle des raisonneurs, qui sont toujours justes et modérés, et celle des acteurs, qui se permettent toujours tout ce qu'ils peuvent. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on passe alternativement d'une classe à l'autre, suivant l'intérêt qu'on a d'agir, ou d'en imposer par des raisonnements. Ne vaudrait-il pas mieux partir du principe simple, qu'à la vérité tout est force dans la morale comme en physique, que le plus fort a toujours droit sur le plus faible; mais que, tout calcul fait, le plus fort est celui qui est le plus juste, le plus modéré, le plus vertueux? Je défie tous les sophistes de me prouver le contraire. Je sais que ma manière de raisonner ne prévient pas plus les injustices que le bavardage de l'école; mais du moins je vais au fait; et si je pouvais persuader au puissant, comme je le crois possible, que son plus grand intérêt est d'être juste et modéré, puisqu'enfin il s'agit d'être puissant plus d'un jour, et de jouir de son pouvoir sans inquiétude, je croirais avoir fait faire un pas à la morale. Le Philosophe ignorant ne calcule, dans l'exemple qu'il rapporte, que le bras vigoureux du fils et l'état



décrépit du père. Il oublie que ce sont des êtres moraux, et qu'il faut par conséquent calculer la force de tous les sentiments moraux qui non-seulement contre-balancent la peine qu'un père languissant donne à un fils vigoureux, et l'intérêt qu'il aurait à s'en défaire, mais qui lui font de sa peine la plus douce des jouissances. Ainsi il propose dans le fait une action aussi absurde qu'elle serait abominable, et le fils serait dans le cas de regarder celui qui pourrait la conseiller autant comme un homme jaloux de son bonheur que comme un monstre étranger à tout sentiment moral. Otez ce sentiment moral, qui est aussi naturel au fils que la vigueur de son bras, et vous verrez qu'il tuera son père décrépit sans remords et sans crime, comme le tigre qui déchire le voyageur. Tout est si bien force et droit du plus fort que les hommes ne se sont réunis en société que pour tenir en respect leurs forces réciproques; et dans cet accord chaque individu n'a sacrifié son droit à la vie de son semblable que pour mettre en sûreté la sienne. O médecin, qui que tu sois, soit que tu te mêles de guérir les maux du corps ou ceux de l'âme, souviens-toi que tout est force, poulie, ressort, levier dans la nature; que ta science consiste dans le secret de donner du jeu à la machine, soit physique, soit morale, et que si tu n'es pas profond mécanicien, tes procédés seront toujours aussi inutiles que faux.

— M. Huber, connu par différentes traductions allemandes, et particulièrement par celle des ouvrages de M. Gessner de Zurich, vient de nous donner un *Choix de poésies allemandes* en quatre gros volumes in-8° assez joliment imprimés. Ce choix contient tous les genres de poésie, et les ouvrages de tous les différents poètes d'Allemagne, la plupart vivants. On trouve dans le premier volume les idylles et poésies pastorales, les fables et contes, et ce que le traducteur a appelé contes poétiques; le second volume contient les odes et la poésie lyrique; le troisième, la poésie épique sérieuse et comique; le quatrième, les épîtres, élégies, satires, et la poésie didactique. M. Huber a mis à l'article de chaque poète une notice de sa vie et de ses écrits, aussi instructive qu'agréable. On ne peut lui reprocher que d'avoir un peu trop grossi son recueil, en y accordant place à des pièces assez médiocres. S'il avait été un peu plus sévère, et qu'au lieu de quatre volumes il se fût con-

tenté de nous en donner trois, son choix eût été sans reproche et son succès plus grand. Sa traduction aurait eu besoin aussi d'être châtiée à plus d'un endroit. En général, cette édition s'est faite un peu vite ; mais, malgré ses imperfections, elle a réussi. Au reste, M. Huber, Bavaois d'origine, après avoir passé environ douze ans à Paris, après s'y être marié, va partir avec sa femme et sa famille pour s'établir à Leipsick en qualité de professeur de littérature française ; et comme la religion catholique qu'il professe ne lui permet pas d'avoir ce titre dans les formes, et le réduit à ne donner que des leçons particulières, la cour de Dresde lui a assigné une pension annuelle de douze cents livres. Nous perdons à cet arrangement le seul traducteur de langue allemande dont les traductions aient eu du succès à Paris.

— M. Robinet, auteur du livre *De la Nature*, vient de donner le troisième et le quatrième volume de cet ouvrage, qui, par ce moyen, se trouve achevé. On dit que M. Robinet, qui réside à Amsterdam, est un jésuite défroqué, et qui s'est converti à la religion protestante. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Robinet n'est pas un homme sans mérite, qu'il a du style et l'esprit philosophique à qui l'on ne peut reprocher que d'être un peu trop systématique. Son système principal et favori est que tout est animé dans la nature, et que le monde n'est qu'un animal immense, dans lequel existent des millions d'animaux de différentes espèces. Ainsi, non-seulement tout ce qui végète est rangé par M. Robinet dans la classe des animaux, mais les corps physiques, comme l'eau, l'air, etc., ne sont que des amas de petits animaux d'une certaine nature qui se meuvent et vivent dans l'espace. On peut dire beaucoup de choses spécieuses pour accréditer ces idées ; mais vous croyez bien aussi qu'un philosophe qui ne voit partout que des animaux organisés, quand on lui accorde la matière qu'on ne saurait lui refuser, se passe très-bien d'un Être suprême ; ou s'il prononce le mot de Dieu, ce mot ne peut guère signifier dans sa bouche que ce qu'il signifiait dans l'école d'Épicure.

— C'est une chose vraiment effrayante que de voir à quel point les faiseurs d'Esprits, d'Abrégés, de Pensées, de Dictionnaires, de compilations de toute espèce, se sont multipliés depuis quelques années. Ce sont des chenilles qui rongent

l'arbre de la littérature, et qui le mangeront enfin jusqu'à la racine. On a donné, l'année dernière, *l'Esprit de M. Nicole*<sup>1</sup>, moraliste dévot et célèbre parmi les aigles du Port-Royal du siècle précédent. Il y a des réputations bien étranges ! Je soutiens que si les *Essais de morale* de M. Nicole paraissaient aujourd'hui, ils n'auraient aucun succès. Leur platitude, leur trivialité, leur tristesse, les feraient mépriser de tout homme instruit et sensé. Mais on l'était si peu, dans ce beau siècle de Louis XIV, que les plus pauvres d'esprit, portés par un parti, avaient le plus beau jeu du monde avec un public ignorant et ne connaissant d'autre philosophie que celle de son catéchisme. Lisez, je vous supplie, dans les *Essais* de Nicole, le chapitre des personnes sèches et de la manière dont il faut les supporter, et vous verrez un persiflage d'une platitude et d'un ridicule incroyables, et dans lequel un jeune libertin trouverait cent sottises et cent équivoques.

— On a publié depuis peu les *Pensées de Pope*, avec un abrégé de sa vie, extrait de l'édition anglaise de ses OEuvres<sup>2</sup>. Volume in-12 de plus de trois cents pages.

— On vient de donner aussi *l'Esprit de mademoiselle de Scudéry*, en un volume in-12 de cinq cents pages<sup>3</sup>. Vous croyez bien que le chapitre de l'amour doit occuper une place considérable dans *l'Esprit de mademoiselle de Scudéry*; aussi tient-il la moitié du livre. Si les *Essais* de M. Nicole déposent de la pauvreté de la morale du siècle précédent, les ouvrages de M<sup>lle</sup> de Scudéry, et la vogue qu'ils ont eue, peuvent en constater le mauvais goût. On connaît le faux bel-esprit, le précieux et l'affectation de l'hôtel de Rambouillet, et le respect imbécile que le public avait pour lui; M<sup>lle</sup> de Scudéry y jouait un grand rôle. On y décidait avec un air important et grave des questions bien insipides et de grandes pauvretés. Vous trouverez plusieurs de ces questions dans le recueil dont nous parlons. Par exemple : Lequel marque le plus d'amour, ou de s'en taire, ou d'en parler, ou des soupirs ou des larmes? Lequel donne plus de satisfaction à un amant, de louer sa maîtresse ou d'en être loué? Auquel paraît le plus le pouvoir

1. Par l'abbé Cerveau, 1765, in-12.

2. Par Lacombe de Prezel, 1766, in-12.

3. Par de La Croix, 1766, in-12.

de l'amour, ou à faire qu'une bergère aime un roi, ou qu'un roi aime une bergère? et d'autres niaiseries semblables qu'on agitait avec un grand sérieux, et sur lesquelles on dissertait à perte de vue. Molière, ce grand homme si supérieur à son siècle, osa le premier se moquer de ces afféteries pédantesques dans ses *Précieuses ridicules*. Racine et Despréaux, nourris de la lecture des anciens, vinrent ensuite réformer le goût du public, que le berger Fontenelle et le spirituel La Motte auraient de nouveau gâté si le plus bel esprit et à la fois le plus solide, M. de Voltaire, n'avait arrêté les progrès de la corruption. Sur quelque objet qu'on porte ses regards, cet homme immortel est sans doute celui à qui la France et peut-être l'Europe ont les plus grandes obligations. M<sup>lle</sup> de Scudéry eut le malheur de survivre à sa réputation, car elle mourut en 1701, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, lorsque tout Paris n'était rempli que des noms de Molière, de Racine, de Despréaux, et qu'il n'y avait plus guère que les vieilles caillettes et leurs amants surannés qui lisaient *Clélie* et *le Grand Cyrus*, en déplorant le mauvais goût du siècle.

— L'impunité des compilateurs est si grande qu'on a imprimé sous ce titre : *le Goût de bien des gens, ou Recueil de contes moraux*, un volume in-12 de trois cents pages, dans lequel on n'a fait que voler au *Mercure de France* les différentes pièces fugitives, en vers et en prose, qu'il a publiées en ces derniers temps.

15 juin 1766.

On donna, vers la fin du mois d'avril dernier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un opéra-comique en un acte, intitulé *les Pêcheurs*. La musique en fut fort applaudie; mais la pièce ne réussit pas de même, et le dénouement fut sifflé. Les auteurs jugèrent à propos de retirer leur pièce après la première représentation, pour y faire des changements. Elle vient de reparaître avec un médiocre succès, qui se bornera à quelques représentations. Le poëme des *Pêcheurs* est d'un certain marquis de La Salle. Il ne faut certainement pas être un Molière pour faire de ces pauvretés-là. On a demandé pourquoi l'auteur a donné la préférence au métier de pêcheur sur

celui de laboureur, ou de vigneron, ou de jardinier; et on a eu raison, car les gens de la pièce ne sont pêcheurs que parce que l'auteur le veut ainsi, et cela ne fait ni froid ni chaud, ni à l'intrigue, ni au dénouement, ni même aux détails, ce qui est inexcusable. Cependant, malgré tout ce qu'on peut dire, cette pièce n'était pas assez mauvaise pour qu'on ne pût lui faire grâce en faveur de la musique charmante de M. Gossec. Il y a là une foule d'airs qui peuvent soutenir le parallèle de tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre en France; et une nation passionnée pour la musique ne marchanderait pas tant sur une pièce qui n'a dans le fond rien de choquant. Il faut même dire que si M. de La Salle est sans invention, sans verve, sans force comique, il sent, en revanche, assez bien le rythme des vers qu'il faut pour les airs, et dont, excepté M. Anseaume, aucun de ceux qui se sont exercés dans ce genre ne se doute. La petite brochure de M. le chevalier de Chastellux, sur l'union de la musique et de la poésie<sup>1</sup>, n'a pas fait une seule conversion. Mais c'est encore plus aux acteurs qu'au public qu'il faut attribuer le mauvais succès des *Pêcheurs*. Je ne sais pourquoi M. Caillot et M. Clairval n'ont pas daigné jouer dans cette pièce. Un musicien qui débute d'une manière aussi brillante que Gossec méritait assurément d'être encouragé; et il faut ou que messieurs de la Comédie-Italienne n'aient pas senti le mérite de cette musique, auquel cas ils seraient des juges bien ineptes, ou qu'ils ne se soucient pas de faire réussir un jeune musicien qui pourrait leur procurer d'autres succès, auquel cas ils n'entendent guère leurs intérêts. Le parterre, qui ne s'entend nulle part moins en musique qu'en France, juge du cas qu'il doit faire d'une pièce d'après celui que les comédiens en font eux-mêmes. Quand il voit arriver les mauvais acteurs, et qu'il sait que les bons n'ont pas jugé à propos de se charger des rôles de la pièce, il la tient pour détestable, et au premier mot équivoque, plat ou froid, elle est sifflée. Il y a là un certain Trial qui double Clairval dans les rôles d'amoureux, et qui, à lui tout seul, serait capable de faire tomber la meilleure pièce. M. Gossec, originaire d'Anvers, est en France depuis dix ou douze ans.

1. *Essais sur l'union de la poésie et de la musique*, 1763, in-12.

C'est un jeune musicien qui ne manquera pas de talent<sup>1</sup>. Son petit opéra des *Pêcheurs* est plein de variété et de jolies idées; il va être gravé. Il a aussi publié beaucoup de musique instrumentale. On l'accuse de piller, et cela peut bien être; mais du moins sait-il le secret de Philidor, c'est-à-dire piller avec goût et avec esprit.

— Le 12 du mois dernier, M. Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, a prononcé l'oraison funèbre de feu M. le Dauphin devant l'assemblée générale du clergé de France, dans l'église des Grands-Augustins. J'ai ouï dire que jamais sermon n'a eu une vertu plus soporifique que celui-ci, et que nosseigneurs les prélats de l'Église gallicane, qui faisaient les honneurs de cette cérémonie, étaient tout honteux du froid mortel qui avait saisi tous les auditeurs. Il faut que M. l'évêque d'Auxerre ait le débit plus somnifère qu'un autre, car, depuis que son *Oraison funèbre* est imprimée<sup>2</sup>, on s'aperçoit qu'elle est bien aussi mauvaise que celles qui nous sont venues d'ailleurs sur ce triste sujet, mais qu'elle ne mérite aucune distinction particulière.

— Depuis qu'on sait que M. de Belloy a dans son portefeuille une tragédie de *Gabrielle de Vergy* et de Raoul de Coucy, tous nos petits poètes ont voulu faire revivre ces noms dans leurs productions. On vient de réimprimer aussi à cette occasion *l'Histoire véritable, galante et tragique de la comtesse de Vergy et de Raoul de Coucy, époux et amants fidèles*, en deux parties. Vous y trouverez des aventures bien tragiques rapportées d'un style bien faible. Mais il ne paraît pas que ce soit le roman qui ait fourni à M. de Belloy le sujet de sa tragédie. *Gabrielle de Vergy* est cette épouse, aussi vertueuse qu'infortunée, à qui un époux barbare et jaloux fait servir le cœur de son amant dans un repas. Ce monstre, après l'avoir vu manger de cet horrible mets, met le comble à sa rage en lui déclarant cet affreux mystère. Voilà assurément un sujet tragique. M. le duc de La Vallière en a fait une romance qui est assez connue. Je désire que M. de Belloy ait eu assez de talent pour traiter ce sujet. Depuis la retraite de M<sup>lle</sup> Clairon, il n'a pas voulu risquer sa tragédie au théâtre, et il attend sans

1. Gossec, qui a répondu à l'attente de Grimm, est mort en 1828, âgé d'environ quatre-vingt-quinze ans. (T.)

2. 1766, in-4°.

doute que cette célèbre actrice soit remplacée par quelque sujet au moins passable.

— M. Monet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, a friponné le public avec son *Anthologie française*. Il avait annoncé ce recueil comme une élite des meilleures chansons, choisies par MM. Saurin, Marmontel, Collé, Crébillon fils, etc.; et il se trouva ensuite que le seul rédacteur du recueil était l'abbé de La Porte, un des plus insignes polissons de la littérature, lequel y mit encore des notes d'une platitude inconcevable. On prétend que M. Monet a été la dupe de sa mauvaise foi, et que le plus grand nombre de ses souscripteurs n'a pas jugé à propos de retirer ses exemplaires. Le dernier volume de ces chansons renfermait les chansons libres et joyeuses : maître Monet vient de leur donner une suite, qui se vend séparément; cela est plein de sottises et d'ordures, dont la plupart appartiennent à M. Collé, l'Anacréon des mauvais lieux; et maître Monet n'a cependant pas osé imprimer les plus friandes.

— L'impitoyable Lacombe, libraire compilateur, vient de publier un *Dictionnaire portatif des arts et métiers*, contenant en abrégé l'histoire, la description et la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers; deux volumes in-8°, faisant ensemble plus de treize cents pages<sup>1</sup>. L'auteur anonyme de cette compilation est une guêpe qui vit du miel qu'il a volé dans les articles d'arts et de métiers insérés dans l'*Encyclopédie* et dans les cahiers que l'Académie des sciences publie depuis quelque temps sur le même objet. M. Lacombe prétend qu'il faut ajouter à ce *Dictionnaire portatif* le *Dictionnaire de chimie*<sup>2</sup>, qu'on trouve également dans sa boutique.

— M. l'abbé Poncelet vient de publier deux parties sur *la Nature*. La première traite de la nature dans la formation du tonnerre, et doit servir à la guérison de ceux qui en ont peur. La seconde montre la nature dans la reproduction des êtres vivants, des animaux, des végétaux, mais plus particulièrement du froment, et elle doit servir d'introduction aux vrais principes

1. Le *Dictionnaire portatif des arts et métiers* a été rédigé par l'abbé Jaubert; c'est une des meilleures compilations de ce genre; l'auteur la porta à cinq volumes en 1773. (B.)

2. Par Macquer, 1766, 2 vol. in-8°.

de l'agriculture. Tout ce qu'on peut dire de plus certain, c'est que M. l'abbé Poncelet de Paris<sup>1</sup> et M. Robinet d'Amsterdam<sup>2</sup> écrivent sur la nature d'une manière très-différente<sup>3</sup>.

— Le musicien Rameau a laissé, outre ses propres enfants, un neveu qui a toujours passé pour une espèce de fou. Il est une sorte d'imagination bête et dépourvue d'esprit, mais qui, combinée avec la chaleur, produit quelquefois des idées neuves et singulières. Le mal est que le possesseur de cette espèce d'imagination rencontre plus souvent mal que bien, et qu'il ne sait pas quand il a bien rencontré. Rameau le neveu est un homme de génie de cette classe, c'est-à-dire un fou quelquefois amusant, mais la plupart du temps fatigant et insupportable. Ce qu'il y a de pis, c'est que Rameau le fou meurt de faim, comme il conste par une production de sa muse qui vient de paraître. C'est un poème en cinq chants, intitulé *la Raméide*. Heureusement ces cinq chants ne tiennent pas trente pages in-12. C'est le plus étrange et le plus ridicule galimatias qu'on puisse lire<sup>4</sup>.

1. Grimm eût dû dire de Verdun; car l'abbé Poncelet était né dans cette ville. (T.)

2. Auteur de l'ouvrage intitulé *De la Nature*, dont Grimm a précédemment rendu compte.

3. On peut remarquer que toutes les fois que Grimm veut juger un ouvrage sans le lire, il se tire d'affaire par une assez mauvaise allusion au nom de l'auteur, à sa qualité, à son pays, à la matière qu'il traite, ou à quelque autre cause capable d'exciter le sourire, mais peu faite pour contenter la raison : c'est ce qui arrive ici relativement à M. l'abbé Poncelet, auteur peu connu d'ouvrages utiles. Polycarpe Poncelet, né à Verdun, après avoir publié la *Chimie du goût et de l'odorat*, donna en 1766 *la Nature dans la formation du tonnerre et la reproduction des êtres vivants*, pour servir d'introduction aux vrais principes de l'agriculture, 1 vol. in-8° en deux parties, ouvrage rempli d'observations curieuses et d'ingénieuses recherches. Il s'appliqua à connaître tout ce qui concerne le froment, le plus utile des végétaux dont la surface du globe est couverte. Lorsqu'il eut pris cette résolution, il renonça pour un temps au commerce des hommes, et se retira dans une solitude où, inconnu, ignoré de l'univers entier, jouissant d'une santé parfaite, avide de connaissances, seul, absolument seul, sans compagnon, sans domestique, sans témoin, il a labouré la terre, semé, moissonné, moulu, fait du pain, sans engrais, sans charrue, sans moulin, sans four, en un mot sans autres ustensiles que ceux qu'une imagination industrielle, excitée par la nécessité des circonstances et guidée par la raison, lui faisait inventer. (B.)

4. M. G. Isambert, dans la préface de son édition du *Neveu de Rameau* (G. Decaux, s. d. [1877], in-32), a donné quelques détails bibliographiques sur ce « poème » introuvable, déjà signalé par M. Assézat. *La Nouvelle Raméide* de Cazotte parut la même année. Voir la lettre du 15 septembre suivant.



— M. de Rochefort a publié, il y a dix-huit mois, *l'Essai d'une traduction de l'Iliade* en vers, dont l'Académie des inscriptions et belles lettres a bien voulu agréer l'hommage, mais dont le public a jugé peu avantageusement, malgré la protection de l'Académie. Le traducteur est content du public : c'est apparemment un homme modeste, qui interprète favorablement le silence qu'on a gardé sur son *Essai*. En conséquence, il a entrepris une traduction tout entière de cette pauvre *Iliade*, dont il vient de publier les six premiers chants <sup>1</sup>, et dont il promet religieusement la suite. Ce bon vieux père de la poésie a eu beaucoup à souffrir, en ces derniers temps, des Bitaubé et des Rochefort, sans compter les impertinences passées de La Motte-Houdard.

— M. Dumouriez a fait comme M. de Rochefort; il a donné, il y a quelque temps, l'essai d'une traduction en vers du célèbre poème italien intitulé *il Ricciardetto*. Il prétend que le public a été fort content, et il vient en conséquence de publier sa traduction tout entière. Dieu vous garde d'être assez injuste envers ce charmant poème pour le lire dans la version de M. Dumouriez <sup>2</sup>!

— Depuis que M. Dorat a mis les héroïdes ornées d'estampes et de vignettes à la mode, tous les petits poètes ont voulu faire imprimer leurs thèmes avec le même luxe. En dernier lieu, M. Blin de Sainmore a fait reparaître ainsi sa *Lettre de Biblis à Caunus, son frère*, pour lequel elle a le malheur de brûler d'un amour incestueux; et sa *Lettre de Gabrielle d'Estrées mourante à Henri IV, son amant*. Nous connaissons déjà ces pauvretés. M. Mailhol a aussi publié une *Lettre en vers de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul, sœur de son amant Raoul de Coucy* <sup>3</sup>. Il a ajouté à son héroïde la romance connue de M. le duc de La Vallière sur le même sujet. M. Mailhol est plus cruel poète que M. Blin de Sainmore. On peut leur associer l'auteur inconnu de la *Lettre de Narval à Williams, son ami*. Ce dernier est un génie créateur qui doit tout à son invention : aussi n'a-t-il pas cru que son ramage eût besoin d'une estampe pour nous séduire.

1. *L'Iliade d'Homère*, traduite en vers, avec des remarques, par M. de R... Paris, Saillant, 1766, in-8°.

2. Voir tome VI, p. 42 et note.

3. Paris, veuve Duchesne, 1766, in-8°. Une figure et une vignette (non signée) d'Eisen, gravées par Longueil.

— On vient de publier les *Pièces fugitives de M. François, de Neufchâteau en Lorraine*, âgé de quatorze ans, associé des académies de Dijon, de Marseille, de Lyon et de Nancy <sup>1</sup>. Voilà un associé de plus d'académies qu'il n'a vécu de lustres. Malgré ces honneurs et ces productions précoces, quand vous les aurez lues, vous aurez de la peine à croire que M. François fasse, à dix-huit ans, une tragédie comparable à celle d'*OEdipe*, que M. de Voltaire fit à cet âge sans être encore d'aucune académie.

— *Dissertation physique sur l'homme, dédiée au roi de Prusse*, traduite du latin, composée et soutenue aux écoles de médecine de Montpellier, pour le grade de bachelier, par M. Lancel de Magny. Cette petite dissertation traite d'abord du mécanisme, de la conception et de la génération. Ensuite l'auteur ébauche un traité des tempéraments, et enfin, dans la dernière partie, il fait l'histoire des impressions de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. M. Lancel de Magny n'a qu'à rendre grâce à la platitude de son style pédantesque, qui l'a garanti de la célébrité, malgré l'hommage rendu au philosophe couronné. Sans cette heureuse obscurité, si ledit M. Lancel eût été éventé par un seul chien de Sorbonne, toute la meute se serait mise à ses trousses à cause du fumet de matérialisme dont il est infecté.

— Il paraît deux *Rapports en faveur de l'inoculation lus dans l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris, et imprimés par son ordre*, par M. A. Petit, l'un des commissaires de la Faculté, pour décider des avantages ou des inconvénients de l'inoculation. M. Petit, qui est aujourd'hui le premier anatomiste du royaume, est à la tête des commissaires qui se sont déclarés pour l'inoculation. On peut comparer son rapport avec celui que les commissaires anti-inoculateurs ont publié l'année dernière, et qui est un tissu de mensonges et de bêtises. Un autre commissaire, M. Cochu, a publié son avis à part. Cet avis est aussi en faveur de l'inoculation. Il a paru aussi un autre opuscule sur l'inoculation en cinquante-quatre pages in-8°.

— *Essai historique et chronologique sur les principaux événements qui se sont passés depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, par M. l'abbé Berlié. Volume in-8° de quatre

1. Neufchâteau et Paris, 1766, in-8°.

cent quarante-six pages. L'auteur a cru devoir séparer l'histoire dite sainte et l'histoire profane ; on lit celle-ci à droite de son livre, et l'autre à gauche. Il aurait pu mettre tout à gauche. Cette rapsodie est très-informe, et faite dans un très-mauvais esprit. N'y faites point étudier l'histoire à vos enfants. Le pieux prêtre Berlié, en faisant l'éloge du roi de France François I<sup>er</sup>, remarque qu'il eut grand soin d'exterminer les hérétiques. Sans doute il voudrait que ses successeurs à perpétuité méritassent le même éloge. Il faudrait en bonne police cinquante coups d'étrivières tous les matins à tout coquin de prêtre ou de laïque qui se permet de sang-froid d'écrire de pareilles atrocités.

— M. l'abbé Bérardier a aussi publié un *Précis de l'histoire universelle avec des réflexions*. Volume in-12 de trois cent soixante pages. C'est encore un pauvre homme que cet abbé Bérardier, qui se qualifie d'ancien professeur d'éloquence dans l'Université de Paris. Dieu préserve tous les jeunes gens, qui doivent devenir hommes, de pareils précepteurs !

— *La Religion en pleurs gémit sur le tombeau de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, élégie*. Voilà un hommage rendu un peu tard au prélat qui en est l'objet, et qui est mort il y a déjà quelques années. L'évêque de Soissons était un grand homme de bien, mais de peu d'esprit. Il haïssait les jésuites, il ne mettait jamais dans ses mandements : *Évêque par la grâce du saint-siège* ; et il était en vénération aux jansénistes, qui se glorifiaient de la pureté de ses mœurs et de l'intégrité de sa conduite.

— *Amusement curieux et divertissant propre à égayer l'esprit, ou Fleurs de bons mots, contes à rire, etc., le tout sans obscénité*, par M. D\*\*\*<sup>1</sup>, jadis imprimeur de l'escadre du roi à Minorque. Deux volumes in-12. Fondation très-utile pour les antichambres.

— Jetez au feu *Cassandre aubergiste*, parade, par l'auteur de *Gilles, garçon peintre*, c'est-à-dire par l'illustre Poinsinet, et *le Retour favorable*, comédie bourgeoise en un acte, représentée sur le théâtre de M. le duc de Grammont, par M. G\*\*\*, c'est-à-dire par un polisson de la force de M. Poinsinet.

1. Ducry.

## JUILLET

1<sup>er</sup> juillet 1766.LETTRE DE M. DAMILAVILLE A M. DIDEROT <sup>1</sup>.

Oh! vous n'en êtes pas quitte, monsieur le philosophe; j'ai commencé par défendre mon cœur et mes amis, parce que c'est ce que j'ai de plus cher, mais n'oubliez pas que j'abandonnerai lâchement mon esprit dans le borbier où il vous plaît de le voir : j'y prends aussi quelque intérêt. Je veux à la vérité passer pour bon, mais non pour une bonne bête. Croyez-vous donc que je prendrais un bon mot, une épigramme pour une raison? *Nous feras-tu accroire que c'était de bonne foi que tu faisais un jour l'éloge des capucins?* Dites-moi, je vous prie, d'abord s'il y a bien de l'exactitude à juger de tous les moines par les capucins, et si ce n'est pas vouloir se débarrasser d'un homme en lui jetant un ridicule sur le corps que de l'accuser d'avoir fait l'éloge des capucins, dont il n'a pas dit un mot, parce qu'il ne voit pas en général, comme bien des gens, sur l'article des moines.

J'ai commencé comme tout le monde, mon ami, par vouloir tout réformer. Je m'en suis peut-être trop profondément occupé, eu égard aux connaissances relatives à mon état, qui me manquent et que j'aurais mieux fait d'acquérir. Le résultat a été de trouver que les choses ne sont pas aussi mal qu'on le claboude continuellement. L'article des moines est un de ceux que j'ai le plus ressassés. J'ai trouvé qu'il y avait très-peu de chose à faire pour rendre cet établissement utile, et qu'à les prendre même tels qu'ils sont, il y a bien des choses en leur faveur. C'est un des meilleurs moyens qu'il y ait pour fixer dans un canton et dans les provinces en général la consommation d'une partie du revenu local : qu'on mette les biens

1. Nous avons publié, t. XIX, p. 476, des *OEuvres complètes* de Diderot, la réponse à cette lettre, qui semble plutôt le résultat d'une gageure destinée à exciter la verve du philosophe que l'expression réelle des opinions de *frère vingtième*.

d'un couvent de bénédictins entre les mains d'un seigneur ; voilà tout l'argent qui se dépensait à trois ou quatre lieues à la ronde qui prendra sa direction vers le torrent qui entraîne tout à Paris ou à quelque grande ville de second ordre. Voilà les pauvres valides du canton sans ouvrage, les pauvres infirmes sans secours ; voilà donc les fermiers, considérés dans le canton depuis plusieurs générations qu'ils vivaient honorablement dans la même ferme, chassés par un aventurier qui compte regagner l'augmentation qu'il donne, en épuisant la terre qu'il sait très-bien qu'il ne gardera pas longtemps. Il vient une mauvaise année : les moines auraient attendu, mais M. le duc part pour son ambassade, M. le marquis va rejoindre son régiment à l'armée d'Allemagne, M. le président doit vingt mille écus à son sellier, à son marchand de chevaux. Il faut absolument de l'argent. Le fermier s'endette, se ruine, la ferme se discrédite, une partie des terres reste en friche, le reste s'amaigrit, un pan de la grange s'écroule faute d'entretien, et ce beau bien auquel on portait envie fait pitié.

Une chose que j'ai souvent entendu dire contre les moines fait beaucoup pour eux à mes yeux. *Ces drôles-là ont, dit-on, le quart des biens du royaume, et le plus beau !* Mais il n'est le plus beau que parce qu'ils l'ont rendu tel, et s'il est vrai que, tout égal d'ailleurs, un terrain rapporte un quart de plus en leurs mains qu'en toute autre, ce que je n'ai point de peine à croire, s'il est vrai aussi qu'ils aient le quart des biens du royaume, voilà un seizième au total qu'on n'aurait pas et dont on leur a l'obligation.

Vous m'objecterez peut-être que je suppose très-gratuitement que le bien des moines passera entre les mains des grands seigneurs ; à quoi je réponds : 1° que les grands seigneurs ou les gens très-riches, ce qui revient ici au même, possédant plus de la moitié des biens du royaume, il est à présumer qu'ils posséderont la moitié des biens qui rentreront en circulation ; 2° que les biens des moines ne sont pas seulement mieux cultivés que ceux des grands seigneurs, mais aussi que ceux des particuliers, parce qu'ils joignent aux soins et à l'attention de ceux-ci les moyens que les grands seigneurs ont sans en faire usage ; 3° enfin que, quand ces biens tomberaient entre les mains des particuliers, les moines, redevenus particuliers, y

ayant leur droit comme d'autres, cela deviendrait égal pour ceux qui ne sont ou n'auraient pas été moines, car il se pourrait bien qu'ils possédassent alors comme particuliers, chacun, la part de ce qu'ils possèdent aujourd'hui en commun comme moines. Il faut donc vous rabattre sur ce qu'un particulier est plus utile personnellement à l'État qu'un moine. C'est ce que nous allons examiner.

Les moines sont inutiles à la société, dit-on. Ils ne se marient pas, ils ne font rien. Je sais, par rapport à la première accusation, que le célibat est contraire aux bonnes mœurs. Il y a lieu de croire que si chacun avait sa chacune bien sacramentée, il aurait dans le monde des plaisirs moins oisifs, mais en récompense une vie plus uniformément douce. Je dis plus, c'est qu'indépendamment de ce que l'adultère *physique* serait moins commun, l'adultère *moral* pourrait l'expier en quelque façon en offrant des revanches. Mais, pour en revenir aux moines, sont-ils les seuls célibataires? Et l'homme qui se marie à quarante ans, comme il n'est que trop commun, n'a-t-il pas passé dans le célibat les années pendant lesquelles il est certainement le plus à craindre pour la tranquillité et l'honnêteté publiques. Ce qui m'étonne, c'est de voir ceux qui écrivent en faveur du suicide enlever au même homme auquel ils donnent libéralement le droit de se tuer, quand la vie lui est à charge, celui de ne pas donner la vie à des êtres auxquels il présume qu'elle sera aussi à charge qu'à lui; mais revenons au danger du célibat des moines relativement aux mœurs. Il y a des moines libertins sans doute. Mais oseriez-vous dire que les moines qui sont dans Paris, par exemple, commettent autant d'adultères, subornent autant de filles, fréquentent autant celles qui sont corrompues qu'un pareil nombre de célibataires du même âge pris indifféremment dans tous les autres états? C'est, m'allez-vous dire, parce que la crainte les retient... Et que m'importe? en résulte-t-il moins que mille moines ne contribuent pas autant à la corruption des mœurs que mille autres célibataires du même âge? S'ils *osaient*, dites-vous, ils *feraient pis*; cela veut dire que s'ils osaient quand ils sont échappés, ils auraient les moyens de faire pis ou *mieux* que ceux qui sont habituellement moins sages qu'eux. Mais enfin que leur sagesse vienne de la gêne dans laquelle on les retient, ou, si vous le voulez encore, de

l'envie qu'ils ont de paraître plus parfaits qu'ils ne le sont, elle vient donc de ce qu'ils sont moines. Donc, de ce côté-là, les célibataires moines sont moins dangereux que les autres célibataires, et même que ceux qu'on ne range pas dans la classe des célibataires, parce qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge nubile fixé par le bel usage, c'est-à-dire par le libertinage, l'avarice et l'ambition. Les moines libertins sont des gens à la fleur de leur âge chez lesquels le tempérament agit avec force; et quand il serait vrai que tous ceux de cette classe se livreraient sans retenue à la satisfaction de leurs désirs, au moins ne voit-on pas chez les vieux moines cette crapule si commune parmi les vieillards de la capitale et des grandes villes, ce qu'on doit réellement regarder comme une dépravation de mœurs parce que ce n'est plus le vœu de la nature que l'on satisfait. La pauvre enfant qui y est sacrifiée, n'y prenant et n'y devant prendre aucun plaisir, perd nécessairement en une heure, avec ce vieux paillard, jusqu'à la dernière étincelle d'une pudeur dont les femmes conservent toujours des restes piquants tant qu'elles n'ont cédé qu'au sentiment, au goût, à la volupté, au tempérament même. Ce n'est pas l'emportement avec ceux qu'on aime, ce n'est pas ce qu'on fait quand on sait ce qu'on fait; c'est, au contraire, la prostitution froide pour un vil et sordide intérêt, qui fait la honte de ce sexe. Mais je suppose les moines de tout âge aussi libertins que les autres hommes: de quel droit, je vous prie, exigerez-vous d'eux plus que des autres si vous ne leur accordez pas plus qu'aux autres? Que le dévot imbécile qui voit un capucin entre Dieu et lui exige de ce capucin des perfections proportionnées à la vénération qu'il lui prodigue, c'est dans l'ordre. Mais vous, qui ne rendez pas à un moine plus qu'à un autre homme, à quel titre exigez-vous qu'il soit plus parfait? Considérez leur état relativement à ce que vous exigez de ceux qui l'embrassent, ou n'en exigez que relativement à la considération que vous leur accordez.

Assez sur le célibat des moines relativement aux mœurs. Voyez donc un peu si le crime est si énorme de ne pas propager l'espèce humaine. Il faudrait une lettre ou plutôt un volume à part sur cette manie de population dont tous nos écrivains sont possédés! Il me suffit de remarquer que c'est l'excès de population qui a conduit les Chinois, ces sages par

excellence, tant vantés, parce qu'on suppose, assez légèrement à mon gré, qu'ils se gouvernent bien sans religion, à tolérer que les pères *sacrifient les enfants* qu'ils croient ne pas pouvoir nourrir. Mon principe, sur quelque matière que ce soit, est de ne regarder comme bon que ce qui peut contribuer au bonheur des hommes. La grande population du Nord, à laquelle on doit ce débordement de barbares qui ont désolé l'Europe pendant tant de siècles, a-t-elle fait le bonheur de l'humanité? La grande population de la Suisse ne contraint-elle pas la moitié de ceux qui y naissent de quitter ce beau pays de liberté pour aller, à six sous par jour, recevoir des coups de bâton dans les États *monarchiques*, même dans ceux où il n'est pas d'usage d'en donner aux nationaux? J'en conclus que, quand il y a assez de population pour se défendre sur son terrain et le conserver, il serait plus nuisible qu'utile à l'humanité qu'elle augmentât. Il y a donc des temps où il peut devenir avantageux que le nombre des moines, c'est-à-dire des célibataires les moins dangereux pour l'honnêteté et la tranquillité publiques, fût augmenté. C'est au gouvernement, en cela comme en bien d'autres choses, à lâcher ou à serrer les rênes. Je dis plus : c'est qu'ayant prouvé, par les objections mêmes qu'on fait contre les moines, que les terres qui dépendent d'eux sont mieux cultivées que si elles appartenait à des particuliers, ils contribuent en cela à la population plus qu'ils ne pourraient faire par eux-mêmes s'ils étaient répandus dans la société.

Quant à l'oisiveté des moines, second point sur lequel on établit le reproche d'inutilité qu'on leur fait, commençons par retrancher d'une communauté de vingt religieux trois hommes au moins, nécessaires pour régir le bien et qu'il faudrait que ceux à qui il appartiendrait employassent uniquement à cet usage. Otons encore cinq ou six vieillards de qui on ne devrait plus rien exiger, quelque état qu'ils eussent embrassé. Reste, sans avoir encore égard à la décence du culte, matière sur laquelle j'avoue que je ne pense point du tout comme bien des gens, dix à douze hommes inutiles, c'est-à-dire, à parler plus exactement, qui ne travaillent pas plus pour la société que ne feraient ceux à qui appartiendrait le bien de la communauté, si on le répartissait dans cette société. Car que fait dans le



monde un rentier de plus qu'un moine? Je ne parle pas seulement de ceux qui ne font rien du tout, ni de ceux qui feraient mieux de ne rien faire, mais encore d'une foule de gens qui prétendent être et faire quelque chose, parce qu'ils ont une charge ou une commission qui les occupe une heure par semaine. Si, au lieu de douze propriétaires à la place de douze moines, vous n'en supposiez que quatre, que deux, ils en seront plus riches et auront à leur suite une troupe de valets uniquement occupés de la personne de monsieur leur maître, et certainement tout aussi inutiles au public que les moines, de quelque inutilité que vous les supposiez.

N'allez pas me présenter en compensation les domestiques des moines; outre que la vie en communauté en exige beaucoup moins, tous ces domestiques sont des gens laborieux occupés du matin au soir à des choses utiles. Ce sont de plus des gens très-attachés à leurs maîtres, des espèces d'enfants adoptifs qui ont et auront toute leur vie, s'ils sont sages, une honnête subsistance assurée.

Quant à la vie que mènent les moines, elle est vraiment philosophique. Donnez-leur, par l'éducation, un peu plus de connaissance vraie et solide, il n'y aura guère d'honnête homme délivré de la fougue des passions qui ne la choisisse. J'avoue que, pour moi, je me promène avec plaisir, avec délices, dans un couvent. J'aime naturellement le luxe public autant que je hais le luxe particulier; désir de plaire aux femmes à part, bien entendu, ma manie, ce *commune magnum* d'Horace, trouve pleinement à se satisfaire dans le couvent. Chez les moines tout ce qui est commun est grand, noble même; l'église, les vestibules, les cloîtres, le réfectoire, la bibliothèque, les escaliers, les galeries. Il n'y a guère que chez eux que les monuments aient, dans leur masse et dans leurs parties principales, cet air imposant que je préfère aux beautés de détail dont les architectes de la capitale ont été réduits à faire tout l'art parce qu'ils ne travaillent jamais qu'en petit. C'est presque chez les moines seuls que je trouve de grands tableaux, et, si l'on n'avait pas mis les abbayes en commende, ils en auraient davantage, ils auraient des statues: nous aurions en ce genre des chefs-d'œuvre que nous n'aurons jamais. Ils entretiennent l'orfèvre, le brodeur, et dans le grand: car, pour eux

personnellement, leur habit est simple, leur cellule est petite, leur table ordinaire sans faste. Les honnêtes gens y trouvent à la vérité, quand ils veulent, de bons repas. Malgré cela, on n'y absorbe pas pour faire un coulis ce qui suffirait pour nourrir quatre hommes.

Pendant que les maîtres sont bien traités à la salle, les domestiques se nourrissent bien à la cuisine, et les pauvres ont de la soupe à la porte. Peut-être y a-t-il de l'inconvénient à cette soupe, mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette manière de vivre une réunion de grandeur et de simplicité dont le sentiment doit être affecté, en attendant que la réflexion l'ait perfectionné. Il semble que ce qu'on dit le plus hautement contre les moines soit précisément fait pour *me paraître* en leur faveur.

« *Ce drôle-là*, disait un bon et honnête gentilhomme de ma connaissance en parlant d'un prieur qui nous avait donné à dîner, *nous a, par Dieu, bien reçus : cela a dix mille livres de rente, un coquin de moine comme ça. Eh bien ! son père était fermier de mon oncle ici à deux lieues..... »*

J'en conclus que l'établissement des moines, s'il n'était pas fait, serait un vrai moyen digne de la vraie philosophie pour corriger, par une certaine facilité de faire de temps en temps fortune, l'inégalité des conditions, et ramener en quelque façon par là à cette égalité que tout honnête homme porte gravée dans son cœur. J'ai dit quelque part et je le répète que ce n'est point la naissance, la richesse, l'esprit, la *sagesse même* qui donnent des droits au bonheur, c'est la qualité d'être sensible. Je veux qu'il y ait du bonheur à espérer pour ceux même qui, avec une probité commune et un esprit ordinaire, ne peuvent pas atteindre à celui que procure la haute estime réservée et due à un esprit supérieur et à une vertu sublime. Si les avantages de la vie n'étaient que pour les gens vertueux, il n'y aurait aucun mérite à l'être. (J'entends ici par *mérite* cette satisfaction douce qu'on éprouve à mériter.) S'ils n'étaient que pour les gens d'esprit, ils croiraient ce qu'ils ne croient déjà que trop, qu'ils leur seraient dus exclusivement, comme les nobles le croient et le croyaient encore bien davantage avant que les fortunes et par contre-coup les alliances de finances eussent ce que le public appelle *confondu*, et ce que j'appelle, moi,

*rapproché* les états. Il ne faut point ici me venir dire que la subordination est nécessaire. Il n'y a peut-être personne que je croie plus fermement que moi égal par la nature à ceux qui sont au-dessus et au-dessous de moi. J'ai vu, malgré cela, peu de gens qui obéissent plus ponctuellement que je n'obéis à ceux préposés pour me commander et qui se font plus ponctuellement obéir par ceux que le sort m'a soumis *à tort ou à droit*.

Je pense au surplus qu'il y aurait plusieurs réformes à faire chez les moines. J'avoue que plusieurs objections qu'on fait contre eux ne sont pas sans force; mais ce qui me fâche, c'est de voir qu'on affecte de ne présenter que ce qui est contre. Je le dirais ici, je vous assure, si d'autres ne l'avaient pas fait pour moi. J'appelle un ouvrage philosophique celui où l'on expose et discute fortement, mais tranquillement, le pour et le contre; et je relègue au rang des déclamations tout ce qui ne présente une chose que sous une de ces faces, avantageuses ou désavantageuses, quelque sagacité et quelque force d'ailleurs qu'on y mette.

C'est d'après la comparaison du pour et du contre faite de mon mieux, ce qui ne veut pas dire le mieux possible, que je ne vois aucune nécessité à détruire les moines, mais de grands avantages à les réformer. J'ajoute que ce n'est point pour contrarier, mais du plus profond de mon cœur que je m'élève contre cet esprit de destruction en tout genre, qui ôte tout sans rien remettre à la place, et dont le résultat doit être nécessairement la destruction des empires eux-mêmes. Oui, c'est cet esprit qui, en détruisant toutes les religions au moment où elles commençaient à se perfectionner, a mis le peuple, *à qui il en faut une*, dans le cas d'en adopter une nouvelle, toujours dangereuse par l'abus que ceux qui succèdent aux premiers prêcheurs doivent nécessairement faire de la confiance aveugle que ceux-ci s'acquièrent ordinairement par l'austérité de leurs mœurs et par le zèle ardent qu'ils ont et montrent toujours pour les prêcher. Ce n'est qu'avec le temps que les religions prennent, par la vigilance des magistrats, et quelquefois par leur jalousie, cette forme, cette constitution politique, qui mettent les prêtres hors d'état d'abuser de la confiance que doivent avoir en eux des gens qui les voient, du pied de l'échelle de Jacob, presque en haut de cette échelle.

*De sorte, m'allez-vous dire, qu'à vous entendre un État ne peut pas subsister sans moines. C'est, ajouterez-vous ironiquement, leur destruction qui a fait le malheur de l'Angleterre.* Je ne dis point cela; un État peut être sans doute florissant, et n'avoir point de moines. Le siècle de Louis XIV prouve qu'il peut être florissant et en avoir plus qu'il n'y en a aujourd'hui en France. On est heureux et malheureux dans les républiques; on est heureux et malheureux dans les monarchies. Je voudrais qu'on s'attachât à tirer le meilleur parti possible de l'état actuel des choses, et qu'on ne fit point comme les enfants, qui brouillent les dames quand ils sont embarrassés sur ce qu'ils doivent jouer. Je soutiens plus : c'est que si les choses méritent réellement d'être changées, ce n'est que petit à petit qu'on pourra y parvenir sûrement et *équitablement*. Je sens qu'il est utile de faire trembler les puissants pour qu'ils n'abusent pas de leur autorité; mais il n'est pas moins dangereux de révolter les faibles, et de les exciter à abuser de leurs forces réunies. Croyez-vous qu'il en résulterait un grand avantage pour le bonheur de l'humanité, seul but auquel doit tendre tout homme raisonnable dans ses discours comme dans ses actions? Je n'ai pas tout dit, mais en voilà assez pour aujourd'hui. Je suis impatient, et ceci n'est point du tout une tournure, de suspendre toutes mes contradictions pour vous dire qu'elles ne m'empêchent pas que je vous reconnaisse pour mon maître, que je vous aime et que je vous embrasse de tout mon cœur.

— Il faut conserver ici le souvenir d'une guérison singulière que M. Tronchin vient de faire. Ce célèbre médecin a pris, au commencement de cette année, possession de la place de premier médecin de M. le duc d'Orléans. Un prieur des prémontrés de Blois est venu le consulter. Ce moine était tourmenté, depuis un grand nombre d'années, de maux de tête insupportables. Ces douleurs étaient si excessives que, dans les accès, qui se renouvelaient presque tous les jours, le malade était souvent tenté de se briser la tête contre le mur. Les temps d'orage et d'intempérie dans l'atmosphère lui étaient le plus funestes. M. Tronchin, après avoir examiné l'état et les symptômes de cette maladie, a ordonné au malade de se faire couper deux nerfs qu'il lui a indiqués : l'un au milieu de la joue,

l'autre un peu plus en arrière, près de l'oreille. Le malade ayant déclaré qu'il aimait mieux souffrir l'opération la plus douloureuse que d'être exposé davantage aux douleurs qu'il supportait depuis tant d'années, le chirurgien Louis n'a pourtant pas voulu faire l'opération prescrite sans avoir un ordre par écrit, signé de M. Tronchin. Cette opération s'est donc faite, il y a environ deux mois, sous les yeux et la conduite de M. Tronchin. Elle a fait beaucoup de bruit. La Faculté de médecine, au désespoir des succès éclatants d'un rival si redoutable, n'a rien oublié pour rendre cette entreprise d'abord ridicule et ensuite odieuse. On répandit dans Paris que le moine était à toute extrémité, qu'il n'en réchapperait pas; et le couvent des prémontrés de Paris, où le malade se faisait traiter, était assiégé tous les matins par une infinité de gens qui venaient savoir de ses nouvelles, et qui espéraient en apprendre de mauvaises. Le fait est que le prieur n'a jamais été en danger de cette opération, qu'il en est entièrement rétabli aujourd'hui, et qu'il est parfaitement guéri de ses maux de tête. J'ai ouï dire à M. Tronchin qu'il avait eu occasion d'ordonner quatre fois cette opération dans le cours de sa pratique; que son premier essai fut fait sur la femme de Rapin Thoyras, auteur de l'*Histoire d'Angleterre*, mais qu'il ne réussit qu'imparfaitement, parce qu'il ne fit couper que le nerf de la joue, sans toucher à celui près de l'oreille; mais que les autres essais, en faisant les deux coupures, avaient toujours été suivis de la guérison parfaite du mal. Ce qui fait un honneur infini au savoir de notre Faculté de médecine, c'est qu'elle n'avait jamais entendu parler de cette opération, qu'aucun chirurgien de France ne l'avait jamais faite, et que, parmi les cent soixante docteurs dont la Faculté de Paris est composée, il n'y en a pas un qui sache quels sont les symptômes du mal de tête qu'on peut guérir par cette opération.

15 juillet 1766.

On s'occupe beaucoup à Paris de l'effroyable aventure qui vient d'arriver à Abbeville, dont on n'a entendu parler que confusément, et qui aurait rempli toute l'Europe d'indignation et de pitié si les âmes cruelles qui ont été les auteurs de cette tragédie n'avaient forcé les avocats de l'innocence et de l'hu-

manité au silence par leurs menaces. L'extrait d'une lettre d'Abbeville, joint à ces feuilles, vous mettra au fait des principales circonstances. On prétend que ce qu'on dit du sieur Belval n'est pas exactement vrai ; mais il est constant que des animosités particulières ont dicté la sentence d'Abbeville, et l'on assure que des motifs de la même trempe l'ont fait confirmer par un arrêt du Parlement, qu'il faut conserver comme le monument d'une cruauté horrible au milieu d'un siècle qui se vante de sa philosophie et de ses lumières.

La nuit du 8 au 9 août 1765, un crucifix de bois, placé sur un pont, à Abbeville, est mutilé à coups de sabre ou de couteau de chasse. Un peuple superstitieux et aveugle s'en fait un sujet de scandale. L'évêque d'Amiens, un des plus fanatiques d'entre les évêques de France<sup>1</sup>, se transporte avec son clergé en procession sur les lieux, pour expier ce prétendu crime par une foule de cérémonies superstitieuses. On publie des monitoires pour en découvrir l'auteur. Cet usage de troubler par des monitoires les consciences timorées, d'allumer les imaginations faibles en enjoignant, sous peine de damnation éternelle, de venir à révélation de faits qui n'intéressent pas personnellement le déposant ; cet usage, dis-je, est un des plus funestes abus de la jurisprudence criminelle en France. Plus de cent vingt fanatiques ou têtes troublées déposent. Aucun ne peut dénoncer l'auteur de la mutilation, qui sans doute n'avait pas appelé des témoins à son expédition ; mais tous rapportent des oui-dire, des bruits vagues, qui chargent la principale jeunesse de la ville de propos impies, de prétendues profanations, de quelques indécentes qui pouvaient mériter tout au plus l'animadversion paternelle. La justice d'Abbeville instruit le procès de ces jeunes étourdis. Il n'est plus question de ce crucifix mutilé, mais on juge les prétendus crimes révélés au moyen des monitoires. Il est aisé de se figurer la consternation d'une petite ville, où cinq enfants des principales familles, tous mineurs, se trouvent impliqués dans une procédure criminelle. Leurs parents les avaient fait évader ; mais la même animosité qui leur avait suscité cette mauvaise affaire dénonça leur fuite. On courut après eux, et des cinq l'on en prit deux, savoir le jeune cheva-

1. Louis-François-Gabriel de La Motte.

lier de La Barre, et un enfant de dix-sept ans appelé Moisnel. La sentence rendue à Abbeville, le 28 février dernier, condamne Gaillard d'Étallonde à faire amende honorable, à avoir la langue et le poingt coupés, et à être brûlé vif. Cet infortuné s'était heureusement sauvé en Angleterre avec deux de ses complices. Jean-François Le Fèvre, chevalier de La Barre, est condamné, par la même sentence, à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, ensuite la tête tranchée et son corps réduit en cendres. On sursit, par cette sentence, au jugement des trois autres accusés, dont l'un, Charles-François Moisnel, était en prison avec le chevalier de La Barre. Les sentences criminelles ont besoin d'être confirmées par un arrêt du Parlement dans le ressort duquel on les rend. L'affaire d'Abbeville est portée au Parlement de Paris. Ici, ces jeunes malheureux, en se défendant par des mémoires imprimés, pouvaient espérer d'exciter la commisération publique; mais M. Le Fèvre d'Ormesson, président à mortier, bon criminaliste, dont le chevalier de La Barre était proche parent, s'étant fait montrer toute la procédure d'Abbeville, jugea qu'elle ne serait point confirmée par le Parlement, et empêcha qu'on défendit publiquement son parent et les autres accusés. Il espérait que ces enfants, renvoyés de l'accusation sans éclat, lui sauraient gré un jour d'avoir prévenu la trop grande publicité de cette affaire malheureuse. La sécurité de ce magistrat leur a été funeste; on peut poser en fait que le moindre mémoire, distribué à temps en leur faveur, aurait excité un cri si général que jamais le Parlement n'aurait osé confirmer la sentence d'Abbeville. Un arrêt du 4 juin passé l'a confirmée; et, après beaucoup de sollicitations inutiles pour obtenir grâce du roi, le chevalier de La Barre a été exécuté à Abbeville le 1<sup>er</sup> juillet. Il est mort avec un courage et avec une tranquillité sans exemple. L'arrêt le déclare atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas devant la procession du saint Sacrement sans ôter son chapeau et sans se mettre à genoux; d'avoir proféré des blasphèmes contre Dieu, la sainte Eucharistie, la sainte Vierge, les saints et les saintes mentionnés au procès; d'avoir chanté deux chansons impies; d'avoir rendu des marques de respect et d'adoration à des livres impurs et infâmes; d'avoir profané le signe de la croix et les bénédictions en usage dans l'Église. Voilà ce qui a fait trancher la tête à un enfant

imprudent et mal élevé, au milieu de la France et du XVIII<sup>e</sup> siècle; dans les pays d'inquisition, ces crimes auraient été punis par un mois de prison, suivi d'une réprimande.

Il est certain que M. Pellot, conseiller de grand'chambre, rapporteur du procès au Parlement, a fait l'apologie des accusés, et a conclu, vu leur âge et d'autres circonstances, à les renvoyer déchargés de l'accusation; mais le Parlement n'a pas jugé à propos de suivre ces conclusions. Il passe pour constant qu'un autre conseiller de grand'chambre, nommé Pasquier, qui n'est pas trop connu du public, a le premier ouvert l'avis de la rigueur, qu'il a péroré avec beaucoup de violence contre les philosophes et contre M. de Voltaire, qu'il a nommé; qu'il a présenté les profanations d'Abbeville comme un effet funeste de l'esprit philosophique qui se répand en France et qu'il a fait nommer dans l'arrêt le *Dictionnaire philosophique* parmi les livres composant la bibliothèque du chevalier de La Barre, quoiqu'on n'y ait trouvé que des livres de débauche et aucun livre de philosophie. On a aussi remarqué que M. le premier président, qui a présidé à ce jugement terrible, était personnellement brouillé avec M. le président Le Fèvre d'Ormesson; mais il y aurait trop à frémir si des inimitiés particulières pouvaient influencer sur des arrêts de sang!

Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les âmes sensibles ont été consternées de cet arrêt, et que l'humanité attend un vengeur public, un homme éloquent et courageux qui transmette au tribunal du public et à la flétrissure de la postérité cette cruauté sans objet comme sans exemple. Ce serait sans doute une tâche digne de M. de Voltaire, s'il n'avait pas personnellement des ménagements à garder dans cette occasion<sup>1</sup>. Ses amis ont dû le conjurer de préférer sa sûreté et son repos à l'intérêt de l'humanité, et de ne point risquer d'imprimer la marque de l'opprobre à des hommes sanguinaires, résolus de le poursuivre lui-même au moindre mouvement de sa part. Huit avocats, parmi lesquels on lit les noms de Doutremont et de Gerbier, ont signé trop tard une consultation en faveur du jeune Moisnel et des autres accusés, au jugement desquels l'arrêt avait sursis.

1. Voltaire, malgré ces considérations personnelles, ne manqua point à ce devoir. Il suffit, pour voir jusqu'où le fanatisme peut aller, de lire sa *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. (T.)



Cette consultation, faite avec le plus grand ménagement et la plus grande simplicité, attendrirait le cœur le plus barbare. Le Parlement, qui s'en est trouvé choqué, a voulu la supprimer juridiquement : il a mandé les avocats qui l'ont signée, et M. le premier président a été chargé de les tancer sévèrement ; mais M. Gerbier a pris la parole, a défendu la conduite et les droits de ses confrères et les siens, et a déclaré que s'il y avait la moindre démarche juridique de faite contre cette consultation, tous les avocats étaient résolus de quitter le barreau. Cette déclaration a arrêté les procédures du Parlement ; mais toute l'édition de la consultation a été enlevée sous main, et il n'a plus été possible d'en trouver des exemplaires. On a réussi, par ces mesures, à étouffer cette horrible affaire dans le public. Paris s'en est peu occupé ; le plus grand nombre n'en a jamais su au vrai les détails. On en a parlé un ou deux jours ; et puis, comme dit M. de Voltaire, on a été à l'Opéra-Comique, et cette atrocité a été oubliée avec beaucoup d'autres. Les âmes sensibles ne l'oublieront jamais, et désireront toujours avec ardeur qu'elle soit transmise à la postérité comme un monument déplorable de la perversité des hommes, et que le nom des auteurs de cette cruauté demeure connu et plus justement flétri que celui du jeune Moisnel et de ses complices, qui viennent d'être mis hors de cour après avoir été blâmés et déclarés infâmes.

Voilà les premiers fruits que nous recueillons du livre *des Délits et des Peines*. On dirait qu'à chaque réclamation un peu remarquable des droits de l'humanité, le génie de la cruauté se déchaîne, et, pour en faire sentir l'inutilité, suggère à ses suppôts de nouveaux actes de barbarie. L'historien du comté de Ponthieu <sup>1</sup> rapporte qu'en 1706, un riche habitant d'Abbeville laissa par testament tout son bien à Louis XIV, à condition de l'employer à une croisade. Si jamais il fait une seconde édition de son Histoire, je lui conseille de joindre à ce trait d'un fanatisme particulier celui d'un fanatisme public, dans l'assassinat juridique du chevalier de La Barre. Il n'oubliera pas de remarquer que les deux chansons mentionnées au procès, dont l'une n'est qu'ordurière, sont connues depuis plus de cent ans, et se

1. L'historien du comté de Ponthieu se nommait Devérité ; il était libraire à Abbeville ; son ouvrage a pour titre : *Histoire du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville*, 2 vol. in-12. (B.)

chantent dans toutes les villes de garnison, où la discipline la plus sévère ne peut contenir la licence soldatesque sur des objets de cette espèce. C'est un garçon perruquier, excité par le monitoire, qui a déposé avoir entendu le chevalier de La Barre fredonner ces chansons le matin à sa toilette pendant qu'il le coiffait.

— Feu le comte de Caylus avait entrepris, tant par ses propres recherches que par des prix fondés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de couler à fond tous les monuments historiques de l'Égypte. Un jeune homme de Berne, appelé M. Schmidt, et attaché actuellement à la cour de Bade-Dourlach, a remporté successivement huit ou neuf de ces prix, ayant tous pour objet l'explication de quelque usage, quelque cérémonie, quelque vêtement égyptiens. Je crois que l'Académie n'avait pas beaucoup de peine à se décider entre les différents concurrents pour le prix d'Égypte, et que M. Schmidt était, la plupart du temps, le seul combattant dans un terrain si aride. Il vient cependant de s'élever un rival déterminé contre M. Schmidt; et tandis que celui-ci était couronné pour avoir expliqué l'habillement des anciens rois d'Égypte avec plus de détails que n'en aurait pu donner le premier tailleur de la cour de Memphis, M. Ameilhon remportait un autre prix pour avoir fait l'histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous le règne des Ptolémées. Cet ouvrage vient de paraître en un volume in-8° de trois cents pages. M. Ameilhon est garde de la Bibliothèque de la ville de Paris<sup>1</sup>. Il ne disputera pas longtemps les prix égyptiens à M. Schmidt, car, si je ne me trompe,

1. Né en 1730, Ameilhon est mort en 1812. Reçu à l'Académie des inscriptions en 1766, il fut, sous l'Empire, membre de l'Institut. « Un jour, dit M<sup>me</sup> de Genlis dans ses *Mémoires*, t. V, p. 233, un jour qu'il faisait partie d'une députation, et qu'il allait pour la première fois chez l'Empereur avec un désir ardent d'en être remarqué et d'en obtenir quelques mots, en passant, il se mit très en vue dans la salle d'audience; l'Empereur, en effet, apercevant une figure qu'il ne reconnaissait qu'imparfaitement, s'approcha de lui en lui disant : « N'êtes-vous pas M. Ancillon? — Oui, sire... Ameilhon. — Ah! sans doute bibliothécaire de Sainte-Geneviève? — Oui, sire... de l'Arsenal. — Eh! je le savais, vous êtes le continuateur de l'*Histoire de l'Empire ottoman*? — Oui, sire... de l'*Histoire du Bas-Empire*. » A ces mots, l'Empereur, s'impatientant lui-même de ses méprises, lui tourna brusquement le dos; et M. Ameilhon, ne sentant que l'honneur et la joie d'avoir arrêté quelques minutes près de lui l'Empereur, se pencha vers son voisin, en lui disant avec emphase : *L'Empereur est étonnant! il sait tout.* (T.)

il vient d'être nommé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il n'est pas permis aux membres ordinaires de l'Académie de concourir pour le prix. La vue du comte de Caylus n'était vraiment pas fausse. Si nous connaissions à fond l'Égypte, nous posséderions la clef de tous les arts et de toutes les sciences des Grecs. Malheureusement les monuments manquent partout, et ce qui est parvenu jusqu'à nous est si imparfait, si plein de lacunes, si obscur et si inexplicable, qu'il ne faut pas se flatter de pouvoir jamais en tirer les éléments de la véritable histoire du genre humain. C'est pourtant à quoi nous mènerait une connaissance bien approfondie de l'Égypte. J'oublie, il est vrai, que l'Académie des inscriptions possède deux hommes qui ne restent jamais court sur l'Égypte, qui la connaissent comme je connais ma chambre, et qui se croiraient personnellement offensés de mes doutes. J'en demande donc pardon à M. de Guignes et à M. l'abbé Barthélemy ; mais quand ils m'auront certifié avoir fait leur noviciat, il y a trois ou quatre mille ans, dans quelque séminaire de Memphis, et surtout avoir eu quelque part dans la confiance des prêtres égyptiens, les plus cachés de tous les hommes, je les écouterai avec docilité, et j'adopterai sans scrupule toutes les importantes découvertes qu'ils voudront bien me transmettre.

— Si la lecture de l'*Histoire de l'Orléanais*, par M. le marquis de Luchet<sup>1</sup>, ne vous a point assommé, vous pouvez d'abord vous vanter d'avoir la vie dure ; et puis les *Essais* du même auteur sur les principaux événements de l'histoire de l'Europe<sup>2</sup> vous donneront le coup de grâce. Ces *Essais* forment deux petites parties. La première est consacrée à l'illustre Élisabeth, reine d'Angleterre. Vous avez déjà lu ce barbouillage sous un autre titre ; il est seulement ici plus étendu. L'auteur soupçonne qu'Élisabeth, tout en établissant le protestantisme en Angleterre, pourrait bien au fond n'avoir été ni catholique ni protestante. Vous voyez que M. de Luchet est fin comme l'ambre. Sa seconde partie sert à éplucher le caractère de Philippe II, roi

1. Voir tome VI, page 507.

2. *Essais historiques sur les principaux événements de l'Europe*, 1766, 2 part. in-12. Le premier volume avait déjà paru l'année précédente, sous le titre de *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*. (T.) — Voir tome VI, page 267.

d'Espagne, qui, tout grand politique qu'il était, n'échappe pas davantage à l'œil pénétrant de M. de Luchet. Je pardonne de tout mon cœur à ce terrible historien. Il a épousé ma bonne amie, M<sup>lle</sup> Delon, de Genève; il m'a l'air d'être mari commode; il faudrait avoir bien de l'humeur pour l'empêcher d'écrire, surtout quand on n'est pas obligé de le lire. On dit cependant qu'il va quitter le métier de la littérature pour se charger de l'entreprise des fiacres gris<sup>1</sup>. On ne manquerait pas de lui appliquer le proverbe : *il écrit comme un fiacre*, s'il s'avisait de faire des livres pendant l'exercice de cette nouvelle dignité.

— M. Dorat donna en 1763 la tragédie de *Théagène et Chariclée*, qui eut le malheur de tomber. Il vient de la faire imprimer<sup>2</sup> avec le luxe et l'élégance dont il pare tous ses ouvrages, mais qui ne rendront pas celui-ci meilleur. Ce jeune poète a la manie de ne pouvoir rien garder dans son portefeuille; c'est une fâcheuse maladie. Lorsque *Théagène* tomba, M. Dorat fit une élégie sur lui-même, que vous pouvez vous rappeler. Il a fait depuis sur le même sujet des vers plus philosophiques, qui viennent de me tomber entre les mains. Ils me rassurent sur les chutes que M. Dorat pourrait faire par la suite, et je vois avec plaisir

Qu'à tout événement le sage est préparé.

— Nous venons de revoir ici les deux aimables enfants de M. Mozart, maître de chapelle du prince archevêque de Salzbourg, qui ont eu un si grand succès pendant leur séjour à Paris en 1764. Leur père, après avoir passé près de dix-huit mois en Angleterre et six mois en Hollande, vient de les reconduire ici pour s'en retourner par la Suisse à Salzbourg. Partout où ces enfants ont fait quelque séjour, ils ont réuni tous les suffrages et causé de l'étonnement aux connaisseurs. Ils ont été dangereusement malades à la Haye; mais enfin leur bonne étoile les a délivrés de la maladie et des médecins. M<sup>lle</sup> Mozart, âgée maintenant de treize ans, d'ailleurs fort embellie, a la plus belle et la plus brillante exécution sur le cla-

1. Voir tome VI, page 508, note.

2. Paris, S. Jorry, 1766, in-8°. Figure d'Eisen, gravée par de Ghendt.

vecin. Il n'y a que son frère qui puisse lui enlever les suffrages. Cet enfant merveilleux a actuellement neuf ans. Il n'a presque pas grandi ; mais il a fait des progrès prodigieux dans la musique. Il était déjà compositeur et auteur de sonates il y a deux ans. Il en a fait graver six depuis ce temps-là à Londres pour la reine de la Grande-Bretagne. Il en a publié six autres en Hollande pour M<sup>me</sup> la princesse de Nassau-Weilbourg. Il a composé des symphonies à grand orchestre, qui ont été exécutées et généralement applaudies ici. Il a même écrit plusieurs airs italiens, et je ne désespère pas qu'avant qu'il ait atteint l'âge de douze ans, il n'ait déjà fait jouer un opéra sur quelque théâtre d'Italie. Ayant entendu Manzuoli à Londres pendant tout un hiver, il en a si bien profité que, quoiqu'il ait la voix excessivement faible, il chante avec autant de goût que d'âme. Mais ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est cette profonde science de l'harmonie et de ses passages les plus cachés qu'il possède au suprême degré, et qui a fait dire au prince héréditaire de Brunswick, juge très-compétent en cette matière comme en beaucoup d'autres, que bien des maîtres de chapelle consommés dans leur art mouraient sans savoir ce que cet enfant sait à neuf ans. Nous l'avons vu soutenir des assauts pendant une heure et demie de suite avec des musiciens qui suaient à grosses gouttes et avaient toute la peine du monde à se tirer d'affaire avec un enfant qui quittait le combat sans être fatigué. Je l'ai vu sur l'orgue dérouter et faire taire des organistes qui se croyaient fort habiles. A Londres, Bach le prenait entre ses genoux, et ils jouaient ainsi de tête alternativement sur le même clavecin deux heures de suite en présence du roi et de la reine. Ici il a subi la même épreuve avec M. Raupach, habile musicien qui a été longtemps à Pétersbourg, et qui improvise avec une grande supériorité. On pourrait s'entretenir longtemps de ce phénomène singulier. C'est d'ailleurs une des plus aimables créatures qu'on puisse voir, mettant à tout ce qu'il dit et ce qu'il fait de l'esprit et de l'âme avec la grâce et la gentillesse de son âge. Il rassure même par sa gaieté contre la crainte qu'on a qu'un fruit si précoce ne tombe avant sa maturité. Si ces enfants vivent, ils ne resteront pas à Salzbourg. Bientôt les souverains se disputeront entre eux à qui les aura. Le père est non-seulement habile musicien, mais homme de

sens et d'un bon esprit, et je n'ai jamais vu un homme de sa profession réunir à son talent tant de mérite.

— M. l'abbé du Pignon vient de publier une *Histoire critique du gouvernement romain, où d'après les faits historiques on développe sa nature et ses révolutions, depuis son origine jusqu'aux empereurs et aux papes*. Volume in-12 de trois cent soixante pages. M. Duni, professeur en droit à Rome, et frère de notre musicien qui a composé plusieurs de nos jolis opéras-comiques, réclame la plupart des idées de M. l'abbé du Pignon, et il me semble que celui-ci se défend mal de cette accusation. D'ailleurs l'ouvrage de M. Duni est estimé, et celui de M. l'abbé du Pignon ne l'est point du tout; et ce double sort convient encore très-bien à l'auteur original et au copiste.

— M. Linguet vient aussi de s'exercer à peu près sur un semblable sujet. Il a écrit une *Histoire des révolutions de l'empire romain*, pour servir de suite à celle des *Révolutions de la république*, que nous avons de l'abbé de Vertot. Cette continuation, qui commence par le règne d'Octave-Auguste et finit avec la mort d'Alexandre Sévère, comprend deux volumes in-12, chacun de plus de quatre cents pages. Elle ne sera pas poussée plus loin; M. Linguet prend dans sa préface congé de la littérature, où il avoue de bonne foi n'avoir pas été comblé de lauriers. Il a quitté une carrière qu'il a courue sans succès, et il s'est fait avocat, dans l'espérance d'un meilleur sort. Il examine dans sa préface avec beaucoup de sincérité pourquoi ses ouvrages n'ont pas réussi; mais il n'en peut découvrir les raisons. Comme il me paraît de bonne foi, je m'en vais les lui dire: c'est qu'il écrit ennuyeusement; c'est qu'il n'a point de coloris, et qu'on s'endort sur son livre. Or il n'y a point de remède à cela en littérature; mais un avocat fait souvent supérieurement bien d'endormir ses juges. M. Linguet donna, il y a trois ans, pour son début, une *Histoire du siècle d'Alexandre*. Cet ouvrage fut oublié au bout d'un mois, malgré les efforts que beaucoup de bonnes gens avaient faits pour lui donner de la vogue. L'auteur prétend qu'il en a publié plusieurs autres depuis; il est certain qu'ils sont restés bien inconnus. L'*Histoire des révolutions de l'empire romain* partagera leur sort, malgré les paradoxes que M. Linguet y a avancés, et qui servent ordinairement si bien la réputation de leurs auteurs. Quand M. l'abbé de Galiani me

soutenait quelquefois que Tibère avait été un fort honnête homme, que Néron n'avait eu d'autre tort que d'être un peu trop petit-maitre et de s'être rendu odieux aux Romains par son affectation et sa passion pour les mœurs grecques, je l'écoutais avec le plus grand plaisir, parce qu'il savait soutenir sa thèse avec tant d'esprit et même de génie qu'elle en devenait très-intéressante, sans compter qu'abstraction faite du fond, il y avait infiniment à profiter d'une foule de connaissances dont ce fond était relevé. M. Linguet veut jouer le même rôle; mais il faudrait avoir pour cela le génie de l'abbé de Galiani. Il veut décrire Tacite et les philosophes, il traite Suétone comme un polisson, et l'on n'a pas seulement envie de lui rien disputer. On bâille, et on le laisse dire. Il nous prouve laborieusement que c'est très-improprement qu'on attribue à Rome dans les plus beaux jours de sa gloire l'empire du monde, et qu'elle n'en dominait qu'une très-petite partie en comparaison du tout. Belle découverte! Et il ne remarque pas seulement combien la grandeur et l'élévation de ces idées devaient produire d'effets surprenants. Je souhaite le bonsoir à M. Linguet auteur, et beaucoup de bonheur à M. Linguet avocat et à ses clients.

— M. de Sartine, lieutenant général de police de cette capitale, s'est particulièrement occupé depuis quelque temps des moyens de mieux éclairer Paris pendant la nuit. La sûreté de cette ville immense dépend en grande partie de ce service, et il est digne d'un magistrat rempli de zèle et de bonnes vues de s'occuper de cet objet. On a fixé un prix de deux mille livres en faveur de celui qui trouverait la manière la plus avantageuse d'éclairer Paris, et pendant tout l'hiver dernier le concours de ceux qui ont proposé leurs essais a duré en différents quartiers de la ville. Paris a été jusqu'à présent on ne peut pas plus mal éclairé; les arts les plus utiles comme les moins nécessaires ne se perfectionnent qu'à la longue. Je pense que la méthode de suspendre les lanternes par des cordes au milieu de la rue est essentiellement vicieuse, parce que dans les temps d'orage et d'ouragan, c'est-à-dire dans les moments où l'obscurité du ciel rend les lanternes le plus nécessaires, il arrive que le vent les ballote et les éteint toutes. Je vois avec chagrin que, malgré cet inconvénient insurmontable, on donnera dans les nouveaux essais la préférence aux lanternes ainsi suspendues,

et je persiste à crier de toutes mes forces que, pour bien éclairer une rue, il faut que les lanternes soient placées le long des maisons des deux côtés de la rue. Je pense aussi qu'un quai ne doit pas être éclairé comme une rue, ni une place comme un pont, ni un pont comme un quai : le problème est différent. Et surtout je suis persuadé que, pour bien éclairer une grande ville, il faut d'abord y mettre l'argent nécessaire, car, si l'économie doit aller jusqu'à la lésine, il est impossible de venir à bout de cette entreprise.

M. Patte, architecte du duc des Deux-Ponts, vient de publier une brochure sur la manière la plus avantageuse d'éclairer les rues d'une ville pendant la nuit, en combinant ensemble la clarté, l'économie et la facilité du service. Je suis tout à fait partisan des lanternes de M. Patte, et je vois avec peine que sa méthode ne sera pas adoptée par la police. Ces réverbères qu'on suspend au milieu des rues de Paris depuis l'hiver dernier, et qui ont l'air de lampes sépulcrales, ne rendront jamais le service des lanternes proposées par M. Patte.

Cet architecte a publié l'année dernière un assez bel ouvrage sous ce titre : *Monuments érigés à la gloire de Louis XV*, volume in-folio d'une belle exécution, tant pour la gravure que pour l'impression. Il vient d'y ajouter un petit supplément qui représente la cérémonie de l'inauguration de la statue du roi à Reims, avec la description des fêtes qui l'ont accompagnée. Cette description n'est pas véridique, car ces fêtes, par un concours d'accidents et de bêtises et un défaut de prévoyance peu commun, ont toutes manqué de la manière du monde la plus ridicule. M. Patte distribue son supplément gratis à ceux qui ont acheté son livre.

— M. le marquis de Montalembert a lu, il y a quelque temps, à la rentrée publique de l'Académie royale des sciences, un mémoire intitulé *Cheminée-poêle, ou Poêle français*, qu'il vient de faire imprimer séparément dans un cahier in-4°, en attendant qu'il paraisse dans le corps des mémoires de l'Académie. Son projet est de nous procurer la commodité de la chaleur du poêle avec les agréments de la cheminée, en faisant attention aussi à la consommation du bois. Cette grande consommation est un des inconvénients de la cheminée, dont le feu est d'ailleurs si agréable : il occupe et il tient compagnie, au lieu que le poêle



est d'une tristesse mortelle, et qu'il a encore le désavantage de porter la chaleur à la tête en laissant les pieds froids. M. de Montalembert, en combinant les avantages de l'un et de l'autre, a cherché à éviter ou à vaincre les inconvénients de tous les deux. Il vous chauffe même une maison de bas en haut et dans toutes ses parties avec une dextérité merveilleuse. Je ne sais s'il vous garantit aussi bien de la crainte du feu, et s'il ne serait pas à appréhender que votre maison ne se trouvât en feu de trois ou quatre côtés, avant que vous eussiez le temps de le soupçonner.

— La porcelaine de M. le comte de Lauraguais est devenue un sujet de querelle sans avoir été jusqu'à présent un effet de commerce. Feu M. de Montamy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, donna le secret de cette porcelaine à M. de Lauraguais dans l'espérance que celui-ci y mettrait l'argent nécessaire pour pousser cette découverte à sa perfection, sous la conduite des docteurs Roux et Darcet, tous deux habiles chimistes. Le bon M. de Montamy ne connaissait pas M. de Lauraguais, ou bien ignorait que la fatuité et l'enfance de l'esprit s'opposent à tout bien, et qu'on peut porter cette fatuité auprès d'un fourneau de chimie comme sur une toilette. Plusieurs seigneurs fort agréables se sont avisés en ces derniers temps de se faire petits-maîtres philosophes par air, au lieu d'être petits-maîtres à bonnes fortunes, et l'on peut dire qu'ils n'ont pas peu contribué par leurs ridicules à ces calomnies absurdes dont on honore la philosophie parmi nous. Ce qu'il y a de certain, c'est que la pâte de M. de Montamy est excellente, que M. de Lauraguais en possède le secret depuis huit ans, qu'il a fait pendant cet espace de temps bien des folies, bien des extravagances, qu'il a été enfermé deux ou trois fois par ordre du roi, et que la porcelaine en est précisément au même point où M. de Montamy l'a laissée, c'est-à-dire qu'elle est toujours d'un blanc fort sale, et que la couverture n'en est pas trouvée. M. Guettard, de l'Académie des sciences, médecin de son métier, esprit sournois et remuant, avait été employé aux essais que M. de Montamy faisait autrefois en ce genre, pour contenter la curiosité de M. le duc d'Orléans, qui en payait la dépense. M. de Montamy n'eut pas sitôt fermé les yeux que M. Guettard revendiqua le secret de cette porcelaine comme à lui appartenant. Il

fallait le disputer à M. de Montamy<sup>1</sup> de son vivant; mais ce qu'il y a de fâcheux pour M. Guettard, c'est que personne n'a été surpris de son procédé. M. le comte de Lauraguais a lu à l'Académie des sciences des *Observations sur le mémoire de M. Guettard*, qui viennent d'être imprimées. Le beau procès! Ce qu'il y a de plaisant, c'est que la porcelaine ne s'en trouve pas avancée d'un pas, et que ces messieurs sont à se disputer l'honneur d'une découverte qui jusqu'à présent n'est connue que d'eux seuls. Il y a apparence que, malgré tout le bruit que l'on fait de ce secret depuis si longtemps, il restera toujours invisible au public, à moins que des gens plus habiles et moins bruyants ne s'en mêlent.

— M. le comte de Lauraguais ne combat pas seulement le docteur Guettard sur sa porcelaine, il attaque encore par des observations physiques le docteur Gatti sur ses principes d'inoculation, parce que celui-ci a oublié de le nommer parmi les partisans de cette pratique. M. Gatti peut être coupable d'un peu de légèreté et même de trop de scepticisme dans la pratique de son art; mais c'est certainement un homme de beaucoup d'esprit et d'un excellent esprit. Je voudrais bien louer aussi M. le comte de Lauraguais, mais je crois que je rêverais dix ans de suite sans trouver sur quoi.

— Je ne sais à qui nous devons les *Principes naturels du droit et de la politique*, en deux parties, petit in-12<sup>1</sup>. Cela m'a l'air d'être de quelque avocat. On nous donne cela pour un livre élémentaire, et je crois qu'on a raison si l'on a voulu nous enseigner les éléments du bavardage sur les sujets les plus importants à l'état de l'homme policé.

— M. l'abbé Richard de Saint-Non vient de publier un ouvrage intitulé la *Théorie des Songes*, volume in-12 de plus de trois cents pages. Cette théorie est toute métaphysique. Quelques pages de bonne physique sur ce sujet me feraient plus de plaisir que tous les profonds raisonnements par lesquels l'auteur prouve, entre autres choses, que les songes ne sont pas un moyen de découvrir l'avenir. Il faut déférer M. l'abbé Richard à nosseigneurs de l'Assemblée du clergé, car enfin si les songes

1. La première édition de ce livre de Louis Desbans est de Paris, 1715, in-12; celle-ci avait été revue et augmentée par Dreux du Radier.

ne prédisent pas l'avenir, Joseph n'a pas pu prédire à Pharaon la chute dont l'Égypte était menacée, le peuple de Dieu n'a pas pu s'y établir, Moïse n'a pu y faire aucun des miracles nécessaires pour l'en tirer. De faits en faits, il est évident que le Messie n'aurait pas pu naître d'une vierge, ni par conséquent M. l'abbé Richard porter le petit collet. Ainsi la foi et l'état de l'auteur réclament également contre ses principes. Du reste, M. Richard, abbé ou non, devrait renoncer au métier d'auteur. Le *Voyage d'Italie* qu'il a donné au commencement de cette année ne lui a pas fait honneur ; c'est, à le bien-examiner, un mauvais livre.

— *Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et (même) des Indes orientales*, par M. Flachet, directeur des établissements levantins et de la manufacture royale de Saint-Chamond. Deux volumes in-12 faisant ensemble près de douze cents pages. L'auteur est un négociant qui a voyagé en Italie, en Allemagne, en Grèce, à Constantinople et dans le Levant. Il rapporte ce qu'il a vu et ses idées sur ce qu'il a vu. Je préfère cette espèce de bonnes gens, doués d'une dose convenable de jugement et de bon sens, à tous les voyageurs à imagination et à systèmes.

— *Nouvelle France, ou France commerçante*. P. M. F. X. T., juge de la V. de C.<sup>1</sup> Voilà un homme qui en sa double qualité de citoyen et de magistrat veut que tout le monde se fasse commerçant en France. Si le commerce des lieux communs était prohibé en ce royaume, l'auteur deviendrait contrebandier *ipso facto*. Sa rapsodie fait un volume in-12 de trois cents pages.

— M. Eidous a traduit de l'anglais un *Essai sur le goût*, par Alexandre Gérard, professeur de théologie à Aberdeen, en Écosse ; augmenté de trois morceaux sur le même sujet par M. de Voltaire, M. de Montesquieu et M. d'Alembert. Volume in-12. L'essai de l'auteur écossais est tout à fait métaphysique. Les philosophes anglais et écossais, depuis milord Shaftesbury, ont introduit dans leur métaphysique un sens intérieur et moral, et ce sixième sens fait en philosophie précisément le

1. François-Xavier Tixedor, juge de la viguerie de Conflans. La première édition est de 1755.

même effet que la cinquième roue à un carrosse ; il a fait naître dans la métaphysique un jargon inintelligible et vide de sens. Ce que M. de Montesquieu et M. d'Alembert ont écrit sur le goût a été inséré dans l'*Encyclopédie*. Je ne sais si le morceau de M. de Voltaire qui a été fait pour le même ouvrage y est. Si je ne me trompe, il arriva trop tard et ne put y trouver sa place. L'auteur l'a fait insérer depuis dans ses *Mélanges* avec d'autres articles faits pour l'*Encyclopédie*. M. Eidous, n'ayant pu trouver ce morceau en original, a pris le parti de le retraduire de l'anglais en français. Cela est très-curieux à lire et à comparer avec l'écrit de M. de Voltaire. Vous verrez comme cet écrivain si séduisant, si plein de grâce, de précision, d'élégance, est devenu, sous la plume de M. Eidous, lâche, embarrassé, incorrect et barbare. Il est très-plaisant que M. Eidous ait trouvé plus court de retraduire M. de Voltaire, plutôt que de chercher dans ses œuvres le morceau dont il avait besoin ; il est très-plaisant aussi qu'à la tête d'un écrit rempli de fautes et de constructions vicieuses, il ait osé mettre le nom du plus illustre écrivain de France.

— M. de Bastide, aussi mauvais sujet que mauvais auteur, a été obligé, par suite de mauvaise conduite, de quitter la France et de chercher un asile en Hollande. Il vient d'y faire imprimer sa comédie du *Jeune homme*, que j'ai vu expirer à la fleur de son âge, au milieu du troisième acte, sur le théâtre de la Comédie-Française. Un éternement terrible partit d'une loge et mit le *Jeune homme* au tombeau. L'auteur a mis à la suite de cette mauvaise pièce des mémoires apologétiques de sa conduite ; mais on n'a pas été plus curieux de lire son apologie que sa comédie.

— On nous a envoyé de Hollande aussi une pièce intitulée *l'Hommage du cœur, fête théâtrale à l'occasion de la majorité du prince-stadthouder*. Ces pièces sont en possession d'être froides et insipides, et l'auteur de celle-ci, M. Croisier, a voulu jouir de ses droits dans toute leur étendue.

---

## AOUT.

1<sup>er</sup> août 1766.

Les lettres et les arts se sont empressés à seconder la politesse française pour rendre au prince héréditaire de Brunswick son séjour en France agréable. Ce prince a honoré de sa présence les différentes académies établies en cette capitale. L'Académie royale des sciences lui a rendu compte du travail de l'année. Dans une autre séance, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en a fait autant, et il s'est trouvé par hasard et fort à propos dans le travail de l'année un Mémoire sur l'origine de la maison de Brunswick.

La séance de l'Académie française, à laquelle le prince a assisté, a été la plus brillante. M. le duc de Nivernois y a lu quelques fables en vers de sa composition. Ensuite M. Marmontel a lu quelques morceaux des *Soirées de Bélisaire*, ouvrage qui doit paraître l'hiver prochain. C'est une espèce de conte moral, mais fort étendu, dans lequel l'auteur suppose le général, après sa disgrâce, aveugle et dans la misère. C'est dans cet état qu'il reçoit la visite de l'empereur, sans le savoir, et qu'il lui parle sans le connaître. Sujet admirable, susceptible de la plus sublime philosophie. J'ai ouï dire au prince héréditaire de Brunswick que ce que M. Marmontel en a lu lui avait paru fort intéressant. Enfin M. l'abbé de Voisenon a lu dans cette séance une épître en vers, adressée au prince sur le malheur qu'il a de rencontrer des sots, et sur les importunités qu'il a essuyées pendant son séjour à Paris. On dit cette épître un peu négligée; aussi l'auteur n'a-t-il pas jugé à propos de la donner, pas même au prince, à qui elle était adressée. La tournure n'en était pas des plus obligeantes pour le public. Le poète disait au prince : Vous n'aimez pas à souper, et vous êtes prié à souper pour un mois de suite; vous n'aimez pas à veiller, et on vous fait veiller tous les jours; vous ne pouvez souffrir le jeu, et on vous fait toujours jouer; et ce texte servait à se moquer de la sottise du public de Paris. Je crois que le prince a été au fond du cœur plus indulgent que M. l'abbé

de Voisenon sur les fêtes qu'on s'est empressé à lui donner durant tout le temps de son séjour, quoiqu'il ait dit qu'on lui avait procuré tous les plaisirs, hors celui qu'il aimait le plus, le plaisir de la conversation.

Parmi ces fêtes, il faut compter celle que MM. les premiers gentilshommes de la chambre du roi lui ont donnée sur le théâtre des Menus-Plaisirs de Sa Majesté. On y a joué après souper la *Partie de chasse de Henri IV*, par M. Collé, suivie d'un petit opéra-comique. Comme il n'a pas été permis de jouer cette pièce à la Comédie-Française, cette représentation a été en quelque sorte unique. Le prince a cependant revu la même pièce à Villers-Cotterets, jouée par M. le duc d'Orléans et par des personnes de sa cour. Mais la fête qui a été plus agréable à ce prince que toutes les autres, c'est celle que M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy lui a donnée. M<sup>lle</sup> Clairon y a joué le rôle d'Ariane, et j'ai été témoin de l'impression qu'elle a faite au prince; il convenait que c'était un des plus grands plaisirs qu'il ait éprouvés dans sa vie. Il paraît que le succès de cette représentation nous en procurera d'autres, et qu'elles deviendront même périodiques à l'hôtel de Villeroy. M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy a une grande tendresse pour M<sup>lle</sup> Clairon, et cette célèbre actrice ayant renoncé au théâtre depuis l'aventure du *Siège de Calais*, et ayant confirmé irrévocablement sa résolution, ne sera pas fâchée de jouer de temps en temps sur un théâtre particulier. Il est vrai qu'elle y sera mal secondée, la troupe n'étant composée que de jeunes gens qui se destinent au théâtre, et dont les trois quarts sont sans talent et l'autre quart sans usage; mais enfin il faut bien soutenir la gageure et, en quittant un métier qu'on aime avec passion, tâcher de ne pas mourir de regret de l'avoir quitté.

— Après les honneurs rendus à la mémoire de feu M. le Dauphin sont venus les honneurs funèbres de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. M. de Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur, a été chargé de prononcer l'oraison funèbre de ce prince au service qu'on lui a fait dans l'église métropolitaine de Paris. Cette oraison funèbre vient d'être imprimée. C'est sans contredit la meilleure de toute la récolte que nous avons eue cette année, et qui a été fort abondante. Si ce morceau ne va pas à la postérité, à côté des oraisons funèbres de

Bossuet, on y trouve du moins quelques germes de talent, un style noble et aisé, et une manière qui, sans s'écarter de la décence rigide et souvent mesquine de la chaire, n'est pourtant pas celle d'un capucin. Dans un temps où le lieu saint retentit de tant de pauvretés, il faut savoir gré à un prédicateur de toutes les pauvretés qu'il ne dit pas. M. l'évêque de Lavaur est fort jeune. Ce prélat est l'ami et l'émule de M. l'archevêque de Toulouse. Ils ne passent pas tous les deux pour les plus croyants de l'Église gallicane. M. l'évêque de Lavaur a aussi prononcé l'oraison funèbre de M. le Dauphin devant les états du Languedoc, assemblés à Montpellier, mais il ne l'a pas fait imprimer.

— Le P. Élisée, carme déchaussé, est aujourd'hui de tous les prédicateurs de Paris celui qui a le plus de vogue et de célébrité. Ses sermons sont plutôt des discours moraux que chrétiens. J'en ai entendu où il n'y avait que du déisme tout pur, qu'on écoutait avec une grande componction, et qu'on aurait certainement trouvés remplis d'hérésies si un philosophe s'en fût déclaré l'auteur. J'en ai aussi entendu où il y avait des pages entières du *Petit Carême* de Massillon, et, puisque le P. Élisée met à contribution des sermons aussi connus que ceux-là, on est en droit de penser que des sermons moins connus en France, comme ceux de Saurin et d'autres, ne lui échappent pas. Quoi qu'il en soit, j'aime l'air pâle et apostolique du P. Élisée. Son éloquence n'est pas brûlante comme la prose de Jean-Jacques Rousseau ; mais il a de la netteté, de la sagesse, un style pur et concis, et on l'écoute avec plaisir. C'est d'ailleurs un homme d'esprit qui, hors de la chaire, a bien l'air de ne pas trop croire ce qu'il vous prêche. Il avait été appelé en Lorraine pour prêcher le carême devant le roi Stanislas. Ce prince étant mort pendant ce temps-là de l'accident qui lui est arrivé, le P. Élisée a été chargé de prononcer son oraison funèbre au service qu'on lui a fait dans l'église primatiale de Nancy, et cette oraison funèbre vient d'être imprimée. C'est la première fois que le P. Élisée se risque au grand jour de l'impression, et ce grand jour ne lui a pas été favorable. On a trouvé son oraison funèbre ennuyeuse, et, malgré la célébrité du nom de l'auteur, son ouvrage n'en a eu aucune. C'est que le grand jour de l'impression est un jour terrible où un ouvrage

n'a, pour se soutenir, que son propre poids et son seul mérite. Ainsi on se moque du P. Élisée, et, de carme qu'il est, on en fait un capucin, quand on lit dans cette oraison funèbre que Dieu voulait conduire Stanislas sur le trône par ces voies qui confondent notre prudence, et qui manifestent toute la profondeur de sa sagesse. Si ce n'était pas là une grande platitude, rien ne serait plus répréhensible que cette tournure et cet étrange abus de la parole. Rien n'est assurément moins merveilleux que la manière dont Stanislas fut fait roi de Pologne. Un philosophe qui connaît la nature humaine ne lui en fera pas un crime comme ferait un pédant; il exigera seulement d'un homme assez ambitieux pour oser se frayer le chemin du trône, ou pour oser accepter de la main d'un prince victorieux le don d'une couronne, il exigera, dis-je, de lui d'assez grandes qualités pour la maintenir sur sa tête et pour n'être pas étonné de son poids. Mais qu'un moine vienne nous mettre sur le compte de la Providence et de sa sagesse éternelle que Stanislas ait osé violer le serment fait à Auguste, c'est se jouer étrangement et bêtement de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, c'est faire de la prétendue chaire de vérité la chaire du mensonge, titre que beaucoup d'honnêtes gens lui accordent pour d'autres raisons.

M. l'évêque de Lavaur s'est tiré de cette époque avec plus d'adresse et plus de décence. Il a dit tout simplement : « Ne renouvelons point d'anciennes querelles », et puis, apostrophant M. le Dauphin, il lui a dit : « Monseigneur, le sang de Stanislas et d'Auguste coule également dans vos veines, etc. » Cela s'appelle s'en tirer en homme d'esprit, et donner bonne opinion de soi aux gens qui vous écoutent, parce qu'ils voient que vous avez senti la difficulté comme eux, et que vous ne les prenez pas pour des oies.

Au reste, il paraît tous les jours des éloges historiques ou funèbres de Stanislas le Bienfaisant, et nous en avons au moins pour six mois encore avant que tous les faiseurs d'élégies aient fourni leurs amplifications. Il faut croire que ces pauvretés trouvent des lecteurs en province, car, à Paris, personne ne les connaît.

— Une bonne âme dévote, remplie de fiel, amère comme l'absinthe, pleine de bénignité pour les gens qui ne sont pas



de son sentiment, vient de faire un examen peu indulgent de l'éloge de feu M. le Dauphin par M. Thomas. Cette bonne âme n'est point du tout contente de M. Thomas; elle trouve qu'il sent le brûlé comme un philosophe. M. Thomas n'a contenté aucune classe de lecteurs par son *Éloge du Dauphin*. Les gens de la cour et les philosophes en ont été choqués par deux motifs différents. Les gens de goût ont été fatigués de voir l'orateur toujours dans les nues, et voilà les dévots qui s'en mêlent.

— M. Jean Aléthophile, c'est-à-dire, en français, M. l'Amateur de la vérité, vient de publier un *Examen du système de Newton sur la lumière et les couleurs*. Volume in-8° de près de deux cents pages<sup>1</sup>. Je ne sais d'où vient ce beau livre, mais cela est de cru étranger. M. Jean Aléthophile est doué d'une certaine platitude exotique qui ne ressemble point du tout à la platitude parisienne. Ce pauvre homme entreprend de prouver que le fameux Newton, avec toutes ses lumières, a donné dans l'erreur en toutes ses assertions sur la lumière et sur les couleurs, et que le vrai se trouve qu'en des points diamétralement opposés à ceux qu'il a prétendu établir, et que tant de gens sur son autorité tiennent pour certains.

Ainsi voilà Isaac Newton déclaré aveugle malgré ses lumières, et son prisme mis en pièce par M. Aléthophile le clairvoyant. Il faut convenir qu'il s'imprime d'étranges bêtises en ce beau siècle philosophique.

— M. Théophile de Bordeu, qui est un autre homme que M. Aléthophile le clairvoyant, vient de publier un ouvrage intitulé *Recherches sur le tissu muqueux ou l'organe cellulaire et sur quelques maladies de la poitrine, avec une dissertation sur l'usage des eaux de Barége dans les écrouelles*. Volume in-12. M. de Bordeu est un homme de beaucoup d'esprit et un savant médecin, je ne dis pas un grand médecin, car c'est tout autre chose. Un grand médecin est un homme de génie à qui il faut un talent et un coup d'œil que la nature donne, et qu'on n'acquiert pas à force de science. On trouvera peut-être dans les écrits de ce médecin un peu de propension et de goût pour le paradoxe. Le désir de dire des choses singulières est un écueil

1. Euphronople et Paris, 1766, in-8°. Attribué à Quériau, avocat.

bien dangereux pour la vérité. Ce M. de Bordeu est le même qui a eu ce procès calomnieux à soutenir contre la Faculté de Paris, dont il est membre, et contre l'honnête docteur Bouvart, son confrère, par qui il était accusé d'avoir volé à un homme mort entre ses mains une montre et des manchettes de dentelle. Le Parlement le déchargea de l'accusation, et obligea la Faculté de le rétablir dans tous ses droits, mais ne punit point les calomnieux, ce qui, comme beaucoup d'autres choses, prouve que la justice est une fort belle chose.

— Un avocat au Parlement de Paris, appelé M. de La Ville, homme assez obscur, vient d'entreprendre la continuation des *Causes célèbres* de Pitaval. Ces sortes de compilations ont toujours de quoi intéresser, quelque mal faites qu'elles puissent être. Celle-ci n'inspirera pas une grande estime pour les talents du rédacteur; mais elle se vendra. Il en paraît un premier volume in-12 de quatre cent trente pages. Si ce qu'on dit est vrai, M. de La Ville pourrait bientôt trouver place lui-même dans sa compilation. On prétend que, se livrant trop au feu de sa mâle éloquence, il a imprimé un mémoire plein d'injures contre la partie adverse d'un de ses clients. Or, cette partie se trouve être un premier commis de Versailles, race d'hommes puissante et dangereuse, et l'on assure que celui qui a essuyé la décharge de M. de La Ville n'attend que la fin de son procès pour prendre ce courageux avocat à partie.

— J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une note du Salon de 1765, de la nouvelle invention de graver en manière de crayon, invention due à MM. François et Demarteau, graveurs, et infiniment précieuse pour les progrès de l'art. Celle de M. Charpentier, autre graveur, ne l'est pas moins. Cet artiste a trouvé le secret d'imiter le lavis par la gravure, et cette imitation est si parfaite qu'en coupant les bords pour empêcher d'apercevoir l'empreinte de la planche, d'habiles connaisseurs seraient peut-être embarrassés de dire si c'est une estampe ou un dessin qu'on leur présente. On a déjà gravé plusieurs jolis morceaux dans ce goût du lavis et au bistre, et cette nouvelle invention ne peut manquer de contribuer infiniment, ainsi que l'autre, à l'avancement de l'art.

— *Journal de Rome, ou Collection des anciens monuments qui existent dans cette capitale et dans les autres parties de*

*l'Italie, représentés et gravés en taille-douce et expliqués suivant les observations faites sur les lieux par des professeurs et amateurs de la belle antiquité actuellement à Rome. Dédié à MM. Robert et Jacques Adam, architectes écossais.* Proposé par souscription. Le prospectus nous annonce un ouvrage magnifique, et le projet est assurément très-beau et susceptible d'une exécution superbe. Il doit paraître dans le courant d'une année quatre journaux de vingt feuilles d'impression au moins, sans compter les planches, et le prix de ces quatre journaux sera pour les souscripteurs de deux louis dont ils payeront la moitié d'avance. Les *Ruines de Palmyre* et les *Monuments de la Grèce* peuvent servir de modèle aux auteurs du *Journal de Rome*, et leur montrer ce que le public attend d'eux.

— On nous a envoyé de Suisse une *Histoire des révolutions de la haute Allemagne, contenant les ligues et les guerres de la Suisse. Avec une notice sur les lois, les mœurs et les différentes formes du gouvernement de chacun des États compris dans le corps helvétique.* Deux volumes in-12 qui seront sans doute suivis de quelques autres. On m'a assuré que cette histoire est de M. Philibert; mais je ne connais pas M. Philibert. Il peut avoir le mérite de l'exactitude; mais il n'a pas les autres talents d'un historien. Son style surtout est embarrassé et louche, et il dit toujours avec effort ce qu'il dit. Pour être historien de la Suisse, il faudrait un écrivain plein de sens et de nerf, d'une grande simplicité, et de cette espèce de naïveté qui s'allie si bien avec la véritable élévation. Si Jean-Jacques Rousseau n'était pas si fou, s'il n'avait pas mis tous ses talents et sa gloire à soutenir des paradoxes et à pousser tout à l'extrême, s'il avait pu allier la sagesse à ses autres qualités d'écrivain, il aurait été l'homme propice à cette entreprise, et une histoire de la Suisse serait devenue sous sa plume un morceau digne d'être placé entre Tacite et Plutarque.

— M<sup>lle</sup> de Saint-Vast, que je n'ai pas l'honneur de connaître, vient de donner l'*Esprit de Sully* en un très-petit volume qui n'a pas deux cents pages. On y trouve encore le portrait de Henri IV, les lettres de ce bon roi à ce grand ministre et leurs conversations. Ces conversations me paraissent du ton et de la force de M<sup>lle</sup> de Saint-Vast, qui aurait dû laisser le soin d'abrégé les *Mémoires* de Sully à une plume plus habile.

— *L'Ami des pauvres, ou l'Économe politique*<sup>1</sup>, qui propose des moyens pour enrichir et perfectionner l'espèce humaine, a déjà paru il y a quelques années. Voici donc sa seconde apparition. C'est un bon et insipide rêveur de bien public. On peut être l'ami des pauvres et un pauvre homme tout à la fois. Si vous en doutez, l'auteur vous le prouvera sans réplique. Il a ajouté à cette nouvelle édition un Mémoire sur la suppression des fêtes. Il veut aussi introduire une nouvelle orthographe et même de nouveaux caractères d'impression qui donnent à la langue française un air esclavon. M. l'Économe politique est un radoteur qui économise fort mal son temps s'il prétend l'employer au bien public.

— *Les Ennemis réconciliés*<sup>2</sup> forment une pièce dramatique en trois actes et en prose qui n'a jamais été jouée. Le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la Ligue. Ce ne sont pas les sujets qui manquent, mais bien les auteurs qui possèdent l'art et le talent de les traiter.

15 août 1766.

M<sup>lles</sup> Verrière sont deux sœurs célèbres à Paris par leur beauté, et exerçant le joyeux métier de courtisanes<sup>3</sup>. Comme leur célébrité a commencé il y a plus de vingt ans, elle a aussi commencé depuis longtemps à décliner; mais, comme d'un autre côté elles ont su bien profiter du temps, et qu'elles ont eu l'adresse de ruiner plusieurs sots, après avoir d'abord exercé leur métier dans les rues, elles ont eu le secret d'amasser une fortune considérable et de tenir à Paris une maison fort brillante. La cadette se fait appeler M<sup>me</sup> de La Marre; l'aînée a conservé le nom et les armes de Verrière. Celle-ci, plus belle que sa sœur, avait fait anciennement la conquête du grand Maurice, de l'illustre comte de Saxe, grand amateur de

1. Par Faignet.

2. La Haye et Paris, 1766, in-8°. Attribué quelquefois à Guyot de Merville parce que l'auteur, l'abbé Bruté de Loirelle, avait pris le pseudonyme de Merville.

3. M. Ad. Jullien a publié un intéressant travail sur le *Théâtre des demoiselles Verrière* (Detaillé, 1875, gr. in-8°), mais il n'a pas eu connaissance de ce singulier épithalame, sans nul doute inédit, et qui ne peut être de celle à qui Grimm l'attribue.

la créature. Ce héros, toujours entouré de femmes de plaisir, passait pour les servir magnifiquement la nuit, et pour les récompenser médiocrement le jour. Il eut de M<sup>lle</sup> Verrière une fille qui fut appelée Aurore et qui resta, encore enfant, sans ressource à sa mort. Alors M<sup>me</sup> la Dauphine en prit soin, et la fit élever à Saint-Cyr, mais défendit à sa mère de la voir. Aurore de Saxe, devenue nubile, vient d'épouser un officier retiré du service et employé comme lieutenant du roi dans une petite place d'Alsace<sup>1</sup>. Sa mère lui a présenté le jour de ses noces la pièce de vers que vous allez lire.

## ÉPITHALAME EN DIALOGUE

ENTRE M<sup>lle</sup> VERRIÈRE ET M<sup>me</sup> DE LA MARRE.

MADAME DE LA MARRE.

Oui, ma sœur, ce sont eux, c'est lui !

MADEMOISELLE VERRIÈRE.

C'est lui, c'est elle.

MADAME DE LA MARRE.

Qu'il est intéressant !

MADEMOISELLE VERRIÈRE.

Qu'elle est touchante et belle !

Enfin, ma fille, enfin je jouis de mes droits ;  
 Des marches de l'autel, c'est moi qui vous reçois ;  
 Venez, venez sentir dans les bras d'une mère  
 Combien je vous aimai, combien vous m'êtes chère.  
 Ce jour, ce jour heureux qui nous réunit tous,  
 Vous rend à ma tendresse et vous donne un époux :  
 C'est le jour du bonheur, le beau jour de ma vie.

MADAME DE LA MARRE.

O vous à qui l'amour et l'hymen l'ont unie,  
 Héros qui possédez la fille d'un héros,  
 Dans le sein de la paix et d'un noble repos,  
 Vous verrez sa candeur, sa tendresse naïve  
 Distraire en l'amusant votre valeur captive.  
 Son amour répandra sur vos heureux loisirs  
 L'intérêt du bonheur, le charme des plaisirs.  
 Rien encor n'a flétri son âme simple et pure ;

1. Le comte de Horn, bâtard de Louis XV et lieutenant du roi à Schlessstadt.

Vous recevez son cœur des mains de la nature.  
Si ce cœur jusqu'ici de lui-même ignoré  
Connaît un sentiment, vous l'avez inspiré.

## MADEMOISELLE VERRIÈRE.

Il en est un, ma sœur, un qu'elle doit connaître;  
Il est bien pur... Ma fille, un jour, un jour peut-être,  
Ce sentiment plus fort et mieux développé  
Saisira votre cœur plus vivement frappé.  
Vous saurez à quel titre et pourquoi je vous aime;  
Vous connaîtrez mes droits; vous les aurez vous-même.  
Que jamais votre oubli ne m'oblige à pleurer  
Le douloureux instant qui doit nous séparer!  
Monsieur, à votre cœur je le demande en mère,  
Que ma fille jamais ne me soit étrangère!  
La nature et le sang n'ont point de préjugés;  
La nature est pour moi si vous l'interrogez.  
J'en atteste aujourd'hui les mânes d'un grand homme,  
A ma fille inconnu, mais que mon cœur lui nomme.  
Ce héros, dont la gloire environnait le front<sup>1</sup>,  
Du sang de Kœnigsmark ne sentit point l'affront.  
Sa grande âme jamais n'en fut humiliée,  
Et sa mère par lui ne fut point oubliée.

## MADAME DE LA MARRE.

Pourquoi mêler, ma sœur, à ces heureux moments  
Des doutes si cruels, de vains pressentiments?  
Ne versons aujourd'hui que des larmes de joie.  
Ta sensibilité s'étend et se déploie,  
Elle porte sur tout son inquiète ardeur;  
Fixe-la sur ta fille, et sois à ton bonheur.  
Connais-tu des devoirs, des lois assez barbares  
Qui puissent exiger...? Non ma sœur, tu t'égares;  
Aurore, quel que soit son heureux avenir,  
Ne peut jamais, crois-moi, perdre le souvenir  
De nos soins prodigués à sa première enfance :  
Le premier des devoirs est la reconnaissance.

## MADEMOISELLE VERRIÈRE.

Eh bien! je m'abandonne à des transports plus doux ;  
Ma fille et vous, monsieur, vous, son heureux époux,

1. Il est assez plaisant qu'une créature de la lie du peuple, et qui a longtemps servi à la débauche des valets, ose se comparer à la comtesse de Kœnigsmark. Il y a à peu près aussi loin de la mère de Maurice à la mère d'Aurore, que dans un autre sens du père d'Aurore à l'époux d'Aurore. (GRIMM.)

Goûtez enfin, goûtez la félicité pure  
 Que l'amour vous promet, que l'hymen vous assure.  
 Que de votre bonheur mes yeux soient les témoins;  
 Les regards d'une mère en sont dignes, du moins.  
 Ma fille, vos destins sont unis avec d'autres;  
 Embellissez des jours où s'attachent les vôtres.  
 Délassez un héros de ses travaux guerriers.  
 Vous reçûtes le jour à l'ombre des lauriers.  
 Le tumulte de Mars, la pompe militaire  
 Ne peut vous étonner ni vous être étrangère;  
 La fille de Maurice en doit aimer l'éclat;  
 Allez le contempler aux murs de Schelestadt;  
 A quelqu'un de vos traits faites-y reconnaître  
 Le grand cœur du héros à qui vous devez l'être.  
 Voilà tous vos devoirs et les vœux que je fais;  
 Mais, pour les remplir tous, ne m'oubliez jamais.

Je ne connais guère rien de plus moral que cet épithalame, et je doute que le plus beau chapitre sur les courtisanes puisse faire plus d'impression. L'inquiétude d'une mère d'être méprisée et reniée par sa fille prêche plus fortement les mœurs que le traité le plus éloquent.

— On a imprimé une *Histoire des malheurs de la famille de Calas, jusqu'après le jugement souverain rendu pour leur justification le 9 mars 1765. Précédée de l'héroïde de Marc-Antoine Calas à l'Univers*. Brochure in-8° de plus de soixante pages<sup>1</sup>. J'ai oublié le nom du faiseur d'héroïdes qui fait ici encore l'office d'historien. On a dit avec raison que la tragédie d'Abbeville était encore plus déplorable que celle de Toulouse, en ce que le crime qu'on imputait faussement au vertueux et infortuné Jean Calas était du moins un crime réel, au lieu que les fautes qui ont coûté la vie au chevalier de La Barre n'étaient que des crimes imaginaires dont le châtement devait être abandonné à la sévérité paternelle. L'auteur de l'histoire de Calas ne parle seulement pas du don que le roi a fait, après le jugement souverain, à cette respectable famille. Si ce rapsodiste était digne de l'emploi qu'il ose usurper, je lui apprendrais qu'il y a apparence que la souscription pour l'estampe de la famille Calas, malgré les traverses qu'elle a essayées de la part du Parlement de Paris, produira au moins cinquante mille livres. Je félicite

1. Par Édouard-Thomas Simon.

tous ceux qui ont pris part à cette bonne œuvre, et je les crois amplement récompensés de leurs bienfaits par la satisfaction qu'ils en ont dû recueillir.

— *Traité des stratagèmes permis à la guerre, ou Remarques sur Polyen et Frontin, avec des observations sur les batailles de Pharsale et d'Arbelles*, par M. J. de M., lieutenant-colonel d'infanterie<sup>1</sup>, écrit in-8° de cent et quelques pages. Ce qui m'a le plus frappé dans cet écrit, c'est l'observation de l'auteur que sur le déclin de l'empire romain, lorsque l'art et la discipline étaient dégénérés, tout le monde eut la manie d'écrire sur la guerre.

— *Recherches sur l'art militaire, ou Essai d'application de la fortification à la tactique*. Volume grand in-8° de deux cent trente-deux pages. Le but de cet ouvrage, dont l'auteur s'appelle M. de Lo-Looz, est d'appliquer les principes de la fortification à la tactique, et de montrer que c'est le même esprit qui les a dictés. M. de Lo-Looz m'a fait comprendre en effet que les principes de ces deux sciences se ressemblent, excepté dans les cas où ils ne se ressemblent pas. Mais je n'ai garde de dire ce que je pense de M. de Lo-Looz, qui a pris pour épigraphe le mot de Quintilien, que les arts seraient bien heureux s'ils n'avaient pour juges que les gens du métier.

— Je ne sais qui est ce M. de L...<sup>2</sup> qui vient de publier un *Parallèle entre Descartes et Newton*, en vingt-quatre pages in-8°. Il prétend élever l'édifice dont, dit-il, Fontenelle a jeté quelques fondements dans l'*Éloge de Newton* fait à l'Académie des sciences. M. de L... me paraît un plaisant architecte de vouloir achever en vingt-quatre pages un édifice dont Fontenelle n'a pu jeter que quelques fondements. J'assure M. de L... en ma conscience qu'il n'est pas digne de bâtir sur ces fondements.

— Une *Lettre critique adressée à M. de Fontenelle dans les champs Élysées*, et une *Lettre d'un particulier à un seigneur de la cour* ont pour objet de parler un peu de tout, et spécialement d'examiner les inscriptions de la statue de Louis XV. C'est un radotage aussi complet qu'incompréhensible.

— *Nouveaux Essais en différents genres de littérature, de*

1. Joly de Maizeroy.

2. Delisle de Salles.



*M. de \*\*\**, membre de plusieurs académies des sciences et belles-lettres<sup>1</sup>. Brochure in-12 de cent soixante et quelques pages. Je n'ai pas l'honneur de connaître *M. de \*\*\**, dont les essais sont en vers et en prose. Je crois qu'on en a déjà lu quelque chose dans le *Mercur*. L'auteur assure qu'il a été tenté cent fois de jeter ses productions au feu. Que n'a-t-il succombé à cette tentation !

— *Le Miroir fidèle, ou Entretiens d'Ariste et de Philindor*. Cet ouvrage renferme des réflexions politiques et morales, avec un plan abrégé d'éducation opposé aux principes du citoyen de Genève. Par *M. le chevalier de C\*\*\** de la *B\*\*\**<sup>2</sup>. Volume in-12 de près de deux cents pages. C'est une des plus mauvaises productions de l'année.

— *Idée d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture, du commerce et des arts*. Voici un rêveur qui veut établir une souscription gratuite, à laquelle tout bon patriote doit prendre part, et qui sera employée à l'encouragement de toute chose utile suivant la décision des commissaires nommés pour cet effet. Je plains l'auteur si sa pension alimentaire est assignée sur les intérêts du fond de cette souscription.

— *Les Amours de Paliris et de Dirphé*. Volume in-12 de près de deux cents pages. Roman poétique en prose, dans le goût de *Daphnis et Chloé* et d'autres sujets grecs. Ce roman n'a fait aucune sensation.

— *L'Anneau de Gygès, vérité peut-être morale*. C'est un petit écrit de vingt-quatre pages in-8°. Vous savez que cet anneau avait la vertu de rendre invisible; un honnête homme qui posséderait cet anneau deviendrait le précepteur du monde, et mettrait ordre à bien des injustices. Celui qui s'en est servi ici est un polisson qui n'a vu que des sottises et des platitudes.

— *Le Papillotage, ouvrage comique et moral*, de cent trente-six pages in-12, très-digne d'être employé à faire des papillotes, et l'auteur moraliste à les placer et à les passer au fer.

— J'ai oublié de comprendre parmi les proscriptions de l'année dernière, justement méritées, un poëme héroï-comique, intitulé *Jupiter et Danaé*<sup>3</sup>.

1. Thorel de Campigneulles.

2. Chimiac de La Bastide.

3. (Par du Rousset.) 1764, in-8°.

## SEPTEMBRE.

1<sup>er</sup> septembre 1766.

Jamais les productions théâtrales n'ont été plus rares que cette année. La Comédie-Française, depuis l'ouverture de son théâtre après Pâques, n'a pas donné la moindre nouveauté. Elle s'était flattée pendant quelque temps d'obtenir la permission de jouer *la Partie de chasse de Henri IV*, par M. Collé, et il est certain que le nom seul de Henri IV aurait fait porter cette pièce aux nues, quelque médiocre et quelque mal faite qu'elle soit d'ailleurs. Mais la question ayant été agitée dans le conseil d'État du roi, et les avis s'étant trouvés partagés, Sa Majesté s'en est réservé la connaissance, et il a été décidé depuis que la pièce ne serait pas jouée. La tragédie de *Barnevelt* ayant été également défendue, son auteur, M. Lemierre, en a présenté une autre, intitulée *Artaxerce*, et imitée du poëme lyrique du célèbre Metastasio. Cette tragédie, qui vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie-Française<sup>1</sup>, est sans contredit une des plus belles lanternes magiques que jamais Savoyard ait portées sur son dos. Un roi massacré dans son lit lorsqu'il y pense le moins; son fils, soupçonné de ce meurtre, et immolé par son frère, qui est cependant un garçon vertueux, et qui ne se prêle pas sans regret à ces petits expédients, qui en est même un peu fâché lorsqu'il découvre que ce frère, trop promptement expédié, est innocent, mais qui n'en aime pas moins l'auteur et l'exécuteur de ces conseils; celui-ci, tranchant toujours toutes les difficultés par un petit crime, et n'étant contrarié que par un benêt de fils qui ne se sent pas la vocation de son père; deux ou trois complots, une coupe empoisonnée, une bataille, deux victoires remportées sans coup férir; enfin, un bon coup de poignard dans le ventre d'un coquin: voilà certainement une suite de tableaux des plus récréatifs, et M. Lemierre ne manquerait pas de faire fortune en les portant, pendant les soirées de l'hiver, de maison en maison, pour faire venir la chair de

1. Elle fut représentée pour la première fois le 20 août 1766.

poule à tous les enfants et à toutes les bonnes. Les enfants du parterre doivent l'encourager à ce parti. Ils ont bien applaudi sa pièce, et je parie pour huit représentations au moins, et peut-être pour onze. Il est vrai que tous ces effrayants tableaux ne causent pas la plus légère émotion, et que, malgré le mouvement continuel des acteurs, le spectacle reste froid comme glace; mais les nourrices et les sevruses, et leurs nourrissons, ne seront pas aussi difficiles à émouvoir.

Je ne prétends pas laver l'illustre Metastasio de toutes les fautes de M. Lemierre. Je sais que son plan est presque aussi vicieux que celui de son imitateur. C'est un grand malheur que dans les pièces d'un poète divin, doué de tout le charme de l'harmonie, de la plus séduisante magie de coloris, la texture de la fable soit presque toujours puérile, et que la partie des mœurs, la plus essentielle de toutes, celle qui donne à un drame de l'importance et le véritable pathétique, y soit entièrement négligée. M. Lemierre ne peut se vanter au fond que d'avoir relevé tous ces défauts par une versification dure et faible, par un style prosaïque et incorrect, qui lutte toujours avec la difficulté de trouver l'expression propre, et qui ne peut la surmonter. Que la paix soit avec M. Lemierre et M. de Belloy! Voilà deux terribles colonnes sur lesquelles la gloire du théâtre français repose<sup>1</sup>. *Artaxerce* peut faire le pendant de *Zelmire*. Je souhaite toute sorte de prospérité à M. Lemierre. On dit que c'est un honnête garçon, et qu'il est fort pauvre. Que ne dépend-il de moi de lui donner le talent de Racine!

J'ai appris, le jour de la première représentation d'*Artaxerce*, à mes dépens, que M<sup>lle</sup> de La Chassaigne, qui a débuté l'hiver dernier, et que je croyais renvoyée, a été reçue à l'essai. C'est une maussade créature de plus. Elle a joué dans la petite pièce. Le temps de ces essais est un temps d'épreuves bien dures de la patience des spectateurs.

1. Cette réflexion nous rappelle l'anecdote suivante. Lorsque Voltaire vint, en 1778, à Paris, un concours immense se porta à l'hôtel du marquis de Villette, où était logé le patriarche. Lemierre et de Belloy, en leur qualité d'auteurs tragiques, se crurent dans l'obligation de rendre visite à l'auteur de *Zaire*. Ils furent très-bien reçus. « Messieurs, leur dit Voltaire, ce qui me console de quitter la vie, c'est que je laisse après moi MM. Lemierre et de Belloy. » Lemierre racontait souvent cette anecdote, et il ne manquait jamais d'ajouter : *Ce pauvre de Belloy ne se doutait pas que Voltaire se moquait de lui.* (T.)

— Vous avez pu voir, dans le Salon de M. Diderot, que M. de Louthembourg, peintre de l'Académie, a une fort belle et fort aimable femme. Voyons maintenant si M. Lemierre est plus heureux en chantant les grâces de la beauté qu'en maniant le poignard de Melpomène.

## VERS DE M. LEMIERRE A MADAME DE LOUTHERBOURG.

Quel est, dis-moi, charmante Églé,  
 Cet adorateur de province,  
 Qui, ne se doutant pas que son talent soit mince,  
 S'en vient te haranguer de ce ton emmiellé?  
 Bon Dieu, quel fatras de louanges!  
 L'amour-propre lui-même en serait ennuyé;  
 Et tu me fais presque pitié  
 D'être belle comme les anges.  
 La cour fait tant d'édits! Eh bien, j'en voudrais un  
 D'une forme toute nouvelle :  
 De par le roi, défense à tout sot importun  
 De faire bâiller une belle  
 Avec un éloge commun,  
 Ainsi qu'aux mal bâtis de se mêler de danse,  
 Aux voix fausses de chant, au peintre de faubourg  
 De prendre en sa main pesante  
 Le pinceau qui nous enchante  
 Sous les doigts de Louthembourg.

— On donne depuis environ un mois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, avec beaucoup de succès, un petit opéra-comique intitulé *la Clochette*, en un acte et en vers<sup>1</sup>; les paroles de M. Anseaume, la musique de M. Duni. Le poète a choisi pour sujet de sa pièce le conte de La Fontaine qui porte le même nom. Ce conte n'est pas un des meilleurs du bonhomme. Il n'a rien de piquant. Remarquez qu'il est tout entier de l'invention du bonhomme, et que l'invention était sa partie faible; il n'est original, charmant, divin, que dans ses détails. Aussi ne manque-t-il jamais d'allonger son sujet tant qu'il peut, et dans ses fables et dans ses contes; mais c'est alors qu'il montre tout son génie. Je ne serais pas surpris qu'aux critiques d'un

1. Cette pièce fut représentée pour la première fois le 24 juillet 1766.

goût un peu sévère, sa manière de narrer ne parût pas exempte de reproche, surtout dans les fables : car, pour les contes, comme le genre en lui-même est frivole, le nigaudage et cette facilité avec laquelle le poète s'abandonne à son imagination naïve et piquante leur donnent un charme et une grâce inexprimables ; mais, quelque raison qu'on se crût de blâmer en quelques occasions la manière du poète, je doute qu'on eût jamais le courage de retrancher une ligne de ses ouvrages ; jusqu'aux défauts, tout y est précieux.

Quoique le conte de *la Clochette* soit peu de chose dans l'original, il était charmant à mettre sur la scène ; mais M. Anseaume s'y est bien mal pris et y a bien mal réussi. Sa pièce est froide, plate et mal faite. Sedaine en aurait fait une pièce charmante ; mais ce Sedaine ne donne son secret à personne, et aucun de nos faiseurs ne cherche à le lui dérober. Malgré cela, la pièce de M. Anseaume, quoique froide et sans aucun intérêt, a réussi, grâce au jeu de théâtre que *la Clochette* ne pouvait manquer de produire. La musique en est jolie, quoique d'un goût un peu vieux et d'un style un peu faible. Notre bon papa Duni n'est plus jeune ; les idées commencent à lui manquer, et il ne travaille plus que de pratique. Il vient de se mettre en route pour l'Italie ; j'ignore si c'est pour y rester ou pour s'y rafraîchir simplement la mémoire. Ce qu'il y a de plus joli, à mon sens, se réduit à l'air de Colinette : *Mon cher agneau, quel triste sort !* et aux couplets en reproches entre Colin et Colinette : *A la fête du village*. Le poète a fait une bévée assez plaisante, dont le parterre ne s'est point aperçu. La scène se passe au milieu des champs, et lorsque Colinette se brouille avec son amant, elle lui dit : Sortez. Il faut croire que lorsqu'elle se brouillera dans sa cabane, elle lui ordonnera de rentrer. Cette observation ne porte, je le sais, que sur une misère ; mais elle prouve combien nos représentations théâtrales sont dénuées de vérité, puisque cette platitude n'a choqué personne. On dirait que chaque spectateur, en entrant dans nos salles de spectacle, s'est engagé à laisser la vérité à la porte, à ne lui rien comparer, et à n'exiger, dans ce qu'il verra et ce qu'il entendra, rien qui lui ressemble.

— M. Falconet, sculpteur du roi et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, vient d'être appelé par

l'Impératrice de Russie pour exécuter la statue équestre de Pierre le Grand. Cette statue doit être érigée à Pétersbourg, en bronze. Quel monument et quelle entreprise ! c'est, de toutes celles qu'un souverain pourrait proposer dans ce siècle, la plus belle, la plus grande, la plus digne d'un homme de génie. Ce que Pierre le Grand a de sauvage et d'étonnant, cet instinct sublime qui guide un prince encore barbare lui-même dans la réformation d'un vaste empire, le rend plus propre au bronze qu'aucun des souverains qui aient jamais existé. Je désire que le génie de M. Falconet soit au niveau de son entreprise. Je désire que M. Thomas, occupé d'un poëme épique dont Pierre le Grand doit être le héros, érige à ce grand homme un monument aussi durable que le bronze de M. Falconet. Le génie de Pierre aura ainsi servi à immortaliser deux Français ; et ceux-ci, en transmettant à la postérité les honneurs rendus par Catherine à la mémoire du fondateur de l'empire de Russie, apprendront aux générations suivantes par quels monuments il convient de consacrer la mémoire de l'auguste princesse qui a osé porter à sa perfection l'ouvrage commencé par Pierre le Grand.

M. Falconet emmène avec lui une jeune personne de dix-huit ans, appelée M<sup>lle</sup> Collot, son élève depuis plus de trois ans, et qui fait le buste avec beaucoup de succès. C'est un phénomène assez rare et peut-être unique. Elle a fait plusieurs bustes d'hommes et de femmes très-ressemblants, et surtout pleins de vie et de caractère. Celui de notre célèbre acteur Préville, en Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui*, est étonnant. Je conserverai celui de M. Diderot, qu'elle a fait pour moi<sup>1</sup>. Celui de M. le prince de Galitzin, ministre plénipotentiaire de Russie, est parlant comme les autres. Je ne doute pas que, si ces différents bustes avaient été présentés à l'Académie, M<sup>lle</sup> Collot n'eût été agréée d'une voix unanime ; et c'est un honneur que son maître aurait dû lui procurer avant son départ pour Pétersbourg. Cette jeune personne joint à son talent une vérité de caractère et une honnêteté de mœurs tout à fait précieuses. Elle ne manque point d'esprit, assurément, et cet esprit est relevé par une pureté, une vérité, une naïveté de sentiments, qui le rendent

1. Voir sur ce buste la note qui lui est consacrée dans *l'Iconographie de Diderot*, tome XX, p. 109 des *OEuvres complètes*.

très-piquant, et qu'elle m'a promis de conserver religieusement. Le jour de son départ, je me ferai dévot, et je prierai jour et nuit Celui qui tient dans ses mains le cœur des souverains, afin qu'il touche celui de l'auguste souveraine de Russie, et qu'il le porte à permettre à Marie-Victoire Collot de faire son buste, et à lui ordonner, quand il sera fait, de l'envoyer à Paris embellir la retraite d'un homme obscur, mais tout rempli de la gloire de Catherine. Et, à chaque répétition de cette prière, j'aurai soin de faire le signe de la croix selon le rite de l'Église grecque, et de m'écrier, avec componction et frémissement d'entrailles : Seigneur, ne punis point l'audace et la témérité des vœux de ton serviteur, et regarde en pitié l'excès de sa confiance.

— Nous avons fait depuis peu une perte qui mérite d'être remarquée. M<sup>lle</sup> Randon de Malboissière vient de mourir à la fleur de son âge <sup>1</sup>. Elle avait environ dix-huit ou dix-neuf ans. M. de Buckley, officier dans un de nos régiments irlandais, arriva quelques jours avant sa mort, dans le dessein de l'épouser, mais, dans le fait, pour lui rendre les derniers honneurs. Le jour marqué pour la célébration du mariage fut celui de l'enterrement. Cette jeune personne avait été destinée en mariage au jeune du Tartre, fils d'un célèbre notaire de Paris, et sujet de distinction pour son âge. Ce jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut enlevé l'année dernière par une maladie courte et vive, secondée de tout le savoir-faire du médecin Bouvart. On dit que la tendresse de M<sup>lle</sup> de Malboissière pour ce jeune homme, et la douleur qu'elle ressentit de sa perte, n'ont pas peu contribué à abrégé ses jours. Elle était déjà célèbre à Paris par ses connaissances. Elle entendait et possédait parfaitement sept langues, savoir : le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et l'anglais; elle parlait les langues vivantes dans la perfection. On dit ses parents inconsolables de sa perte, et c'est aisé à comprendre.

— Cette perte en rappelle une autre non moins sensible :

1. M<sup>me</sup> la marquise de La Grange a publié un intéressant recueil des lettres de Laurette de Malboissière (Didier, 1866, in-12). — Du Tartre était fils d'un très-riche traitant; son père était-il ce du Tartre dont Raynal (voir t. I, p. 255) cite une cruelle repartie à Ballot de Sauvot? Nous avouons que nous n'avons aucune certitude à cet égard, ni sur la véritable orthographe du nom.

c'est celle du chevalier James Macdonald, baronnet, chef de la tribu des montagnards d'Écosse de son nom, décédé à Frascati en Italie, le 26 juillet dernier, à l'âge d'environ vingt-quatre ans. Ce jeune homme vint à Paris après la conclusion de la dernière paix, et y passa près de dix-huit mois. Il étonna tout le monde par la variété et l'étendue de ses connaissances, par la solidité de son jugement, par la justesse et la maturité de son esprit. Pendant tout le temps que je l'ai connu, je n'ai jamais entendu traiter une matière à laquelle il fût, je ne dis pas étranger, mais sur laquelle il n'eût des connaissances rares. Tant de savoir et de mérite dans un jeune homme de vingt ans, de la plus noble simplicité de caractère, et exempt de toute espèce de pédanterie, ne laissait pas de choquer un peu, non-seulement nos agréables à talons rouges, qui, lorsque le chapitre des chevaux, des cochers et de la pièce nouvelle est épuisé, n'ont plus rien à dire, mais en général nos gens du monde, qui, pour avoir vécu cinquante ou soixante ans, n'en sont pas moins ignorants. Mais leur humeur n'empêchait pas le chevalier Macdonald de vivre dans la meilleure compagnie de Paris, et d'y jouir d'une considération qui ne semblait pas faite pour son âge. Le chevalier Macdonald était roux et laid de figure; il n'avait point de grâce ni d'agrément dans l'esprit; l'effet qu'il faisait malgré cela prouve le pouvoir des qualités solides. Ce caractère d'esprit sérieux ne l'empêchait pas d'aimer la poésie, la peinture et la musique, et d'en avoir les meilleurs principes avec un goût naturel, excellent et de la meilleure trempe. Il est mort d'un anévrisme au cœur. L'état de sa santé ne lui a jamais permis d'espérer une longue carrière. Sa passion pour l'étude, et les fatigues d'esprit qu'elle entraîne, peuvent avoir contribué à abrégé ses jours. Après avoir passé dix-huit mois à Paris, il s'en retourna en Écosse, respirer son air natal. Il en revint il y a précisément un an, et nous trouvâmes sa santé meilleure. Il partit pour l'Italie, où il vint de succomber, aux regrets de tous ceux qui l'ont connu. C'est un homme rare de moins. Il nous disait quelquefois qu'il avait un frère cadet qui valait mieux que lui, en quelque sens qu'on voulût prendre ce mot. Nous ne connaissons pas ce frère; ainsi il ne peut nous consoler de la perte de sir James.

— Les pièces qui ont concouru pour le prix de la poésie



que l'Académie française distribue tous les deux ans paraissent successivement. Vous savez que le choix du sujet est abandonné à chaque poète; et ce n'est que le sujet du prix d'éloquence que l'Académie se réserve de donner. Elle a choisi pour sujet du discours à couronner l'année prochaine, l'éloge du roi de France Charles V, surnommé le Sage. Quant au prix de poésie de cette année, c'est M. de La Harpe qui l'a remporté par une épître en vers, intitulée *le Poëte*. Son poëme, *la Délivrance de Salerne et la fondation du royaume des Deux-Siciles*, avait été couronné l'année dernière par l'Académie de Rouen. Ces couronnes académiques sont malheureusement de faibles dédommagements des disgrâces essayées au théâtre; c'est à la Comédie-Française qu'il eût été doux d'être couronné. On trouve dans l'épître couronnée par l'Académie française des vers bien faits, du style, de la correction, de la sagesse et un ton soutenu; mais on n'y trouve ni chaleur, ni force, ni enthousiasme. Il n'y a là certainement ni *ingenium*, ni *mens divinior*, ni *os magna sonaturum*, ailleurs que dans le passage d'Horace mis en épigraphe sur le titre <sup>1</sup>. Cependant, quel sujet que de tracer le portrait du poëte! et comment est-il possible de rester froid quand on parle à l'être le plus chaud qui existe? Comment ne se détache-t-il pas une étincelle de ce feu qui pénètre et dilate toutes les veines du poëte, pour se glisser dans l'âme de celui qui ose lui donner des préceptes? C'est là le principal défaut de l'épître couronnée. M. de La Harpe n'est certainement pas un homme sans talent; mais il manque de sentiment et de chaleur: deux points essentiels sans lesquels il est impossible de se promettre du succès dans la carrière de la poésie. Mais quand on lui pardonnerait de ne s'être pas laissé gagner par la chaleur de son sujet, quand on regarderait son épître comme un ouvrage purement didactique, on n'en serait guère plus content. Ce n'est pas que tout ce qu'il y dit ne soit sensé; mais tout cela est si superficiel et si faible que, quand un poëte aurait, dans le plus éminent degré, toutes les qualités que M. de La Harpe exige de lui, il serait encore un assez pauvre homme.

L'Académie a accordé un accessit à une *Épître aux mal-*

1. Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os  
Magna sonaturum.

*heureux*, présentée par M. Gaillard, si injustement couronné l'année dernière avec M. Thomas. Tout ce qu'on peut dire de cette épître, c'est que M. Gaillard est un gaillard bien triste : il ne voit partout qu'horreur, douleur et maux sans remède. Il saute d'objets en objets, et, à force de toucher à tout, il n'en rend aucun touchant. Son *Épître* finit par déplorer la perte d'une maîtresse que la mort lui a enlevée. On est un peu étonné de cette chute, après avoir vu le poète occupé de tous les grands maux de l'univers. Ce morceau est bien faible

Un autre accessit a été accordé à une pièce en vers intitulée *la Rapidité de la vie*. On la dit de M. Fontaine, nouvelle recrue pour renforcer tout cet essaim de petits poètes qui s'est formé à Paris depuis quelques années. Ce morceau est encore plus faible que l'*Épître* de M. Gaillard. Morale triviale et commune que les bavards, qui se décorent du titre d'orateurs sacrés, ont coulée à fond depuis qu'il est d'usage de monter dans une chaire en forme de tonneau renversé, et de débiter une suite de lieux communs au peuple chrétien. Quelques beaux vers cependant. Ce M. Fontaine avait envoyé à l'Académie, pour concourir au prix, un autre *Discours en vers sur la philosophie*, et il vient de le faire imprimer. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que M. Fontaine a de bons principes et de bonnes intentions. Il voudrait faire rougir le genre humain de l'ingratitude dont il a toujours payé ses bienfaiteurs, ceux qui ont osé l'éclairer et combattre les préjugés funestes de leur siècle, dont le peuple, aveuglé et stupide, est à la fois le défenseur et la victime. Ce sujet est grand et beau. Pourquoi faut-il que le poète qui a osé le choisir ne soit pas au niveau de son sujet ! Malheureusement les fautes d'un siècle ne tournent pas à l'amendement d'un autre. Ce n'est jamais que la postérité qui fait justice des Mélitus et Anitus; et, lorsque les cendres du bon et du méchant, du sage et du fanatique, sont confondues, qu'importe au bonheur du genre humain cette justice inutile et tardive, si elle ne sert du moins à effrayer les Omer sur le jugement de la postérité ?

Un poète qui ne se nomme pas a concouru au prix par une *Épître à une dame qui allaite son enfant*. Bavardage trivial, lieux communs qu'on sait par cœur, et que le coloris du poète ne rend assurément pas intéressants. L'Académie a d'ailleurs publié un extrait de plusieurs pièces qui ont concouru pour le

prix<sup>1</sup>; et cet extrait prouve ou qu'il n'y a pas un seul sujet d'espérance parmi nos jeunes poètes, ou, s'il y en a, qu'il ne daigne pas prendre l'Académie pour juge. Elle a mis à la tête de ces extraits deux pages d'une poétique bien mince. Quand le plus illustre corps de la littérature se permet de parler poésie, et de dire ce qu'il désire dans les pièces qu'on lui a adressées, il me semble qu'on devrait remarquer dans ses jugements un sens, une profondeur, une sagesse qui inspirât du respect pour son goût et pour ses lumières. Quand Catherin Fréron dira d'une pièce qui manque de liaison et de succession dans les idées, que c'est comme un cercle qui tourne sur lui-même, que c'est du mouvement sans progrès, je le trouverai très-bon; mais quand c'est l'Académie française qui parle si mesquinement, je hausserai les épaules. Elle pourrait ajouter que le poète ressemble, dans ce cas, à Arlequin courant la poste à s'essouffler sans bouger de sa place.

15 septembre 1766.

L'empire de la Chine est devenu, de notre temps, un objet particulier d'attention, d'étude, de recherches et de raisonnement. Les missionnaires ont d'abord intéressé la curiosité publique par des relations merveilleuses d'un pays très-éloigné qui ne pouvait ni confirmer leur véracité ni réclamer contre leurs mensonges. Les philosophes se sont ensuite emparés de la matière, et en ont tiré, suivant leur usage, un parti étonnant pour s'élever avec force contre les abus qu'ils croyaient bons à détruire dans leur pays. Ensuite les bavards ont imité le ramage des philosophes, et ont fait valoir leurs lieux communs par des amplifications prises à la Chine. Par ce moyen, ce pays est devenu en peu de temps l'asile de la vertu, de la sagesse et de la félicité; son gouvernement, le meilleur possible, comme le plus ancien; sa morale, la plus pure et la plus belle qui soit connue; ses lois, sa police, ses arts, son industrie, autant de modèles à proposer à tous les autres peuples de la terre... Quelle vue sublime! s'est-on écrié, quel ressort puissant que celui qui constitue l'autorité paternelle comme le modèle de l'autorité du

1. *Extrait de quelques pièces présentées à l'Académie Française, etc.* Paris, Regnard, 1766, in-8°.

gouvernement ! Tout l'État, grâce à ce principe, n'est plus qu'une vaste famille où l'équité et la douceur règlent tout, où les gouverneurs, les administrateurs, les magistrats, ne sont que des chefs d'une même famille d'enfants et de frères. Quel pays que celui où l'agriculture est regardée comme la première et la plus noble des professions, et où l'empereur lui-même, à un certain jour de l'année, se met derrière la charrue et laboure une portion d'un champ, afin d'honorer publiquement la condition du laboureur ! On sait en quelle recommandation l'étude des lois, de la morale et des lettres est à la Chine ; elle seule peut frayer le chemin aux places du gouvernement, depuis la plus petite jusqu'à la plus importante. La morale de Confutzée, que nous nommons vulgairement *Confucius*, mérite, de l'aveu de tout le monde, les mêmes éloges que les chrétiens ont donnés à la morale de l'Évangile. Si le peuple a ses superstitions, si ses bonzes le repaissent de fables et d'absurdités, tout le corps des lettrés, tout ce qui tient au gouvernement est très-éclairé, n'admet que l'existence d'un Être suprême, ou est même absolument athée. La population prodigieuse de cet empire, en comparaison duquel notre Europe n'est qu'un désert, suffit pour prouver infailliblement que ce peuple est le plus sage et le plus heureux de la terre. Il n'est pas guerrier, à la vérité, et il a été subjugué ; mais voyez la force et le pouvoir de ses lois et de sa morale ! les vainqueurs ont été obligés de les adopter et de s'y soumettre : en sorte que, vu ces avantages, si le peuple chinois, à l'exemple de la horde juive, voulait se regarder, par fantaisie, comme le peuple choisi de Dieu, à l'exclusion de toutes les autres nations, il ne serait pas aisé de lui disputer cette prérogative.

Il faut convenir qu'un esprit solide, accoutumé à réfléchir, formé par l'expérience, et qui ne s'en laisse pas imposer par des phrases, ne sera pas séduit par ce tableau brillant ; il sait trop combien les faits diffèrent ordinairement de la spéculation. Il ne s'inscrira pas précisément en faux contre les dépositions des panégyristes de la Chine ; mais il en doutera sagement. Il ne se prévaut ni de l'autorité de l'amiral Anson, dans son *Voyage autour du monde*<sup>1</sup>, parce qu'enfin il peut avoir eu un

1. *A Voyage round the World, in the years 1740 to 1745*, by Georges Iord

peu d'humeur d'avoir été mal accueilli et trompé par les Chinois; ni de cet autre témoignage du bonhomme John Bell, dont on a traduit la relation l'hiver dernier <sup>1</sup>, et dont l'autorité paraît d'un poids d'autant plus grand qu'il se défie davantage de ses lumières, et qu'il demande à chaque instant pardon d'avoir vu les choses comme elles sont. Un esprit sage voudra simplement suspendre son jugement; il désirera de passer une vingtaine d'années à la Chine, et d'examiner un peu les choses par lui-même, avant de prendre un parti définitif. Il dira: Quel est le gouvernement dont les principes ne soient fondés sur l'équité, sur la douceur, sur les plus beaux mots de chaque langue? Lisez les édits de tous les empereurs et de tous les rois de la terre, et vous verrez qu'ils sont tous les pères de leurs peuples, et qu'ils ne sont occupés que du bonheur de leurs enfants. Cependant les injustices et les malheurs couvrent la terre entière. C'est une belle institution que celle qui établit des surveillants aux surveillants, qui fait garder ainsi la vertu des uns par la vertu des autres; il est seulement dommage que ceux qui surveillent les surveillants soient des hommes, par conséquent accessibles à toutes les corruptions, à toutes les faiblesses de la nature humaine. Il ne serait donc pas physiquement impossible que tous les mandarins, revêtus de l'autorité paternelle sur les peuples, fussent des hommes intègres et vertueux; mais il est moralement à craindre que, ne pouvant prendre avec l'autorité des pères leurs entrailles, il n'y en ait beaucoup qui ne consultent, dans leurs places, que leur intérêt particulier, et qu'ils ne soient souvent fripons, méchants, rapaces, très-indifférents au moins sur le bien et sur le mal, comme on en accuse certains mandarins en Europe: ce qui n'empêche pas que sur cent il ne se trouve quelquefois un honnête homme, qui soit même assez benêt pour se faire chasser plutôt par ses confrères que de se faire le compagnon de leurs iniquités.

C'est une belle cérémonie, il faut l'avouer, que celle qui met tous les ans l'empereur derrière une charrue; mais il se pourrait qu'à l'exemple de plusieurs étiquettes de nos cours

Anson, compiled from his papers, by Richard Walter, London, 1746, in-4°. Traduit en français par Gua de Malves, Amsterdam, 1749, in-4°.

1. Voyez tome VI, pages 454 et 506.

en Europe, elle ne fût plus qu'un simple usage, sans aucune influence sur l'esprit public. Je vous défie de trouver une plus belle cérémonie que celle par laquelle le doge de Venise se déclare tous les ans l'époux de la mer Adriatique. Quelle élévation, quelle activité, quel orgueil utile cette cérémonie devait inspirer aux Vénitiens, lorsque ce peuple était effectivement le souverain des mers ! Aujourd'hui elle n'est plus qu'un jeu presque ridicule, et sans autre effet public que celui d'attirer une foule d'étrangers à la foire de l'Ascension.

Il serait aisé d'examiner, suivant ces principes d'une saine critique, les autres avantages de la Chine, et d'en tirer du moins des raisons de douter très-légitimes. La morale de Confucius n'est pas plus parfaite que celle de Zoroastre, celle de Socrate. Quel est le peuple policé qui n'ait eu ses sages et ses législateurs ? Si le peuple de la Chine est plein d'idées et de pratiques superstitieuses, quel avantage a-t-il sur le nôtre ? Il en résulte que le peuple est partout peuple. Cet empire a été subjugué ; mais le vainqueur a été obligé d'adopter ses lois et ses usages. Oui, comme les Romains adoptaient les dieux des provinces conquises : ils n'en étaient pas moins les maîtres absolus. Le petit nombre est bien obligé de se conformer aux usages du grand nombre ; mais que lui importe de respecter des usages indifférents, pourvu qu'on respecte sa domination ? Il n'y a jamais eu que les chrétiens d'assez absurdes pour aimer mieux dépeupler et dévaster un pays de fond en comble, et de régner sur des déserts, que de laisser aux peuples conquis leur religion et leurs usages. Je parlerai une autre fois de la population, et nous verrons si elle est une marque aussi infaillible de la bonté du gouvernement et de la prospérité publique, que la plupart de nos écrivains politiques voudraient nous le faire croire. Il suffit d'observer ici qu'en retranchant de la population chinoise les exagérations que tout homme sensé regardera comme suspectes, elle n'aura rien de merveilleux, si l'on veut avoir égard à la douceur d'un climat chaud et au peu de besoins des habitants d'un tel climat. Je croirai sans peine qu'il périt moins d'enfants à la Chine que dans nos contrées européennes, quoique la constitution de ceux qui ont résisté parmi nous à la rigueur du climat soit en général plus forte que celle des peuples qui vivent sous un ciel plus doux. Mais je me moquerai un peu de

ceux qui voudront me persuader qu'à la Chine on abandonne les enfants à peu près comme nous jetons nos petits chats ou nos petits chiens quand la portée de leur mère a été trop nombreuse. La population de l'Inde est immense, mais je ne l'ai jamais entendu citer comme un signe de bonheur de ces peuples et de la bonté de leur gouvernement. C'est que nous connaissons mieux l'Inde que la Chine, dont le peuple méfiant, rusé et fourbe, ne se laisse jamais approcher par les étrangers, et se refuse à tout commerce qui ne regarde pas le trafic, tout exprès pour donner occasion à nos faiseurs de systèmes de déployer les ressources de leur belle imagination. Remarquez que depuis Bacchus jusqu'à nos jours, tous ceux qui ont attaqué l'Inde l'ont conquise, sans changer ni la religion ni les mœurs, ni les lois, ni les usages de ces peuples; et dites-nous si vous regardez cela comme un signe de leur bonté.

Pour oser s'assurer de quelques vérités concernant la Chine, sans l'avoir vue et examinée de ses propres yeux, il faudrait que nous eussions plus de monuments de leur littérature. Un seul de leurs livres, même mauvais, nous en apprendrait plus que toutes les relations des missionnaires; mais nous n'avons que quelques extraits informes, fournis par le P. du Halde, dont le plus considérable est celui de la tragédie de *l'Orphelin de la maison de Tchao*, que M. de Voltaire a mise depuis sur le Théâtre-Français <sup>1</sup>.

Il vient de paraître un roman chinois complet, et avec tous les caractères de l'authenticité. Ce roman a été traduit originairement en anglais par un homme au service de la Compagnie anglaise des Indes, qui, ayant résidé longtemps à Canton, s'y était appliqué à l'étude de la langue chinoise, et, pour s'y exercer avec quelque fruit, avait entrepris cette traduction. Elle est de 1719. Le traducteur repassa alors en Angleterre, où il mourut en 1736. On n'a publié ce roman à Londres que depuis peu de temps, et M. Eidous vient de le traduire en très-mauvais français, suivant son usage <sup>2</sup>.

Ce roman est extrêmement curieux et intéressant. Ce n'est assurément pas par le coloris, car il n'y en a pas l'ombre; mal-

1. Voir tome III, p. 82 et note.

2. *Hau Kiou Choan*, tel est le titre du roman chinois, traduit en anglais par le révérend Percy. (B.)

gré cela, il attache, il entraîne, et l'on ne peut s'en arracher. Il y règne même une sorte de platitude tout à fait précieuse pour un homme de goût : cela fait mieux connaître le génie et les mœurs des Chinois que tout le P. du Halde ensemble. On a mis des extraits de celui-ci, et d'autres voyageurs, en notes, pour expliquer les usages, sans la connaissance desquels le lecteur se trouverait arrêté à chaque page ; et c'est ce qui achève de rendre cette lecture instructive et intéressante. Tiehchung-u est une espèce de Don Quichotte chinois, un redresseur de torts, un réparateur d'injures ; mais vous verrez quels sont le génie et la tournure de l'héroïsme chinois. La chasteté et la continence paraissent y entrer nécessairement. L'héroïne du roman, l'aimable Shuey-ping-sin, est une personne charmante. Outre la chasteté et les vertus qui sont particulières à son sexe dans tous les pays du monde, elle possède au suprême degré le jugement, la pénétration, la ruse, toutes qualités dont les Chinois font un cas infini ; c'est une personne à tourner la tête. Je ne reproche pas à son persécuteur, Kwo-khe-tzu, de l'aimer à la fureur ; je lui reproche seulement les moyens odieux qu'il emploie pour l'obtenir. Au reste, quand vous aurez lu ce livre, vous déciderez de la bonté du gouvernement chinois et de la beauté de ses mœurs, et vous verrez si nous autres, pauvres diables de l'Europe, devons souffrir qu'on nous propose sans cesse de telles gens pour modèles. Il ne s'agit pas ici de dire que ce roman est peut-être un fort plat et mauvais ouvrage, et dont les Chinois ne font aucun cas. Sans compter qu'il n'est guère vraisemblable qu'un étranger choisisse un ouvrage sans mérite et sans réputation pour le traduire de préférence, il est égal pour la connaissance des mœurs et de l'esprit public du pays que l'ouvrage soit bon ou mauvais. Le chevalier de Mouhy remplira ses romans des fictions les plus impertinentes ; il m'excédera d'ennui par ses platitudes ; à cinq ou six mille lieues, ou à cinq ou six mille ans d'ici, ses ouvrages seront sans prix, parce qu'ils apprendront une foule de choses précieuses sur les mœurs, sur le culte, sur le gouvernement, sur la vie privée des Français. Quelque impertinent qu'il soit dans ses fictions, il n'introduira jamais un gentilhomme qui se laisse donner des coups de bâton, parce qu'il est contraire aux mœurs d'un gentilhomme de le souffrir.



Je ferai quelque jour une apologie dans les formes des plats et mauvais livres; ils sont sans prix pour un bon esprit. Pour la connaissance de l'esprit public de Rome, immédiatement après la perte de la liberté, esprit d'avilissement si incompréhensible, même en le comparant à l'époque de la liberté expirante à laquelle il touche immédiatement; pour cette connaissance, dis-je, s'il fallait opter entre Tacite d'un côté, et Suétone et quelques écrivains de sa trempe de l'autre, je ne balancerais pas: c'est Tacite que je sacrifierais. Quoi, le plus profond génie! et contre qui! Oui, parce que l'homme de génie se rend maître de son tableau, et lui donne la face qu'il veut, au lieu que l'homme plat en est maîtrisé et en représente fidèlement l'ordonnance véritable. Et puis, tout ce qu'un plat livre apprend de vérités importantes sans y tâcher! Tous ceux qui font quelque cas des progrès de la saine critique doivent faire des vœux pour la conservation des mauvais livres.

Au reste, si ce que j'ai lu dans quelques voyages en Russie est vrai, ce peuple observe dans le mariage plusieurs cérémonies qui ressemblent à celles qui se pratiquent en Chine en pareille occasion: observation qui n'est pas peut-être à négliger. Mais peut-être tout ce roman chinois dont on vient de nous donner la traduction, n'est-ce qu'un ouvrage supposé. Ma foi, en ce cas, que l'imposteur se montre, et si c'est un Européen, je le regarderai comme un des plus grands génies qui ait jamais existé. Il aura créé un système de mœurs tout à fait étranger à l'Europe: système vrai, et qui se tient dans toutes ses parties; et ce n'est certainement pas une petite chose.

On a ajouté à ce roman l'argument d'une comédie jouée à Canton en 1719. Cette comédie est passablement mauvaise, au moins à en juger par cette esquisse; mais c'est toujours du côté des mœurs et des inductions qu'on en peut faire sur la vie privée et sur les usages des Chinois qu'il faut regarder ces pièces: ce sont des pièces servant utilement à l'instruction du procès. Après cette esquisse, on lit quelques fragments de poésie chinoise, et puis un recueil assez considérable de proverbes et d'apophthegmes chinois; et cette lecture vous confirmera dans l'idée que le peuple chinois est sans élévation et sans énergie, et sa morale pratique très-convenable à un troupeau d'esclaves vexés et craintifs.

— L'Académie royale de musique, d'ennuyeuse commémoration, vient de donner trois actes détachés et nouveaux, sous le titre de *Fêtes lyriques*<sup>1</sup>. Le premier, intitulé *Lindor et Ismène*, est du plus grand tragique. Vous y trouvez une victime, un orage, des combats, un tapage effroyable, enfin l'apparition d'un dieu pour mettre le holà. C'est un chef-d'œuvre de platitude dont les paroles sont de feu M. de Bonneval<sup>2</sup>, intendant des Menus-Plaisirs du roi, et la musique d'un violon de l'Opéra qui s'appelle Francœur, et qui est neveu du directeur. Cet acte est tombé. Le second est un ouvrage posthume de Rameau. C'est peu de chose. Cet acte s'appelle *Anacréon*. On y voit ce poète, dans sa vieillesse, s'amuser des amours de deux jeunes enfans dont le sort dépend de lui. Il fait croire à Chloé qu'il est épris d'elle, et Chloé n'a rien à refuser à son bienfaiteur ; mais cela la rend excessivement malheureuse, ainsi que son amant, le jeune Bathylle. Anacréon, après avoir joui quelque temps de leur inquiétude, les unit. Cela est froid, plat, sans finesse et sans grâce. Il fallait donner ce canevas à l'illustre Metastasio, qui en aurait fait une fête théâtrale charmante ; mais feu Cahusac, qui est mort fou sans avoir vécu poète, n'est pas un Métastasio français. Il y a cependant des gens qui lui contestent la propriété de cet acte, parce qu'ils l'ont trouvé un peu mieux écrit que ses autres platitudes. Le troisième acte, c'est *Érosine*, qu'on a donné l'année dernière à la cour, pendant le voyage de Fontainebleau. Le poème est de M. de Moncrif, lecteur de la reine, et la musique de M. Berton, frappe-bâton de l'Académie royale de musique. Cet acte est le meilleur des trois, et, grâce à des danses qui ne finissent point, il a réussi. M. Berton n'entend pas trop mal ce mauvais genre, dont le moindre tort est de ressembler à un centon rapporté de pièces et de morceaux. En mêlant des passages italiens, dont l'effet et l'harmonie font plaisir, au genre que Rameau a perfectionné, et qu'on nomme ballet dans le dictionnaire de ce théâtre, M. Berton réussit, mais ce n'est pas auprès de ceux qui savent ce que c'est que la musique.

— Lorsque les premières nouvelles d'une race de géants

1. Représentées pour la première fois le 29 août 1766.

2. L'*Almanach des Muses* de 1767 attribue au comte de Bonneval le second acte, et non le premier de ce divertissement. (T.)

découverte à l'autre extrémité du globe nous sont venues, l'été dernier, à Londres, M. de Bougainville, qui a fait deux voyages de ce côté-là, en a nié l'existence. En effet, ces Patagons n'ayant pas passé en revue à bord de son navire, il n'est pas obligé de les reconnaître en leur qualité de géants. Quoique M. Maty, secrétaire de la Société royale de Londres, nous en ait rapporté quelques titres assez authentiques, et que M. Maty ne soit pas précisément un idiot, je pense qu'un bon Français n'osera croire à l'existence de ces géants, que depuis quelques jours qu'elle vient d'être confirmée par un Français qui a été de l'expédition anglaise. Ce Français rapporte qu'il a vu et fréquenté plusieurs centaines de Patagons, dont la taille commune est entre huit et neuf pieds de France. Il a présenté au roi une fronde dont cette nation se sert, et avec laquelle elle lance des pierres monstrueuses. Cette fronde n'est certainement à l'usage d'aucun peuple connu, et M. de Bougainville, tout vaillant qu'il est, aurait de la peine à la soulever. Notre voyageur prétend que ce peuple de Patagons est fort doux, qu'ils se sont laissé mesurer sans humeur, qu'ils ont donné toutes sortes de marques de bonté à l'équipage, et que les Anglais se disposent à établir un commerce avec eux. Comme l'existence des géants est vraie depuis cette relation faite au roi, je parie que M. de Bougainville ne tardera pas à les avoir aperçus dans un de ses précédents voyages.

*L'Avant-Coureur*, qui n'est pas le moins bête de nos journalistes, remarque finement, à ce qu'on m'a dit, que les Anglais n'ont fait courir ce bruit que pour couvrir un armement de quatre vaisseaux qu'ils veulent envoyer de ce côté-là. En effet, ces pauvres Anglais sont si bas, surtout sur mer; ils ont si grand'peur des forces navales de la France et de l'Espagne, qu'ils ne peuvent risquer un petit armement qu'à force de ruses et de subtilités. Ils seront peut-être obligés de découvrir l'année prochaine une race de géants parmi les morues pour faire leur pêche de Terre-Neuve plus à leur aise. Ces pauvres Anglais, ils font pitié! Au reste, puisqu'un dogue danois et un petit épagneul d'Espagne sont de la même race, je ne comprends pas la répugnance de M. de Bougainville à reconnaître pour confrère un Patagon de neuf pieds, tandis qu'il accorde cet avantage sans difficulté à un petit Lapon aveugle et rabougri.

— M. l'abbé Arnaud et M. Suard, directeurs et auteurs de la *Gazette de France*, viennent de donner le dernier cahier de la *Gazette littéraire*, pompeusement surnommée de *l'Europe*. Ce journal se faisait sous la protection immédiate du gouvernement, et c'est peut-être ce qui a le plus nui à son succès. Les lettres, comme le commerce, n'ont besoin pour prospérer que de faveur et de liberté, et se passent très-bien de grâces particulières, qui souvent ne font que gêner. La *Gazette littéraire* a eu toutes les peines du monde à se soutenir pendant deux années, et, la dernière, elle n'a fait que languir. J'en suis fâché, car il y régnait un très-bon esprit, et c'était le seul journal de ce pays-ci qu'on pût lire. Les auteurs se proposent de faire un choix des meilleurs morceaux, tant de la *Gazette littéraire* que du *Journal étranger*, que M. l'abbé Arnaud faisait précédemment, et de le publier en quatre volumes in-12<sup>1</sup>. Cela fera un recueil tout à fait intéressant et agréable.

— M. de Chamfort, qui remporta il y a deux ans le prix de poésie de l'Académie française, n'a pas eu le même bonheur cette année, où M. de La Harpe lui a disputé et enlevé la couronne. M. de Chamfort avait concouru par un discours philosophique en vers, intitulé *l'Homme de lettres*, qui vient d'être imprimé. Tout cela est assez ennuyeux à lire. Nos jeunes poètes moralistes sont tristes à mourir; et, si cela continue, je ne sais ce que deviendra la gaieté française. Ne peut-on donc prêcher la vertu sans tomber dans cet excès de tristesse, et sans faire bâiller tous ses lecteurs d'ennui? Je suis le serviteur de ces prédicateurs-là.

J'aime mieux ce cher M. Gaillard, qui a concouru par cinq pièces pour accrocher le prix d'autant plus sûrement. Ce sera pour une autre fois. L'Académie n'a accordé un accessit qu'à la plus triste de ces pièces : c'est une *Épître aux malheureux*, et c'est la seule imprimée. Eh ! pourquoi M. Gaillard ne nous fait-il pas présent de son poème sur *l'Art de plaire*, qui est un des cinq qu'il a envoyés à l'Académie ? C'est à celui-là que je donne

1. *Variétés littéraires*, ou Recueil de pièces tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts (par l'abbé Arnaud et Suard), Paris, 1768-69, 4 vol. in-12; réimprimées avec quelques différences, Paris, 1804, 4 vol. in-8°.

un *accessit*, parce qu'il nous aurait divertis par sa platitude. Il débute par ces deux beaux vers :

Il est un art d'aimer, il est un art de plaire :  
Je vais vous l'enseigner sans art et sans mystère.

Assurément Horace n'aurait pas tracassé M. Gaillard comme cet autre qui commençait son poëme pompeusement : *Fortunam Priami*, etc.<sup>1</sup> M. Gaillard ne s'appellera jamais le pompeux Gaillard. Il y a encore quelques traîneurs qui ont aussi fait imprimer les pièces par lesquelles ils ont concouru pour le prix de l'Académie; comme un M. Mercier par *le Génie*, poëme de seize pages, et un avocat au Parlement par une *Épître sur la recherche du bonheur*<sup>2</sup>. Si vous voulez faire un fagot de toutes ces pièces rimées, vous n'oublierez pas d'y ajouter *le Génie*, *le Goût et l'Esprit*, poëme en quatre chants, par M. du Rozoy, auteur du poëme sur *les Sens*, et *les Dangers de l'amour*, poëme en deux chants, par un poëte gardant l'incognito. Ce dernier morceau, c'est le roman de *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost, mis en vers en forme d'héroïde. Quoique M. du Rozoy et le poëte anonyme n'aient pas concouru pour le prix, ils méritent bien l'honneur de grossir le fagot.

— Et ce vieux radoteur de Piron, de quoi s'avise-t-il? Il vient de faire imprimer un poëme qui a pour titre : *Feu M. le Dauphin à la nation en deuil depuis six mois*. Ce deuil est fini, seigneur Piron.

Laïus n'est plus, seigneur; laissez en paix sa cendre<sup>1</sup>.

Je vous assure d'ailleurs qu'il ne dit plus un mot de ce que vous lui faites dire, et qu'il sait actuellement à quoi s'en tenir. Le sermon que Piron met dans la bouche du prince défunt commence ainsi :

France, rosier du monde, agréable contrée,  
Qui ne m'as, dans les temps, qu'à peine été montrée !

1. Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.

2. *Épître à un ami sur la recherche du bonheur*, par M. D\*\*\*, avocat au Parlement, Paris, Cuissart, 1766, in-8°.

3. *OEdipe* de Voltaire, acte IV, scène II.

Il recommande aux Français de l'oublier, et de chanter Louis vivant.

Chantez en Louis Quinze un autre Louis Douze;  
Aimez son sang, mes sœurs, la reine et mon épouse,  
Veuve en qui je revis par les trois nourrissons  
Qu'Henri, les trois Louis, elle et moi, vous laissons.

Si l'on fait de tels vers en paradis, M. Piron y aura sûrement le pas sur M. de Voltaire. Qu'on fasse des vers durs et plats en paradis, le mal n'est pas grand, surtout pour des oreilles de bois; mais qu'on y soit intolérant, tout comme dans ce bas monde, cela est très-punissable. Le prince défunt conseille aux Français, entre autres :

Et purgez vos contrées  
Des contempteurs de l'ordre et des choses sacrées,  
Esprits perturbateurs, dont l'orgueil impuni  
Sèmerait dans vos champs l'ivraie à l'infini.

Voyez-moi un peu ce vieux coquin qui, pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, croit n'avoir rien de mieux à faire que d'exterminer tout homme qui ne pense pas comme lui!

Fréquentez mes autels, et respectez mes prêtres.  
Croyez, pensez, vivez comme ont fait vos ancêtres!

C'est un moyen sûr de rester aussi sots qu'eux. On pourrait observer à M. le Dauphin qu'il a oublié une chose essentielle au rosier du monde. *Unum porro est necessarium*<sup>1</sup>. Que Piron se fasse capucin sans perte de temps, et qu'il se taise.

— Ma foi, j'aime mieux ce fou de Rameau le neveu que ce radoteur de Piron. Celui-ci m'écorche l'oreille avec ses vers, m'humilie et m'indigne avec ses capucinades; l'autre n'a pas fait *la Métromanie* à la vérité, mais ses platitudes du moins me font rire. Il vient de publier une *Nouvelle Raméide*<sup>2</sup>. C'est la seconde, qui n'a rien de commun avec la première que le but de l'ouvrage qui est de procurer du pain à l'auteur. Pour cela il avait demandé un bénéfice dans la première *Raméide*, comme

1. Luc, x. 42.

2. Voir précédemment, p. 61.

chose qui ne coûterait rien à personne, et tout disposé à prendre le petit collet. Dans la seconde, il insiste encore un peu sur le bénéfice, ou bien il propose pour alternative de rétablir en sa faveur la charge de bouffon de la cour. Il montre très-philosophiquement dans son poëme combien on a eu tort d'abolir ces places, de les faire exercer par des gens qui n'en portent pas le titre et qui n'en portent pas la livrée. Aussi tout va de mal en pis depuis qu'il n'y a plus de bouffon en titre auprès des rois. Le Rameau fou a, comme vous voyez, quelquefois des saillies plaisantes et singulières. On lui trouva un jour un Molière dans sa poche, et on lui demanda ce qu'il en faisait. « J'y apprend, répondit-il, ce qu'il ne faut pas dire, mais ce qu'il faut faire. » Je lui observerai ici qu'il fallait appeler son poëme *Ramoïde*, et non *Raméide*; la postérité croira qu'il s'appelait La Ramée.

— M. Bouchaud, docteur agrégé de la Faculté de droit, connu par un *Essai sur la poésie rythmique*, et par un autre sur quelques points de jurisprudence criminelle, traduit de l'anglais, entreprend aujourd'hui d'éclaircir toute l'affaire de l'impôt chez les Romains, et, pour faire preuve de son savoir-faire, il vient d'en publier un échantillon en deux *Essais historiques* : l'un, sur l'impôt du vingtième sur les successions; l'autre, sur l'impôt sur les marchandises, chez les Romains; ces essais, dédiés à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, forment un gros volume grand in-8° de près de cinq cents pages, dans lequel il y a plus de notes et de citations que de texte. Je crains que l'ouvrage du célèbre Burmann, *De Vectigalibus populi Romani*, n'ait été la principale source où M. Bouchaud ait puisé ses connaissances, et qu'il n'ait grossi son ouvrage en rapportant tous les passages que l'autre s'est contenté d'indiquer; je ne blâme pas qu'on mette à profit les recherches immenses des savants des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, mais, bien loin d'imiter leur prolixité, il faudrait tâcher de les réduire à des résultats courts, précis et clairs, afin qu'on sût à quoi s'en tenir sur chaque matière. D'ailleurs ces sortes d'ouvrages devraient être écrits en latin, parce qu'on est obligé d'y employer à tout moment des termes impossibles à traduire, et qu'il en résulte un style chamarré et à moitié barbare. M. Bouchaud s'est jeté dans l'érudition depuis quelques années qu'il s'est marié. Il était autrefois libertin, vapoureux et mordant. Avec sa grosse figure

mafflée, il déchirait toute la journée à belles dents amis et ennemis. Ses vapeurs le prenaient surtout en hiver, et alors il mourait de peur que les feuilles ne reparussent plus au printemps prochain, et que la nature n'oubliât de se réveiller. Dans le temps de la querelle sur la musique, il était partisan outré de la musique italienne et un des plus redoutables piliers du coin de la reine. Les partisans de la musique française l'avaient appelé dans quelques brochures *le lourd agrégé du coin*, et le lourd agrégé était trop mordant lui-même pour aimer à être mordu. D'ailleurs, hanter les philosophes n'était pas un moyen bien sûr de plaire à une Faculté toute composée de jansénistes. Aussi M. Bouchaud a-t-il prudemment renoncé aux spectacles, aux philosophes, à la créature, et s'est-il mis à faire des dissertations. Malgré cette réforme, il n'a pu encore obtenir de sa Faculté une chaire de professeur.

— Un certain M. de Saint-Marc, de l'Académie de la Rochelle, a entrepris, il y a quelques années, un *Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie*<sup>1</sup>, à l'imitation de tous ces abrégés historiques dont M. le président Hénault a fourni le premier modèle en France. M. de Saint-Marc, en commençant son abrégé à l'époque de la chute de l'empire romain en Occident, qui date de l'an 476 de notre ère, avait laissé l'histoire d'Italie dans ses deux premiers volumes à l'année 1027. Il vient de publier le troisième tome de son ouvrage partagé en deux parties faisant ensemble plus de treize cents pages. Dans ce nouveau tome, l'histoire d'Italie est poussée jusqu'à l'an 1137. Cette période est une des plus intéressantes, puisqu'elle comprend cette guerre mémorable du sacerdoce et de l'empire, soutenue avec tant de fureur par le pape Grégoire VII contre les Henri. Il faut un esprit non-seulement profond et philosophique, mais versé dans l'étude des usages et des mœurs de ces siècles barbares, pour bien développer des événements aussi incroyables et qui déposeront éternellement de la force d'un empire uniquement fondé sur l'opinion. Je n'ai pas eu le temps de m'assurer que M. de Saint-Marc ait cet esprit-là.

— Les compilateurs nous poursuivent encore du fond de leur tombeau. Un polisson d'Irlande qui s'appelait tantôt l'abbé,

1. Paris, 1761-1770, 6 vol. in-8°. Voir tome IV, page 493.



tantôt le chevalier de Méhégan, suivant qu'il portait l'épée ou le petit collet, quoique enterré depuis plus de six mois, vient de nous gratifier d'un abrégé historique sous le titre de *Tableau de l'histoire moderne depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la paix de Westphalie*. Trois volumes in-12, d'environ cinq cents pages chacun.

— M. l'abbé de C\*\*\*<sup>1</sup>, dont je ne trahirai pas le nom, attendu que je ne le sais pas, vient de publier et de dédier à l'archiduc Ferdinand un *Discours sur l'histoire ancienne, pour faciliter aux jeunes personnes de l'un et l'autre sexe l'intelligence des auteurs anciens et modernes, et pour les mettre en état de se former un système général du gouvernement des peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe*. Volume in-12 de deux cents pages. On croirait que le *Discours sur l'histoire universelle* par le célèbre Bossuet aurait pu dispenser M. l'abbé de C\*\*\* de faire une nouvelle paraphrase sur cette matière. Une autre sorte de lecteurs aimera mieux consulter là-dessus la *Philosophie de l'histoire* de feu M. l'abbé Bazin, quelque superficielle qu'elle soit au fond. Il est vrai que les résultats de M. Bazin et de M. de C\*\*\* ne sont pas les mêmes. Celui-ci trouve, dans tous les bouleversements d'empires, pour cause immédiate une Providence toujours attentive à ce qui se passe sur la terre pour récompenser les bons et pour punir les méchants. Il est bien consolant de voir ce qui se passe avec les yeux de M. l'abbé de C\*\*\*, car on serait souvent tenté de jurer que le projet de la Providence est de punir les bons et de récompenser les méchants. M. l'abbé de C\*\*\* nous promet un *Discours sur l'histoire moderne* qui nous prouvera sans doute que les peuples barbares ont tout bouleversé, et que les papes avec leur milice monacale ont abruti le genre humain pendant tant de siècles, pour le profit des bons et la punition des méchants. Je doute que de tels discours dédiés aux archiducs soient propres à former le cœur et l'esprit de jeunes princes.

— Il vient de paraître une *Histoire et Anecdotes de la vie, du règne, du détronement et de la mort de Pierre III, dernier empereur de Russie, en forme de lettres, publiées* par M. de La Marche. Volume in-12 de deux cent vingt-six pages. L'officier

1. Pernin de Chavanettes.

allemand qui doit avoir écrit ces lettres de Pétersbourg dans le temps de la révolution me paraît quelque polisson affamé, errant en Allemagne ou en Hollande, avec des talents peu propres à gagner son pain. On n'apprend dans sa rapsodie que ce que tout le monde sait, et, quant aux faits particuliers, son caractère est trop apocryphe pour qu'un homme sensé puisse lui accorder quelque croyance.

— *Manuel des tapissiers, contenant : 1° un état de la largeur et du prix de chaque marchandise ; 2° ce qu'il entre de marchandise dans chaque espèce de meuble ; 3° le montant des pouces en pieds et aunage ; 4° le montant des pieds en aunage, etc.*, par M. Bimont, maître tapissier à Paris. Brochure in-12 de quarante-trois pages. Dieu merci, la manie d'écrire gagne dans tous les états. M. Bimont me paraît un grand homme. En nous exposant le technique de son art, il n'a cependant rempli son but qu'à moitié ; ses calculs peuvent tout au plus servir à nous préserver de quelques friponneries de ses confrères. Mais c'est à la partie idéale que je l'attends ; c'est en développant les éléments de goût et les principes de la poétique tapissière qui conduisent le tapissier de génie dans l'arrangement de ses ameublements, même à son insu, que M. Bimont érigeria à sa gloire un monument plus durable que l'airain. C'est lorsque les mites et les vers auront mangé tout ce qu'il a tendu de tapisseries dans Paris que son nom sera cher à la postérité par la lumière qu'il lui aura transmise sur son art important.

— *L'Heureuse Famille*<sup>1</sup> est un conte moral fort insipide dans le goût de ceux de M. Marmontel.

— On vient d'imprimer en Suisse un *Recueil nécessaire*, en deux volumes à ce qu'on assure, car je ne l'ai point vu, et je ne crois pas qu'il y en ait encore un seul exemplaire à Paris. Ce *Recueil nécessaire* contient, outre la tragédie de *Saül*, le *Catéchisme du Caloyer* et plusieurs morceaux de ce genre connus et imprimés depuis quelques années, un grand nombre d'autres morceaux qui n'ont jamais vu le jour. Le plus considérable de ces morceaux est un écrit intitulé *Examen important* par milord Bolingbroke. Cet écrit, qui, ainsi que tout le *Recueil nécessaire*, sent la fabrique de Ferney du plus loin qu'on le flaire, examine

1. (Par Lezay-Marnézia.) Nancy, 1766, in-8°.

avec une grande naïveté les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et les résultats de cet examen ne sont rien moins que favorables à l'autorité du Saint-Esprit et de ses inspirations. Les Pères de l'Église sont épluchés avec la même sévérité. Il faut convenir que voilà une furieuse nuée de flèches qu'on tire sur cette pauvre infâme de tous côtés, et que si elle ne succombe pas à la longue, il sera bien manifeste que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ; mais je crains toujours que le fanatisme, avant d'expirer, ne frappe quelque coup d'éclat et n'immole à sa rage quelque illustre victime.

— On a imprimé à Nancy un écrit de quarante pages intitulé *De la Désertion*. C'est l'article *Transfuge* tiré de l'*Encyclopédie* et qui est de M. de Saint-Lambert. On remarque dans ce morceau, écrit un peu sèchement, de bonnes vues et en général un esprit philosophique. L'auteur insiste fortement sur l'abolition de la peine de mort, qu'on inflige en France aux déserteurs. Il prétend que la peine capitale, bien loin de diminuer le nombre des déserteurs, n'a fait que l'augmenter, et cela pourrait bien être. Il paraît du moins instant de s'occuper des remèdes propres à arrêter les progrès de cette maladie, qui a gagné depuis quelques années avec une espèce de fureur. M. de Saint-Lambert en indique les principales causes, et ce n'est qu'en remédiant à ces causes qu'on peut espérer d'arrêter la contagion ; mais on a plutôt pendu ou passé par les armes deux cents malheureux que réformé le plus petit abus. En toute occasion, le mal est aisé à faire, le bien presque impossible. On prétend que ce sont les officiers du régiment du roi qui ont fait imprimer cet écrit dans un format à portée de tout le monde.

— M. Dutens, dont je n'ai jamais entendu parler, vient de publier des *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes, où l'on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages des anciens, et que plusieurs vérités importantes sur la religion ont été connues des sages du paganisme*. Deux volumes grand in-8°, chacun de plus de deux cents pages. Je pense que toutes les découvertes qui ont changé la face du genre humain sont dues au hasard ou à une sorte d'instinct tout à fait différent du raisonnement. Les découvertes de spéculation, au contraire, qui peuvent faire honneur au génie de l'homme et déposer de sa

hardiesse et de son étendue, mais qui sont certainement indifférentes au bonheur du genre humain, ces découvertes de spéculation me paraissent assez bornées, et je crois qu'il y en a peu dont on ne trouve des vestiges dans les anciens. Je crois aussi avec M. Dutens que la plupart des idées métaphysiques, les plus saines comme les plus extravagantes, ont passé par la tête de nos ancêtres. Cela prouve que le cercle de nos sottises n'est pas moins borné que le peu de sagesse qui est départi aux hommes. L'anguillard Needham joue un grand rôle dans le livre de M. Dutens; mais les facéties de M. le Proposant et de M. Covelle ont rendu ce pauvre Needham plus célèbre que le rapport que M. de Buffon nous a fait de ses observations microscopiques, et je doute que M. Dutens puisse ajouter à la réputation de cet illustre faiseur d'anguilles.

— *Recueil des oraisons funèbres prononcées* par M. l'abbé Le Prévost, chanoine de l'église de Chartres et prédicateur ordinaire du roi. Volume in-12 d'environ quatre cent cinquante pages. On assure que cet abbé Le Prévost, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de *Cléveland* et de tant d'autres ouvrages, était un homme fort célèbre à Paris sous la régence, et qu'il a fait plus de trois cents sermons, dont sa petite-nièce, établie à Chartres, a fait un commerce fort lucratif. J'en fais mon compliment à l'oncle et à la nièce; mais telle est la corruption du siècle qu'il se trouvera cent, mille lecteurs du *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*, contre un lecteur des sermons ou oraisons funèbres du chanoine de Chartres.

— On vient de traduire du latin les *Éléments d'agriculture physique et chimique* de M. Wallerius, célèbre professeur de l'Université d'Upsal. Volume in-8° de plus de deux cents pages. Cette traduction nous vient de Suisse. La *Minéralogie* de ce savant naturaliste, traduite par M. le baron d'Holbach, il y a dix ou douze ans, eut beaucoup de succès en France. C'est un préjugé en faveur de ce nouvel ouvrage.

— *La Cacomonade, histoire politique et morale, traduite de l'allemand* du docteur Pangloss<sup>1</sup>, est une brochure remplie de sottises et de platitudes, car le goût des obscénités n'empêche

1. Voir sur cette facétie de Linguet, maintes fois réimprimée, la note de la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*. Les prétendus statuts de la reine Jeanne y sont reproduits.

pas d'être bête ; c'est l'histoire de la sœur aînée de la petite vérole. On y trouve cependant une chose curieuse : ce sont des statuts donnés à un couvent de filles de joie à Avignon, par la reine Jeanne I<sup>re</sup> de Naples.

---

### OCTOBRE.

1<sup>er</sup> octobre 1766.

M. de La Michaudière, intendant de la généralité de Rouen, à laquelle il a passé après avoir exercé successivement l'intendance d'Auvergne et de Lyon, vient de faire publier par un M. Messance, receveur des tailles, des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume*<sup>1</sup>. Cet écrit, qui fait un volume in-4<sup>o</sup> de trois cent trente pages, a pour objet de prouver que depuis environ soixante ou quatre-vingts ans la population du royaume est considérablement augmentée. Assertion contraire à toutes les remontrances que tous les parlements ont faites au roi depuis une quinzaine d'années, à toutes les idées répandues dans tous les écrits politiques qui ont paru dans le même espace de temps, et à l'opinion généralement reçue et parmi les hommes éclairés et parmi le peuple. Il sera cependant difficile d'affaiblir les preuves sur lesquelles M. de La Michaudière a fondé son assertion. Ce magistrat a fait prendre un relevé des baptêmes et des mariages dans les registres des différentes paroisses des trois généralités ci-dessus nommées, pendant les dix ou douze premières années de ce siècle, ou les dix ou douze années qui l'ont précédé ; et puis il a comparé ce relevé au relevé des baptêmes et mariages des dix ou douze dernières années de notre temps des mêmes paroisses. Le résultat de la comparaison de ces deux relevés est que la population de la France, dans la seconde époque, est plus forte que dans la première de vingt-un mille trois cent cinquante naissances, c'est-

1. Messance, secrétaire d'intendance, ne fit que prêter son nom à cet ouvrage dont le véritable auteur est l'abbé Audra, qui professait alors la philosophie à Lyon, sa patrie. (B.)

à-dire que la population de la France, depuis environ quatre-vingts ans, a reçu un accroissement de plus du dixième.

Quoique, dans ses calculs, M. de La Michaudière ait donné la préférence aux moindres villes sur les villes les plus considérables, parce que ces dernières peuvent avoir des causes d'accroissement fortuit et passager qui ne prouvent rien, ou qui prouvent même la dépopulation de l'État, j'aurais voulu, pour le dire en passant, qu'il eût plutôt pris le relevé des naissances dans les villages de ces généralités, parce qu'en comparant les deux époques on aurait pu juger s'il y a en effet quelque réalité à l'opinion généralement reçue que les campagnes se dépeuplent, tandis que les habitants augmentent dans les villes. Dans le fait, je crois que la question de la population n'a pas encore été envisagée sous son véritable point de vue, et qu'il s'en faut bien qu'elle soit éclaircie. Les hommes n'ont, dans aucune science, aussi puissamment déraisonné que dans la science du gouvernement et de l'administration des États. Il est incontestable que la grande population est un signe de bonheur et de prospérité, et de la bonté du gouvernement. Partout où les hommes se trouvent bien, il ne reste point de place vide. Jamais, sous la tyrannie de l'Espagne, les marais de Hollande ne se seraient couverts de villes riches et florissantes qui regorgent d'habitants. La liberté batave a produit ce miracle; et s'il n'avait pas fallu cent années d'industrie et d'efforts contre la monarchie la plus formidable de l'Europe, et contre la puissance encore plus formidable des éléments, jamais la puissance des Provinces-Unies n'aurait existé. Mais un mauvais gouvernement ne dépeuple pas ses États dans la même proportion qu'un bon gouvernement remplit les siens. Il faut tourmenter les hommes longtemps; il faut surtout les attaquer dans cette portion de liberté naturelle qu'aucun homme, quand même il le voudrait, ne peut engager à son souverain, et que son souverain n'a nul véritable intérêt de lui enlever; il faut les vexer cent ans de suite pour des opinions indifférentes, pour des formules absurdes, pour des pratiques ridicules; il faut les livrer sans retour à l'exaction et à la rapine journalière du financier qui transige avec son prince de la sueur de ses sujets, avant de les déterminer à changer de sol, surtout si leur sol natal a les avantages d'un climat doux et favorable. L'acte de la propaga-

tion est d'ailleurs si conforme au vœu de la nature, elle y invite par un attrait si puissant, si répété, si constant, qu'il est impossible que le grand nombre lui échappe. Il ne faut qu'un instant pour former un homme ; et tous les instants, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, y étant également propres, si vous combinez ce retour perpétuel de l'occasion avec le penchant qui y entraîne, vous trouverez que, malgré toutes les résolutions et les systèmes contraires, il est impossible que les hommes trompent le vœu de la nature d'une manière capable d'influer sensiblement sur la population. S'il est donc vrai qu'un accroissement de population soit un effet certain d'un bon gouvernement, il ne paraît pas aussi constant qu'un mauvais gouvernement produise toujours la dépopulation.

Tous les écrivains politiques mettent le luxe à la tête des causes principales qui dépeuplent un État. Sans examiner ce que c'est que le luxe, et s'il est possible de l'empêcher, je conviens qu'il existe, parmi les nations où il s'est glissé, une classe de citoyens qui, jouissant d'une fortune bornée et n'ayant pas l'espérance de l'augmenter, craignent effectivement de faire des enfants et d'être chargés des soins d'une famille ; mais il faut considérer que cette classe se réduit à un très-petit nombre, qui n'est rien relativement à la totalité de la nation. Il faut considérer encore que le luxe entraîne surtout l'inégalité des fortunes, qu'il partage une nation en trois classes : la première, et la plus petite, jouit d'une richesse immense ; la seconde, peu considérable aussi, jouit d'une fortune médiocre et bornée ; la troisième, infiniment supérieure aux deux autres et la plus nombreuse, est dans la misère, et n'a pour s'en tirer que son travail et son industrie. Or, si cette misère devient extrême, s'il est impossible au plus grand nombre de s'en affranchir, la population, bien loin d'en souffrir, y gagnera. Il est d'expérience que ce ne sont pas les gueux ni les esclaves qui redoutent d'avoir des enfants ; au contraire, rien ne peuple comme eux : ils n'ont rien à perdre, ils ne sauraient rendre leur condition pire qu'elle n'est. Pourquoi se refuseraient-ils au seul plaisir qu'il leur est permis de goûter ? Il ne faut pas non plus croire qu'il périt un plus grand nombre d'enfants élevés dans la misère que de ceux qui sont élevés avec des soins et de la recherche ; l'expérience de ceux qui sont à portée d'examiner ces phéno-

mênes est contraire à cette opinion. Ainsi, non-seulement le luxe ne dépeuple pas, mais lorsqu'il est extrême, c'est-à-dire lorsque l'inégalité des fortunes est sans bornes et sans proportion, il peut devenir une cause de population; et l'on peut dire, avec la même vérité, qu'un gouvernement mauvais, à un certain point et d'une certaine manière, non-seulement ne dépeuple pas ses États, mais que ses vices même les plus funestes peuvent occasionner un accroissement de population.

Si un pays peut manquer d'hommes, il est évident que tel autre peut en avoir trop, parce qu'enfin les moyens de subsister, dans un certain espace limité, ne sont pas sans bornes. Il est donc désirable, pour un tel pays, d'être débarrassé du trop grand nombre d'hommes dont il est surchargé, et il s'établit nécessairement, et sans qu'aucune puissance humaine puisse l'empêcher, une émigration avantageuse même au pays dont on sort. Pourquoi donc ces lois pénales qu'on publie depuis quelque temps de toutes parts contre les émigrations? Ces lois ne prouvent autre chose, sinon qu'il existe dans les États où elles sont promulguées, quelque vice, quelque absurdité, quelque ineptie ou religieuse ou politique, qui en chasse les hommes malgré qu'ils en aient: sans cela, l'émigration qui se ferait d'un pays n'y causerait jamais de vide, ou ce vide y serait incessamment rempli de nouveau. Ainsi, dans un pays bien gouverné, il n'existe à coup sûr aucune loi contre l'émigration.

Qu'importe à un gouvernement que le pays de sa domination regorge d'habitants, pourvu que ceux qui l'occupent soient heureux, et soient assez pour pouvoir se défendre contre l'ennemi? Ne vaut-il pas même mieux qu'il n'y ait en France que seize millions d'hommes, mais bien vêtus, bien logés, bien nourris, bien à leur aise, que vingt millions qui ne seront certainement pas si heureux, puisque enfin il faudra retrouver la subsistance des quatre millions d'hommes en sus aux dépens des seize millions, et en diminuer d'autant leur aisance? Voilà un des plus insignes sophismes politiques qu'on verra cependant bientôt dans un ouvrage d'une grande étendue, avec tout le cortège de sophismes subalternes qui doivent le fortifier. Il n'est pas vrai qu'un moindre nombre d'hommes, dans un espace limité, soit plus à son aise qu'un plus grand nombre. Le bonheur politique des nations consiste dans l'activité, qui multiplie



leurs moyens et leurs ressources à l'infini. Il n'est pas rare de voir, dans une même étendue de terrain, où quelques familles éparses trouvaient à peine l'étroit nécessaire, régner l'abondance avec toutes les commodités de la vie, précisément parce que le nombre d'habitants a triplé et quadruplé. Tout souverain doit donc désirer de porter la population de ses États au plus haut degré possible, parce que c'est donner à ses sujets la plus grande activité possible, et que c'est cette activité, et non le nombre d'hommes plus ou moins à leur aise, qui fait non-seulement le nerf de l'État, mais aussi la source du bonheur public, d'autant plus sûrement que si la population devenait réellement trop abondante, la proportion entre le nombre d'hommes et les moyens de subsister se maintiendrait d'elle-même par une émigration insensible. Cette émigration nécessaire aurait encore l'avantage de ne faire perdre à un État que la partie la moins précieuse de ses sujets, c'est-à-dire les moins actifs, les moins industriels, les moins intelligents, les moins courageux; au lieu que l'émigration, occasionnée par quelque vue injuste et absurde du gouvernement, prive ordinairement l'État d'une portion de citoyens infiniment utile et précieuse, comme la France a jugé à propos de s'en jouer le tour par la révocation de l'Édit de Nantes.

De tout ceci, il résulte que les rédacteurs des Remontrances, et les autres faiseurs d'écrits politiques, pourraient bien avoir avancé à tort que le royaume se dépeuple; mais en admettant l'exactitude des recherches de M. de La Michaudière, je pense qu'on n'en peut ni n'en doit inférer ni pour ni contre la bonté du gouvernement et l'amélioration de son administration.

M. Messance a ajouté à ses recherches sur la population d'autres recherches sur la valeur du blé en France et en Angleterre. Il prouve, toujours par les faits, que la valeur du blé a diminué dans ce dernier royaume depuis que l'exportation a été encouragée par une récompense, et que dans le même espace de temps la valeur du blé a aussi diminué en même proportion en France, où non-seulement toute exportation, mais même le commerce intérieur de province à province était absolument prohibé. Voilà le même effet produit dans le même espace de temps par deux polices diamétralement opposées: et puis fiez-vous aux résultats des raisonneurs politiques!

M. Messance examine aussi s'il est réellement avantageux que le blé soit, comme on dit, à un bon prix, c'est-à-dire au-dessus de ce vil et bas prix auquel on l'achète dans les années abondantes. M. Messance est persuadé que ce bon prix est un cruel impôt sur le menu peuple, c'est-à-dire sur le plus grand nombre. Tout ce qu'il y a de plus certain, c'est que la science du gouvernement est de toutes les sciences la moins avancée, que les problèmes politiques sont si compliqués, les éléments qui les composent si variés et ordinairement si peu connus, les résultats ainsi que la science des faits, la plus nécessaire de toutes, si hasardés et si arbitraires, qu'un bon esprit ne se permettra jamais de rien prononcer sur ces matières; et quand vous aurez lu les *Principes de tout gouvernement, ou Examen des causes de la splendeur ou de la faiblesse de tout État considéré en lui-même, et indépendamment des mœurs*, qu'un auteur anonyme<sup>1</sup> vient de publier en deux volumes in-12, vous verrez que cette science difficile n'a pas fait un pas sous sa plume.

Quelle est donc la lumière qui guidera un grand prince au milieu de ces ténèbres, s'il est vrai qu'il nous faut peut-être encore mille ans d'observations rigoureuses sur les faits pour connaître seulement tous les éléments et leurs différents degrés d'action qui entrent essentiellement dans la combinaison d'un effet politique? Outre un esprit éclairé et juste, c'est l'énergie et l'élévation de l'âme. Cette grande âme du prince se répandra bientôt sur tous les ordres de l'État; elle pénétrera dans toutes les parties de l'administration, et imprimera son caractère à tous les actes de son règne, de même qu'un prince d'une trempe commune plongera par sa pusillanimité, ses incertitudes et son inapplication, ses États et ses peuples bientôt dans l'engourdissement, c'est-à-dire dans la plus triste des situations où une nation puisse tomber.

Je ne puis quitter le livre de M. de La Michaudière sans me rappeler l'aventure du chevalier de Lorenzi avec ce magistrat. Le chevalier de Lorenzi, frère de ce comte de Lorenzi qui a été si longtemps ministre de France à Florence, et qui est mort depuis peu; ce chevalier, dis-je, est Florentin, et a servi en

1. D'Auxiron. (B.)

France. C'est un des plus singuliers originaux qu'on puisse rencontrer. Il est d'abord plein d'honneur, d'une douceur et d'une candeur rares. Il a beaucoup de science, mais tout est si bien embrouillé dans sa tête que, lorsqu'il se mêle d'expliquer quelque chose, il dit des galimatias à mourir de rire et qu'il n'y a que lui qui puisse entendre. Il est d'ailleurs, en fait de distractions, au moins égal à ce M. de Brancas du dernier siècle, dont M<sup>me</sup> de Sévigné raconte des mots si plaisants. M<sup>me</sup> Geoffrin, en nous faisant un jour un sermon sur la gaucherie, cita pour exemples le chevalier de Lorenzi et M. de Burigny, tous deux présents, observant seulement que celui-ci était plus gauche de corps, et l'autre plus gauche d'esprit : ce qui fournit les deux points du sermon. Ajoutez à cela que le chevalier parle avec beaucoup de réflexion, et que son accent italien rend tout ce qu'il dit plus plaisant, et puis, écoutez :

Il y a quelques années que le chevalier de Lorenzi se trouve obligé d'aller à Lyon pour affaires. M. de La Michaudière y était alors intendant. Le chevalier soupe avec lui tout en arrivant chez le commandant de la ville, qui le présente à M. l'intendant. Il y avait à ce souper un ami intime de M. de La Michaudière, qui, le traitant familièrement, l'appelait souvent La Michaudière tout court. Le chevalier imagine que cet homme dit à l'intendant *l'ami Chaudière*, et en conséquence il l'appelle pendant tout le souper M. Chaudière, et malgré tout ce qu'on peut faire et dire, il ne comprend pas de toute la soirée qu'il estropie le nom de l'intendant d'une manière ridicule. Le lendemain, il est prié à souper chez M. de La Michaudière. Il y avait beaucoup de monde, et entre autres, M. Le Normant<sup>1</sup>, fermier général, mari de M<sup>me</sup> de Pompadour, qui se trouvait à Lyon de passage. Comme le chevalier de Lorenzi ne le connaissait point, il demande à son voisin quel est cet homme qui se trouvait à table vis-à-vis d'eux. Son voisin lui dit à l'oreille que c'est le mari de M<sup>me</sup> de Pompadour. Voilà mon chevalier qui appelle M. Le Normant M. de Pompadour pendant tout le souper. L'embarras de tout le monde fut extrême, mais il n'y eut jamais moyen d'expliquer au chevalier de quoi il était question. Voilà son début à Lyon. On ferait un Lorenziana très-précieux,

1. Le Normant d'Étioles.

car tout ce que cet honnête chevalier a dit et fait dans sa vie est marqué au même coin d'originalité. Je lui dois en mon particulier beaucoup, car c'est un des hommes qui m'a le plus fait rire depuis que j'existe.

— Dans la disette qui règne cette année sur nos deux théâtres, les Comédiens italiens se sont adressés à M. Favart comme à un autre Joseph, pour avoir du pain. M. Favart leur a donné une espèce de pièce qui a été faite, il y a six mois, pour célébrer la convalescence de M<sup>lle</sup> de Mauconseil, après son inoculation. On vient de donner cette pièce sous le titre de *la Fête du château, divertissement mêlé de vaudevilles et de petits airs*, et, grâce aux danses dont on l'a orné, ce divertissement a réussi <sup>1</sup>. Il ne faut pas être bien difficile sur une bagatelle de cette espèce, ainsi je n'ai garde de la juger à la rigueur; mais ce que je lui reproche, c'est de n'être pas gaie. M. Favart use ici du secret du grand Poinciset; il croit que pour rendre une pièce gaie, on n'a qu'à faire dire aux acteurs qu'ils sont joyeux, qu'ils sont gaillards. Ces gaillards sont ordinairement d'une tristesse à vous faire pleurer d'ennui. C'est l'effet que m'a fait *la Fête du château* en général. Il est vrai que ce détestable genre de l'ancien opéra-comique, qui consiste en vaudevilles et en petits airs, ne manque jamais son effet avec moi; j'en sors moulu, harassé, comme d'un accès de fièvre, et il serait au-dessus de mes forces de voir une pièce de cette espèce deux fois. Il y a pourtant un joli mot dans cette *Fête du château*. Colette, qui a tout lieu de craindre que son père ne la marie contre son inclination, veut employer le docteur Gentil, médecin, pour médiateur. « Du moins, je vous demande une grâce, lui dit-elle. — Quoi? ... — C'est de dire à mon père que je suis sa fille. » Ce mot est à la fois vrai, naïf et plaisant. Au reste, vous croyez bien qu'il est question d'inoculation dans cette pièce, et que M. le docteur Gentil est un médecin des plus agréables et des plus à la mode, ce qui ne l'empêche pas d'épouser à la fin la concierge du château. M<sup>lle</sup> de Mauconseil, premier objet de cette fête, et dont la beauté mérite d'être célébrée par tous nos poètes, va épouser M. le prince d'Hénin, de la maison Le Bossu d'Alsace; et cet événement donnera sans

1. Il fut représenté le 2 octobre 1766.

doute occasion à M. Favart de faire une nouvelle *Fête du château*, qui nous reviendra si la disette sur nos théâtres subsiste.

— Puisque M. Favart a eu le malheur de nous rappeler M. Poincette, il faut dire que celui-ci a aussi fait imprimer une espèce de divertissement théâtral, représenté à Dijon à l'occasion de l'arrivée de M. le prince de Condé, pour tenir les états de Bourgogne. Ce divertissement est intitulé le *Choix des Dieux, ou les Fêtes de Bourgogne*. Vous y trouverez les dieux de la Grèce, les Muses et les Grâces, travestis en paysans bourguignons. Il fallait appeler cette pièce : *Poincette, toujours Poincette*.

— On a imprimé un *Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs*, écrit de soixante-dix pages in-12<sup>1</sup>. Je crois, d'après de grandes autorités, les vomitifs et les purgatifs très-nuisibles dans les affections nerveuses ; ainsi un malade ferait assez mal de se fier à l'auteur de cet *Essai*. Au reste, nous avons ici depuis peu M. Pomme, soi-disant médecin d'Arles, et qui prétend guérir toutes les femmes de Paris de leurs vapeurs ; il en a déjà des plus qualifiées sous sa direction, et il ne tardera pas sûrement à avoir de la vogue. Ce métier est excellent : on n'y risque rien, et l'on ne peut manquer de s'y enrichir ; il ne s'agit que du plus ou du moins de fortune, suivant qu'on est bon ou méchant menteur. Le célèbre Printemps, soldat aux gardes-françaises, eut la plus grande vogue il y a quelques années : il donnait à tous ses malades une tisane qui n'était autre chose qu'une décoction de foin dans de l'eau ; il prenait ses malades pour des bêtes, et il n'avait pas tort. Bientôt cette décoction le mit en état de donner de bon fourrage sec à deux chevaux, qu'il mit devant un bon carrosse dans lequel il allait voir ses malades, tandis que maint docteur régent de la Faculté faisait sa tournée à pied et dans la boue. Aussi la Faculté présenta-t-elle requête à M. le maréchal de Biron pour obliger Printemps de mettre équipage bas et de réserver tout le foin à ses malades.

— Nous devons à la plume intarissable de l'illustre patriarche de Ferney un *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, par un avocat de province. C'est une brochure in-8° de cent vingt pages, qu'on ne trouve pas à Paris. On voit

1. Par Milhard, ex-jésuite. (B.)

que la tragédie d'Abbeville et le procès qui pend en Bretagne <sup>1</sup> ont particulièrement donné lieu à cette brochure, quoique M. l'avocat de province n'ait eu garde de se livrer à tout ce que le patriarche aurait pu lui suggérer sur ces deux objets. En général, ce Commentaire est très-superficiel; il n'est pas permis de traiter avec cette légèreté les plaies les plus funestes du genre humain. Il n'en est pas de la barbarie des lois comme de quelque mauvaise règle de poétique qui peut pervertir le goût public. La première attaque les droits sacrés de l'humanité, et lorsqu'on se permet de parler de ses déplorables effets, si ce n'est pas l'indignation la plus juste qui entraîne, il faut que le sujet soit traité avec l'éloquence la plus touchante. Il faut arracher au fanatisme son glaive, et à la calomnie la livrée et la sauvegarde des lois. Un autre tort de M. l'avocat de province, c'est de suivre mal à propos le projet favori du patriarche de démolir la religion chrétienne. Chaque chose a son temps, et il ne faut pas confondre les matières quand on a à cœur l'amendement du genre humain. Au reste, je me flatte qu'il n'y a pas un mot de vrai à l'aventure que l'auteur raconte d'une fille de famille mise à mort pour avoir accouché clandestinement et exposé son enfant dans la rue, où ensuite il a été trouvé mort. Il serait trop déplorable que de semblables scènes d'horreur se renouvelassent en France à tout moment, et la postérité serait à la fin en droit de nous prendre pour des Hottentots, avec notre beau siècle philosophique. Il faut chercher cette brochure en Suisse, où elle a été imprimée. Paris jouit du privilège de ne plus rien recevoir de tous ces poisons. Cette prérogative commence à devenir fort ennuyeuse.

15 octobre 1766.

Il y a environ trois mois qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de J.-J. Rousseau avec M. Hume. Excellente pâture pour les oisifs! Aussi une déclaration de guerre entre deux grandes puissances de l'Europe n'aurait pu faire plus de bruit que cette querelle. Je dis à Paris : car à Londres, où il y a des acteurs plus importants à siffler, on sut à

1. Le procès de La Chalotais.

peine la rupture survenue entre l'ex-citoyen de Genève et le philosophe d'Écosse; et les Anglais furent assez sots pour s'occuper moins de cette grande affaire que de la formation du nouveau ministère et du changement du grand nom de Pitt en celui de comte de Chatham. A Paris, toute autre nouvelle fut rayée de la liste des sujets d'entretien pendant plus de huit jours, et la célébrité des deux combattants, qu'on se flattait de voir incessamment aux prises, absorba toute l'attention du public. Les partisans de M. Rousseau furent d'abord un peu étourdis de ce coup imprévu, et il survint à ses dévots des migraines effroyables. Jusqu'à ce moment, toutes les personnes avec lesquelles M. Rousseau s'était brouillé après en avoir reçu des bienfaits, et il n'y en a pas mal, avaient toujours été condamnées dans son parti, sans autre forme de procès. Plus ces personnes mettaient de réserve dans leurs procédés envers l'illustre Jean-Jacques et moins elles daignaient s'en plaindre, plus elles étaient soupçonnées et souvent accusées assez hautement par ses dévots d'avoir eu des torts essentiels envers lui. On ne pouvait prendre la même tournure à l'égard de David Hume. La joie qu'on avait ressentie de sa liaison avec Jean-Jacques était trop récente. On s'était tant applaudi des éloges réciproques dont ils s'accablaient l'un et l'autre ! On s'était tant promis de tirer de la durée de leur amitié un argument terrible contre les anciens amis de M. Rousseau ! D'ailleurs, la droiture et la bonhomie de M. Hume étaient trop bien établies en France ; les partisans de M. Rousseau avaient eux-mêmes tant vanté la chaleur avec laquelle son nouveau bienfaiteur avait travaillé pour lui procurer un sort heureux et tranquille en Angleterre ! et tout à coup le bon David se plaint d'être outragé par son ami Jean-Jacques de la manière la plus singulière et la plus indigne ! Cette aventure jeta le parti dans une étrange perplexité.

On sut bientôt confusément les détails de ce procès, un des plus bizarres et des plus extravagants, mais aussi des moins intéressants dont la mémoire se soit conservée parmi les hommes. On en parlait diversement et au hasard. M. Hume en avait adressé les principales pièces à M. d'Alembert, qui s'y trouvait impliqué contre toute attente ; M. Rousseau avait écrit, de son côté, à un libraire de Paris une lettre que je n'ai point vue, mais que ce libraire avait rendue publique, et dans la-

quelle M. Hume était défié de produire les lettres que M. Rousseau lui avait écrites. On assure que ce défi a été répété dans les papiers publics de Londres. En conséquence, M. Hume s'est déterminé à rendre publique toute sa correspondance avec M. Rousseau. Elle vient de paraître sous le titre de *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*, brochure in-12 d'environ cent trente pages. C'est M. Suard qui a été le traducteur et l'éditeur de M. Hume<sup>1</sup>. Je ne sais pourquoi il dit dans son Avertissement que M. Hume, en rendant ce procès public, n'a cédé qu'avec beaucoup de répugnance aux instances de ses amis. Sans doute qu'il parle des amis de M. Hume en Angleterre : car pour ses amis en France, j'en connais plusieurs qui lui ont écrit exprès pour le dissuader de rendre cette querelle publique. En effet, si vous êtes forcé de plaider votre cause devant le public, je vous plaindrai de tout mon cœur ; si vous vous avisez de vous soumettre sans nécessité à sa décision, je vous trouverai bien sot. Comptez que sa malignité ne cherche qu'à rire à vos dépens, et qu'il lui est fort indifférent de rendre justice à qui il appartient. Cette indifférence n'est pas même si opposée à l'équité naturelle qu'on ne puisse la justifier : car de quel droit vous croyez-vous un personnage assez important pour me faire perdre mon temps à vos tracasseries ? Si vous avez des procès du ressort des lois, faites-les décider au Châtelet ; si des procédés nobles et généreux vous ont attiré une méchante querelle que les lois ne peuvent ni ne doivent punir, ne dirait-on pas que vous êtes bien à plaindre ? Sachez vous contenter d'avoir joué le beau rôle, et apprenez à mépriser la vaine opinion des autres. Mais il est écrit que chacun se battra avec les armes de son métier, et que les auteurs videront leurs querelles à coups de plume, comme les militaires à coups d'épée. Les premiers en sont plus ridicules, et M. Hume, qui jusqu'à ce moment avait toujours résisté à la manie de ferrailer, s'est enfin enrôlé dans la confrérie, de peur d'attraper un legs dans le testament de mort de Jean-Jacques. Il y a apparence que tant d'honnêtes gens seront calomniés dans ce testament que

1. M<sup>me</sup> du Defand (voir sa lettre à Horace Walpole du 20 octobre 1766, dans l'édition de M. de Lescure, t. I, p. 382), dit que tout le monde reconnaissait d'Alembert dans la préface de ce petit volume.



le philosophe d'Écosse aurait très-bien pu se résoudre à en courir les risques avec eux. Quoi qu'il en arrive, son *Exposé* sera à coup sûr bien vendu. M. Suard, seul éditeur de cet *Exposé*, a mis à la tête un avis des éditeurs, qu'il aurait tout aussi bien fait de supprimer.

Je ne me permettrai point de juger le fond de cet étrange procès. Quant à M. Hume, quoique je l'aie assez vu pour savoir ce qu'il en faut penser, je n'ai point l'honneur d'être lié avec lui d'amitié, et je pourrais me permettre d'être son juge. Quant à M. Rousseau, c'est autre chose. J'ai été intimement lié avec lui pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien pour ne me point récuser quand il s'agit d'un jugement de rigueur sur ses faits et gestes. Il y a tout juste neuf ans que je me crus obligé de rompre avec lui tout commerce, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire qui fût relatif à moi, et qu'à son tour il ne m'eût jamais fait aucun reproche durant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement la probité et la justice ne me laissaient pas le choix entre une rupture ou le parti vil de trahir la vérité, et de déguiser mes sentiments d'une manière deshonnête dans une occasion décisive dont M. Rousseau m'avait constitué le juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité que le procès m'était absolument étranger et que le fond en était bien plus ridicule que celui qu'il vient d'intenter à M. Hume. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement et impardonnablement à un homme que d'oser lui confier des sentiments révoltants, dans l'espérance qu'il pourra les approuver, les écouter du moins, et les passer sous silence. C'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez au fond ni honneur ni délicatesse ; et je ne connais point d'offense plus grave. Je veux bien, d'ailleurs, qu'on soit fou ; mais j'exige que l'on soit toujours honnête homme, même dans ses accès de folie. Au reste, M. Rousseau est le seul ami que j'aie perdu dans ma vie, sans avoir eu à regretter sa mort. Il se brouilla successivement avec tous ses anciens amis, qui nous étaient presque tous communs, et les réforma l'un après l'autre. Il convient dans une de ses lettres qu'il a souvent changé d'amis ; mais il prétend cependant en avoir, et de très-solides, depuis vingt-cinq et trente ans. Je crois qu'il serait embarrassé d'en nommer un seul avec qui il ait conservé

une liaison seulement de dix ans : car on ne peut appeler ami un homme qu'on a connu anciennement, sans avoir eu avec lui, dans l'intervalle, aucun commerce suivi d'affaires ou d'amitié. Je crois aussi qu'il a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de plusieurs de ses anciens amis ; mais je ne me comprends point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux, le bonheur de lui rendre des services essentiels : ainsi il peut tout au plus être injuste avec moi ; mais il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard, et je lui pardonne volontiers un peu de fiel contre un homme qu'il a malheureusement exposé à lui montrer la vérité sans aucun ménagement. Il n'en est pas moins certain que, depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de parler mal de sa personne ; j'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue. J'ai vécu avec des gens qui ne l'aimaient pas, avec ses enthousiastes, avec les personnes neutres, et ne me suis jamais écarté de mon principe. On m'a souvent assuré que M. Rousseau n'en usait pas ainsi à mon égard, qu'il me nuisait dans l'esprit de tous ceux qui voulaient bien l'écouter, et l'on écoute volontiers le mal ; que ses accusations pouvaient me faire d'autant plus de tort que, n'articulant jamais aucun fait contre moi, il donnait à entendre tout ce qu'il y avait de plus grave ; qu'aussi j'étais parfaitement détruit dans l'esprit de toutes ses dévotes ; et parmi ses dévotes il y avait des personnes du premier rang. J'ose me vanter qu'aucune de ces considérations ne m'a jamais fait changer de principe, et j'ai même eu l'esprit assez bien fait pour regarder la conduite de M. Rousseau à mon égard comme une marque d'estime qu'il me donnait. En effet, il n'ignorait pas avec quel avantage je plaiderais ma cause contre lui, en la rendant publique, et en produisant des pièces bien plus singulières que celles que M. Hume vient de publier ; mais il a jugé que je ne me donnerais pas en spectacle au public, malgré l'honneur immortel de jouer la farce à côté de Jean-Jacques, et il a bien jugé ; et, s'il s'est douté que je me moquerais de l'opinion de ses dévotes, à qui je n'avais donné aucun droit de mal penser de moi, il a encore rencontré tout juste.

En conséquence de mon plan de conduite, que je suis obligé de regarder comme excellent, sous peine de cesser d'être moi,

voici ce que j'aurais fait à la place de M. Hume, qui était de tout point bien autrement avantageuse que la mienne. En recevant la lettre douce et honnête du 23 juin<sup>1</sup>, à laquelle je pouvais et devais si peu m'attendre, moi, gros David Hume, je me serais d'abord frotté les yeux; ensuite, restant un peu étourdi, mon regard serait devenu aussi fixe et aussi prolongé que ce jour à jamais terrible et mémorable où David regarda Jean-Jacques; mais, ce mouvement de surprise passé, j'aurais mis cette lettre dans ma poche. Le lendemain, j'aurais écrit à mon ami Jean-Jacques pour le remercier de la bonne opinion dont il m'honorait et de la couleur qu'il savait donner à mes services et à mes plus tendres soins, et puis je lui aurais souhaité le bonsoir pour toute sa glorieuse vie. Le surlendemain, je n'y aurais plus pensé, ou si j'en avais ressenti quelque peine malgré moi, j'en aurais écrit à M<sup>me</sup> la comtesse de Boufflers à Paris, pour la remercier de m'avoir empâté d'un aussi joli sujet. Mais, ni le surlendemain ni aucun lendemain de l'année, je n'aurais consenti à mettre le public dans la confiance d'un procès qui ne lui importe en aucune manière.

Les personnes dont les noms sont supprimés dans ce procès sont M<sup>me</sup> la comtesse de Boufflers et M<sup>me</sup> la marquise de Verdelin. Cette dernière est celle qui alla voir M. Rousseau, l'année passée, à Motiers-Travers. Le grand prince est M. le prince de Conti. La personne distinguée qui fit visite à M. Rousseau à Londres, sans être connue, c'est le prince héréditaire de Brunswick. M. Tronchin a été autrefois, au dire de M. Rousseau, le plus grand médecin d'Europe; j'en ai vu plus d'une fois la patente, écrite de la main propre de Jean-Jacques, et je ne sais si elle n'est pas consignée dans ses écrits; mais depuis que M. Tronchin a osé être fâché de voir la paix de sa patrie troublée par les *Lettres de la montagne*, sentiment qu'on ne peut éprouver sans être l'ennemi le plus mortel de M. Rousseau, il a été justement dépouillé de sa qualité du plus grand médecin de l'Europe, et il est devenu jongleur, comme tout le monde sait: car tout talent, toute vertu, toute qualité dépend de la manière dont on est avec J.-J. Rousseau.

A ne considérer sa grande lettre que du côté littéraire, ses

1. Voir la *Correspondance* de J.-J. Rousseau, à cette date.

amis ont prétendu qu'elle était du moins un chef-d'œuvre d'éloquence, et que la péroraison en était surtout d'un grand pathétique; mais ils oublient que la véritable éloquence consiste principalement à donner à chaque sujet le ton qui lui convient. Si vous traitez des pauvretés et des balivernes avec une emphase que les événements les plus tragiques comporteraient à peine, vous pouvez paraître éloquent si l'on veut, mais vous passerez pour fou bien plus sûrement encore. Don Quichotte, qui prend les moulins à vent pour des géants, et qui se bat contre eux à toute outrance, est certainement plein de courage, d'héroïsme et de la plus noble valeur; mais aussi il est bien plus ridicule qu'il n'est vaillant. Pour moi, les beaux coups d'épée qu'on porte aux moulins à vent m'affectent si peu, que je préfère la lettre de M. Horace Walpole à M. Hume, qu'on lit dans ce recueil, à toutes les autres pièces du procès, parce que cette lettre a du caractère et que je fais grand cas du caractère.

Au reste, je pense que personne ne peut lire cet étrange procès sans se sentir une pitié profonde pour ce malheureux Jean-Jacques : car, s'il lui arrive d'offenser ses amis, il faut convenir qu'il s'en punit bien cruellement; et quelle déplorable vie que celle qui se consume dans d'aussi folles et d'aussi pénibles agitations! je défierais son ennemi le plus acharné de lui suggérer, dans la position où il est, un plus mauvais conseil que celui qu'il a pris lui-même de se brouiller avec M. Hume sans l'ombre de sujet. J'avais toujours été persuadé qu'il prenait un fort mauvais parti en préférant l'Angleterre à d'autres asiles; mais je ne m'attendais pas à une révolution aussi bizarre et aussi prompte. Il est aisé de prévoir qu'il ne pourra pas longtemps séjourner dans ce délicieux séjour de Wootton, et que la première réforme tombera sur l'ami Davenport, la seconde sur la nation anglaise; mais il n'est pas aussi aisé de prédire en quel coin de la terre l'ami Jean-Jacques pourra finir ses jours tranquillement. Il paraît démontré qu'il mène avec lui un compagnon qui ne le peut souffrir en repos nulle part. Il aura du moins pendant quelques mois la douce satisfaction de préparer une réponse non succincte à l'*Exposé succinct* de M. Hume. Cela soutient d'autant. Si mes conjectures se vérifient, celui de tous ses amis et ennemis qui n'attrape pas une bonne taloche dans cette réponse pourra se vanter de l'avoir échappé belle.

Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard ; son vrai lot était celui de réformateur, et il aurait eu l'âme aussi douce que Jehan Chauvin, Picard<sup>1</sup>. Au xvi<sup>e</sup> siècle, il aurait fondé les frères Rousses ou Roussaviens, ou Jean-Jacquistes ; mais, dans le nôtre, on ne fait point de prosélytes, et toute la prose brûlante n'engage pas l'oisif qui lit à quitter le livre pour se mettre à la suite du prosateur.

— On vient de nous envoyer de Suisse les *Principes du droit de la nature et des gens*, par feu M. Burlamaqui, avec la suite du *Droit de la nature*, qui n'avait point encore paru, le tout considérablement augmenté par M. le professeur de Felice ; deux volumes grand in-8°, faisant ensemble près de mille pages<sup>2</sup>. M. le professeur Fortunato Felice est un récollet italien qui a quitté son froc et l'Église romaine, et s'est établi dans le canton de Berne, où je vois qu'on l'a fait professeur. Vous connaissez l'ouvrage de M. Burlamaqui, qui est estimé. C'est l'ouvrage d'un bon raisonneur ; mais il manque de philosophie comme ceux du savant Grotius et du célèbre Puffendorf. Si jamais les hommes s'avisent de mettre les choses à la place des mots, tous ces livres et bien d'autres plus illustres ou plus en vogue dans ce siècle philosophique tomberont en discrédit et seront oubliés. Je crois que, malgré toute la science de nos docteurs et tout le fatras de nos écoles, on est bien éloigné d'avoir débrouillé les premiers éléments du droit de la nature et des gens, et que nous ne sommes pas seulement encore sur la voie pour y parvenir. Quand je verrai un docteur en droit naturel et en droit public étudier la géographie avec une profonde application, je me persuaderai qu'il commence à entendre quelque chose à son affaire. On peut dire d'un bon philosophe ce qu'on dit communément d'un homme prudent : c'est qu'avant tout il voit d'où vient le vent, et qu'en démêlant les véritables ressorts de la nature humaine, il aura souvent occasion de s'écrier : Affaire de géographie !

Sous ce point de vue, des institutions géographiques pour-

1. Jean Calvin, que Voltaire nommait quelquefois Jehan Chauvin, était né à Noyon en Picardie. (T.)

2. Le professeur de Felice a publié, en 1768, une nouvelle suite du *Droit de la nature et des gens*, de Burlamaqui. Cet ouvrage, composé de huit volumes in-8°, est recherché. (B.)

raient être un des plus grands livres et des plus intéressants dont un homme de génie pût enrichir notre siècle. Mais l'homme que je demande n'est certainement pas M. Robert de Vaugondy, quoiqu'il vienne de publier des *Institutions géographiques* en un gros volume grand in-8° de près de quatre cents pages, et qu'il soit d'ailleurs qualifié de géographe ordinaire du roi et du feu roi Stanislas de Pologne. Il a beau expliquer la sphère, traiter des pôles et des zones, je vous jure qu'il ne se doute pas de l'influence de tel vent, de telle montagne, de telle forêt, de tel fleuve sur les mœurs, le génie, la morale, les préjugés, le gouvernement d'un peuple; et lui, M. Robert de Vaugondy, et le récollet Fortunato Felice, et bien d'autres plus merveilleux qu'eux, seraient fort ébahis de voir des institutions géographiques devenir un cours de morale et de politique.

— Le *Recueil nécessaire* ne consiste que dans un seul volume grand in-8° qui porte sur le titre le nom de *Leipsick* et l'année 1765. Ce volume a trois cent dix-huit pages. On y trouve d'abord une analyse de la religion chrétienne, attribuée par les éditeurs à Dumarsais. On m'a assuré que ce morceau se trouve depuis plusieurs années dans le portefeuille des curieux en manuscrit. Je ne l'avais jamais vu. Je ne sais s'il est effectivement de Dumarsais, mais je pense que le patriarche l'a au moins fortement retouché. On y lit ensuite *le Vicaire savoyard*, tiré de *l'Émile* de Jean-Jacques Rousseau. Ensuite le *Catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien*. Ensuite le *Sermon des cinquante*, prononcé à Berlin pendant le séjour du patriarche à la cour du roi de Prusse. Le patriarche prétend que ce monarque lui avait promis d'abolir la religion chrétienne dans ses États, et qu'il lui a manqué de parole; c'est là son grand grief contre le philosophe couronné. Après le sermon, on lit *l'Examen important*, par milord Bolingbroke. Cet examen est tout entier du patriarche, et c'est un traité complet de près de cent quarante pages. Il contient l'histoire du christianisme depuis son origine jusqu'aux temps de Théodose, avec un examen très-naïf et très-impartial des preuves sur lesquelles se fondent ses défenseurs, et de la conduite que ses sectateurs ont tenue dans tous les temps. C'est toujours milord Bolingbroke qui parle et qui écrit pour les Anglais. Après ce traité intéressant, on lit une lettre de ce même milord Boling-

broke à milord Cornsbury, son ami, dans laquelle il épluche un peu les apologistes de la religion chrétienne du siècle précédent, comme Pascal, Abadie et surtout le célèbre Grotius avec son traité *de la Vérité de la religion chrétienne*; cet illustre savant y est assez malmené. Le *Recueil nécessaire* est terminé par un *Dialogue du douteur et de l'adorateur*; un autre entre *Épictète mourant et son fils*, et enfin des *Idées détachées* tirées de La Mothe Le Vayer. Je n'ai pas les ouvrages de celui-ci assez présents pour savoir si ces idées lui appartiennent effectivement. Elles ressemblent assez à ses opinions par le fond, mais le style me fait croire que la rédaction en appartient au patriarche. Quant aux dernières paroles d'Épictète à son fils sur la secte naissante des chrétiens, c'est un beau sujet bien manqué. Il n'y a ni gravité, ni dignité, ni même philosophie dans ce morceau. Cela est écrit sans soin, comme cela s'est présenté au bout de la plume, et comme il arrive presque toujours au patriarche de faire depuis nombre d'années; mais il n'était pas en train, comme on dit, quand il a écrit ce dialogue, qui, d'ailleurs, n'était pas une affaire de verve et de folie, comme une lettre de Covelle, mais de philosophie sérieuse : car le personnage d'Épictète, conversant dans ses derniers instants avec son fils, est trop grave et trop important pour le faire jaser d'une manière aussi frivole et aussi superficielle. Le grand défaut du *Recueil nécessaire*, c'est le rabâchage : chaque morceau dont il est composé n'est pour ainsi dire que la répétition du même fond d'idées qui se trouve dans les autres. Le zèle apostolique dont le grand patriarche est possédé lui fait regarder toutes ces répétitions comme très-utiles au progrès de la raison, parce qu'il est des esprits lents qui ne sentent la force d'un argument qu'à force de le remâcher; mais en ce cas il ne faut pas ramasser tous ces morceaux dans le même recueil, sans quoi la lecture en devient à la longue fastidieuse. Au reste, après *le Christianisme dévoilé*, tout ce *Recueil nécessaire* n'est que de l'eau de rose.

— On prétend qu'il vient de sortir de la même fabrique trois dialogues imprimés dont le sujet promet de l'intérêt<sup>1</sup> : le premier, entre le comte de Lally et Socrate; le second, entre

1. Ces dialogues sont inconnus.

Érostrate, qui brûla le temple de Diane, et cet infortuné chevalier de La Barre, décapité il y a trois mois à Abbeville par arrêt du Parlement, pour avoir passé à vingt-cinq pas de la procession du saint sacrement sans ôter son chapeau; le troisième, entre M. de La Chalotais et Caton. Je ne dis pas que ces titres ne ressemblent aux rubriques de la fabrique, mais je n'ai encore rencontré personne de ma connaissance qui ait vu ces trois dialogues.

— On vient d'imprimer une épître en vers assez considérable, de feu M. Guymond de La Touche, auteur d'une tragédie d'*Iphigénie en Tauride* qui eut du succès, il y a huit ou neuf ans, mais sans rester au théâtre. Cette épître a pour titre *les Soupçons du Cloître, ou le Triomphe du fanatisme*<sup>1</sup>. L'auteur avait été jésuite, et cette célèbre société n'est pas flattée dans ses vers. Cet ouvrage manque de facilité et de grâce. On le lit sans intérêt et sans attrait. J'en dis autant de l'*Épître à l'amitié*, qui était connue et qu'on a mise à la suite. M. Guymond de La Touche est mort il y a déjà quelques années à la fleur de son âge.

— M. Contant d'Orville est arrivé depuis quelque temps de Russie avec le projet de s'enrichir en faisant le métier d'auteur. Je crains qu'il n'ait fait une mauvaise spéculation. Il a débuté par publier un *Voltaire portatif*, c'est-à-dire une compilation de différents passages des écrits de cet illustre philosophe rangés sous différents titres. Il vient de donner deux romans pleins de catastrophes et d'événements tragiques. L'un s'appelle *la Destinée, ou Mémoires de lord Kilmarnof*, traduit de l'anglais de miss Woodwill. Deux parties. L'autre est *le Mariage du siècle, ou Lettres de madame la comtesse de Castelli à madame la baronne de Fréville*. Deux parties aussi. M. Contant d'Orville est arrivé de quarante années trop tard. Les lecteurs les plus oisifs et les plus frivoles sont devenus difficiles à proportion que le goût public s'est perfectionné.

— M. Hardion, ancien maître d'histoire de Mesdames de France, garde des livres du cabinet du roi et l'un des Quarante de l'Académie française, est mort au commencement de ce mois dans un âge fort avancé. Ce M. Hardion était un de ceux dont Piron disait autrefois : « Savez-vous bien que ces Quarante ont

1. Londres, 1765, in-8°.



de l'esprit comme quatre ? » Il a écrit une *Histoire à l'usage des enfants de France*. Ah ! quelle histoire et quel précepteur ! Ce que M. Hardion a fait de plus mémorable dans sa vie, c'est de laisser une place vacante à l'Académie pour M. Thomas ; encore ne s'en est-il avisé que le plus tard qu'il a pu.

— L'infatigable et redoutable M. Eidous vient de publier une *Histoire naturelle et civile de la Californie, enrichie de la carte du pays et traduite de l'anglais*. Trois volumes in-12, chacun de près de quatre cents pages. Cette histoire mérite d'être recherchée parce qu'elle est la seule que nous ayons d'un pays digne de notre curiosité à divers égards, et entre autres par les établissements que les jésuites y ont faits à l'imitation de leurs établissements au Paraguay. C'est bien dommage que M. Eidous soit un si horrible charpentier. Il pourrait être utile s'il avait un peu de correction et qu'il voulût prendre soin de ses traductions. Je crois qu'il ne lui faut que quinze jours pour traduire un volume, et il n'y a rien qui n'y paraisse, car ce qu'il fait est à peine lisible. L'abbé Prévost traduisait aussi à la toise ; c'était un Cicéron auprès de cet Eidous, qui nous assommera cet hiver sous le poids de ses volumineuses productions.

— Je soupçonne aussi M. Eidous de nous avoir affublés d'une nouvelle traduction du roman anglais de *Lucie Wellers*, que M. le marquis de La Salle avait traduit et publié, il y a trois ou quatre mois. Apparemment que M. Eidous, gagné de vitesse par son rival, n'a pas voulu perdre un travail trop avancé. Les deux traducteurs écrivent aussi bien l'un que l'autre, et l'original qu'ils ont choisi méritait à peine les honneurs de la traduction.

— M. Guyard de Berville a rajeuni, il y a quelques années, le style de l'histoire du célèbre chevalier Bayard. Il vient de donner l'*Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France*, en deux volumes in-12, faisant ensemble plus de douze cents pages. On ne peut reprocher à M. Guyard de Berville le choix de ses sujets. Le chevalier Bayard et Bertrand du Guesclin étaient des sujets dignes de Plutarque. Je me suis fait représenter l'extrait baptistère de M. Guyard de Berville dans l'espérance de lui trouver Plutarque pour parrain ; mais je me suis trompé.

— Il vient de paraître, en pays étranger, sous le titre de la

ville de Liège, une rapsodie intitulée *Mémoires de madame la marquise de Pompadour, écrits par elle-même*. Cela n'est pas même assez bon pour pouvoir être attribué au grand Maubert, ex-capucin et protonotaire privilégié et expert pour les Testaments et Mémoires politiques posthumes des princes, ministres, maîtresses et autres personnes d'État. Un polisson qui aurait passé sa vie dans les cafés de Paris, et ramassé les oui-dire qui s'y débitent, aurait fait un chef-d'œuvre en comparaison de cette pitoyable rapsodie, qui ne peut servir qu'à l'amusement des antichambres.

— M. Tannevot, qui se qualifie d'ancien premier commis des finances, vient de publier ses *Poésies diverses* en trois petits volumes. Ces enfants de son loisir ne demandent qu'à vivre à nos dépens, et, si nous y consentons, ils auront bientôt frères et sœurs. M. Tannevot s'est essayé dans tous les genres, depuis la tragédie jusqu'à l'impromptu. Il faut faire relier les poésies de M. Tannevot avec les poésies de M. de Chenevières, premier commis de la guerre, et présenter requête à nos ministres pour qu'ils emploient mieux leurs commis et ne leur ménagent pas un loisir qui ne sert qu'à ennuyer le public.

— M. Mercier, qui, pour n'être pas premier commis, n'en est pas moins obscur, vient de faire imprimer une *Histoire d'Izerben, poète arabe*. Traduction prétendue de l'arabe. Volume in-12 de plus de deux cents pages. M. Mercier a voulu représenter un poète dans différentes situations, et en saisir le ridicule sans fiel et sans aigreur. Ainsi le poète arabe a tous les accidents d'un poète français. M. Mercier est un plat et insipide satirique. Il nous menace de l'*Histoire d'un philosophe arabe*. Ce sera bien pis encore.

— Si nous ne devenons pas savants, il y aura du malheur, et ce ne sera pas faute de secours. M. l'abbé Lyonnais, dont je n'ai jamais entendu parler, tend à notre ignorance une main secourable. Il propose par souscription des *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques de tous les pays et de tous les peuples*. Il compte renfermer toutes ces connaissances en cent cartes gravées, chacune de deux pieds de hauteur, sur lesquelles on trouvera, dans un grand cartouche orné de figures historiques, une description géographique et un précis historique du pays dont il sera question, des mœurs et des coutumes de ses

habitants, avec des remarques sur les gouvernements et l'administration des princes et autres personnes illustres, dont les principales actions seront présentées en d'autres cartouches, rangés en forme d'arbre généalogique. Les souscripteurs payeront vingt sols par carte, et les autres, dix de plus. C'est bien dommage que toutes ces belles entreprises, qui ont si bon air dans un prospectus, s'exécutent avec la dernière négligence.

— On vient de proposer au public une autre insigne compilation. Elle doit paraître en six volumes de différents formats et sur papiers de différentes grandeurs, et porter le titre : *l'Europe illustre, ouvrage contenant les portraits et les vies abrégées des souverains, des princes, des ministres, des généraux, des magistrats, des prélats, des savants, des artistes et des dames qui se sont distingués en Europe depuis le xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent.* La France, l'Espagne, l'Italie, la Savoie, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, le Nord, etc., prêteront leurs grands hommes au burin de nos graveurs et à la plume de M. Dreux du Radier. Cela fera un des plus beaux fatras qu'on ait vus depuis longtemps. Je souhaite beaucoup de souscripteurs à M. Dreux du Radier. Il peut compter que je n'en augmenterai pas le nombre. C'est à lui que nous devons plusieurs volumes d'anecdotes sur les vies des reines, régentes ou maîtresses de France, et des *Tablettes historiques*, autre insigne bouquin qui n'a pas tout à fait rempli son but : M. du Radier n'espérait pas moins que d'écraser l'*Abrégé* du président Hénault. Ce sera pour une autre fois.

— M. l'abbé Demanet, ci-devant curé et aumônier pour le roi en Afrique, vient de publier une nouvelle *Histoire de l'Afrique française, enrichie de cartes et d'observations astronomiques et géographiques, de remarques sur les usages, les mœurs, la religion et la nature du commerce général de cette partie du monde.* Deux volumes in-12 faisant ensemble plus de six cents pages. Dans le choix, j'aimerais mieux un philosophe qu'un prêtre dans l'emploi d'historiographe de l'Afrique. M. le curé africain déplore le sort de ces contrées, où l'erreur et le mensonge ont établi leur siège, et dont les peuples se voient engagés à la suite d'un faux prophète ; mais, du temps de leur plus grande splendeur, ces contrées étaient infectées d'autres erreurs et d'autres mensonges, et si M. le curé a trouvé dans ses voyages

le pays où la vérité siège à côté du bonheur et où les marabouts ne soient pas des marabouts, c'est-à-dire où les prêtres ne soient ni fripons ni menteurs, le philosophe lui sera très-obligé d'en publier la carte au plus vite, car ce sera à coup sûr une découverte dont il aura enrichi la géographie.

— M. Sigaud de La Fond est de ce nombreux détachement de maîtres de physique qui se trouvent dans Paris, et qui sont obligés de reconnaître l'abbé Nollet pour leur ancien. Ces messieurs font pendant l'hiver des cours publics de physique expérimentale avec plus ou moins de succès, suivant qu'ils ont plus ou moins de protection ou de charlatanisme. Autrefois beaucoup de femmes assistaient à ces cours; mais la mode en est passée, et d'autres enfantillages ont pris la place de celui-là. M. Sigaud de La Fond vient de publier ses leçons de physique expérimentale en deux volumes in-12, avec des figures, faisant ensemble plus de neuf cents pages. Il espère sans doute, par cette impression, donner plus de vogue à ses cours.

— On nous a envoyé de Suisse des *Essais sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, à la population, au commerce, aux arts, aux métiers, etc.* Deux volumes grand in-8° faisant ensemble près de six cents pages. Ces *Essais* sont des pièces couronnées par la Société économique de Berne. On trouve dans toutes ces pièces du raisonnement, des connaissances et même des lumières; mais c'est une étrange folie que de croire que tous ces bavardages des sociétés d'agriculture érigées depuis peu dans les quatre coins de l'Europe puissent jamais influencer sur l'amélioration de la culture d'un pays. Je lis dans ce recueil qu'il faudrait établir des chaires d'agriculture dans les universités, et obliger les jeunes gens, surtout ceux d'entre eux qui se destinent à la théologie, d'assister à ces leçons. Quel plat et impertinent bavardage! Vous verrez que c'est dans le cabinet d'un professeur que s'apprendra le labourage, et que, si la culture souffre dans un pays, c'est parce que le cultivateur n'entend pas son métier et qu'il a besoin de son curé pour savoir conduire sa charrue.

---

## NOVEMBRE.

1<sup>er</sup> novembre 1766.

La question de la légitimité des naissances tardives est devenue, depuis quelque temps, le sujet d'une querelle assez vive. J'ai vu naître cette dispute. Il y avait, dans la maison que j'habite, un conseiller au parlement de Bretagne, appelé M. de Villeblanche : c'est le même qui a pu prendre sur lui de faire cet été l'office de procureur général dans le fameux procès de M. de La Chalotais. M. de Villeblanche avait intérêt de faire déclarer bâtard un enfant né dix mois et vingt jours après la mort de son père. Cet enfant, reconnu pour légitime, enlevait une succession assez considérable à des collatéraux. En conséquence, M. de Villeblanche s'adressa d'abord à des médecins et des chirurgiens, pour avoir des consultations conformes à ses intérêts. M. Louis, aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, fut le premier qui prit la plume contre la légitimité des naissances tardives. Il condamna toutes les femmes du monde à accoucher au bout de neuf mois révolus, sous peine de voir leurs enfants déclarés bâtards, sans miséricorde, par lui, un des plus illustres membres de l'Académie de chirurgie. Je ne veux pas juger à mort M. Louis, ni imiter à son égard la rigueur dont il use envers le beau sexe. Les femmes paresseuses n'ont pas beau jeu avec lui, comme vous voyez ; mais il aura beau jeu avec moi, parce que j'ai depuis longtemps une dent contre lui dont je dois me méfier. Il avait opiné, dans la blessure du marquis de Castries, pour l'amputation du bras cassé par un coup de feu, et il avait condamné le malade à la mort sous vingt-quatre heures, supposé que l'opération ne se fit pas sur-le-champ. M. Dufouart, chirurgien très-habile, qui n'écrit pas autant de Mémoires que M. Louis, mais qui opère et conduit une blessure avec une habileté peu commune, ne coupa pas le bras au marquis de Castries, le guérit de sa blessure, et mit son confrère au désespoir de s'être trompé dans ses pronostics. C'est déjà assez mal de préférer l'honneur de son raisonnement, vrai ou faux, aux bras et aux jambes de son

prochain ; mais ce qui m'a surtout brouillé avec M. Louis, c'est de le voir, durant toute la maladie de cet illustre blessé, occupé à lui jeter des inquiétudes sur son état, et à lui faire entendre qu'il pourrait avoir les suites les plus sinistres. Tout cela, traduit en français clair, signifiait que M. Louis aurait fort désiré que le marquis de Castries fût mort de sa blessure pour faire honneur à ses pronostics. Cela peut prouver un grand attachement et un grand amour pour ses idées ; mais cela ne prouve pas un grand fonds d'honnêteté. J'ai aussi une grande antipathie pour les gens qui passent leur vie à écrire sur des arts qui ne s'acquièrent qu'à force d'exercice. L'homme superficiel bavarde ; l'homme profond n'en a pas le temps : il opère, il agit ; il ne parle que dans ces occasions rares où il a des choses neuves et sûres à annoncer. Il est vrai que, moyennant cette méthode, on ne trouve pas son nom imprimé tous les mois dans vingt-cinq journaux, et qu'après tout, le plus sûr est de dire beaucoup de bien de soi, et de le répéter tant qu'on peut, parce qu'à force de le dire, on le persuade toujours à quelqu'un, et que cela fait quelque effet à la longue ; mais il n'en est pas moins vrai qu'un homme supérieur dédaigne ces artifices. Ce qui a achevé de barbouiller M. Louis dans mon esprit, c'est d'avoir ouï dire à des chirurgiens très-célèbres, très-expérimentés, et, qui plus est, très-honnêtes, que ce qu'il a écrit, il y a quelques années, sur une nouvelle méthode à tenir dans l'amputation de la cuisse, était absolument faux. Ils prétendent que les nerfs ne se retirent pas de la manière dont il le dit, et que par conséquent tout l'édifice sur lequel il pose sa théorie n'est qu'un tas de suppositions et de faussetés dangereuses. Quand je vois que l'envie de faire des découvertes fait tenter des moyens aussi blâmables dans des choses de cette importance, qui intéressent la sûreté publique, et qui peuvent induire en erreur les jeunes élèves de chirurgie dispersés dans toute l'Europe et justement séduits par l'autorité d'un homme célèbre, je deviens implacable.

M. Louis, dans l'opinion qu'il a embrassée sur les naissances tardives, a encore le malheur de se trouver d'accord avec les gens de sa profession les plus décriés du côté de la probité. L'illustre Bouvart, à qui personne ne dispute l'avantage d'être un des plus malhonnêtes hommes de Paris, consulté sur le procès de Bretagne, a écrit contre la légitimité des naissances

tardives. Il permet pourtant aux femmes d'accoucher en tout honneur au bout de dix mois et dix jours. Ainsi le médecin Bouvart est pourtant moins sévère que le chirurgien Louis. Enfin Astruc, dont le seul nom, malgré son grand savoir, est devenu injurieux pour un homme d'honneur ; l'honnête Astruc, peu de temps avant de mourir, a aussi traité la question des naissances tardives dans son *Essai sur les maladies des femmes*, et s'est rangé du côté de son illustre confrère Bouvart. Pendant que ces messieurs condamnaient ainsi les femmes paresseuses et tardives, celle qui leur avait fourni l'occasion de déployer leur sévérité mourut en Bretagne avant le jugement définitif du procès qu'on lui avait suscité.

Je pardonne à MM. Astruc, Bouvart et Louis d'avoir déraisonné sur cette question avec tant d'assurance, et même d'avoir manqué à la probité si le cas y est échu, puisqu'ils nous ont procuré un excellent ouvrage intitulé *Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives*, en deux parties, grand in-8°, par A. Petit, de l'Académie royale des sciences, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.

M. Lebas, chirurgien, écrivit le premier pour la légitimité des naissances tardives. M. Petit, consulté sur la même question, se déclara pour le sentiment de M. Lebas. L'autorité de cet illustre et savant médecin devait être d'un très-grand poids. Non-seulement c'est un des plus grands anatomistes du royaume, mais il a suivi et pratiqué longtemps lui-même l'art des accouchements, et avait par conséquent fait une étude particulière de cette partie de la science. Il donna cependant sa consultation sans attaquer, sans nommer même les personnes d'un avis contraire. L'aimable M. Bouvart, entraîné par la douceur ordinaire de son caractère, fit une réponse pleine d'injures à un homme qui ne lui avait pas seulement parlé. Ce procédé malhonnête, soutenu par feu M. Astruc, piqua M. Petit; et quand un homme de grand mérite s'avise de mettre ses ennemis en poussière, cet acte de justice tourne ordinairement au profit de la science. On peut compter le *Recueil de pièces* que M. Petit vient de publier au nombre des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis plusieurs années. La liste en est bien courte en France, où, dans une période de trois ou quatre années, il paraît bien une foule incroyable de brochures, mais à peine un seul

livre qui reste. Celui de M. Petit restera. Il n'est pas seulement précieux aux gens de l'art et du métier, il est encore instructif et amusant pour tous ceux qui aiment à réfléchir et à porter leurs vues sur des objets intéressants ; et, quoiqu'il soit écrit un peu longuement, il peut être regardé comme un chef-d'œuvre de logique, comme le modèle d'une excellente critique, pleine de sel et de plaisanteries sans emportement, et sans sortir des bornes du respect qu'un honnête homme se porte à lui-même, quelque droit que son adversaire lui ait donné sur lui. La manière de M. Petit est très-piquante ; il met son homme en poudre avec autant de fermeté et de franchise que de politesse, en lui faisant des compliments très-plaisants. Il respire d'ailleurs, de tout ce qu'il écrit, une odeur d'honnête homme précieuse au lecteur, et qui le lie d'amitié avec son auteur. Je n'ai jamais vu M. Petit, mais son ouvrage m'inspire, sans y tâcher, un fort penchant pour lui. On sent que cet homme n'a à cœur que la vérité et le progrès de la science, qu'il écrit sans prévention et sans autre intérêt, qu'il n'estime pas une idée parce qu'elle est la sienne, mais parce qu'il la croit vraie et utile, et qu'il reviendrait sur ses erreurs avec la même franchise avec laquelle il attaque les erreurs des autres. De tels hommes sont excessivement rares parmi les physiciens et même parmi les philosophes. J'ai dit qu'on peut encore regarder l'ouvrage de M. Petit comme un chef-d'œuvre de logique et de raisonnement, et comme le modèle d'un écrit polémique. Ces modèles sont aussi fort rares. Beaucoup de gens savent faire un tissu de sophismes, et jeter de la poudre aux yeux de ces lecteurs superficiels qui se laissent séduire par une tournure et perdent de vue le fond ; mais l'art de raisonner d'une manière juste, droite et lumineuse, est excessivement rare. Ainsi, quand l'ouvrage de M. Petit n'intéresserait pas par un sujet en lui-même très-intéressant, il attacherait encore par la manière dont ce sujet est traité.

La première pièce de ce Recueil est un Mémoire sur la cause et le mécanisme de l'accouchement. Pour savoir si les naissances tardives sont possibles, il faut nécessairement connaître la cause et le mécanisme de la naissance de l'homme en général. Ainsi M. Petit commence par les développer. Il prouve, ce me semble, sans réplique, que l'action de l'accouchement s'opère par une contraction de la matrice, sans que l'enfant y concoure en



aucune manière. Il expose l'existence, le mécanisme et la nécessité de cette contraction, et il explique tous les phénomènes de l'accouchement, d'après sa doctrine, avec une extrême facilité. Je ne suis pas assez savant pour dire si la théorie de M. Petit est absolument neuve ; mais, si elle lui appartient, on ne pourra s'empêcher de le mettre sur la ligne des plus illustres médecins de notre temps. Tout s'y explique d'une manière aussi ingénieuse que simple et naturelle, et je crois ce Mémoire du petit nombre de ces écrits faits pour réunir le suffrage et des médecins savants et intègres et de tous les esprits justes.

Après ce Mémoire, on lit des observations sur ce que M. Astruc a écrit contre les naissances tardives. M. Petit le traite avec de grands égards, comme un savant médecin, tout le monde en tombe d'accord, mais de plus comme un très-honnête homme, ami du vrai, dont l'esprit n'a jamais été offusqué par les nuages du sot orgueil, de la basse envie, ni par les prestiges de la stupide préoccupation ou la maussaderie de l'humeur... Ah ! monsieur Petit, vous êtes malin ! Vous voulez que nous reconnaissons M. Astruc à ce portrait ? Eh bien, oui, tout Paris crie qu'il a été bien exactement le contraire de tout cela, et vous, pauvre innocent que vous êtes, vous avez été tout seul la dupe d'un hypocrite qui n'a pu tromper personne ? Ah ! monsieur Petit, vous ne valez rien, et, après avoir traité cet ami du vrai avec les plus grands égards, vous le battez à plate couture. Quant à ce point, il n'y a rien à dire.

Le troisième morceau est la consultation que M. Petit a donnée en faveur de la légitimité des naissances tardives. Cette consultation n'est qu'une suite de conséquences simples et claires de son premier Mémoire. L'auteur prouve qu'il est absurde de dire qu'un fait est contre nature quand la réalité de ce fait est prouvée, parce qu'il existe en vertu de lois aussi nécessaires que le fait le plus commun. Ainsi, ce qui est rare, et ce qui est ordinaire et commun, est également dans l'ordre naturel. Toute cette consultation est d'un très-bon physicien, d'un très-bon philosophe, d'un excellent esprit.

La seconde partie de ce Recueil est tout entière consacrée à la correction de M. Bouvart. Celui-ci s'était avisé de faire une critique pleine de fiel et d'injures de la consultation précédente. Il n'a pas semé en terre ingrate cette fois-ci. Il n'a pas consi-

déré non plus qu'un sanglier, quelque sanglier qu'il soit, n'a pas beau jeu avec un Hercule, parce que l'Hercule met le sanglier en pièces. Ce Bouvart, si hargneux, si méchant, si redoutable, fait presque pitié en sortant des mains de M. Petit. On voit qu'il n'a fait qu'amasser un tas d'inepties, et qu'il a compté que son ton rogue et décidé les ferait passer. Il est tombé en bonnes mains. Il y a, je crois, peu d'hommes en état de vous dépecer un raisonnement et d'en montrer le faible ou le faux d'une manière plus piquante que M. Petit. Il a d'ailleurs une fermeté et une causticité qui, combinées avec cette odeur de probité et d'honnêteté dont j'ai parlé, donnent à son écrit un caractère tout à fait précieux.

M. Bouvart a très-mal fait de s'attaquer à son confrère M. Petit. Nous croyions jusqu'à présent que, s'il était un homme dur, injuste, envieux, sournois et méchant, il était du moins assez bon médecin, assez savant physicien et passable philosophe. Nous ne pouvons nous cacher, après la lecture de ce Recueil, que M. Bouvart n'est rien moins que cela; et il est actuellement prouvé qu'on peut être un très-méchant et très-pauvre homme tout ensemble. Quoi qu'il en soit, nous lui avons toujours cette véritable obligation d'avoir assez ému la bile à M. Petit pour l'engager à prendre la plume et à développer une matière intéressante d'une manière neuve, profonde et philosophique.

— Puisque nous en sommes sur le chapitre de ceux qui aiment la vérité pour elle-même, il est bien juste de parler de M. de La Condamine. Il y a des gens dont l'étoile soutient un caractère de singularité jusqu'à la fin. Ce pauvre La Condamine, qu'on a appelé le syndic des insupportables, parce qu'il est sourd et curieux à l'excès, deux qualités qui ne s'entraident guère, et qui le rendent fatigant à tous ceux qui sont étrangers à la véritable commisération, se trouve attaqué d'une maladie extraordinaire. Elle consiste dans une insensibilité répandue sur toutes les extrémités de son corps, quoiqu'il se porte d'ailleurs parfaitement bien. Ainsi, il marche sans sentir ses pieds, il s'assied sans sentir ses fesses. On les lui frotte avec les brosses les plus dures, jusqu'à l'écorcher, et il sent à peine un léger chatouillement. Comme il est naturellement distrait, il lui arrive cent aventures avec cette nouvelle infirmité. Il se couche,

par exemple, avec ses pantoufles, croyant les avoir quittées. M. Tronchin, consulté par le malade, lui a fait sentir que son état était une suite nécessaire, et par conséquent irrémédiable, de la vieillesse d'un corps usé par les travaux et les fatigues de toute espèce, même du plaisir. Il lui a, en conséquence, ordonné beaucoup de ménagements et point de remèdes, et lui a d'ailleurs interdit toute espèce d'exercice violent, d'application, et surtout le devoir conjugal. Peu de personnes, en effet, ont essuyé et supporté des fatigues plus étonnantes que M. de La Condamine. Après l'arrêt de défense prononcé par M. Tronchin, le malade a chanté son infortune dans les vers suivants :

J'ai lu que Daphné devint arbre,  
 Et que, par un plus triste sort,  
 Niobé fut changée en marbre.  
 Sans être l'un ni l'autre encor,  
 Déjà mes fibres se roidissent;  
 Je sens que mes pieds et mes mains  
 Insensiblement s'engourdissent,  
 En dépit de l'art des Tronchins.  
 D'un corps jadis sain et robuste,  
 Qui bravait saisons et climats,  
 Les vents brûlants et les frimas,  
 Il ne me reste que le buste.  
 Malgré mes nerfs demi-perclus,  
 Destin auquel je me résigne,  
 De la santé, que je n'ai plus,  
 Je conserve encore le signe.  
 Mais las ! je le conserve en vain :  
 On me défend d'en faire usage ;  
 Ma moitié, vertueuse et sage,  
 Au lieu de s'en plaindre, me plaint.  
 Sa mère, en platonicienne,  
 Dit : « Qu'est-ce que cela vous fait ?  
 N'avez-vous pas la tête saine ?  
 De quoi donc avez-vous regret ?  
 — Madame, à cette triste épreuve  
 Sitôt je ne m'attendais pas,  
 Ni que ma femme, entre mes bras,  
 De mon vivant deviendrait veuve.

— On a distribué secrètement un écrit de plus de deux cents pages in-12, bien serrées, intitulé *Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, avec cette belle épigraphe tirée

de Tacite, qui sera toujours la devise du souverain jaloux d'être un objet de vénération lorsque l'intérêt et la flatterie seront condamnés au silence : *Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuit, principatum ac libertatem, auxitque facilitatem imperii Nerva Trajanus*. Tout considéré, il vaut mieux ressembler à Titus, à Trajan, aux Antonins, qu'aux Claude et aux Caligula. La circonstance actuelle du fameux procès en Bretagne a donné une vogue étonnante à cet écrit, qui a été attribué par quelques-uns à M. Lambert, conseiller au Parlement de Paris, fort connu <sup>1</sup>. La fin en vaut infiniment mieux que le commencement. L'auteur y passe en revue toutes ces célèbres victimes qui ont été sacrifiées en différents temps de la monarchie, par des commissions extraordinaires, à la haine et à la puissance de leurs ennemis. L'auteur dit à cette occasion des choses fort touchantes ; tout bon Français lira avec émotion son apostrophe à Henri IV, et deux ou trois autres morceaux de cette trempe. Mais le commencement de l'écrit est d'un pauvre homme. L'auteur s'y récrie sur la constitution française, admirable sans doute, en ce que tous les ordres de citoyens y ont des prétentions, et qu'aucun d'entre eux n'a un seul droit incontestable et indépendant de la volonté du prince. J'appelle droit incontestable celui qui n'a jamais été disputé ni enlevé à un citoyen, et je n'en trouve pas qui mérite ce nom en France, si ce n'est celui qu'ont les ducs de faire entrer leurs carrosses dans la cour royale et les duchesses de prendre le tabouret chez la reine. L'auteur de l'écrit dont nous parlons ferait un code de droit public, à coup sûr pitoyable, s'il en était chargé. Il étend le pouvoir du souverain et la prérogative royale tant qu'on veut ; mais aussi il renouvelle toutes les prétentions des parlements, qu'il veut nous faire regarder comme les représentants de la nation. Il faut compter sur des lecteurs peu instruits dans l'histoire, quand on veut leur faire adopter ces maximes. Son début est surtout bien absurde : « Ce spectacle, dit-il, si admirable d'un gouvernement heureux qui sait accorder la puissance du souverain avec la liberté légitime des sujets, que Rome ne fit qu'entrevoir sous le règne adoré des Trajans, nés

1. Attribué aussi à Le Paige, bailli du Temple, cet écrit est de Chaillou, avocat au parlement de Bretagne ; il a été réimprimé avec additions à Rennes, en 1789, sous le titre *De la Stabilité des lois*.

pour la consoler un moment de l'odieux despotisme sous lequel elle avait gémi et sous lequel elle retomba, la constitution de la monarchie française l'offre à l'Europe, sans interruption, depuis quatorze siècles. » Voilà qui est bien trouvé ! Ce spectacle n'a-t-il pas été bien admirable sous le débonnaire Louis XI, sous le tendre cardinal de Richelieu ? La France, avec sa constitution tant vantée, a eu précisément l'avantage de Rome sous ses empereurs, et de tous les empires de la terre, c'est-à-dire d'avoir été heureuse sous de bons rois, et d'avoir gémi sous le poids de l'oppression et de la calamité publique sous ses mauvais princes. Mais que les moments de bonheur ont été rares en France comme partout ailleurs ! A peine l'auteur en trouverait-il deux ou trois dans l'intervalle de ses quatorze siècles. Un auteur de droit public qui raisonne comme le nôtre peut se vanter d'être encore de trois ou quatre siècles en arrière de la bonne philosophie.

— M. de Voltaire n'a pas gardé le silence dans la querelle de M. Hume avec M. Rousseau. Il a fait imprimer une petite lettre adressée à M. Hume, où il a, pour ainsi dire, donné le coup de grâce à ce pauvre Jean-Jacques. Cette lettre a eu beaucoup de succès à Paris, et elle a peut-être fait plus de tort à M. Rousseau que la brochure de M. Hume. Elle est écrite avec une grande gaieté. Je suis étonné que M. de Voltaire n'ait pas donné un précis plus exact de la première lettre de Jean-Jacques, qu'il rapporte. Elle commençait : « Je vous hais, parce que vous corrompez ma patrie en faisant jouer la comédie » ; et elle finissait : « Je frémis quand je pense que, lorsque vous mourrez sur les terres de ma patrie, vous serez enterré avec honneur ; tandis que, lorsque je mourrai dans votre pays, mon corps sera jeté à la voirie. » Cette petite lettre de M. de Voltaire a été réimprimée tout de suite à Paris<sup>1</sup>. On y a seulement retranché le passage suivant :

« Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de mandements. Les parlements les ont fait brûler. Cela s'est oublié au bout de quinze jours. »

Il faut placer ce passage après ces mots : « Il y a des

1. Cette lettre de Voltaire à Hume, renfermant la lettre de Rousseau à Voltaire, se trouve dans la correspondance générale de ce dernier, à la date du 24 octobre 1766. Le passage cité ci-après y a été rétabli. (T.)

sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. »

Le libraire de Paris a ajouté à son édition la Lettre de M. de Voltaire à Jean-Jacques Pansophe, imprimée depuis plusieurs mois à Londres, mais qui ne s'était pas répandue en France <sup>1</sup>. Cette lettre est aussi tronquée en quelques endroits, autant que je puis m'en souvenir. Je me rappelle très-bien, par exemple, que la profession de foi que M. de Voltaire opposait à celle de Jean-Jacques Pansophe commençait ainsi : « Je crois en Dieu de tout mon cœur, et en la religion chrétienne de toutes mes forces. » Au reste, M. de Voltaire persiste à dire que cette lettre n'est point de lui. Il prétend qu'elle est de M. l'abbé Coyer <sup>2</sup>. Je conseille à l'abbé Coyer de prendre M. de Voltaire au mot, et nous dirons que cette lettre est ce que M. l'abbé Coyer a écrit de mieux, quoique je n'aie pas encore pu vaincre la conviction intérieure qui me crie qu'elle appartient à M. de Voltaire, malgré toutes ses protestations. M. Rousseau, de son côté, a écrit à son libraire de Paris, après la lecture de l'*Exposé succinct*, qu'il trouve M. Hume bien insultant pour un bon homme et bien bruyant pour un philosophe, et qu'il trouve surtout les éditeurs bien hardis. Du reste, il ne s'explique pas davantage. Il paraît que tout ce qu'il avait de partisans parmi les personnes de premier rang, nommément M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> la comtesse de Boufflers, ont pris fait et cause pour M. Hume. Si M. Rousseau était sage, il laisserait tomber toute cette absurde et vilaine querelle; il se hâterait de donner quelque nouvel ouvrage dont le succès effacerait bientôt, du moins pour quelque temps, jusqu'au souvenir de ses torts.

Ce qui vaut un peu mieux que cette tracasserie, beaucoup trop fameuse, c'est que M. de Voltaire vient d'envoyer à son ami M. d'Argental, chargé de tout temps du département tragique, une tragédie toute nouvelle qui a été reçue à la Comédie-Française par acclamation. On dit que nous y verrons le contraste des mœurs des Scythes avec les mœurs asiatiques, et que le sujet est d'ailleurs entièrement d'invention. On dit aussi que le patriarche travaille à un roman théologique; et pour peu

1. Voir précédemment, page 33.

2. En attribuant à l'abbé Coyer la *Lettre au docteur Pansophe*, Voltaire était dans l'erreur. L'auteur, nous l'avons déjà dit, était Borde de Lyon. (T.)

qu'il ressemble au roman théologique de *Candide*, il ne manquera pas d'être édifiant. Il a aussi, dans une nouvelle édition que nous ne connaissons pas, augmenté du double le *Commentaire sur le Traité des Délits et des Peines*; mais il ne paraît pas que les trois dialogues dont j'ai eu l'honneur de vous parler aient jamais existé.

— Comme nos Académies sont en usage de célébrer la fête du roi, il nous revient tous les ans un panégyrique de saint Louis, prêché devant l'Académie française, et un autre devant les Académies des sciences et des belles-lettres réunies. C'est un présent dont nous nous passerions fort bien. L'année dernière, c'était M. l'abbé Le Cren qui prêcha devant l'Académie française<sup>1</sup>; cette année, ç'a été M. l'abbé de Vammale, secrétaire de l'archevêque de Toulouse<sup>2</sup>. M. l'abbé Planchot a prêché devant l'Académie des belles-lettres et des sciences. Tous les ans on dit, de fondation, que le panégyrique de saint Louis a été très-beau, et tous les ans c'est un verbiage que personne ne regarde. Saint Louis y est prôné comme un des plus grands rois qui aient jamais été. Je pense que l'auteur de l'écrit *Des Commissions* en est bien convaincu, et qu'à son avis le siècle de saint Louis est un très-beau siècle. Il ne faut pas disputer des goûts. Les Français disent que si ce grand roi a été entraîné par les erreurs de son siècle, il en a préparé un meilleur. Quelle préparation et quel préparateur ! Qu'ils fassent donc une bonne fois le parallèle de ce benêt couronné avec Gustave Wasa ou Pierre le Grand, qui ont aussi préparé, quoique M. l'abbé Le Cren et M. l'abbé Planchot n'aient pas encore prononcé leur panégyrique.

— M<sup>me</sup> Riccoboni vient de nous faire présent d'un nouveau roman en deux parties, intitulé *Lettres d'Adélaïde de Dammartin, comtesse de Sancerre, à M. le comte de Nancé, son ami*. C'est toujours le style et la manière de M<sup>me</sup> Riccoboni. Cette manière est pleine de grâces et d'agrémens. Un style rapide, léger, concis; des réflexions souvent vraies, toujours fines. Mais il faut convenir aussi que le fond de ce roman est peu de chose, que la fable n'en est pas très-heureuse, et que la lecture

1. Son *Panégyrique* a été imprimé, 1765, in-12.

2. 1766, in-8°.

laisse très-froid sur l'intérêt de tous les acteurs. Cependant une femme charmante, mariée en premières noces à un homme d'un caractère détestable, qui en devient veuve, et se prend de passion pour un homme distingué en tous points, mais qui est marié, une telle femme pouvait, ce me semble, inspirer de l'intérêt. C'est que l'auteur du roman manque de force, et qu'on ne fait rien qui vaille sans cela. Comment ! M<sup>me</sup> de Sancerre aime un homme marié, elle aime sans espérance, et elle est d'une tranquillité à vous endormir ? Ce n'est pas tout à fait là le caractère de la passion. Il est vrai que la femme de l'homme qu'elle aime sans espérance est contrefaite, et qu'on lui promet que cette femme mourra en couches : ce qui ne manque pas d'arriver ; mais tout cela est bien peu heureux, quoiqu'il en résulte le mariage de M<sup>me</sup> de Sancerre en secondes noces avec un homme accompli. Les incidents qui tiennent au fond et qui sont imaginés pour retarder le dénouement ne sont pas plus heureux. Le commencement du roman est un peu embrouillé et embarrassé de détails obscurs dont on ne sent pas encore la nécessité. C'est un grand art de ne développer du fond de sa fable que ce qu'il en faut, et qu'à mesure que la fable chemine. Avec ce secret, on est clair, précis, intéressant. Les critiques d'un goût sévère diront encore que M<sup>me</sup> de Sancerre n'a pas le style de son caractère. Il est certain qu'une femme d'un caractère doux, sans aucune pétulance, d'une âme sensible et brisée par de grands malheurs, et qui a toujours poussé la patience jusqu'à l'héroïsme, n'a pas le style vif et pétillant de M<sup>me</sup> Riccoboni ; mais c'est que c'est une grande affaire que de donner à chaque personnage son style, et il faut du génie pour cela. Le style de M<sup>me</sup> Riccoboni convient à merveille à M<sup>me</sup> de Martigues, autre personnage du roman, d'un caractère vif, enjoué, étourdi. Le marin que l'auteur introduit à la fin est une mauvaise copie de Freeport dans la comédie de *l'Écossaise*. Ce roman, tel qu'il est, a pourtant eu une sorte de succès. On a dit froidement : *C'est assez joli* ; mais lorsque *Juliette Casteby* et *Ernestine* parurent, on s'écriait : *Ah ! que c'est charmant !* M<sup>me</sup> Riccoboni a dédié sa *Comtesse de Sancerre* à David Garrick. Je n'aime pas son épître dédicatoire.

— Les *Mémoires de madame la marquise de Crémy*, écrits par elle-même, font un autre roman nouveau, en deux volumes



in-8° assez considérables<sup>1</sup>. On dit que ce roman a eu beaucoup de succès à la cour. Je ne serais pas étonné qu'il eût aussi un peu de vogue à Paris; car il est de cette heureuse médiocrité qui fait réussir pendant plus de huit jours révolus, et sur laquelle tout le monde s'écrie aussi, mais en bâillant, et avec un flegme qui pétrifie: Ah! que c'est charmant! Dieu me préserve, moi, de trouver cela jamais supportable! Cela n'a ni couleur, ni force, ni l'ombre du talent. C'est un camaïeu de trente pieds de haut sur cinquante pieds de large, d'un blafard, d'une faiblesse, d'une fadasserie, d'une insipidité à vous faire mourir. M<sup>me</sup> de Crémy est une jeune personne qui vit dans le monde sous l'autorité d'une mère frivole et volage, et qui n'a que son plaisir en tête. Elle a contracté au couvent une amitié fort étroite avec une religieuse qui s'appelle M<sup>me</sup> de Renelle. Cette religieuse dirige de son couvent les actions de la jeune personne. C'est une moraliste à vous faire périr d'ennui. Je trouve d'ailleurs sa morale d'un rétréci et, la plupart du temps, d'un faux magnifique. Si j'avais une fille, je serais au désespoir de lui remplir la tête de ces pauvretés et de ces faussetés-là. M<sup>me</sup> de Crémy s'en trouve si bien cependant qu'elle résiste deux ou trois fois à des goûts très-décidés qu'elle avait pris pour des gens fort aimables en apparence, mais qui étaient ou dangereux ou incapables de la rendre heureuse. Elle finit par épouser un homme qu'elle n'aime point du tout, et avec qui elle est parfaitement heureuse. Le résultat moral saute aux yeux: c'est qu'il faut toujours épouser les gens qu'on n'aime pas. En ce cas, je devrais épouser M<sup>me</sup> de Crémy quand elle sera veuve; mais je ferai exception à la règle de la religieuse, et, en ma qualité d'hérétique, je persisterai à croire que la morale de couvent, si prudente et si méfiante, est une fort mauvaise morale pour une jeune personne bien née. Je ne serais pas étonné que la marquise de Crémy fût propre sœur du marquis de Roselle, trépassé depuis deux ans, après avoir été fort à la mode pendant quelques semaines. Si je devine juste, la mère de

1. Les *Mémoires de madame la marquise de Crémy* sont (malgré la conjecture à laquelle Grimm se livre à la fin de son article) de la marquise de Miremont. Ils ont été réimprimés en 1808 chez le libraire Léopold Collin, en 3 vol. in-12. On doit à la même dame le *Traité de l'éducation des femmes, ou Cours complet d'instruction*, Paris, Pierres, 1779-89, 7 vol. in-8°. (B.)

M<sup>me</sup> de Crémy serait M<sup>me</sup> Élie de Beaumont, femme de l'avocat de ce nom. On dit M<sup>me</sup> de Beaumont fort aimable, et l'on assure que c'est une femme de mérite, ce que je n'ai nulle peine à croire. Je suis fâché seulement qu'elle s'obstine à faire des romans, car je sens qu'ils ne me tourneront jamais la tête. Mais, au fond, je n'ai aucune raison de lui attribuer celui-là; c'est de ma part pure affaire de nez, et il faut se défier de son nez.

— Il n'y a point de polisson aujourd'hui qui, en sortant du collège, ne se croie obligé en conscience de faire une tragédie. C'est l'affaire de six mois au plus, et l'auteur voit la fortune et la gloire au bout. Il porte sa pièce aux Comédiens, qui la refusent; il la fait imprimer: personne ne la lit; il n'y a pas grand mal à tout cela, excepté le renversement de fortune du poète, qui en devient irraccommodable. Un enfant d'Apollon de cette espèce, voulant se conformer à l'usage, vient de mettre au jour une tragédie de *Pierre le Grand*<sup>1</sup>. C'est, comme vous voyez, un sujet tout à fait propre à être traité par un écolier. Aussi l'exécution répond parfaitement au mérite de l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, et que le nom de Pierre le Grand ne rendra pas célèbre. On ne peut lire jusqu'au bout cette informe production. Si vous y daignez jeter les yeux, vous y verrez comment l'auteur a su tirer parti du caractère de l'impératrice Catherine I<sup>re</sup>, personnage non moins intéressant que le czar lui-même. Ah! le massacre! Pour ce, et autres méfaits résultant de sa pièce, renvoyons le poète à son collège, d'où il paraît s'être trop tôt échappé, et munissons-le d'une recommandation pour avoir le fouet bien appliqué en arrivant, et ce, pendant six semaines, par forme de correction. Il a pris pour sujet la fin tragique du fils de Pierre; ainsi tout est plein de conspirations. Un des conjurés, poursuivi par ses remords, se jette aux pieds du czar, lui révèle le complot sans nommer les complices, et puis se tue aux yeux de son maître. Notre petit poète ne sait pas, et ne saura peut-être jamais, que les esclaves se laissent bien supplicier, mais qu'ils ne se tuent pas. Si un esclave savait se donner la mort, il cesserait bientôt de porter ce nom. Lorsque Pierre voulut punir la révolte des strélitz, il les fit con-

1. *Pierre le Grand*, tragédie (par Dubois-Fontanelle), Londres et Paris, 1766, in-8°.

duire sur la place, devant son palais à Moscou. Là, ces malheureux se mirent à genoux, la tête sur le billot, au nombre de cent soixante, si je ne me trompe, pour recevoir le coup de hache, et restèrent dans cette attitude pendant deux ou trois heures, en attendant ce qu'il plairait enfin à leur maître irrité d'ordonner de leur sort. Voilà les mœurs des esclaves.

— On vient de publier un *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par M. Racine, de l'Académie française, pour servir de supplément aux trois volumes des œuvres de cet auteur, volume in-12 de trois cent soixante pages. Jusqu'à présent il n'avait paru qu'une partie de cette Histoire, que Despréaux regardait comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. Elle sera plus recherchée aujourd'hui par la célébrité du nom de Racine que par le fond du sujet, qui n'intéresse plus que quelques jansénistes. L'éloge de Despréaux vous paraîtra bien outré.

— Le voyage de M<sup>me</sup> Geoffrin à Varsovie a été un sujet d'entretien et de curiosité pour le public pendant tout le cours de l'été. Le succès, qui justifie tout, a fait taire les censeurs. On a vu l'accueil qu'elle a reçu à Vienne; on l'a vue revenir avec la meilleure santé, tout aussi peu fatiguée que si elle rentrait d'une promenade; et ce qui avait paru ridicule et même téméraire est devenu tout à coup beau et intéressant, suivant l'usage. Au mois de mai dernier, c'était une chose inconcevable qu'une femme de soixante-huit ans, qui n'était presque jamais sortie de la banlieue de Paris, risquât un voyage de plus de onze cents lieues, en comptant le retour, sans un motif de la dernière nécessité. En ce mois de novembre, c'est devenu une entreprise de toute beauté, d'un courage étonnant, une marque d'intérêt et d'attachement unique pour le roi de Pologne. Il faut que les oisifs aient une grande manie de juger de tout à tort et à travers. Je n'ai du moins jamais pu comprendre comment on mettait tant de chaleur à approuver ou à condamner des actions qui n'importent en aucune manière à qui que ce soit, et qui doivent de toute justice être au choix et aux risques de chaque particulier. Depuis le retour de M<sup>me</sup> Geoffrin, on a vu à Paris des copies de la lettre suivante, et on n'aurait pas bon air de se présenter dans le monde sans l'avoir vue.

RÉPONSE DE M<sup>ME</sup> GEOFFRIN

A UNE LETTRE QUE M. L'ABBÉ DE BRETEUIL,  
CHANCELIER DE M. LE DUC D'ORLÉANS, LUI AVAIT ÉCRITE A VARSOVIE.

(Nota que M. l'abbé de Breteuil a une écriture très-difficile. Il fait des ronds, et prétend former des lettres; il écrit comme les autres effacent.)

« En voyant le griffonnage, plus griffonnage qu'on ne peut dire, de mon délicieux voisin, j'ai dit : On voit bien la peine qu'il s'est donnée pour que cela fût parfait en son genre. On m'avait annoncé ce chef-d'œuvre en m'apprenant que vous aviez fait tailler une plume pour vous surpasser. Hélas! il ne fallait pas vous donner tant de peine; la patte du premier chat qui serait tombée sous la vôtre était tout juste ce qu'il fallait.

« Pour donner à cette belle pièce toute la célébrité qu'elle mérite, je l'ai étendue sur une table, et j'ai crié : Accourez tous, princes et princesses, palatins et palatines, castellans<sup>1</sup> et castellanes, starostes et starostines, enfin, peuples, accourez; voilà un hiéroglyphe à expliquer, et dix ducats à gagner. Tous les états sont arrivés, et mes ducats me sont restés. Je n'avais pour toute ressource que les sorciers; mais ceux de ce siècle le sont si peu que j'aurais encore perdu mon temps. Tout simplement je me suis adressée à mon cœur; ce cœur si clairvoyant, qui sent si finement tout ce qui est fait pour le toucher, a deviné tout de suite que ce qui était illisible pour les yeux était très-illisible pour lui. Il m'a assuré que ces pieds de mouche exprimaient des témoignages très-tendres de l'amitié de mon délicieux voisin. J'ai chargé ce bon déchiffreur de vous répondre d'un parfait retour de ma part. »

15 novembre 1766.

M. Dorat a publié, il y a quelques années, un *Essai* d'un poëme didactique *sur la Déclamation théâtrale*. Cet essai ne fit point de sensation. Il vient de faire réimprimer ce poëme en trois chants, et par conséquent fort augmenté, et précédé d'un

1. Nom donné autrefois en Pologne aux dignitaires qui venaient après les palatins. (LITTRÉ.)

discours en prose de trente-six pages<sup>1</sup>. Cette édition est ornée d'estampes, et soignée comme tout ce que M. Dorat fait imprimer. Ce jeune homme a certainement le talent des vers ; il a même une manière à lui qui est agréable et brillante ; mais il a deux grands défauts : premièrement, il fait trop de vers, et la sobriété n'est nulle part plus nécessaire qu'en poésie ; en second lieu, il manque d'idées. On lit tout un poëme comme celui-ci ; on entend un ramage assez agréable, mais qui ne signifie rien, et dont il ne reste rien. C'est que ces jeunes gens veulent se faire une réputation dans les lettres sans étudier, sans rien apprendre. Ils se font piliers des spectacles. De la Comédie ils vont souper en ville, se couchent tard, se lèvent plus tard encore, courent le matin les rues et les promenades publiques en chenille<sup>2</sup>, et pensent qu'avec une vie aussi dissipée on peut parvenir au temple de Mémoire. Ce n'était sûrement pas là la vie de Virgile, d'Horace, de Catulle. Je crains que M. Dorat, avec son petit talent, ne fasse jamais rien qui vaille, et j'en suis fâché. Il devrait bien renoncer à écrire en prose ; ses discours préliminaires sont de dure et de fade digestion. Au reste, il faut être juste, et convenir qu'un poëme comme celui de *la Déclamation théâtrale* aurait fait de la réputation à un poëte, il y a quarante ans, et l'aurait peut-être mis de l'Académie française ; aujourd'hui, une telle production est à peine aperçue. Le public est donc devenu bien sévère ? Pas à l'excès ; mais c'est qu'il était trop facile, et même plat, il y a quarante ou cinquante ans. Le premier chant de ce poëme traite de la tragédie ; le second, de la comédie ; le troisième, de l'opéra. L'auteur a dans son portefeuille un quatrième chant, de la danse, et il aurait dû retarder cette nouvelle édition pour ajouter ce quatrième chant, et rendre ainsi son poëme complet. Ce supplément nous procurera encore une nouvelle édition de ce poëme dans quelque temps d'ici.

M. Dorat a une singulière manie ou une singulière gaucherie dans l'esprit. Il s'est avisé d'adresser des épîtres à tous les gens célèbres ou à la mode, sans les connaître, sans être lié avec eux ; et il a toujours trouvé le secret de les offenser

1. *Déclamation théâtrale*, 1766, in-8°. Frontispice et trois figures d'Eisen, gravées par De Ghendt.

2. Être en chenille signifiait alors être en costume non habillé. (T.)

dans des vers qu'il se proposait de faire à leur louange. Dans l'épître adressée à la belle Hollandaise, M<sup>me</sup> Pater, il fait la satire de la Hollande<sup>1</sup>. Dans une autre, à M. David Hume, il dit le diable des Anglais. Il offense M<sup>lle</sup> Clairon d'une manière très-sensible dans une épître qu'il s'avise de lui adresser. Aujourd'hui il met le comble à cette folie, en adressant une épître à M. de Voltaire sur la complaisance qu'il a d'écrire à tout le monde. Cette épître, remplie de traits satiriques, a été lue et répandue par l'auteur et par ses amis dans plusieurs cercles. Quelques gens sensés ont représenté à M. Dorat qu'il était fort imprudent à lui de faire une satire contre M. de Voltaire, de s'en faire un ennemi sans nécessité, et de briguer ainsi une place dans quelque facétie entre l'ivrogne Fréron et l'archidiaacre Trublet. M. Dorat a paru sentir la justesse de ces réflexions, mais vous ne devineriez jamais le parti qu'elles lui ont fait prendre. C'est de faire imprimer cette épître, de peur, dit-il, qu'une copie infidèle et défigurée par la malignité ne tombe entre les mains de M. de Voltaire. Il est vrai qu'en la faisant imprimer, il en a supprimé les traits les plus mordants; il en a affaibli plusieurs autres, et il croit qu'elle pourra passer ainsi sans trop fâcher M. de Voltaire; mais, moi, je crois qu'il se trompe. Il finit son épître par ces deux vers :

Je viens de rire à tes dépens,  
Et je vais pleurer à *Méropé*.

M. de Voltaire n'aime pas qu'on rie à ses dépens; il a fait ses preuves à cet égard, et je pense qu'il le prouvera aussi à M. Dorat; et que, si M. Dorat aime à rire aux dépens de M. de Voltaire, il n'aura pas longtemps les rieurs de son côté. Cette épître du rieur Dorat est suivie de deux autres. La première, adressée à M. de Pezay sur son voyage en Suisse, est en revanche un panégyrique du patriarche de Ferney; c'est le contre-

1. M<sup>me</sup> Pater était la femme d'un riche banquier hollandais. Quand elle arriva à Paris, son renom de beauté mit bientôt en émoi tous les hommes à la mode. Quelques-uns ayant, un jour, trouvé le moyen de se faire présenter chez elle, M. Pater, auquel leur manège n'échappait point, leur dit en les reconduisant : « Messieurs, nous aurons toujours beaucoup de plaisir à vous voir; mais je vous préviens qu'il n'y a rien à faire ici; car je ne sors pas de la journée, et la nuit je couche avec ma femme. » (T.) — Voyez t. VI, p. 175.

poison de la première. Vous l'avez lue dans son temps à la suite de ces feuilles. La seconde, adressée à M. de Saint-Foix, auteur de la petite comédie des *Grâces*, est peu de chose. Ces trois morceaux ont paru sous le titre de *Bagatelles anonymes*<sup>1</sup>.

Ce n'est pas tout : M. Dorat a aussi voulu dire son mot sur la querelle de M. Rousseau avec M. Hume, en tant que M. de Voltaire s'en est mêlé par la lettre adressée à ce sujet au philosophe écossais. M. Dorat vient de faire imprimer un *Avis aux sages du siècle*<sup>2</sup>, c'est-à-dire à M. de Voltaire et à M. Rousseau. Cet avis est en vers, et l'auteur fait observer à ces messieurs :

Que grâce à leurs dissensions,  
Souvent les précepteurs du monde  
En sont devenus les bouffons.

Moi, j'observe à M. Dorat que les précepteurs du monde donneront à lui, écolier, cent coups de verge bien appliqués.

— On a imprimé en Hollande une traduction du *Premier Alcibiade* de Platon, par M. Lefèvre, petit in-8° de près de cent pages. Je ne connais pas ce M. Lefèvre ; mais je sais qu'il traduit fort mal les dialogues de Platon. Il convient même qu'il n'aime pas à se donner beaucoup de peine, qu'il écrit à peu près comme il parle, et que le soir il donne à l'imprimeur ce qu'il a composé le matin. Or, en lisant sa préface, vous trouverez que cet homme, qui écrit comme il parle, parle comme un franc polisson. Il dit qu'il est bien aise de faire plaisir au public par ses traductions, mais qu'il est bien aise aussi de ne pas se chagriner, en se distillant la cervelle sur la préférence que tel mot pourrait disputer à l'exclusion de tel autre mot ; que d'ailleurs ce qui n'est pas bon aujourd'hui le sera peut-être demain. Et c'est un homme qui parle, qui écrit, qui s'exprime ainsi, qui ose entreprendre de traduire les entretiens divins de Socrate ! Il faudrait, en punition de cette entreprise sacrilège, condamner cet impie à servir, pendant l'espace de trois ans, de fac-

1. *Bagatelles anonymes, recueillies par un amateur*, Genève (Paris), 1766, in-8°, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Née.

2. In-8°, 8 pages, avec un joli frontispice anonyme représentant Voltaire et Rousseau, tous deux très-rajeunis, se montrant le poing dans un jardin dessiné à la française. Un exemplaire de cette pièce, très-rare et inconnue aux bibliographes, figurait dans la vente de M. Léon Sapin (1878), n° 1140.

teur à l'*Année littéraire* et autres ordures de cette espèce. Malgré cet aveu, il a l'impertinence de dire que, pour trancher court, il aura obligation à qui le convaincra de faux dans sa traduction. Ce Lefèvre est à coup sûr quelque provincial; car, à Paris, les plus détestables barbouilleurs n'écrivent pas de ces sottises <sup>1</sup>.

Malgré l'impertinence du traducteur, vous lirez ce dialogue entre Socrate et Alcibiade avec un grand plaisir; vous sentirez, en lisant, ce charme inexprimable, cette dignité de votre être, cette élévation que la philosophie socratique sait si bien inspirer, et que M. Lefèvre n'a pu défigurer entièrement. Vous y trouverez cette subtilité de raisonnement particulière au divin Socrate, qui touche immédiatement à la subtilité des sophistes, et qui en est cependant si éloignée. Vous verrez dans Alcibiade le modèle d'un petit-maître d'Athènes aussi différent d'un freluquet de Paris que le gouvernement d'Athènes l'était de celui de France, et dans Socrate ce caractère de gravité, de sérénité et de supériorité auquel aucun philosophe moderne n'atteindra jamais, parce que, dans nos gouvernements, le philosophe et l'homme d'État ne sont jamais réunis dans la même personne, et qu'ils n'étaient jamais séparés dans les gouvernements anciens. Le but de Socrate, dans ce dialogue, c'est de prouver à Alcibiade qu'aucune chose ne saurait être utile, si elle n'est en même temps belle, honnête et juste; et il faut voir avec quel art il montre à son jeune homme l'absurdité de ses discours, quoique ces discours soient d'Alcibiade, c'est-à-dire d'un jeune homme plein d'esprit. Socrate traite à fond le chapitre de la nature humaine, de ses faiblesses, de ses défauts, des moyens de la fortifier et de la rendre meilleure par les soins que nous devons prendre de nous-mêmes. Le charme de cette lecture nous dédommage un peu de cette foule d'insipides brochures dont nous sommes accablés.

1. Grimm traite fort cavalièrement Tanneguy Lefèvre (né en 1615, mort en 1672), comme traducteur du *Premier Alcibiade* de Platon. Il avoue, au reste, qu'il ne connaît pas ce M. Lefèvre. Comment le style de ce traducteur, qu'on n'a jamais accusé de ne pas savoir le grec, n'a-t-il pas fait sentir à Grimm qu'il avait sous les yeux un ouvrage du xvii<sup>e</sup> siècle? En effet, Tanneguy Lefèvre, père de l'illustre M<sup>me</sup> Dacier, était mort en 1672, et ce fut le professeur hollandais Rhunkenius qui reproduisit à Amsterdam, en 1766, avec des corrections, sa traduction du *Premier Alcibiade* de Platon, imprimée dès 1666. (B.)



— On a traduit de l'italien des *Pensées sur le bonheur*, petite brochure in-12 de soixante-quatre pages. Vous lirez ces *Pensées* avec quelque plaisir. Elles sont d'un esprit juste, qui ne manque pas de finesse ; et puisqu'il est dit qu'on ne pourra jamais écrire sur le bonheur que froidement, contentons-nous de ces *Pensées*. L'auteur est M. le comte de Verri, Milanais, qui vient de quitter la carrière des lettres pour celle des affaires, M. le comte de Firmian lui ayant procuré une place à Milan. La traduction des *Pensées sur le bonheur* nous vient de Suisse <sup>1</sup>. M. le comte de Verri était un des principaux membres de cette coterie de Milan qui s'est réunie pour cultiver les lettres et la philosophie. Elle a publié pendant quelque temps une feuille périodique intitulée *le Café*, où l'on trouve des choses précieuses de plus d'un genre. Nous avons eu la satisfaction de voir ici deux membres de cette société : l'un, le marquis Beccaria, auteur du livre *Des Délits et des Peines* ; l'autre, le frère cadet du comte de Verri. Ce dernier, qui n'a pas vingt-quatre ans, d'une figure très-agréable, a de la grâce et de la finesse dans l'esprit. Il est auteur de plusieurs feuilles du *Café*. Le marquis Beccaria porte sur son visage ce caractère de bonté et de simplicité lombardes qu'on retrouve avec tant de plaisir dans son livre. Nous n'avons pu le garder qu'un mois, au bout duquel il a repris la route de Milan. On dit qu'il a épousé une jeune femme contre le gré de ses parents, et qu'il en est excessivement amoureux et jaloux. On ajoute que, malgré sa douceur, il est naturellement porté à l'inquiétude et à la jalousie ; et je le croirais volontiers. On prétendait qu'une brouillerie avec sa femme nous l'avait inopinément amené, et que le raccommodement survenu nous l'avait de même arraché au bout de quelques semaines. On dit aussi que sa douce moitié est fort jolie, et qu'elle n'est pas inexorable pour ceux qui soupirent autour d'elle. Pauvres philosophes, voilà ce que c'est que de nous ! Un regard de la beauté nous attire ou nous renvoie à cent lieues, nous fait passer et repasser les Alpes à sa fantaisie. Pour le jeune comte de Verri, il a laissé son ami reprendre la route de Milan, et est allé faire un tour à Londres avec le P. Frisi, Milanais, barnabite, géomètre habile, professeur de mathéma-

1. Mingard était l'auteur de cette traduction.

tiques à Pise, homme d'esprit et de mérite ; et après s'y être arrêtés quelques semaines, ces deux voyageurs reviendront passer encore quelque temps avec nous. M. de Carmontelle les a dessinés tous les trois.

— M. Clément de Genève, que M. de Voltaire appelait Clément Maraud, pour le distinguer de Clément Marot, a fait, il y a une vingtaine d'années, une tragédie de *Mérope* qui n'a jamais été jouée. Il passa ensuite à Londres, où il publia, pendant cinq ans de suite, une *Année littéraire* <sup>1</sup>. Comme ces feuilles étaient très-satiriques et très-mordantes, et qu'il y avait plus d'esprit qu'on n'en connaissait à Clément Maraud, on disait que M. de Buffon les fournissait à ce coquin subalterne, et décochait ainsi derrière lui des traits sanglants contre amis et ennemis. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet illustre philosophe a eu des liaisons avec ce mauvais sujet. Clément, ayant vidé ce vilain sac d'ordures, repassa en France, où il devint fou. On fut obligé de l'enfermer aux petites-maisons de Charenton. Comme sa folie n'était ni dangereuse ni incommode, il a été relâché au bout de quelques années, et il vient de publier des *Pièces posthumes de l'auteur des cinq Années littéraires* <sup>2</sup>. C'est un cahier de vers et de pièces fugitives, où l'on remarque le penchant du maraud pour la satire. Ce petit recueil inspire je ne sais quelle pitié humiliante et importune. L'auteur y plaisante sur son séjour aux petites-maisons. Il nous met en compagnie avec les fous qu'il y a vus. Il se donne pour trépassé, et assurément il l'est depuis longtemps pour tous les honnêtes gens et pour tous les gens de goût. Si vous avez jamais vu les petites-maisons, vous en êtes sorti avec ce sentiment d'humiliation pénible que cette vue inspire. La lecture des pièces posthumes de M. Clément vous fera éprouver ce sentiment de nouveau.

— Dans le service qu'on a célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme de la reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, M. Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes, devait prononcer l'oraison funèbre de cette princesse ; mais ce prélat se trouva indiposé au moment où il devait monter en chaire.

1. Réuni sous le titre des *Cinq Années littéraires*, 1754, 2 vol. in-12.

2. Le véritable titre du volume est *Poésies posthumes de M. Clément, auteur des Cinq Années littéraires*, Paris, 1763, in-12.

Cette oraison funèbre vient d'être imprimée<sup>1</sup>. Vous savez que, dans ces occasions comme en beaucoup d'autres, la chaire, qu'on dit consacrée à la vérité, est la chaire du mensonge et des mauvais lieux communs. Il faut espérer que ce morceau d'éloquence de M. Mathias Poncet fera la clôture du théâtre lugubre de Notre-Dame de Paris, qui a donné tant de représentations cette année, et que cette clôture durera longtemps, malgré les mauvaises nouvelles qui se répandent dans le public sur la santé de M<sup>me</sup> la Dauphine.

— *Le Lord impromptu, nouvelle romanesque, ou la Magie blanche, ou la Surprenante aventure de Richard Oberthon*, en deux petites parties. C'est un autre roman nouveau qu'on lit avec l'intérêt et le plaisir qu'excite un conte de revenant. Le problème de ce roman était de faire arriver à un jeune homme honnête, simple, intéressant, les aventures en apparence les plus merveilleuses et les plus variées, et de les expliquer tout à la fois d'une manière simple et naturelle. L'auteur ne se tire pas mal de ce problème. Il a de l'imagination et de l'invention. Je voudrais qu'il eût plus de coloris et une tournure un peu plus philosophique : car quand on a lu tout son roman, il n'en résulte rien, sinon qu'on s'est amusé, ce qui est bien quelque chose. L'auteur prétend l'avoir traduit de l'anglais ; mais je le crois français et original. On dit que cet auteur est un certain M. Cazotté, qui a été intéressé dans le fameux procès des Lioncy contre les jésuites. Ce M. Cazotte publia, il y a quelques années, un poëme épi-comique en prose intitulé *Olivier*, qui eut quelque succès. Au reste, si vous vous rappelez l'histoire de *Sara Th...*, que M. de Saint-Lambert fit insérer l'année dernière dans la *Gazette littéraire*, vous lui conseillerez de lire *le Lord impromptu*, et d'y voir comment il faut s'y prendre quand on veut rendre un laquais aimable, intéressant, charmant aux yeux de sa maîtresse et par conséquent du lecteur : car, en fait d'ouvrages d'imagination, il n'y a rien de fait quand celui-ci n'est pas forcé de prendre le sentiment que l'auteur veut faire naître.

— *Euménie et Gondamir, histoire française du temps où commença la monarchie*. Volume in-12 de cent soixante-dix pages<sup>2</sup>.

1. 1776, in-4°.

2. Par G. Mailhol.

L'auteur inconnu prétend qu'on trouvera dans ce petit ouvrage une esquisse des mœurs, des sentiments, de la religion de nos premiers ancêtres, l'origine de plusieurs usages de la nation, et même quelques faits historiques qui ont échappé à nos écrivains. Il peut se vanter plus sûrement encore d'avoir fait une peinture assez insipide des mœurs françaises modernes sous des noms surannés et gothiques.

— Les *Lettres d'Assi à Zurac*, volume in-12 de plus de deux cents pages<sup>1</sup>, sont une des cent cinquante mauvaises copies qui ont paru successivement des *Lettres persanes*.

— On nous a encore traduit de l'anglais des *Mémoires du Nord, ou Histoire d'une famille d'Écosse*. Deux parties in-12. C'est une insigne rapsodie d'historiettes romanesques et insipides, cousues l'une après l'autre à l'usage des oisifs.

— *Histoire des colonies européennes dans l'Amérique*, en six parties et deux volumes in-12, chacun de près de quatre cents pages. Traduite de l'anglais de William Burk par le terrible Eidous. Vous voyez que ni la Chine, ni l'Afrique, ni l'Amérique, ni aucune partie du monde n'est à l'abri des ravages de ce redoutable traducteur; et s'il reste encore quelque pays à découvrir sur notre globe, il sera bientôt sous la puissance d'Eidous le cruel. L'auteur anglais fait un grand éloge de l'administration des colonies françaises.

— M. Desgronais, professeur au collège royal de Toulouse, a fait imprimer un livre intitulé *les Gasconismes corrigés*. Volume in-12. Le projet de l'auteur est de relever toutes les manières de parler vicieuses qui sont en vogue dans les provinces méridionales de la France. Ces expressions et tournures vicieuses ne sont pas en petit nombre, et l'auteur, résidant à Toulouse, peut se vanter d'être à leur source.

— *Les Plus Secrets Mystères des hauts-grades de la maçonnerie dévoilés, ou le Vrai Rose-Croix*, traduit de l'anglais, suivi du *Noachite*, traduit de l'allemand; volume in-8°, imprimé à Jérusalem, chez Desventes, libraire à Paris<sup>2</sup>. Suivant l'auteur de ce beau livre, c'est Godefroy de Bouillon qui institua l'ordre des Maçons dans la Palestine, en 1330. L'ordre des Noachites est

1. Par J. V. de La Croix.

2. Par Bérage. Nouvelle édition augmentée, Jérusalem (Hollande), 1774, in-8°.

bien plus merveilleux et plus ancien. Il faut avoir donné de grandes marques de zèle dans l'ordre des Maçons, pour aspirer à une place dans celui des Noachites. Ces inepties viennent de vingt années trop tard. Dans le temps où les francs-maçons étaient à la mode, et assez nombreux pour qu'en certaines capitales la police fit attention à eux, ce livre aurait pu faire fortune ; mais ce temps est passé.

— On a imprimé une *Lettre* de feu M. l'abbé Ladvoat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable, brochure in-8° de cent trente-cinq pages. L'auteur se déclare pour la négative, malgré le respect que l'Église romaine ordonne de rendre à la Vulgate. La raison qui décide M. l'abbé Ladvoat pour les textes originaux, c'est que dans ces textes il n'y a que des fautes de copistes, au lieu que dans la Vulgate il y a encore des fautes de traducteur. Il est curieux de voir des hommes sensés discuter gravement de pareilles questions. M. le Proposant a certainement raison. Si ce livre est divinement inspiré, il faut, pour mériter notre croyance, qu'il ait été aussi divinement copié ; car s'il y a une seule faute de copiste, il peut y en avoir mille ; et que devient le fondement de notre foi ? Cependant saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs Pères de l'Église, conviennent que ces textes sont corrompus. Moi, en ma qualité de fidèle, je soutiens que le Saint-Esprit n'a pas seulement inspiré les auteurs des livres sacrés, mais qu'il a inspiré et inspire encore tous les jours tous les copistes et tous les imprimeurs qui en multiplient les exemplaires, et que c'est bien le moindre miracle qu'il puisse faire en faveur d'un livre nécessaire au salut éternel du genre humain. M. l'abbé Ladvoat, qui, en sa qualité de docteur de Sorbonne, était athée, discute cette question en savant théologien. Je me souviens de l'avoir fait mourir de la poussière avalée dans la bibliothèque de la Sorbonne<sup>1</sup> ; mais cela n'est pas vrai, et il n'était pas assez mal-avisé pour cela. Il est mort pour avoir négligé des hémorroïdes auxquelles se sont jointes une inflammation et la gangrène.

— M. Changeux vient de publier un *Traité des extrêmes*,

1. C'est t. VI, p. 461, que Grimm a attribué la mort de l'abbé Ladvoat aux fatigues de sa place de bibliothécaire. C'est une mort trop rare pour n'être pas quelque peu glorieuse. (T.)

ou *Éléments de la science de la réalité*, en deux gros volumes in-12. M. Changeux, dont j'ignorais jusqu'à la réalité de l'existence, nous apprend qu'il a entrepris ce *Traité* à l'occasion de l'article *Réalité*, qu'il destinait pour l'*Encyclopédie*. Il nous apprend encore qu'il a distingué la réalité de la vérité, et qu'en sa qualité de Descartes du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a voulu faire avec la première comme l'autre Descartes a fait avec la seconde, et par conséquent créer une science toute nouvelle, qui est celle de la réalité : science, suivant l'assertion de l'inventeur, plus utile que celle de la vérité, avec laquelle on ne pourra plus la confondre. Or, à force de se creuser la tête, M. Changeux a trouvé que sa science de la réalité porte sur un principe unique, et ce principe, c'est que les extrêmes se touchent sans se confondre, et que la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces extrêmes. C'est sur ce beau principe, si neuf qu'il est déjà devenu proverbe, que M. Changeux établit son superbe corps de logis de la réalité. Il s'imprime d'étranges sottises et d'insignes platitudes en ce XVIII<sup>e</sup> siècle. Si vous avez le courage de lire un peu du *Traité des extrêmes*, vous y verrez que la vie et la mort ne sont pas des extrêmes; et, dans le fait, elles ne peuvent être que des milieux, en vertu du principe unique découvert par M. Changeux, sans quoi on ne naîtrait ni ne mourrait plus réellement. Ce que je sais, c'est que si les extrêmes se touchent sans se confondre, M. Changeux doit se trouver nez à nez contre Leibnitz, Newton et Locke.

---

## DÉCEMBRE.

1<sup>er</sup> décembre 1766.

On vient d'ériger dans l'église de Saint-Roch une espèce de mausolée à feu M. Moreau, père de feu M. de Maupertuis, et l'on a saisi cette occasion pour faire l'éloge historique de ce philosophe célèbre dans une longue et mauvaise inscription, car, depuis cent ans que nous avons une Académie royale des inscriptions, la France est à peu près le pays de l'Europe où

l'on se connaît le moins en inscriptions, et où l'on en fait du plus mauvais goût. On voit aussi sur ce mausolée le médaillon de M. de Maupertuis ; mais il n'est pas ressemblant. Ce monument est donc plutôt érigé à l'honneur du fils qu'à celui du père, quoique les cendres du fils reposent loin d'ici chez les capucins de Bâle, où Maupertuis est mort en odeur de sainteté, victime d'un caractère inquiet, envieux et ambitieux outre mesure<sup>1</sup>. Tout ce que je me souviens d'avoir ouï dire de son père, c'est qu'il était excessivement avare. Maupertuis lui amenait tous les jours à dîner quelques beaux esprits ramassés au café ou à la promenade. Toute cette jeunesse mangeait, buvait, et n'avait jamais assez, et le père Moreau n'aimait pas cela. M. d'Alembert seul avait fait sa conquête. « C'est un joli garçon que ce d'Alembert, disait-il à son fils ; cela ne boit point de vin, cela ne prend point de café, cela fait plaisir à voir à une table... » M. de Maupertuis n'a été ni avare ni heureux comme son père. Un amour démesuré de la célébrité a empoisonné et abrégé ses jours. Il affectait en tout une grande singularité, afin d'être remarqué. Il voulait surtout l'être du peuple, dans les promenades et autres lieux publics, et il y réussissait par des accoutrements bizarres et discordants. Il n'aimait pas la société de ses égaux. Jaloux à l'excès de toute gloire littéraire, il était toujours malheureux de se trouver avec ceux qui pouvaient la disputer ou la partager. Il avait affecté une grande amitié pour la femme de chambre de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, qu'il voyait beaucoup ; mais si l'on n'avait jamais dit dans le salon de M<sup>me</sup> d'Aiguillon que Maupertuis était monté à l'entresol de M<sup>lle</sup> Julie, je crois que sa liaison avec M<sup>lle</sup> Julie aurait peu duré. Il prétendait aussi avoir conçu une passion violente pour une jeune Laponne qu'il avait amenée en France, et qui y est morte. Il aimait à chanter des couplets qu'il avait faits pour elle sous le pôle, et qu'il faut conserver ici :

Pour fuir l'amour,  
En vain l'on court  
Jusqu'au cercle polaire :  
Dieux! qui croiroit

1. Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de), né à Saint-Malo, le 17 juillet 1698, mourut à Bâle, le 27 juillet 1759.

Qu'en cet endroit  
On eût trouvé Cythère !

Dans les frimas  
De ces climats,  
Christine nous enchante ;  
Et tous les lieux  
Où sont ses yeux  
Font la zone brûlante.

L'astre du jour  
A ce séjour  
Refuse sa lumière ;  
Et ses attraits  
Sont désormais  
L'astre qui nous éclaire.

Le soleil luit ;  
Des jours sans nuit  
Bientôt il nous destine ;  
Mais ces longs jours  
Seront trop courts  
Passés près de Christine.

Le mausolée qui a donné lieu à cette petite digression est de M. Huez, de l'Académie royale de sculpture. Ce monument ne rendra pas à M. Huez l'immortalité qu'il donne au père de Maupertuis. Il y a là un ange gardien des cendres de M. Moreau qui a l'air plus lourd et plus paysan qu'un chantre d'une paroisse de village. Sa draperie est aussi lourde que toute sa figure, qui est de proportion colossale.

— M. Léonard vient de publier des *Idylles morales*<sup>1</sup>, en vers, au nombre de six. Le but de l'auteur était de peindre les premiers sentiments doux et honnêtes de la nature, comme l'amour avec toute son innocence, l'amour filial, etc. On dit que M. Léonard est jeune, et qu'il mérite d'être encouragé ; moi, au contraire, je trouve qu'il mérite d'être découragé. Puisqu'il est jeune et honnête, il mérite qu'on l'empêche de se livrer à la poésie. Pour être poète, il ne suffit pas d'avoir des sentiments honnêtes, il faut encore un talent décidé. Dans le genre de poésie où M. Léonard s'est essayé, il faut une facilité et une

1. Paris, Merlin, 1766, in-8°.



grâce de style, un choix d'images tendres et délicieuses, un charme et une douceur de coloris qui vous ravissent et vous enchantent. On voit bien que ce sont les *Idylles* de M. Gessner, de Zurich, qui ont donné à M. Léonard l'envie de faire les siennes; mais le singe qui prendrait l'Antinoüs pour modèle n'en resterait pas moins singe. Gessner est un poète divin, et M. Léonard un honnête enfant, si vous voulez, et plus sûrement un pauvre diable.

— M. Dancourt, ancien arlequin de Berlin, qui a réfuté le traité de M. Rousseau contre les spectacles, et qui est à la fois auteur et acteur, a arrangé, pour le théâtre de Vienne, un ancien opéra-comique français pour pouvoir être mis en musique. Cette pièce, intitulée *les Pèlerins de la Mecque*, est une farce de Le Sage. M. Dancourt l'a appelée *la Rencontre imprévue*. Il fallait faire un meilleur choix. On dit que la musique du chevalier Gluck est charmante.

— M. Eidous vient encore de nous enrichir d'une *Histoire de la Nouvelle-York, depuis la découverte de cette province jusqu'à notre siècle*, traduite de l'anglais de M. William Smith. Volume in-12 de quatre cents pages. Cette histoire finit à l'année 1732; ainsi elle aurait besoin d'un supplément. Quant à M. Eidous, je ne voudrais pas à mon plus cruel ennemi assez de mal pour le lui donner pour traducteur.

— *Marianne, ou la Paysanne de la forêt d'Ardennes, histoire mise en dialogues*, forme un volume in-12 de trois cents pages, en treize entretiens. L'auteur de ce roman nous assure, suivant l'usage, que c'est une histoire véritable. Il prend lui-même le nom d'Ergaste, et sous ce nom il questionne la paysanne de la forêt d'Ardennes et se fait conter sa vie : c'est ce qui forme les différents entretiens. Vous croyez peut-être que le but de l'auteur a été de nous faire un tableau intéressant de la vie rustique ? Point du tout. Marianne est une servante de cabaret, qu'un colonel veut violer, et, comme il n'en peut venir à bout, il la bat, et ensuite, pour réparation, il la mène à Paris et la fait aller à l'Opéra avec sa sœur. Cependant tous les attraits de Paris n'empêchent pas notre héroïne de retourner à la fin du roman dans son village, de reprendre ses habits de paysanne et d'épouser un valet de cabaret nommé Antoine, qui n'a jamais cessé de l'aimer. Et ce fond, si détestable par lui-même, est écrit et exécuté d'un style et d'un ton qui rendent Ergaste tout à fait

digne d'obtenir la survivance de M. Antoine dans son auberge. Oh! mon Dieu, que je suis las de passer en revue tant de détestables ouvrages! Tant de mauvais livres décèlent une plaie profonde du gouvernement: d'un côté, un si grand désœuvrement, puisqu'enfin on n'imprimerait pas ces platitudes si l'on n'en trouvait le débit; de l'autre, tant d'auteurs oisifs à Paris, tandis qu'on pave les grands chemins par corvée!

— Il faut ajouter à cette foule de romans qui ont paru depuis un mois ou six semaines *la Campagne*, roman traduit de l'anglais par M. de Puisieux. Deux volumes in-12, faisant ensemble six cent cinquante pages. Ce M. de Puisieux m'a l'air de vouloir entrer en lice avec M. Eidous pour savoir lequel traduira l'anglais le plus mal. Moi, qui tiens à mes anciens amis, je parie pour M. Eidous. S'il est possible de l'égalier, il ne sera certainement surpassé par personne. En voici la preuve: M. Eidous traduit un livre de médecine dans lequel l'auteur anglais conseille contre de certaines douleurs de rhumatisme de se faire frotter avec des *brosses de chair*. Comme nous ne connaissons pas cette expression en français, et qu'on ne distingue pas les brosses qui servent à cet usage par une épithète particulière, M. Eidous, n'entendant pas le mot qui signifie *brosse*, et n'entendant que le mot qui signifie *chair* ou *viande*, fait dire à l'auteur anglais que dans ces cas il conseille de manger des viandes rôties. Je donne dix ans à M. de Puisieux pour faire une balourdise qui vaille celle-là. Quant au roman de *la Campagne*, je conviens qu'il faut avoir bien du temps de reste pour le perdre avec ces livres-là; mais enfin j'aime encore mieux le plat naturel de ce roman que la morale raffinée et façonnée de la marquise de Crémy et de sa religieuse.

— M. de La Grange, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a traduit de l'anglais un autre roman intitulé *Histoire de miss Indiana Dauby*. Deux volumes in-12, formant ensemble plus de cinq cents pages. Ce roman, qui est en forme de lettres, n'a pas fait plus de fortune que le précédent.

— Les traductions multipliées de romans anglais ne font pas tarir pour cela nos auteurs originaux. M. S. de C.<sup>1</sup> vient de publier *l'École des pères et des mères, ou les Trois Infortunées*,

1. L'abbé Sabatier de Castres.

en deux parties. Ces trois infortunées sont Émilie, la comtesse d'Orbeval et Julie. Je crains que M<sup>me</sup> la marquise de Luchet, à qui ce roman est dédié, n'en fasse bientôt la quatrième. C'est cette M<sup>lle</sup> Delon, de Genève, aimable, gaie, folle, qui a épousé, il y a quelque temps, un homme de condition, appelé M. de Luchet, à qui le besoin a fait faire le métier d'auteur et en fait faire tous les jours de plus mauvais. Je crains que cette pauvre M<sup>me</sup> de Luchet, tout en chantant et en dansant, n'arrive incessamment à l'hôpital, où l'auteur de *l'École des pères et des mères* pourra lui servir de maréchal des logis, s'il n'a pas d'autre ressource pour vivre que la table de ses trois infortunées.

— Les *Aventures philosophiques*<sup>1</sup>, qui paraissent déjà depuis quelque temps, font un petit volume in-12 de deux cents pages, qui conte ennuyeusement l'histoire de trois philosophes modernes, dont il y en a un qui a à peu près les opinions de M. Rousseau. L'auteur se croit un malin peste. Il prétend avoir fait son roman avant *Candide* ; mais celui-ci l'a gagné de vitesse, et il meurt de peur que ses *Aventures philosophiques* ne passent pour un réchauffé de *Candide*. Il peut être tranquille. Personne ne lui fera une injustice aussi criante. Un réchauffé exige un peu de chaleur, et heureusement ces *Aventures philosophiques* sont d'un froid et d'une platitude qui garantissent l'auteur à jamais de toute comparaison avec *Candide*.

— Si vous envoyez tout cet énorme fatras d'inutilités au corps des épiciers, vous accorderez à M<sup>me</sup> Robert le pas sur toute la confrérie. *Nicole de Beauvais, ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, qu'elle vient de publier en deux parties, est bien digne de figurer à côté de ses autres ouvrages, dont elle a soin d'indiquer les titres et le prix. Il faut que M<sup>me</sup> Robert travaille pour la province ou pour les pays étrangers, car à Paris il n'y a âme qui vive qui ait jamais entendu parler de M<sup>me</sup> Robert et de ses romans.

— M. l'abbé Coyer a fait au commencement de cette année une brochure intitulée *De la Prédication*. C'était un excellent sujet médiocrement traité. Aussi ces petits ouvrages manqués amusent Paris à peine deux fois vingt-quatre heures, et tombent ensuite dans un oubli éternel. Le but de M. l'abbé Coyer était

1. Par Dubois-Fontanelle.

de prouver que de tout temps les hommes avaient été prêchés inutilement par toute espèce de bavards, et qu'il n'y a de prédicateur efficace que le gouvernement : beau sujet digne d'une meilleure plume ! Comme M. l'abbé Coyer s'est permis quelques plaisanteries, il a eu le malheur de scandaliser le nommé Joseph-Romain Joly, qui a publié une *Histoire de la prédication, ou la Manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles. Ouvrage utile aux prédicateurs, et curieux pour les gens de lettres*. Gros volume in-12. M. Joseph-Romain Joly prouve dans cette fastidieuse compilation que la prédication a toujours fait tous les biens imaginables, et qu'elle n'a cessé d'opérer des conversions jusqu'à M. Joseph-Romain Joly inclusivement : ce qui n'empêche pas M. Joly d'être un écrivain ennuyeux et plat qu'il est impossible de lire.

— *Controverse sur la religion chrétienne et celle des mahométans, entre trois docteurs musulmans et un religieux de la nation maronite*. Ouvrage traduit de l'arabe par M. Le Grand, secrétaire général, interprète du roi pour les langues orientales. Volume in-12. Ce titre annonce un ouvrage très-curieux. On croirait y trouver d'abord les grandes difficultés que les mahométans opposent au christianisme ; mais on n'y trouve qu'un Maronite aussi plat que M. Joseph-Romain Joly.

— M. Requier est traducteur d'italien d'office comme M. Eidous est traducteur d'anglais ; mais M. Requier s'acquitte un peu mieux de son devoir que M. Eidous. C'est lui qui publia successivement la traduction des *Memorie recondite di Vittorio Siri*, qui s'est si bien vendue à Paris. M. Requier vient de traduire du latin *l'Esprit des lois romaines*, ouvrage de Jean-Vincent Gravina. Trois volumes in-12 assez considérables. Gravina était un grand et savant homme. Il était le maître du célèbre Metastasio et de presque tous les gens de mérite du même âge. Il disait quelquefois à ceux de ses élèves qu'il honorait de sa confiance : « Mes enfants, ne parlez jamais de religion ; vous savez ce qui est arrivé à Notre-Seigneur pour avoir voulu en parler. » Son ouvrage sur les lois romaines est regardé par les savants comme un grand livre ; mais ce n'est point du tout un livre de toilette et d'amusement. Aussi était-il très-inutile de le traduire, et ceux qui ne peuvent le lire en latin n'en ont certainement pas besoin. Il ne m'est pas même bien dé-

montré que M. Requier ait été en état de faire cette traduction.

— Un certain M. Richer, trépassé, connu par quelques fables, a compilé d'après l'ouvrage latin de Meibomius une *Vie de Mécenas, favori d'Auguste*, et cet ouvrage vient de paraître en un volume in-12.

— M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, a voulu donner ses pièces de théâtre successivement au public, sous le titre de *Théâtre de société*. Ce projet n'a pas eu lieu, parce que les deux premières pièces que M. Collé a publiées sous ce titre n'ont pas eu de succès ; et voilà maintenant un polisson, échappé du collège<sup>1</sup>, qui s'empare du titre de M. Collé et le discrédite à jamais par deux pièces informes et pitoyables : l'une intitulée *l'Orpheline*, en vers et en un acte ; l'autre, *Arménide, ou le Triomphe de la constance*, pièce tragi-comique en vers et en cinq actes.

— Un camarade du précédent<sup>2</sup> vient de faire imprimer *le Philosophe soi-disant*, comédie en vers et en trois actes, tirée d'un conte de M. Marmontel qui porte ce titre. L'auteur a fait sa pièce pour une société, et n'a mis que trois jours à sa composition. Il a fort bien fait de mettre le moins de temps possible à une mauvaise pièce ; mais il fallait se contenter du succès qu'elle a obtenu en société, et ne la jamais imprimer.

— Je ne sais de qui sont les *Œuvres variées* qu'on peut avoir pour douze sols, et dans lesquelles on trouve les *Ressources de la toilette*, des *Éléments de coquetterie* et d'autres traités de morale de cette espèce. L'auteur nous avertit qu'il a aussi fait deux comédies : l'une, *le Fils reconnaissant*, en cinq actes ; l'autre, *le Perruquier*, en trois actes ; et que l'été dernier on en a cru l'édition épuisée, mais qu'heureusement elle ne l'est pas encore, et qu'on en trouve toujours des exemplaires chez son libraire, lequel peut, je crois, se flatter d'en avoir pour longtemps.

— *Le Duo interrompu, conte suivi d'ariettes nouvelles*, est un dialogue entre une jeune personne et un petit garçon que leurs surveillants ont perdus de vue. Cela n'a aucun but, pas même celui du libertinage. On dit que cette platitude est d'un polisson appelé Moline<sup>3</sup>.

1. D'Oigiband de La Grange.

2. M<sup>lle</sup> Amélie-Caroline de Kinschoff.

3. Moline a tiré de son roman et sous le même titre une comédie en un acte et en prose.

— *Connaissance des temps pour l'année bissextile 1768, publiée par l'ordre de l'Académie royale des sciences*, et calculée par M. de La Lande, membre de cette Académie. Volume in-12. On trouve à la suite de ces tables une liste de tous les membres de l'Académie royale des sciences, avec les noms des correspondants de cette compagnie célèbre, et les noms des académiciens avec lesquels ils sont en commerce.

— *Le Pucelage nageur*<sup>1</sup> est un conte en vers, libertin, ordurier, bête, plat, insipide, d'un ton détestable. L'auteur anonyme le vend quinze sols. Il lui faudrait autant de coups de bâton que de sols, et ce serait encore récompenser bien faiblement son talent et sa peine.

15 décembre 1766.

M. l'abbé de Mably a fait réimprimer cette année ses *Observations sur l'histoire de la Grèce, ou Des Causes de la prospérité et des malheurs des Grecs*. Volume in-12 de plus de trois cents pages. C'est le premier ouvrage de cet écrivain, qui est un peu ennuyeux de son naturel, mais qui ne manque pas d'ailleurs de mérite. Les changements considérables qu'il a faits dans cette édition en font presque un ouvrage nouveau. Je ris d'un auteur se promenant en petit collet dans les rues de Paris, qui, du fond de son cabinet, vous déduit gravement et froidement les causes de prospérité ou de malheurs d'un peuple qu'il ne connaît que par ses livres. Mon ami, si tu avais un peu vécu en Grèce, tu rirais comme moi de tes billevesées. Sais-tu ce qu'il a fallu pour opérer la prospérité ou le malheur des Grecs? Tout ce qui a existé en Grèce. Sais-tu ce qui fait en ce moment la prospérité ou le malheur de la France? Tout ce qui y existe, depuis Louis XV jusqu'au frotteur du château de Versailles, avec tout ce qui existe dans le reste de l'Europe, et qui réagit sur la France. Ote-moi un seul valet de chambre de l'appartement d'un ministre, et il existera un ordre de choses différent. Qu'un auteur entreprit d'indiquer les principales causes des événements de son temps, on pourrait supposer qu'il a été à portée de voir ce que d'autres n'ont pas vu, qu'il a surtout étudié

1. Par (Caillava d'Estandoux), Paris, 1766, in-8°, titre gravé.

l'esprit public et le tour des têtes de son temps, qui ne se transmettent pas dans des livres, et on pourrait le croire. Cet esprit public, cette partie des mœurs, qui ont une influence si puissante dans les événements, se connaissent si difficilement que, quel que soit le point historique que vous vouliez éclairer, je vous propose de prendre un particulier du temps qui vous occupe, de l'établir dans sa maison, et vous verrez que vous ne savez presque rien de ce qu'il y faisait du matin au soir. Vous ne connaissez ni ses opinions, ni ses préjugés, ni ses pratiques, ni ses habitudes, ni ce qu'il croyait important de dire ou de taire à ses enfants ; vous ne savez rien de rien, et vous voulez décider de ce qui produit le bonheur ou le malheur publics. Vous ne vous doutez pas des véritables causes de ce qui se passe à votre porte, et vous savez au bout du doigt tout ce qui a opéré les événements, il y a deux ou trois mille ans, ou tout ce qui les opère à deux ou trois mille lieues de chez vous ! Vous êtes un petit bipède bien vain et bien présomptueux. Encore, si vous cherchiez quelquefois la cause des événements à cinq ou six cents lieues de l'endroit où ils arrivent, si vous saviez voir que les grands résultats politiques sont à la longue presque toujours une affaire de géographie, si vous saviez découvrir la source d'un événement quelques siècles avant qu'il arrive, je dirais du moins que vos rêves sont d'un homme de génie ; mais, pauvre homme, rien de tout cela ne vous est jamais entré dans l'esprit. Je me souviens d'avoir lu à l'âge de dix-huit ans le livre du président de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence de Rome, et de l'avoir trouvé faux d'un bout à l'autre. Je commençais alors à devenir profond dans l'étude des anciens auteurs et des antiquités romaines, sous la direction du professeur Ernesti de Leipsick, un des plus savants hommes de l'Europe. Cependant le nom illustre du président m'en imposait, et, ne sentant pas le mérite d'un ouvrage généralement estimé, je me croyais d'une ineptie sans ressource ; je me suis su depuis un gré infini du jugement que j'en portai alors. Mais les rêves de Montesquieu sont du moins ingénieux, sont ceux d'un grand homme, et ceux de M. l'abbé de Mably sont d'un homme médiocre qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez.

— M. de Sauvigny a publié il y a quelque temps un roman écrit en style gaulois et gothique, intitulé *Histoire de Pierre le*

*Long*. Ce roman fit peu de sensation. C'est qu'il est aisé d'imiter nos anciens romans, en employant des mots et des tours de phrases surannées, mais difficile d'imiter la naïveté des idées et des sentiments qui en font le prix. Malgré le peu de succès de *Pierre le Long*, on a publié cette année un autre roman dans ce goût, intitulé *Histoire de Jacques Féru et de valeureuse damoiselle Agathe Mignard, écrite par un ami d'iceux*<sup>1</sup>. L'auteur de ce petit roman gaulois est une femme qui ne s'est pas fait connaître. Comme il est fort court, on le lit sans ennui, et même avec une sorte de plaisir.

— M. Sabatier a publié un volume d'*Odes nouvelles et autres poésies, précédées d'un discours sur l'ode, et suivies de quelques morceaux de prose*. Si vous m'en croyez, vous ne lirez ni la prose ni les vers de M. Sabatier, quoique tout cela soit fort vanté dans nos journaux et nos feuilles hebdomadaires.

— *Traité des armes défensives*, par M. Joly de Maizeroy, lieutenant-colonel d'infanterie. Brochure in-8° de quatre-vingts pages. Ce traité fait partie des *Essais militaires* que l'auteur compte publier sur différents objets de son métier. Pour moi, j'aime les lieutenants-colonels qui font leurs essais militaires plutôt en rase campagne que dans leur cabinet, et plutôt l'épée que la plume à la main.

ÉPITAPHE DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS,

FAITE PAR LUI-MÊME.

Ci-gît un chevalier qui sans cesse courut ;  
 Qui sur les grands chemins naquit<sup>2</sup>, vécut, mourut,  
 Pour prouver ce qu'a dit le sage  
 Que notre vie est un voyage.

— On vient de faire une nouvelle traduction en prose et en vers de l'ancienne hymne sur les fêtes de Vénus connue sous le titre de *Pervigilium Veneris*<sup>3</sup>. On ne connaît ni l'auteur ni l'âge de ce monument de poésie latine, qui nous est parvenu en fort mauvais état. Le P. Sanadon et le président Bouhier se sont

1. (Par M<sup>lle</sup> de Boismortier), La Haye et Paris, 1766, in-12.

2. On assure que cette circonstance est historique. (GRIMM.)

3. Cette traduction d'une hymne attribuée sans preuve à Catulle est, selon Quérard, de l'abbé Ansqer de Ponçol. Londres et Paris, 1766, in-8°.



particulièrement occupés de son rétablissement. Le nouveau traducteur, qui ne s'est pas fait connaître, approuve beaucoup le travail du premier, et fort peu celui du second de ces savants. Quant à lui, il a fait imprimer le texte latin avec sa traduction en prose à côté. Cette traduction est suivie de celle en vers, et celle-ci de remarques sur plusieurs endroits du poëme.

— *Le Chronologiste manuel, dans lequel on trouve les principales époques de l'histoire de chaque peuple, la succession des patriarches, juges et rois hébreux, de tous les souverains des grandes et petites monarchies de l'antiquité, des empereurs romains, des empereurs d'Orient et d'Occident, des papes, des monarques de l'histoire moderne, des possesseurs des grands fiefs, des grands-maitres de Malte, etc., etc. Ouvrage d'une utilité générale et d'un usage journalier.* Volume petit in-12, de trois cent quatre-vingt-dix pages. Le *Géographe manuel*, de l'abbé Expilly, a donné au *Chronologiste manuel* l'idée de son travail. Si ces maudits compilateurs, qui écrasent la littérature de leurs rapsodies, voulaient y donner le moindre soin, on en trouverait de commodes parmi ces rapsodies; et celle-ci serait du nombre. Elle est dédiée à l'archidiacre Trublet, et l'auteur présume que son hommage est aussi pur que la main qui le reçoit. Il ne sait pas que jamais l'abbé Trublet n'a été célèbre à cause de la pureté ni de ses mains ni de son corps, mais bien par la saleté et la ladrerie de toute sa personne. Ce pauvre abbé Trublet a donné aux mortels une haute leçon sur la vanité de l'ambition. Il passé vingt années de sa belle vie à solliciter une place à l'Académie française; c'était le but de toutes ses actions. Il l'obtient enfin, on ne sait ni comment ni pourquoi. On imagine qu'il est au comble de ses vœux, et point du tout; l'ennui le gagne. Il abandonne Paris et se retire dans Saint-Malo, sa patrie, loin des couronnes et des jetons académiques.

— L'auteur des *Nouvelles Lettres*, imprimées à Lyon en 1763, a attaqué plusieurs idées communément reçues sur l'origine de la noblesse française. Il a soutenu que sous la première race et jusque vers la fin de la seconde, il n'y a eu nulle idée de noblesse en France; que toute la distinction se réduisait à deux classes : celle des hommes libres, et celle des serfs; que, sur la fin de la seconde race, l'hérédité des fiefs donna une première idée de noblesse; mais que la noblesse française, dans son

vrai sens, n'a pris de consistance que longtemps après, sous le règne de Philippe le Bel. Toutes les hérésies contenues dans ces lettres ont excité la bile de M. le vicomte de \*\*\*<sup>1</sup>, qui vient de publier un ouvrage : *De l'Origine de la noblesse française, depuis l'établissement de la monarchie*. Volume in-12 de plus de cinq cents pages. Dans cet ouvrage, qui est dédié à la noblesse de France, les hérésies de l'auteur des Lettres de Lyon sont combattues avec beaucoup de zèle.

— On a imprimé à Orléans un *Discours sur la révolution opérée dans la monarchie française par la Pucelle d'Orléans*, prononcé dans l'église cathédrale de cette ville, le 8 mai 1764. Ce discours est un sermon, et ce sermon est un plat et insipide bavardage.

— Les *Cris de la nature et de l'humanité, dédiés au beau sexe*, sont les cris d'un accoucheur qui conjure toutes les femmes grosses de ne plus se laisser accoucher par des sages-femmes, et qui les menace de malheurs et de désastres affreux si elles persistent à donner la préférence aux matrones sur des hommes habiles. Il pourrait y avoir quelque chose de vrai dans ces cris de M. Valli, chirurgien de Florence ; mais ces vérités sont bien ridiculement présentées. Les femmes obstinées diront à M. Valli : « Monsieur Josse, vous êtes orfèvre. » A Paris, les cris de M. Valli sont inutiles, parce que l'usage de se faire accoucher par des hommes est généralement reçu.

— M. Cochin, dessinateur, graveur et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, a publié au commencement de cette année un *Profil d'une salle de spectacle pour un théâtre de comédie* ; ce qu'il y a de bon dans ce projet n'est pas nouveau, et ce qu'il y a de nouveau me paraît au moins fort hasardé. Un certain chevalier de Chaumont a publié depuis peu une brochure sous ce titre : *Véritable Construction d'un théâtre d'opéra, à l'usage de France, suivant les principes des constructeurs italiens, avec toutes les mesures et proportions relatives à la voix, expliquées par des règles de géométrie et des raisonnements physiques ; secret très-important et qu'on découvre au public*. Ce chevalier de Chaumont, que personne ne connaît, prétend avoir étudié sa théorie en Italie.

1. Le vicomte d'Alès de Corbet.

Il construit, en fait de style, comme un manœuvre de la plus basse extraction, et il n'y a point de compagnon charpentier qui n'écrive mieux que lui en français. Je ne sais si ce qu'il propose a le sens commun; mais ce que je sais, car il faut être juste, même envers les gens qui ne savent pas écrire en français, c'est qu'il attaque avec avantage plusieurs idées que M. Cochin a hasardées dans son projet. Je meurs de peur que la nouvelle salle d'Opéra qu'on construit en ce moment au Palais-Royal ne soit encore manquée. Il y a une malédiction prononcée sur Paris, qui dit : « Tu auras des spectacles tout le long de l'année, tu en seras avide à l'excès, mais tu n'auras que des jeux de paume et point de salle. »

— M. Mallet, citoyen de Genève, ci-devant précepteur du roi de Danemark actuellement régnant, vient de publier son premier volume de l'*Histoire de Hesse*<sup>1</sup>. Il s'était déjà fait connaître par une *Introduction à l'histoire du Danemark*<sup>2</sup>, et c'est sans doute le succès de cet ouvrage qui a fait venir au landgrave de Hesse-Cassel l'idée de faire écrire l'Histoire de Hesse par M. Mallet, car c'est par ordre de ce prince que M. Mallet s'est chargé de cette entreprise. Pour en former un jugement plus sûr, il faut attedre que l'auteur l'ait portée à sa fin. Le premier volume finit avec le xv<sup>e</sup> siècle; ainsi les époques les plus intéressantes des divers landgraviats de Hesse restent à parcourir. M. Mallet est un esprit sage et solide, très-propre à se bien tirer d'une entreprise de ce genre. Il est clair et précis, et l'on s'en aperçoit dans ce premier volume, où il a débrouillé le chaos de l'ancienne histoire germanique d'une manière assez satisfaisante. Son style est simple, quelquefois un peu embarrassé et pesant. Le séjour de Paris pourra corriger ces défauts. Au reste, M. Mallet a une excellente tête, un esprit plein de justesse et de finesse; il ne manquerait pas même de la petite pointe épigrammatique, s'il voulait s'en servir. C'est dommage qu'il soit accablé de vapeurs qui le portent souvent à la mélancolie; mais la justesse de son esprit ne lui permet pas d'attribuer aux objets extérieurs ce qu'il sent bien n'être que le défaut passager de son organisation. Aussi il

1. 1766-85, in-8°.

2. 1755, 2 vol. in-4°. Mallet avait également publié, en 1758, *Histoire du Danemark*, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-12.

écrit et parle avec sérénité, lors même qu'il souffre de ces accès de mélancolie. Il partage depuis quelque temps son année entre le séjour de Paris et de Genève.

— M. Gazon-Dourxigné vient de nous faire présent de *l'Ami de la vérité, ou Lettres impartiales, semées d'anecdotes curieuses sur toutes les pièces de théâtre de M. de Voltaire*; brochure in-12 de cent quarante pages, dédiée à MM. les munitionnaires généraux des vivres des armées du roi. M. Gazon-Dourxigné a eu, pendant la guerre, un emploi dans les vivres; mais MM. les munitionnaires l'ont réformé à la paix; et ce pauvre diable, pour avoir été dans les vivres, n'en meurt pas moins de faim. Vous n'avez pas peut-être besoin de ses Lettres impartiales; mais lui, il a besoin de votre argent pour porter du pain à une femme et à des enfants qui attendent après. Il passe en revue dans sa brochure toutes les pièces de M. de Voltaire, il en fait l'éloge qu'elles méritent; il en fait quelque fois la critique. Cela est d'une extrême platitude; mais M. Gazon-Dourxigné meurt de faim.

---

1767

JANVIER

1<sup>er</sup> janvier 1767.

L'époque de la liberté helvétique, qui date du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, est un monument précieux du milieu d'un âge barbare où l'on ne sait ce qu'il faut le plus déplorer de l'aveuglement ou du malheur des peuples. Trois citoyens obscurs, Werner Stouffacher, du canton de Schwitz, Walther Furst, du canton d'Uri, et Arnould de Melchthal, du canton d'Unterwalden, osèrent former le généreux projet d'affranchir leur pays du joug autrichien, qu'Albert I<sup>er</sup>, et les baillifs établis par son autorité, avaient rendu insupportable. La modération avec laquelle ce projet fut exécuté tient d'un héroïsme rare et peut-

être unique. Les oppresseurs furent conduits sur la frontière du pays et chassés, avec défense de revenir sous peine de mort. Tout se passa sans effusion de sang. Deux baillifs seulement, dont l'un s'appelait Griesler, payèrent leurs forfaits de leur vie. L'obscurité dans laquelle cette généreuse entreprise est restée enveloppée dépose encore de la simplicité et de la vertu de ces courageux citoyens, étrangers à tout autre motif que celui du bien de leur pays, et ignorant jusqu'au nom et au sentiment de la gloire. Ce sont les calamités et les malheurs publics qui ont rempli nos fastes ; à peine la mémoire d'une grande vertu, d'un véritable bienfait envers le genre humain peut-elle se conserver une place au milieu de tant de monuments de ruine. Ainsi, quand on a lu le précis que je viens de donner, on sait presque tout ce qu'il y a d'incontestable dans cette révolution, et ce qu'on en raconte d'ailleurs ne peut être regardé comme suffisamment éclairci par des preuves historiques.

Tout le monde connaît le conte de la pomme abattue par Guillaume Tell sur la tête de son fils. Suivant ce conte, Griesler ou un rustre baillif avait fait exposer son chapeau dans la place publique, et avait ordonné qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même. Guillaume Tell avait osé braver cet ordre insultant et absurde. Arrêté et condamné à mort, son tyran lui fait grâce de la vie ; mais, comme il passait pour un des meilleurs tireurs du pays, il exige de lui d'abattre une pomme placée sur la tête de son fils. Tell subit ce jugement cruel, et a le bonheur de toucher la pomme sans blesser son fils. Alors le baillif remarque qu'il s'était muni d'une seconde flèche, et lui demande à quel dessein. Tell, poussé au désespoir, lui répond qu'elle était préparée pour lui percer le sein s'il avait eu le malheur de blesser son fils. Sans s'arrêter au peu de vraisemblance de tous ces faits, sans examiner si un père, réduit à une si affreuse extrémité, ne tire pas la première flèche dans le cœur d'un monstre qui veut le forcer de tirer sur la tête de son fils, il est bon d'observer que ce conte s'est conservé dans la tradition populaire de plusieurs pays, et, si je ne me trompe, Saxon le grammairien le rapporte comme un fait arrivé en Danemark plus de cent ans avant l'époque de la liberté helvétique.

Quoi qu'il en soit, M. Lemierre a jugé à propos de mettre ce fait sur notre scène, et la tragédie de *Guillaume Tell* vient d'être

jouée sur le théâtre de la Comédie-Française<sup>1</sup>. Son succès répond moins au courage du héros qu'au mérite du poète ; et comme celui-ci est infiniment médiocre, le nom du héros disparaîtra, après quelques représentations passagères, des fastes de la scène française. Si l'on ne peut admirer la force du génie dans M. Lemierre, il faut du moins rendre justice à sa fécondité ; car voilà, en moins de deux années, la troisième tragédie de sa manufacture : la tragédie de *Barneveldt*, qui attend toujours la permission de la police pour obtenir les honneurs du théâtre ; la tragédie d'*Artaxerce*, imitée du drame lyrique de Metastasio, qui eut quelques faibles représentations l'été dernier ; enfin celle de *Guillaume Tell*, qui en aura vraisemblablement sept. Dans cette dernière, l'auteur a scrupuleusement suivi la gazette ; il s'est attaché aux faits tels qu'on les conte, avec une exactitude tout à fait édifiante dans un poète.

Guillaume Tell est, dans la pièce, le libérateur de la Suisse ; Cléofé est sa femme. Je ne sais pourquoi M. Lemierre lui a donné un nom grec. Cela pourrait répandre des doutes sur son baptême. Elle s'appelait vraisemblablement Ursule ou Gertrude, et c'est fort mal à M. Lemierre de lui avoir changé un nom chrétien contre un autre qui n'est pas dans le calendrier. Le fils de Tell n'a point de nom du tout dans la pièce, attendu qu'il ne parle pas. Melchthal, Werner et Furst, sont trois amis de Tell qui conspirèrent avec lui pour la liberté de leur patrie. Le baillif, que M. Lemierre a décoré du titre de gouverneur, s'appelle Gessler dans la pièce. C'est apparemment ce Griesler dont l'histoire a conservé le nom. Il a pour confident un certain M. Ulric, commandant de sa garde.

Je confesse que je n'ai point assisté avec une prévention trop favorable à la première représentation de cette pièce. On m'avait assuré qu'il n'y avait pas un mot désobligeant pour la maison d'Autriche, et j'ai trouvé cela bien poli de la part de Melchthal, de Werner et de Furst, persuadé d'ailleurs que si le poète avait conservé à ses héros le langage simple et rustique qu'un homme de grand goût en aurait attendu, les Comédiens n'auraient pas voulu jouer sa pièce, et que s'il avait mis dans leur bouche le sentiment énergique et généreux de la liberté,

1. Elle fut représentée pour la première fois le 17 décembre 1766. (T.)

la police l'aurait prié de garder son ouvrage dans son portefeuille ; j'avoue qu'une tragédie de Guillaume Tell, exécutée avec cette circonspection, me paraissait d'avance un chef-d'œuvre de prudence ; et la prudence des poètes est, de toutes les vertus, celle qui m'inspire le moins de vénération.

Je ne suivrai pas les cinq actes de cette pièce, qui sera sans doute imprimée ; j'en viendrai sur-le-champ au dénouement.

Tell, qui a déjà soulevé tout le canton contre ses oppresseurs, Tell, dis-je, paraît au haut des rochers, et, apercevant Gessler grim pant, il prend son arc et lui tire une flèche dans le cœur : ce qui fait dégringoler ce pauvre méchant diable, et le fait tomber raide mort sur un lit de parade taillé exprès dans le roc pour le recevoir.

A ce coup décisif, tous les Suisses accourent ; Tell est entouré de ses amis au haut du rocher ; sa femme, son fils, Melchthal, Furst et d'autres amis, sont en bas dans la plaine. On voit que le poète a beaucoup compté sur ce tableau ; et en effet, si l'art de la tragédie consistait, comme celui de la lanterne magique, dans le talent de disposer un certain nombre de figures avec des attitudes variées et strapassées, M. Lemierre serait au moins le Sophocle de la France. L'oraison funèbre de Gessler gisant là sur un canapé de pierre est prononcée par Guillaume Tell, et le défunt n'y est pas autrement flatté. Sa mort est le signal de la liberté. On apprend que Werner en a levé l'étendard dans le canton voisin. Melchthal propose à l'assemblée de se réunir et de jurer de vaincre ou de mourir. Tell lui observe, du haut de son rocher, que

C'est un vœu trop commun ;

et finit la pièce en proposant une autre alliance :

Jurons d'être vainqueurs : nous tiendrons nos serments.

Le parterre n'a pas eu le temps d'examiner si le parti que Tell propose n'est pas précisément le même que celui de Melchthal ; car lorsque Tell dit à celui-ci : *C'est un vœu trop commun*, le parterre entendit : *C'est un peu trop commun* ; et cet hémistiche l'amusa si fort qu'il n'écouta plus le reste des généreuses dispositions du héros suisse. Il demanda même, à la fin de la

pièce, l'auteur avec beaucoup de vivacité. On assure que Guillaume Le Kain empêcha M. Lemierre de se montrer; en quoi il lui rendit service, car on n'aurait pas manqué de lui rire au nez s'il se fût présenté sur le théâtre. M. Lemierre a obligation de ce succès, tel quel, uniquement à M. Le Kain. Il est vrai que toutes les beautés de la pièce sont renfermées dans son rôle; mais si les autres rôles sont mauvais, il faut convenir aussi qu'ils ont été bien mal joués. M<sup>lle</sup> Dumesnil surtout a rendu le rôle de Cléofé de la manière du monde la plus ridicule.

Il serait aussi superflu qu'ennuyeux de relever tous les défauts de ce drame informe. Heureusement il est si court qu'il n'a pas eu le temps d'impatiser le public, et c'est ce qui l'a sauvé de sa ruine le jour de sa première apparition. Ce qui a le plus choqué, c'est le rôle de Gessler. Il est absurde à force d'être méchant. Nous avons déjà remarqué qu'il était aisé de trouver dans la détestable politique d'Albert un motif suffisant de toutes les cruautés qu'il faisait exercer en Suisse. D'ailleurs, si M. Lemierre avait eu une étincelle de génie, il aurait senti que, pour rendre Gessler redoutable et terrible, il ne fallait presque pas le montrer dans la pièce. C'est la bonté qui rend le souverain, ou le ministre de la souveraineté, populaire et accessible; la méchanceté ne se commet pas ainsi. Elle dicte ses arrêts cruels du fond d'un palais, de l'intérieur d'un château dont la crainte et la méfiance gardent les portes. Ici, Gessler, sans cesse confondu avec les gens qu'il vexe et opprime, s'entend dire des sottises depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, et y riposte par des fureurs qui le rendent ridicule. On voit bien que M. Lemierre n'a rien de la méchanceté d'Albert : car celui-ci n'aurait jamais envoyé en Suisse un aussi plat coquin que son Gessler. M. Lemierre est un bon enfant; il ne sait pas que ceux qui font beaucoup de méchancetés n'en disent guère. C'est dommage que son style soit si dur, si inégal, si barbare, et réponde si peu à la douceur de ses mœurs et à la bonté de son cœur.

Observons, en finissant, que pour rendre le fils de Tell intéressant il fallait lui donner un rôle dans la pièce. Le danger qu'il court ne nous fera jamais frissonner, si vous ne nous montrez qu'un magot muet pendant quelques minutes. Si j'avais entrepris de traiter ce beau sujet, j'aurais établi la scène



dans l'intérieur de la chaumière de Guillaume Tell. Là, je l'aurais montré donnant à son fils des leçons de servitude, afin de plier son génie aux circonstances et à la dureté des temps ; et si j'avais eu quelque talent, ce contraste d'un citoyen simple, pauvre, fier, généreux sans le savoir, prêchant à son fils la docilité et l'esclavage, aurait pu être sublime. J'aurais tâché de dessiner le caractère du fils et de la mère d'une manière ferme et intéressante. J'aurais surtout voulu que la révolution se fit sans aucune conspiration préalable, qu'elle fût entièrement l'ouvrage des cruautés de Gessler, et que Tell procurât à la fin la liberté de la Suisse sans en avoir formé le projet. Et si j'avais réussi à rendre ma pièce en tout dissemblable à celle de M. Lermierre, je l'aurais jugée digne du nom glorieux des libérateurs de la Suisse.

— Deux jours avant l'apparition de *Guillaume Tell*, on avait donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne un opéra-comique nouveau, intitulé *Ésope à Cythère*<sup>1</sup>. Il était temps de voir finir la disette qui s'était emparée de nos théâtres ; jamais année n'avait été moins féconde en nouvelles productions dramatiques que celle qui vient de finir. On accuse plusieurs auteurs des paroles d'*Ésope à Cythère*, pièce à scènes détachées, autrement dite à tiroirs. On prétend que Dancourt, jadis arlequin à Berlin, aujourd'hui comédien de province, en a fourni le fond, et que Favart, Anseaume, l'abbé de Voisenon et M. de Pont-de-Vesle ont brodé dessus. Je ne conseille à aucun de ces brodeurs de s'en vanter, si sa réputation lui est chère ; ils ont fait là, sur un bien mauvais fond, une bien plate broderie. La musique, sans l'ombre d'idée, répond très-parfaitement, par sa platitude, au mérite du poëme. Elle est de M. Trial, directeur de la musique de M. le prince de Conti, et de M. Vachon, premier violon de la même musique. J'avais parié d'avance que toutes les fables de cette pièce seraient autant d'ariettes, et je suis bien fâché que nos gens aient été assez bêtes pour me faire gagner mon pari. Le moyen de faire un air sur une fable ! Cela est aussi aisé que de mettre en musique les madrigaux de Quinault. Je commence à désespérer de voir jamais la musique s'établir en France.

1. Représenté pour la première fois le 15 décembre 1766.

Ici, Ésope arrive à Cythère au commencement de la pièce. Il sent bien qu'il y fera un personnage assez ridicule ; cependant il entrevoit que, moyennant ses fables, il pourra être de bon conseil. M<sup>me</sup> Laruette, en Amour, reçoit M. Ésope-Caillet avec beaucoup de bonté, et, après lui avoir chanté quelques airs qui ne signifient rien, elle le quitte en lui permettant d'exercer sa profession à Cythère. Alors on voit arriver successivement une bergère coquette, un berger amoureux et langoureux, un paysan jaloux et brutal, pour demander conseil. Ésope renferme son conseil dans une fable qu'il chante, à quoi celui qui consulte répond par un remerciement, et termine la scène par un duo dans lequel il se promet de faire comme Ésope lui a conseillé, tandis que celui-ci lui répète qu'il faut faire comme il lui a dit. Voilà la marche uniforme de toutes les scènes, et elle aurait suffi pour faire siffler la pièce, sans la dernière scène, qui tient elle seule plus de la moitié de la pièce. Dans cette scène, on voit arriver l'Opéra français en vieux seigneur romain, chevelure grise, l'air blême et mourant, mais toujours avantageux, appuyé sur une petite canne, accompagné de Thalie en habit de deuil. La figure de Laruette en Opéra français a fait la fortune de la pièce. Cet acteur n'a proprement qu'une manière pour jouer tous les différents rôles dont on le charge ; mais sa manière est si plaisante qu'il est toujours sûr de réussir. Ici, le seigneur Opéra et la dame Thalie viennent consulter Ésope sur l'état fâcheux où ils se trouvent, état de langueur qui semble annoncer leur fin prochaine. Ésope parle longtemps à Thalie sans la reconnaître. Il est ensuite très-surpris de la voir dans cet état de dépérissement. Il demande de qui elle est en deuil. Elle répond : De Molière, et ce trait est applaudi un quart d'heure de suite. Le seigneur Opéra se refuse à tous les expédients de guérison qu'on lui propose, et dont le principal est de changer son récitatif. Il veut se tenir invariablement à son vieux système, et on lui prédit la mort. Après beaucoup de traits satiriques, l'Amour revient, et annonce les plus belles choses pour l'avenir ; et tous les acteurs se réunissent pour chanter des couplets et en chœur. Je doute que cette mauvaise pièce survive de beaucoup à la tragédie de *Guillaume Tell*.

On prétend que MM. Rebel et Francœur, directeurs actuels de l'Académie royale de musique, se sont donné beaucoup de

mouvement pour faire supprimer cette scène de l'*Ésope à Cythère*, et pour épargner ces plaisanteries outrageantes à la majesté de l'opéra français. L'opéra français est une si grande chose en France, qu'il est étonnant que ces messieurs n'aient pas réussi dans leurs démarches. Ces deux directeurs, qui ont soutenu le goût de l'ennuyeux Lulli, dans toute sa pureté et dans toute sa platitude, contre les dangereux novateurs de ces derniers temps, désespérant de résister plus longtemps au torrent avec avantage, vont enfin déposer les rênes du gouvernement à Pâques, et abandonner le sort de l'Opéra aux soins de MM. Trial et Berton, soutenus par M. Corby, ancien directeur de l'Opéra-Comique, réuni depuis quatre ou cinq ans à la Comédie-Italienne. Cette grande révolution tient tous les esprits en suspens depuis près de quinze jours ; elle a fait oublier l'affaire de Bretagne <sup>1</sup>. Heureuse nation qui ne prend pas le change sur ses véritables intérêts, et qui sait que le plaisir est tout, et que le reste n'est que de la fumée ! Chacun forme des espérances ou des craintes, selon qu'il croit la nouvelle direction favorable ou contraire à son système. Les vieux amateurs du vieux genre meurent de peur que le vieux Lulli ne soit enterré à tout jamais le jour de la retraite de Rebel et Francœur. Pour moi, je ne suis pas assez sûr du goût des nouveaux directeurs pour me décider sur le degré de joie que ce changement doit me causer. Les principaux chanteurs et danseurs de l'Académie royale de musique ont présenté des remontrances au ministre pour avoir la direction de l'Opéra à eux, et il a été répondu à ces remontrances dans le style usité.

En attendant, l'Académie de musique donne, à la non-satisfaction du public, l'opéra de *Sylvie*, paroles de M. Laujon, musique de MM. Trial et Berton, pastorale froide et ennuyeuse, qui a été jouée à la cour en 1765, pendant le voyage de Fontainebleau. M<sup>lle</sup> Arnould ayant quitté le rôle de Sylvie après la troisième représentation, on y a vu débiter une jeune actrice de dix-sept ans, appelée M<sup>lle</sup> Beaumesnil, jolie comme une fleur, quoiqu'elle n'ait pas l'élégance, la grâce et le caractère théâtral de la figure de M<sup>lle</sup> Arnould. M<sup>lle</sup> Beaumesnil relève de couches ; elle avait déjà fait une fausse couche auparavant ; ainsi c'est

1. L'affaire La Chalotais.

une personne des plus formées pour son âge. Je crois que jamais actrice n'a débuté avec autant d'aisance. Si elle avait joué la comédie depuis plusieurs années, il ne lui serait pas possible d'avoir plus d'habitude du théâtre, ni de montrer plus d'intelligence. Elle a eu le plus grand succès. Si elle avait débuté dans un rôle moins mauvais, elle aurait tourné la tête à tout Paris. Prévile m'a assuré qu'à l'âge de sept ans cette fille jouait la comédie avec tout l'esprit et toute la finesse imaginables, et qu'elle aurait été la seule personne capable de remplacer M<sup>lle</sup> Dangeville. En ce cas, je suis fâché que la Comédie-Française n'ait pas fait cette acquisition, car le caractère de la voix de M<sup>lle</sup> Beaumesnil n'est pas agréable; et vu la nécessité et l'usage de crier à l'Opéra comme les possédés devant un crucifix, et le goût et la vocation que cette jeune actrice paraît avoir pour le plaisir, je ne lui donne pas dix-huit mois pour avoir perdu sa voix sans ressources. En général, comme sa figure est moins noble que jolie, elle aurait fait une actrice charmante à la Comédie-Française ou à l'Opéra-Comique, et perdra peut-être ses talents à l'Opéra français sans lui être de ressource.

15 janvier 1767.

En 1765, l'Impératrice de Russie acheta la bibliothèque de M. Diderot pour la somme de quinze mille livres, sans en avoir vu le catalogue, et fit mettre dans le marché la clause que le possesseur garderait cette bibliothèque jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté Impériale de la faire demander. Sa Majesté y attacha en même temps une pension annuelle, pour récompenser le possesseur du soin et de la peine qu'il aurait de la garder; et la première année de la pension fut payée d'avance, et ajoutée au capital de la bibliothèque. En 1766, cette pension n'ayant pas été payée, M. le général Betzky eut ordre de joindre à une de ses lettres le *post-scriptum* suivant :

« Sa Majesté Impériale, ayant été informée, par une lettre que j'ai reçue du prince Galitzin, que M. Diderot n'était pas payé de sa pension depuis le mois de mars dernier, m'a ordonné de lui dire qu'elle ne voulait point que les négligences d'un commis pussent causer quelque dérangement à sa biblio-

thèque ; que pour cette raison elle voulait qu'il fût remis à M. Diderot, pour cinquante années d'avance, ce qu'elle destinait à l'entretien et à l'augmentation de ses livres, et qu'après ce terme échu elle prendrait des mesures ultérieures. A cet effet, je vous envoie la lettre de change ci-jointe.»

Ce *post-scriptum* était daté du 30 octobre 1766, et accompagné d'une lettre de change de vingt-cinq mille livres, payable à l'ordre de M. Diderot. Je recommande cet article à l'attention de l'auteur de la *Gazette du commerce* ; il n'aura peut-être de sa vie occasion de parler d'un marché pareil à celui-ci. En vertu de ce marché, M. Diderot vend sa bibliothèque, en conserve la jouissance et la possession, et acquiert une aisance qu'il ne pouvait jamais se flatter d'obtenir. Trente années de travaux n'ont pu lui attirer la moindre récompense de sa patrie ; il a plu à l'Impératrice de Russie d'acquitter, en cette occasion, la dette de la France : Sa Majesté a donné à ce philosophe, en dix-huit mois de temps, plus de quarante mille livres. Je recommande aux faiseurs d'abrégés chronologiques et historiques de chercher dans leurs fastes le nom des souverains qui ont su récompenser le mérite avec cette magnificence, et allier, dans leurs dons, la délicatesse et la grâce à la plus noble générosité.

— Une femme observait l'autre jour à M. Diderot qu'il était heureux en choses délicates qui s'adressaient à lui, comme on dit que *la balle va au joueur*. Ce philosophe étant, il y a quelque temps, chez Greuze, celui-ci le fit asseoir et tira son profil. Le philosophe s'attendait toujours à recevoir du peintre ce profil en présent ; cependant ce profil avait disparu de l'atelier de l'artiste sans arriver dans le cabinet du philosophe. Enfin, un beau matin, celui-ci reçoit le dessin, et la planche gravée d'après ce dessin, et les cent premières épreuves tirées. Greuze a mis au bas de l'estampe tout simplement : *Diderot*. Elle a été gravée par Saint-Aubin, et c'est un chef-d'œuvre de gravure. C'est dommage que la ressemblance et la physionomie n'y soient point du tout. Un certain barbouilleur de la place Dauphine, nommé Garand, a fait pour moi un profil cent fois plus ressemblant<sup>1</sup>. On demanda l'autre jour pourquoi les peintres d'his-

1. Voir l'*Iconographie de Diderot*, tome XX, p. 113 des *Œuvres complètes*.

toire réussissaient si peu dans le portrait. Pierre répondit : C'est parce que c'est trop difficile.

— M. Cochin a fait graver en manière de crayon rouge, par Demarteau, le dessin allégorique sur la mort de M. le Dauphin, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous dire un mot<sup>1</sup>. Cette estampe vient de paraître. En voici la composition. On voit en haut l'écusson du Dauphin. Il est rayonnant. Les rayons lumineux qui partent de l'écusson tombent sur un cortège nombreux de Vertus personnifiées, placées au-dessous, immobiles. On les reconnaît à leurs divers attributs, et on discerne entre elles la Justice, la Valeur, la Vigilance, l'Étude, la Prudence, la Pudeur, la Tendresse conjugale, et l'Histoire, qui a écrit dans un livre placé sur la poitrine du Temps, qui a les mains enchaînées derrière son dos. Ce cortège était dérobé à nos regards par un grand voile que la Modestie avait tendu, et qui cachait tout le tableau. La Mort a déchiré ce voile. On la voit parmi ses lambeaux à terre, tournant le dos aux spectateurs, et couverte d'un linceul, qui n'en laisse apercevoir que les extrémités. A côté d'elle, la Modestie, assise, la tête voilée, cherche encore à s'envelopper des lambeaux du grand voile déchiré. Elle tourne le dos au cortège de ses compagnes ; ainsi nous la voyons de face. C'est une belle figure. Elle fera bien de ne pas tourner la tête du côté gauche, parce que son nez donnerait droit dans le derrière du Temps enchaîné. Ce défaut de composition est choquant. On lit au bas de l'estampe ces deux vers tirés d'Ausone :

*Nempe quod injecit secreta modestia velum  
Scinditur, et vite gloria morte patet.*

et au-dessous de ces deux vers latins, ce vers français, qui est de M. Diderot :

La mort a révélé le secret de sa vie.

En général, ce morceau est froid et obscur. C'est un amas de figures pressées les unes contre les autres, sans action, sans mouvement. Comme on ne les voit que jusqu'aux genoux, elles ont l'air d'être fichées en terre comme des fleurs dans une cor-

1. Grimm n'a parlé, plus haut, page 5, que très-sommairement de la vignette de Cochin placée en tête de l'oraison funèbre du Dauphin par l'archevêque de Toulouse.

beille, et l'on pourrait appeler cette estampe la corbeille de Vertus; ou bien elles ressemblent à une troupe de femmes entassées dans un bateau, et l'on craint toujours que ce bateau ne coule bas à cause du poids de sa charge. Du reste, point d'air entre les figures, point de plans qui fassent avancer et reculer les groupes. C'est qu'un graveur, quelque habile qu'il soit, n'entend pas assez la magie des ombres et de la lumière : c'est la science du peintre, et du grand peintre.

L'obscurité de la composition vient de ce qu'elle n'a point de sujet déterminé, défaut auquel il eût été facile de remédier avec un peu de chaleur de tête. On a mis l'Histoire au milieu du cortège des Vertus, que le voile dérobaît à nos yeux. C'est une absurdité. Il fallait que, placée hors de ce sanctuaire, elle attendît que la Mort en déchirât le voile, pour écrire ce qui s'offrirait à ses yeux. Voici donc le tableau comme je l'ai entendu arranger à M. Diderot, et comme je l'aurais trouvé intéressant.

La Mort, debout à gauche, et vue par le dos, aurait déchiré le voile, et montré l'assemblée des Vertus. A droite, la Modestie, debout aussi, mais vue de face ou de profil, aurait cherché à s'envelopper des lambeaux du voile, déchirés et tombants.

Toutes les Vertus se seraient portées d'action vers l'Histoire, pour être inscrites de préférence. La Justice aurait dit : C'est moi qui suis la base des autres ; la Tendresse conjugale : C'est moi qui suis la plus rare ; la Prudence : Que seraient mes sœurs sans moi ? Mais l'Histoire, placée debout et au premier plan, sur le devant, entre la Mort et la Modestie, tenant sa grande plume posée sur son livre éternel, à qui le dos du Temps enchaîné aurait servi de pupitre, leur aurait répondu en leur montrant du doigt la Modestie, qui cherchait encore à se dérober : C'est par celle-ci que je vais commencer ; c'est d'elle que, dans ce moment, vous recevrez le prix inestimable que vous avez. Et si l'artiste eût eu d'ailleurs le feu et la poésie de Rubens, l'art de donner des caractères, de mettre du mouvement dans sa composition, de faire avancer et fuir ses figures, nous aurions eu un tableau digne de l'idée, qui est certainement ingénieuse.

— Les écrivains célèbres ont ordinairement à leur suite un certain nombre de roquets qui, au premier signe de dispute, étourdissent le monde par leurs jappements. La querelle de M. Hume avec M. Rousseau sera cause que ces roquets nous

importuneront pendant quelques mois. Il paraît déjà quatre feuilles en faveur de M. Rousseau, toutes écrites détestablement par des polissons qu'on ne connaît point, et à qui la fainéantise, et vraisemblablement la misère, mettent la plume à la main. L'un a publié une *Justification de Jean-Jacques Rousseau*<sup>1</sup>; un autre, un *Précis pour M. Rousseau*<sup>2</sup>; un troisième, des *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David*<sup>3</sup>; un quatrième s'appelle *le Rapporteur de bonne foi*<sup>4</sup>. Aucun n'a un seul fait nouveau à alléguer; tous s'occupent à nous apprendre comment il faut voir les faits rapportés dans l'*Exposé succinct* de la contestation. Il y a, dans une de ces rapsodies, la Lettre d'une femme, anonyme aussi, en faveur de M. Rousseau, qui est encore plus bête que le reste de ce plat barbouillage.

Mais si les apologistes de M. Rousseau m'ennuient avec leurs platitudes, je ne suis pas plus édifié des *Notes* qui viennent de paraître sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume. Il fallait laisser cette Lettre comme elle est, et n'y pas revenir; elle est fort gaie, et elle avait beaucoup réussi. Les *Notes* qu'on vient d'y ajouter forment un vilain et dégoûtant libelle, dicté par la passion, qui est toujours bête, et où l'on reproche à M. Rousseau de vilaines choses qui, vraies ou fausses, ne doivent jamais souiller l'imagination et la plume d'un honnête homme. L'auteur de ces *Notes* se fait d'ailleurs très-indiscrètement le défenseur de M. Tronchin, de M. Helvétius, de beaucoup d'autres honnêtes gens qui ne l'en avaient pas chargé: suivant la morale des procédés, il ne faut prendre en main que la cause de ceux qui vous ont choisi pour avocat. M. le marquis de Ximenès, qui a fait les honneurs de ces *Notes*, dit tout haut qu'elles sont de M. de Voltaire. Je suis au désespoir d'être obligé d'y reconnaître son style et sa manière<sup>5</sup>. M. Hume nous aurait épargné ces chagrins en gardant le silence sur sa tracasserie avec Jean-Jacques, qui,

1. *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*. Londres, 1766, in-12.

2. *Précis pour M. Rousseau, en réponse à l'Exposé succinct de M. Hume*, suivi d'une lettre de M<sup>me</sup> \*\*\* (La Tour-Franqueville) à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau*. Paris, 1767, in-12.

3. Paris, sans date, in-12.

4. 1766, in-12. Par T. Verax.

5. Beuchot, dans l'article *Ximenès*, qu'il a rédigé pour la *France littéraire*,



quoi qu'on en puisse dire, n'intéressait certainement pas le genre humain. Quant à M. de Voltaire, on peut dire qu'il sait très-bien assigner les différents départements de ses affaires diverses. M. d'Argental et compagnie ont le département dramatique; d'autres, le département philosophique, et l'illustre Ximenès, éditeur de ces *Notes*, le département des vilénies : car voilà déjà deux ou trois fois qu'il nous fait des présents de la part de M. de Voltaire, que ses vrais amis sont bien affligés de voir paraître. Ces *Notes* finissent par un désavœu formel de M. de Voltaire, de la Lettre à Jean-Jacques Pansophe; désavœu tout aussi inutile que la plupart des autres pièces de ce triste et absurde procès.

— Le graveur Lemire et Basan, marchand d'estampes, proposent au public, par souscription, les *Métamorphoses* d'Ovide, représentées en une suite de cent quarante estampes in-4°, dédiées à M. le duc de Chartres. La souscription sera ouverte jusqu'au mois de juillet prochain. Les souscripteurs payeront, en quatre termes différents, quatre louis; il seront fournis pour le choix des épreuves suivant l'ordre du tableau, en sorte que les premiers en date auront les premières épreuves. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront cinq louis, et n'auront d'épreuves que celles qui resteront après la fourniture des souscripteurs. Quant au texte, on lira l'original d'un côté et la traduction française de l'abbé Bannier de l'autre. Voilà qui s'annonce fort bien : or je dis que cela ne sera pas bien <sup>1</sup>. Toutes ces entreprises n'ont jamais répondu à l'attente des amateurs. En dernier lieu, M. Fessard les a encore attrapés avec les *Fables de La Fontaine*, indignement exécutées par ce graveur. Ce que je sais, c'est que dans toute cette foule immense de dessins et de gravures qu'on a faits pour orner différents ouvrages de poésie et d'imagination, il ne s'en trouve pas un seul qu'un amateur voulût avoir dans son cabinet ou dans son portefeuille. Ces entreprises, bien loin même de tourner au profit de l'art, en hâtent la décadence, et ne doivent pas être encouragées. Il reste à ceux de nos graveurs dont le burin mérite quelque estime

établit d'une façon positive la part prise par Voltaire aux *Lettres sur la Nouvelle-Héloïse*, mais ne parle point de la *Lettre à M. Hume*.

1. Ce livre vaut aujourd'hui de 400 à 500 francs relié en veau, et de 800 à 1,000 francs relié en maroquin.

un assez grand nombre de beaux tableaux à nous transmettre par la gravure : c'est à quoi ils doivent employer leur talent. S'ils ne peuvent ou ne veulent se charger d'un tel travail, qu'ils meurent de faim ou qu'ils fassent des souliers : car, pour leurs images, je ne conseillerai jamais à personne d'en donner une obole.

Pendant que M. Lemire et compagnie nous préparent leurs images avec la traduction des *Métamorphoses* faite par l'abbé Bannier, un M. Fontanelle, dont je n'ai jamais entendu parler, nous a donné une nouvelle traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, en deux gros volumes in-8° assez bien imprimés<sup>1</sup>. Ces volumes sont encore ornés d'images. C'est une fureur qui se répand de plus en plus parmi nous, et qui rend les livres chers et de mauvais goût. Les Anglais, qui exécutent les plus beaux ouvrages en fait de typographie, n'ont pas la manie d'y ajouter de mauvaises images. Quant à M. Fontanelle, qui me paraît différer de feu M. de Fontenelle par plus d'une voyelle, on m'a assuré qu'il est l'auteur de cette mauvaise tragédie de *Pierre le Grand*, qui a paru sur la fin de l'année dernière. S'il faut juger de son style par sa tragédie, on peut jeter sa traduction et ses images au feu. Mais avant de juger lequel mérite la préférence de l'abbé Bannier ou de M. Fontanelle, il faudrait que la possibilité de traduire en français un poëme tel que les *Métamorphoses* d'Ovide me fût démontrée : or, c'est précisément le contraire qui m'est démontré. Je soutiens qu'il est impossible de traduire les *Métamorphoses*, à moins d'être aussi grand poëte qu'Ovide lui-même ; comment, sans cela, transmettre dans une autre langue ce coloris précieux qui fait le mérite particulier de ce poëme ? Un homme qui serait digne de le traduire s'en désespérerait à chaque page ; il n'y a qu'un pédant froid comme la glace, qui puisse achever patiemment un ouvrage qui ne peut lui plaire qu'autant qu'il n'en connaît pas la difficulté.

— Je suis un peu humilié de n'avoir pu, malgré tous les soins que je me suis donnés, réussir jusqu'à présent à voir la tragédie nouvelle de M. de Voltaire intitulée *les Scythes*. Elle est cependant imprimée, cette tragédie, et je crois que l'édi-

1. On a publié une nouvelle édition de la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, de M. Dubois-Fontanelle, en 1802, 4 vol. in-8°. L'auteur, natif de Grenoble, est mort dans cette ville le 15 février 1812, âgé de soixante-quinze ans. (B.)

tion entière est arrivée à Paris ; mais M. d'Argental et M. Le Kain, chargés du département dramatique de notre septuagénnaire, en ont arrêté impitoyablement la publication. Ils délibèrent si cette œuvre ne doit pas être jouée avant d'être livrée au public par l'impression. M. de Voltaire, plus modeste et moins ambitieux que ses amis, s'est contenté d'offrir sa tragédie à la lecture sans la présenter aux Comédiens. Il fait bien, mais ses amis font mieux : car si cette pièce peut être mise sur le théâtre, pourquoi ne la point montrer au public de sa véritable place ? La difficulté sera de trouver les acteurs nécessaires aux différents rôles. Il y a deux vieillards, et nous n'avons que Brizard tout seul ; et M<sup>lle</sup> Clairon est si peu remplacée par nos débutantes que je serais fort embarrassé de dire à laquelle d'entre elles il faut donner le rôle de la princesse.

Au reste, si je souffre pour ma part de la rigidité avec laquelle M. d'Argental et son bras droit, M. Le Kain, dérobent cette pièce à la connaissance du public, je ne la blâme pas pour cela. Je désire seulement qu'il n'arrive point d'infidélité ou d'indiscrétion qui nous mette en possession de la pièce avant que le conseil souverain ait décidé définitivement de son sort. En attendant, pour satisfaire à mon devoir, je profiterai d'un hasard heureux. M. Le Kain a confié la tragédie des *Scythes* à M. le comte de Schomberg, maréchal des camps et armées du roi, avec qui j'ai l'honneur d'être lié d'amitié depuis ma première enfance, et qui a bien voulu employer le peu d'heures qu'il a été en possession de la pièce à faire pour moi, à mon insu, l'extrait que vous allez lire. La parole qu'il avait donnée de ne point laisser cette pièce sortir de ses mains ne lui a pas permis de me mettre à portée de faire cet extrait moi-même<sup>1</sup>.

On pourrait craindre que cette tragédie ne languît un peu en quelques endroits. Quoiqu'on y reconnaisse toujours le coloris de l'auteur de *la Henriade*, le style paraît un peu faible. Quant à la machine, elle est bien compliquée, et le moindre inconvénient, comme le plus ordinaire, de ces sortes de machines est que le discours des personnages est employé à faire savoir au spectateur toutes les choses dont le poète a

1. Nous supprimons l'analyse de cette tragédie, qu'on trouvera tome VI des *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Garnier frères.

intérêt de l'instruire, ce qui ôte au discours sa vérité et sa force. Remarquez que les deux dernières tragédies de M. de Voltaire, savoir, *les Scythes* et *Olympie*, ne sont proprement que des opéras dans le goût de Metastasio, et qu'avec très-peu de changements on en ferait des drames lyriques.

Quant au ton, il a cette fausseté qui règne en général dans la tragédie française, et qu'un grand homme comme M. de Voltaire pouvait seul bannir de notre théâtre. La peinture des mœurs étrangères est sans doute précieuse; mais pourquoi y employer des couleurs françaises? Cette fausseté me rend la tragédie insupportable, et j'aime mieux ne m'y jamais rencontrer avec des Romains, des Grecs, des Perses et des Scythes, que d'entendre cette suite d'idées françaises qui sort de la bouche de tous ces gens-là. Ils ne disent pas ce qu'ils doivent dire; ils disent ce que j'en dois penser. Ces Scythes, par exemple, qui se vantent sans fin et sans cesse de leur simplicité, comme si un peuple simple savait qu'il l'est! Ils rejettent les présents des Persans comme des

Instruments de mollesse, où, sous l'or et la soie,  
Des inutiles arts tout l'essor se déploie.

Il n'y a qu'un peuple très-raffiné par le luxe qui puisse ainsi parler de quelques meubles de luxe. Il est d'ailleurs d'expérience générale qu'un peuple sauvage a toujours reçu avec avidité les meubles des peuples policés, quoiqu'il n'en connût pas l'usage, par la seule raison que la nouveauté a toujours droit d'intéresser et l'homme sauvage et l'homme policé. Voulez-vous, à présent, savoir à quel point cette fausseté est enracinée sur notre théâtre? lisez le portrait qu'Indatire fait d'Obéide dans la première scène de cette tragédie :

De son sexe et du nôtre elle unit les vertus :  
Le croiriez-vous, mon père? elle est belle et l'ignore;  
Sans doute elle est d'un rang que chez elle on honore;  
Son âme est noble au moins, car elle est sans orgueil;  
Jamais aucun dégoût ne glaça son accueil;  
Sans avilissement à tout elle s'abaisse;  
D'un père infortuné soulage la vieillesse,  
Le console, le sert, et craint d'apercevoir  
Qu'elle va quelquefois par-delà son devoir.

On la voit supporter la fatigue obstinée,  
Pour laquelle on sent trop qu'elle n'était point née.

Je dis qu'il n'y a pas là un vers qui ne soit faux. Le fils d'un fermier général qui aurait fait ce portrait d'une fille de qualité pauvre, retirée en province avec un père indigent, serait un assez joli sujet, et mériterait d'épouser cette fille ; mais le fils du Scythe Hermodan doit-il parler comme le fils d'un fermier général ? Est-ce qu'en Scythie on savait ce que c'est que noblesse ou avilissement ? Un peuple sauvage ne connaît que la vertu et le vice, que le bon et le mauvais. En tout cas, l'avilissement chez les Scythes aurait consisté à ne point servir son père, et dans mille ans il ne serait venu dans la tête du plus fieffé petit-maitre scythe de faire à Obéide un mérite d'un devoir si naturel et si indispensable. Je dis qu'aussi longtemps que la tragédie conservera ce ton faux, elle pourra amuser la jeunesse ignorante ; mais elle ne plaira point à l'homme instruit, et ne sera pas digne d'un peuple éclairé. Malgré tout cela, je ne doute pas que la tragédie des *Scythes* ne réussît beaucoup à Paris si elle était jouée, et il en faut toujours venir à dire que la vieillesse de M. de Voltaire est bien différente de celle de Pierre Corneille.

— Il y a quelques années que M. de Voltaire envoya très-incognito une tragédie du dernier *Triumvirat* de Rome, à M. Le Kain, pour la faire jouer. Le secret fut parfaitement gardé. On présenta la pièce aux Comédiens de la part d'un auteur anonyme. On disait en confidence à quelques amateurs du théâtre que cette tragédie était d'un jeune jésuite qui, depuis la dissolution de la Société, était tout près de courir la carrière dramatique s'il pouvait y espérer quelque succès. La pièce fut jouée ; elle tomba, et, qui pis est, elle fut oubliée au bout de huit jours. M. de Voltaire eut tort de garder ainsi l'incognito. Si les héros n'ont pas besoin d'aïeux, si tout l'éclat qui les environne vient de leur propre mérite, il n'en est pas ainsi de certains enfants faibles qui ont besoin de la gloire de leurs pères pour être tolérés. Mais je sais bien pourquoi M. de Voltaire se cacha alors<sup>1</sup>. On lui avait fait un crime, quelques

1. Grimm l'avait appris depuis la représentation de l'ouvrage, car il le traita,

années auparavant, d'avoir traité le sujet d'*Électre* et celui de *Catilina*, mis sur le théâtre par le vieux Crébillon. Celui-ci avait aussi fait une tragédie du *Triumvirat*, qui était tombée : M. de Voltaire craignit d'exciter de nouveau des clameurs, d'avoir osé encore tenter un sujet traité par son rival, qu'on avait eu l'audace de nommer, pendant trente ans de suite, son maître dans l'art du théâtre. Étrange sottise du public ! Cette émulation entre deux poètes, qui ne pouvait être trop encouragée, qui tournait tout entière au profit de l'art, fut traitée alors de crime, et M. de Voltaire fut presque traité de voleur de grand chemin, qui envahit l'héritage de son voisin, et comme un monstre acharné à arracher tous les brins de laurier de la tête d'un vieillard. Ce n'est pas qu'on s'intéressât à Crébillon, qui n'avait rien de recommandable quant au personnel, et qui est déjà presque oublié ; mais l'envie d'abaisser son illustre rival, qui avait recueilli tous les lauriers de la littérature sur sa tête, se travestit en vengeresse de mauvais procédés, et cherchait à calomnier et à persécuter, en se couvrant du masque de la générosité. Ce n'est que depuis peu qu'on sait que M. de Voltaire est l'auteur de cette tragédie du *Triumvirat*, tombée ainsi que celle de Crébillon. Il vient de la faire imprimer sous le titre d'*Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat*<sup>1</sup>. Le sujet est historique, le caractère des personnages aussi ; mais la fable est presque toute d'invention. Tout le tissu et le style en sont faibles, et quand on a lu cette pièce, on n'est pas étonné qu'elle n'ait point fait d'effet au théâtre. Malgré cela, je suis persuadé que le nom de M. de Voltaire lui aurait procuré un succès passager. Les temps sont changés. Cet acharnement, si ridicule et si honteux pour notre siècle, n'existe plus. Depuis environ dix ou douze ans, M. de Voltaire jouit du privilège d'un grand homme mort ; l'envie et la calomnie n'osent plus siffler, ou du moins elles n'excitent plus que de l'horreur, et il ne faut pas nous faire honneur de cette justice tardive. Si M. de Voltaire jouit de quelque faveur au milieu de la haine qu'on porte à tous les autres philosophes de France, c'est à son

lorsqu'il parut, avec une sévérité qu'il n'eût certes pas montrée s'il eût su que Voltaire en était l'auteur. Voir tome VI, p. 32. (T.)

1. *Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat*, tragédie avec des remarques sur les proscriptions. Amsterdam et Paris, 1767, in-8°.

absence qu'il en est redevable. Au reste, si sa tragédie du *Triumvirat* est faible, les remarques sur les proscriptions dont il l'a accompagnée sont excellentes. C'est un morceau que vous lirez avec grand plaisir, et qui peut, je crois, se soutenir à côté des meilleurs écrits de cet illustre auteur. Il n'appartenait qu'à lui d'associer les persécutions religieuses de nos siècles modernes aux proscriptions des Sylla, des Octave, des Marc-Antoine, et de les intituler *Des Conspirations contre les peuples*. Cette seule inscription du dernier chapitre de ces remarques est d'un homme de génie.

— On vient d'imprimer à Paris une feuille intitulée *Réponse de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet*. Ce vieil académicien a fait faire une nouvelle édition de sa *Prosodie française*, ouvrage estimé. Il en a envoyé un exemplaire à M. de Voltaire, et c'est ce qui a donné occasion à cette réponse, dans laquelle on trouve plusieurs remarques utiles sur la langue, des observations sur Quinault et Lulli, sur le style du philosophe de Sans-Souci, sur les langues anciennes et modernes. Cela est écrit avec l'agrément et la grâce qui n'ont jamais quitté la plume intarissable du patriarche de Ferney. Ce qu'il dit sur Quinault et Lulli est de l'évangile de l'autre siècle, et a passé de mode depuis que M. de Voltaire n'est plus en France. J'ose l'assurer qu'il est impossible de mettre en musique les vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine*. J'ose soutenir encore que la poésie dramatique doit être essentiellement différente de la poésie épique. Tout poète qui veut tirer ses sujets, pour le théâtre lyrique, des *Métamorphoses* d'Ovide, a déjà un projet absurde ; et s'il veut imiter jusqu'au style d'Ovide dans les pièces faites pour être représentées, il peut se vanter de n'avoir pas les premières notions du goût véritable. Si les vers harmonieux et sublimes de Quinault sont bons pour la musique, il faut prendre Metastasio et le jeter au feu. C'est une exécution que je ne ferai pas encore ce mois-ci. Notre patriarche n'entend rien en musique, et pas grand'chose en peinture ; mais son lot est assez beau pour qu'il puisse s'en contenter. On prétend qu'il fait actuellement un poëme burlesque sur les troubles de Genève ; c'est un peu trop tôt. Il faudrait que ces troubles eussent cessé, ou fussent près de leur fin ; peut-être les ridicule pourrait-il alors être employé avec succès contre les

gens assez fous pour s'attirer des maux réels et funestes dans la crainte de quelques maux incertains et imaginaires.

VERS À METTRE AU BAS DU PORTRAIT  
DE M. DE LA CHALOTAIS.

On assure que ces vers ont été trouvés écrits au bas du portrait de M. de La Chalotais, qui est dans la chambre de la noblesse à Rennes :

Sa sagesse et sa fermeté  
Ont fait pâlir la calomnie :  
Qui lui voulut ôter la vie,  
Lui donna l'immortalité.

— La gravure du tableau de Greuze, connu sous le nom du *Paralytique* ou de *la Récompense de la bonne éducation donnée*, vient d'être achevée, et cette estampe paraît depuis quelques jours. Elle est dédiée à l'Impératrice de Russie, qui a acheté le tableau l'année dernière, pour la galerie impériale de Pétersbourg. Cette estampe a de l'effet ; et puisqu'il ne nous reste en France de ce beau poëme que cette faible traduction, il faut bien s'en contenter. Elle a été gravée par Flipart, et se vend seize livres. Ceux qui voudront l'avoir feront bien de se dépêcher avant que les meilleures épreuves ne soient enlevées.

---

FÉVRIER.

1<sup>er</sup> février 1767.

Le 22 janvier, M. Thomas prit séance à l'Académie française, et prononça, suivant l'usage, son discours de réception dans une assemblée publique. Cette assemblée fut aussi nombreuse que brillante. Il y a trois tribunes dans la salle de l'Académie, dont l'une est à la disposition du récipiendaire ; l'autre, à celle du directeur de l'Académie, qui reçoit le nouvel académicien ; la troisième appartient au secrétaire perpétuel de l'Académie, ou



à celui qui, en son absence, en fait les fonctions : c'était cette fois-ci M. d'Alembert. Ces trois tribunes sont ordinairement réservées aux dames ; mais quoiqu'elles fussent bien remplies, il y en avait un grand nombre de répandues dans le parquet, parmi les hommes les plus distingués de tous les ordres et de tous les états. M. Thomas est fort aimé, et ce concours le prouve bien. On battit des mains dès qu'il parut, et son discours fut interrompu à chaque endroit remarquable par des applaudissements très-vifs.

Si des critiques sévères y ont trouvé quelques longueurs et de l'uniformité dans le ton, ils ne nient point que ce discours ne soit rempli de pensées fortes, de sentiments élevés, d'images brillantes ; et s'ils osent accuser l'auteur d'orgueil, ils ne peuvent disconvenir qu'il ne place cet orgueil de la manière la plus noble et la plus digne d'un honnête homme.

M. Thomas a voulu peindre dans son discours l'homme de lettres citoyen. Peut-être l'élève-t-il un peu trop, car il partage le soin de l'univers précisément entre l'homme d'État qui gouverne, et l'homme de lettres qui l'éclaire. Mais malheur à celui qui ne sait ennoblir sa profession, qui n'en sait agrandir la sphère ! il y sera toujours médiocre. D'ailleurs, il n'y a qu'à s'entendre. Si le tableau que M. Thomas trace de l'homme de lettres ne peut convenir à tous les Quarante que l'immortalité rassemble au Louvre ; si l'abbé Batteux et l'abbé Trublet, et tant d'autres, n'ont pas le droit de s'y reconnaître, qui oserait contester à l'homme de génie son influence sur l'esprit public, et les révolutions qui en résultent : influence moins prompte, mais plus sûre et plus glorieuse que celle de la puissance, et dont les souverains mêmes ne peuvent se vanter qu'autant qu'ils savent allier le pouvoir au talent et à la capacité ! Ainsi l'un de ces Quarante, l'homme immortel qui a choisi sa retraite au pied des Alpes, lorsque, par l'effet aussi infaillible qu'imperceptible de ses écrits, le fanatisme sera tombé désarmé, la superstition devenue méprisable et ridicule ; lorsque la lumière et la raison, répandues dans toute l'Europe, auront rendu les générations suivantes et plus éclairées, et plus douces, et meilleures ; cet homme immortel, dis-je, sera élevé par la postérité sur un piédestal, comme le plus grand bienfaiteur du genre humain ; son nom sera grand et glorieux, tandis que

celui de vingt rois, ses contemporains, sera effacé des fastes de l'humanité, et relégué dans ce catalogue obscur de souverains oisifs qui n'ont rien fait pour le bonheur de leurs peuples.

On ne saurait donc dire que M. Thomas ait précisément outré le tableau de l'influence de l'homme de lettres sur l'esprit public ; car l'homme de génie est devenu réellement l'arbitre des pensées, des opinions et des préjugés publics ; l'impulsion qu'il donne aux esprits se transmet de nation en nation, se perpétue de siècle en siècle, depuis que l'imprimerie et la facilité d'écrire ont établi cette communication de lumières et ce commerce de pensées qui s'étendent d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui changeront à la longue infailliblement la face du genre humain, si quelque bouleversement universel du globe, quelque grande calamité physique, ne mettent point de bornes à leurs progrès. Ceux qui ont de la peine à accorder à l'homme de lettres un rôle si glorieux ne font en cela que rendre publique leur secrète nullité. Ils s'accusent ainsi, sans le vouloir, de ne trouver en eux-mêmes aucun talent pour aspirer et concourir à de si nobles fonctions ; ils voudraient concentrer toute la considération publique dans le rang et les avantages extérieurs de la fortune, parce qu'ils désespèrent de la partager à d'autres titres ; mais je vais les consoler, et leur prouver, pour leur plus grande satisfaction, que s'ils peuvent consentir d'être oubliés après leur mort, ils n'ont rien à craindre pour la jouissance paisible de leurs prérogatives pendant leur vie.

C'est que tout homme qui rend des services au genre humain ne doit en espérer aucune récompense de son vivant. Pour jouir de sa gloire, il faut que ses travaux, après avoir été en butte à la haine et à la calomnie de ses contemporains, aient été consacrés par le temps ; et cette consécration ne se fait que lentement. L'éloge du bienfaiteur du genre humain n'est dans la bouche des hommes que lorsqu'il ne peut plus l'entendre. Ainsi, tout homme de génie qui embrasse la profession des lettres fait un acte d'héroïsme volontaire ou involontaire. Que cet acte soit réfléchi ou non, son dévouement au bonheur de sa race n'est ni moins entier ni moins courageux que celui du citoyen généreux qui s'immole au salut de la patrie. Si la gloire qu'il aperçoit au bout de la carrière le soutient, s'il ose jouir d'avance de la reconnaissance de la

postérité, il peut compter avec plus d'assurance encore sur l'ingratitude de son siècle. Il court deux dangers inévitables : l'un, de combattre les opinions, les abus, les préjugés, sans le ressort de la crainte, puisqu'il n'a aucun pouvoir extérieur ; l'autre, de ne pouvoir rien entreprendre sans faire sentir à ses égaux sa supériorité d'esprit ; sorte d'empire que la vanité et la sottise ne savent pardonner. Ce n'est donc que lorsque la génération, et avec elle les idées, se sont renouvelées ; lorsque les barrières que l'intérêt a opposées aux progrès de la raison sont forcées, que l'homme de génie commence à prendre du génie et à exercer du pouvoir sur les esprits. Son empire et sa gloire ne peuvent commencer que lorsqu'il a cessé de vivre.

Voilà l'histoire, chez tous les peuples et de tous les temps, de ces sages qui ne se sont pas bornés à plaindre les erreurs des hommes, et qui ont voulu y apporter des remèdes ; et j'ose croire que si M. Thomas nous avait montré l'homme de lettres sous ce point de vue, son tableau en serait devenu moins emphatique, plus intéressant et plus pathétique. Jamais tableau n'eût été présenté au public plus à propos. Quel est aujourd'hui parmi nous l'homme de lettres de quelque mérite qui n'ait éprouvé plus ou moins les fureurs de la calomnie et de la persécution, qui n'ait été dénoncé au gouvernement comme écrivain dangereux, comme mauvais citoyen, et presque comme perturbateur du repos public ; qui ne soit regardé, par le plus grand nombre de ses compatriotes, comme un homme que la société ne tolère que par un excès d'indulgence ? Si des mœurs plus adoucies garantissent nos philosophes de ces violences qui ont signalé l'atrocité des siècles barbares, c'est avec regret que leurs ennemis les voient à l'abri de leur rage ; et le poison de la haine agissant toujours avec la même activité, faut-il s'étonner qu'à la longue ni l'homme d'État, ni le magistrat, ni la partie du public la plus saine et la plus équitable, ne puissent se défendre de son atteinte, et que, fatigué par des cris continuels, on se persuade enfin que celui qui est toujours attaqué ne saurait être entièrement sans reproche ?

M. Thomas n'a pas osé tenter d'arracher à la calomnie son poignard, ni de faire rougir son siècle de ses injustices ; mais, en accordant à l'homme de lettres une influence subite qu'il n'eut jamais, en le plaçant de son vivant à côté de l'homme

d'État, il a été censuré d'exagération avec quelque raison. On s'est moqué de ce cabinet solitaire où l'homme de lettres, méditant, a la patrie à ses côtés, la justice et l'humanité devant lui, avec quelques autres satellites qui n'ont pas échappé aux plaisanteries de nos agréables.

Le grand défaut de M. Thomas, c'est d'être toujours uniformément élevé. Il faut savoir ménager des repos dans un tableau; il faut que des ombres fortes fassent sortir les clairs. C'est un art que J.-J. Rousseau possède supérieurement. Il se repose, et puis il s'élançe dans les nues avec une force qui entraîne tous ses lecteurs avec lui. Quand on ne sait pas ce secret, à force d'être sublime on devient emphatique et fatigant.

Je souhaite à M. Thomas un peu de cette simplicité qu'il vante tant dans les ouvrages de son prédécesseur, et il ne lui manquera plus rien pour être grand écrivain. Alors il ne nous parlera plus de ces crises violentes où les États se heurtent et se choquent; il ne nous fera plus marcher au bruit de la chute des empires, il ne cherchera plus les moyens de donner aux lois du poids contre la mobilité du temps; la correction du style même y gagnera, et ce soin fut toujours cher aux grands orateurs. Ainsi je ne voudrais pas lire : *associé à vos assemblées*; je crois qu'il serait plus correct de dire : *associé à vos travaux*. Je ne crois pas qu'en parlant du cardinal de Richelieu, on puisse dire : *Il vous fonda, messieurs*. Il me semble qu'il fallait dire : *Il fonda l'Académie*.

L'éloge de M. d'Alembert a été prodigieusement applaudi. « Un roi, dit M. Thomas, appelle Socrate à sa cour, et Socrate reste pauvre dans Athènes. » Si ce trait est historique, il faut convenir qu'il est heureusement employé. J'avoue de bonne foi que j'ignorais que Socrate eût été appelé par un roi de Macédoine; je ne me rappelle pas même le nom de ce roi Archélaüs, cité par M. Thomas comme contemporain de Socrate; il faut que je rapprenne un peu mon histoire de la Grèce.

Quant à l'éloge de M. Hardion, auquel M. Thomas succède, je le regarde comme une gageure par laquelle l'auteur a voulu prouver qu'il n'y a point de sujet stérile pour un homme éloquent; mais en conscience cet éloge est trop long. La simplicité du style de M. Hardion, que M. Thomas compare à la modestie de sa personne, était, en termes non académiques, la pure plati-

tude. Il est plaisant de voir M. Thomas lui faire un mérite de n'avoir eu ni force, ni finesse, ni profondeur, ni parure; M. Thomas serait bien fâché de mériter un seul mot de cet éloge. En général, il serait à désirer qu'on pût élaguer des discours de réception cet énorme fatras de louanges.

M. le comte de Clermont, prince du sang, devait, en sa qualité de directeur, répondre au discours de M. Thomas; mais ce prince ne va point à l'Académie. Il a consenti d'être un des Quarante, il y a dix ou douze ans, on ne sait pourquoi. Il se rendit alors à l'Académie, et y resta cinq minutes, mais sans prononcer de discours de réception; il n'y est pas retourné depuis <sup>1</sup>. Le sort l'ayant fait directeur de quartier, M. le prince Louis de Rohan Guéméné, coadjuteur de Strasbourg, se trouvant chancelier de l'Académie, répondit au discours de M. Thomas. Cette réponse est courte, noble et simple. La dernière partie surtout m'a paru fort bien. Il y a, au commencement, un éloge des lettres un peu commun, et que j'aurais voulu retrancher.

Après cette cérémonie, M. Thomas a lu la plus grande partie du quatrième chant de son poëme épique, *Pierre le Grand, empereur de Russie*. Le sujet de ce chant est le voyage du czar en France. Le poëte, pour pouvoir mettre Pierre en conversation avec Louis XIV, a avancé son voyage en France de douze à quinze années. On s'est beaucoup récrié sur cet anachronisme, et j'avoue que je me moquerais bien des crieurs s'il en résultait de grandes beautés. Il est bien question d'exactitude chronologique dans un ouvrage qui est fait pour l'éternité! et vous verrez que le quatrième chant de *l'Énéide* m'enchanté, m'attendrit, me touche moins, parce que je sais qu'Énée et Didon n'ont pas même vécu dans le même siècle! Mais j'avoue aussi que je ne sais pourquoi M. Thomas a préféré de mettre Louis XIV aux prises avec Pierre le Grand; le personnage de Philippe d'Orléans, régent du royaume, m'aurait paru plus piquant et plus propre à ce rôle. Ce Louis XIV, malheureux et vieux, est triste à mourir. Il endoctrine le czar un peu pédantesquement. Si leur entrevue s'était réellement ainsi passée, je pense que Pierre, en se retrouvant le soir seul

1. Voir tome II, p. 312.

avec Le Fort, lui aurait dit en confidence : « Le bonhomme radote, il n'y a plus personne ; » ou, avec plus de philosophie, cette entrevue, lui montrant la vanité de toutes choses, aurait été très-capable de diminuer et même d'éteindre le désir d'exécuter les sublimes entreprises que ce grand homme méditait. Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIV, affaibli par l'âge et les malheurs, dégradé par son mariage avec la veuve de Scarron, par le cailletage dévot, et par les tracasseries ecclésiastiques qui s'ensuivirent et qui l'occupèrent entièrement, était beaucoup moins propre à se trouver vis-à-vis de Pierre, que cet aimable régent, qui ne croyait pas en Dieu. En général, s'il n'était pas téméraire de juger, par un seul chant, de tout un poème, je craindrais que celui de M. Thomas ne manquât de génie. Or, pour peindre à la postérité le créateur d'un nouvel empire, et un prince en tout point aussi singulier que le czar, il faut du génie à chaque vers. Dans le chant que M. Thomas a lu, Pierre ne joue que le second rôle. Il écoute, ou, quand il parle, il ne dit que des lieux communs qui n'ont rien de ce caractère énergique et sauvage que le poète ne pouvait conserver trop précieusement au réformateur de la Russie. Ce chant ne renferme qu'une esquisse assez languissante du siècle de Louis XIV, esquisse ornée d'une immensité de beaux détails, mais dans laquelle il me semble qu'on ne remarque pas assez ce premier jet de génie qui s'élançait comme une belle fusée à travers l'obscurité. Ce chant, que des censeurs rigides ont appelé une gazette rimée, était donc le plus facile et le moins intéressant pour nous, qui savons le siècle de Louis XIV par cœur. C'est le siècle de la Russie qu'il fallait nous montrer ; c'est là que le poète peut cueillir des lauriers : tout y est neuf ; rien n'a encore occupé le pinceau de ses rivaux.

— M. de Silhouette, ministre d'État, ancien contrôleur général des finances, vient de mourir d'une fluxion de poitrine à un âge peu avancé. Je crois qu'il n'avait que cinquante-sept ans<sup>1</sup>. On a prétendu qu'il était mort d'une ambition rentrée, comme on dit d'une petite vérole rentrée. En effet, après avoir su s'élever d'une condition obscure aux premières places de l'État, il n'a pas su s'y conserver, et l'on assure qu'il n'a jamais

1. Il était né le 5 juillet 1709, et il mourut le 20 janvier 1767.

pu se consoler d'avoir été renvoyé. Il avait été longtemps attaché à M. le maréchal de Noailles. De là il avait passé à M. le duc d'Orléans en qualité de secrétaire des commandements. Il parvint ensuite à être chancelier, garde des sceaux de ce prince, et, en 1759, le roi le prit pour contrôleur général de ses finances; mais il ne put se maintenir dans cette place plus de huit mois, et son court ministère a été regardé comme une époque sinistre et malheureuse. M. de Silhouette avait des connaissances fort étendues; mais il avait, je crois, peu de talent. Le talent d'un ministre consiste dans la justesse des vues et des mesures. M. de Silhouette débuta par attaquer la finance, et ne vit point que le moment d'une guerre très-coûteuse n'était point du tout favorable pour cela. Toutes ses opérations manquèrent, et il perdit la tête. On lui reproche de ne l'avoir pas perdue assez pour négliger son intérêt particulier. Il trouva le secret de se faire une rente viagère de soixante mille livres avec une somme de vingt mille livres qu'il employa à acheter sur la place de mauvais effets qui n'avaient nul crédit, et qu'il fit ensuite prendre au roi pour comptant à leur première valeur. Il était plus noble de recevoir de son roi en pur don un bienfait, que d'avoir l'air de l'acheter par un vilain et indigne tripotage. La réputation de M. de Silhouette était très-mauvaise. Quant à son caractère moral, il passait pour fripon et pour hypocrite. Il avait affiché toute sa vie une grande dévotion, et rien n'est moins indifférent quand on veut aspirer aux places. Il avait traduit dans sa jeunesse l'*Essai* de Pope sur l'homme<sup>1</sup>, et l'ouvrage de Warburton, sur l'accord de la Foi et de la Raison<sup>2</sup>. Ces traductions, la première surtout, ne sont pas estimées, et l'auteur sentit bientôt que la carrière des lettres ne le mènerait pas au bout auquel il tendait. Depuis la mort de sa femme, il s'était retiré à la campagne, et entièrement livré aux pratiques de dévotion. M. de Silhouette parlait bien, avec netteté et précision, mais sans chaleur. Si par hasard il a été honnête homme, il est à plaindre, car il avait l'air faux et coupable.

1. Londres, 1736, in-12.

2. *Dissertation sur l'union de la religion et de la politique*, Londres, 1742, 2 vol. in-12. Silhouette est auteur de plusieurs autres ouvrages, originaux ou traduits.

— M. Tercier, ancien premier commis des affaires étrangères, vient de mourir subitement à l'âge de soixante et quelques années. Il était de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Il avait été aussi censeur royal ; mais il perdit cette place et celle qu'il avait aux affaires étrangères, pour avoir donné son approbation au livre *De l'Esprit*. C'était un bon homme qui ne voyait point de mal en tout cela. On fit, dans ce temps, une chanson qui disait que pour lui l'esprit était affaire étrangère<sup>1</sup>. Sa disgrâce n'influa point sur sa fortune. On lui conserva ses pensions, et l'on prétend que le département des affaires étrangères lui donnait souvent de quoi s'occuper dans sa retraite.

— Nous avons aussi perdu un médecin appelé M. Renard ; c'était l'Esculape du Marais. Une de ses dévotes disait un jour que c'était le premier médecin de Paris. Un mauvais plaisant ajouta : « En entrant par la porte Saint-Antoine, » parce que M. Renard logeait tout auprès. Ce M. Renard, trouvant un jour auprès d'une de ses malades un vieil abbé qui jouait tranquillement au piquet, il l'envisage, et lui dit : « Que faites-vous là, monsieur l'abbé ? Allez-vous-en chez vous, faites-vous saigner ; vous n'avez pas un instant à perdre. » L'abbé, effrayé au dernier point, reste immobile. On le transporte chez lui ; M. Renard le saigne trois ou quatre fois de suite, lui fait prendre de l'émétique, et le trouve toujours aussi mal qu'auparavant. Le troisième jour, on appelle le frère du malade, qui était à la campagne. Il arrive en hâte : on lui dit que son frère se meurt ; il veut savoir de quelle maladie ; M. Renard lui dit que son frère, sans s'en apercevoir, avait eu une forte attaque d'apoplexie, mais qu'il l'avait heureusement découvert en lui voyant la bouche tout de travers, et qu'il l'avait secouru en conséquence. « Eh, monsieur, lui dit cet homme, il y a plus de soixante ans que mon frère a la bouche de travers. — Eh ! que ne le disiez-vous ! » répondit le docteur en s'en allant, sans attendre l'effet de l'émétique qu'il venait d'administrer.

— M. de Mondonville s'est avisé de remettre en musique l'opéra de *Thésée*, psalmodié, il y a cent ans, par l'ennuyeux Lulli. Il a voulu faire avec le poëme de Quinault ce que les maîtres de

1. Voir cette chanson, et des détails relatifs à la destitution de Tercier, t. IV, p. 30.



chapelle d'Italie font avec les poèmes de Metastasio. Son essai a été très-infortuné. Ce nouveau *Thésée* avait déjà été joué sans succès à la cour, pendant le voyage de Fontainebleau de 1765. L'auteur ne se l'est pas tenu pour dit : il a voulu être joué à Paris, et il est tombé, comme on dit, tout à plat. Il a été obligé de retirer sa pièce avant la quatrième représentation, ce qui est sans exemple à l'Opéra ; et pour comble de mortification, on y a donné aujourd'hui l'ancien *Thésée* à la place. Ce peuple est singulier dans ses jugements en musique, et cette ancienne religion de Lulli, si décriée aujourd'hui, subsiste cependant encore dans les cœurs. L'opéra de Mondonville est précisément aussi plat et aussi pauvre que celui de Lulli. C'est une psalmodie tout aussi assoupissante. Qu'on donne le procès entre ces deux ouvrages à juger à tous les connaisseurs en musique, et je parie qu'ils ne trouveront pas le plus faible motif de préférence de l'un sur l'autre. Cependant, l'un est sifflé avec fureur, et l'autre applaudi avec enthousiasme. Ce pauvre Mondonville est bien à plaindre. Ses airs ne feraient pas fortune dans une guinguette d'Allemagne, et, dans sa patrie, il est la victime de l'ancienne religion. Il devait se souvenir que c'est un mauvais métier que de vouloir abattre les anciens autels ; il faut les laisser tomber. Il a raisonné comme mon ami le chevalier de Lorenzi, dans une autre occasion. Une femme avait à lui parler, et lui avait donné rendez-vous un dimanche à onze heures du matin. La conversation finie, elle lui propose de le mener à la messe. Le chevalier, étonné, lui demande : « Est-ce qu'on la dit toujours ? » Comme il y avait quinze ans qu'il n'y avait été, il croyait que ce n'était plus l'usage, et que même on n'en disait plus ; d'autant que, ne sortant jamais avant deux heures, il ne se souvenait pas d'avoir vu une église ouverte.

— On avait préparé pour le jour de l'an, à la Comédie-Italienne, une petite pièce intitulée *l'Esprit du jour*<sup>1</sup>. Cette pièce, remplie de bêtises, a été fort applaudie, et cependant n'a pas osé reparaitre, parce que l'on n'avait applaudi que pour se moquer des auteurs, qui sont aussi mauvais l'un que l'autre. Le poète s'appelle Harny, et le musicien Alexandre ; mais ce n'est pas *le grand*.

1. Cette pièce fut jouée, pour la première et dernière fois, le 22 janvier 1767.

— J'ai eu occasion, ces jours passés, d'assister à une lecture de la tragédie des *Scythes*. Cette pièce m'a paru faiblement et souvent mal écrite ; mais surtout elle ne m'a pas paru intéressante, et je doute que, dans l'état où elle est, elle puisse obtenir au théâtre même un succès passager. C'est déjà un assez grand malheur poétique qu'il y ait une loi en Scythie qui oblige les femmes de massacrer le meurtrier de leur époux de leurs propres mains ; cette loi ne paraît pas naturelle, et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une nation sous le soleil qui ait commis au sexe le plus faible le soin de la vengeance sur le sexe le plus fort. Qu'Iphigénie, devenue prêtresse de Diane en Tauride, se trouve dans le cas de sacrifier son propre frère dans un pays où tous les étrangers qui abordaient cette plage fatale étaient dévoués à la déesse, rien n'est plus naturel et plus intéressant : l'histoire nous prouve que tel a été de tout temps l'esprit de toute religion. Le code scythe, promulgué par Hermodan, ne me paraît pas aussi bien fondé dans la nature. Mais enfin, puisque M. de Voltaire avait besoin d'une loi qui ordonnât que la mort de l'époux serait vengée sur le meurtrier par la main de l'épouse, afin de pouvoir mettre Obéide dans la nécessité de lever le glaive sur le seul homme qu'elle eût jamais aimé, il fallait du moins arranger cette machine, en elle-même puérile, de manière qu'elle produisît quelque effet ; et elle n'en fait aucun. Il fallait qu'il fût d'usage en Scythie que, pendant la cérémonie du mariage, la femme s'engageât par serment à l'observation de cette loi et de quelques autres. Au moyen de cette formalité, nous aurions eu connaissance de cette loi dès le second acte ; et lorsque la querelle se serait engagée entre Athamare et Indatire, nous aurions pu concevoir quelque inquiétude. Au lieu que ni Obéide, ni le spectateur, ne connaissant cette loi qu'au moment où le poète en a besoin pour sa catastrophe, c'est-à-dire au cinquième acte, elle ne produit pas le plus léger frémissement pour le sort d'Obéide. En général, ni la fable, ni l'exécution, ni les détails, rien ne me paraît heureux dans cette nouvelle tragédie, et je fais des vœux pour que son illustre auteur consacre le reste de ses années à des occupations plus satisfaisantes pour le public, et plus glorieuses pour lui-même.

M. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, a

prononcé, à la rentrée de son corps, au mois de novembre dernier, un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*. Ce Discours vient d'être imprimé, et forme une brochure in-12 de cent cinquante pages. M. Servan est un prosélyte de la philosophie. C'est un magistrat fort jeune, et dont la santé est très-faible. Son discours se ressent de la bonté de son cœur, de sa jeunesse, et de la faiblesse de sa constitution. Il est fondé tout entier sur les principes du livre *des Délits et des Peines*. Nos philosophes se réjouissent que ce Discours ait été prononcé par un avocat général au milieu d'un parlement. S'il l'avait été par maître Omer Joly de Fleury, devant le parlement de Paris, je pourrais m'en réjouir avec eux; mais un jeune magistrat qui se meurt de la poitrine, élevant sa voix du fond d'une province, n'a pas assez d'autorité sur les esprits pour faire la moindre impression; et, s'il n'y prend garde, et que sa passion pour la philosophie transpire, il se fera des affaires avec son corps: car, Dieu merci, la magistrature n'est pas moins opposée au progrès de la raison en France que le clergé; ce qui nous donne une perspective très-consolante. Une autre considération qui m'empêche de partager la joie de nos philosophes, c'est que j'ai peine à me persuader que les enfants, même les mieux intentionnés, fassent jamais grand bien. Il nous faudrait à la place des vieux magistrats jansénistes et des jeunes magistrats philosophes, des hommes d'État éclairés et intègres; mais lorsque la sagesse et la fermeté de ces derniers se consomment à repousser les traits de la calomnie, les bons citoyens se désolent et pleurent sur la patrie.

— On a publié cette année l'*Almanach des muses*, ou le *Recueil des pièces fugitives de nos différents poètes qui ont concouru en 1766*. C'est pour la troisième fois que cet Almanach paraît, et l'idée en serait fort bonne si on pouvait l'exécuter avec un peu plus de liberté, et si celui qui s'en mêle voulait y mettre plus de goût et de soin. Ce n'est pas la peine de mettre à contribution le *Mercur de France*, pour nous donner un fatras de pièces qu'on ne saurait lire. M. Mathon de La Cour, éditeur de cet Almanach, a soin de l'enrichir de notes critiques qui sont communément d'une bêtise rare. Il insère, par exemple, dans son recueil, une pièce de vers que M. de Saint-Lambert fit, il y a plus de douze ans, pour M<sup>me</sup> de Clermont d'Amboise,

aujourd'hui princesse de Beauvau. Dans cette pièce, on trouve ces deux vers :

Et hors votre amour pour *Titon*,  
On n'a nul reproche à vous faire.

Le poète parlait de l'opéra de *Titon et l'Aurore*, de Mondonville, qu'on jouait alors, et dont le succès était devenu une affaire de parti contre les partisans de la musique italienne. M. Mathon, pour éclaircir ce passage difficile, met en note au mot *Titon* : *Petit chien*. Ses observations de goût sont ordinairement aussi heureuses que ses remarques d'érudition. Il a ajouté à la fin de son Almanach une petite notice raisonnée de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en 1766. Cette notice ne se trouvait pas dans les deux volumes précédents<sup>1</sup>. Je lui demande, pour l'année prochaine, un meilleur choix, et point de notes.

— On a aussi publié un *Almanach philosophique*, à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savants, et du vulgaire des curieux, par un auteur très-philosophe<sup>2</sup>. Si l'auteur fait usage de son Almanach, il peut se ranger, en sûreté de conscience, dans la seconde de ces quatre classes. Son Almanach est une plate et mauvaise rapsodie dont il est impossible de lire une ligne.

— Tout est aujourd'hui philosophe, philosophique et philosophie en France. Ainsi c'est le moment de faire un *Discours sur la philosophie de la Nation*. Celui qui sort de la boutique de M. Merlin est fait par le philosophe le plus sot et le plus borné qu'il y ait en ce royaume, où l'on remarque que la sottise prospère infiniment depuis quelques années.

— Vous lirez avec plaisir le *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains*, par M. Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine. Ce bonhomme de curé, âgé de plus de soixante-dix ans, voyant la frayeur que le commerce des grains causait dans son canton, s'est avisé d'écrire ce Dialogue pour guérir

1. C'est une erreur de Grimm. L'*Almanach des muses* de 1764 et celui de 1765 sont terminés par une notice semblable. (T.)

2. L'*Almanach philosophique* (Goa, 1767, in-12) est de Jean-Louis Castilhon, un des auteurs du *Journal encyclopédique*. (B.)

ses paroissiens de leurs inquiétudes déplacées. C'est un écrit plein de bon sens et véritablement populaire, tel qu'il en faudrait, sous un gouvernement éclairé, pour l'instruction du peuple sur tous les objets. Cela vaudrait bien un catéchisme rempli d'idées creuses. Si j'étais ministre, le curé de Rouvre aurait demain un bénéfice simple de six cents livres, en récompense de son Dialogue.

15 février 1767.

Milord comte de Clarendon est un seigneur anglais des plus qualifiés et des mieux accrédités à la cour. Pendant son séjour à la campagne, ce lord voit la fille d'un gentilhomme de ses voisins, appelé Hartley ; il en devient amoureux. Cette jeune personne, qui se nomme Eugénie, est en effet charmante de figure et de caractère, et bien capable d'inspirer une grande passion. Elle se trouve, dans l'absence de son père, sous la tutelle de sa tante, sœur du vieux Hartley, qui se propose d'en faire son héritière. Hartley a perdu sa femme, et il ne lui reste de son mariage qu'Eugénie et un fils, sir Charles, qui sert et qui est employé en Irlande. Si la beauté d'Eugénie a fait une impression sur milord Clarendon, les agréments de ce jeune seigneur n'ont pas échappé à la sensible Eugénie. Sa tante, de son côté, ambitieuse et vaine à l'excès, voit avec joie les commencements de cette passion. Bientôt milord Clarendon s'empare de son esprit, et la dispose à donner son consentement à un mariage secret qu'il projette. On profite de l'absence du père d'Eugénie ; et sa tante, qui connaît l'aversion de son frère Hartley pour les grands et pour la cour, exerce tout son crédit sur l'esprit de sa nièce pour la déterminer à disposer de sa main à l'insu de son père, et à épouser un homme pour lequel elle ne se sent que trop de penchant. Ce mariage a donc lieu ; mais milord Clarendon, quoique plein d'honneur et d'élévation d'ailleurs, est de ces gens qui croient qu'on peut s'en dispenser avec les femmes. Son ambition, peu d'accord avec sa passion pour la fille d'un gentilhomme obscur, ne lui permet pas de contracter un lien aussi redoutable et aussi indissoluble. Il fait travestir son intendant en ministre, et abuse Eugénie et sa tante par un faux mariage. Eugénie porte déjà dans son sein le fruit

de cette union clandestine, lorsque son père revient, et que son époux est obligé de reprendre la route de Londres.

Voilà le sujet que M. Caron de Beaumarchais a entrepris de traiter sur la scène française. *Eugénie*, drame en cinq actes et en prose, a été joué pour la première fois le 29 janvier, sur le théâtre de la Comédie-Française. Cette pièce avait été fort annoncée; son succès a bien peu répondu à l'attente de ses partisans, et sa chute est d'autant plus fâcheuse pour l'auteur qu'il n'en peut rejeter la faute sur son sujet. Ce sujet est infiniment théâtral et susceptible du plus grand intérêt. Vous allez voir comment M. de Beaumarchais a réussi à le gâter entièrement, et à l'éteindre sans ressource.

Au reste, cet ouvrage est le coup d'essai de M. de Beaumarchais au théâtre et dans la littérature. Ce M. de Beaumarchais est, à ce qu'on dit, un homme de près de quarante ans, riche, propriétaire d'une petite charge à la cour, qui a fait jusqu'à présent le petit-maitre, et à qui il a pris fantaisie mal à propos de faire l'auteur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître; mais on m'a assuré qu'il était d'une suffisance et d'une fatuité insignes. J'ai quelquefois vu la confiance et une certaine vanité naïve et enfantine s'allier avec le talent, mais jamais je n'ai vu un fat en avoir; et si M. de Beaumarchais est fat, il ne sera pas le premier qui fasse exception <sup>1</sup>.

Le sujet de sa pièce est le roman des *Amours du comte de Belflor et de Léonor de Cespedès*, que vous avez lu dans *le Diable boiteux* de Le Sage.

Quoique ce sujet soit à mon gré très-beau et très-théâtral, il n'est point sans inconvénients. Son plus grand défaut, celui qui est sans ressources, est d'avoir été traité par M. de Beaumarchais; mais un homme de beaucoup de talent aurait encore bien des écueils à éviter. Il sentirait d'abord que le rôle d'Eugénie est fini du moment où elle a la certitude du faux mariage et de son déshonneur. Dès ce moment, sa situation est si violente qu'elle ne peut plus être montrée au spectateur que dans la convulsion et dans le délire du désespoir; elle doit avoir l'esprit et la raison aliénés. Si vous me dites que son rôle, bien loin de finir là, y commence au contraire à devenir sublime, je serai

1. L'auteur du *Petit Prophète* n'a pas deviné juste. (T.)

bientôt de votre avis ; mais je vous supplierai de m'indiquer le poète capable de traiter et d'écrire ce rôle.

Une autre difficulté du sujet est de préserver milord Clarendon de tout vernis d'avilissement : car un homme qui a la bassesse d'abuser d'une jeune personne charmante, vertueuse, d'une naissance moins illustre, mais, après tout, égale à la sienne, est un vil séducteur, mieux placé sur les galères que sur le théâtre. L'amour peut faire faire un grand crime, mais un crime n'est pas toujours une bassesse ; et lorsque le crime est assez vil pour dégrader celui qui le commet, l'intérêt théâtral est fini. Or, comme il faut que le comte de Clarendon reste assez intéressant pour qu'Eugénie puisse à la fin lui rendre son estime avec le don de sa main, il est de toute nécessité qu'il n'ait pas paru vil un instant aux yeux du spectateur. M. de Beaumarchais ne s'est pas seulement douté de cette petite difficulté ; il a cru que quelques remords vagues, inspirés à milord Clarendon par son valet, le prépareraient suffisamment au repentir nécessaire à la catastrophe, et rendraient à nos yeux une action infâme pardonnable. Je ne sais pourquoi M. de Beaumarchais nous croit si peu délicats. Il y a au quatrième acte une scène que j'ai sautée dans l'analyse, mais qui me revient ici, et qui est pour moi une démonstration que cet homme ne fera jamais rien, même de médiocre. C'est au moment où milord Clarendon arrive, mandé par la tante d'Eugénie. Cette jeune infortunée et sa tante le reçoivent dans le salon, et avant de lui permettre d'entrer dans l'appartement d'Eugénie, elles l'interrogent sur toutes ses noirceurs, dont la tante a la preuve en poche. Clarendon nie tout comme le dernier des hommes, avec une effronterie révoltante ; et lorsqu'on lui montre la lettre de son intendant, qui porte la conviction de son crime, il reste confondu comme un vil scélérat ; et c'est ici que finit la scène, et l'auteur envoie prudemment milord Clarendon se justifier dans l'appartement voisin. Si M. de Beaumarchais avait eu le moindre talent, une étincelle de bon sens, il aurait évité cette scène comme l'écueil le plus dangereux de son sujet, et il aurait mis tout son savoir-faire à nous montrer Clarendon justifié autant à nos propres yeux que dans le cœur de son amante.

Mais comment réussir à rendre ce faux mariage excusable ? Ce problème peut avoir ses difficultés, mais je ne le crois pas

impossible à résoudre. Ce que je sais, c'est que je n'aurais pas écrit le premier mot de ma pièce avant d'avoir trouvé le moyen de conserver de l'intérêt au séducteur d'Eugénie. Pour cet effet, j'en aurais fait un jeune homme charmant, plein d'honneur, plein d'élévation, plein de délicatesse, plein d'agrémens. S'il a pu se porter, dans l'étourderie de la première jeunesse, jusqu'à abuser d'une jeune innocente en supposant un faux mariage, c'est que la folie et l'extravagance de cette tante, en affaiblissant son estime pour elle et pour sa pupille, lui ont, pour ainsi dire, suggéré cette idée, et l'ont fait tomber malgré lui dans ce piège. Si cela ne suffisait pas pour rendre son action excusable, bien loin de lui donner des valets capables de remords, je l'aurais entouré de mauvais et détestables conseillers; et l'on aurait vu clairement que ce malheureux moment où il a pu s'oublier n'est pas l'ouvrage de son cœur, mais celui des circonstances. Mais cette perfidie, en le mettant en possession d'une personne angélique, l'ayant aussi mis à portée de connaître tout ce qu'elle vaut; cette perfidie, dis-je, n'est pas sitôt consommée, que les remords les plus cruels, la passion la plus violente, l'envie la plus décidée de réparer l'injure aux dépens de sa fortune, de son honneur, de sa vie, s'il le faut, maîtrisent tour à tour le cœur de Clarendon. C'est dans cette disposition qu'il doit être depuis longtemps, lorsque la pièce commence. C'est en se regardant comme le plus vil des hommes qu'il peut espérer d'effacer enfin son crime et de ne me pas trouver inexorable. Mais pour avoir une âme de cette trempe, il faut qu'il s'adresse à un autre faiseur que M. de Beaumarchais.

*Eugénie* a été sifflée à la première représentation. On a retranché beaucoup de platitudes; on a remédié aux défauts les plus choquants, comme on a pu, et on l'a risquée une seconde fois. A cette représentation, elle a été vivement applaudie, et depuis ce moment elle a été prodigieusement suivie; mais malgré cette révolution favorable, elle n'a pas cessé d'être regardée comme une mauvaise pièce. Elle aurait eu peut-être quinze représentations, sans une maladie survenue à Prévillè, et qui l'a fait interrompre à la septième. Le jeu de cet habile acteur, et celui de M<sup>lle</sup> Doligny, ont beaucoup contribué à ce succès si peu mérité, et que la reprise et l'impression de la pièce ne confirmeront point.



On a fait cinquante mauvaises plaisanteries sur l'auteur d'*Eugénie*, parce qu'il est fils d'un horloger. C'est bien de quoi il s'agit! On a fait mille contes de sa fatuité et de ses impertinents propos. Je voudrais qu'il eût montré le moindre talent, et je lui pardonnerais volontiers son ton suffisant, d'autant que je n'aurai jamais à en souffrir. Ce n'est pas M. de Beaumarchais, c'est son bas coquin de Clarendon, c'est son vieux radoteur de Hartley et sa folle de sœur, et cette petite Eugénie, obstinée à ne me pas déchirer le cœur, qui me font souffrir le martyr.

Il n'y a, dans toute la pièce, qu'un seul mot qui m'ait plu; c'est au cinquième acte, lorsqu'Eugénie, revenue d'un long évanouissement, rouvre les yeux et trouve Clarendon à ses pieds; elle se rejette en arrière, et s'écrie: *J'ai cru le voir!* Ce mot est si bien fait, il détonne si fort du reste, que je parie qu'il n'est pas de l'auteur. J'ai dit que cette pièce est tirée du *Diable boiteux*. Elle ressemble aussi au roman de *Miss Jenny*, par M<sup>me</sup> Riccoboni. C'est que l'un et l'autre ont mis à profit le roman de Le Sage.

— Quinault-Dufresne, ancien acteur de la Comédie-Française, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. Cet acteur a eu beaucoup de réputation dans son temps, et c'est le comédien le plus célèbre que nous ayons eu en France depuis Baron. Si l'on peut former un jugement d'après tout ce qu'on a entendu dire de diverses parts, il me semble que Dufresne avait encore plus d'avantages extérieurs que de talent. La plus belle figure, la voix la plus agréable, un air plein de grâce et de noblesse, enfin tout ce que la nature doit fournir pour former un comédien parfait, Dufresne le possédait dans un degré éminent. Peut-être Le Kain a-t-il plus d'entrailles, plus de pathétique, plus de mouvements et d'accents tragiques, mais malheureusement la nature lui a tout refusé, et chez un peuple véritablement enthousiaste des beaux-arts, il ne serait pas possible d'exercer ce métier sans ces qualités extérieures. Je n'ai point vu Dufresne, et c'est un regret que j'ai. Il était depuis plusieurs années dans un état de santé misérable. Il avait quitté le théâtre de bonne heure, et il y a plus de vingt-cinq ans qu'il s'en était retiré. Les Quinault tenaient alors le haut bout du Théâtre-Français. Dufresne jouait les premiers rôles tragiques et comiques. Son frère aîné, Quinault, jouait le haut comique;

sa sœur cadette, les rôles de soubrette. Une sœur aînée avait été aussi au théâtre, mais peu de temps. Ces deux sœurs ont depuis joué une espèce de rôle à Paris : l'une et l'autre ont cherché à se donner une existence en attirant chez elles la bonne compagnie. L'aînée, entretenue jadis par feu M. le duc d'Orléans avant sa dévotion, et depuis par le vieux duc de Nevers, père de M. le duc de Nivernois, passe aujourd'hui pour être mariée en secret avec ce vieux seigneur. Celle-là a toujours vécu dans le grand monde. La soubrette a voulu avoir pour elle et les gens du monde et les gens de lettres, et l'on a fait ce qu'on a pu pour lui faire une réputation d'esprit. Elle m'a toujours paru avoir plus de prétention que de fonds, et surtout point de naturel. Elle a eu pendant quelque temps un dîner qu'on appelait *le dîner du bout du banc*, et où il se faisait des assauts d'esprit. Rien n'était plus fatigant et plus maussade que ces bureaux d'esprit ; mais heureusement cela a passé de mode, et le règne de la soubrette a moins duré que celui de sa sœur aînée. Ces sortes de phénomènes ne peuvent guère se voir qu'à Paris ; c'est un genre d'ambition particulier. Mais si l'on pouvait savoir avec exactitude toutes les peines que les deux sœurs de Quinault-Dufresne se sont données pour acquérir et conserver cette sorte d'existence qu'elles se sont procurée, on verrait peut-être avec étonnement qu'il a fallu moins de soins et d'efforts à Cromwell pour être maître de l'Angleterre qu'il n'en a coûté à M<sup>lles</sup> Quinault pour attirer et fixer chez elles quelques hommes célèbres et quelques gens de bon air.

Dufresne avait essuyé quelque dégoût de la part du public, et c'est ce qui occasionna sa retraite. Il commença un jour son rôle très-bas, parce que la situation et le bon sens l'exigeaient. Le parterre lui cria à diverses reprises : *Plus haut, plus haut !* et Dufresne, impatienté, répondit enfin : *Et vous, messieurs, plus bas !* Il fut mis en prison, et lorsqu'il reparut sur le théâtre, le parterre l'obligea de demander pardon à genoux. Dufresne se soumit, et quitta le théâtre six mois après. En quoi il fit très-bien ; car ceux qui traitent leurs gens à talents en esclaves ne sont pas dignes d'en avoir, et l'avilissement ne sera jamais un moyen de faire fleurir les beaux-arts. Nous avons perdu, de nos jours, M<sup>lle</sup> Clairon par une aventure de cette espèce. Mais Dufresne vécut heureux dans la retraite, au lieu que M<sup>lle</sup> Clairon

mourra de regret d'avoir quitté un métier qu'elle aime avec passion. Cette célèbre actrice partira au mois de mai prochain pour se rendre à Varsovie et y jouer la comédie, pendant l'été, devant le roi de Pologne. Elle compte être de retour à Paris vers le mois d'octobre.

ÉPITAPHE DE M. L'ÉVÊQUE DU MANS<sup>1</sup>,

QUI VIENT DE MOURIR.

Ci-gît, grâce à la Providence,  
Le très-digne évêque du Mans,  
Qui sut donner la préférence  
Aux sept péchés mortels sur les sept sacrements.

— On vient de publier le *Testament politique* du célèbre ministre d'Angleterre Robert Walpole, comte d'Oxford, en deux volumes in-12. Le notaire qui a rédigé ce prétendu Testament n'est ni Anglais ni politique. C'est le même qui nous a donné, il y a quelque temps, l'*Histoire du ministère de M. Walpole*; et, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'a pas encore appris à écrire le nom de son héros, car il écrit toujours *Valpole*. On assure que ce Testament politique a été fabriqué à Paris par un certain M. Dupont; d'autres disent qu'il est d'un Français errant, nommé le chevalier Goudar, auteur des *Intérêts de la France mal entendus*, et d'un *Discours politique sur le Portugal*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est d'un homme qui ne connaît ni l'Angleterre, ni l'Europe, ni les premiers éléments de politique<sup>2</sup>. Le prétendu Testament est précédé d'un *Recueil de lettres de M. Walpole à différentes personnes*. Je ne serais pas éloigné de croire ces lettres originales, si elles étaient moins courtes; mais les lettres d'affaires ne s'écrivent pas comme des billets de société, et elles ont besoin d'une certaine étendue qui

1. Froullay de Tessé.

2. Le *Testament politique de Robert Walpole* a été attribué, par l'auteur de la *France littéraire* de 1769, au fameux Maubert de Gouvest; c'est sans doute une erreur, car ce Testament a été imprimé à Paris au moment même où Maubert terminait en Hollande une vie errante et malheureuse. Je pense avec Grimm que l'auteur du Testament de Walpole est le même qui donna, en 1764, l'*Histoire du ministère de Walpole*, en 3 vol. in-12; et alors ce ne serait ni M. Dupont, ni M. Goudar, mais M. Dupuy-Demportes, connu par le *Gentilhomme cultivateur*, traduit de l'anglais de Hales, ouvrage en 8 vol. in-4° et 16 vol. in-12. (B.)

manque à celles-ci. Ainsi, si elles sont originales, je les crois du moins tronquées. On y trouve quelques particularités curieuses sur les inquiétudes qui agitaient l'Europe en 1728 et en 1730. L'objet du Testament est de tracer la situation intérieure de la Grande-Bretagne, et ses rapports avec ses voisins. On voit, dans la première partie, un écrivain qui n'a point d'idées fixes. Il dit alternativement que l'Angleterre a trop et trop peu de liberté, trop et trop peu de commerce, trop et trop peu de crédit public. Peu s'en faut qu'il ne fasse de M. Walpole un missionnaire de la religion romaine. On voit à chaque page un homme qui n'a pas médité son sujet, et qui ne connaît pas le pays dont il parle, ce qui fait que la seconde partie de l'ouvrage est vague, décousue, sans ordre, et souvent obscure ; du reste, remplie d'aperçus, de demi-vues et de quelques connaissances. Le style est, en général, incorrect, inégal, quelquefois trop figuré, et souvent entortillé. Bonsoir à M. le notaire, qui ne sera jamais le mien.

— M. Horace Walpole, fils du ministre, est venu passer l'hiver précédent en France. C'est lui qui a écrit cette lettre du roi de Prusse à Jean-Jacques Rousseau, qui est devenue l'origine de la querelle de celui-ci avec M. David Hume. M. Horace Walpole est un homme de beaucoup d'esprit, mangé de goutte et d'une fort mauvaise santé. Il a écrit différentes choses. Il ne faut pas juger les ouvrages de M. Walpole comme ceux d'un homme de lettres de profession, mais comme des objets d'amusement et de délassement d'un homme de qualité. On vient de traduire son roman gothique intitulé *le Château d'Otrante*<sup>1</sup>, en deux petites parties. C'est une histoire de revenants des plus intéressantes. On a beau être philosophe, ce casque énorme, cette épée monstrueuse, ce portrait qui se détache de son cadre et qui marche, ce squelette d'ermite qui prie dans un oratoire, ces souterrains, ces voûtes, ce clair de lune, tout cela fait frémir et dresser les cheveux du sage comme d'un enfant et de sa mie, tant les sources du merveilleux sont les mêmes pour tous les hommes ! Il est vrai que, quand on a lu cela, il n'en résulte pas grand'chose ; mais le but de l'auteur était de s'amuser, et si le lecteur s'est amusé avec lui, il n'a rien à lui reprocher. Le dénoûment pouvait être plus soigné ;

1. 1767, in-12 ; voir tome IV, page 459, note 2.

il fallait expliquer là toutes les pièces mystérieuses qui avaient servi aux incidents dans le cours de l'histoire ; mais l'auteur n'a pas jugé à propos de se donner cette peine. C'est l'infatigable M. Eidous qui a traduit ce roman avec sa correction et son élégance ordinaires. Dans la préface, M. de Voltaire est assez maltraité au sujet de ce qu'il a écrit, il y a quelques années, assez mal à propos, pour déprimer Shakespeare. Je hais ces disputes nationales, dont la sottise se mêle presque toujours, même entre les plus grands esprits, et où aucun parti n'est ni équitable, ni de bonne foi. Quant à la question, si le mélange de tragique et de comique dans la même pièce est contraire au bon goût, un bon critique ne se hasarderait pas à la décider légèrement. Il est certain que si les princes et les personnes d'une condition élevée traitent les affaires sérieuses, les événements intéressants et malheureux, d'un ton noble et pathétique, le ton des subalternes est bien différent, et l'on ne parle pas dans les antichambres des souverains comme dans leurs cabinets. Il est à remarquer aussi que la tragédie française est le seul drame existant qui ait adopté cette uniformité de ton qui lui a donné une uniformité de couleur très-insipide et souvent fatigante. Mais ceci serait l'affaire d'une discussion beaucoup plus longue, et le sujet d'un chapitre très-intéressant.

— M. de Forbonnais, auteur de plusieurs grands et petits ouvrages sur les finances et sur le commerce, vient de faire imprimer en Hollande des *Principes et Observations économiques*, deux volumes in-8°. Les Principes forment le premier volume ; dans le second, l'auteur fait ses Observations sur divers points du système de l'auteur du *Tableau économique*, qui a paru, il y a quelque temps, dans la *Philosophie rurale*<sup>1</sup>. Depuis que l'économie politique est devenue en France la science à la mode, il s'est formé une secte qui a voulu dominer dans cette partie. M. Quesnay, originairement chirurgien, puis médecin de M<sup>me</sup> de Pompadour, et médecin consultant du roi, s'est fait chef de cette secte. Il s'est associé l'ami des hommes, M. le marquis de Mirabeau. M. Dupont, qui a fait pendant quelque temps la *Gazette du commerce*, et un certain chanoine régulier ou prémontré appelé Baudeau, prêtre fort indécent, auteur d'un

1. Par le marquis de Mirabeau et Quesnay, 1763, in-4° ; 1764, 3 volumes in-12.

journal intitulé *les Éphémérides du citoyen*, petit homme décidant et tranchant, sont aussi de cette clique. *La Philosophie rurale* est le Pentateuque de ces messieurs. Outre cet ouvrage, M. Quesnay a fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Grains* et *Fermier*. Voilà les autels que M. de Forbonnais entreprend de saper et d'abattre dans son ouvrage. Cette hostilité va engager une guerre opiniâtre et terrible, et déjà *les Éphémérides du citoyen* se préparent à servir de champ de bataille.

M. de Forbonnais a d'abord établi des principes généraux de la science économique. Dans ces principes, il est concis, obscur et louche, suivant son usage. Ce sera le seul côté par lequel il se fera estimer de son adversaire. M. Quesnay est non-seulement naturellement obscur, il l'est encore par système, et il prétend que la vérité ne doit jamais être dite clairement. Après ces principes, M. de Forbonnais procède à l'examen du *Tableau économique* de ces messieurs, et des articles *Grains* et *Fermier*, et l'on ne peut nier que ses observations ne soient souvent excellentes, et qu'il n'ait taillé de la besogne à ses adversaires s'ils veulent y répondre. Ainsi, il y a là de quoi guerroyer pendant plus d'une campagne. Je suis de l'avis de M. de Forbonnais dans son avant-propos. Il remarque que dans les siècles d'ignorance on ne remonte jamais aux causes, et les faits ne conduisent point à l'instruction ; dans les siècles éclairés, la philosophie généralise tout ; l'observation des faits est dédaignée, et le génie se livre aux paradoxes. Donc, je dis : la vérité n'est pas faite pour l'homme. J'ajoute qu'elle l'est moins dans la science économique que dans aucune autre, parce qu'il y a pour chaque effet un si grand concours de causes différentes, agissantes en sens divers et par différents degrés, qu'il est impossible d'en connaître l'influence et l'infinité de combinaisons avec une certaine exactitude. Au reste, le vieux Quesnay est un cynique décidé. M. de Forbonnais n'est pas tendre : ainsi cette guerre ne se passera pas sans quelques faits d'armes éclatants.

On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup de rêveries dans les écrits du vieux cynique. Il dit, par exemple, quelque part dans son *Tableau économique*, ou dans son article *Grains*, qu'en suivant ses principes il se faisait fort d'augmenter tous les ans le produit de la culture en France de vingt-quatre millions de setiers de blé. Or, chaque pays nourri, on estime

qu'il se fait en Europe, année commune, une exportation de dix millions de setiers de blé, dont sept sont fournis par Dantzick, et les trois autres millions par la Grande-Bretagne, la France, la Sicile, les côtes d'Afrique, etc. Je demande à M. Quesnay, qui pousse d'un trait de plume sa culture en France à un petit surplus de vingt-quatre millions de setiers, ce qu'il compte en faire? Puisque l'Europe entière n'a besoin pour vivre que d'une circulation de dix millions de setiers, il nous apprendra sans doute le secret de manger le double et le triple, le jour que, pour le bonheur de la France, il aura pris soin de sa culture. Je suis étonné que M. de Forbonnais m'ait laissé faire cette petite observation à son antagoniste.

— On vient de faire une nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, par M. Pfeffel, jurisconsulte du roi; deux volumes in-8°. Cet Abrégé est un des meilleurs qu'on ait faits d'après celui de l'*Histoire de France*, par M. le président Hénault. M. Pfeffel, assez mauvais sujet, je crois, est Alsacien. Il a été employé quelque temps par la cour de France à Ratisbonne, sous le baron de Mackau. Il se brouilla avec lui, et n'osa revenir en France. Il s'en alla à Munich, se fit catholique, et abandonna la fille d'un ministre protestant d'Alsace, qu'il avait épousée quelque temps auparavant, et qui avait eu des enfants de lui. Je le crois toujours à Munich. On dit qu'il a beaucoup contribué à l'établissement de l'Académie électorale qui y a été instituée depuis quelques années.

— M. Anquetil, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, vient de publier l'*Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France pendant les seizième et dix-septième siècles*; trois volumes in-12. Tout est Esprit en France, depuis que l'illustre président de Montesquieu a consacré ce mot. Ainsi M. Anquetil appelle son Histoire l'*Esprit de la Ligue*, parce qu'il prétend y développer les causes et les ressorts secrets qui ont agi dans ces temps de malheur et de troubles; mais, dans le fait, c'est pour faire remarquer son ouvrage par un titre à la mode. Il faudrait le génie de Tacite pour écrire ce morceau de l'histoire de France avec une certaine supériorité, et M. Anquetil n'a pas ce génie-là. Ce n'est pas que pour un moine il n'ait écrit avec assez de sagesse et d'impartialité; mais que me fait ce mérite

personnel et relatif à l'état de l'auteur, à moi qui ne veux lire que ce qui sera beau dans tous les temps, et indépendamment de toute considération personnelle ? Dans le choix, j'aime cent fois mieux un ouvrage du temps et de parti, qu'un froid appréciateur posthume, qui, balançant sur chaque fait les différents récits des auteurs contemporains, prétend m'indiquer la vérité comme par privilège exclusif. Premièrement un écrit de parti est ordinairement chaud, et la chaleur est une bonne chose ; en second lieu, il me laisse l'avantage de percer moi-même à travers le langage de la passion jusqu'à la vérité : opération satisfaisante pour une bonne tête, et sur laquelle on n'aime pas à s'en rapporter au premier venu. Il faut être un critique sublime pour me dédommager de ces deux avantages ; cette espèce d'hommes est très-rare, et M. Anquetil n'est pas de cette espèce-là. Il lui restait la ressource de m'attacher par le style et par la manière ; mais son style est sans séve, sans vie, sans force, et aussi mauvais que ses principes. Je souhaite le bonsoir à M. Anquetil, et je persiste dans l'opinion qu'un historien moine est un animal amphibie qui n'est bon ni à rôtir, ni à bouillir, à moins qu'il n'écrive l'histoire de son ordre ou la légende de quelque saint, auquel cas il a un droit bien acquis de placer son ouvrage dans le vaste recueil des absurdités humaines.

Conjecture sur l'esprit du clergé, puisque esprit y a : je suppose que Henri IV fût mort sans enfants, et que Louis XIII n'eût succédé qu'en qualité de plus proche héritier du trône, et que par conséquent la famille royale, qui occupe aujourd'hui le trône, ne descendît pas de Henri IV en ligne directe ; je dis et je soutiens qu'en ce cas les vertus de cet excellent prince seraient aujourd'hui presque oubliées, qu'il serait regardé comme semi-hérétique, que le clergé ne souffrirait son éloge qu'à regret, et que la passion des philosophes pour Henri IV serait un tort de plus qu'ils auraient, et dont on se servirait pour les dénoncer comme mauvais sujets du roi.

M. Anquetil a mis à la tête de son livre une notice raisonnée de tous les ouvrages qu'il a employés dans son *Esprit de la Ligue*. Cette notice est assez bien faite<sup>1</sup>. Vous trouverez parmi ces écrits une *Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie*

1. Elle a été rédigée par l'abbé Mercier de Saint-Léger.



*française*, par Marcel; et M. Anquetil observe que cet ouvrage est, pour le fond et à la forme typographique près, le même que l'*Abrégé de l'Histoire de France* par M. le président Hénault. « Si celui-ci, dit M. Anquetil, l'emporte pour le style et la multiplicité des anecdotes, Marcel a l'avantage de joindre aux principaux événements des preuves tirées des auteurs originaux et des actes authentiques. Du reste, c'est presque le même ouvrage, sinon pour l'exécution, du moins pour l'idée. » Voilà une observation qui ne fera nul plaisir à ce pauvre président, qui a fondé toute sa gloire présente et à venir sur la gloire de son *Abrégé chronologique*.

— Si j'ai une grande aversion pour les officiers subalternes qui écrivent des livres de théories sur la guerre, je ne confonds pas avec ces barbouilleurs de papier M. Carlet de La Rozière, lieutenant-colonel de dragons, qui fait depuis la paix un travail intéressant et utile. C'est de faire successivement l'histoire des campagnes les plus célèbres, d'après les correspondances des généraux commandant les armées avec le ministre de la guerre. En présentant les événements d'une campagne et sa tournure avec autant de clarté que de précision, il peut contribuer à former l'esprit et même le coup d'œil des jeunes officiers qui veulent étudier leur métier avec avantage. J'ai d'ailleurs entendu louer le travail de M. de La Rozière par des officiers généraux capables de l'apprécier. Il vient de publier la campagne du maréchal de Villars et de Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, en Allemagne, en 1703, volume in-8° de cent quatre-vingt-quatorze pages avec les cartes et plans nécessaires.

— M. Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de publier dans un cahier in-4° séparé l'*Éloge historique de feu M. le comte de Caylus*, lu à la rentrée publique de la même Académie, dont le célèbre antiquaire était membre. Cet éloge, qui contient l'histoire de ses voyages et de ses travaux littéraires, est plus intéressant par le fond que par la forme que M. le secrétaire perpétuel lui a donnée.

— On a mis en vente le *Catalogue raisonné des tableaux, dessins, estampes et autres effets curieux composant le cabinet de feu M. de Julienne*, qui doit être vendu en détail et au plus offrant pendant la quinzaine de Pâques de cette année. Il y a

dans ce cabinet plusieurs tableaux précieux, tant italiens que flamands. Le catalogue en a été rédigé par Pierre Rémy, célèbre brocanteur de Paris. Les grands hommes n'ont jamais pu jouir de cette paix qui paraît le partage de l'obscur médiocrité. M. Rémy a un rival dans le sieur Glomy, autre brocanteur. Autrefois, ils faisaient les catalogues et les ventes en société; mais deux soleils ne peuvent durer ensemble. Le soleil Rémy et le soleil Glomy se sont brouillés. Celui-ci, en rédigeant le catalogue des tableaux de feu M. Bailly, a dit malicieusement de M. Rémy qu'il n'a eu d'autre part à ce catalogue que d'avoir donné la mesure des tableaux. M. Rémy en appelle de cette calomnie à la justice du public éclairé; et, pour écraser son rival à force de générosité, il se fait un plaisir d'annoncer que M. Glomy est un des premiers pour coller les dessins et pour les ajuster avec des filets de papier d'or.

— On vient d'envoyer de Turin à l'ambassadeur de Sardaigne un sonnet fait à l'honneur du prince héréditaire de Brunswick. Ce sonnet est fort médiocre, et se réduit avec tout son verbiage à ce que Rome, pendant que le prince examinait avec étonnement ses monuments, le regardait de son côté avec admiration. M. l'abbé de Galiani, ayant vu ce mauvais sonnet, s'est fâché, a pris la plume en présence de l'ambassadeur de Sardaigne, et a écrit le sonnet que vous allez lire. Ce sonnet m'a paru très-beau, très-harmonieux, très-poétique. Je pense que Metastasio ne le désavouerait pas s'il l'avait fait.

Nous avons vu avec la plus grande satisfaction M. l'abbé de Galiani revenir ici de Naples au mois de novembre dernier, après une absence de dix-huit mois, et reprendre ses fonctions de secrétaire d'ambassade du roi des Deux-Siciles. C'est un des trois ou quatre hommes que je me félicite d'avoir connus, et qui sait réunir l'étendue et la profondeur du génie et la variété des connaissances à tous les agréments de l'esprit et de l'imagination.

## SONETTO.

Allorche Carlo le curiose ciglia  
Stendea di Roma sull' antiquo onore,  
Dai freddi marmi (oh, nuova maraviglia!)  
Voci pareano uscir d'alto stupore :

« Chi è mai costui? Hà d'un Romano il cuore.  
Or qual morto Roman vita ripiglia?  
È Augusto? È Tito? — Ah, no; maggior valore  
L'alma gli accende. — A Cesare somiglia.

— Mà la patria ama più. — Forse è Catone?  
— Hà men severo il volto. — All'atto umano  
Mario o Silla non è; dunque è Scipione? »

La Fama rispondea : « Questo è Germano :  
Or di piangere, Italia, hai ben ragione,  
I nuovi eroi nascon da te lontano<sup>1</sup>. »

— M. le duc de Choiseul, ayant été nommé marguillier d'honneur de la paroisse de Saint-Eustache pour l'année courante, on lui a adressé les vers suivants, au nom du curé. On dit que ces vers sont de M. l'abbé de Voisenon; mais je les crois de M. de La Condamine.

Toi que je n'ose encore inviter à confesse  
Et que pourtant dans quatre mois<sup>2</sup>  
Je dois attendre à ma grand'messe,  
Choiseul, de ton curé daigne écouter la voix,  
Et reçois les vœux qu'il t'adresse.  
Quoique tu sois grand ouvrier,  
Puissé-je ne te voir que rarement à l'œuvre!  
De L'Averdy, le sage devancier  
Dont l'écu porte une couleuvre,  
Et qui fut comme toi grand homme et marguillier,  
Ce Colbert qu'aujourd'hui le peuple canonise,  
Et qu'autrefois il osa déchirer,  
Fit peu d'ordure en mon église  
Avant de s'y faire enterrer.  
Je sais fort bien que tes compères  
De Saint-Eustache et de la cour

1. Lorsque Charles étendait ses regards curieux sur l'antique gloire de Rome, des voix frappées d'étonnement (oh, merveille!) parurent sortir des marbres glacés : « Qui donc est celui-ci ? Il a le cœur d'un Romain : quel est le mort romain qui revient à la vie ? Est-ce Auguste ou Titus ? — Non, une plus grande valeur enflamme son âme. — Il ressemble à César. — Mais plus que lui il aime sa patrie. — Peut-être est-ce Caton ? — Il a le visage moins sévère. — A cet aspect plus humain, ce n'est ni Marius ni Sylla ; c'est donc Scipion ? » La Renommée répondit : « Celui-ci est Germain, tu as grande raison de pleurer ; Italie : maintenant les nouveaux héros naissent loin de toi. »

2. A Pâques.

Aimeraient mieux qu'ici tu fisses ton séjour.  
 Je sais que maint dévot offre au ciel ses prières  
 Pour ton salut, qui ne t'occupe guères :  
 Ton vieux curé consent à ne te voir jamais ;  
 Et s'il forme quelques souhaits,  
 C'est que tu restes à Versailles,  
 Où, pour toi, le dieu des batailles  
 Est devenu le dieu de paix.  
 Amen ! Ainsi soit-il ! Si pourtant chaque année,  
 Choiseul, tu pouvais une fois  
 Quitter le plus chéri des rois  
 Qui t'a fait son âme damnée,  
 Viens te montrer en ces saints lieux,  
 Viens un peu changer d'eau bénite ;  
 Mais surtout retourne bien vite  
 Exorciser tes envieux.

— La tragédie de *Guillaume Tell* a donné lieu à M. le baron de Zurlauben, officier dans les gardes-suisse, d'adresser une lettre à M. le président Hénault sur la vie de ce prétendu fondateur de la liberté helvétique. C'est un précis tiré des anciennes chroniques du pays, qui n'apprend rien de nouveau, sinon que, si M. de Zurlauben écrit le français comme un Suisse, c'est comme un suisse de porte. Il dit qu'on a voulu répandre *quelque nuage de pyrrhonisme* sur la vie de Guillaume Tell. Il dit que *la maison d'Autriche pronostiquait dès son commencement par ses progrès l'accomplissement de son horoscope*. Cette phrase est presque digne du célèbre M. de La Garde, qui fait avec une si grande supériorité l'article des spectacles dans le *Mercur de France*. Pour parler comme M. de Zurlauben, j'aurai l'honneur de vous dire qu'*il n'est pas que vous ne sachiez* que cet officier suisse est un plat historien, et que *pareil détail me mènerait trop loin*. M. Lemierre a retiré sa tragédie après la septième représentation. Comme il n'y avait personne aux trois dernières, M<sup>lle</sup> Arnoult disait plaisamment que l'auteur avait fait mentir le proverbe : Point d'argent, point de Suisse.

— M. Targe, traducteur d'anglais de son métier, un peu moins mauvais que M. Eidous, nous a gratifiés, il y a quelques années, d'une traduction de *l'Histoire d'Angleterre* par M. Smolett, ouvrage très-peu estimé et encore moins estimable. Aujourd'hui M. Targe nous fait présent de la traduction d'une immense compilation publiée en Angleterre par M. Barrow. Elle est inti-

tulée *Abrégé chronologique, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde*. Douze volumes in-12 assez gros. C'est proprement l'histoire de la navigation, tirée de différents voyageurs, depuis Christophe Colomb jusqu'à nos jours. Bon livre pour une bibliothèque de campagne. Il vaut toujours infiniment mieux s'amuser de ces sortes de lectures que de plats et mauvais romans.

— Parlez-moi de M. Muyart de Vouglans, avocat au Parlement, qui vient de publier une *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des Délits et des Peines*. Brochure in-12 de cent vingt pages. Cet honnête avocat fait l'apologie de la cruauté de notre jurisprudence contre la douceur des principes du marquis Beccaria, à peu près comme l'abbé de Caveirac fit, il y a deux ans, l'apologie de la Saint-Barthélemy. Et vous voulez que j'espère quelque chose de l'esprit public, quand je vois d'un côté des magistrats enfants élever une voix faible que personne n'écoute, et, de l'autre, des hommes atroces plaider ouvertement, avec approbation et privilège, contre les premiers principes de l'humanité ! Ce Muyart de Vouglans passe dans son corps pour un bon criminaliste. Je lui donne ma voix pour être nommé à la première occasion adjoint de maître Charlot, bourreau de la ville, vicomté et banlieue de Paris, et je lui donne pour valet son infâme censeur, qui a osé dire, dans son approbation, que l'impression de cet ouvrage sera très-utile au public. On trouve au commencement de cet horrible écrit douze pages de propositions prétendues condamnables, tirées du livre *Des Délits et des Peines*, et contraires, suivant l'auteur, aux maximes sacrées du gouvernement, des mœurs et de la religion. Une de ces propositions abominables de M. Beccaria, c'est qu'on doit abolir l'usage de la torture. Voilà les horreurs que l'auteur de la *Réfutation* ose déférer à l'animadversion du ministère public. Vous me demanderez si M. Muyart de Vouglans, pour récompense de sa belle réfutation, a été fouetté, marqué, et envoyé aux galères ? Car c'est le premier prix qui s'offre à l'imagination pour récompense de tant de douceur et d'humanité. Point. On pourrait croire du moins que les avocats l'aurent rayé de leur tableau ? Point du tout ; et l'on peut penser, pour sa consolation, que ce digne jurisconsulte, après avoir fait preuve publique de sa science dans les matières criminelles, restera avocat consul-

tant sur ce chapitre, et qu'il aura des occasions fréquentes de satisfaire, par ses décisions, les tendres mouvements de sa belle âme en faveur de l'humanité. Et vous voulez qu'en cet état de choses je croie à un amendement prochain opéré par les progrès de la philosophie?

— Nous avons toujours une affluence de romans désolante. Les *Mémoires de M<sup>lle</sup> de Valcourt*, en deux parties, sont attribués à M<sup>me</sup> la présidente d'Arconville. Quoique la vertu et l'amitié y soient victorieuses, suivant l'avertissement de l'auteur, je dirai : Tant pis pour toute femme qui ne sait faire un autre emploi de son temps que d'écrire de semblables insipidités.

— Un certain M. de La Grange<sup>1</sup>, que je ne connais pas, vient de traduire un roman anglais, intitulé *le Coche*. Deux volumes in-12. Il a soin de nous prévenir qu'il a cru devoir y ajouter bien des choses, et en retrancher d'autres qui ne sont pas dans nos mœurs. C'est-à-dire qu'il a eu le bon esprit de supprimer ce qui seul pouvait être de quelque prix aux yeux d'un lecteur étranger. Il faut entonner sur ce M. de La Grange le refrain du cantique de Collé : *Ah ! l'hébéte ! l'âne bête !* etc. Il écrit d'ailleurs comme un fiacre. Je lui souhaite d'apprendre à mener de même : il ne traduira plus, et il deviendra un citoyen utile. Tous ces romans anglais qu'on nous traduit depuis quelque temps ne sont assurément pas bons ; mais on y trouve du moins une grande variété d'événements, avec un naturel qui fait moins regretter le temps qu'on leur donne que celui qu'on perd à lire nos insipidités françaises en ce genre.

— Les *Lettres de M<sup>me</sup> du Montier et de la marquise sa fille*, recueillies en deux volumes par M<sup>me</sup> Le Prince de Beaumont, composent un roman moral au profit de l'éducation des filles. C'est, je crois, une nouvelle édition, et ce beau livre a déjà paru il y a quelques années<sup>2</sup>. Je mettrai les *Lettres de M<sup>me</sup> du Montier* à côté de celles de la marquise de Crémy, et je plaindrai les jeunes personnes qui se formeront, suivant l'expression favorite de ces dames, l'esprit et le cœur dans de pareils livres, parce que je demeure convaincu que rien n'est plus à craindre pour la jeunesse que la platitude des lieux communs d'une morale ré-

1. Papillon de Fontpertuis. Voir la lettre du 15 décembre suivant.

2. Voir tome III, p. 351.

trécie. Si vous voulez faire de votre fille une petite caillette pincée et médisante par désœuvrement, ne manquez pas de lui donner M<sup>me</sup> de Montier pour gouvernante.

— *Alphabet pour les enfants sur quarante cartes à jouer*<sup>1</sup>. Cette nouvelle méthode d'apprendre à lire et à composer des mots me paraît empruntée au bureau typographique. On vend ces cartes trois livres.

BILLET D'ANNONCE

POUR LEQUEL ON A RETENU PLACE DANS CES FEUILLES.

Madame Calas avec ses enfants prend la liberté de vous faire part du mariage de sa fille cadette avec M. du Voisin, chapelain perpétuel de l'ambassade de Hollande en France, qui doit se faire le 25 ouvrier, jour qui sera employé par cette famille, encore plus intéressante par ses vertus que par ses malheurs, à se rappeler avec la plus vive reconnaissance le nom des personnes qui, par leurs bienfaits, ont daigné concourir au succès de la souscription pour l'estampe : bienfaits dont une mère de famille tire le plus doux avantage, en l'employant à l'établissement de ses enfants. Le roi, à qui l'on a demandé son agrément, a bien voulu accorder en faveur de ce mariage le brevet suivant, qui devient un monument et un titre honorables que la famille Calas doit à la généreuse protection de M. le duc de Choiseul.

BREVET DU ROI PORTANT PERMISSION DE SE MARIER  
EN FAVEUR DU SIEUR JEAN-JACQUES DU VOISIN  
AVEC LA DEMOISELLE ANNE CALAS.

Aujourd'hui trente-un janvier mil sept cent soixante-sept, le Roi étant à Versailles, et ayant égard à la très-humble supplique que lui a fait faire le sieur Jean-Jacques du Voisin, Suisse de nation, chapelain perpétuel de l'ambassadeur de Hollande en France, de lui permettre d'épouser la demoiselle Anne Calas, fille cadette de Jean Calas, marchand à Toulouse, et de demoiselle Anne-Rose Cabibel, et Sa Majesté, voulant traiter favorablement ledit Jean-Jacques du Voisin, et particulièrement la

1. Grimm a déjà annoncé cette méthode, t. V, p. 494.

demoiselle Anne Calas, en considération des témoignages avantageux qui lui ont été rendus de la probité de sa famille, de son affection pour son service et pour sa personne, elle leur a permis de se marier ensemble, sans que, par raison de ce, il puisse leur être imputé d'avoir contrevenu aux ordonnances de Sa Majesté, et audit sieur Jean-Jacques du Voisin d'être contrevenu à celles qui défendent aux étrangers qui ne font profession de la religion catholique, apostolique et romaine, de se marier dans son royaume, ou d'épouser aucune de ses sujettes, sans y être autorisés : de la rigueur desquelles elle les a relevés et dispensés par le présent brevet. Permettant en outre par icelui à la demoiselle Anne Calas de jouir, faire et disposer de tous ses biens présents et à venir et exercer tous ses droits et actions en France, soit qu'elle y fixe son domicile ou qu'elle établisse sa résidence en pays étranger. M'ayant Sa Majesté, pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence, commandé d'expédier ledit présent brevet, qu'elle a pour assurance de sa volonté signé de sa main et fait contresigner par moi, conseiller, secrétaire d'État de ses commandements et finances. *Signé* : LOUIS, *et plus bas*, DUC DE CHOISEUL.

— Claude-Pierre Goujet, chanoine de quelque église collégiale de Paris, vient de mourir à l'âge de soixante-dix ans. Il était auteur de la *Bibliothèque française* et de diverses autres compilations.

— *Récréations historiques et critiques, morales et d'érudition, sur l'histoire des fous en titre d'office*, par M. Dreux du Radier, auteur des *Anecdotes des rois, reines et régentes de France*. Deux volumes in-12, chacun de près de quatre cents pages. Cette compilation mérite sans doute une place parmi tant de mauvais livres de ce genre ; mais je conseillerai toujours aux oisifs la lecture de ces livres préférablement aux romans et aux platitudes morales : cela est du moins instructif. Pour les gens qui ont beaucoup de savoir, de sagacité et de critique, ces lectures sont encore fort amusantes, parce qu'ils trouvent dans ces livres mille choses que le compilateur lui-même ne sait pas y être, et il aurait beau les relire de ses propres yeux, il ne les y apercevrait pas davantage.

— On vient de faire une nouvelle édition du livre *Avis au peuple sur la santé*, par M. Tissot, médecin de Lausanne. Cette



édition est, je crois, la vingt-sixième ou la vingt-septième; et cet ouvrage, qui fit d'abord peu de bruit, a eu depuis une vogue étonnante et a été traduit dans toutes les langues. Peu de livres méritent mieux leur succès que l'ouvrage de M. Tissot. On n'y trouve à la vérité rien de nouveau, rien qu'un médecin instruit ne sache; mais le but de l'auteur était d'instruire le peuple, et surtout de le préserver d'un grand nombre d'idées fausses, de le guérir d'une foule d'erreurs et de préjugés qui ont des influences immédiates et fâcheuses sur la santé. Son livre, en détruisant l'erreur, a le grand mérite d'être fait sur d'excellents principes et de n'enseigner que du bon. C'est d'ailleurs l'ouvrage d'un si grand homme de bien, un livre si vraiment utile aux hommes et qu'on doit être si content d'avoir fait que, si l'on me donnait à choisir entre la gloire d'être l'auteur de *la Henriade*, ou la satisfaction d'avoir écrit cet *Avis au peuple*, vous me pardonneriez, je pense, de ne me pas décider sur-le-champ et d'y réfléchir mûrement avant de prendre un parti.

— On vient de traduire de l'anglais les *Mémoires de James Graham, marquis de Montrose*, contenant l'histoire de la rébellion de son temps. Deux volumes in-12. L'auteur de ces Mémoires est le docteur Wizard, qui les a d'abord composés en latin; mais les derniers chapitres et le récit de la mort de Montrose sont d'une autre main. Si l'éditeur n'avait pas eu soin de le remarquer, on ne s'en serait pas aperçu. Ce docteur Wizard est plat et ennuyeux, et c'est dommage; le marquis de Montrose méritait un meilleur historien: on lit sans aucun intérêt une histoire qui en comportait un très-grand. Tout le premier volume est rempli de détails militaires rapportés d'une manière insipide, et le second, où l'on trouve les revers et la fin tragique du héros, n'est pas plus intéressant que le premier. Montrose servit toute sa vie avec beaucoup de zèle la cause du malheureux Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Son sort fut pareil à celui de son maître. Il perdit la tête sur un échafaud peu de temps après le supplice du roi, et après avoir couru inutilement dans le Nord, en Allemagne, en France et en Hollande, pour chercher des vengeurs à Charles I<sup>er</sup> et des défenseurs à son fils Charles II. Montrose avait montré de grands talents pour la guerre en défendant la cause du roi en Écosse contre les covenantaires; mais si la cause qu'il défendait était bonne, il faut convenir qu'il

avait épousé les intérêts d'un trop mauvais joueur. L'historien de Montrose s'étend souvent sur les vertus et sur la bonté de Charles I<sup>er</sup>; mais c'est qu'il ne sait pas qu'un bon homme et un bon roi sont deux bonnes gens qui ne se ressemblent guère. Enfin, il est des causes justes que la faveur publique ne seconde jamais; c'est qu'il ne suffit pas d'avoir raison, il faut encore autre chose. Tout le monde admire Cromwell; on plaint Charles I<sup>er</sup>, mais d'une pitié bien froide. On n'a qu'à voir combien le sentiment qu'on éprouve au récit du supplice du roi d'Angleterre est différent de celui que fait naître l'assassinat de Henri IV par Ravaillac. C'est que Henri était un grand et un excellent homme, et Charles était un pauvre homme. Montrose a souffert jusque dans sa réputation, qui aurait été bien autrement brillante s'il avait servi une cause soutenue par la faveur publique.

— On vient de rendre à M. David Hume le service que nos impitoyables compilateurs rendent depuis quelque temps à tous les écrivains célèbres sans les consulter : c'est-à-dire qu'on vient de le dépecer, disséquer, décomposer, et réduire à un volume intitulé *Pensées philosophiques, morales, critiques, littéraires et politiques, de M. Hume*. Ce volume fait plus de quatre cents pages in-12. Le compilateur a eu soin de retrancher de cet extrait tout ce qui sent le fagot d'hérésie, et il se flatte d'avoir réussi à faire du philosophe David Hume un écrivain édifiant et orthodoxe.

— Une femme de Berlin, appelée M<sup>me</sup> Therbusch <sup>1</sup>, vient d'être agrégée à l'Académie royale de peinture et de sculpture en qualité d'académicienne. Le tableau qu'elle a présenté pour sa réception, et que l'Académie a accepté, est un morceau de nuit. C'est la figure d'un artiste ou d'un artisan, grande comme nature et vue jusqu'aux genoux, éclairée par une chandelle, ce qui lui donne un aspect rougeâtre et piquant. Cet effet de lumière m'a paru beau. On remarque d'ailleurs dans les tableaux de M<sup>me</sup> Therbusch de la facilité et une grande liberté de pin-

1. Anne-Dorothée Lisiewska, femme Therbusch ou Therbouche, selon l'orthographe adoptée par le livret de 1767 et par Diderot, née en 1728, morte en 1782, fut au nombre des artistes que le philosophe aida de ses conseils, de sa plume et de sa bourse. Elle lui causa de réels ennuis dont on retrouve l'écho dans les *Lettres à Falconet* et à *Mlle Volland*. Voir t. XVIII, p. 254, 284, et t. XIX, p. 296 de l'édition Garnier frères.

ceau; je ne sais si la correction du dessin répond à ces qualités. Ce que je sais, c'est qu'en recevant M<sup>me</sup> Therbusch, l'Académie ne peut être soupçonnée d'avoir déferé à l'empire de la beauté, si puissant en France, car la nouvelle académicienne n'est ni fort jeune, ni jolie. Plusieurs de ses tableaux seront exposés au Salon prochain avec son tableau de réception. M<sup>me</sup> Therbusch s'arrêtera à Paris jusqu'après la clôture du Salon, et retournera ensuite à Berlin. Elle a apporté ici un portrait du roi de Prusse, qu'elle a peint à Berlin, et qu'on dit être parfaitement ressemblant. Elle en a déjà tiré des copies, et ce tableau ne sera pas le moins remarqué du Salon. C'est dommage que cet énorme chapeau, qui coiffe la tête royale, lui donne un aspect si soldatesque et si rude.

---

### MARS.

1<sup>er</sup> mars 1767.

Je ne sens jamais plus vivement la misère de mon métier que lorsque je suis réduit à m'expliquer librement sur les productions de ceux qui ont un rang et de la célébrité dans les lettres. Il me serait bien agréable d'accorder à leurs productions une admiration sans bornes; tout le profit en serait pour moi. Premièrement, il y aurait à chaque occasion un excellent ouvrage de plus, et ce serait un bien très-désirable. En second lieu, j'aurais le plaisir de louer, et de louer des gens qui ne sont pas précisément mes amis, mais avec qui j'ai des amis communs, avec qui je me trouve souvent dans la même société, à qui je connais d'ailleurs une infinité de qualités estimables, quoique leur talent littéraire ne m'ait jamais tourné la tête à un certain point. Mais enfin il faut bien que je dise comme je sens, et que je le dise franchement et sans détour. Heureux, dans l'exercice de ce pénible devoir, de pouvoir me rendre la justice que l'envie de nuire n'est jamais entrée dans mon cœur; heureux aussi de penser qu'une décision erronée et trop hasardée de ma part ne saurait influencer sur le sort d'un livre, puisqu'elle

est elle-même soumise au jugement éclairé et sûr de ceux qui honorent ces feuilles de leur regard. Faisons donc notre triste devoir, et parlons librement de cette espèce de roman ou conte politique et moral que M. Marmontel vient de publier sous le titre de *Bélisaire*.

Ce nom illustre sous le règne de Justinien est consacré dans nos écoles à retracer à la jeunesse les vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune. On ne peut se représenter sans attendrissement un guerrier célèbre par ses victoires, soutenant longtemps l'empire romain contre l'effort des barbares et contre l'influence plus maligne d'un gouvernement plein d'intrigues et de vices, succombant enfin lui-même sous les traits de l'envie et de la jalousie, ne se tirant de la prison qu'avec les yeux crevés, et réduit dans la vieillesse à mendier son pain pour récompense de ses travaux et de ses services. Quoique cette dernière partie de l'histoire de ce héros ne soit pas aussi avérée que sa disgrâce et l'ingratitude de Justinien envers lui, comme elle est devenue l'opinion générale et populaire, et qu'elle a d'ailleurs fourni le sujet d'un sublime tableau à plusieurs de nos grands peintres modernes, je l'adopte sans peine, et la tiens d'autant plus véritable qu'elle est plus poétique, plus pittoresque et plus frappante.

Si les hommes de génie par leurs inspirations et par leurs conseils faisaient exécuter aux autres avec succès ce qu'ils conçoivent et ce qu'ils imaginent, et de la manière dont ils conçoivent et imaginent, ils pourraient se dispenser d'écrire eux-mêmes, et l'on pourrait se consoler du temps précieux qu'ils perdent à conseiller et à diriger les autres. Mais malheureusement les choses ne vont pas ainsi. Ceux qui ne savent pas imaginer exécutent toujours médiocrement, et l'homme du plus grand génie, de la plus belle imagination, ne rendra que faiblement et froidement ce qu'il n'aura pas conçu lui-même et les idées dont le premier germe s'est formé dans un autre cerveau que le sien. Un jour, M. Diderot, en causant avec M. Marmontel, lui dit que s'il voulait faire un livre tout à fait agréable et intéressant, il fallait écrire les *Soirées de Bélisaire* vieux, aveugle et mendiant. Il était aisé à un homme éloquent de s'étendre sur la beauté de ce sujet. En effet, donnez-moi le génie de Xénophon, et je ferai des soirées de Bélisaire le bré-

viaire des souverains et un des plus beaux livres qui aient jamais enrichi l'humanité. M. Marmontel en fut frappé. Il crut apparemment que le génie de Xénophon n'y faisait rien, et il se mit à écrire les *Entretiens de Bélisaire*.

La première chose qu'on est en droit d'exiger de l'auteur de ces *Entretiens*, indépendamment de la science de l'État, de la grandeur des vues, de la gravité du style, de la force et de la sévérité de la couleur, c'est une connaissance parfaite de l'esprit du siècle de Bélisaire, de l'état de l'empire romain sous le règne de Justinien, de l'état des forces et des finances, du caractère de ce règne, de la tournure des esprits, de la philosophie, des arts et des sciences de ce siècle. Bélisaire, s'étendant sur tous ces objets, doit en donner une idée juste et précise : car emprunter les noms de Bélisaire, de Tibère et de Justinien, et les faire discourir ensemble comme nos faiseurs d'écrits politiques et économiques dissertent entre eux dans un cercle, selon les idées reçues en ce XVIII<sup>e</sup> siècle en France, exposer en un mot les idées de M. Marmontel sous le nom de Bélisaire, en vérité l'Europe est aujourd'hui trop éclairée pour qu'on souffre ces espèces de parodies. Cela peut ne pas choquer les enfants, parce qu'ils sont ignorants ; mais il est impossible qu'un homme instruit s'en accommode, et c'est pour cet homme instruit qu'il faut écrire, parce que, tout en le satisfaisant, on instruit ceux qui ont besoin d'instruction. D'ailleurs

Descriptas servare vices, operumque colores

est le premier devoir qu'Horace impose au poète. Si vous ne savez pas peindre le tableau des mœurs d'un siècle, laissez les personnages de ce siècle en repos, et donnez aux auteurs de vos romans des noms inconnus et arbitraires qui ne me préparent point à un tableau que votre impuissance ne sait exécuter.

Au défaut de ce tableau, dont M. Marmontel n'a pas su nous tracer la plus légère esquisse, je m'attendais du moins à entendre parler un homme d'État, un héros que les épreuves de la bonne et de la mauvaise fortune avaient rendu philosophe ; à qui l'âge, l'expérience et le malheur avaient donné ce coup d'œil profond, ce sens, cette gravité, cette éloquence touchante et sublime qui imprime le respect, élève l'âme, et la

rend digne de s'approprier les leçons d'un grand homme. Ma surprise a été égale à mon chagrin, de ne trouver dans Bélisaire qu'un vieux radoteur, débitant des lieux communs méthodiquement et sans mesure, bavard à l'excès, reprenant chaque jour bien exactement et bien ennuyeusement la conversation où il l'avait laissée la veille, prêchant toujours, ne sachant ni causer ni attacher par ses froides dissertations. Son ton bourgeois, sa petite morale lourde et triviale, sa monotonie capable d'endormir l'homme le plus éveillé, m'ont mis vingt fois dans le cas de m'écrier avec le bon La Fontaine :

Je hais les pièces d'éloquence  
Hors de leur place et qui n'ont point de fin.

C'est que M. Marmontel n'a rien de ce qu'il faut à un poète. Point de génie. Point de naturel. Point de grâce. Point de sentiment. Rien qui vous touche, qui vous émeuve; rien qui effleure l'âme. Il ne connaît ni le génie des hommes ni celui des affaires. Il veut nous instruire par la bouche de Bélisaire, et nous endoctriner sur tous les grands objets du gouvernement, et il n'est pas seulement sur aucun de ces objets au niveau des idées de son siècle. En puisant les siennes uniquement dans les meilleurs écrits de son temps, il aurait du moins eu plus de nerf et d'élévation. Son système militaire est extravagant. Je veux mourir s'il entend lui-même ce que Bélisaire débite sur le luxe; et s'il sait jamais ce qu'il faut pour opérer le bonheur public et combien c'est une chose difficile, il cessera de croire que le premier bon diable ou le premier honnête bourgeois placé sur le trône (car c'est toujours sous ces traits qu'il représente les bons princes) y ferait des merveilles.

Il est une classe de lecteurs qui, convaincue apparemment de la nécessité des livres médiocres, aime à les juger avec indulgence. Si le Bélisaire de M. Marmontel n'est pas un ouvrage de génie, on ne peut disconvenir qu'il ne contienne d'excellents principes, qu'il ne prêche partout l'amour de la vertu et la bonne morale; et que peut-on faire de mieux, dans la jeunesse surtout, que de se nourrir l'esprit de pareilles lectures? J'avoue que je suis bien éloigné de penser ainsi, car sans compter que ce Bélisaire me paraît absolument manquer de sentiment et

d'élévation, deux qualités sans lesquelles je ne puis imaginer une bonne morale, j'avoue que je crois les lieux communs, et ce que j'appelle le bavardage vertueux, non-seulement inutiles, mais contraires au progrès de la morale soit publique, soit particulière : inutiles, parce que les lieux communs ne parlent jamais à l'âme, et que c'est elle qu'il s'agit de remuer et de toucher ; contraires, parce qu'ils accoutument la jeunesse à se payer de mots, à se contenter de phrases et de tournures, et à les substituer aux choses. Lisez le chapitre de *Bélisaire* contre les favoris, et demandez à ce bon aveugle quel bien il croit avoir fait en expliquant ce que c'est que la faveur. Il dit que la faveur accorde au vice aimable ce qui appartient à la vertu ; il ajoute qu'un prince éclairé, juste et sage, n'a point de favoris, qu'il a des amis. Mais le prince le plus livré aux favoris sera d'accord sur ces principes. Il trouvera les flatteurs et les favoris une espèce d'hommes exécrables ; mais heureusement, dira-t-il, je n'ai que des amis. De quoi s'agit-il donc, puisqu'il n'y a point de prince à qui l'on n'ait prêché le danger des flatteurs, et qui n'en soit convaincu ? Il s'agit de lui apprendre à distinguer les flatteurs des amis, et cette science ne s'acquiert pas des lieux communs, et on lirait vingt fois le chapitre de *Bélisaire* sans en être plus avancé. C'est que les véritables éléments de morale pour les princes, c'est l'histoire qui les renferme ; et pour nous en tenir à l'exemple pris au hasard dans les conversations de *Bélisaire*, c'est en lisant la vie et les malheurs d'un prince livré aux favoris, en comparant les mœurs et la conduite de ces favoris avec la conduite de ceux qu'il appelle ses amis, qu'un prince sans expérience et enclin à cette faiblesse pourra peut-être réussir à se garantir des atteintes d'un poison qui ne se présente que sous l'aspect le plus séduisant.

On a appelé l'ouvrage de M. Marmontel le *Petit Carême du P. Bélisaire*, à l'imitation du *Petit Carême* du P. Massillon, parce que les entretiens de *Bélisaire* ressemblent en effet beaucoup à des sermons, et que le bonhomme vous endort son lecteur comme un moine qui prêche. Si vous me demandez quel est le but moral de cet ouvrage, je vous dirai qu'il est fait exprès pour prouver qu'un empereur qui doit à l'un de ses sujets une longue suite de victoires et tout le lustre de son règne, n'a rien de mieux à faire, pour lui témoigner sa reconnaissance,

que de le réduire à la mendicité, après lui avoir fait crever les yeux. Je sais bien que ce n'était pas là précisément ce que M. Marmontel se proposait de prouver jusqu'à l'évidence ; mais il n'y a pas moins réussi, en donnant à son Bélisaire la résignation non d'un héros, mais d'un capucin. Un héros, après avoir éprouvé les plus cruelles injustices de la part de son prince ou de son siècle, peut avoir l'âme trop fière pour daigner se plaindre, il peut renfermer dans son sein tout murmure ; un capucin va plus loin. Il vous prouve comme Bélisaire, en vingt endroits de ses sermons, que Justinien ne pouvait guère se dispenser de lui faire crever les yeux, et que cet auguste et respectable vieillard, pour avoir fait à peu près toute sa vie le mal, avec une bonhomie et une imbécillité parfaites, doit être un objet d'amour et de tendresse pour ses sujets. Voilà ce que j'appelle une morale empoisonnée, et qui mérite une place parmi les assertions des jésuites sur le régicide : car c'est vouloir porter le poison et la mort immédiatement dans l'âme des princes que de prêcher une telle morale. Si un imbécile endormi sur le trône peut être impunément, durant son long sommeil, le jouet et l'instrument de la calomnie et de la méchanceté ; si, croyant poursuivre les ennemis de son autorité, il peut opprimer le mérite, dépouiller la vertu, encourager le crime, éteindre dans l'âme de ses peuples toute élévation et tout désir de véritable gloire, et prétendre malgré cela, à titre de bonhomie, aux respects et à la vénération de la postérité, je ne sais plus quel sera l'hommage réservé à la mémoire des grands et bons princes ; et peu s'en faut que, d'accord avec la Sorbonne, quoique sous un point de vue différent, je ne traduise Bélisaire comme un corrupteur de morale, comme un empoisonneur public, au tribunal de la postérité, qui juge sans ménagement les bons et les mauvais princes, les bons et les mauvais écrivains.

Je me suis dispensé de relever dans cet ouvrage des défauts beaucoup plus frappants. Les enfants ont été blessés de voir Justinien plusieurs jours de suite en conversation avec Bélisaire, sans que celui-ci en ait le moindre doute ; apparemment que l'empereur contrefaisait sa voix, suivant l'usage du bal de l'Opéra de Paris, où l'on parle le fausset quand on ne veut pas être connu. Cet auguste et respectable vieillard qui, par surprise, a fait crever les yeux au plus grand homme de son siècle, en est



quitte pour s'en retourner tous les soirs un peu rêveur de ces conversations, et pour dire à la fin aux intrigants de sa cour : Tremblez, lâches ; son innocence et sa vertu me sont connues. Voilà assurément un beau repentir et un beau triomphe pour Bélisaire !

Il y a au quinzième chapitre un sermon de Bélisaire en faveur de la tolérance. Comme il n'est pas moins bonhomme que son empereur, il sauve tout le monde, et il soutient que les souverains n'ont ni droit ni intérêt à gêner la liberté de penser de leurs sujets. La Sorbonne a été vivement offensée de la témérité de ces assertions. Elle a déjà fait des démarches pour arrêter le débit de l'ouvrage, et elle lancera sans doute une censure en forme contre un aveugle qui ose placer Marc-Aurèle, et Trajan, et Titus, et d'autres scélérats de cette espèce, dans le séjour des bienheureux, en se conformant à cet égard à l'opinion de plusieurs pères de l'Église.

#### CANTIQUE SPIRITUEL D'UN PARALYTIQUE.

Sur l'air : *Ne v'là-t-il pas que j'aime.*

Pour moi vous croyez qu'il n'est plus  
De plaisir dans la vie ?  
Je trouve, moi, bien que perclus,  
Mon sort digne d'envie.

De mes pieds et mains engourdis  
Lorsque je perds l'usage,  
D'un avant-goût du paradis  
Je fais l'apprentissage.

N'avoir aucun sens en défaut  
Vous paraît bien commode ;  
Mais vous savez bien que là-haut  
Tout change de méthode.

Nous laisserons en ces bas lieux  
La dépouille mortelle ;  
Et nous n'en jouirons que mieux  
De la vie éternelle.

Dans le séjour délicieux  
Des célestes merveilles

Nous aurons des plaisirs sans yeux,  
Sans mains et sans oreilles.

Aux plaisirs des sens renoncer  
Pour vous sera bien rude ;  
Et moi de savoir m'en passer  
J'aurai pris l'habitude.

Un jour pourtant Dieu nous rendra  
(Consolez-vous, mesdames),  
Nos yeux, nos mains, et cœtera,  
Nos corps avec nos âmes.

Cette chanson est, ainsi que la suivante, de M. de La Condamine, devenu demi-ladre, mais toujours gai, malgré ses infirmités.

REQUÊTE A LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE,

*Sur le même air que la chanson précédente.*

Savants promoteurs des moissons,  
Ouvrez-moi votre temple,  
Non pour y dicter des leçons,  
Mais pour servir d'exemple.

Je fus un grand agriculteur  
De vingt ans à cinquante ;  
Aujourd'hui, de cultivateur  
Je suis devenu plante.

Mais plante des lointains pays,  
Délicate étrangère,  
A qui l'on accorde à Paris  
Les honneurs de la serre.

Là, plus choyé que le jasmin  
Que le lis et la rose,  
De bouillon, de sucre et de vin,  
Tour à tour on m'arrose.

Si j'en crois mes deux jardiniers<sup>1</sup>  
Dont l'un l'autre relève,  
Des zéphyr les airs printaniers  
Ranimeront ma sève.

1. Sa femme et sa belle-mère.

Je n'oserais ajouter foi  
 A ce flatteur oracle,  
 Et je n'attends pas que pour moi  
 Le Ciel fasse un miracle.

Pour les fleurs il n'est qu'un printemps,  
 J'ai passé mon automne;  
 L'arbre végète plus longtemps,  
 Mais enfin se couronne.

De mes rameaux faites donc  
 Des fagots ou des planches;  
 Car si je puis sauver le tronc,  
 J'abandonne les branches.

— Le jeune Mozart, qui, à l'âge de sept ans, s'est trouvé grand joueur de clavecin, grand compositeur, musicien consommé, et qui doit être compté, aujourd'hui qu'il se trouve dans sa dixième année, parmi les plus grands musiciens de l'Europe, n'est pas le seul enfant merveilleux que nous ayons vu à Paris en ces derniers temps. Le fils d'un bûcheron de Lorraine, appelé Féry, enfant de huit ans, est né avec le talent de faire dans sa tête les calculs les plus compliqués avec une facilité et une sûreté qui tiennent du prodige. Le vicaire de son village, s'étant aperçu de cette aptitude, en a écrit à M. d'Alembert; celui-ci en a parlé à différentes personnes, et on a fait les fonds nécessaires pour faire venir ici cet enfant afin de pourvoir à son éducation. Je lui ai vu faire plusieurs opérations arithmétiques. On lui dit, par exemple, l'âge qu'on veut, d'un homme de quarante, de cinquante ans; on y ajoute des mois et des jours pour rendre le calcul plus compliqué, et on lui demande combien de quarts d'heure cet homme a vécu? Alors le regard de l'enfant devient fixe, on peut continuer la conversation sans l'interrompre; et lorsque son opération est finie, il vous en prononcera très-exactement le résultat. Dans les calculs de cette espèce il aura de lui-même l'attention d'y faire entrer les années bissextiles, qui les compliquent infiniment davantage. Il se trompe rarement, et quand cela lui arrive, il s'en aperçoit ordinairement avant qu'on ait eu le temps de vérifier son calcul. Il explique très-clairement sa méthode d'opérer, et quand il se trompe, il fait voir de quelle manière cela lui est arrivé. Ce talent de calculer

se développa dans cet enfant à l'occasion d'une somme de vingt-quatre livres que son père, excessivement pauvre, avait eu le bonheur d'amasser. Ce louis d'or fit un si grand événement dans la famille que l'enfant voulut savoir combien il y avait de liards dans un louis d'or, et depuis ce temps il n'a cessé de calculer. Il paraît sensible et bien né. Il est d'une physionomie intéressante, mais je ne serais pas étonné qu'il ne vécût point. On vient de le mettre dans une pension militaire, où la géométrie et les mathématiques s'enseignent particulièrement. S'il fait des progrès à proportion des dispositions qu'il montre, il pourra être reçu de l'Académie des sciences à l'âge que nous avons fixé au jeune Mozart pour faire exécuter son premier opéra sur le théâtre de Saint-Charles à Naples, c'est-à-dire à l'âge de treize à quatorze ans. Il faut consacrer le souvenir des vilaines actions comme des bonnes. Si le jeune Féry a trouvé de généreux bienfaiteurs, il a aussi déjà rencontré des gens qui savent calculer comme lui. Un conseiller au parlement de Metz s'est chargé de prendre cet enfant à Nancy, dans sa chaise, et de l'amener à Paris. En le remettant à M. d'Alembert, ce conseiller lui a demandé quatre louis d'or pour les frais de voyage. C'est bien des liards. M. d'Alembert les a payés en s'en faisant donner quittance. Si le jeune Féry devient un géomètre célèbre, je me flatte que nous lirons dans le précis de sa vie, immédiatement après son extrait baptistère, la quittance de son conducteur. Ce conducteur me paraît plutôt membre de la synagogue des juifs de Metz que membre du parlement de cette ville ; il vend un peu cher l'honneur de voyager à côté de lui. Je suis très-fâché de n'avoir pu savoir son nom pour le conserver ici avec l'éloge que son noble et généreux désintéressement lui a si bien mérité. Je recommande ce panégyrique à l'équité de M. d'Alembert.

— On a imprimé en Suisse des *Étrennes aux désœuvrés, ou Lettres d'un Quaker à ses frères et à un grand docteur*. Quand M. de Voltaire a voulu châtier l'évêque du Puy-en-Velay, un certain quaker a adressé deux lettres charitables à Jean-George. Ici un partisan de Jean-Jacques Rousseau copie cette tournure pour dire son sentiment sur le procès de son chef avec M. Hume. La première lettre est contre ce philosophe ; la seconde, contre M. de Voltaire, à cause de la lettre qu'il a adressée à M. Hume

à l'occasion de ce procès. L'auteur inconnu de cette brochure, malgré son excessive animosité contre M. de Voltaire, aura pourtant de la peine à se faire lire, parce qu'il est triste et plat comme il convient à un copiste. C'est encore un de ces avocats d'office, qui se sont emparés de cette cause aussi ennuyeuse que célèbre, qui ne disent aucun fait nouveau, n'en nient aucun, mais nous apprennent simplement comme il faut les voir.

— On nous a aussi envoyé de Hollande les *Intérêts des nations de l'Europe, développés relativement au commerce*. Ouvrage dédié à l'Impératrice de Russie. Quatre volumes in-12. Cet ouvrage est instructif et fondé sur de bons principes, mais qui sont aujourd'hui connus de tous ceux qui ont réfléchi sur ces matières. L'auteur s'appelle M. Accarias de Sérionne, si je ne me trompe. Il a été anciennement avocat, ensuite commerçant, ensuite banqueroutier, ce qui lui a fait quitter le royaume. Depuis, il a fait la *Gazette du commerce* à Bruxelles, et aujourd'hui il est retiré en Hollande. On vient de faire un petit extrait de son ouvrage dans une brochure intitulée *l'Intérêt public*. Cet extrait, qu'on dit de M. le marquis de Puységur, ne roule que sur deux objets. La première partie est destinée à montrer les véritables effets du taux de l'argent dans un pays, et à examiner s'il serait avantageux pour la France que l'intérêt de l'argent y fût à trois pour cent. L'auteur prouve assez bien que ce serait le moment de la décadence totale des manufactures. Dans la dernière partie on examine et l'on prouve la légitimité de l'intérêt de l'argent contre l'absurdité de nos lois, prises dans le code des lois romaines et, qui pis est, dans le code juif, deux codes diamétralement opposés à la législation d'un peuple commerçant.

— Il nous vient encore de Hollande un essai sur cette question : *Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux?* Par M. E. B. d'E...<sup>1</sup>; cinq volumes in-12 fort ennuyeux. L'auteur, qui est Suisse, mais dont je ne sais pas le nom, se perd dans des discussions sans nombre. Moi, sans avoir besoin de tous ces raisonnements ennuyeux et de tout son mauvais style, je lui dirai bien comment l'Amérique a été peuplée. En deux mots : comme le reste. Ce mauvais

1. Samuel Engel, bailli d'Echalens.

ouvrage a d'abord été toléré, et ensuite défendu ici, parce que l'auteur ne veut pas admettre le déluge en Amérique comme dans l'ancien continent. La Sorbonne ne veut pas seulement que tout le monde soit damné éternellement; elle veut aussi que tout le monde ait été jadis noyé. Rien n'est plus digne de la douceur ordinaire de ce corps charitable. L'auteur, qui est tout noyé pour moi, a dédié son ouvrage au prince Louis de Wurtemberg, qui vit en particulier et en philosophe à Lausanne.

— Le *Voyage de Robertson aux terres australes*, traduit sur le manuscrit anglais. Volume in-12 de près de cinq cents pages. C'est encore un présent qui nous vient de pays étranger. C'est un roman politique qui nous représente une espèce d'utopie ou de gouvernement idéal. Tout cela est à pleurer d'ennui. On a fait un assez plaisant carton à ce roman. Il y avait, dans la feuille qui commence page 145, une satire assez forte des parlements qui embarrassent les vues du gouvernement par leurs continuelles remontrances. On n'a pas imprimé cette feuille, et on lui en a substitué une autre qui contient une sortie contre les philosophes et contre ce qu'on appelle *encyclopédistes* en France. Il est vrai que cette philippique ne va pas avec le reste de l'ouvrage, où tout le bien qui arrive au peuple chimérique que l'auteur dépeint est opéré par les philosophes; mais, à la faveur de cette incartade, l'ouvrage a eu la permission de se débiter, et l'on s'est peu soucié de savoir si le reste tenait ou non. Je plains ceux qui profitent de la permission de lire ce voyage imaginaire avec ou sans carton.

— Les *Variétés d'un philosophe provincial*, par M. Ch... le jeune<sup>1</sup>, en deux parties in-12, consistent en réflexions morales, en observations critiques, portraits, caractères, allégories, fables, etc. Ce philosophe a tout varié dans ces deux petites parties, excepté la platitude et l'ennui, qui sont partout les mêmes. Ses réflexions religieuses méritent le bonnet carré de Sorbonne, et à son ton on juge qu'il a très-bien fait de se décorer du titre de provincial.

— *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, précédé d'un court traité contre les athées, les matérialistes, les fatalistes*, par M. l'abbé François. Trois volumes

1. L'abbé Chambon de Pontalier, ex-jésuite.

in-12. Il en est de la théologie comme de la médecine. Depuis qu'on saigne et qu'on purge, il n'y a pas moins de malades. On écrit tous les jours contre les incrédules, et le nombre des incrédules augmente toujours. En se faisant apôtre de Sorbonne on est un peu bafoué, mais on attrape du moins un bon bénéfice ; c'est ce que je souhaite à l'apôtre François. Dans l'apostolat philosophique, il n'y a jusqu'à présent que de la gloire et des coups à gagner.

— On vient de publier un *Magasin énigmatique*, contenant un grand nombre d'énigmes choisies entre celles qui ont paru depuis un siècle. Volume de quatre cents pages, avec la table des mots à la fin. Voilà le *Mercure de France* impitoyablement mis à contribution pour une denrée dont il avait conservé le débit exclusif.

— Mon parti serait tout pris sur le *Traité des affections vaporeuses*, par M. Pomme, dont il paraît la troisième édition. Ce n'est pas qu'on n'y trouve de bons principes, de bonnes vues et de la science ; mais M. Pomme, à qui l'on veut absolument faire une réputation à Paris depuis six mois, est trop systématique pour ne pas donner souvent à gauche. Il n'en est pas des systèmes en médecine comme des systèmes en physique. La nature ne va ni plus ni moins, malgré le radotage des philosophes sur les lois ; mais le médecin opère en conséquence de son radotage, et le malade en est la victime. Ce n'est pas l'instruction qui manque à nos médecins, c'est la fureur des systèmes qu'ils ont de trop, et l'on trouve aujourd'hui en général cent hommes instruits contre une bonne tête. Ce que M. Pomme dit de l'usage pernicieux des boissons chaudes et des relâchants dans les affections nerveuses est approuvé par les plus grands médecins de l'Europe. Dans ces maladies, il s'agit presque toujours de donner du ton et du ressort à des cordes trop relâchées, et la glace et les bains froids sont deux grands remèdes en médecine.

— *Le Parfait Bouvier, ou Instruction concernant la connaissance des bœufs et des vaches, leur âge, maladies et symptômes, avec les remèdes les plus expérimentés propres à les guérir. On y a joint deux petits traités sur les moutons et les porcs, ainsi que plusieurs nouveaux remèdes expérimentés sur les chevaux*, par M. Boutrolle. Brochure in-12 de soixante-treize pages.

Dans ce siècle philosophique, on écrit sur tout, et bientôt un bon fermier de campagne ne pourra se dispenser d'avoir à côté de ses étables et de ses toits à porcs une bibliothèque à l'usage de ses valets, garçons vachers et filles de basse-cour. M. Boutrolle prétend aux honneurs d'auteur classique des étables.

— *Le Citoyen désintéressé, ou Vues pratiques concernant les embellissements et établissements utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics qui se font dans cette capitale, et qui peuvent être adaptés aux principales villes du royaume, avec les moyens d'économie et de finances.* Par Dussaussoy. Première partie in-8° ornée de plans et de figures. Je souhaite à ce citoyen autant de génie, de goût et de lumières, qu'il a de zèle et de désintéressement.

15 mars 1767.

S'il est si difficile de définir au juste le caractère d'un seul homme, quelle difficulté, dira-t-on, ne doit-il pas y avoir à définir celui de tout un peuple? Au risque de soutenir un paradoxe, j'avouerai que de ces deux problèmes je ne sais pas encore quel est le plus difficile à résoudre. Dans un seul homme il y a des nuances si fines, si délicates, si personnelles, qu'il faut peut-être avoir encore plus de sagacité pour les saisir, et pour remarquer ce que tous les habitants du même climat peuvent avoir de commun et ce qui les distingue foncièrement de leurs voisins. Les mêmes traits souvent répétés sont plus faciles à noter que ceux qui sont uniques dans leur genre, et qui ne peuvent souvent être aperçus qu'une seule fois. Le caractère de l'individu ne se peint que par des actions, qui varient à chaque instant et qui se cachent même le plus souvent sous l'ombre du mystère. Le caractère général d'une nation est nécessairement à découvert, il s'imprime dans des monuments exposés continuellement sous nos yeux; nous pouvons l'étudier dans la nature de sa langue, de son gouvernement, de ses coutumes, de ses usages, de ses manières, de ses arts, de son climat. Je sens que cette étude est plus longue, plus étendue, mais je la crois aussi plus sûre, je dirais presque moins impossible que la connaissance particulière des hommes. Il n'en a pas plus coûté à Tacite de peindre les Germains, les



Anglais, les Juifs, qu'il ne lui en a coûté de peindre Séjan, Tibère, Agricola.

Pourquoi trouvons-nous donc si peu de justesse et de vérité dans la plupart des relations de nos voyageurs? C'est que la plupart de nos voyageurs n'ont eu ni assez de philosophie, ni assez de connaissances pour embrasser les objets qu'ils voulaient nous faire connaître; c'est que la plupart ont porté dans leurs recherches un esprit de système et de parti qui ne leur a permis de voir que ce qui convenait à leur but particulier; c'est qu'ils ont cherché à être amusants, au lieu d'être vrais, et que rarement ils ont donné à leur travail le temps nécessaire pour l'exécuter avec succès. Parmi les modernes qui ont travaillé dans ce genre, on ne peut guère citer que Chardin et Muralt; encore ce dernier a-t-il vu avec plus d'esprit que d'impartialité. On sent, comme dit Rousseau, combien il hait les Français, jusque dans les éloges qu'il leur donne.

Pour bien juger le caractère d'un pays, vaut-il mieux lui être étranger, ou en être citoyen? Il semble d'abord qu'un homme élevé au milieu de ses compatriotes, en supposant toutes les autres conditions égales, peut parvenir plus facilement à les connaître que ne le pourrait un étranger; cependant n'y a-t-il pas aussi quelques rapports qui rendent le point de vue où se trouve l'étranger plus favorable? Pour bien observer, il faut éviter également les faux jours de la surprise et ceux de l'habitude. Nous passons trop légèrement sur les objets qui nous sont familiers, nous sommes trop étonnés de ceux qui nous sont absolument nouveaux. Dans le premier cas, nos observations risquent d'être plates et communes; dans le second, il est à craindre que nous ne nous laissions séduire par une fausse apparence de merveilleux.

Pour faire donc une relation aussi intéressante qu'instructive, un voyageur devrait, ce me semble, commencer par noter soigneusement toutes les singularités qui l'ont frappé au premier coup d'œil, mais ne se permettre d'en rendre compte qu'après avoir approfondi la langue, la religion, la constitution politique, les mœurs, les usages et le ton du pays qu'il veut observer.

Ce qui rend sans doute aujourd'hui la connaissance des différents peuples de l'Europe si difficile, c'est que l'on peut dire

à peu près des nations entières ce qu'on a dit si souvent des hommes qui composent une même société. Tout s'est confondu, tout se ressemble; les mœurs, la politique, la philosophie, ont fait à peu près les mêmes progrès dans tous les États de l'Europe. Il y a un système commun à tous. L'esprit dominant des grandes capitales, le goût des voyages, celui des lettres, et surtout le commerce, ont formé pour ainsi dire de tous les peuples de l'Europe un seul peuple. Hérodote trouverait aujourd'hui, dans toute cette partie du monde, moins de caractères, moins de variétés, que dans l'étendue bornée des pays qu'embrasse son Histoire.

Rien de plus vrai en général; cependant l'on se tromperait beaucoup de croire que toutes les circonstances qui ont pu rapprocher tant de nations aient absolument effacé leur caractère original : elles en ont seulement altéré quelques traits, et si, sous l'apparence qui le cache, il est plus difficile à saisir, il n'en existe pas moins. Plus la société s'étend, plus l'homme, sans doute, se dénature, mais il ne saurait changer entièrement son être. Semblable à Protée, il devient susceptible de mille formes différentes. C'est au coup d'œil du génie à le fixer sous celle qui lui est propre. L'Italie même, malgré toutes les révolutions qu'elle éprouva sous l'empire des barbares, sous le joug humiliant du despotisme religieux, et durant les longues guerres de la France et de l'Empire, n'a-t-elle pas conservé longtemps cet esprit d'indépendance et d'ambition qui fit sa gloire dans les jours heureux de la république?

Le défaut de nos vues en morale, en politique, en philosophie, est d'être toujours ou trop générales, ou trop minutieuses; mais s'il m'est permis de dire ce que je pense sur un sujet sans doute fort au-dessus de ma portée, je crois remarquer une différence sensible entre la manière dont on pouvait étudier les nations anciennes, et celle dont il faut étudier les nations modernes. Pour connaître les Grecs, les Romains et les anciens habitants des Gaules et de la Germanie, c'était beaucoup d'avoir acquis la connaissance de leurs lois, de leurs coutumes et de leur religion. On nous connaîtrait fort mal aujourd'hui si l'on ne nous connaissait que par ces relations-là. Nos lois, nos coutumes, notre religion, nous sont devenues presque absolument étrangères. Nos mœurs et notre philosophie ont du moins affaibli

beaucoup l'influence qu'elles devraient avoir naturellement sur notre manière de penser et de sentir, et l'on en jugerait bien mieux par l'esprit de notre théâtre, par le goût de nos romans, par le ton de nos sociétés, par nos petits contes et par nos bons mots, que par nos lois, notre culte et les principes de notre gouvernement.

J'imagine qu'on ferait un ouvrage fort curieux en rassemblant sous certains titres les expressions proverbiales, les bons mots les plus caractéristiques de chaque nation. Est-il possible de ne pas reconnaître l'orgueil espagnol dans l'*Almenos du Page*, dont son maître avait la bonté de dire qu'il était aussi noble que le roi? Qui ne voit l'indifférence et la morgue philosophique d'un Anglais, dans la repartie du fameux Wilkes à un poète français qui, voulant réciter un poème contre la fierté de ces insulaires, ne put jamais se rappeler que ce premier vers :

O barbares Anglais, dont les sanglants couteaux...

« Eh monsieur, rien n'est plus aisé à finir :

Couper la tête aux rois et la queue aux chevaux! »

Le mot de M<sup>me</sup> de Tallard, qui ne voulait pas qu'on portât des jupons bordés de tresses d'or ou d'argent, parce que cela ne servait, disait-elle, qu'à écorcher le menton; ce mot si fou ne peint-il pas toute la pétulance française? Je ne cite que les premiers traits qui s'offrent à ma mémoire; il en est mille autres qui ont plus de saillie, plus d'originalité, et surtout plus de vérité locale.

Nous avons cherché dans notre littérature à imiter tantôt les Espagnols, tantôt les Italiens, tantôt les Anglais; ils nous ont imités à leur tour : cependant ne les reconnaît-on pas tous, jusque dans leurs imitations, à des nuances très-marquées? L'Espagnol n'a-t-il pas essentiellement l'esprit ingénieux que doivent produire la chaleur du climat et l'austère contrainte des mœurs publiques? l'Italien, celui qui tient à des sens délicats et à une imagination brillante et voluptueuse? l'Anglais, celui de la mélancolie et d'une méditation profonde? Et ce qui distingue particulièrement nos écrivains français, n'est-ce pas cet esprit facile et léger que donnent l'usage et le goût de la société?

— Il paraît deux nouveaux volumes pour servir de suite à l'*Histoire de la vie du grand Condé*, par M. Désormeaux<sup>1</sup>. Cet ouvrage n'a eu aucun succès. L'histoire de la maison de Montmorency, que l'auteur avait écrite auparavant, avait fait du moins quelque légère sensation; mais celle du grand Condé a été aussitôt oubliée que blâmée.

— M. l'abbé Laugier, ex-jésuite, vient d'achever son *Histoire de la République de Venise*, dont on distribue actuellement les trois derniers volumes. C'est encore un ouvrage qui n'a pas fait la moindre sensation, quoique l'auteur s'en occupe depuis nombre d'années. M. l'abbé Laugier a écrit sur l'architecture différents essais qui ont eu beaucoup de succès.

— *L'Homme d'État*, par Nicolo Donato, ouvrage traduit de l'italien, avec un grand nombre d'additions considérables extraites des auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur les matières politiques. Trois gros volumes in-12. Les additions, compilées des différents auteurs, regardent le luxe, le commerce et d'autres objets à la mode. *L'Homme d'État* de Nicolo Donato est un recueil de lieux communs qu'on ne saurait lire. Cela aurait eu quelque réputation, il y a cinquante ou soixante ans; mais aujourd'hui nous sommes à mille lieues par delà.

— On a aussi traduit de l'italien, de M. Charles Denina, professeur d'éloquence et de belles-lettres, au collège royal de Turin, un *Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne*. Volume in-12, qui n'a pas fait la moindre sensation.

— M. l'abbé de Longchamps a aussi publié une compilation intitulée *Tableau historique des gens de lettres, ou Abrégé chronologique et critique de l'histoire de la littérature française dans ses diverses révolutions, depuis son origine jusqu'au dix-huitième siècle*. Deux volumes qui seront suivis de plusieurs autres, mais dont ni les présents ni les futurs ne seront lus de personne.

— *Géographie universelle à l'usage des collèges*, par M. Robert, professeur au collège de Châlon-sur-Saône. Deux gros volumes. Dieu bénisse M. Robert Covelle, citoyen de Genève, et nous préserve des compilations de M. Robert, professeur de Châlon!

1. Voir plus haut, p. 47.

## VERS DE M. LE MARQUIS DE VILLETTE

A UN ANONYME QUI LUI AVAIT ADRESSÉ DES VERS

SUR SA QUERELLE AVEC M. DE LAURAGUAIS <sup>1</sup>.

Monsieur l'anonyme badin,  
 On ne peut avec plus d'adresse,  
 De gaité, de délicatesse,  
 Dire du mal de son prochain.  
 Votre muse aimable et légère  
 M'égratigne si doucement  
 Qu'il faudrait être fou vraiment  
 Pour aller se mettre en colère.  
 Recevez-en mon compliment.  
 Mais pourquoi votre esprit caustique,  
 Sur moi s'égayant sans façon,  
 M'accuse-t-il d'être hérétique  
 Au vrai culte de Cupidon ?  
 Avez-vous consulté Sophie,  
 Vous qui m'imputez ce péché ?  
 Vous sauriez que de l'hérésie  
 Je suis un peu moins entiché.  
 Charmé de cet air de tendresse,  
 Qui des amants flatte l'espoir,  
 J'ai souhaité voir la princesse  
 Passer du théâtre au boudoir.  
 Sur les tréteaux reine imposante,  
 Elle est ce qu'elle représente :  
 Mais on revient au naturel :  
 Chez elle libre, impertinente,  
 La princesse est femme galante,  
 Gentil ornement de bordel.  
 Oui, oui, la reine Marguerite  
 L'eût aimée autant que ses yeux ;  
 Elle en eût fait sa favorite ;  
 On doit ses contes amoureux  
 A son penchant pour la saillie ;  
 Elle aimait les propos joyeux ;  
 Les plus gros lui plaisaient le mieux :

1. Cette querelle, dont Grimm n'a point parlé, est contée tout au long par Bachaumont (17, 21 et 22 août 1766) ; elle se termina par une réconciliation, mais aussi par la condamnation des deux adversaires à une détention de six semaines que leur infligea le tribunal des maréchaux de France.

Elle pensait comme Sophie.  
 Mais avec l'ardeur de Vénus  
 Elle a l'embonpoint de l'Envie.  
 Je cherche un sein, des globes nus,  
 Une cuisse bien arrondie,  
 Quelques attraits... soins superflus!  
 Avec une telle momie,  
 Si j'ai pourtant sacrifié  
 Au dieu qui de Paphos est maître,  
 Me voilà bien justifié,  
 Ou je ne pourrai jamais l'être.

---

 AVRIL
1<sup>er</sup> avril 1767.

On a donné le 26 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de la tragédie des *Scythes* dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte. Cette pièce n'a point fait d'effet au théâtre, et il ne tiendrait qu'à nous d'appeler cela une chute; mais il ne faut pas que M. de Voltaire tombe, et quand on est parvenu à l'âge de soixante-douze ans, surchargé de couronnes, et ayant fait à l'Europe entière le plus grand bien que jamais homme ait fait par ses écrits, on doit avoir acquis quelques droits à l'indulgence respectueuse de ses compatriotes.

Quoi qu'il en soit, voici comment les choses se passèrent. Le premier acte fit beaucoup de plaisir. Le second, un peu moins. Le troisième parut froid comme glace. Dans le quatrième, la scène entre Indatire et Athamare fut fort applaudie; mais la mort d'Indatire, ainsi que la douleur des deux vieillards, fit très-peu d'effet, et plusieurs vers un peu familiers firent rire. Le cinquième acte aurait réussi sans les deux précédents; mais en général l'effet fut peu considérable: il n'y eut point d'applaudissements à la fin, et les propos qu'on entendait dans les foyers et dans les corridors n'étaient point favorables à la pièce. Elle fut un peu mieux jouée et mieux reçue à la seconde repré-

sentation. Elle est aujourd'hui à sa quatrième et dernière, à cause de la clôture des spectacles, qui se fera samedi prochain, et l'on dit qu'elle ne sera reprise qu'à l'entrée de l'hiver.

Le grand reproche qu'on a fait à la tragédie des *Scythes*, c'est d'être froide et sans intérêt. Cependant ce ne sont ni les événements ni les situations tragiques qui y manquent, c'est la force tragique qu'on désire partout. La faiblesse du plan, des incidents, de l'exécution, se manifeste à chaque pas. On a dit que M. de Voltaire ne pouvait être accusé de plagiat, parce qu'il n'avait pillé que son propre fonds. Il est vrai que cette tragédie ressemble beaucoup à celle d'*Alzire* et à celle d'*Olympie*; elle a aussi un peu d'affinité avec le sujet de *Callirhoé*. Mais quelle différence entre ce dernier sujet et celui des *Scythes*! Dans la tragédie de *Callirhoé*, le sort de cette infortunée et de son malheureux amant dépend de l'arrêt irrévocable d'un oracle, et l'on sait si les dieux sont implacables. Dans la tragédie des *Scythes*, au contraire, tout n'arrive que par la volonté précaire du poète, et s'il voulait se prêter un peu, il n'y aurait aucun mal. Il faut pour qu'il arrive un meurtre qu'un jeune monarque persan défie un jeune Scythe en duel, comme ferait un petit-maître ou un marquis français. Assurément, le véritable Indatire, qui d'abord n'aurait pas porté ce nom, se serait bien moqué du roi Athamare s'il avait été assez insensé pour lui faire au milieu de la Scythie une proposition aussi extravagante. Cet Athamare, fourvoyé avec une poignée des siens au milieu d'un peuple fier et guerrier, et traitant ses hôtes avec tant de hauteur et d'arrogance, me rappelle ce caporal des troupes du pape qui s'était rendu à bord d'un vaisseau de guerre anglais, accompagné de deux invalides, pour y faire la recherche d'un déserteur. Il avait si bien pris le ton de maître, si parfaitement oublié qu'il n'était plus chez lui, que pour l'en faire souvenir quelques matelots de l'équipage furent obligés de le jeter à la mer avec ses deux invalides, après quoi on le repêcha dans une barque, pour le mettre à terre dans un coin de son commandement. Il résulte de tout ceci que les malheurs qui arrivent à Athamare ne touchent en aucune manière, parce qu'ils n'arrivent pas nécessairement, et que la tragédie finit avant qu'on ait pu prendre intérêt à quoi que ce soit.

La manière dont elle a été jouée a beaucoup contribué au

mauvais succès du premier jour. Il semblait que tous les acteurs se fussent donné le mot pour jouer détestablement. Le rôle d'Athamare, joué par Le Kain, ne fit aucun effet. Il y a un certain M. Pin, reçu à l'essai, qui joue la comédie pour son plaisir, à ce qu'on dit, car il est riche, mais qui ne joue pas pour notre plaisir, s'il joue pour le sien. Ce M. Pin joue les rôles à manteau dans la comédie, et les rôles de confident dans la tragédie. Les comédiens prétendent que c'est le meilleur confident qui ait paru au théâtre depuis longtemps, et je ne serais pas éloigné d'être de leur avis s'il n'avait pas une figure si ridicule dans l'accoutrement tragique, et une voix si claire et si glapissante qu'on est tenté de rire dès qu'il ouvre la bouche. Ce malheureux Pin s'était fait confident d'Athamare, et fut la première cause des risées du parterre. Elles commencèrent avec le troisième acte, où le fidèle Pin donne de si bons conseils à son maître peu docile. Pin le confident en perdit la contenance, et ne sut plus un mot de son rôle, et le mauvais succès de cette scène influa sensiblement sur le sort de la pièce.

Molé était chargé du rôle d'Indatire, et le joua en petit-maître. Son père Hermodan Brizard, malgré sa belle chevelure grise, malgré sa belle figure, sa belle voix, fut trouvé bien froid. Pour le père d'Obéide, le vieux Sozame, c'était M. Dauberval. Ce pauvre M. Dauberval joue tous ses rôles avec tant de politesse que, sans avoir l'honneur de le connaître, je suis persuadé que c'est un des hommes les plus doux et les plus respectueux qu'on puisse rencontrer dans le monde. C'est dommage que cette vertu ne tienne pas lieu de talent au théâtre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Sozame Dauberval a l'air bien déplacé en Scythie, et que, s'il y allait de ma vie, il me serait impossible de croire qu'il ait jamais servi sous le grand Cyrus, ni gagné de batailles dans son jeune temps, malgré tous les récits et toutes les confidences qu'il fait à son ami Hermodan de ses exploits et de sa gloire passés. Ce Dauberval a un fils qui danse à l'Opéra, et qui est un charmant danseur dans le genre brillant et léger de Lany et de M<sup>lle</sup> Allard. Si, suivant la morale de la Chine, l'éclat des vertus d'un fils rejaillit sur le père, nous sommes en conscience obligés d'aller applaudir le père Dauberval à la Comédie-Française des cabrioles enchanteresses de son illustre fils sur le théâtre de l'Opéra.



M<sup>lle</sup> Durancy a joué le rôle d'Obéide. Je n'ai point eu occasion encore de vous parler de cette actrice, qui est au théâtre depuis quatre ou cinq mois. M<sup>lle</sup> Durancy est née sur les planches. Son père, après avoir joué quelque temps sur le théâtre de Paris les rôles de valet, fut renvoyé en province ; sa mère, qui voulait jouer les rôles de caractère, n'a jamais pu se faire supporter à Paris plus de huit jours. M<sup>lle</sup> Durancy elle-même débuta sur le théâtre de la Comédie-Française, il y a sept ou huit ans, dans les rôles de soubrette. On ne lui trouva pas alors assez de talent, et elle fut congédiée. Ne sachant que faire et se trouvant un peu de voix, elle entra à l'Opéra, où elle joua pendant trois ou quatre ans de suite les rôles les plus subalternes dans la plus honnête médiocrité. Cependant on lui remarqua peu à peu de l'intelligence ; et comme, suivant le proverbe, dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, elle passa bientôt pour une excellente actrice. On déplorait seulement qu'elle eût si peu de voix, car, sur ce théâtre de brailards et de criards, il faut des poumons comme des soufflets de forge pour acquérir la réputation de chanter avec goût et avec âme, comme disent les fins connaisseurs. Celle de M<sup>lle</sup> Durancy commença par une scène de jalousie jouée dans je ne sais plus quel opéra. Le rôle de Colette, dans le *Devin du village* de M. Rousseau, acheva cette réputation d'actrice. Je ne fus cependant pas séduit par la manière dont elle joua ce rôle. Je pense que l'innocence et la naïveté d'une jeune villageoise ne peuvent s'exprimer par des minauderies, même spirituelles et agréables, et qu'une fille de théâtre qui passe tous les soirs et pour de l'argent dans les bras du premier venu devine mal les mouvements d'amour, de dépit et de jalousie d'une Colette. Mais le public ne fut pas de mon avis. Il trouva M<sup>lle</sup> Durancy à merveille dans ce rôle, et quelques principaux soutiens du Théâtre-Français, M. d'Argental et M. le marquis de Thibouville entre autres, assurèrent bientôt que cette actrice serait très-propre à remplacer M<sup>lle</sup> Clairon. En conséquence, on lui fit apprendre quelques rôles tragiques, et l'on répandit dans le public qu'elle les jouait supérieurement. M<sup>lle</sup> Clairon même favorisa ces bruits en accordant beaucoup de talent à celle qui devait lui succéder, et en lui donnant des conseils et des leçons. Il ne s'agissait plus que de trouver un moyen de la faire sortir de l'Opéra. L'Académie

royale de musique est jalouse de ses moindres droits, et dans les temps difficiles, les moindres pertes se font regretter. Il s'entama donc une négociation aussi importante que délicate entre Messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre du roi, qui dirigent la Comédie-Française, et M. le comte de Saint-Florentin, qui, en sa qualité de ministre de Paris, a l'Opéra dans son département. Après le nom du Très-Haut dûment invoqué, et avoir généralement reconnu l'importance de l'ennuyeux spectacle national appelé Opéra français et décidé essentiellement nécessaire au soutien de la gloire nationale, on convint que M<sup>lle</sup> Durancy passerait du théâtre de l'Opéra sur celui de la Comédie-Française sans tirer à conséquence. En conformité de ce traité, M<sup>lle</sup> Durancy débuta au mois de novembre dernier dans les rôles de Pulchérie, d'Aménaïde et d'Électre, et fut reçue à demi-part immédiatement après son début. Ce début ne répondit cependant pas à l'attente de ses protecteurs, ni à l'idée qu'on s'en était faite d'avance sur leur parole. Le public ne fut point dans l'enthousiasme des talents de M<sup>lle</sup> Durancy ; et les amateurs de l'Opéra français, choqués au dernier point de sa désertion, et profitant de la disposition du public, la débutante transfuge pensa être sifflée dans les formes. Ce n'est qu'à la quatrième ou cinquième fois, et au moment de son plus grand découragement, qu'elle triompha enfin de la cabale.

Le fait est que la figure de M<sup>lle</sup> Durancy est très-ignoble, qu'elle a l'air d'une grosse servante de cabaret ; qu'elle ne manque ni d'intelligence ni même de chaleur, mais qu'elle a un jeu dur comme sa physionomie, sans grâce, sans sentiment, sans âme. Cela ne fera donc jamais qu'une actrice médiocre qui jouera passablement bien les rôles qui lui auront été notés par M<sup>lle</sup> Clairon ou par M. de Thibouville, mais qui n'entraînera jamais le spectateur par la force et le pathétique de ses propres accents. Le crédit de ses protecteurs a tout mis en œuvre pour la faire valoir aux dépens d'une rivale qui s'était présentée sur son chemin. M<sup>lle</sup> Sainval, actrice du théâtre de Lyon, aussi laide que M<sup>lle</sup> Durancy, mais d'une figure moins ignoble et moins disgracieuse, avait débuté avant elle avec beaucoup de succès. On lui avait trouvé des entrailles et du pathétique, elle pouvait devenir une rivale redoutable. La nécessité d'accoucher l'avait forcé d'interrompre son début. Après le début de

M<sup>lle</sup> Durancy, on contraignit M<sup>lle</sup> Sainval, à peine relevée de couches et encore faible et languissante, de reprendre le sien. Elle reparut, mais sans voix et sans force, et ce second début lui fit beaucoup de tort. Elle a été reçue cependant à la pension et à l'essai ; mais le temps de son essai se passera à ne jamais jouer, parce que M<sup>lle</sup> Dubois et M<sup>lle</sup> Durancy, jouissant de leur droit d'ancienneté, ne lui laisseront vraisemblablement jamais de rôle à remplir.

Les protecteurs de M<sup>lle</sup> Durancy, devant lesquels il n'est pas permis de prononcer le nom de M<sup>lle</sup> Sainval, ont procuré à leur favorite l'avantage de jouer le rôle d'Obéide préféablement à M<sup>lle</sup> Dubois. Dans les pièces nouvelles, l'auteur est libre de donner les rôles à qui bon lui semble, mais l'acteur reste en possession du rôle qu'il a une fois joué. C'est sans doute M. d'Argental qui a engagé M. de Voltaire à faire ce petit passe-droit à M<sup>lle</sup> Dubois, et à donner son rôle à M<sup>lle</sup> Durancy. Elle a bien rendu ce rôle tel qu'il lui a été noté par Le Kain ; un serin sifflé ne retient pas mieux son air ; mais je crois que M<sup>lle</sup> Dubois, avec ses attraits et sa belle voix, aurait, malgré la médiocrité de ses talents, fait plus d'effet et mieux contribué au succès des *Scythes*. Obéide-Durancy eut un air et un accoutrement si ridicules que je craignis que sa seule apparition ne fit faire des éclats de rire. Huchée sur des talons d'une demi-aune de hauteur, elle avait retroussé sa robe blanche garnie de peau de tigre jusqu'aux genoux. On voyait donc toute sa jambe, habillée de bas de couleur de chair entrelacés de rubans d'or et d'argent en forme de brodequins. Cet accoutrement, joint à sa figure et à une démarche rapide et gênée par l'énormité des talons, lui donnait l'air de quelque bipède sauvage errant dans les forêts de la Scythie, et cherchant à se dérober à la poursuite du chasseur.

Ainsi, quoique la faiblesse de la tragédie des *Scythes* eût suffi pour rendre son succès peu brillant, je crois pourtant que ce succès eût été fort différent si cette pièce avait été mieux jouée, et avec la perfection qu'on croirait devoir attendre du premier théâtre de la nation, si tout ne tombait un peu en décadence.

— Puisque nous sommes sur le chapitre de la Comédie-Française, il faut ici dire un mot de ce qui s'est passé au sujet de Molé, premier de son nom dans l'histoire du théâtre, et qui

ne reconnaît pas le célèbre Mathieu Molé pour aïeul. Cet acteur joue avec beaucoup de succès dans le haut comique. Son jeu n'est pas très-varié, mais il est plein de chaleur et d'agrément. On ne peut pas dire que Molé soit un comédien sublime; mais, dans l'état de disette où nous sommes, c'est un acteur essentiel à la Comédie-Française. Il tomba dangereusement malade au mois de janvier dernier d'une fluxion de poitrine; la crainte et les regrets de le perdre furent extrêmes. Le parterre, toujours enchanté de jouer un rôle et de parler, surtout depuis que les sentinelles placées à chaque pilier l'ont privé de sa prérogative de dire tout haut sa pensée, le parterre, dis-je, s'avisa un jour, après la pièce, de demander des nouvelles du malade. On lui en dit de fort mauvaises, et depuis ce moment il en demanda tous les jours pendant six semaines de suite, jusqu'à la parfaite guérison. Cette attention rendit la maladie de Molé célèbre et intéressante; les femmes s'en mêlèrent, et bientôt ce fut un air de savoir au juste l'état du malade. On avait appris que son médecin lui avait ordonné pour sa convalescence de boire un peu de bon vin vieux. Tout le monde s'empessa de lui en envoyer, et en peu de jours M. Molé, accablé de présents, eut la cave la mieux garnie de Paris. Tant de marques d'intérêt et de faveur devaient bientôt faire place à un déchainement qu'il n'était pas aisé de prévoir.

On avait su, pendant la maladie, que M. Molé n'était pas l'homme le plus rangé, et qu'il avait pour environ vingt mille livres de dettes; M<sup>lle</sup> Clairon offrit, pour les payer, de jouer par souscription, au profit de Molé, sur un théâtre particulier, une fois sans tirer à conséquence. On fixa les billets de souscription à un louis, en permettant à chaque souscripteur de donner au delà, suivant le degré de sa générosité. M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy, M<sup>me</sup> la comtesse d'Egmont, et plusieurs autres dames du premier rang, se chargèrent de la distribution des billets. Ce projet prit mal dans le public. M<sup>lle</sup> Clairon a eu le malheur de choquer infiniment ce public par un peu trop de prétention à la considération. On ne lui a pas pardonné sa retraite, et l'animosité qu'on remarque contre elle est telle qu'elle ne pourrait reparaitre sur le théâtre de sa gloire sans essuyer peut-être quelque désagrément marqué. On dit que Molé, de son côté, a beaucoup de suffisance et de fatuité. Bientôt il

y eut un déchaînement universel contre cette souscription, et pendant plus de quinze jours on ne parla pas d'autre chose. Tous les grands principes furent mis en avant. On calcula qu'avec l'argent qu'on employait à payer les dettes d'un histrion, on aurait pu préserver du froid et de la faim tous les pauvres de Paris pendant les rigueurs de l'hiver dernier. Ce qui me fâchait, c'est que ceux qui calculaient avec autant d'austérité n'avaient pas fait allumer un fagot pendant tout l'hiver en faveur des pauvres. On fit cent histoires impertinentes et ridicules. Le seul conte plaisant, au milieu d'un nombre infini de pauvretés, était que Molé, encore très-faible, avait demandé à son médecin en quel temps il pourrait reparaitre sur le théâtre; que son médecin avait fixé ce terme à deux mois; qu'à cela le comédien avait répondu : « Ce terme est peut-être trop court pour ma santé, mais il est trop long pour l'intérêt de ma gloire; » qu'à ce propos le médecin lui avait répliqué : « Tâchez de vous tranquilliser, et tout ira bien. Au reste vous savez qu'on a reproché à Louis XIV de parler trop souvent de sa gloire. »

Au milieu de toutes ces clameurs, la souscription s'était cependant formée, et le 19 février dernier, on repré senta la tragédie de *Zelmire* dans une maison de la rue de Vaugirard, où autrefois la veuve de Scarron éleva les enfants du roi et de M<sup>me</sup> de Montespan, avant d'être devenue la marquise de Maintenon. On dit que cette souscription a valu environ six cents louis à Molé. Cet acteur parut quelques jours auparavant sur le théâtre de la Comédie-Française et joua le rôle de l'amant dans *la Gouvernante*. Après avoir dit les premiers mots de son rôle et reçu les plus grands applaudissements, il s'interrompit, s'avança, et adressa au parterre un court remerciement de ses bontés, comme si la reconnaissance venait de lui arracher ce peu de paroles malgré lui. Cela fut encore mal pris, et l'on dit que c'était manquer de respect au public. Telles sont les vicissitudes de la faveur publique. Le singe de Nicolet, qui fait depuis un an l'admiration de Paris en dansant sur la corde à l'envi de son maître le seigneur Spinaculta, ce singe ne manqua pas de faire la parodie. On annonça qu'il était malade. Le parterre demanda de ses nouvelles, et l'on fit une souscription et mille autres pauvretés de cette espèce. Il a couru de mauvais vers et de vilains couplets que je transcris ici avec beaucoup

de répugnance, mais qu'il faut conserver à cause de la vogue qu'ils ont eue pendant quelques jours, et pour faire remarquer l'esprit public de cette capitale en certaines occasions. Voilà bien du bruit pour une somme d'argent donnée à un comédien ! Il me semble que dans tous les pays du monde, il est reçu que les gens à talents doivent être magnifiquement payés par les princes ou par le public. Ils le sont moins en France que partout ailleurs, et parce qu'on aura formé en faveur d'un acteur une souscription à laquelle il est libre à chacun de ne pas prendre part, on fait un train interminable. Il y a deux ans qu'on donna à Manzuoli en Angleterre quinze cents livres, sans compter les présents de toute espèce, pour y chanter pendant un hiver à l'Opéra ; et personne n'a imaginé de faire des épigrammes et des chansons à ce sujet. C'est qu'il faut convenir qu'à travers cette légèreté et cette frivolité qu'on est en usage de nous reprocher, on aperçoit, même dans nos amusements, un fond de jansénisme et de pédanterie qui domine peut-être sur toutes les autres nuances.

Cette passion qu'on montre ici pour les spectacles publics, jointe à l'envie d'avilir les gens à talents, est une des contradictions les plus choquantes, et peut-être une des preuves les plus fortes que nous ne possédons les arts que par forme d'adoption, et qu'ils ne sont pas chez nous dans leur pays natal. Rien du moins ne prouve mieux qu'au milieu de notre politesse et de la douceur de nos mœurs nous conservons un fond de barbarie et d'aspérité gothique. Un observateur habile aura de fréquentes occasions de le remarquer.

L'autre jour, Le Kain, causant dans le foyer de la Comédie, dit que la part de l'année entière n'avait pas monté à huit mille livres, et paraissait se plaindre de la modicité de cette recette. Il est évident qu'un acteur, qui est obligé de dépenser les deux tiers de cette somme en habits, n'a pas un sort suffisamment honnête pour vivre. Cependant un vieux bourru d'officier qui était là prit la parole et dit : « Parbleu, voilà un plaisant faquin qui n'a pas assez de huit mille livres ! Moi, je suis couvert de blessures, et j'ai huit cents livres de pension. » Le Kain se retourna vers ce bourru, et lui dit avec beaucoup de politesse : « Eh, monsieur, ne comptez-vous pour rien le propos que vous osez me tenir ? » S'il m'était permis d'ajouter quelque chose après ce beau mot,

je demanderais quel est l'homme le plus vil, ou du comédien qui repousse une insulte grossière avec tant de noblesse, ou du militaire qui regarde l'argent comme le prix et la mesure de tout?

## VERS.

L'argent est rare, nous dit-on;  
 Oui, pour en faire un bon usage;  
 Mais pour un fat, un histrion,  
 Pour seconder l'orgueil de la Clairon,  
 Toutes nos dames font ravage,  
 Et Paris est à contribution.  
 Sur un théâtre qu'on élève,  
 On veut encor nous forcer au bonheur  
 D'admirer le talent fatigant et trompeur  
 De Clairon avant qu'elle crève.  
 Là, des soins que l'on aura pris,  
 Chacun s'applaudissant chantera sa victoire :  
 Les quêteuses alors compteront leurs amis,  
 Clairon tous les suppôts ou valets de sa gloire;  
 Molé plus sûrement comptera ses profits,  
 Et tous iront ensemble au temple de Mémoire.

## CHANSON.

Sur l'air du *Vaudeville du Maréchal*.

Tout le bruit de Paris, dit-on,  
 Est que mainte femme de nom  
 Quête pour une tragédie  
 Où doit jouer la Frétilton<sup>1</sup>,  
 Pour enrichir un histrion.  
 Tous les jours nouvelle folie :  
 Le faquin,  
 La catin  
 Intéresse  
 Baronne, marquise et duchesse.

Pour un fat, pour un polisson  
 Toutes nos dames du bon ton  
 Vont quêtant dans leur voisinage :  
 Vainement les refuse-t-on.  
 Pour revoir encor la Clairon,  
 Dans Paris elles font tapage.

1. Premier nom de M<sup>lle</sup> Clairon, célèbre par les erreurs de sa jeunesse. (GRIMM.)

La santé  
De Molé  
Les engage,  
Elles ont grand cœur à l'ouvrage.

Par un excès de vanité,  
La Clairon nous avait quitté;  
Mais depuis ce temps elle enrage,  
Et sent son inutilité.

Comptant sur la frivolité,  
Elle recherche le suffrage  
Du plumet,  
Du valet :  
Quel courage  
Pour un aussi grand personnage!

Le goût dominant aujourd'hui  
Est de se déclarer l'appui  
De toute la plus vile espèce  
Dont notre théâtre est rempli;  
Par de faux talents ébloui,  
A les servir chacun s'empresse.

Le faquin,  
La catin  
Intéresse  
Baronne, marquise et duchesse.

Molé, plus brillant que jamais,  
Donne des soupers à grands frais,  
Prend des carrosses de remise,  
Entretient filles et valets.  
Les femmes vident les goussets  
Même des princes de l'Église<sup>1</sup>.

Pour servir  
Son plaisir,  
Ses sottises,  
Elles se mettraient en chemise.

Assignons par cette chanson  
De chacun la punition  
Qu'on doit donner à l'indécence :  
D'abord, à Molé le bâton;  
Ensuite pour bonne raison,  
Comme une digne récompense

1. Le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, l'archevêque de Lyon, l'archevêque de Bourges, l'évêque de Saint-Brieuc, ont souscrit pour la représentation de Molé. (GRIMM.)



A Clairon  
 La maison  
 Ou la cage  
 Que l'on doit au libertinage<sup>1</sup>.

## COMPLAINTÉ

sur l'air des *Pendus*.

Quel est ce gentil animal  
 Qui dans ces jours de carnaval  
 Tourne à Paris toutes les têtes,  
 Et pour qui l'on donne des fêtes?  
 Ce ne peut être que Molet<sup>2</sup>  
 Ou le singe de Nicolet.

Vous êtes, éternels badauds,  
 Vos pantins et vos Ramponneaux;  
 Français, vous serez toujours dupe.  
 Quel autre joujou vous occupe?  
 Ce ne peut être que Molet  
 Ou le singe de Nicolet.

De sa nature cependant  
 Cet animal est impudent;  
 Mais dans ce siècle de licence  
 La fortune suit l'insolence,  
 Et court du logis de Molet  
 Chez le singe de Nicolet.

Il faut le voir sur les genoux  
 De quelques belles aux yeux doux,  
 Les charmer par sa gentillesse,  
 Leur faire cent tours de souplesse :  
 Ce ne peut être que Molet  
 Ou le singe de Nicolet.

L'animal un peu libertin  
 Tombe malade un beau matin :  
 Voilà tout Paris dans la peine,  
 On croit voir la mort de Turenne ;  
 Ce n'était pourtant que Molet  
 Et le singe de Nicolet.

1. Et à l'auteur de la chanson, trois mois de Bicêtre pour la première fois. (GAMM.)

2. Les *Mémoires secrets* (2 mars 1767) attribuent ces couplets à Boufflers. M. de Manne (*Galerie de la troupe de Voltaire*) a établi par les actes civils que, contrairement à ce qui a été souvent imprimé, le nom de cet acteur était bien *Molé* et non *Molet*.

La digne et sublime Clairon  
 De la fille d'Agamemnon  
 A changé l'urne en tirelire;  
 Et dans la pitié qu'elle inspire,  
 Va partout quêtant pour Molet  
 A la cour et chez Nicolet.

Généraux, catins, magistrats,  
 Grands écrivains, pleux prélats,  
 Femmes de cour bien affligées  
 Vont tous lui porter des dragées :  
 Tant on craint de perdre Molet  
 Et le singe de Nicolet.

Si la mort étendait son deuil  
 Ou sur Voltaire ou sur Choiseul,  
 Paris serait moins en alarmes,  
 Et répandrait bien moins de larmes  
 Que n'en ferait verser Molet  
 Ou le singe de Nicolet.

Peuple ami des colifichets,  
 Qui portes toujours des hochets,  
 Rends grâces à la Providence,  
 Qui, pour amuser ton enfance,  
 Te conserve aujourd'hui Molet  
 Et le singe de Nicolet.

— Le voyage de M<sup>lle</sup> Clairon à Varsovie n'aura pas lieu cette année. Voici la lettre <sup>1</sup> que le roi de Pologne a écrite à ce sujet à M<sup>me</sup> Geoffrin. Elle est datée du 20 mars 1767 :

« Ma chère maman, je vous envoie ceci par estafette pour que vous avertissiez de ma part au plus tôt M<sup>lle</sup> Clairon de ne plus songer au voyage de Varsovie pour cette année. Je ne puis assez vous dire combien je regrette le plaisir que je m'étais promis de la voir et de l'entendre ici; mais voici ce qui m'en prive. Dès que j'ai vu que les choses tournaient de façon à produire du trouble ici, j'ai d'abord songé à renvoyer tout mon théâtre. « Mais, m'a-t-on dit, cela annoncerait trop tôt votre « opinion sur les affaires, et la connaissance de cette opinion « mettra les esprits trop en mouvement avant le temps. » J'ai

1. Elle a été imprimée dans les *Éloges de Mme Geoffrin* (Paris, 1812, p. 140) et dans la *Correspondance*, publiée par M. Ch. de Moüy, p. 279.

cédé à cette représentation, surtout lorsque j'ai su que M<sup>lle</sup> Clairon avait envie de venir ici, et vous m'avouerez que la tentation ne pouvait être plus forte. Mais ces jours-ci, il m'est arrivé de différents côtés que ce même public, qui s'amuse de mon spectacle, me blâme cependant du soin et de l'argent que j'y mets dans ce moment de crise. Il est certain que l'épargne de mon théâtre ne me donnera pas une armée. Il est certain que le renvoi subit de ce théâtre va me coûter même assez considérablement. Il est certain que je me prive d'un délassement que j'aime, mais surtout que je me prive de M<sup>lle</sup> Clairon. Mais n'importe ! Il faut obéir à la voix du peuple quand il s'agit de lui prouver qu'on sent et qu'on partage sa peine. Il faut que chacun s'exécute dans des temps de malheur, et j'en donne volontiers l'exemple.

« Maman, je vous embrasse mille fois. Faites mes excuses à M<sup>lle</sup> Clairon pour cette fois. Mais si le calme revient ici après l'orage, son arrivée à Varsovie en sera, j'espère, une des plus belles preuves : la colombe alors apportera le rameau d'olivier. »

— On lit dans le *Recueil des pièces détachées* par M<sup>me</sup> Riccoboni, imprimé en 1765, un petit conte de fée intitulé *l'Aveugle*. C'est peu de chose. Nirsa, fée bienfaisante, en revenant de quelque expédition digne de sa belle âme, passe auprès d'un bosquet solitaire et y entend gémir et pleurer. Elle s'arrête et y voit deux jeunes amants qui se désolent. L'un est Zulmis, aveugle de naissance, mais d'ailleurs doué de toutes les grâces du corps et de l'esprit ; l'autre est Nadine, jeune beauté accomplie. Ces deux amants s'adoraient depuis leur première enfance. Alibeck, grand-prêtre du Soleil, était parti pour un long voyage. Il avait promis à Zulmis d'être bientôt de retour, et de lui procurer la vue au moyen d'une eau merveilleuse qu'il rapporterait. Ce retour et cette guérison devaient arriver avant que Zulmis eût vingt ans accomplis, et lorsque la fée Nirsa s'arrêta auprès du bosquet, il ne manquait plus qu'une heure aux vingt années de Zulmis. Ce qui mettait le comble au désespoir de nos amants, c'est que les parents de Nadine n'avaient consenti à cette union qu'autant qu'Alibeck tiendrait sa parole, et dans une heure au plus tard Zulmis et Nadine allaient être séparés pour jamais. La fée eut pitié de ces pauvres enfants, et, revêtant la figure d'Alibeck, qui ne pouvait plus revenir attendu qu'il était mort en

route, elle leur causa la plus grande et la plus agréable surprise. Cependant Nirsa fit remarquer à Nadine que son amant, privé de la lumière, lui resterait bien plus sûrement fidèle que lorsque l'usage des yeux lui aurait fait connaître tant de beautés diverses. La tendre Nadine, plus occupée du bonheur de Zulmis que de ses propres intérêts, aima mieux risquer de perdre le cœur de son amant que de le voir plus longtemps privé de la lumière du jour. C'est Zulmis qui ne se soucie presque plus de voir, quand il apprend que sa tendresse en pourrait souffrir quelque atteinte. On est accoutumé à ces combats de générosité au théâtre et dans les contes. Ici, il n'y avait point de temps à perdre. Ainsi on se rend au temple, et en présence des parents, la prétendue Alibeck ouvre les yeux de Zulmis et couronne l'amour des deux amants en les unissant. Après quoi il se fait reconnaître pour la fée Nirsa, et remonte dans les régions aériennes, après avoir comblé les jeunes époux de présents et de bienfaits, et annoncé que Zulmis serait toujours constant à Nadine.

M. Desfontaines a imaginé de faire de ce conte une espèce de pastorale en deux actes, mêlée d'ariettes suivant le goût des opéras-comiques d'aujourd'hui. M. Desfontaines est un insigne barbouilleur. Il a donné une *Bergère des Alpes* sur le théâtre de la Comédie-Française, il y a quinze mois. C'était une mauvaise drogue ; son *Aveugle de Palmyre*, qui vient d'être joué sur le théâtre de la Comédie-Italienne, est encore plus détestable. Au lieu de la fée Nirsa, qui prend la figure d'Alibeck, M. Desfontaines fait revenir ce grand-prêtre en personne, et lui fait jouer le rôle que la fée joue dans le conte. Comme toute la pièce n'aurait jamais fourni que deux scènes avant le dénouement, et que M. Desfontaines en a voulu faire deux actes, il a imaginé de donner à Nadine une rivale sous le nom de Thélamis. Cette Thélamis est une méchante coquine, pleine de coquetterie et d'artifice. Elle brouille les deux amants. Elle vient voir Zulmis sous le nom de Nadine, et ni la voix de Thélamis, ni sa main, qu'il saisit à plusieurs reprises, ne l'avertissent de la tricherie, quoique les discours de Thélamis soient absolument opposés aux sentiments de Nadine. Tout cela est d'une bêtise et d'une insipidité rares. Cette pièce a été sifflée à la première représentation ; mais ce n'est plus la mode de se le tenir pour dit. On l'a donnée une seconde fois, et elle a eu cinq ou six

faibles représentations à la faveur de la musique, qui a cependant médiocrement réussi. Cette musique est de M. Rodolphe, virtuose de la musique de M. le prince de Conti. Je ne veux pas la juger définitivement, parce qu'il faudrait l'avoir entendue plus d'une fois, et que le poète spirituel de M. Rodolphe me met hors d'état de faire cet essai ; mais à la première représentation le musicien m'a presque paru aussi monotone et aussi insipide que son poète, et je n'ai rien trouvé dans la musique qui m'ait plu à un certain point. Il est vrai que M. Desfontaines n'a jamais ménagé à son musicien l'occasion de faire un air. Tout ce petit opéra consiste en une suite de romances, de rondeaux et de couplets sans fin. M. Rodolphe a cru devoir se conformer au goût national. C'est un moyen sûr de tomber, car ceux qui se disent partisans de la musique française sont les premiers à bâiller si vous leur en donnez à l'Opéra-Comique, et le petit nombre de ceux qui se connaissent en musique vous méprisent. Si M. Rodolphe donne un second ouvrage dans le goût de celui-ci, je le regarderai comme un homme sans ressource. Ce M. Rodolphe est un homme, je crois, unique en Europe, quand il joue du cor de chasse. On dit que les nouveaux directeurs de l'Opéra vont l'enrôler dans leur orchestre.

— *Les Honnêtetés littéraires*, qu'on n'a point à Paris, mais qui existent, sont une brochure de près de deux cents pages où M. de Voltaire passe en revue presque tous ses adversaires. Cela est fait particulièrement à l'honneur d'un ci-devant soi-disant jésuite, Nonotte, auteur des *Erreurs de Voltaire*, et de frère Patouillet, aussi compagnon émérite de Jésus, que M. de Voltaire accuse d'avoir fait le mandement de l'archevêque d'Auch contre lui. La Beaumelle attrape aussi quelques douzaines de coups d'étrivières en passant. En vérité, M. de Voltaire est bien bon de se chamailler avec un tas de polissons et de marouffles que personne ne connaît. Ce La Beaumelle et ses impertinences sont oubliés depuis plus de dix ans. J'ignorais jusqu'à l'existence du P. Nonotte, et je n'ai jamais pu parvenir à lire le mandement de l'archevêque d'Auch, quelque peine que je me sois donnée pour le voir. Mais notre patriarche n'a jamais oublié aucun de ceux à qui il avait des remerciements à faire. Au reste, sa brochure n'est pas gaie. C'est qu'il se fâche et qu'il écrit avec passion ; et assurément il n'y avait pas de quoi se fâcher

contre des gens de cette espèce. M. de Voltaire, en parlant de lui, s'appelle un officier de la maison du roi, seigneur de plusieurs paroisses. J'ai lu deux pages avant de deviner qu'il parlait de lui. Je croyais qu'il était question de quelque officier des gardes du corps, et je m'épuisais en conjectures qui ce pouvait être. Notre patriarche est un vieil enfant. Il trouve si beau d'être décoré du titre de gentilhomme ordinaire du roi! On sait que ce corps est composé de fils de bourgeois de Paris à qui il ne faut d'autre mérite que celui de quarante mille livres pour acheter la charge. Moi, j'aimerais mieux m'appeler Voltaire que d'être seigneur de plusieurs paroisses et officier de la maison du roi : voilà comme les goûts sont divers. Le titre de cette brochure était bien trouvé, et promettait quelque chose de plus gai et de plus agréable.

— Il est sorti de la manufacture de Ferney encore un autre ouvrage, car la plume et le zèle du patriarche sont intarissables. La nouvelle brochure, qu'il n'est pas possible d'avoir à Paris, est intitulée les *Questions de Domenico Zapata*, traduites par le sieur Tamponet, docteur de Sorbonne, à Leipsig, 1766. L'auteur prétend que le licencié Zapata, nommé professeur en théologie dans l'université de Salamanque, présenta ces questions à la junte des docteurs en 1629 ; qu'elles furent supprimées alors, et que l'exemplaire espagnol est dans la bibliothèque de Brunswick. Ces questions consistent dans soixante-sept difficultés contre l'Ancien et le Nouveau Testament et contre l'infailibilité de l'Église ; et ces difficultés sont presque les mêmes que celles que M. le proposant Théro soumit l'année dernière aux lumières de M. le professeur Claparède, et qui occasionnèrent cette belle et mémorable dispute sur les miracles, entre M. le proposant, M. le capitaine allemand, madame son épouse, M. le jésuite irlandais Needham, M. le citoyen Covelle et plusieurs autres grands hommes de cette trempe. Les difficultés de M. le licencié Zapata n'engendrèrent point de dispute. Ses dignes maîtres, les docteurs de la junte, n'y firent point de réponse, et l'auteur nous apprend que le licencié Domenico Zapata y Verdadero, y Honrado, y Caricativo, n'ayant point eu de réponse, se mit à prêcher Dieu tout simplement. Il annonça aux hommes le père des hommes, rémunérateur, punisseur et pardonneur. Il dégagea la vérité des mensonges, et sépara la reli-

gion du fanatisme. Il enseigna et il pratiqua la vertu. Il fut doux, bienfaisant, modeste, et fut brûlé à Valladolid, l'an de grâce 1631. Priez Dieu pour l'âme du frère Zapata ! Cela est plein de gaieté et de folie, et quoique ce ne soit que du rabâchage que le vénérable et bienheureux frère Zapata a répété sous vingt noms différents et de cent manières diverses, on ne peut nier que cela ne soit désespérant pour certains gardiens, trésoriers, administrateurs et autres ayants cause de certaine boutique qui tombe en ruine de tous côtés, bien plus par sa vétusté que par les coups qu'on lui porte.

— Un ouvrier de Saint-Claude, en Franche-Comté<sup>1</sup>, qui n'est d'aucune académie de sculpture, mais qui sculpte des figures en ivoire et leur donne beaucoup de vérité, de naïveté et d'expression, a fait l'année dernière, en ivoire aussi, le buste de M. de Voltaire, la tête nue, la chemise ouverte sur le sein, avec un manteau jeté autour des épaules. Ce buste est de tous les portraits que j'ai vus de notre patriarche le plus ressemblant ; il rappelle parfaitement le jeu de sa physionomie, sans charge et sans caricature. Le sieur Simon, habile mouleur, qui est sur le point d'aller joindre M. Falconet à Pétersbourg, a voulu, avant son départ, mouler ce buste en plâtre, et a parfaitement bien réussi. Il en a déjà vendu un bon nombre à un louis pièce. Un dévot à ce saint a mis au bas de son buste : *O lux immensi publica mundi !*

— M. l'abbé Coyer, auteur de plusieurs bagatelles morales et satiriques et d'une *Histoire du roi Jean Sobieski*, que je trouve, pour de bonnes raisons, fort mauvaise, vient de faire imprimer une *Lettre adressée au docteur Maty, secrétaire de la Société royale de Londres, sur les géants patagons*. Écrit in-12 de cent trente-huit pages. Car, malgré les exceptions de M. de Bougainville, roitelet des îles Malouines, il faudra peut-être finir par croire à l'existence de ces géants patagons, surtout si ce qu'en disent les gazettes est vrai, qu'on vient d'en transporter deux en Angleterre à bord du vaisseau *le Jason*. L'écrit de M. l'abbé Coyer rapporte en extrait ce que les voyageurs ont dit depuis deux cents ans de l'existence de ces géants. Ensuite il examine cela en critique ; puis il finit par une histoire des Patagons faite

1. Rosset-Dupont.

d'inspiration, et pour ainsi dire *a priori*, et cette histoire n'est autre chose qu'une satire des mœurs de Paris : tournure fastidieuse à force d'avoir été employée par de pauvres gens. L'écrit de M. l'abbé Coyer est misérable. Cet homme est mince philosophe, critique mesquin, mauvais plaisant, plat moraliste. Le style est plein de négligence, avec une affectation de légèreté d'un très-mauvais ton. C'est dommage que M. l'abbé Coyer défende presque toujours de bonnes causes, que ses intentions soient toujours bonnes, et que l'exécution y réponde si mal. Il a la frivolité et la manière d'une vieille coquette de soixante ans qui veut encore plaire par des minauderies. Monsieur l'abbé, la philosophie ne s'accommode pas de ces colifichets. Il faut laisser les hochets aux enfants, et ne pas traiter des questions sérieuses en disant des quolibets. M. Maty doit être peu flatté de la publicité de cet hommage. On voit qu'il s'est mis là en correspondance avec un pauvre homme. M. Maty doit être très-choqué de la comparaison du *Journal encyclopédique* avec le *Journal britannique*. Ce dernier, dont M. Maty s'était chargé pendant quelques années, a été sous ses auspices le meilleur journal qui ait paru de notre temps ; le *Journal encyclopédique* est fort mauvais. Je conviens que les articles que M. de Voltaire y fait insérer de temps en temps sont fort bons ; mais ils sont rares, et le reste est détestable et ne vaut guère mieux que le *Mercure de France*. Les auteurs sont si ignorants qu'ils ont fait, il n'y a pas longtemps, trois extraits successivement dans trois journaux consécutifs d'un livre intitulé à peu près de *Rebus sucicis* et qu'ils ont constamment traduit *Suecia*, la Suède, par la Souabe. Ils ont terminé les trois extraits sans s'apercevoir de leur bévue, et ont ainsi parcouru une histoire tout entière du royaume de Suède et en ont rendu compte, en la prenant pour une histoire du cercle de Souabe. Voilà le journal qui, suivant M. l'abbé Coyer, dispute de bonté avec le journal du docteur Maty. C'est à peu près comme lui, abbé Coyer, dispute de talent avec M. de Buffon.

— M. Garnier, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier les dix-septième et dix-huitième volumes de l'*Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie*. Cette histoire, commencée par l'abbé Velly, continuée par Villaret, a passé à la mort de celui-ci à M. Garnier, qui



s'est chargé de l'achever. Ces deux volumes contiennent le règne de Louis XI. Ils commencent à l'année 1462, et finissent avec l'année 1480. Les trois cent quarante-huit premières pages du dix-septième volume sont encore de Villaret; le reste appartient à M. Garnier, qui prend d'avance des précautions sur les reproches qu'on pourrait lui faire, en répandant dans le public que les libraires ne lui ont pas accordé le temps nécessaire pour donner à son ouvrage le degré de perfection dont il était susceptible.

— *Anecdotes françaises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*<sup>1</sup>. Volume in-8° de plus de six cents pages. Voilà encore un énorme volume de compilations. L'auteur procède par ordre chronologique depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. Si vous cherchez un esprit philosophique dans ce fatras, vous en serez pour votre recherche. Je ne voudrais pas même garantir l'exactitude des faits; car ces faiseurs de rapsodies ne cherchent qu'à finir leur volume pour toucher leur salaire, et comme il n'y a point d'honneur à gagner par ce travail, ils trouvent plus court de le faire sans probité.

— M. de Surgy, auteur des *Mélanges intéressants et curieux d'histoire naturelle* qui composent une suite de plusieurs volumes, et qui ont eu assez de succès, vient de commencer une autre compilation. C'est une analyse des lettres édifiantes et des voyages des missionnaires jésuites, débarrassée de tout le fatras édifiant, et concentrée dans les détails réellement intéressants. Il a appelé sa compilation *Mémoires géographiques, physiques et historiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*. Il en paraît quatre volumes in-12, qui seront suivis de deux autres si le public reçoit favorablement leurs précurseurs. Cette entreprise ne peut manquer d'être accueillie. Les *Mémoires* de M. de Surgy sont un bon livre de bibliothèque qui fera tomber celui d'où il est tiré.

— M<sup>me</sup> Benoît vient de nous gratifier d'un nouveau roman intitulé *Lettres du colonel Falbert*, en quatre parties. Dieu vous préserve de M<sup>me</sup> Benoît et de son colonel! C'est le cinquième ouvrage de cette femme de lettres. Vous trouverez à la tête le titre des quatre premiers que son libraire vous offre. Gardez-vous bien d'accepter ses présents. Il faut que M<sup>me</sup> Benoît tra-

1. Par l'abbé Guillaume Bertoux.

vaille pour les colonies : car, à Paris, il n'y a qu'elle et moi qui connaissions son colonel Falbert. Ce colonel me paraît le plus méchant de ses garnements d'enfants.

— *Œuvres posthumes* de M. d'Ardène, associé à l'Académie des belles-lettres de Marseille. Quatre volumes petit in-12. De ma vie je n'avais entendu parler de feu M. d'Ardène, poète de Marseille, né en 1684 et mort en 1748. L'éditeur de ses œuvres nous assure que c'était un excellent poète, et surtout un grand fabuliste. Cela peut être vrai dans la salle d'assemblée de l'Académie de Marseille ; mais à Paris c'est tout autrement, et vivent d'Ardène et Simon Le Franc ! Le premier volume contient les fables avec un discours sur ce genre de poésie ; le second, ses discours académiques ; le troisième et le quatrième renferment des essais dans tous les genres, en vers et en prose : on y trouve jusqu'à une comédie.

— La *Passion de notre Seigneur Jésus-Christ*, mise en vers et en dialogues. Brochure in-8° de quarante pages. Mets de carême, dédié par un pauvre poète anonyme à sa chère mère. Quand vous voudrez vous édifier, je vous conseille de commencer par les *Oratorio* de Metastasio ; je les crois très-propres à opérer des conversions, surtout sous les notes de quelque grand maître de chapelle. Je n'entends jamais le *Stabat Mater* de Pergolèse sans être dévot.

— Enfin, M. Élie de Beaumont a publié le mémoire à consulter pour la malheureuse famille Sirven, qui, à la réalité du supplice près, a éprouvé un sort à peu près pareil à celui de la famille Calas. M. de Beaumont ne peut se reprocher de s'être trop pressé ; car, Dieu merci, il y a deux ans qu'il est persécuté de faire et de publier ce mémoire, qui, pour avoir été trop annoncé et trop attendu, a fait peu d'effet dans le public. Il est vrai que, quelque compassion que mérite le sort des Sirven, la cause de la famille Calas, outre qu'elle fut la première, était bien autrement touchante, puisqu'il y avait eu une victime immolée dans les transports du fanatisme. On ne pouvait penser au sort de l'infortuné Jean Calas sans se sentir les entrailles déchirées ; mais quoiqu'il n'y ait point dans l'histoire des Sirven une catastrophe de cette atrocité, elle est encore assez déplorable pour l'humanité, et assez humiliante pour notre siècle philosophique. Le mémoire de M. de Beaumont n'est pas un modèle de cette

éloquence simple et sublime, si opposée à la déclamation, éloquence très-rare en général, mais surtout ignorée des avocats. Mais tel qu'il est, on ne peut le lire sans intérêt, et, j'ose ajouter, M. de Beaumont n'était pas en état de l'écrire. Il y a des réputations si étranges, quand on est à portée de voir les choses de près ! Si celle de M. de Beaumont ne parvient à la postérité que par l'organe de M. de Voltaire, cet avocat sera admiré par nos neveux comme un des plus grands hommes de ce siècle. Le fait est que M. de Beaumont ne sait pas écrire dix lignes en français, que son style est plat, diffus, trivial, rempli d'incorrections et de solécismes ; que ce qu'il y a de bien dans ses mémoires pour les Calas et les Sirven appartient à de fort honnêtes gens qui, pour le bien de la chose, se sont tourmentés de donner à ces écrits un degré de perfection que l'auteur n'était pas en état de leur donner, et qui ont eu à chaque pas sa vanité et sa sottise à combattre. Il ne m'est pas même possible d'avoir bonne opinion du caractère moral de cet homme. Il a montré dans toute la procédure des Calas que, s'il a pris leur défense, c'est l'intérêt de sa réputation et non celui de la cause de ces infortunés qui le faisait agir. Aussi, n'y voyant pas le même motif, il a laissé traîner l'affaire des Sirven deux ans de suite, et pendant qu'il se fait le défenseur des protestants, il épouse une nouvelle catholique, et, en vertu de sa conversion, il veut profiter de la rigueur des lois portées contre les protestants, et rentrer, en vertu de ces lois, dans la possession des biens que le grand-oncle de sa femme a aliénés, il y a quarante ans, pour se réfugier en Angleterre. C'est un procès qu'il soutient actuellement contre l'acquéreur et le possesseur de ces terres. On peut gagner ce procès, mais on reste à peu près déshonoré.

15 avril 1767.

L'Église de Dieu a été singulièrement en désarroi, depuis un mois ou six semaines, par l'étourderie du R. P. Marmontel, capucin de la province d'Auvergne, associé à la confrérie des puritains, qui tient ses assises au Louvre pour le maintien de la langue française en ses droits et prérogatives. Lequel capucin Marmontel, ayant réussi par ses menées à se faire nommer,

pour un court espace de temps, portier du paradis par intérim, au lieu de faire son devoir avec fidélité et exactitude en bon et digne capucin, a provisoirement ou du moins étourdiment confié sa porte à un aveugle nommé Bélisaire. Lequel Bélisaire, ci-devant capitaine général, s'étant fait capucin par la grâce de Dieu et l'intervention du R. P. Marmontel, et ayant pris depuis peu l'habit de l'ordre séraphique, après avoir fait les preuves requises d'imbécillité et de pauvreté d'esprit, n'était néanmoins, vu sa cécité, aucunement propre à être préposé à la garde de la susdite porte. Aussi les méchants, abusant de l'impunité et plus encore de la bonhomie dudit R. P. Bélisaire, il est arrivé par mégarde ou trahison que le susdit capucin Bélisaire a laissé entrer en paradis les ci-devant empereurs Titus, Trajan et Marc-Aurèle, ensemble quelques autres coquins de cette trempe, lesquels, pour avoir gouverné l'empire comme on sait, avaient été justement condamnés par la Sorbonne, pour première correction et sauf quinzaine, à être éternellement détenus et bouillis en enfer, en la cinquième chaudière de la première salle, en entrant à gauche.

Or l'arrivée des susdits damnés en paradis et leur hardiesse d'écarter et de percer toutes ces belles rangées de bienheureux jacobins et cordeliers dont ce séjour céleste est orné, pour se placer insolemment entre saint Thomas et saint François, a causé un tel scandale et un tel vacarme en ce lieu de paix éternelle (où, comme on sait, les logements sont très-rares, et les loyers, quoique baissés depuis quelque temps, sont cependant encore d'une cherté excessive), que la Sorbonne n'a pu se dispenser de prendre connaissance de cette affaire et d'informer contre les auteurs, fauteurs et moteurs de ce désordre.

En conséquence, le docteur Riballier, syndic de ce respectable corps, a porté plainte au lieutenant général de police, de ce que le *Petit Carême* du R. P. Bélisaire s'était imprimé avec approbation et privilège, et qu'en quinze jours de temps il s'en était répandu dans Paris plus de deux mille exemplaires, dont chacun contenait au quinzième chapitre le passeport et droit de prendre séance en paradis, expédié obrepticement et subrepticement en faveur des nommés Titus, Trajan, Marc-Aurèle et autre canaille, à l'instigation du R. P. Marmontel, capucin sentant l'hérésie.

Et la police, justement alarmée des suites dangereuses qui pourraient résulter de cette surprise, et jalouse de maintenir les élus en leur légitime possession et droit exclusif aux places du paradis, s'est d'abord fait rendre compte par quel accident des gens sans aveu ont pu usurper des logements dont l'Église les a déclarés inhabiles à tout jamais. Et par les recherches faites à ce sujet, il a apparu que le censeur royal Bret, nommé par la police pour veiller sur la conduite et les propos dudit Bélisaire, a cru que le radotage d'un vieux soldat devenu capucin était sans conséquence, et que son faible pour lesdits méchants empereurs mentionnés au procès, ensemble leur promotion de la cinquième chaudière à la première place vacante en paradis, promotion non ratifiée par la Sorbonne, n'aurait aucune influence réelle sur leur sort, ne diminuerait pas d'une goutte l'huile bouillante de leur chaudière, et ne pourrait par conséquent causer aucun scandale aux âmes pieuses ni aucun regret aux âmes charitables. Conformément à ces idées, ledit censeur Bret a cru témérairement pouvoir donner approbation et privilège audit *Petit Carême* du R. P. Bélisaire, capucin aveugle. Pour ce méfait et autre résultant du procès, ledit Bret, atteint et convaincu d'avoir sciemment laissé Marc-Aurèle et Trajan en paradis, sans leur porter aucun empêchement, a été privé de sa place de censeur royal et rayé de dessus la liste d'iceux, pour l'exemple de tous et un chacun qui voudraient affecter ou risquer d'avoir le sens commun en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions. Et l'abbé Genest, docteur de Sorbonne et censeur royal pour la science absurde, ayant été pareillement mais sommairement consulté sur l'orthodoxie de ce quinzième chapitre, et ayant dit verbalement qu'il croyait qu'on pouvait le laisser publier, mais n'ayant donné son avis par écrit, la police a déclaré n'avoir point d'action contre ledit Genest, laissant à la sagesse de la Sorbonne de statuer sur ledit confrère Genest ce que de droit.

Et quant au R. P. Bélisaire, lequel, après l'information dûment faite de ses vie et mœurs, ensemble ses principes et doctrine contenus dans les quatorze premiers sermons de son *Petit Carême*, avait obtenu la survivance de la première place vacante en l'hôpital royal des Quinze-Vingts, a été dit que ledit Père Bélisaire, pour scandale donné par son quinzième sermon,

serait frustré de sa survivance, et déclaré inhabile d'entrer jamais dans le susdit hôpital royal des aveugles des Quinze-Vingts.

Ces résolutions prises et exécutées, restait à statuer sur le sort du R. P. Marmontel, premier moteur des troubles. Et a été ledit Marmontel, d'abord et dès le commencement, déclaré par ses confrères les philosophes, brasseur et débitant de petite bière, lequel, pour faire favoriser son débit préférablement à celui de la confrérie, a affadi sa marchandise de tous lieux communs qu'il a cru le plus propres à diminuer la vertu des drogues jugées essentiellement nécessaires, par la manufacture de Ferney, à la véritable composition de la bonne et salubre bière moderne. Pour raison de ce, et après préalable dégustation de sa dite petite bière faite en manière accoutumée par les jurés de la communauté, et rapport fait par iceux à icelle, tout considéré, a été ledit Marmontel déclaré déchu de sa maîtrise de brasseur, et ce nonobstant la savante apologie en faveur d'icelui envoyée de Ferney par le sieur abbé Mauduit, qui prie qu'on ne le nomme pas <sup>1</sup>. Défenses à lui faites de brasser dorénavant pour l'usage de la communauté. Et la rigueur dudit arrêt ayant contraint ledit Marmontel de se faire brasseur d'hôpitaux, d'Hôtels-Dieu, de couvents de moines et autres lieux privilégiés, il a eu le chagrin de voir en lesdits lieux sa bière condamnée comme trop forte et nuisible à la santé des bonnes âmes. En sorte que se trouvant, suivant le proverbe, entre deux chaises le cul à terre, il s'est fait dans l'amertume de son cœur capucin indigne, et cette qualité l'ayant rendu habile à entrer en conférence avec le docteur abbé Riballier, syndic de la Sorbonne, il a proposé d'ajouter à sa bière tous les adoucissements que ladite Sorbonne pourrait juger nécessaires pour tolérer le débit de ladite bière, dite *piquette* par forme de sobriquet.

Et moi, greffier à la peau <sup>2</sup> de la Chambre des Pacifiques, riant sous cape aux dépens de qui il appartient, ayant été appelé pour dire mon avis, j'ai conseillé chrétiennement et en ma conscience, au R. P. Marmontel, capucin, d'offrir à la congré-

1. Allusion aux *Anecdotes sur Bélisaire*, que Voltaire avait signées de ce nom, suivi de cette phrase.

2. Selon Littré, le greffier à peau ou à la peau était le commis qui écrivait sur parchemin les expéditions des sentences.

gation des docteurs en science absurde, dite Sorbonne, de livrer et substituer en enfer, au lieu et place de Marc-Aurèle et compagnie, ledit P. Bélisaire, aveugle, pour y être détenu jusqu'à l'arrivée de l'Antéchrist, laquelle un chacun sait être prochaine, si même il n'est déjà né, et ce en punition d'avoir par sa faute laissé entrer en paradis par fraude le susdit empereur et ses compagnons : estimant pour bonnes raisons n'y avoir aucun mal de damner un peu un vieux radoteur, rendu aveugle, suivant son propre dire, du fait d'un auguste et respectable vieillard dit Justinien, et y avoir au contraire un grand bien de procurer par cet expédient le repos et la paix au R. P. Marmontel d'autant meilleur marché que la damnation du P. Bélisaire, accordée à la Sorbonne en réparation par le susdit Marmontel, ne faisait au bout du compte ni froid ni chaud à ce bon aveugle.

Mais n'a pas ledit P. Marmontel jugé à propos de suivre un avis charitable, et a mieux aimé se jeter aux pieds du révérendissime père en Dieu, l'archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pour lui confesser dans la sincérité de son cœur que, depuis l'âge de raison, il s'est toujours senti un penchant invincible pour la religion catholique, apostolique et romaine, et d'être le croyant le plus intrépide des diocèses de Paris et de Limoges. Laquelle confession ayant touché le cœur du prélat, Sa Grandeur a exigé dudit pénitent Marmontel de la consigner par écrit, ensemble les raisons sur lesquelles son vieux radoteur de Bélisaire prétend appuyer les propositions qui ont fait monter le fumet d'hérésie au nez du docteur Riballier et de ses confrères, pour le tout être remis à la Sorbonne en toute soumission par ledit pénitent, sous les auspices dudit prélat, en sa qualité de proviseur de la maison dite Sorbonne et composée de tous les aigles du monde chrétien.

Et ledit pénitent Marmontel ayant travaillé nuit et jour à la confection de la soumise et respectueuse défense des sentiments de son aveugle, faisant en outre de fréquents actes de contrition, afin de détourner l'orage de la censure publique sorbonnique annoncée par le syndic Riballier, a néanmoins cru devoir exhiber avant tout sa dite défense à la confrérie des philosophes à laquelle il se disait réintégré et réagré par le baptême de la persécution dont il venait d'essuyer l'ondée. Et ladite cour des pairs, l'affaire mise en délibération et lecture faite de ladite

défense, a déclaré l'habit vulgairement dit de saint François dûment pris et endossé par ledit capucin Marmontel; et a néanmoins proposé pour le prix de philosophie morale de l'année prochaine la question : *A quel point doit-il être permis à un philosophe de déguiser ses vrais sentiments, et lequel doit être préféré de mentir au Saint-Esprit contre sa conscience, ou d'attendre paisiblement, et sans bouger de son cabinet, la censure lancée par le corps des docteurs de la science absurde?*

Et pour traiter cette question avec toute la clarté dont elle est susceptible, observe ladite cour, à ceux qui voudront concourir, qu'elle a toujours estimé que ledit P. Marmontel, ayant rempli tous les réglemens prescrits à la communauté des brasseurs pour le débit de leur bière, aurait dû se tenir paisiblement renfermé dans sa cellule, sans s'inquiéter des clabauderies de la meute dite de Sorbonne, lesquelles elle juge être nulles et de nulle conséquence, adoptant en tant que besoin l'observation du feu sieur Deslandes, imprimée en son *Histoire de la philosophie*, tome troisième, page 299, où il est dit que la Faculté de théologie de Paris est le corps le plus méprisable du royaume. Ce que ladite cour estime être la seule vérité utile contenue dans ce mauvais livre du feu sieur Deslandes, dont le titre est ci-dessus mentionné.

Au lieu de ce qui vient d'être dit, le R. P. Marmontel ayant jugé à propos d'entrer en pourparlers, explications, interprétations, modifications avec ladite Sorbonne, le tout accompagné de force capucinades, actes de soumission et de contrition faits en présence de l'archevêque de Paris, n'ont pourtant toutes ces démarches et conférences produit d'autre effet que de faire enfin arrêter en Sorbonne irrévocablement au *prima mensis* du courant que ledit *Petit Carême* du P. Bélisaire, et nommément son sermon du quinzième chapitre, serait épluché, épousseté, éventé par une censure publique.

Et a été le R. P. Bonhomme, cordelier haut de couleur et connu par son attachement pour le bon vin et la saine doctrine, chargé par ladite Sorbonne, dont il est docteur, de composer ladite censure, laquelle étant déjà parvenue depuis quinze jours à six cents pages d'impression, occupera néanmoins ladite Sorbonne encore cinq ou six mois, à l'effet de rétablir la paix dans le monde chrétien, de remettre toutes choses dans leur



lieu et place, de faire déguerpir du paradis tous intrus qui ne reconnaîtront pas l'infaillibilité du pape et de la Sorbonne, et spécialement tous ceux qui, par la faute du feu P. Bélisaire, se sont glissés en dernier lieu dans ce manoir de délices. Le tout pour la plus grande gloire de Dieu, l'édification des fidèles, l'amendement des coupables et l'avancement en arrière de la raison en ce royaume de France. Amen.

— Un capucin gratte l'autre, suivant le proverbe, et pour s'y conformer, un certain abbé Cogé, approuvé par le docteur Riballier, syndic de la Sorbonne, a fait imprimer un *Examen du Bélisaire de M. Marmontel*. Brochure de cent pages in-12. C'est un avant-coureur de la censure sorbonnique, laquelle, à ce qu'on espère, aura deux volumes in-4° d'impression, lorsque le R. P. Bonhomme y aura mis la dernière main. L'auteur de l'*Examen* nous donne la clef de la langue des philosophes modernes. Des hommes superbes, jaloux, mélancoliques, signifient dans leur bouche *des chrétiens*. Un Dieu terrible, dur, impitoyable, veut dire *le Dieu des chrétiens*. Quand ils parlent de préjugé national, ils entendent *les vérités du christianisme*. L'auteur a oublié un de leurs synonymes : c'est que quand ils voudront parler d'un petit polisson plat et infatué de sa petite théologie, c'est de lui qu'il sera question. Il assure que le mieux serait de rendre les philosophes ridicules. Il a raison, et je lui conseille de l'essayer. Le succès de l'avocat Moreau et du vertueux Palissot est encourageant : l'un a fait la fameuse histoire des *Cacouacs* ; l'autre, la fameuse comédie des *Philosophes*. Ces deux fameux ouvrages ont eu une vogue étonnante ; les jansénistes et les molinistes, les sots et les fripons, se sont réunis pour leur faire une réputation. Cependant ces beaux chefs-d'œuvre sont tombés dans le mépris et dans l'oubli, et leurs auteurs sont aujourd'hui si honorés qu'il n'y a point d'honnête homme qui voulût se trouver à souper avec eux. Quand on pense à cette troupe redoutable et joyeuse qui a pris la cause de Dieu en main depuis quelque temps, leurs arguments et leurs plaisanteries font en effet trembler, mais ce n'est pas pour les philosophes.

— Le brave Bergier, docteur en théologie et principal du collège de Besançon, a aussi reparu dans l'arène des combattants. Son *Déisme réfuté par lui-même* a terrassé en trois éditions consé-

cutives le célèbre vicaire Savoyard, ex-confesseur de Jean-Jacques Rousseau. Aujourd'hui cet infatigable athlète entre en lice avec feu M. Fréret. On a publié l'année dernière sous le nom de ce savant un *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*. Ce livre est toujours resté fort rare à Paris, où le peu d'exemplaires qui ont percé ont été vendus un, deux et trois louis. On m'avait assuré qu'il avait été imprimé fort incorrectement ; mais cela n'est pas vrai, il est au contraire imprimé avec beaucoup de soin et de correction. Cet ouvrage a fort effarouché les âmes chrétiennes. M. l'abbé Bergier vient de lui opposer la *Certitude des preuves du christianisme*, en deux parties in-12. Je suis de l'avis de cette femme dévote qui m'assurait l'autre jour qu'il était au-dessous de la majesté de l'Église de répondre aux raisonnements des incroyants. Outre qu'il est triste d'être réduit à toujours répondre, ces disputes ne servent qu'à faire éplucher de plus près les manières de procéder de l'Église de Dieu depuis dix-huit siècles, et en éclaircissant l'histoire de son premier période, on fait surtout d'étranges découvertes. Il faut convenir au reste que M. l'abbé Bergier est un homme très-supérieur aux gens de son métier, c'est-à-dire à ceux qui se battent pour la cause de l'Église contre tout venant. Il a de l'érudition et même de la critique. C'est dommage que sa bonne foi lui fasse exposer les objections de ses adversaires dans toute leur force, et que les réponses qu'il leur oppose ne soient pas aussi victorieuses qu'il se l'imagine.

— Un autre défenseur de la cause de Dieu<sup>1</sup> vient de publier un *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, de feu M. l'abbé Bazin, dans lequel il combat les erreurs et les impiétés de ce célèbre écrivain. Il nous assure sur le titre même que son supplément est nécessaire à tous ceux qui veulent lire cet ouvrage avec fruit. Je lui souhaite de vendre autant de suppléments que l'abbé Bazin a vendu de *Philosophie de l'histoire*. Ce supplémentaire est bête à faire plaisir. Dans la prochaine édition des *Honnêtetés littéraires*, il sera attelé avec Nonotte et La Beau-melle.

— Le prince héréditaire de Brunswick, à son retour d'Italie, ne s'est arrêté que pendant environ trois semaines en cette

1. Larcher.

capitale avant de repasser en Angleterre. Ce court séjour a été employé, autant que l'empressement du public, et les fêtes qui en sont la suite, ont voulu le permettre, à voir les hommes les plus célèbres en différents genres. La partie du génie a paru mériter en particulier son attention. Il a aussi voulu dîner avec les ponts et chaussées, chez M. de Trudaine, conseiller d'État, intendant des finances et chef du département. Il a été dans l'atelier de notre Greuze, dont les ouvrages ont paru lui faire beaucoup de plaisir. Il a dîné avec une grande partie du corps diplomatique, chez M. Baur, fameux banquier, qui se vante d'avoir eu l'honneur de donner à dîner aux rois de Suède et de Pologne. Il a fait l'honneur à M. Helvétius d'accepter un dîner chez lui, où il a vu plusieurs hommes célèbres dans les lettres. Il a surtout voulu voir M. Diderot, et le voir à son aise, sans en être connu. En conséquence, le prince m'ayant choisi pour conducteur, j'ai eu l'honneur de le mener en habit gris dans un troisième bien haut, où nous avons surpris le philosophe en robe de chambre, son bonnet de nuit à la main, et nous offrant un air serein et radieux avec sa belle tête nue. Je lui présentai le prince sous le nom d'un simple gentilhomme d'Allemagne qui voyage. Après les premières politesses faites, le philosophe n'eut rien de plus pressé que de m'apprendre la maladie d'une personne considérable à laquelle il savait que je m'intéressais. Cela lui donna occasion de parler de la négligence avec laquelle les grands étaient servis par leurs gens. « Sans moi, dit-il, le pauvre malade serait mort de soif : car quand on demandait à boire pour lui, le son passait d'antichambre en antichambre, et se perdait enfin parmi la livrée sans rien produire. Au reste, ajouta-t-il, cela est fort bien comme cela. Vous voulez vous appeler altesse, éminence, excellence, avoir un nombreux cortège et être encore bien servis, cela ne serait pas juste. Moi, quand je suis malade, je crie à ma servante : « Jeanneton, à boire », et elle m'apporte à boire. » Ce début, que le hasard seul avait occasionné, me fit beaucoup rire, et le philosophe ne put concevoir pourquoi je trouvais cela si plaisant. On causa ensuite de l'art dramatique, du principe fondamental de la morale, et d'autres matières assez sérieuses qui furent traitées d'une manière fort gaie. L'entrevue dura environ une heure et demie. Après quoi, un étranger étant survenu, le prince se leva. Le

philosophe avait été si charmé de sa conversation qu'il alla l'embrasser et le serrer dans ses bras avec la plus grande cordialité, disant qu'il était enchanté d'avoir fait connaissance avec un homme aussi instruit et aussi aimable. Il nous conduisit jusqu'à l'escalier, et là nous eûmes, mot pour mot, le dialogue suivant qui me réjouit beaucoup.

MOI. — Ah ça, mon ami, vous direz ce que vous voudrez, mais vous viendrez avec moi un de ces jours chez le prince héréditaire de Brunswick.

LE PHILOSOPHE. — Vous me connaissez ; comment pouvez-vous me faire de ces propositions ? Je n'ai pas le sens commun avec les princes, vous le savez bien.

MOI. — Mais enfin, celui-ci désire vous voir.

LE PHILOSOPHE. — Mais moi, je ne le désire pas.

MOI. — Mais que voulez-vous donc que je lui dise ?

LE PHILOSOPHE. — Que je suis noyé.

LE PRINCE. — Il en serait sûrement au désespoir.

MOI. — Mais enfin s'il venait ici...

LE PHILOSOPHE. — Je n'y serais pas.

MOI. — Et s'il y était venu ?

Alors mon philosophe ouvrit de grands yeux, croisa ses bras sur sa poitrine, demanda pardon, et reçut du prince les marques les plus flatteuses d'estime et de satisfaction. Je voulus qu'il lui présentât sa fille ; mais c'était le saint temps du carême, et sa mère venait de l'envoyer à confesse. Ainsi le prince prit congé du philosophe après l'avoir comblé de bontés et de politesses.

— Les fautes et les malheurs de l'amour intéresseront toujours en leur faveur. Un jeune mousquetaire, nommé M. de Valdahon, et M<sup>lle</sup> de Monnier, fille du premier président de la chambre des comptes de Dôle, conçurent l'un pour l'autre la passion la plus vive. L'opposition que M<sup>lle</sup> de Monnier éprouve de la part de ses parents, qui veulent la forcer à un autre mariage, la détermine à tout tenter en faveur de son amant. Elle l'introduit plusieurs fois de nuit dans l'appartement où elle couchait à côté du lit de sa mère. Ce qui devait arriver arriva. Une nuit, la mère entend du bruit. Elle sonne et appelle ses gens. L'amant se jette hors du lit de sa maîtresse et se sauve comme il peut. Ses vêtements laissés dans ce désordre, et les aveux de sa maîtresse, découvrent toute l'intrigue. Cependant M. de Valdahon

offre de tout réparer par le mariage. La fortune, la condition, tout est à peu près égal entre les deux amants, et surtout leurs cœurs sont d'accord ; mais M. de Monnier est implacable. Qu'un père irrité poignarde dans le premier moment d'un juste courroux le jeune téméraire qu'il surprend dans le lit de sa fille, je le conçois ; mais qu'après ce premier mouvement passé il persiste à préférer un éclat fâcheux à l'honneur de sa fille, qu'il aime mieux couvrir son propre sang d'opprobre que de renoncer à une vengeance inutile, il faut être un de Monnier pour sentir et pour agir ainsi. Ce procès dure depuis plusieurs années. M. de Monnier a poursuivi l'amant de sa malheureuse fille de tribunal en tribunal. Il vient enfin de perdre son procès au Conseil en dernière instance, et ceux qui s'intéressent aux cœurs sensibles et trop tendres peuvent penser avec satisfaction que M<sup>lle</sup> de Monnier, dès qu'elle aura atteint l'âge de majorité, unira son sort à celui de son amant. En attendant, son père, trahi dans sa haine et dans l'espérance de se venger, est allé la déshériter immédiatement après la perte de son procès. J'ai eu l'honneur de vous parler dans le temps d'un premier mémoire fait en faveur de M. de Valdahon par M. Loyseau de Mauléon. Cet avocat vient d'en faire un second pour cette dernière instance. Ils sont l'un et l'autre très-intéressants, et méritent d'être conservés. M. Loyseau de Mauléon est un homme de beaucoup de mérite. C'est aujourd'hui la meilleure plume du barreau.

— M. Coqueley, avocat, passe pour l'auteur d'un précis en six pages in-4°, pour le sieur Boucher de Villers, peintre de portraits, contre le sieur Costel, apothicaire<sup>1</sup>. Ce précis n'est cependant signé que par un procureur. C'est un tissu de mauvaises plaisanteries qui font rire malgré leur peu de finesse. L'apothicaire commande au peintre son portrait, pour lequel il s'engage de lui payer quatre louis. Quand le portrait est fait, il ne le trouve pas ressemblant, il chicane, il prétend avoir acquitté la plus grande partie du prix en drogues, etc. Enfin, le peintre est obligé de lui faire un procès pour l'obliger de retirer son portrait et d'en payer le prix convenu ; et l'avocat en prend son texte pour se divertir aux dépens de l'apothicaire.

1. Réimprimé au tome I<sup>er</sup> des *Causes amusantes et connues*.

Je ne suis pas bien rigide, et j'aime à rire comme un autre ; mais si je suis jamais nommé conservateur des mœurs publiques, j'avertis que je punirai sévèrement tout avocat qui osera s'égayer indiscretement et tourner en ridicule la profession du dernier des citoyens. Dans un État bien policé, toute profession, je ne dis pas utile, mais tolérée, doit être à l'abri de la satire. Cela n'empêche pas que les ridicules de chaque profession ne puissent être exposés sur la scène, à laquelle je conserverai certainement une liberté illimitée ; mais les tribunaux ne sont pas des salles de spectacle, et quand on plaide contre un homme en l'appelant par son nom et son état, il ne doit avoir d'autres ridicules que ceux qui résultent de sa conduite dans le procès dont il s'agit. La différence est sensible. Je parie que M. Costel rit comme moi des plaisanteries sur les apothicaires, en voyant *le Malade imaginaire, le Légataire universel* et *Pourceaugnac*, et je parie qu'il n'a pas ri comme moi du mémoire de M. Coqueley. Je sais bien que l'honneur d'un apothicaire et celui d'un maréchal de France ne doivent pas se ressembler ; mais si jamais je suis nommé conservateur des mœurs publiques, je conserverai l'honneur de l'apothicaire avec autant de soin que celui du maréchal de France, en vertu de la certitude que j'ai que chaque profession doit avoir son honneur dans un État bien ordonné, que les hommes ne sont si mauvais que parce qu'on les abaisse, et qu'on ne sait se servir avec eux du ressort de l'honneur, le plus général, le plus sûr et le plus puissant de tous.

— *L'Homme sauvage*, histoire traduite par M. Mercier, volume in-12 de trois cents et quelques pages. Cette prétendue histoire est celle d'un jeune homme dont le père, chef d'un peuple d'Amérique, après avoir été longtemps en proie à la perfidie et à la cruauté des Espagnols, se sauva avec son fils et sa fille encore enfants, et un fidèle esclave, dans un désert où il éleva ses deux enfants dans la simple loi naturelle. Ainsi le frère, parvenu à l'âge de puberté, devient l'époux de sa sœur. Un Européen survient et trouble le repos de cette heureuse famille, et lui fait quitter son asile après la mort du père. Ce roman a fait un peu de sensation, parce que le déisme y est fortement prêché. Il a été imprimé avec approbation, et quelques jours après sa publication il a été défendu. Je ne sais si l'on s'en

prendra au censeur royal comme on a fait dans le procès de *Bélisaire*. Le censeur de *l'Homme sauvage* est M. Le Bret, qu'il ne faut pas confondre avec M. Bret qui a approuvé *Bélisaire*; M. Le Bret pourrait bien avoir le sort de M. Bret. Je ne sais si l'auteur de *l'Homme sauvage* est ce M. Mercier qui concourt depuis quelque temps pour les prix de l'Académie française. Je ne sais si ce M. Mercier est le même qui a écrit en dernier lieu l'histoire d'un prétendu poète arabe, et quelques autres insipidités<sup>1</sup>. Je ne sais si ce M. Mercier est jeune ou vieux. On aperçoit dans son *Homme sauvage* du style et même de la chaleur; mais celle-ci est facticé, et l'autre est lourd. D'ailleurs nulle trace de génie, nulle vérité. La lecture en est pénible et sans attrait, et l'on sent à chaque page le défaut de naturel, l'impuissance de l'auteur, et la difficulté du sujet. C'était vraiment un beau sujet que l'histoire de l'homme sauvage; mais l'homme du plus grand génie n'aurait pas été trop fort pour cela, et M. Mercier n'est pas cet homme-là. Dans huit jours il ne sera pas plus question de son homme sauvage que s'il n'avait jamais existé, à moins que la Sorbonne n'ait la charité de l'honorer d'un anathème pour le profit du libraire.

— *Dissertation physico-médicale sur les truffes et sur les champignons*, par M. Pennier de Longchamp, docteur de la faculté de médecine d'Avignon. Brochure in-12 de soixante-six pages. L'auteur de cet écrit est d'assez bonne composition. Il fait à la vérité la guerre aux champignons, qu'il déclare un mets dangereux, quoique flatteur; mais à l'égard des truffes, il n'est pas éloigné de croire qu'elles facilitent la digestion.

— Le brevet honorable accordé par le roi à la fille cadette de M<sup>me</sup> Calas, à l'occasion de son mariage, a réveillé la rage des ennemis de cette famille vertueuse. Les bruits calomnieux qui sont détaillés dans la déclaration imprimée de Jeanne Vignière, ancienne servante de M<sup>me</sup> Calas, ont été non-seulement répandus à Toulouse, mais il s'est trouvé ici un homme assez pervers ou assez léger pour annoncer cette nouvelle comme certaine et confirmée par M. Mariette, avocat de M<sup>me</sup> Calas, et pour la soutenir à la table de M. le contrôleur

1. L. S. Mercier n'aurait été, selon Quérard, que le traducteur de ce roman, dû à un écrivain allemand, J. G. B. Pfeil. Il a été plus haut question de l'*Histoire d'Izerben*.

général, en présence de ce ministre et de vingt autres témoins. Il a donc fallu détruire cette calomnie d'une manière authentique. On en a rendu compte à M. le contrôleur général, qui en a instruit le roi. Ce qui n'empêche pas que celui qui a osé la débiter en pleine table ne jouisse de l'impunité et même de l'avantage de ne pas être connu.

---

## MAI

1<sup>er</sup> mai 1767.

J'ignore le nom de ce bon israélite qui, touché des maux de l'humanité, s'est généreusement saigné, comme on dit, et a proposé un prix à gagner par trois différents orateurs qui, au jugement de trois différentes académies, auraient fait le plus beau recueil de phrases sur les malheurs de la guerre et sur les avantages de la paix. Les trois tribunaux désignés par le bon israélite étaient l'Académie française, la Société typographique de Berne, et une autre société littéraire de Hollande. La médaille d'or à remporter était de la valeur de six cents livres, si je ne me trompe; et l'Académie française, ayant affaire à une nation plus vive, s'est trouvée en état, au mois de janvier dernier, de se décider entre les différents concurrents, et d'adjuger le prix qui était à sa disposition à un discours de M. de La Harpe. La décision des deux autres académies étrangères n'est pas parvenue à ma connaissance; ainsi je ne puis vous dire quelles sont les deux autres colonnes qui, de concert avec M. de La Harpe, soutiendront l'édifice de la paix perpétuelle en Europe, dont l'idée a été naguère conçue par un bonhomme appelé l'abbé de Saint-Pierre, et ébauchée depuis par Jean-Jacques Rousseau, un des plus fameux maîtres maçons et metteurs en œuvre de notre temps.

M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui aime à concourir pour les prix qui sont à la disposition de l'Académie française, n'a pas voulu manquer une si belle occasion de signaler son amour pour la paix. Il a un droit incon-



testable au premier accessit de chaque promotion, et, en vertu de ce droit, son discours sur les avantages de la paix a fait regretter à l'Académie de n'avoir pas un second prix à distribuer; c'est la formule. Mais comme les regrets de l'Académie et les honneurs de l'accessit sont stériles, et que M. Gaillard, en partageant, il y a deux ans, le prix de l'éloge de Descartes avec M. Thomas, a éprouvé tout le poids du vers de *la Henriade* :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier,

il a fallu songer à un tempérament qui, sans placer M. Gaillard sur la même ligne que M. de La Harpe, lui procurât cependant quelque avantage réel pour tous les avantages de la paix que son discours versait sur l'Europe en abondance. Et tout de suite il s'est trouvé un nouvel anonyme qui, informé des regrets de l'Académie, lui a fait remettre vingt-cinq louis pour une autre médaille à accorder avec l'accessit au discours de M. Gaillard. Qu'on dise après cela que les patriotes sont rares parmi nous! Il est vrai que de méchantes langues ont prétendu que cet inconnu généreux était M. Gaillard lui-même, en observant que de pareilles générosités lui procureront des couronnes académiques sans le ruiner. Il donnera d'une main ce qu'il reprendra de l'autre, et il en sera quitte pour la façon de la médaille en laquelle il faudra convertir ses espèces; et même, comme il dépend de celui qui remporte le prix ou de se faire délivrer la médaille, ou d'en prendre l'équivalent en or, il est évident que M. Gaillard, en se couronnant ainsi lui-même, ne fera aucune dépense, et n'a d'autres frais à supporter que ceux de l'inconnu. Il est vrai que si les prix qu'il distribue de cette manière ne le ruinent pas, ceux qu'il gagne par la même opération ne l'enrichiront pas; mais, après tout, il ne faut pas croire ce que disent de mauvaises langues, et je suis persuadé que M. Gaillard n'est pas capable d'envoyer en cachette à l'Académie le prix d'un accessit qu'il a remporté.

Remarquez, je vous supplie, combien il est aisé et peu coûteux en ce siècle de faire de grandes choses et d'être utile au genre humain. Les trois prix gagnés en France, en Hollande et en Suisse ne monteront qu'à une somme de dix-huit cents livres. C'est tout ce qu'il en coûtera au bon israélite anonyme

pour procurer à l'Europe une paix perpétuelle au moins de cinquante ans; car il n'est pas à présumer qu'il y ait aucun souverain au monde assez hardi pour faire la guerre, tandis que les discours de MM. de La Harpe et Gaillard seront dans leur primeur, que j'évalue à un demi-siècle. Qui ne voudrait avoir payé cette somme du plus clair de son bien, et se coucher le soir avec la certitude d'avoir sauvé la vie à des milliers d'hommes que la guerre aurait moissonnés sans cette dépense? M. Gaillard, à la vérité, ne prétend pas nier *que ce projet de paix perpétuelle n'ait ses difficultés, dont la plus grande, dit-il, sera toujours de vouloir fermement l'exécuter; mais, ajoute-t-il, que l'on veuille seulement, et les difficultés s'aplaniront.* M. Gaillard est un de ces esprits lumineux qui portent la conviction partout; son raisonnement est sans réplique.

A parler plus sérieusement, on ne peut assez s'étonner qu'on ait cherché à renouveler de nos jours cette rêverie de l'abbé de Saint-Pierre, et qu'il se soit trouvé un assez bon citoyen pour y dépenser son argent. Bon citoyen, je rétracte cette épithète, et je ne trouve guère d'argent plus mal employé que celui qui a servi à payer ces prix. Vous conviendrez aisément, je pense, que tous ces discours ensemble ne feront pas tirer un coup de fusil de moins en Europe; c'est là cependant le moindre tort du bon israélite inconnu. Un plus réel, c'est de donner à nos jeunes gens une occasion de plus d'employer leur rhétorique à des futilités de cette espèce. Les occasions de se montrer vraiment éloquent sont déjà assez rares parmi nous sans qu'on se donne la peine de tourner les efforts de la jeunesse sur les objets propres à répandre le goût du bavardage et de la déclamation. Que M. Gaillard s'exerce sur des pauvretés de cette espèce, il n'y a pas grand mal; la platitude de son style le tient tout juste au niveau de la matière; mais quoique M. de La Harpe ait plus besoin qu'un autre de vingt-cinq louis, je suis presque fâché qu'il ait gagné ce prix. Ce jeune homme a du style et du talent, et le discours que l'Académie française vient de couronner vous en donnera une nouvelle preuve. Il s'agit seulement de lui faire trouver le genre auquel il est propre, et ce n'est pas en faisant des phrases sur les malheurs de la guerre et sur les avantages de la paix qu'il en fera la découverte.

Qu'il me soit permis de faire au bon israélite qui a jugé à

propos de dépenser son argent pour le bien de la paix deux ou trois observations qui ne lui coûteront rien. Il n'y a personne qui ne soit pénétré des biens inestimables de la paix et des maux de toute espèce que la guerre entraîne après elle. Rassemblez tout ce que l'Europe contient d'hommes éloquents, et ils ne vous diront rien sur ce sujet que vous n'avez pensé vous-même, que vous n'avez mieux senti. Mais à quoi serviront tous leurs discours si la guerre est un mal inévitable? Or, réfléchissez sur la nature de l'homme, et voyez si, pour prévenir efficacement les guerres, vous n'êtes pas réduit à l'altérer dans son essence, c'est-à-dire à désirer une chose impossible; voyez si, en ôtant à l'homme ce qui lui fait entreprendre une guerre offensive et défensive, vous ne le privez pas aussi de ses plus belles vertus, de ses plus grandes qualités. Quand vous l'aurez réduit à l'état d'automate, le règne de la paix perpétuelle commencera infaillible.

Vous êtes bien hardi si vous osez décider, en votre qualité de bon diable, que cette paix perpétuelle n'est pas contraire à l'ordre physique de la nature, et si vous ne mettez pas au moins en doute que dans cet ordre le genre humain puisse subsister sans se faire la guerre de temps en temps.

Vous êtes tout aussi hardi d'affirmer que votre paix perpétuelle n'est pas contraire à l'ordre des sociétés politiques, et de croire que leur police puisse subsister avec vos vues pacifiques. N'y a-t-il pas dans toute société policée une classe d'hommes dont le tempérament actif et ardent ne s'accommode pas du cours ordinaire, c'est-à-dire lent et uniforme des choses, et qu'aucune loi, aucun frein n'est assez fort pour assujettir à l'ordre civil? Otez à cette classe d'hommes la ressource de la guerre, le métier des hasards, et vous en ferez autant de perturbateurs du repos intérieur de la société. Il faut donc à toute société politique un *écouloir* pour la séparation des humeurs, et pour que le plus grand nombre de citoyens puisse vivre paisible; il faut que le petit nombre de caractères indomptables qui se trouvent parmi eux, puisse avoir la ressource de courir les dangers et d'y périr, ou bien de réussir, à force de travaux, de fatigues et de malheurs, à dompter cette effervescence de tête et d'âme incompatible avec la police de la société. Voulez-vous vous rendre cette vérité sensible par une noble comparaison? Demandez à votre

cuisinier si, pour avoir du bon bouillon, il ne faut pas que votre pot soit écumé à diverses reprises. Empêchez l'écume de sortir du pot, de se séparer de la substance de votre bouillon, et vous verrez ce qui en arrivera. Toute société politique a son écume, à laquelle un habile législateur ménage la possibilité de se séparer du reste, sans quoi le pot public va mal. Si l'on s'aperçoit enfin d'un adoucissement sensible dans les mœurs de l'Europe, ce n'est peut-être qu'à force d'avoir écumé notre pot que nous l'éprouvons. Les croisades et l'Amérique ont ouvert depuis huit cents ans deux grands *écouloirs* au profit des sociétés politiques de l'Europe, dont l'un est encore subsistant. Gardons-nous de fermer cet écouloir sans en ouvrir un autre, si la police et la tranquillité intérieures nous sont chères.

Les deux professions à peu près les plus opposées sont celle du moine et celle du guerrier. A ne s'en rapporter qu'au raisonnement le plus simple et le plus évident, la première de ces professions doit être l'école de toutes les vertus; la seconde, l'école du vice et du crime. Car quoi de plus beau et de plus vertueux que d'avoir fait un état de l'humilité, de la charité, de la pauvreté, c'est-à-dire de la tempérance et de la modération; d'avoir appris à mépriser par principe les richesses et la vie? D'un autre côté, quel horrible métier que celui qui consiste à tuer ses semblables, à porter le ravage et la désolation dans tous les pays, dans toutes les familles, à combiner la force et la ruse, pour combattre, ruiner, massacrer, exterminer? Il est clair que le moine ne peut manquer d'être le modèle de toutes les vertus, et que le guerrier est par état un monstre altéré de sang, qui ne peut se plaire que dans l'horreur du crime. Cependant (et ceci soit dit pour montrer en passant combien le raisonnement est un guide sûr pour conduire à la vérité) l'expérience nous prouve précisément le contraire. Généralement parlant, le moine est dur, impitoyable, c'est un cœur étranger à la compassion, c'est du moins un animal passif, sans nulle énergie, sans nulle vertu; le guerrier en revanche est communément noble, désintéressé, compatissant, généreux, magnanime. Tant de vertus, résultat d'un si horrible métier: tant de vices engendrés dans la profession paisible des vertus du cloître! Cette différence mérite quelque réflexion. La nécessité de courir des hasards, l'habitude d'exposer sa vie seraient-

elles une source féconde de vertus, et serait-il vrai qu'elles transforment le métier le plus horrible en apparence en une école de justice, de compassion et d'héroïsme? L'âme ne vaut qu'autant qu'elle est exercée, et quel peut être son exercice dans un cloître? Le moine parle du mépris de la vie : quelle impertinence ! Comment méprise-t-on la vie dans un couvent? La paix, l'inaction de l'âme détruit jusqu'au germe des vertus, et c'est dans la profession qui a pour but la destruction de ses semblables qu'on apprend le prix qu'il faut faire de la vie, et avec ce prix celui des vertus les plus utiles à l'humanité. Nous sentons si fort le besoin des secours mutuels, de l'intérêt réciproque, de la compassion et de la générosité, que l'être le plus haïssable n'est pas celui qui fait le plus de mal, mais cet être apathique qui, sans faire aucun mal aux autres, n'est occupé que de ses aises, de ses convenances, de ses intérêts ; une conspiration générale, quoique non concertée, fait détester les hommes de cette espèce par-dessus tous les autres. Or il ne s'agit plus que de savoir si la paix perpétuelle, bien établie par les soins de M. de La Harpe ou de M. Gaillard, ne tend pas à transformer les hommes en êtres aussi aimables?

Il serait aisé de pousser plus loin ces réflexions, et de les développer davantage ; mais je m'arrête ici. Peut-être, en approfondissant mieux cette matière, le bon israélite trouvera-t-il que le plus sûr effet de sa paix perpétuelle serait de relâcher les liens des sociétés, et d'anéantir toutes les vertus héroïques et patriotiques, sans lesquelles il est assez indifférent que la terre soit couverte de troupeaux d'hommes végétant paisiblement. Je ne me suis jamais soucié de savoir si les monarchies ou les républiques des fourmis étaient bien florissantes. Si le bon israélite veut entrer dans mes vues, après avoir dépensé son argent pour apprendre de M. de La Harpe les avantages de la paix et les malheurs de la guerre que personne n'ignore, il en dépensera autant l'année prochaine pour couronner un orateur qui lui apprendra les inconvénients de la paix, et les avantages de la guerre, qu'il paraît ne pas si bien savoir. Le moindre profit qu'il tirera de son argent sera d'apprendre à supporter les malheurs de la guerre comme les autres inconvénients de la vie, dont il y a un grand nombre qui ne sont ni moins cruels ni moins inévitables.

— M. de La Harpe réside à Ferney depuis la fin de l'été dernier avec femme et enfants. Son discours sur les avantages de la paix vous prouvera qu'il sait écrire en prose, et l'épître qu'il vient d'adresser à M. Barthe en réponse à sa *Lettre de l'abbé de Rancé* vous convaincra qu'il a le talent des vers. C'est de tous les jeunes gens le seul, avec M. Colardeau peut-être, qui ait donné quelques preuves de sa vocation pour les lettres, quoiqu'ils aient été assez malheureux l'un et l'autre dans la carrière dramatique. M. de La Harpe, né sans fortune, comme la plupart des enfants d'Apollon, a fait la sottise de se marier, il y a deux ou trois ans, à une petite limonadière jeune et jolie, et aussi pauvre que lui. C'est un grand malheur. M. de Voltaire a recueilli depuis peu cette petite famille. Rien n'est plus touchant que de voir le chef de la littérature prendre ainsi soin de ses enfants délaissés.

On dit que M<sup>me</sup> de La Harpe joue la comédie avec beaucoup de succès, et que son mari n'est pas mauvais acteur non plus. On ajoute que M. de Voltaire leur a conseillé à tous les deux d'embrasser l'état de comédien, et qu'ils ne sont pas éloignés de suivre ce conseil. J'aime à croire la dernière moitié de cette nouvelle absolument fausse. Quoique je ne connaisse M. de La Harpe, pas même de figure, je m'intéresse à lui. Il ne faut se mettre au-dessus des préjugés que quand il y a de l'héroïsme à les braver. Je sens que lorsque M. de La Harpe aura monté sur le théâtre, je ne l'en estimerai pas moins; mais je sens aussi que cette démarche le fera tomber dans le mépris, et que c'est un homme perdu, à moins qu'il n'ait, avec tous les avantages extérieurs, le talent de Baron ou de Garrick. Quant aux talents de sa femme, M. de Voltaire en a écrit avec assez d'enthousiasme pour donner de la jalousie à M<sup>lle</sup> Clairon.

— M. d'Aubigny, ancien intendant des études de l'École royale militaire, vient de mourir, âgé d'environ soixante ans. C'était le neveu de Dufresne Ducange, célèbre par son *Glossaire* et par sa vaste érudition. Le neveu a vendu les manuscrits de l'oncle à la Bibliothèque du roi. Il n'a occupé, dans les dernières années de sa vie, que très-peu de temps sa place à l'École royale militaire, et il n'y a pas réussi. Il s'en était retiré il y a environ deux ans, avec une pension de quatre mille francs. C'était un

homme mélancolique et chagrin. Il passait pour avaricieux et avide, quoiqu'il jouît d'une fortune aisée. De tels tempéraments ne promettent pas une longue vie. Le chagrin de n'avoir pas réussi à l'École militaire l'a conduit au tombeau.

— On a traduit du latin de Justus Febronius un *Traité du gouvernement de l'Église, et de la puissance du Pape relativement à ce gouvernement*. Trois volumes in-12. Ce livre a fait beaucoup de bruit dans l'Allemagne catholique et même en Italie; il a obtenu à Rome les honneurs de l'Index. Le nom de Justus Febronius est supposé, et, si je m'en souviens bien, on attribue l'ouvrage à un chanoine de Wurtzbourg. Il ne fera pas tant de sensation en France. Ses principes sur la nécessité de restreindre l'autorité du pape sont ceux de tous les bons jansénistes, et n'auront pas en ce pays-ci le piquant de la nouveauté.

— *Le Voyage de M. Gmelin en Sibérie, fait et publié par ordre du gouvernement de Russie*, est un ouvrage fort estimé. M. de Kéralio, premier aide-major de l'École royale militaire, vient d'en publier une traduction libre d'après l'original allemand, en deux volumes in-12 assez considérables. Le principal soin de M. de Kéralio a été de supprimer un grand nombre de détails qui n'auraient été d'aucun intérêt pour les lecteurs français, et de réduire par conséquent l'ouvrage de M. Gmelin presque à la moitié. Il lui a aussi ôté la forme de journal qu'il a dans l'original, et l'a partagé en chapitres. Cette traduction ne peut manquer d'être bien accueillie.

— Il faut joindre à l'ouvrage précédent l'*Histoire du Kamtschatka, des îles Kurilski et des contrées voisines*, publiée à Pétersbourg en langue russe, par ordre de Sa Majesté impériale, et traduite d'après l'anglais en langue éidou : car voilà comment il faudra nommer l'idiome dans lequel translate M. Eidous, et qui n'est certainement pas français. Cet ouvrage curieux fait aussi deux volumes in-12 assez forts.

— Nos faiseurs d'héroïdes ornées d'estampes ressemblent aux chenilles : quand il y en a un trop grand nombre, c'est preuve de sécheresse. Tuons-en deux ou trois, ce sera toujours cela de moins. M. Masson de Pezay, capitaine de dragons, a fait imprimer une *Lettre d'Ovide à Julie, écrite de son exil, précédée d'une lettre de l'auteur, en prose, adressée à M. Dide-*

*rot*<sup>1</sup>. On a beau lire la prose et les vers de M. de Pezay, il n'en reste rien, absolument rien; c'est un gazouillement sans idées; autant vaudrait perdre son temps à étudier le sifflement d'un serin. M. d'Alembert a très-plaisamment appelé M. de Pezay le bémol de M. Dorat.

M. Mercier, à l'enseigne de l'*Homme sauvage*, a cherché un sujet d'héroïde dans le recueil des causes célèbres. Il y a trouvé un moine, qui, en gardant le corps mort d'une jeune personne, se sent possédé par le diable de la luxure. Il s'abandonne à son incontinence, et fait un miracle lorsqu'il y pense le moins: la jeune fille expirée ressuscite. Elle s'était couchée fille, et se relève mère; et lorsque le funeste secret est découvert, le moine, auteur du miracle, est enfermé dans un cachot<sup>2</sup>. Voilà le héros de M. Mercier, qui, du fond de son cachot, écrit sa dégoûtante aventure à son ami, en vers alexandrins. Pour égayer le sujet, M. Mercier a fait tirer son estampe en rouge. Tout prouve que M. Mercier est un garçon plein de goût.

Le grand Poinset, dont Philidor a fait réussir les pièces par sa musique, à notre grand ennui, détriment et dommage, vient aussi de s'essayer dans le genre de l'héroïde. Il a fait écrire *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*<sup>3</sup>. M. Blin de Sainmore s'était déjà fait le secrétaire de cette célèbre et intéressante beauté; mais celui-ci ne l'a fait écrire qu'à l'article de la mort. M. Poinset nous la montre bien portante, quoique plaintive. Henri, déterminé par le sévère Mornay, part sans la voir: voilà le sujet de sa douleur. Mais elle n'a pas fini sa lettre que son héros revient victorieux et vole dans ses bras. Vraisemblablement le tendre Henri s'abandonne à ses transports sans lire la lettre de M. Poinset, et moi, je ferai comme lui, quoique je n'aie pas de Gabrielle à consoler.

— On vient de traduire de l'anglais un petit roman intitulé *le Ministre de Wakefield, histoire supposée écrite par lui-*

1. Figure, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Née. Le *Guide* de MM. Cohen et Mehl attribue cette héroïde à Dorat.

2. *Lettre de Dulis à son ami*. Londres et Paris, 1767, in-8°. Figure, vignette et cul-de-lampe de Gabriel de Saint-Aubin, gravés par Mer. La seconde édition de cette héroïde (1768) est ornée d'une figure et d'une vignette par Moreau, gravées par Longueil, et d'un cul-de-lampe par Thérèse Martinet.

3. Amsterdam, 1767, in-8°. Figure de Gravelot, gravée par Levasseur.



*même*. Deux volumes in-12<sup>1</sup>. On n'a pas besoin de recourir à l'original pour sentir que ce roman est traduit avec beaucoup de négligence ; malgré cela, on le lit avec plaisir. Ce n'est pas un ouvrage de génie, mais cela est plein de naturel et de vérité, et écrit gaiement, quoique cela n'ait pas la verve des romans de Fielding. Le but moral en est bon aussi, parce qu'il tend à prouver que l'homme juste au milieu de ses adversités et de sa détresse est moins à plaindre que le méchant au milieu de sa prospérité, et cela est prouvé fort gaiement, sans effort, sans emphase, sans pédanterie. J'aime ce roman, j'aime M. Primrose, ministre de Wakefield ; j'aime sa bonhomie, sa simplicité d'esprit, sa résignation dans les malheurs. Il me semble que j'ai vu des gens faits comme lui. Ses sermons et ses conversations morales sont la plupart du temps pauvrement raisonnés ; mais j'aime cette platitude, parce qu'elle est de caractère, et qu'elle a un coin d'originalité. Son aversion pour les seconds mariages, et la controverse dans laquelle il s'embarque à ce sujet, sont supérieurement trouvés. J'aime aussi le caractère de M<sup>me</sup> Primrose, et toute la famille Primrose. Le personnage de M. Burchell est aussi supérieurement trouvé. Je ne connais pas l'auteur de ce roman. C'est certainement un homme de beaucoup de talent, qui fait facilement et naturellement, qualité précieuse et rare. Il a un peu dépêché son dénouement. En se pressant moins, il eût été aisé de le rendre parfait : car il est bien combiné, et comme il est tiré du fond du sujet, il n'était pas difficile de lui donner le degré de vraisemblance nécessaire dans toutes ses parties ; mais l'auteur, pressé de finir, n'a pas voulu en prendre la peine.

— Les autres romans se réduisent pour cet ordinaire à trois : *L'Amitié scythe, ou Histoire secrète de la conjuration de Thèbes*<sup>2</sup>. Sujet grec, renfermé dans un petit volume in-12 de près de deux cents pages soporifiques. Les *Deux Amis* ne font qu'un petit conte de cent pages. *Le Peintre italien, ouvrage*

1. Quérard attribue cette traduction souvent réimprimée à M<sup>me</sup> de Montesson ou à un sieur Rose, alors réfugié en Angleterre ; il ajoute qu'elle a été également attribuée à un avocat au Parlement, nommé Charles, qui aurait traduit de l'anglais en 1766 *le Lord impromptu*, mais il oublie que cette nouvelle de Cazotte est une œuvre originale et non une traduction.

2. A Issedon, et se trouve à Paris chez Vente, 1767, in-12.

*posthume à son héros, ou le Tableau de sa vie accompagné de plusieurs autres*, consiste en une brochure de cent cinquante pages d'une platitude qui mériterait une punition exemplaire dans un pays bien policé. On peut ajouter à ces trois mauvaises drogues une quatrième du même mérite, savoir : les *Nouveaux Contes moraux, ou Historiettes galantes et morales*, par M. Charpentier, en trois petites parties in-12. C'est le succès des *Contes moraux* de M. Marmontel qui nous attire ces mauvaises et impertinentes productions.

— *La Petite Poste dévalisée*<sup>1</sup> forme un recueil de lettres que l'auteur prétend avoir dérobées à un facteur de la petite poste, établie dans Paris par les soins de M. de Chamouset. Cette idée n'est pas neuve, il y a eu tant de portefeuilles perdus, égarés, dérobés; malgré cela *la Petite Poste dévalisée* pouvait être un chef-d'œuvre de plaisanterie et de satire. C'était un ouvrage charmant à faire par une société de gens d'esprit et de bonne humeur. Je condamne le polisson qui a dévalisé la petite poste si détestablement à briguer une place de facteur à la première promotion.

— *De l'Éloquence du barreau*, par M. Gin, secrétaire du roi, avocat au Parlement. Volume in-12 de plus de trois cents pages. On peut parcourir cette brochure, dans laquelle on trouve beaucoup d'observations communes et de préceptes de bon sens. Si l'auteur pouvait ôter à ses compères un peu de ce ton déclamatoire qu'ils ont, il rendrait service au barreau, et avec tout cela il n'aurait pas encore transformé ses Cochin et ses Aubry en Cicérons et en Démosthènes.

— *La Rhétorique des savants*, contenant des pièces choisies des plus célèbres poètes et orateurs, par M. l'abbé Charuel d'Autrain. Volume in-12, de plus de cinq cents pages. L'auteur mériterait d'être amendé pour n'avoir fait autre chose, sous ce titre imposant, que de spolier indignement et impudemment le *Mercur de France*. Toute sa *Rhétorique des savants* n'est autre chose que des pièces de vers tirées de ce journal, et ses plus célèbres orateurs sont d'abord lui Charuel, ensuite M. Desforges-Maillard, M. Feutry, M. de La Louptière, M. de La Sorinière, et d'autres rimailleurs de cette espèce. M. l'abbé Charuel d'Autrain,

1. (Par J.-B. Artaud.) Amsterdam et Paris, 1767, in-12; réimpr., an XI, in-12.

prêtre, bachelier, professeur en théologie, écoutez : vous pouvez dédier vos compilations à monseigneur le comte de Saint-Florentin, puisque Sa Grandeur le permet ; mais souvenez-vous que ce n'est pas tout d'être bachelier et mauvais poëte, qu'il faut encore n'être pas escroc.

— On vient de nous faire présent de la *Nouvelle théorie des plaisirs*, par M. Salzer, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin ; avec des réflexions sur l'origine du plaisir, par M. Kaestner, de la même Académie et professeur de l'Université de Gættingue. Volume in-12 d'environ trois cent soixante pages. Cela est dans le goût de la philosophie anglaise, très-métaphysique, et quelquefois même un peu creux. Ce n'est pas de la philosophie, cela ; c'est une espèce de théologie que les philosophes d'un esprit subtil ont toujours aimée dans tous les siècles et chez toutes les nations : tant l'homme est un être théologique par son essence. La France est aujourd'hui peut-être le seul pays de l'Europe où cette métaphysique abstraite et creuse ait fait place à une philosophie plus naturelle, plus populaire, et, quoi qu'on en puisse dire, plus favorable au progrès de la raison et de la science.

— *Dictionnaire de chiffres et de lettres ornées, à l'usage de tous les artistes, contenant les vingt-quatre lettres de l'alphabet combinées de manière à y rencontrer tous les noms et surnoms entrelacés, pour servir de suite au Traité des pierres précieuses et parures de joailleries*, par M. Pouget, joaillier. Volume in-4°, contenant plus de deux cent cinquante planches qui se vendent par cahiers, afin d'en faciliter l'acquisition aux artistes. Cet ouvrage est curieux, et peut-être unique en son genre. Il doit être consulté par tous ceux qui se mêlent de composer et d'entrelacer des chiffres pour des bagues, des bracelets pour la vaisselle, les cachets, armoiries, équipages, tapisseries, etc. Il peut être aussi utile aux graveurs en bois, brodeurs, relieurs, etc. Paris l'emporte sur le reste de l'Europe pour le goût et la grâce que ses artistes savent donner à ces sortes d'ouvrages ; mais un philosophe serait bien embarrassé de trouver la théorie et les principes des procédés de nos artistes en ce genre, et de faire une exposition raisonnée des règles du bon et du mauvais goût, qu'ils observent par une espèce d'instinct.

— Une société de gens de lettres vient d'entreprendre un

*Grand Vocabulaire français*<sup>1</sup> qui doit former vingt volumes in-4°. Les souscripteurs payeront dix livres par volume, et auront l'avantage de recevoir le cinquième, le dixième, le quinzième et le vingtième gratis. Ce ne sera pas seulement un ouvrage de grammaire contenant tous les mots de la langue française, mais un livre de science renfermant des définitions et des notions exactes et concises; c'est-à-dire que les compilateurs présenteront un abrégé de l'*Encyclopédie* et de tous les autres grands dictionnaires. Cette entreprise pourrait avoir son utilité, mais ce serait un ouvrage digne d'une excellente tête philosophique, et l'on ne sait quelle est la société des gens de lettres qui s'en est chargée. Il est vrai que M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi, en sa qualité de censeur, fait un éloge magnifique de cette entreprise, et que ce savant est bien en état de l'apprécier; mais il reste toujours à craindre que l'amitié et l'envie de rendre service n'aient dicté la plus grande partie de son éloge. Il me semble du moins que ceux qui ont vu l'échantillon de ce grand vocabulaire n'en ont pas été contents. On dit que M. l'abbé Georgel est un des principaux travailleurs. C'est un ex-jésuite qui a de l'esprit, et que M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, avait chez lui en qualité de théologien, mais que les derniers arrêts du Parlement contre la Société ont obligé de s'éloigner de Paris. Si j'ai bien compris, on ne doit tirer que six cents exemplaires de ce *Grand Vocabulaire français*.

15 mai 1767.

On a souvent vanté, comme un avantage particulier à notre siècle, cette liaison qui s'est établie entre les gens de lettres et les gens du monde, et les agréments qui en ont résulté pour la société. On a prétendu que les gens du monde en ont pris du goût pour l'instruction, et que le savoir et le génie y ont appris le secret de se montrer sous des dehors plus séduisants et plus aimables. Il ne m'est pas encore bien démontré que

1. Cette publication, qui eut lieu de 1767 à 1774, forme 30 volumes. Barbier ne nomme pas l'abbé Georgel parmi les collaborateurs, mais il cite Chamfort et La Chesnaye des Bois. Il signale également deux études critiques sur cette entreprise par Midy, de l'Académie de Rouen, et par un médecin nommé Savary.

dans cette union les avantages aient été réciproques ; et si quelques gens de lettres d'un mérite médiocre y ont gagné quelque chose, je suis en revanche bien convaincu qu'il y a tout à perdre pour l'homme de génie à dissiper son temps dans l'oisiveté de nos cercles. Le génie est, par sa nature, solitaire et sauvage. On lui nuit en le tirant trop souvent de sa retraite. On l'émousse, on lui ôte son caractère par ce frottement perpétuel contre les esprits ordinaires et communs qu'on est toujours sûr de rencontrer dans les cercles les moins nombreux. Je ne dis pas qu'il faille pour cela séquestrer de la société tous ceux qui portent véritablement tous les caractères de leur vocation ; le mieux serait sans doute de leur faire partager leur temps bien à propos entre la retraite et le commerce du monde ; mais je crois en général que si les gens de lettres n'ont pas été autrefois assez dans le monde, ils y sont aujourd'hui beaucoup trop répandus. Ils en peuvent être devenus plus aimables ; mais aussi la véritable et solide science a dû nécessairement souffrir de cette dissipation continuelle, et de toutes les pertes, celle du temps est la plus irréparable. En ce bienheureux pays-ci, personne n'a le temps de faire son métier ; les années s'éclipsent, la vie se dissipe, et la plupart de nous se trouvent au bout de leur carrière avant de savoir qu'ils l'ont commencée. Aussi, au milieu de cette épidémie générale qui fait que tout le monde veut avoir de l'esprit et veut écrire, il ne se fait cependant presque point de livres. Nous sommes accablés de brochures, de petits écrits ; dès qu'un objet intéresse le public, on en voit paraître par centaines, on les voit disparaître avec la même rapidité ; mais les livres restent rares, et à peine en voit-on sortir de presse un ou deux tous les dix ans.

Il faut convenir que, parmi ces petites brochures, il se trouve quelquefois des morceaux bien précieux, même indépendamment de ce qui sort de la manufacture de Ferney ; et celui qui sait trier avec goût et recueillir avec discernement ne peut manquer d'avoir avec le temps une bibliothèque bien exquise qui lui tiendra peu de place.

Je ne crains pas d'être contredit en vous indiquant comme un des plus précieux écrits qui aient paru cette année un *Discours de M. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, dans la cause d'une femme protestante*. Ce discours contient

en cent douze pages la plus noble et la plus touchante apologie des droits de l'humanité contre la barbarie de quelques-unes de nos lois civiles.

M. Servan est un jeune magistrat qui, je crois, n'est pas encore parvenu à sa trentième année<sup>1</sup>, et qui joint au goût de la philosophie et des lettres l'amour le plus vif de l'humanité et ce zèle qu'inspirent pour elle la chaleur et la confiance du premier âge, lorsque la méchanceté et l'injustice des hommes ne vous ont pas encore appris à regarder la cause de l'humanité comme impossible à soutenir et à défendre. Malheureusement M. Servan est d'une complexion si faible, d'une santé si mauvaise, qu'il ne peut guère se flatter d'atteindre au terme ordinaire de la vie humaine. Ce qu'il annonce doit faire regarder sa perte prématurée, si elle arrive, comme une perte sensible pour l'État, pour tous les citoyens, pour tous ceux qui ont à cœur le progrès de la raison et le bien public. On peut malheureusement compter en ce royaume les magistrats qui lui ressemblent. Il n'y a point de corps en Europe qui se vante avec plus de confiance de sa droiture et de ses lumières que nos corps de magistrature; et si les réquisitoires et les autres écrits publics de la magistrature française ressemblaient aux écrits de M. de La Chalotais et de M. Servan, toute la nation aurait raison de s'empresser à confirmer ces éloges.

Notre jeune avocat général a déjà signalé son zèle à la rentrée du parlement de Grenoble de l'année dernière par un discours sur la justice criminelle; mais dans ce discours il a moins parlé d'après lui que d'après les idées du marquis de Beccaria, et M. Servan ne peut que perdre, en copiant même de beaux modèles. Ici il n'a parlé que d'après son cœur et ses lumières; et son discours vous paraîtra aussi instructif que noble et touchant. Voici en deux mots la cause sur laquelle il avait à donner ses conclusions :

Jacques Roux, protestant, âgé de trente ans, épouse une jeune fille de vingt ans, de sa religion, du consentement de ses parents. Leur contrat de mariage est dressé par un notaire, et signé en la forme ordinaire par les parties contractantes et par les parents et témoins; le mariage est ensuite béni par un mi-

1. Il était né à Romans le 3 novembre 1737.

nistre protestant. Deux enfants naissent successivement de ce mariage; mais pendant que leur malheureuse mère les porte dans son sein, son mari s'abandonne à tous les désordres. Une servante fait contre lui une déclaration de grossesse. La mauvaise conduite et les mauvais traitements de Jacques Roux obligent sa femme de plaider contre lui en séparation. A ce moment ce mari coupable lève le masque. Il se sent tout à coup touché par le doigt de Dieu. Il abjure sa religion et se fait catholique. Il prétend qu'il n'est pas marié, que sa femme n'est qu'une concubine, puisque leur contrat de mariage n'a pas été suivi de la bénédiction nuptiale d'un prêtre de l'Église romaine. En conséquence il demande à épouser en face de l'Église la servante devenue grosse par son fait; et les curés de Grenoble, ou peut-être l'évêque de cette ville (car on ne dit pas qui) trouvent cette logique bonne, et après avoir reçu ce digne prosélyte dans le giron de l'Église, ils l'unissent par le sacrement du mariage à la compagne de ses débauches.

Tout cela est dans la règle, et exactement conforme à cette jurisprudence humaine, équitable et sensée, qui a reçu force de loi à la révocation de l'édit de Nantes. Grâce à cette belle jurisprudence, nous avons actuellement deux ou trois millions de bâtards dans le royaume, dont la loi ne reconnaît la légitimité et l'état civil qu'autant qu'il ne leur est pas contesté juridiquement; mais dès qu'il se trouve dans une famille un parent collatéral assez infâme et assez lâche pour oser préférer la richesse à l'honneur et à la probité, il est le maître d'arracher à l'enfant d'un protestant l'héritage de son père et de se le faire adjuger; et le juge est obligé de consommer cette œuvre d'iniquité en déclarant l'héritier légitime bâtard. Dans le cas dont il s'agit, tout ce que la femme de Jacques Roux a pu faire, c'est de plaider contre son infâme mari en demande de dommages et intérêts; et sans la noble et généreuse défense de l'avocat général du parlement, elle n'en aurait peut-être point obtenu.

Pour sentir toute la beauté de cette courageuse apologie, il faut considérer quelle est la charge d'un avocat général. Il est par sa place le gardien et le vengeur des lois reçues. C'est à lui de veiller à leur maintien et à leur exécution; mais il ne lui appartient pas de décider de leur équité ou de leur injustice. Il faut voir dans le discours même avec quelle adresse et avec

quelle noble assurance M. Servan marche entre ces deux écueils dont il est pressé. D'un côté, il ne s'écarte pas un instant du respect pour l'autorité et pour la loi reçue, dont le magistrat doit donner l'exemple aux autres citoyens; de l'autre, il ne trahit pas un moment ni les droits de l'humanité, ni les cris de sa conscience, qui réclament également contre une loi barbare. La force et la sagesse marchent d'un pas égal dans ce beau discours. La cause particulière ne sert qu'à éclaircir d'importants points du droit public, et les intérêts d'une infortunée privée de la protection des lois apprennent à son défenseur à plaider la cause du genre humain. Si vous voulez faire abstraction du caractère public de M. Servan, et ne le regarder que comme écrivain, vous jugerez son esprit éclairé et solide, son style facile, noble et touchant: c'est la marque certaine d'une âme tendre et élevée; et quant au talent, vous mettrez son morceau sur la sanction du mariage dans l'état de nature à côté de tout ce qui a été écrit de plus beau sur cette matière.

On ferait un beau livre sur les causes de la dépravation de la morale. Chaque parti en accuse son parti ennemi, afin de le rendre odieux. Le Parlement a traité les jésuites d'empoisonneurs publics, les jésuites ont reproché aux jansénistes de détruire la moralité des actions en ôtant à l'homme sa liberté. Les sots et les fripons se sont réunis contre les philosophes, le reproche de saper les fondements de la morale a été de tout temps le cri de guerre contre tout homme qui a osé penser d'après lui; et les gouvernements ont été assez imbéciles pour croire à chaque cri la morale publique en danger. Quelle pauvreté! Comme si cette morale publique, sa conservation ou sa dépravation pouvaient dépendre de la subtilité d'un sophiste, de la métaphysique d'un philosophe, des belles tirades d'un orateur, des décisions d'un casuiste sévère ou relâché! C'est le législateur seul qui maintient ou qui corrompt la morale publique, c'est lui seul qui est l'écrivain utile ou dangereux d'un pays. C'est lorsque Jacques Roux peut à la face d'une cour souveraine répudier sa femme légitime et épouser la compagne de ses débauches; c'est lorsque Louis Calas, converti à l'Église romaine, peut, après l'assassinat juridique de son vertueux père, pénétrer dans l'asile de sa mère infortunée, y conduire des archers pour arracher ses deux sœurs des bras de leur mère,



et les enfermer dans des couvents afin de les forcer de se faire catholiques ; c'est lorsque le clergé de France récompense cette action détestable par une pension ; c'est alors que la morale publique est en danger. C'est quand le mérite n'est plus recherché, quand la médiocrité ravit les honneurs qui lui sont dus, quand tout homme qui a du caractère et de l'âme est regardé comme suspect et dangereux, c'est alors que l'élévation, les vertus, le nerf et le mérite, disparaissent.

Je n'ai garde d'affliger votre vue en vous découvrant ici toutes les sources d'où découle la dépravation des mœurs publiques, et auxquelles Jean-Jacques Rousseau n'a pas eu le génie de remonter dans ses éloquents déclamations. Dormons plutôt avec cette idée consolante que toute l'Europe s'achemine vers une époque où les droits de l'humanité seront mieux connus et reposeront sur leur propre force ; où une foule d'abus et de mauvaises lois tomberont, ainsi que leurs défenseurs, dans un discrédit total. Quant à ce qui concerne les protestants de France, on dit que le gouvernement s'occupe actuellement de la rédaction d'un édit qui doit mettre fin aux désordres dont Jacques Roux a donné un nouvel exemple, et qui doit rendre les mariages entre protestants valides et assurer l'état civil et la légitimité de leurs enfants. Si le bon génie de la France permet que les conseils de M. le duc de Choiseul soient suivis, tout bon Français est bien sûr que ce ministre, plein de générosité dans ses procédés, plein d'élévation dans ses vues, réparera le tort et guérira les blessures profondes que le fanatisme a faites à ce royaume par la révocation de l'édit de Nantes.

— Vous avez vu le premier chant de *la Guerre de Genève* ; vous allez lire le troisième chant de ce poëme. Ce sont les seuls que M. de Voltaire ait communiqués à ses amis ; et comme ils l'ont peu encouragé à poursuivre cette entreprise, elle paraît aujourd'hui abandonnée. Les Genevois ont prétendu qu'il n'était pas trop bien à M. de Voltaire de s'égayer aux dépens d'une ville en proie à la discorde, et dont les principaux citoyens lui ont donné tant de marques d'amitié et d'intérêt ; et il y aurait bien quelque chose à dire à ce procédé, si les poëtes pouvaient être rendus responsables de leurs saillies.

— M. Petit, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, homme savant et très-bon esprit, le même qui, l'année

dernière, en qualité de commissaire de la Faculté, publia un rapport favorable à l'inoculation et rempli d'excellentes observations, vient de faire imprimer une *Lettre à M. le doyen de la Faculté de médecine, sur quelques faits relatifs à la pratique de l'inoculation*. Écrit de quarante pages in-8°. Cette lettre, qui discute les cas arrivés à quelques inoculés de M. Gatti, ne me paraît digne, ni dans ses principes ni dans les conséquences qu'on en tire, d'un auteur du mérite de M. Petit. M. Gatti peut avoir été léger, même étourdi dans quelques occasions ; mais ses vues et ses principes en fait d'inoculation ne sont à mon avis point du tout d'un homme léger, et me paraissent mériter l'attention de tout médecin qui ne préfère pas la routine au bon sens.

M. Gatti vient d'exposer de nouvelles vues sur cette matière importante, dans une brochure de deux cents pages in-12, intitulée *Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'inoculation*. Les reproches de légèreté qu'on fait à M. Gatti dans quelques occurrences de ses propres inoculations, ont empêché cette brochure d'avoir beaucoup de vogue ; et il ne m'appartient pas de décider de son mérite, mais je suis persuadé que plus la méthode de l'inoculation se perfectionnera en Europe, plus ce petit livret de M. Gatti sera estimé. L'auteur observe avec raison que jusqu'à présent tout le monde s'est occupé à entasser des arguments pour ou contre l'inoculation, personne n'a songé seulement à examiner si la méthode que l'on a suivie jusqu'à ce jour dans l'inoculation n'était pas susceptible d'amélioration ; M. Gatti en est très-persuadé. Il attaque, et la manière de préparer à cette opération, et la manière d'insérer le virus de la petite vérole, et enfin le traitement de cette maladie. Il soutient que l'inoculation ne sera véritablement salutaire aux hommes que lorsque les médecins ne s'en mêleront plus, et qu'elle sera entre les mains du peuple, parce que les premiers, par intérêt ou par sottise, voudront toujours en faire une maladie ou du moins une opération importante. Il soutient que tous les inconvénients réels qui ont résulté de l'inoculation n'ont été qu'une suite de fautes commises par les médecins ; et je meurs de peur qu'il n'ait raison. Il prétend qu'il ne faut pas préparer, parce que le sujet qu'on veut inoculer doit être en état de santé, et que s'il est malade, il faut le guérir. Cet état de santé étant le meilleur état possible pour donner la petite vérole, il est d'autant

plus absurde de vouloir l'améliorer qu'aucun médecin sage ne se vantera de savoir ce qu'il faut faire pour cela. M. Gatti prouve ensuite que la méthode ordinaire de l'insertion est très-mauvaise. Quant au traitement de la petite vérole, tant artificielle que naturelle, il ne connaît que deux points essentiels, savoir, de tenir le malade gai, et de l'exposer le plus qu'il est possible au froid ; et il prétend qu'en observant ces deux points on se convaincra que la petite vérole est par sa nature une maladie bénigne, et qu'elle n'est devenue meurtrière que par le traitement des médecins. M. Gatti ne se soucie pas, comme vous voyez, de flatter ses confrères ; mais moi, qui me soucie d'être toujours vrai, je suis obligé en ma conscience d'attester que je l'ai vu, cet hiver, traiter M<sup>me</sup> Hélvétius de la petite vérole naturelle, conformément à ses principes et avec le plus heureux succès. M<sup>me</sup> Hélvétius, ayant plus de quarante ans, se trouve dans un âge où la petite vérole est regardée comme mortelle à Paris. La première ordonnance de M. Gatti, lorsqu'il se fut assuré de la maladie, ce fut de faire éteindre le feu et ouvrir les fenêtres d'heure en heure ; c'était au mois de janvier. Il obligea ensuite la malade de se tenir hors de son lit et de se promener dans sa chambre fraîche pendant l'éruption. Cette éruption finie et pendant tout le reste de la maladie, M. Gatti employa le temps de ses visites à faire des cabrioles dans la chambre de la malade, à danser avec ses filles, à faire enfin mille polissonneries qui nous faisaient mourir de rire. Je ne me doutais guère alors que ce fût en vertu d'un principe de médecine qu'il se livrait à toutes ces folies ; mais l'événement a bien justifié sa méthode. M<sup>me</sup> Hélvétius s'est tirée de sa petite vérole le plus heureusement du monde, et sans que son apothicaire ait eu occasion de lui fournir un denier de drogues. Je sens cependant que la méthode de M. Gatti est trop simple, trop raisonnable pour avoir jamais une grande vogue. Les hommes veulent être trompés. Plus un procédé est insignifiant, plus il leur en impose ; le mensonge soutenu par la pédanterie est sûr de son effet sur le vulgaire, et ce vulgaire compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain. Je ne sais si nous guérirons jamais de la maladie des théologiens ; pour celle des médecins elle me paraît absolument incurable. Au reste, un certain M. Sutton pratique depuis quelque temps en Angleterre l'inoculation conformément aux idées de M. Gatti,

avec un prodigieux succès. Je suis convaincu que cette méthode finira par être généralement adoptée dans toute l'Europe; mais il faut bien du temps aux hommes pour se rendre à la raison. En France, nous aurons la gloire de lui résister sur ce point plus longtemps que les autres nations : grâce à la sagesse de nos corps, ç'a été de tout temps notre rôle.

— *Essai sur l'histoire du cœur humain. On y a joint les caprices poétiques d'un philosophe.* Volume petit in-12, de plus de deux cents pages. N'essayez point de ces essais, et garantissez-vous des caprices poétiques de ce philosophe anonyme. Il prie le lecteur en le lisant de

Se souvenir que chaque auteur,  
Sans y penser, dans son ouvrage  
Peint d'ordinaire à chaque page  
Son caractère et son humeur.

Cela peut être vrai; mais qui est-ce qui a pu dire à cet auteur que son caractère et son humeur vailent la peine d'être peints? Quand on a le visage plat, la figure insipide et maussade, il ne faut pas exposer son portrait à la censure publique.

— M. Deserres de La Tour vient de faire imprimer un *Traité du bonheur* de près de deux cents pages in-12, auquel on a joint un traité de *l'Éducation des anciens*, qui est à peu près de la même étendue. C'est le plus impertinent et le plus insipide bavardage qu'on puisse lire. Qu'on déraisonne tristement sur le bonheur, c'est le sort de presque tous ceux qui en ont écrit; mais qu'on ose imprimer un traité sur l'éducation des anciens, sans idées, sans connaissances, sans vues, sans style, sans presque rien dire de relatif à cet objet si intéressant et si neuf, cela mériterait punition dans un pays bien policé.

— Un autre bavard a fait imprimer un traité de *l'Éducation philosophique de la jeunesse, ou l'Art de l'élever dans les sciences humaines, avec des réflexions sur les études et la discipline des collèges*, en deux petits volumes in-12. Je ne sais si tout ce bavardage est d'un certain défunt maître Joseph de La Motte, en son vivant maître de pension, qui se trouve cité à la suite de l'avis préliminaire<sup>1</sup>. Il y a cette différence entre ce

1. Ce traité est, en effet, de l'abbé de La Motte.

bavard-ci et celui de l'article précédent, que celui-ci a une tête absolument vide de toute espèce d'idées et que celui-là a une tête triviale, remplie de toutes sortes de lieux communs du plus plat calibre.

— Si vous voulez vous remplir la tête d'idées tristes, bilieuses et sombres, vous lirez les *Pensées et Réflexions de M. de Rancé, abbé de la Trappe*, qu'on vient d'extraire des *Lettres spirituelles* de ce célèbre atrabilaire. Tout le monde connaît l'histoire de sa conversion et de la fondation de cette fameuse abbaye où le fanatisme mélancolique et la dégradation de la raison humaine sont portés au plus haut degré de perfection. On a ajouté à ce recueil une paraphrase des sept psaumes de la pénitence; et le tout forme un volume petit in-12 de plus de cent cinquante pages.

— Il paraît tous les ans un certain nombre de pièces dramatiques qui n'ont pu être jouées, soit que les Comédiens les aient rejetées à la lecture, soit que les auteurs aient pressenti leur sort et n'aient pas voulu s'y exposer. Ils ont raison de préférer la manière de tomber la plus douce; c'est celle dont personne ne s'aperçoit. Personne par exemple ne sait qu'on a imprimé cette année une tragédie de cinq actes sous le titre de *Virginie*, et la pièce n'est pas mieux connue que l'auteur. Ce sujet si beau et si théâtral n'est pas encore sur le Théâtre-Français, et nous disons que les sujets manquent; ce sont les poètes, les hommes de génie qui manquent, et non les sujets.

— Une beauté du pays de Vaud a fait imprimer aussi un essai de tragédie domestique intitulée *Repsima*<sup>1</sup>. Sujet tiré des *Mille et un jours*. Cette pièce est dédiée à M. Beccaria. Il faut connaître l'espèce de bel esprit qui règne en Suisse, surtout parmi le beau sexe, et l'effet que produit dans ces têtes femelles la lecture de nos bons et mauvais écrivains, et le salmigondis qui en résulte, pour entendre quelque chose à une pièce dans le goût de celle-ci.

— M. d'Arnaud vient de faire une troisième édition, ornée d'estampes et de vignettes suivant la mode, de *Fanny, ou la Nouvelle Paméla*, histoire anglaise. Le sujet de ce roman ressemble un peu à celui d'*Eugénie*, que M. de Beaumarchais a

1. (Par M<sup>lle</sup> Bouillé, fille d'un réfugié d'Amsterdam.) Lausanne, 1767, in-8°.

mis l'hiver dernier sur la scène. Fanny est aussi une fille abusée dont le séducteur répare à la fin ses torts par un mariage réel. Il faut bien que ces productions insipides trouvent des lecteurs pour qu'on les réimprime. La jeunesse, naturellement inflammable, est peu difficile sur les sujets et les tableaux de tendresse et d'amour. En lisant M. d'Arnaud, elle lui prête son feu ; et ce pauvre homme en a besoin, car c'est l'auteur le plus glacial que nous ayons ; c'est aussi un auteur perfide, car il cache sa glace sous une fausse apparence de chaleur, et sa platitude sous un style plein d'emphase et de grands mots. Je dirai cependant aux jeunes gens : Lisez cela s'il faut absolument que vous perdiez votre temps ; mais le mal est que ces productions sont infiniment propres à corrompre le goût et le style. *Une infortunée créature en proie à un orage de sentiments opposés, des yeux chargés d'un nuage de pleurs, des pieds qu'on arrose de deux ruisseaux de larmes* : tout est écrit dans ce bon genre-là. Bonsoir, monsieur d'Arnaud, vous m'ennuyez. Je ne peux faire grâce qu'à une seule ligne de votre roman ; c'est celle où vous dites que le goût de la dissipation, ordinaire à la première jeunesse, est une ivresse aussi dangereuse peut-être pour la véritable volupté que pour la raison.

— Si vous n'avez pas assez de cette darnauderie anglaise, en voici une autre française qui vous donnera votre reste. Elle est intitulée *Julie, ou l'Heureux Repentir*. Ma foi, j'en avais assez de Fanny, qui m'a entre autres prouvé la parfaite ressemblance de M. d'Arnaud avec M. de Beaumarchais, en ce qu'ils ont tous les deux la manie de placer leur scène en Angleterre sans avoir la connaissance la plus légère des mœurs anglaises. Quant à Julie la Française, c'est une petite égrillarde que je soupçonne de s'être permis bien des fredaines ; mais enfin elle s'en repent, en demande pardon à Dieu, à son père, à la justice, se fait religieuse et meurt sur la cendre. C'est à peu près l'histoire de la fameuse courtisane Deschamps, morte en odeur de sainteté il y a trois ou quatre ans, après voir vécu en odeur d'impureté. Comme M. d'Arnaud sait ennoblir ses sujets ! Je lui ferai expédier un brevet d'historiographe des filles de l'Opéra. Ces demoiselles ont ordinairement besoin d'une plume embellissante. Le beau triomphe pour la vertu que l'heureux repentir de Julie Deschamps !

— M. Mercier, qui le dispute à M. d'Arnaud en fécondité, vient de nous faire présent des *Amours de Chérale, poëme en six chants*. Lisez : prose en six chapitres. Suivi du *Bon Génie*, qui heureusement n'a pas plus de vingt pages. M. Mercier tient boutique d'insipidités des mieux assorties.

— M. Dorat, en sa qualité de faiseur d'héroïdes, avait ébauché un petit roman qu'il vient d'achever. Valcour, Français, devient amoureux en Amérique de la belle Zéila, fille sauvage. Il la détermine à le suivre en Europe, et il s'embarque avec elle et ses trésors. Naturellement léger et volage, il l'abandonne pendant le trajet, dans une île déserte, au moment où elle porte un gage de sa tendresse dans son sein. Zéila est enlevée de cette île par un corsaire qui la vend au Grand Seigneur. Voilà le sujet de la première héroïde; c'est Zéila qui écrit à son amant. Valcour, à la réception de cette lettre, se repent et répond; c'est la seconde héroïde, mais à quoi sert un repentir stérile? Valcour s'embarque, court au sérail, y arrive au moment où le Grand Seigneur jette le mouchoir à Zéila. Zéila se prosterne aux pieds de Sa Hautesse et lui avoue son amour. Sa Hautesse le musulman prend le parti de la générosité, et unit Valcour à Zéila, qui lui fait présent d'un enfant déjà grand-delet qu'il lui avait laissé dans l'île déserte. C'est la troisième héroïde qui vient de paraître, et dans laquelle Valcour rend compte à son vieux papa de tous ces événements agréables <sup>1</sup>. Vous jugerez par cette esquisse que ce petit roman est un chef-d'œuvre de vraisemblance, et si vous avez le courage de lire les trois héroïdes, vous verrez que l'exécution répond parfaitement à l'invention heureuse de cette petite fable. Monsieur Dorat, je suis bien aise de vous dire que moi, à la place de Sa Hautesse, j'aurais fait empaler votre Valcour pour ses petites fredaines, et je vous aurais obligé d'assister à l'exécution, pendant laquelle j'aurais fait lire votre apologie des héroïdes, qui est à la tête de cette dernière, pour désennuyer et distraire la tendre Zéila, veuve de l'empalé.

1. *Lettre de Valcour à son père*. Figure, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Simonet.

## JUN.

1<sup>er</sup> juin 1767.

Lorsqu'on joua au mois de mars dernier la tragédie des *Scythes*, il se répandit un bruit que les Comédiens avaient une autre pièce toute prête, dont la fable était presque entièrement conforme à celle de M. de Voltaire. Cette tragédie était intitulée *Hirza, ou les Illinois*. M. de Sauvigny, auteur de plusieurs productions fort médiocres, et entre autres d'une *Mort de Socrate*, faiblement accueillie il y a quelques années sur le théâtre de la Comédie-Française, avait présenté cette nouvelle tragédie au tribunal souverain de ce théâtre, il y avait plus de quinze mois, par conséquent longtemps avant l'apparition des *Scythes*. Le souffleur de la Comédie étant mort dans l'intervalle, on ne trouva plus parmi ses effets le manuscrit de M. de Sauvigny, dont sa place l'avait constitué gardien. L'auteur des *Illinois*, croyant apercevoir quelque ressemblance entre la tragédie des *Scythes* et la sienne, se plaignit assez hautement; il accusa aussi indiscretement que maladroitement les Comédiens d'une infidélité, et M. de Voltaire d'en avoir profité. Il prétendait que sa tragédie ayant été communiquée à ce poète illustre en secret, il n'avait pas balancé d'en prendre le canevas pour la composition de sa pièce des *Scythes*. Il en coûte peu, comme vous voyez, au peuple du Parnasse de se supposer réciproquement les plus mauvais procédés, et il n'y a point de propriété sur la terre dont on soit plus jaloux et dont on jouisse avec plus d'inquiétude que celle des ouvrages d'esprit. Si M. de Voltaire avait à piller les autres, il saurait du moins mieux s'adresser, et ce n'est pas dans la cabane du pauvre qu'il chercherait sa subsistance. Les Comédiens ont cru devoir prendre le public pour juge entre M. de Sauvigny et eux; ils ont donné, le 27 du mois dernier, la première représentation de la tragédie d'*Hirza, ou les Illinois*, et personne n'a été frappé de cette prétendue ressemblance avec la tragédie des *Scythes*. On voit dans les *Scythes* quelques lueurs, quelques faibles restes de génie d'un grand homme; on n'aperçoit, dans les *Illinois*, que les efforts



incroyables d'un homme froid et sans ressource; on regrette de ne pas voir tant d'opiniâtreté et de courage de travail réuni avec quelque talent, afin d'en recueillir quelque fruit.

— Depuis l'ouverture des théâtres, après la quinzaine de Pâques, il s'est présenté deux nouveaux acteurs pour débiter sur le théâtre de la Comédie-Française. L'un, qui ne s'est pas fait annoncer, a joué les rôles à manteau, et même ceux de tyran dans la tragédie; on l'a trouvé passable. L'autre a débuté dans les rôles d'amoureux et dans les grands rôles tragiques. Celui-ci n'a pu se faire illusion sur son succès, car s'étant chargé du rôle de Rhadamiste, ces jours passés, le parterre l'a si mal reçu qu'il a été obligé de quitter la partie au commencement du second acte. Le parterre se mit à demander Le Kain avec beaucoup de bruit pour achever le rôle. On courut après cet acteur, qui n'était ni à la Comédie, ni préparé, ni habillé; il y avait plus de six mois qu'il n'avait joué ce rôle; l'entr'acte dura environ cinq quarts d'heure; Le Kain parut et reçut les plus grands applaudissements, et la pièce fut achevée; on sortit seulement un peu tard du spectacle.

— On a vu aussi deux nouveaux acteurs italiens sur le théâtre de la Comédie-Italienne, dont la troupe se partage entre les acteurs de ce spectacle et les acteurs de l'Opéra-Comique. Des deux débutants, l'un joue les rôles d'amoureux, l'autre celui d'Arlequin. Ce dernier est un élève de Sacchi, le plus célèbre arlequin d'Italie, dont il a pris le nom. L'amoureux est d'une jolie figure, mais un peu commune; du reste bien fait, et accoutumé au théâtre. Quant à l'Arlequin, c'est beaucoup d'avoir été souffert. Ce rôle est en France une chose arbitraire et de fantaisie; le public aime beaucoup Carlin, et le nouvel Arlequin avait encore le tort de ne savoir parler français. Il mourait de peur la première fois. La nécessité de remplacer Carlin, qui était malade et qui se fait vieux, l'a fait supporter; sa peur et sa bonne volonté l'on fait applaudir. Il joue déjà en français, et la manière dont il l'estropie contribue à le rendre plaisant. Je ne sais s'il est original et s'il a de l'esprit; mais je pense que le public s'y fera, et qu'il réussira beaucoup dans quelque temps.

— Le 15 du mois dernier, on a représenté chez M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy la tragédie de *Bajazet*, dans laquelle M<sup>lle</sup> Clairon a

joué le rôle de Roxane. Ce spectacle a été donné pour M<sup>me</sup> la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt, qui nous a honorés de sa présence pendant trois semaines, et à qui l'on a voulu procurer l'occasion de voir jouer cette célèbre actrice.

— M. Barthe, jeune homme de Marseille, auteur de plusieurs pièces de poésie et d'une petite comédie intitulée *l'Amateur*, a fait les *Statuts de l'Opéra* que vous allez lire, ainsi que les notes dont ils sont accompagnés, à l'occasion du changement qui est arrivé dans ce spectacle, MM. Berton et Trial en ayant pris la direction à la place de Rebel et Francœur<sup>1</sup>.

## STATUTS

## POUR L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Nous qui régnons sur les coulisses  
 Et dans de magiques palais,  
 Nous Juges de l'Orchestre, Intendants des Ballets,  
 Premiers<sup>2</sup> Inspecteurs des actrices :  
 A tous nos fidèles sujets,  
 Vents, Fantômes, Démons, Déesses infernales,  
 Dieux de l'Olympe et de la mer,  
 Habitants des bois et de l'air,  
 Monarques et Bergers, Satyres et Vestales,  
 SALUT. A notre avènement,  
 Chargés d'un grand peuple à conduire,  
 De lois à réformer et d'abus à détruire,  
 Et voulant signaler notre gouvernement;  
 Oûi notre conseil sur chaque changement  
 Que nous désirons d'introduire,  
 Nous avons rédigé ce nouveau règlement  
 Conforme au bien de notre empire.

## I.

A tous musiciens connus ou non connus,  
 Soit de France, soit d'Italie,  
 Morts ou vivants, à venir ou venus,  
 Permettons d'avoir du génie<sup>3</sup>.

1. Cette pièce a été imprimée dans les *OEuvres choisies* de Barthe, publiées par Fayolle, Didot, 1811, in-18.

2. Pas toujours : Inspecteur vient du mot latin *inspicere*.

3. Permission dont on n'abusera pas.

## II.

Vu que pourtant la médiocrité  
 A besoin d'être encouragée,  
 Toute passable nouveauté  
 Par nous sera très-protégée.  
 Confrères généreux, nous ferons de grands frais  
 Pour doubler un petit succès.  
 Usant d'ailleurs d'économie  
 Pour les chefs-d'œuvre de nos jours,  
 Et laissant la gloire au génie  
 De réussir sans nos secours.

## III.

L'orchestre plus nombreux. Sous une forte peine  
 Défendons que jamais on change cette loi.  
 Dix flûtes au coin de la Reine,  
 Et dix flûtes au coin du Roi.  
 Basse ici, basse là ; cors de chasse, trompettes,  
 Violons, tambours, clarinettes ;  
 Beaucoup de bruit, beaucoup de mouvements.  
 Surtout pour la mesure un batteur frénétique :  
 Si nous n'avons pas de musique,  
 Ce n'est pas faute d'instruments.

## IV.

Sur le musicien, même sur l'ariette,  
 Doit peu compter l'auteur des vers,  
 Comme à son tour l'auteur des airs  
 Doit peu compter sur le poète<sup>1</sup>.

## V.

Si cependant, quoique averti,  
 Le poète, glacé, glace toujours de même ;  
 Comme sur l'ennui du poème  
 Le public a pris son parti ;  
 Que les intrigues mal tissées  
 N'ont plus le droit de l'effrayer ;  
 Que même des fragments ne peuvent l'ennuyer  
 Et que les nouveautés sont toujours bien reçues,  
 Pourrons quelque jour essayer  
 Un spectacle complet en scènes décousues.

1. Il faut toujours, en cas de chute, que le musicien et le poète puissent se consoler en s'accusant réciproquement.

## VI.

Si le poète sans couleur,  
 Le musicien sans chaleur,  
 Si tous deux à la fois sans feu, sans caractère,  
 Ne donnent qu'un vain bruit de rimes et de sons,  
 En faveur des abbés qui lorgnent au parterre,  
 On raccourcira les jupons.

## VII.

Effrayés de l'abus énorme  
 Qui coupe l'intérêt par de trop longs repos,  
 Voulions sur les ballets étendre la réforme,  
 Leur ordonner surtout de paraître à propos,  
 En régler le nombre et la forme;  
 Mais en méditant mieux nous avons découvert  
 Qu'à l'Opéra ce sont les jolis pieds qu'on aime;  
 Il serait, par notre système,  
 Très-régulier et très-désert.  
 Que les ballets soient donc brillants et ridicules;  
 Qu'on vienne encor comme jadis,  
 En pas de deux, en pas de six,  
 Danser autour de nos Hercules;  
 Que la jeune Guimard en déployant ses bras,  
 Sautille au milieu des batailles;  
 Qu'Allard batte des entrechats  
 Pour égayer des funérailles.

## VIII.

Pour faire un tout dont les parties  
 Pussent être bien assorties,  
 Voulions que les compositeurs,  
 Machinistes, décorateurs,  
 Musiciens, chefs de la danse,  
 Peintres, poètes, directeurs,  
 Nous fussions tous d'intelligence;  
 Mais nous laissons ce bel accord  
 Aux opéras de l'Italie;  
 Peut-on espérer sans folie,  
 Pour le théâtre de Castor,  
 Ce que l'on n'a pu faire encor  
 Au jeu de paume d'Athalie?

## IX.

Si du moins nos acteurs pouvaient se concerter;  
 Que chaque dieu pût s'acquitter

Du rôle imposant qu'on lui donne :  
 Qu'Apollon sût toujours chanter,  
 Que l'Amour eût au moins une mine friponne;  
 Que le grand Jupiter, couvert d'or et d'argent,  
 Parût moins gauche sur son trône,  
 Le public serait indulgent :  
 Ce qui n'est pas indifférent,  
 Car la recette serait bonne.

## X.

Ordre à Muguet de prendre un air plus leste,  
 A Pillot de moins détoner,  
 A Durand d'ennoblir son geste,  
 A Gélin de ne pas tonner<sup>1</sup> ;  
 Que Le Gros chante avec une âme<sup>2</sup>,  
 Beaumesnil avec une voix<sup>3</sup>,  
 Que la féconde Arnould se montre quelquefois<sup>4</sup>,  
 Que la Guimard toujours se pâme<sup>5</sup>.

## XI.

Ordre à nos bons acteurs, pour eux, pour l'Opéra,  
 D'user médiocrement des reines des coulisses ;  
 Permettons à Muguet, Pillot, et cœtera,  
 L'usage illimité de toutes nos actrices.

## XII.

Pour soutenir l'auguste nom  
 De la royale Académie,  
 On paiera mieux l'amant d'Armide et d'Aricie,  
 Pollux, Neptune et Phaëton ;  
 Mais qu'ils n'espèrent pas que leur fortune accroisse<sup>6</sup>  
 Jusqu'au titre pompeux de seigneur de paroisse,  
 Aux honneurs d'eau bénite et de droit féodal :  
 Roland, dans son humeur altièrre,  
 Doit-il se prétendre l'égal  
 Ou du chasseur de la Laitière  
 Ou du cocher du Maréchal ?

1. L'ordre est bon, mais inutile.
2. Plus inutile encore.
3. Car il ne suffit pas d'être jolie
4. Épithète qui n'est point oiseuse.
5. Espèce de talent très-décent sur le théâtre.
6. Larulette vient d'acheter une terre seigneuriale.

## XIII.

Rien pour l'auteur de la musique,  
 Pour l'auteur du poème, rien.  
 Le poète et le musicien  
 Doivent mourir de faim selon l'usage antique.  
 Jamais le grand talent n'eut droit d'être payé ;  
 Le frivole obtient tout, l'or, les cordons, la crosse :  
     Rameau dut aller à pied,  
     Les directeurs en carrosse.

## XIV.

En attendant que pour le chœur  
 On puisse faire une recrue  
 De quinze ou vingt beautés qui parleront au cœur  
     Et ne blesseront point la vue,  
     Ordre à ces mannequins de bois  
     Taillés en femme, enduits de plâtre,  
 De se tenir toujours immobiles et froids  
 Adossés en statues aux piliers du théâtre<sup>1</sup>.

## XV.

Tout rempli du vaste dessein  
 De perfectionner en France l'harmonie,  
     Voulions au Pontife romain  
     Demander une colonie  
 De ces chantres flûtés qu'admire l'Ausonie ;  
 Mais tout notre conseil a jugé qu'un castrat,  
     Car c'est ainsi qu'on les appelle,  
     Était honnête à la chapelle  
     Mais indécent à l'Opéra.

## XVI.

Pour toute jeune débutante  
 Qui veut entrer dans les ballets,  
 Quatre examens au moins, c'est la forme constante :  
     Primo le duc qui la présente,  
 Y compris l'intendant et les premiers valets :  
 Ceux-ci près de la nymphe ont droit de préséance ;  
     Secundo, nous, les directeurs ;  
     Tertio, son maître de danse ;  
     Quarto, pas plus de trois acteurs.

1. Ne pourrait-on pas obtenir de M. de Vaucanson qu'il fit une vingtaine de chanteuses en chœur? Ce serait une dépense une fois faite.

## XVII.

A défaut d'examens, certificats de mœurs  
 Conçus en termes très-flatteurs,  
 Termes de billets doux et de lettres de change.  
 Mais comme ces certificats  
 Pourraient par un hasard étrange  
 Offrir un bizarre mélange  
 Et de fortunes et d'états,  
 Sur ces mystères délicats  
 Promettons de garder le plus profond silence,  
 A moins que les fréquents débats  
 Des milords d'Angleterre et des marquis de France,  
 Et des danseurs et des prélats,  
 Ne nous forcent d'ouvrir, quoique avec répugnance,  
 Ces archives de nos États;  
 Afin de mettre en évidence  
 Qu'à dater du premier de tous les opéras  
 Nos héroïnes de la danse  
 Ont toujours eu le droit d'user de leurs appas,  
 Et d'oublier des rangs la frivole distance.

## XVIII.

Fières de vider une caisse,  
 Que celles qu'entretient un fermier général  
 N'insultent pas dans leur ivresse  
 Celles qui n'ont qu'un duc : l'orgueil sied toujours mal  
 Et la modestie intéresse ;  
 Que celles qu'un évêque ou qu'un saint cardinal  
 Visite sur la brune au sortir de l'office  
 N'aillent point imprudemment  
 Prononcer dans la coulisse  
 Le beau nom de leur amant.  
 Voulons qu'au moins on s'instruise  
 A parler très-décemment,  
 Et surtout enjoignons qu'on respecte l'Église.

## XIX.

Le nombre des amants limité désormais :  
 Défense d'en avoir jamais  
 Plus de quatre à la fois ; qu'ils suffisent pour une ;  
 Que la reconnaissance égale les bienfaits,  
 Que l'amour dure autant que la fortune<sup>1</sup>.

1. D'après la convention reçue que les filles ont le droit de ruiner leurs amants, la nation les invite à préférer les financiers.

## XX.

Que celles qui pour prix de leurs heureux travaux  
 Jouissent à vingt ans d'une honnête opulence,  
 Ont un hôtel et des chevaux,  
 Se rappellent parfois leur première indigence,  
 Et leur petit grenier, et leur lit sans rideaux.  
 Leur défendons en conséquence  
 De regarder avec pitié  
 Celle qui s'en retourne à pied,  
 Pauvre enfant dont l'innocence  
 N'a pas encore réussi,  
 Mais qui, grâce à la danse,  
 Fera son chemin aussi.

## XXI.

Item, ordre à ces demoiselles  
 De n'accoucher que rarement ;  
 En deux ans une fois, une fois seulement :  
 Paris ne goûte point leurs couches éternelles.  
 Dans un embarras maudit  
 Ces accidents-là nous plongent ;  
 Plus leur taille s'arrondit,  
 Plus nos visages s'allongent.

## XXII.

Item, très-solennellement  
 Prononçons une juste peine  
 Contre l'usurpateur qui vient insolemment,  
 L'or en mains, dépeupler la scène,  
 Et ravir à nos yeux leur plus bel ornement.  
 Taxe pour chaque enlèvement,  
 Et le tarif incessamment  
 Rendu public dans tout notre domaine ;  
 Cette taxe imposée à raison du talent,  
 De la beauté surtout : tant pour une danseuse,  
 Tant pour une chanteuse,  
 Rien pour celles des chœurs : nous en ferons présent.

## XXIII.

Enfin, vu les guerres cruelles  
 Dont nos États sont agités,  
 Vu les noirceurs, vu les querelles  
 Qu'excitent les rivalités  
 De rôles, de talents, de plaisirs, de beautés ;  
 Et que peut-être un vaste empire



Est plus facile à gouverner  
 Qu'un peuple lyrique à conduire,  
 Avons approfondi le grand art de régner,  
 Partout exercerons un despotique empire  
 A l'égard des femmes surtout,  
 Attendu qu'elles sont partout  
 Très-difficiles à réduire.

## XXIV.

Et comme un point capital  
 En toute bonne police  
 Est une prompte justice,  
 Tous leurs procès jugés à notre tribunal,  
 Jugés sans nul appel. Et l'ordre et la décence  
 Veulent que chacune à son tour  
 Comparaisse à notre audience ;  
 Viendront l'une après l'autre et nous feront leur cour.  
 Les plus jeunes d'abord admises :  
 Ayant plus de procès, elles pourront nous voir  
 Dès le matin à sept heures précises,  
 Ou vers les onze heures du soir.

Et pour qu'on ne prétende à faute d'ignorance,  
 Sera la présente ordonnance  
 Imprimée, affichée à tous nos corridors,  
 Aux murs des loges, aux coulisses,  
 Aux palais des Rolands, aux chambres des Médors  
 Et dans les boudoirs des actrices.  
 De plus, dans le foyer sera ledit arrêt  
 Enregistré sous la forme ordinaire,  
 Pour le bien général et pour notre intérêt.  
 Détruisant, annulant autant que besoin est  
 Tout règlement contraire.  
 L'an de grâce soixante et sept,  
 Fait en notre château, dit en langue vulgaire  
 Le Magasin, près du Palais-Royal.  
 Signé Le Berton et Trial  
 Plus bas, Joliveau, secrétaire.

P. S. Nous avons résolu de retrancher l'usage impertinent des masques; mais nous avons reçu une députation de nos danseurs qui nous remontrent que cet usage un peu singulier ne laisse pas d'être utile : 1° pour ne pas compromettre leurs figures, 2° parce qu'il est plus aisé d'avoir un masque qu'une physionomie. Nous avons déferé à d'aussi justes remontrances.

— La catastrophe que les jésuites viennent d'éprouver en Espagne a réveillé l'attention du public sur cette célèbre Société. Lorsque les premières nouvelles arrivèrent, je me trouvais avec des gens peu touchés de ces calamités, car M. le baron de Gleichen, envoyé extraordinaire de Danemark, dit avec son air doux et sournois : *Il faut convenir que l'art de chasser les jésuites se perfectionne de plus en plus.* M. le comte de Creutz, ministre plénipotentiaire de Suède, prétendit que du train dont les choses allaient, le pape serait très-heureux dans quelque temps d'ici d'être le grand aumônier du roi de Sardaigne; et l'abbé de Galiani, secrétaire d'ambassade de Naples, s'écria :

Gens inimica mihi Tyrrhenum navigat æquor!

Mais cela ne prouve rien contre la Société. On sait que l'abbé de Galiani n'aime pas les jésuites, parce qu'ils ont empêché son oncle d'être cardinal; et les royaumes de Suède et de Danemark ont le malheur depuis deux siècles de n'être plus unis au rocher de Saint-Pierre établi au Vatican pour le derrière de notre très-saint père Clément Rezzonico. Nous autres gallicans, nous avons lu avec d'autant plus d'édification la savante homélie de M. l'abbé de Chauvelin, conseiller de grand'chambre au Parlement de Paris, imprimée sous le titre de *Discours d'un de Messieurs*, qu'elle nous a paru un des meilleurs amphigouris et des plus inintelligibles qu'on ait vus depuis longtemps. Cet amphigouri a fait une telle impression sur l'esprit de maître Omer Joly de Fleury, avocat général audit Parlement, qu'il n'a pu se dispenser de faire un réquisitoire contre les ci-devant soi-disant jésuites, dont l'effet a été de les juger une seconde fois et de les faire chasser du royaume. Ce réquisitoire n'est pas écrit d'un style aussi prophétique que le *Discours d'un de Messieurs*, mais il est remarquable par son extrême platitude, qu'on croyait même perdue depuis que l'illustre Chaumeix s'était retiré en Russie. Grâce au ciel, nous avons plus d'un Chaumeix en France, et celui que M. l'avocat général a choisi pour lui rédiger ses réquisitoires vaut bien l'autre. Vous ne devineriez par exemple jamais ce qui a le plus frappé ce magistrat dans l'aventure des jésuites en Espagne :

ce sont, dit-il, les motifs qu'une réticence religieuse et respectable a fait renfermer dans le cœur royal du monarque. C'est-à-dire que ce qui le frappe le plus est ce qu'il sait le moins. Il faut convenir que ni le Cicéron de Rome, ni celui de Rennes, ne savaient faire des morceaux de cette éloquence.

M. d'Alembert a profité de la circonstance pour faire imprimer à Genève une *Lettre de M\*\*\*, conseiller au parlement de\*\*\**, pour servir de supplément à son ouvrage *sur la Destruction des jésuites*. Brochure in-12 de cent trente-quatre pages qu'on ne trouvera pas à Paris et qui ne plaira pas à Versailles. Ce supplément ne regarde pas l'expulsion des jésuites d'Espagne, car il est daté du 1<sup>er</sup> décembre 1765, avec un post-scriptum du 30 mars 1766. M. d'Alembert répond à différentes critiques que les jansénistes surtout ont faites de son livre, et dans lesquelles il est appelé *Rabsacès, Philistin, Amorrhéen, enfant de Satan*, etc. J'aime mieux ce supplément que l'ouvrage même, qui m'a paru dans le temps mesquin et faible, avec beaucoup de prétention à l'épigramme. Dans le supplément je trouve quelques endroits mieux traités et mieux écrits. Avec tout cela il ne faut pas se souvenir du chapitre du jansénisme dans *le Siècle de Louis XIV*, quand on veut trouver l'ouvrage et le supplément de M. d'Alembert supportables. Les formules parasites qui reviennent à tout moment, telles que *pour en revenir aux jésuites, quoi qu'il en soit, ne croyez pas au reste, avouons cependant*, etc., prouvent un style décousu, faible et sans consistance.

M. de La Condamine a cherché comment on pourrait un peu consoler les jésuites, parce qu'enfin ils ont besoin de consolation dans les circonstances présentes. Il a trouvé un moyen, mais malheureusement ce moyen ne sera bon que dans quatre cents ans : c'est que personne ne croit aujourd'hui les horreurs et les abominations qu'on imputait aux templiers ; ainsi, dans quatre cents ans, dit-il, personne ne croira les crimes que l'on impute aujourd'hui aux jésuites, et ils auront la satisfaction de passer simplement pour une société ambitieuse et puissante qui, s'étant fait des ennemis de tous côtés, a enfin succombé parce qu'en fait d'ambition il faut ou conquérir le monde ou en être écrasé. Je ne doute pas que la perspective d'être blancs comme neige dans quatre cents ans ne console infiniment les jésuites, et ne fasse supporter au R. P. Ricci, général, toutes les épreuves

auxquelles il a plu à la Providence divine d'appeler la compagnie de Jésus sous son règne.

15 juin 1767.

Que le dispensateur de toute sagesse et de toute gloire soit avec la sacrée Faculté de théologie de l'Université de Paris, dite de Sorbonne. Amen! Ce n'est point sans raison que cette célèbre et lumineuse congrégation a été appelée la fille aînée de nos rois, comme nos rois sont à leur tour les fils aînés de l'Église. Car, dans cette suite de beaux siècles si glorieux pour la raison, si consolants pour l'humanité, siècles vulgairement dits du moyen âge, où un tondu coiffé d'un triple bonnet et assis dans la chaire de Simon Bar-Jona, dit Saint-Pierre, lançait des foudres qui atteignaient les caboches des souverains d'une extrémité de l'Europe à l'autre, où ledit tondu liait et déliait les peuples de leur serment, installait et déposait les princes à son gré ; dans ces siècles à jamais regrettables, chacun sait que tout roi très-chrétien, à son avènement au trône, était obligé, en vertu d'un décret papal, de coucher et cohabiter au nom de la nation avec la sottise. De cette accointance est née la Sorbonne, qui s'est toujours conservé le titre et les prérogatives de fille aînée, en dépit de la loi salique si défavorable aux filles. Or est-il bien vrai que, par laps de temps et écoulement d'années, cette fille aînée et plus que majeure est tombée dans un état de langueur et de délabrement très-fâcheux, au point que ses ennemis n'ont pas manqué de divulguer qu'elle était devenue absolument imbécile, et que son état de caducité et de radotage était pire que la mort. Mais à dire les choses comme elles sont, la vieillesse de cette fille respectable ressemble proprement à un doux sommeil, et c'est sans doute par une grâce spéciale du Ciel qu'elle a toujours retrouvé toute sa vigueur et toutes ses forces dans les occasions importantes et décisives. Ainsi nous l'avons vue, il y a quinze ans, dans la crise violente et fameuse de la thèse de l'abbé de Prades, lorsque le loup s'était glissé dans le bercail, lorsque le fort de Dieu était attaqué dans son intérieur, que ses murs retentissaient du cri de l'ennemi, et que les titans encyclopédistes n'attendaient que le signal du syllogisme du bachelier pour livrer assaut et

renverser la cité sainte; nous l'avons vue, dis-je, se réveiller en sursaut, frapper à droite et à gauche, armer le bras spirituel et le bras temporel, lancer censures et décrets de prise de corps, et réussir par ce saint zèle à purger sa maison de tous gens suspects, à en chasser les pervers et à faire lever le siège à l'armée ennemie. En vain, pendant cette fameuse campagne, des gens malintentionnés ont-ils publié *le Tombeau de la Sorbonne*<sup>1</sup>, comme si elle était décédée par mort violente ou naturelle dans le cours de ses travaux; nul extrait mortuaire en bonne forme n'a constaté ce décès, et ce qui vient de se passer à l'égard de *Bélisaire* prouve bien que si la Sorbonne a sommeillé quinze ans de suite, ce n'est que parce que le danger était loin d'elle. A l'approche d'un corps d'hérésie sous les ordres des généraux Bélisaire et Marmontel, elle s'est réveillée de nouveau, cette fille redoutable, et déjà ce corps est dispersé, et a été obligé de se replier dans les retranchements de la simple raison, sous le funeste canon de la tolérance. Trente-sept des plus hardies de ces hérésies ont été faites prisonnières de guerre en différentes escarmouches; et la Sorbonne a nommé une commission composée de ses plus graves et plus doux docteurs pour être à ces hérésies leur procès fait et parfait, nonobstant clameur de haro, charte normande et lettres à ce contraires de la part de tous les gens à sens commun et à équité, vulgairement dits gens de bien.

L'*Indiculus* que la Sorbonne fait imprimer pour servir de guide aux commissaires et où les trente-sept hérésies sont exposées au grand jour s'est à la vérité répandu dans le public contre ses intentions et malgré elle; mais le déplaisir que la publication de cet *Indiculus* a causé à la sacrée Faculté prouve avec quel soin elle cherche à nous préserver de tout venin quand elle n'en peut présenter le contre-poison en même temps. Qu'elle se rassure, cette mère trop aisément inquiète sur le compte de ses enfants. Il n'est personne qui n'ait frémi en lisant l'*Indiculus*, et en y voyant les trente-sept hérésies avec leurs boucliers couverts d'horribles devises. L'une de ces devises dit : *La vérité luit de sa propre lumière; et on n'éclaire pas*

1. Voir sur ce pamphlet, écrit ou tout au moins revu par Voltaire, le n° 208 de la *Bibliographie voltairienne* de Quérard.

*les esprits avec la flamme des bûchers.* Une autre : *Les esprits ne sont jamais plus unis que lorsque chacun est libre de penser comme bon lui semble.* Une troisième : *Je pense que Dieu ne punit qu'autant qu'il ne peut pardonner ; que le mal ne vient point de lui, et qu'il a fait au monde tout le bien qu'il a pu.* Une quatrième : *Si l'on m'objecte que je sauve bien du monde, je demanderai : Est-il besoin qu'il y ait tant de réprouvés?* Toutes les trente-sept portent des devises conçues dans cet esprit abominable, et tout le monde a senti avec autant d'indignation que de frayeur que si jamais ces maximes affreuses venaient à se glisser et s'accréditer parmi les peuples, il en pourrait résulter une douceur de mœurs générale, très-préjudiciable aux droits et prérogatives de l'Église et de ses ministres. Aussi tous ceux qui pensent bien, c'est-à-dire comme la sacrée Faculté, attendent avec la dernière impatience sa censure qui doit réduire ces trente-sept hérésies en poudre, et les proscrire comme tendantes à rendre les princes plus éclairés et moins sots, et les peuples plus sages et soumis à l'autorité légitime sans l'intervention du prêtre ; à diminuer le poids du sacerdoce, et par conséquent le respect dû au bonnet carré de la Sorbonne ; à en rendre la recherche moins appétissante ; à arrêter dans sa source et anéantir une circulation de trente à quarante mille lettres de cachet distribuées gratuitement, et ce chaque année, par la munificence du gouvernement, pour cause de protestantisme, jansénisme, molinisme, suivant que le vent souffle : stagnation pernicieuse dans un État entièrement fondé sur les principes de circulation ; et à favoriser enfin l'importation de ces maximes impies de tolérance qui se répandent aujourd'hui en Europe si généralement, au grand scandale et au plus grand préjudice de l'Église notre mère, et dont les auteurs osent pousser l'audace jusqu'à persuader qu'on peut être honnête homme, bon citoyen, fidèle sujet, sans aller à la messe.

La gloire immortelle que la Sorbonne acquerra par cette censure modérée et par la proscription nécessaire d'aussi affreux principes rejaillira principalement sur son syndic actuel, le docteur Riballier, dont le nom dérive de *ribaud*, suivant l'opinion des meilleurs grammairiens du siècle. Ce vigilant docteur a suivi l'hérétique et erroné Marmontel à la piste, a déchaîné toute la meute théologique après lui, et ne lâchera prise que

lorsque l'ennemi sera aux abois. Indépendamment de l'*Indiculus* qui a percé et édifié le public malgré la Sorbonne, ledit grand docteur Riballier ou Ribaud a détaché aux troupes de Bélisaire un de ses petits roquets appelé l'abbé Cogé, et l'erroné Marmontel s'étant plaint d'avoir été injurié, calomnié, outragé par ledit Cogé, ce petit roquet, qui s'était contenté d'attaquer l'auteur de *Bélisaire* comme impie, a incontinent publié des additions à son examen, dans lesquelles il dénonce l'auteur de *Bélisaire* comme séditieux : le tout pour préparer par forme d'avant-goût à la salubrité un peu amère de la censure théologique qui doit opérer sa guérison, afin que le nom du grand Riballier soit inscrit dans les fastes de l'immortalité à côté de celui de l'illustre docteur Tamponet, qui, en son vivant, a joué un si grand rôle dans l'affaire de la thèse de l'abbé de Prades.

Mais comme la gloire de la sacrée Faculté et la réputation de ses lumières, de sa douceur et de son équité, ne sont pas le seul but qu'elle doive se proposer par les censures ; comme il serait expédient d'aller à la source du mal afin d'en arrêter d'autant plus sûrement le progrès, et comme, au grand scandale de toutes les âmes charitables et par une suite inévitable de la corruption générale des mœurs, l'ancien et respectable usage de brûler les auteurs de tout ouvrage censurable a malheureusement passé de mode, et ne pourrait être remis en vigueur en ce siècle efféminé sans faire crier à l'atrocité et à la cruauté, pour quelques fagots de plus qu'il y aurait de consumés ; si, en ma qualité de luthérien, il m'était permis d'élever ma faible voix parmi les enfants d'Israël, je conseillerais aux vénérables docteurs de toutes les absurdités, composant entre eux la sacrée Faculté, de réunir tous leurs efforts pour obtenir à la prochaine assemblée du clergé, de même qu'à la première assemblée de chambres de nos seigneurs du Parlement, de très-humbles représentations à faire au roi pour qu'il plaise à Sa Majesté d'interdire dans toute l'étendue de sa domination, par un édit à jamais irrévocable et sous peine de la vie, la culture du bois et du chanvre, ensemble l'usage du linge, tant de corps que de lit, de table et de ménage, ou sous quelque dénomination que ce puisse être. Cet édit, observé dans toute sa rigueur, fera bientôt tomber toutes les papeteries, parce que où il n'y a point de linge il n'y a point de chiffons, et où il n'y a point de chiffons,

il n'y a point de papier; où il n'y a point de papier, il n'y a point d'imprimerie; où il n'y a point d'imprimerie, la sottise croît comme chiendent, et les fripons sont les maîtres des princes et des peuples. Ainsi c'est l'usage funeste de porter des chemises qui a causé le malheur du genre humain, en lui faisant secouer le joug des prêtres, et en lui persuadant que la raison et la justice tout court sont des guides plus sûrs pour arriver au bonheur que les jeûnes, les prières, les macérations, les legs pieux et tout l'attirail des vertus favorables à l'Église, à l'autorité et aux revenants-bons de ses ministres.

Il faut quelquefois rire, malgré qu'on en ait, de peur de pleurer de douleur ou de frémir d'indignation. Les chicanes que la Sorbonne fait à l'auteur de *Bélisaire* depuis trois mois peuvent faire rire les hommes sensés du bout des lèvres, à cause de leur extrême platitude; mais elles ont un côté qui soulève et indigne toute âme sensible, car il ne faut pas s'y tromper: que Titus et les Antonins soient en enfer ou en paradis, rien n'est plus égal à cette troupe de vieux radoteurs, qui ont le droit de déraisonner au *prima mensis* de la Sorbonne; mais avoir soutenu que les princes ne doivent persécuter personne pour la cause de la religion, voilà le tort véritable et impardonnable de M. Marmontel. La Sorbonne ne s'en est pas cachée dans cet *Indiculus* des propositions extraites du livre de *Bélisaire*. Vous avez vu quelles sont les maximes qui lui déplaisent. Il est vrai que lorsqu'elle a remarqué le mauvais effet que son *Indiculus* produisait dans le public, elle s'est repentie d'en avoir laissé échapper quelques exemplaires; mais elle ne s'est pas repentie de l'atrocité de ses maximes. Dans les conférences multipliées que l'auteur de *Bélisaire* a eues avec des docteurs de Sorbonne en présence de l'archevêque de Paris, pour tâcher de convenir d'une rétractation qui pût lui éviter une censure publique, les voix se, sont surtout réunies contre la tolérance. Le docteur Le Fèvre s'est écrié : *Oui, sans doute, la religion est douce et ne connaît que les armes de la persuasion; mais le prince doit-il laisser tout faire à la persuasion, et Dieu lui a-t-il confié le glaive pour rien?* Le sang humain n'a donc pas encore assez coulé au gré de ces monstres impitoyables, et l'histoire, qui rapporte tant d'affreux massacres, n'a pas encore assez de monuments sanglants qui attestent notre barbarie et



notre cruauté! C'est un spectacle bien déplorable que de voir à quel point l'esprit de parti aveugle et pervertit. L'archevêque de Paris n'a pas certainement une âme dure et farouche. On a souvent vanté sa charité, sa douceur, mille vertus qui caractérisent un cœur plein d'humanité, et je n'ai nulle peine à y croire. Cependant ce prélat a voulu obliger l'auteur de *Bélisaire* de reconnaître deux points : 1° le droit qu'ont les souverains de forcer les consciences en faveur de la vraie religion ; 2° le devoir d'user de ce droit avec modération. Mais qu'on lui demande ce qu'il appelle modération, et il ne voudra pas peut-être allumer des bûchers ni dresser des potences ; mais il remplira sans regret les prisons et les galères d'honnêtes et d'utiles citoyens qui n'ont d'autre tort avec leur prince que de se servir d'une formule de prière différente de la sienne, et d'entendre autrement que lui des choses où personne n'a encore rien compris. On sait que rien n'est si aisé que de s'accorder sur les caractères de la vraie religion.

Le résultat de toutes les conférences de l'auteur de *Bélisaire* avec M. l'archevêque de Paris et les docteurs de Sorbonne, c'est que la Sorbonne publiera une censure de son livre, et le prélat peut-être aussi une instruction pastorale. Pis n'aurait pu arriver si M. Marmontel avait suivi l'avis de ses amis, et qu'il se fût tenu tranquille et paisible chez lui.

M. l'abbé Mauduit, qui prie qu'on ne le nomme pas, a envoyé de Ferney une seconde anecdote que je ne trouve pas aussi bonne que la première. Un bachelier ubiquiste vient en ce moment de publier une feuille intitulée *les Trente-sept Vérités opposées aux trente-sept Impiétés de Bélisaire*. Ce bachelier est malin, il présente les contradictoires des propositions de *Bélisaire* que la Sorbonne a déclarées censurables dans son *Indiculus*, et il soutient que tout bon catholique est obligé de souscrire à ses propositions. L'*Indiculus* lui a souvent donné beau jeu. Ainsi, suivant la Sorbonne et le bachelier ubiquiste, *la vérité ne lui point de sa propre lumière, et on peut éclairer les esprits avec les flammes des bûchers*. Item, *Il faut bien se garder de sauver tant de monde, il est fort bon qu'il y ait beaucoup de réprouvés*. Et ainsi du reste. L'avis au lecteur qu'on lit à la tête est trop long, froid et sans sel ; M. l'abbé Mauduit l'aurait fait beaucoup plus gai. Les propositions extraites de *Bélisaire*, et les contra-

dictoires présentées par le bachelier, sont imprimées sur deux colonnes et placées les unes vis-à-vis les autres; mais cela est imprimé en si menu caractère et si confusément que le lecteur est rebuté et que le principal effet en sera manqué. Je crois que ce bachelier ubiquiste pourrait bien être proche parent de M. l'abbé Morellet.

Enfin, pour compléter l'histoire des infortunes de *Bélisaire*, qu'un grand et aimable ministre a comparées aux vingt-six infortunes d'Arlequin, il faut ajouter à tout ceci que l'avocat Marchand en a fait la parodie sous le titre d'*Hilaire, par un métaphysicien*. Brochure in-12 de deux cent quarante pages. C'est le coup de pied de l'âne. Cet avocat Marchand, qui passe pour un aigle et pour un fort bel esprit dans certaines maisons du Marais, est le plus mauvais plaisant de tous les mauvais plaisants de Paris. Il est lourd et bête à faire plaisir. Hilaire est un vieux sergent réformé, et accusé d'avoir fait la contrebande. Voilà le travestissement de Bélisaire; tous les autres personnages du roman sont à peu près aussi heureusement et aussi spirituellement déguisés. Il n'y a pas d'ailleurs le mot pour rire, et toute la parodie est d'une insipidité et d'une platitude magnifiques. On dit que cet avocat Marchand, qui fait de si jolies plaisanteries, est fort baissé depuis quelque temps, qu'il est devenu hypocondre, cacochyme et atrabilaire. Quel malheur pour les soupers du Marais, dont il était l'âme!

— Jeanne Catherine Gaussem de Labzenay, pensionnaire du roi, vient de mourir à la Villette, près de Paris, dans un âge peu avancé. Suivant quelques mémoires, elle n'aurait que cinquante-un ans; d'autres lui en donnent près de soixante<sup>1</sup>: c'est cette actrice connue sous le nom de M<sup>lle</sup> Gaussin, et célèbre en Europe dès sa première jeunesse par les vers que M. de Voltaire lui adressa après la première représentation de *Zaire*; elle a fait pendant trente ans les délices du public sur la scène, et même hors la scène de la Comédie-Française. M<sup>lle</sup> Gaussin avait la plus belle tête, les plus beaux yeux, le son de voix le plus doux et le plus enchanteur; dans les dernières années de son service au théâtre, elle avait perdu les grâces de la taille; mais elle avait conservé d'ailleurs un air de fraîcheur et de

1. Elle était née le 25 décembre 1714, à Paris.

jeunesse avec tous les autres avantages, et, à l'âge de près de cinquante ans, elle jouait encore les rôles d'une fille de quinze ans sans être déplacée ni ridicule. Son jeu était en général plein de grâce et d'ingénuité, et l'on peut dire qu'elle a créé ces rôles de naïveté et d'enfance que plusieurs de nos poètes ont faits plutôt d'après son talent que d'après la nature. Dans la tragédie, sans avoir beaucoup de force, ses larmes étaient si belles et si intéressantes ! On lui a reproché de la monotonie dans ses inflexions ; mais c'était la monotonie la plus séduisante. La tendresse paraissait avoir pétri le caractère de cette actrice célèbre ; c'était son triomphe, et dans les rôles de théâtre, et dans ceux de la vie. Avec tant de charmes, il n'était pas étonnant qu'elle tournât la tête à toute l'élite des jeunes gens qui entraient dans le monde ; et si l'on en croit la renommée, sa sévérité et sa résistance n'étaient jamais poussées à l'excès. L'idée de faire des malheureux lui était pénible. *Ils disent que cela leur fait tant de plaisir*, disait-elle avec sa voix douce. Comme cette disposition à la miséricorde la mettait dans le cas de manquer souvent à des engagements pris, on lui a souvent imputé une fausseté et une duplicité qu'elle n'avait pas ; ses ruses et ses subterfuges dans le commerce et dans les affaires d'amour étaient une suite inévitable de sa faiblesse et de la facilité de son caractère. Dans les dernières années de sa vie théâtrale, elle a eu la sottise d'épouser un danseur qui a eu de mauvaises façons pour elle. Ce vilain homme mourut il y a quelques années, et comme il avait fait longtemps le métier de courtier et d'agioteur, il lui laissa de la fortune. Depuis cette époque elle est tombée dans la grande dévotion, et, toujours entourée de prêtres, elle a fait dans les dernières années de sa vie l'édification de sa paroisse. Il est naturel qu'un esprit sans principes et une âme sans consistance, lorsque les douces erreurs de l'amour se sont dissipées, se livre à d'autres illusions et à des regrets qui obligent un cœur sensible à se rappeler les tendres égarements de sa vie par forme de pénitence.

— Il est sorti de la manufacture de Ferney une petite brochure intitulée *Homélies prononcées à Londres en 1765, dans une assemblée particulière*. Ces Homélies sont au nombre de quatre : la première contre l'athéisme, la seconde contre la

superstition, la troisième et la quatrième sur les choses incompréhensibles et inadmissibles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Tout cela est traité fort superficiellement, et ne consiste qu'en répétitions et redites. L'Église métropolitaine et primatiale des athées de Paris a crié au scandale à propos de la première homélie. Elle a prétendu que le patriarche, avec son rémunérateur et punisseur, n'était qu'un capucin, et que c'était poser les fondements de la morale sur une base bien fragile et bien précaire que de l'établir sur de tels principes, et que l'expérience journalière prouvait combien ces principes avaient peu d'influence réelle sur la conduite des hommes. Il n'appartient pas à un fidèle simple et humble de cœur comme moi de se mêler de ces questions abstraites, et qui font schisme parmi les plus grands docteurs en Israël.

— Il vient de sortir de la même manufacture une autre feuille intitulée *Lettres sur les Panégyriques, par Irénée Aléthès, professeur en droit dans le canton d'Uri, en Suisse*. Nous vivons dans la plus grande disette de toutes ces précieuses denrées, et la liberté du commerce est si gênée à cet égard, depuis quelques années, que cette branche intéressante pour tous les philosophes négociants sera bientôt absolument anéantie. A peine arrive-t-il un ou deux de ces écrits à bon port; le reste est confisqué à la poste ou aux barrières, et il serait impossible de persuader au possesseur d'un exemplaire échappé de s'en dessaisir. La lettre dont il s'agit parle d'abord du panégyrique de Trajan, prononcé par Pline, ensuite de nos oraisons funèbres, et particulièrement de celles de Bossuet, et elle finit par une esquisse du panégyrique de Catherine II, impératrice de Russie. M. Irénée Aléthès parcourt rapidement les travaux de cette princesse, entrepris depuis son avènement à l'empire; il parle de ses principes de législation, de ses idées de tolérance, de sa protection accordée aux dissidents de Pologne, de ses bienfaits répandus au dehors. M. Irénée pourra citer à cette occasion un don de cinquante mille livres fait en cette année 1767 à M. Diderot, sans compter celui de l'année 1765. Les gazettes qui ont dit vingt-cinq mille livres n'ont rapporté que la moitié de la somme.

— M. de Saint-Foix, auteur des *Essais historiques sur Paris*, de la petite comédie des *Grâces*, de celle de l'*Oracle*, et d'au-

tres ouvrages moins connus, vient de publier une *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, en deux petites parties in-12, qui seront sans doute suivies de quelques autres. L'auteur prend le titre d'historiographe des ordres du roi ; c'est apparemment une place qu'on a créée pour lui. L'histoire de l'ordre du Saint-Esprit, ainsi que celle de tous les ordres d'honneur et de décoration, est fort courte ; quand on a parlé de son institution, de ses statuts et de ses cérémonies, tout est dit. Aussi M. de Saint-Foix expédie tout cela dans la première partie. La seconde contient les principaux traits de la vie des chevaliers de la première promotion faite par Henri III. Les parties qui suivront serviront sans doute à parcourir la vie de tous les chevaliers qui ont été successivement décorés de cet ordre. L'auteur ne se propose point de donner un précis de leur vie, il se borne à en rapporter les traits les plus remarquables ; et il faut convenir que son choix est presque toujours bien fait. On lit cet ouvrage avec beaucoup de plaisir ; il est écrit d'une manière naturelle, concise et intéressante. Son plan plus étendu aurait pu former cette *École militaire* dont M. l'abbé Raynal n'a rempli l'idée que très-imparfaitement. J'avoue que je préfère de telles lectures à tous les *Bélisaires* du monde, et voilà le cours de morale que je voudrais mettre entre les mains de la jeunesse.

L'auteur, en parlant de la loi salique, tombe dans une erreur qu'il faut relever ici. Il prétend que ce qui distingue supérieurement nos princes du sang de France, c'est que la couronne leur appartient solidairement, leur droit à cet égard étant transmis, répandu, certain dans toute la famille ; au lieu qu'il n'en est pas ainsi dans les pays qui ne connaissent pas la loi salique, et que le droit à la couronne est incertain dans les familles royales où les filles peuvent hériter du trône. M. de Saint-Foix ne sait ce qu'il dit. Il aurait dû savoir que dans les pays où les femmes ne sont point exclues du trône, elles ne succèdent cependant qu'au défaut de mâle, et que si, à la mort de l'empereur Charles VI, il avait existé une branche cadette et apanagée de la maison d'Autriche, le rejeton mâle de cette branche aurait indubitablement recueilli la succession, à l'exclusion de la fille de Charles VI. Cette loi de la succession des femmes n'a qu'un inconvénient, c'est qu'il faudrait que de droit, au défaut de mâles, la succession appartint toujours à la

famille la plus proche du défunt qui succède. Ce droit, reconnu et établi en Europe, anéantirait une foule de prétentions, semences éternelles de discordes et de guerres. Il paraît injuste dans le droit et presque toujours difficile dans le fait de dépouiller une princesse de l'héritage de son père en faveur de descendants étrangers d'un mariage fait il y a deux ou trois cents ans; mais avec ce droit reconnu, je trouverais cet ordre de succession bien préférable à la loi salique.

— *Dictionnaire des synonymes français*<sup>1</sup>. Volume grand in-8° de près de six cents pages. Je ne connais point l'auteur de cette compilation. Il fait un vocabulaire par forme alphabétique, et à chaque mot il cherche à en indiquer les différentes significations par des mots équivalents ou synonymes. On ne peut connaître le mérite de ces sortes d'ouvrages qu'à force de les consulter. Si celui-ci est bon, il ne fera pas oublier pour cela l'excellent livre de l'abbé Girard, *les Synonymes français*; il est même à croire que l'auteur l'aura mis à contribution de toutes façons.

— *Dictionnaire portatif de cuisine, d'office et de distillation, ouvrage également utile aux chefs d'office et de cuisine les plus habiles, et aux cuisinières des maisons bourgeoises*. On y trouve, outre la manière de tout fricasser, de tout rôtir, de tout cuire, de tout frire, etc., des observations médicales sur la propriété de chaque aliment, et sur les mets les plus convenables à chaque tempérament. Deux volumes in-8°, chacun de près de quatre cents pages. Pour le coup, voilà du solide, et si nos compilateurs ne nous donnaient que de ces plats, nous n'en serions pas plus maigres, eux non plus. Personne ne dispute à la France sa supériorité en fait de cuisine, et l'on peut dire que les cuisiniers et les perruquiers français ont réellement conquis l'Europe. J'espère que cette supériorité sera moins que jamais contestée lorsque M. Le Gros, qui a déjà enrichi l'Europe savante de son *Art de coiffer les dames*, aura eu le temps de mettre la dernière main à l'ouvrage immortel qu'il médite depuis longues années sur l'art de la cuisine.

— M. Lacombe, qui, d'avocat qu'il était, s'est fait libraire,

1. Par le P. Timothée de Livoy. Réimprimé avec des additions par Beauzée (1788, in-8°) et par Lèpan, 1828 (in-12).

sans renoncer au métier d'auteur-compileur, a publié l'année dernière un *Dictionnaire du vieux langage français, enrichi de passages tirés de manuscrits en vers et en prose, des actes publics, des ordonnances de nos rois, etc.* Volume grand in-8° de cinq cents pages. Il vient de donner à cet ouvrage un supplément en un volume de même format, de cinq cent soixante pages. L'auteur a dédié ce supplément à la ville d'Avignon, sa patrie. Cet ouvrage, tel qu'il est et avec les défauts qu'il peut avoir, est utile et nécessaire. On ne voit pas que M. de Sainte-Palaye se presse de publier son Glossaire pour lequel il a cependant demandé et obtenu d'être de l'Académie française. Cela s'appelle se faire payer d'avance; mais encore faut-il laisser sa marchandise quand on en a reçu le prix.

— M. Chauveau vient de faire imprimer *l'Homme de cour*, comédie en cinq actes et en vers. L'auteur dit dans sa préface que les Comédiens lui ont gardé sa pièce quinze mois, et il n'a pas voulu comprendre cette réponse. Las d'espérer, de se plaindre, d'attendre une lecture, il a pris le parti de retirer sa pièce et de la faire imprimer; il n'a pas prévu que c'était justifier pleinement les Comédiens de leur peu d'empressement. Plût à Dieu, pour la réputation de M. Chauveau, que son *Homme de cour* se fût éclipsé avec les *Illinois*, à la mort du dernier souffleur de la Comédie! Cet homme de cour est un de ces agréables qui mériterait la corde, ainsi que sa créature, M. l'abbé d'Orcy, qui joue un grand rôle dans l'intrigue de cette détestable pièce. Ce pauvre M. Chauveau ne sait pas que les scélératesses se commettent tout autrement à la cour que dans les carrefours ou sur les grands chemins.

— M. Araignon, qui nous a déjà donné une tragédie du *Siège de Beauvais*, vient de faire imprimer aussi une comédie en cinq actes et en prose, intitulée *le Vrai Philosophe*. M. Araignon ne fait pas comme M. Chauveau; il ne porte pas ses pièces aux Comédiens; il les porte à l'imprimeur, qui les envoie directement à l'épicier. Je ne sais si son philosophe est le vrai philosophe; mais je sais bien que lui n'est pas le vrai poète. Il faut aussi qu'il ne soit pas le vrai avocat, quoiqu'il se qualifie d'avocat au Parlement; car s'il avait le moindre procillon à plaider, il ne perdrait pas son temps à faire de mauvaises pièces qu'on ne peut ni lire ni jouer.

— La tragédie des *Illinois* a été interrompue, après la première représentation, par une maladie assez sérieuse qui est survenue à M<sup>lle</sup> Dubois. Elle ne pourra être reprise qu'après le rétablissement de cette actrice.

---

## JUILLET.

1<sup>er</sup> juillet 1767.

La manufacture intarissable en productions pour le bien du genre humain, qui fleurit à Ferney, sous un chef dont le zèle est infatigable, vient de fournir sous le titre de Berlin et l'année 1766 un fragment des *Instructions pour le prince royal de \*\*\**, écrit de quarante petites pages in-12. Je n'en connais qu'un seul exemplaire à Paris, que j'ai eu bien de la peine à me faire prêter pour un quart d'heure. On ne saurait assez déplorer la sévérité avec laquelle on continue d'empêcher l'importation et le débit des productions de cette fabrique précieuse. J'ai toujours eu un grand mépris pour les lois somptuaires ; celles qui ont pour objet de conserver à une nation sa pauvreté d'esprit ne sont pas moins méprisables à mes yeux.

La brochure dont il s'agit ici, et qui fait en tout soixante-dix-sept pages, contient, outre le fragment des *Instructions*, un chapitre sur le divorce, un autre sur la liberté de conscience ; et on lit à la fin la première anecdote sur *Bélisaire*, ou la conversation de l'académicien avec frère Triboulet, que vous connaissez.

Dans le chapitre sur le divorce, l'auteur fait voir combien les principes de l'Église romaine en matière matrimoniale sont contraires au sens commun et à la bonne police. Le chapitre sur la liberté de conscience consiste dans un petit dialogue entre un jésuite, aumônier d'un prince de l'empire catholique, et un anabaptiste manufacturier faisant entrer deux cent mille écus tous les ans dans les États de Son Altesse par son industrie. On développe dans cette petite conversation l'absurdité et l'atrocité de l'esprit intolérant de l'Église romaine. Je suis persuadé que la cour de Rome décernerait volontiers au vénérable pa-



triarche de Ferney la couronne du martyr pour l'ardeur avec laquelle il travaille au salut des âmes, et qui ne saurait manquer d'avoir à la longue les suites les plus efficaces.

Revenons au fragment des *Instructions d'un prince*. L'auteur y parle à son cousin, et l'on a prétendu que ce fragment était adressé au prince royal de Suède, au nom d'un prince de la maison de Prusse. Mais il ne s'y agit de rien de relatif à la Suède. L'écrit peut s'adresser à tout prince protestant indistinctement; il n'y est question que d'attaquer les usurpations de l'Église romaine sur l'autorité légitime des souverains, et de combattre les principes absurdes sur lesquels cette usurpation s'est établie. Les abus les plus frappants de la constitution française dans l'administration de la justice et des finances sont relevés avec une grande sincérité. Ainsi le but de l'auteur n'est point ici de donner des principes d'éducation pour l'héritier présomptif d'une couronne, mais de déférer, sous le titre de *Fragments d'instruction*, au tribunal de la raison universelle des usages aussi absurdes qu'anciens sur lesquels le gouvernement de la France a pris sa forme. Vous croyez bien que la vénalité des charges est comptée parmi ces beaux usages. Plusieurs des idées de l'auteur ne seront point enregistrées par les parlements. Il a fait voir par exemple l'incohérence qu'il y a entre un office de judicature et le droit qu'on y a associé d'influer par l'enregistrement sur la législation et sur les affaires publiques. Il serait à désirer, suivant notre auteur, que les provinces eussent des états, que le droit de remonter au souverain appartint à ces états, et que de simples juges fissent leur métier et ne fussent pas distraits de la fonction de juger des procès.

Ce *Fragment d'instruction* ne traite donc point de l'éducation d'un prince, et ne peut dispenser aucun philosophe de proposer ses idées sur cet objet important. Nous n'avons encore rien de satisfaisant là-dessus, et les premiers éléments de cette grande science, bien loin d'être incontestables, ne sont encore ni établis ni même connus. Il en est des livres élémentaires sur l'éducation d'un prince comme de ceux qui traitent des principes des beaux-arts. Il faudrait que l'exemple précédât le précepte. C'est *Illiade* et *Odyssée*, ce sont les pièces de Sophocle et d'Euripide, qui ont fait trouver la raison poétique des poèmes épiques et des tragédies; les plus sublimes tableaux étaient

faits avant qu'il y eût aucun ouvrage didactique sur la peinture. Dix ou douze exemples de princes élevés en différents États de l'Europe avec un succès éclatant fourniraient la véritable poétique de l'éducation des princes, bien plus vite et bien plus sûrement que les méditations les plus profondes de nos philosophes.

En consultant l'histoire, le véritable livre élémentaire de cette science, on remarque qu'en général les plus grands princes d'une nation ont été ceux qui n'étaient pas nés sur le trône. On remarque encore que le mérite des souverains est en raison inverse de la stabilité de leur couronne : plus un trône est affermi, moins un souverain est obligé à de grandes choses ; aucun danger ne le tient éveillé, et le sommeil s'en empare. La couronne de Prusse ne sera pas toujours portée par un grand capitaine, par un grand philosophe, par un prince qu'aura éprouvé le malheur dans sa jeunesse ; mais tout roi de Prusse aura du mérite, au risque de perdre sa couronne. On en peut dire autant des princes de la maison de Savoie ; et pour peu qu'on veuille réfléchir, on se convaincra en frémissant que le plus grand prince qu'ait eu la France, cet Henri IV dont on ne peut se rappeler les vertus sans la plus tendre émotion, s'il était né dauphin de France en ce XVIII<sup>e</sup> siècle, non-seulement n'aurait pas été un héros, mais aurait été un mauvais prince (s'il est vrai que faible et mauvais sont presque synonymes sur le trône), et à coup sûr, un roi sans vertu et sans gloire. Quel peut donc être le grand avantage des princes qui parviennent au trône sans y être nés ? C'est d'avoir appris à obéir avant de commander ; à connaître le génie des hommes et des affaires ; à dépendre non-seulement de la volonté souveraine, mais d'une infinité d'autres volontés qui ne peuvent être conquises qu'à force de talent, de vertu ou d'adresse ; à donner à son âme la plus grande élasticité possible, en résistant au poids des événements et en supportant les inconvénients de sa situation.

Il semblerait donc que la condition la plus essentielle de l'éducation d'un prince serait de lui laisser ignorer son état et ses droits, et d'élever celui qui est pour commander comme s'il était né pour obéir. Mais comment lui conserver cette précieuse ignorance au milieu de tant d'obstacles qui s'y opposent, et qui rendent ce projet presque chimérique ? Il faut y renoncer.

Si l'on ne peut dérober à l'enfant royal la connaissance de sa destinée, il faut du moins savoir l'effrayer sur l'importance de ses devoirs, sur le fardeau qu'il doit porter un jour ; il faut que, soumis à la discipline militaire, témoin de la manière dont les affaires se traitent, il plie de bonne heure son génie à la soumission et à la docilité ; que l'exemple et l'expérience ne soient pas remplacés par des préceptes stériles et des lieux communs qui, quoique de bonne morale, n'ont jamais produit une impression durable.

Ainsi, en renonçant à corriger un jeune prince à force de préceptes et de sermons, il me semble que tout l'art du gouverneur devrait s'épuiser à créer des occasions où il puisse sentir l'inconvénient de ses défauts par sa propre expérience. Elle l'en corrigerait peut-être sans que le gouverneur eût jamais besoin de s'en mêler autrement. Il subsisterait ainsi entre l'élève et le gouverneur une espèce de contrat en vertu duquel chacun resterait maître de ses volontés et de ses actions, mais aussi en éprouverait et supporterait les conséquences naturelles. Ces conséquences rendues inévitables apprendraient au jeune prince peut-être plus que le plus beau cours de morale, et le préserveraient du vice le plus ordinaire de l'enfance, de la dissimulation.

Une des plus belles institutions d'une nation serait la loi qui affranchirait à jamais de toute espérance et de toute crainte celui qui élève l'enfant royal, en sorte qu'il ne fût jamais en cas de rien attendre de son élève, et qu'il quittât la cour en quittant sa charge. C'est avoir assez bien mérité de la patrie que d'avoir conduit l'héritier de l'empire au pied du trône où il doit être assis un jour : le repos d'un tel homme n'a rien que de glorieux, et il doit jouir dans la retraite des vertus de son élève. L'illustre Metastasio paraît avoir eu cette vue dans la première scène de son *Alcide al bivio*, pièce composée pour le premier mariage de l'empereur des Romains d'aujourd'hui. Le gouverneur d'Alcide quitte son élève, et prend congé de lui à l'entrée des deux chemins. Malgré les instances du jeune Alcide, malgré le besoin pressant que celui-ci prétend avoir de son gouverneur au moment le plus critique et le plus important de sa vie, il en est abandonné. Cette scène est un modèle à la fois du vrai pathétique et d'une profonde morale. A Venise, lorsqu'un

noble est élu doge et chef de la république, tous ses parents perdent leurs charges.

Malheur à la nation dont les princes sont abandonnés dès leur enfance aux prêtres ambitieux et fanatiques! Car, ne pouvant arrêter le progrès des lumières publiques, ils entreprennent d'aveugler celui qui devrait être le plus éclairé, et afin d'assurer leur domination ils ne négligeront rien pour le rendre ennemi de lui-même et de ses peuples.

Je finirai cet article comme l'auteur du *Fragment des instructions*, en disant que le reste du manuscrit manque; et j'ajouterai qu'il pourra être retrouvé dans deux ou trois siècles, lorsqu'un souverain qui connaît la véritable gloire ne sera plus un phénomène en Europe; lorsqu'on aura connu qu'il est de l'essence de l'homme d'être gouverné, et qu'il n'est pas besoin du passage amphibologique d'un tapissier fanatique devenu apôtre pour faire respecter l'autorité souveraine; lorsqu'on aura appris la science de l'emploi des hommes et leur prix, et que l'on se sera convaincu que la nation la plus courageuse, la plus vertueuse, la plus généreuse, est aussi la plus facile à gouverner; lorsque enfin le progrès lent et insensible de la raison aura détruit quelques milliers de préjugés destructeurs de la gloire et du bonheur de l'humanité.

— Le petit succès des *Statuts de l'Opéra* a fait faire les statuts que vous allez lire, et dont j'ignore l'auteur. Si ces statuts ont besoin de quelque commentaire, je ne manquerai pas de l'ajouter en marge.

#### STATUTS

##### DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Nous, Le Kain, Bellecour, Molé,  
Brizard, Dauberval et Prévillé<sup>1</sup>,  
Troupeau dans ce lieu rassemblé

Pour amuser et la cour et la ville :  
A tous les histrions; à Bienfait, Nicolet,  
Restier, Gaudon et Taconet,

1. Ces six acteurs forment, en vertu d'un règlement nouveau de MM. les premiers gentilshommes, un comité qui examine et reçoit les nouvelles pièces, et règle les principales affaires de la troupe sans la consulter. (GRIMM.)

Comédiens, marionnettes  
 Qui vont de tréteaux en tréteaux  
 Chercher du pain en contant des sornettes ;  
 Enfin, à tous nos commensaux,  
 Aux diseurs de bonne aventure,  
 SALUT. Après avoir entendu la lecture,  
 Faite aujourd'hui dans notre comité,  
 D'un règlement nouvellement porté  
 Par les deux directeurs aussi zélés que sages  
 D'un spectacle fameux où l'on parle en-chantant,  
 Et voulant rétablir les antiques usages,  
 Nous avons cru devoir en faire autant  
 Pour le bien du public et surtout pour le nôtre.  
 Car c'est un point arrêté parmi nous  
 Que toujours l'un marchera devant l'autre :  
 En nous déshonorant nous devons gagner tous.  
 Comme sous-directeurs, tyrans de nos confrères,  
 Nous avons su nous arroger des droits ;  
 En dépit d'eux nous faisons leurs affaires,  
 En dépit d'eux nous leur donnons des lois.

## I.

En conséquence, ordonnons que l'on chasse  
 Tous ces acteurs sifflés dont le public se lasse,  
 L'inutile Paulin, l'automate Belmont,  
 La Chassaigne<sup>1</sup>, Bouret le ridicule,  
 Feuilly<sup>2</sup>, mais Pin surtout : il est riche, dit-on,  
 Et ce motif lui seul vaudrait l'exclusion.  
 Désirant cependant nous ôter tout scrupule,  
 Et voulant que chacun vive de son métier,  
 Par le présent arrêt ordonnons au caissier  
 D'entretenir un mois la troupe consternée.  
 Chaque acteur recevra trente sols par journée,  
 Les femmes rien ; elles ont des secours  
 Qui dans Paris réussissent toujours.

## II.

Si nous osions avoir de la prudence,  
 Nous renverrions aussi le pesant Bonneval :  
 Il ricane toujours et tombe dans l'enfance,  
 Ainsi que notre ami Grandval.

1. Mauvaise actrice. (GRIMM.)

2. M. le poète a grand tort ; Feuilly, qui double Préville, n'est point du tout un mauvais acteur. (ID.)

Leur défendons seulement de paraître  
 Plus de deux fois par chacun an :  
 Au théâtre une fois, pour être hués peut-être,  
 L'autre au bureau, pour toucher leur argent.

## III.

Après cette réforme et par cette ordonnance  
 Le Kain se chargera de parcourir la France,  
 Pour gagner de l'argent et choisir des sujets,  
 Nous rapportant à sa prudence,  
 Sûrs qu'il prendra les plus mauvais.

## IV.

Entre nous convenons que Brizard désormais  
 Aura de l'âme et de l'intelligence,  
 Dauberval cessera de parler en cadence,  
 Le Kain ne beuglera jamais ;  
 Bellecour en lui-même aura moins confiance,  
 Molé plus de poitrine et moins d'impertinence ;  
 Augé par son travail hâtera ses progrès,  
 Et Préville lui seul charmera les Français.

## V.

Comme Vellenne a l'air docile,  
 Qu'on s'y fait, qu'il peut être utile,  
 Et que malgré ses soins, la triste d'Épinay<sup>1</sup>  
 N'a point su rétablir la santé de Molé,  
 Nous le gardons, sous la loi très-expresse  
 Qu'il laissera la Hus<sup>2</sup> et sa molle tendresse :  
 Elle est trop exigeante, elle abîme ses gens,  
 Et son amour gâte jusqu'aux talents.

## VI.

Pour la Dubois, qui croit que dans la vie  
 Tromper tour à tour ses amants  
 C'est bien jouer la comédie,  
 Et qui compte tous ses moments  
 Par son caprice et sa folie,  
 Lui défendons de fatiguer l'amour.  
 L'amour la fatigue à son tour.  
 Quoique au théâtre elle soit fort jolie,

1. Jolie, mais mauvaise actrice qui vient d'épouser Molé. (GRIMM.)

2. Il a eu des aventures galantes avec cette actrice. (Id.)

## CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

Le plus beau buste à la fin nous ennuie ;  
 Il faut de l'âme avec de la beauté.  
 Un visage baigné de larmes  
 Qui peint un cœur fortement agité,  
 Aura toujours assez de charmes  
 Aux yeux du public transporté.  
 Quand Dumesnil, en proie à ses alarmes,  
 Dans notre sein vient répandre ses pleurs,  
 Qu'elle porte dans tous les cœurs  
 Le cri perçant de la nature,  
 C'est sa douleur qui plaît et non pas sa figure.  
 Sur ce principe ordonnons à Dubois  
 De ne changer d'amant qu'une ou deux fois par mois,  
 D'étudier une fois la semaine :  
 Clairon nous a fait voir, et la chose est certaine,  
 Que l'art bien conduit quelquefois  
 Peut ressembler à la nature ;  
 On aime une heureuse imposture ;  
 Mais que Dubois prenne un autre chemin,  
 Et que chacun de nous en ami l'avertisse  
 Que pour devenir bonne actrice,  
 Ce n'est pas tout d'être catin.

## VII.

Ordre à Sainval d'avoir plus de noblesse,  
 De changer à propos de ton,  
 De ne pas nous chanter son rôle avec tristesse  
 Ainsi qu'un écolier qui reedit sa leçon ;  
 De crier moins pour toucher davantage,  
 D'acquérir de ses bras un plus facile usage,  
 De donner à sa voix... Nous parlons pour son bien ;  
 Mais elle a de l'orgueil, elle n'en fera rien.

## VIII.

Durancy fit fort mal quand son mauvais génie  
 De rentrer parmi nous lui donna la manie ;  
 Nous l'avions renvoyée, et nous savions déjà  
 Qu'elle serait bien mieux à l'Opéra ;  
 Nous l'avouons pourtant, quoi que le public pense,  
 Elle est pleine d'intelligence ;  
 Mais son organe est trop ingrat.  
 Nous ordonnons en conséquence  
 Que sous trois jours on lui délivrera  
 Un passeport nouveau pour l'Opéra ;

Lui promettant que si, par fantaisie  
 (Ce qui peut-être arrivera),  
 Nous osions tout à fait chanter la tragédie,  
 Comme première actrice on la rappellera.

## IX.

Donnons avis à la Préville <sup>1</sup>  
 Dont les nerfs sont trop délicats,  
 D'éteindre un amour inutile,  
 Pour qu'enfin son amant passe dans d'autres bras.  
 On l'applaudit, mais on ne conçoit pas  
 Si c'est par excès de décence  
 Qu'ayant chez elle autant de sentiment,  
 Elle a l'art de glacer par sa seule présence,  
 Et nous endort fort noblement.

## X.

Désirant faire droit sur l'instance requête  
 Du sieur Molé qui s'est mis dans la tête  
 Que d'Épinaay, qui bredouille en sifflant,  
 Avait le germe du talent <sup>2</sup>,  
 Consentons qu'elle joue, et laissons au parterre,  
 Suivant son privilège et son droit ordinaire,  
 Le plaisir de la renvoyer  
 En lui donnant cet avis salutaire  
 Que prétendre forcer les gens à s'ennuyer,  
 C'est être folle et téméraire.

## XI.

Comme la Doligny nous rend tous mécontents  
 Par sa rare vertu, par ses rares talents,  
 Lui défendons d'être plus longtemps sage.  
 Quoiqu'on n'ait point à redouter  
 De voir s'établir cet usage,  
 Elle force à la respecter.  
 A la vertu qu'on ne peut imiter  
 L'on n'aime point à rendre hommage.

1. M<sup>me</sup> Préville avait fait infidélité à son mari, qui en était au désespoir, pour Molé, qui vient de la quitter pour M<sup>lle</sup> d'Épinay. M<sup>me</sup> Préville a pensé en mourir de douleur. Elle vient de se raccommoier avec son mari. Toutes ces importantes révolutions sont connues de tout le public, qu'elles occupent et intéressent. (GRIMM.)

2. Il l'a fait débiter l'hiver dernier dans la tragédie, lui promettant d'avance les plus grands succès; mais, en cothurne comme en brodequin, elle a paru également mauvaise. (Ib.)



## XII.

Fanier la suit de loin, mais son ami Dorat  
 Fréquente trop souvent chez elle.  
 Que sait-on ? Il peut plaire ; il est jeune, elle est belle ;  
 On ne croit plus à l'amour délicat.  
 Ah ! quel plaisir si sa sagesse  
 Pouvait faire le moindre écart !  
 Parmi nous, c'est une bassesse  
 De vouloir ennoblir son art.  
 Vous avez sous les yeux un si noble modèle :  
 La Beauménard<sup>1</sup> ; elle a joui de ses beaux ans.  
 Sachez vous avilir comme elle,  
 Et semez dans votre printemps ;  
 Ruinez par raison vingt ou trente personnes :  
 Qu'importe ? Vous pourrez peut-être quelque jour,  
 Quand vos affaires seront bonnes,  
 Vous abandonner à l'amour.

## XIII.

La Bellecour, cette lourde Finette,  
 Se défera des rôles de soubrette  
 En faveur de Luzy, qui, jouant plus souvent,  
 Pourra joindre aux attraits le charme du talent,  
 Pourvu qu'elle renonce à ses fades grimaces,  
 A sa minauderie, à sa prétention :  
 L'air emprunté gâte toujours les grâces,  
 Et la nature plaît sans affectation.

## XIV.

Fanier travaillera, c'est chose essentielle :  
 Notre but est d'instruire, et non pas de louer ;  
 Nous sommes, malgré nous, forcés de l'avouer,  
 Son talent est plus jeune qu'elle.

## XV.

Du reste, désirant soulager la Gautier<sup>2</sup>  
 Qui se plaît dès longtemps, et plaît dans son métier,  
 Ordre à la Bellecour qu'il faut que l'on réforme,  
 Vu, sans d'autres raisons, et son air et sa forme,

1. Aujourd'hui la femme de Bellecour. Fameuse courtisane en son temps. Son air effronté a toujours fait tort à sa beauté. Elle n'a jamais été bonne actrice ; mais elle devient tous les jours plus grosse et plus détestable. (GRIMM.)

2. Ou M<sup>me</sup> Drouin. Elle joue depuis quelques années les rôles de caractère avec succès. (Id.)

D'apprendre incessamment les rôles des Grognac,  
 Des Argante, des Coupillac.  
 Elle doit s'y résoudre avec pleine assurance.  
 Que n'a-t-elle pas vu depuis plus de trente ans ?  
 D'un monde que l'on a fréquenté si longtemps,  
 On doit avoir la connaissance.

## XVI.

Enjoignons au surplus, pour l'exemple des mœurs  
 Et la tranquillité publique,  
 Qu'aucune actrice en son humeur lubrique,  
 A l'Opéra ni même ailleurs,  
 N'aille par avarice ou bien par politique  
 Brouiller d'heureux amants et mendier des cœurs.  
 Il faut en tout de la justice.  
 Lorsque avec adresse une actrice  
 Dans ses filets a su prendre un moineau,  
 On doit respecter son ouvrage ;  
 Quand elle l'apprivoise, il ne serait pas beau  
 Qu'une autre en vint arracher le plumage.

## XVII.

Item pour l'avenir, mais très-expressément,  
 Faisons défense à nos actrices  
 De faire leurs marchés ou quelque arrangement,  
 Au foyer ni dans les coulisses ;  
 D'y laisser échapper quelques mots indécents.  
 Que la Hus n'aille plus par un compliment fade  
 Crier à la Dubois : « Ma chère camarade,  
 Comment se portent vos enfants? »

## XVIII.

Calculant avec soin nos besoins, nos ressources,  
 Ayant mûrement réfléchi  
 Et sur Lemierre et sur Sivry<sup>1</sup>,  
 Dont les talents n'emplissent pas nos bourses ;  
 Et ne gagnant plus tous les ans  
 Qu'entre huit et dix mille francs  
 Qui ne sauraient suffire à la dépense  
 Qu'exigent notre luxe et notre vanité ;  
 Comptant d'ailleurs sur l'indulgence  
 Et l'amour de la nouveauté

1. Poincinet de Sivry, cousin de Poincinet, sorcier, auteur de quelques mauvaises tragédies. (GRIMM.)

Qui caractérisent la France :  
 Permis à chaque acteur, lorsque maint créancier  
 Sera venu trois fois à sa porte aboyer,  
 D'être malade. Alors quelque duchesse  
 (Car il faut qu'une au moins pour chacun s'intéresse)  
 Voudra bien du public s'attirer le mépris,  
 Et quêter noblement chez princes et marquis,  
 Qui nous feront par politesse  
 Une aumône de dix louis.  
 Observons toutefois qu'avec exactitude  
 Chacun aura le droit d'user de ce détour.  
 Entendons seulement qu'à compter de ce jour,  
 Désirant épargner jusques aux honoraires,  
 Le suisse et le moucheur auront aussi leur tour,  
 Risque à passer pour nos confrères.

## XIX.

Après avoir consulté Coqueley <sup>1</sup>,  
 Homme prudent et raisonnable,  
 Qui nous a fait sentir qu'il était indiscret  
 De joindre à la bassesse un orgueil intraitable ;  
 Que malgré nos airs de hauteur,  
 Le public toujours équitable  
 Rabaisait notre état à sa juste valeur ;  
 Que, quoiqu'on fit un métier méprisable,  
 On n'avait pas le droit de manquer à l'honneur,  
 Ni même à la reconnaissance :  
 Nous saurons désormais respecter les auteurs,  
 Et d'eux à nous faire la différence.  
 Nous les regarderons comme nos bienfaiteurs :  
 La gloire est leur seul but, le nôtre est l'infamie ;  
 Nous sommes les échos de leur brillant génie ;  
 Automates glacés, organes impuissants,  
 Nous oublierions sans eux que nous avons des sens.  
 Quand les cheveux épars et la bouche écumante,  
 Le front terrible et les yeux égarés,  
 Sous le nom d'Apollon, la sibylle éloquente  
 Rendait en frémissant ses oracles sacrés,  
 On voyait de son cœur l'involontaire ivresse,  
 On rendait grâce aux dieux et non à la prêtresse.  
 Bien convaincus de cette vérité,  
 Et connaissant son importance,  
 Un de nous sera député  
 Pour faire excuse avec humilité

1. Avocat et conseil de la Comédie-Française. (GRIMM.)

A tous auteurs que, par leur insolence,  
 Bellecour et Molé pourraient avoir blessés,  
 Et qui, dans l'antichambre, ont eu la complaisance  
 D'attendre leur orgueil et leurs airs insensés.

Et pour réparer notre offense,  
 Consentons d'être méprisés  
 Plus que jamais. Une telle vengeance  
 Rendra chacun de nous content :  
 Ils n'auront que l'honneur, et nous aurons l'argent.

De notre comité, tel est l'ordre suprême  
 Qu'à l'avenir chacun suivra.  
 Donné sur le théâtre même  
 L'an mil sept cent et cœtera.

— On a donné ces jours derniers sur le théâtre de la Comédie-Italienne un opéra-comique nouveau, intitulé *Toinon et Toinette*, en deux actes. La pièce est de M. Desboulmiers, qui a déjà obtenu les honneurs du sifflet plusieurs fois sur le théâtre; la musique est de M. Gossec, qui a du talent, et qui mériterait un meilleur poète. Toinette est une petite personne qui ressemble à l'aimable Rose de M. Sedaine, mais comme un peintre d'enseignes sait faire ressembler. M. Sedaine est le peintre de la nature, et M. Desboulmiers est le peintre d'enseignes, mais d'enseignes pour le faubourg Saint-Marceau tout au plus, car la rue Saint-Honoré en veut de beaucoup mieux peintes. Toinette, caricature de Rose, a un père, caricature de Mathurin, père de Rose. Le père de Toinette n'est cependant pas aussi rangé que le père de Rose. Il doit une somme d'argent à un usurier intraitable; il est vrai qu'il a des fonds sur un navire qui peut arriver d'un moment à l'autre, car la scène est dans un port de mer. L'usurier est amoureux de Toinette, et si elle voulait consentir de l'épouser, la dette du père se trouverait acquittée par la main de la fille. Mais Toinette n'a pas de cœur à donner à un vieux singe; elle aime tendrement Toinon, neveu de l'usurier, qui est le Colas de cette Rose. Le vieux coquin d'oncle cherche d'abord à brouiller Toinette avec son neveu Toinon, et à la persuader que Toinon aime sa cousine Margot; mais ce mensonge n'a d'effet que pour fournir au poète le sujet d'une scène de jalousie terminée par un raccommodement. Alors l'usurier ne voit plus le succès de son amour que dans sa créance. Si Toinette ne l'épouse pas sur-le-champ,

il fera mettre son père en prison. Heureusement le navire sur lequel ce père a fait fond entre dans le port en ce moment, et un capitaine de navire vient annoncer aux personnes intéressées cette heureuse nouvelle. Vous croyez, je parie, que vous n'avez plus qu'à assister au mariage de Toinon et de Toinette, et que, moyennant votre présent de noces fait à la porte de la Comédie, tout est dit. Vous vous trompez. Ce M. Desboulmiers est un diable d'homme qui ne lâche pas son monde à si bon marché. Quoiqu'il ne soit pas sorcier, il dispose des éléments, et, dans l'intervalle du premier au second acte, il élève une tempête épouvantable, à l'honneur sans doute et en mémoire du bon effet de l'orage dans *le Roi et le Fermier*, de M. Sedaine. En conséquence, M. Gossec, secondé par la charrette du cintre qu'un moucheur de comédie tient toujours prête aux ordres de tout Jupiter tonnant, M. Gossec, dis-je, fait pleuvoir, grêler, tonner, éclairer dans cet entr'acte, à faire peur. Si je pouvais faire quelque cas de ces platitudes musicales, je dirais que l'orage de M. Gossec est beaucoup plus beau que celui de M. Monsigny dans *le Roi et le Fermier*; mais, dans le fait, je donnerais mille de ces puérités avec tout leur fracas contre le plus simple sentiment heureusement exprimé. Enfin le calme succède à l'orage, et le musicien, après nous avoir déchiré les oreilles par ses éclairs, met toutes les flûtes de l'orchestre en campagne pour apaiser les vents et la tempête. Malheureusement pour Toinette, il s'y prend trop tard. Le navire qui portait les fonds de son père a péri par la tempête; cela s'appelle faire naufrage au port dans toute la rigueur du terme. Aussi l'usurier, usant de son droit, a déjà fait emprisonner le père de Toinette, et vient de nouveau offrir à celle-ci sa main et la liberté de son père, si elle veut se déterminer à l'épouser. Toinette, perplexe et consternée, est sur le point de sacrifier à la piété filiale les plus chers intérêts de son cœur, en acceptant les offres du vieux hibou, lorsque son père paraît en liberté. Une main inconnue lui a fait tenir l'argent nécessaire pour le délivrer des poursuites de son créancier. Celui-ci est fort sot, et Toinette se flatte de toucher enfin au comble de ses vœux, lorsque son amant Toinon paraît pour prendre tristement congé d'elle. Le généreux Toinon, ayant su que le père de sa maîtresse était en prison, s'est engagé sur mer et a envoyé secrètement

le prix de son engagement pour le faire sortir de prison ; mais aussi il faut qu'il s'embarque sur-le-champ. Ce n'est pas lui qui apprend à Toinette le service qu'il vient de rendre à son père ; au contraire, il le lui cache soigneusement ; mais le capitaine de navire qui est déjà venu allumer une pipe sur le théâtre au premier acte, et qui est précisément celui à bord duquel Toinon s'est engagé, découvre enfin toute l'histoire, et, touché de la générosité du jeune homme autant qu'il est indigné de la dureté du vieux coquin d'oncle, il rend au premier sa liberté sans rançon et couronne la tendresse des deux amants en faisant encore à Toinette par-dessus le marché un joli présent de noces. Je dis que si l'on avait donné ce canevas à M. Sedaine, il en aurait fait une fort jolie pièce. Il aurait d'abord donné du caractère et de la physionomie à tout ce monde ; et puis les scènes auraient été intéressantes, touchantes, plaisantes, comme il aurait jugé à propos. Mais le peintre d'enseignes Desboulmiers est un homme sans ressource ; il n'a ni chaleur, ni sel, ni force comique. Je n'ai pas été fort émerveillé de la musique de M. Gossec ; il est vrai que son pauvre diable de poète ne lui a pas fourni une seule occasion de placer un air. C'est étouffer dans un homme toute idée que de l'obliger de faire toujours chanter ses acteurs à contre-sens, et sans que leur situation les sollicite à quitter le langage ordinaire pour celui de la passion. Ordre à M. Desboulmiers de renoncer à un métier qu'il sait si mal, et de s'embarquer en lieu et place de Toinon. A cette condition, le public a bien voulu accorder quelques représentations à *Toinon et Toinette*.

Le rôle du capitaine de navire a été joué par un acteur appelé Mainville, dont je n'ai pas encore eu occasion de vous parler. Ce jeune homme a débuté avec beaucoup de succès, il y a quelques mois. Il a une belle voix de basse-taille ; il est bien de figure, et il promet d'être un sujet de distinction avec le temps. On prétend que Mainville est fils de Caillot ; si cela est, on peut dire que c'est le digne fils d'un illustre père. Il est certain que Caillot le protège, et que le fils pourra remplacer le père dans la saison de la chasse que celui-ci aime avec fureur, et où il a plus besoin de tuer les perdreaux et de courir les lièvres que d'amener le public au théâtre. On craint que

Mainville ne devienne pas aussi bon acteur que bon chanteur et qu'il ne manque d'intelligence ; mais j'ai vu des sujets plus désespérés devenir très-passables et même bons, et c'est toujours un très-grand point que de n'avoir aucune disgrâce extérieure à vaincre. Nous avons vu M<sup>me</sup> Laruette, ci-devant M<sup>lle</sup> Villette, jouer ses rôles sans aucune sorte d'intelligence pendant plusieurs années ; elle s'est formée cependant, et il existe actuellement des pièces qui doivent leur succès en partie à son talent d'actrice. L'étude et l'exercice sont deux grands maîtres, et j'ai dans la tête que M. Mainville s'en trouvera bien dans quelque temps d'ici.

— Le théâtre anglais compte parmi ses pièces une tragédie intitulée *le Joueur*, tragédie bourgeoise qui n'a pas beaucoup réussi à Londres, et dont nous ignorons l'auteur en France. Son but était de nous montrer la passion du jeu avec tous ses dangers. En conséquence, un homme, dont le sort était en tout point digne d'envie, devient par la fureur de cette passion le plus malheureux de tous les hommes. Il ne se contente pas de la perte de toute sa fortune ; il perd encore la fortune d'une femme charmante dont il est adoré, et le bien d'une sœur aimable sur lequel il n'a pas le moindre droit. Manquant ainsi à tous les sentiments de justice et de probité, il ouvre trop tard les yeux sur l'abîme où il s'est précipité ; le désespoir s'empare de son âme ; il s'empoisonne et meurt au moment où sa tendre épouse lui apprend qu'une partie de ses pertes est réparée par des fonds qui lui arrivent des Indes. On a publié il y a quelques années une traduction assez informe de cette pièce. M. Diderot l'avait traduite quelque temps auparavant pour la faire connaître à des femmes qui n'entendaient point l'anglais. Sa traduction n'a pas été imprimée. Elle est demeurée à M. Saurin de l'Académie française, qui a entrepris de mettre ce sujet sur le Théâtre-Français avec plusieurs changements. Il a surtout affaibli le rôle des filous dont le joueur est la dupe dans la pièce anglaise, et qui y occupent un trop grand espace. Pour remplacer ce vide, il a imaginé de donner au joueur un enfant. Le sort de cet enfant ajoute encore à la détresse du père ; et lorsqu'au cinquième acte il s'est empoisonné, tandis que son fils dormait tranquillement à côté de lui, il lui prend une autre tentation aussi violente que funeste : c'est celle de tuer son

filz d'un coup de poignard, et de lui assurer par une mort prématurée un sort sinon heureux, au moins exempt de revers. Le réveil de l'enfant et sa naïve inquiétude l'empêchent d'exécuter ce dessein. Voilà l'épisode dont M. Saurin a enrichi la pièce anglaise, mais qui ne lui appartient pas, car je ne sais plus en quelle pièce ou en quel roman je l'ai vu. M. Saurin a écrit sa pièce en vers libres. Il ne l'a pas encore portée à la Comédie-Française. Il balance entre le parti de la faire jouer ou de la faire imprimer sans la présenter au théâtre. En attendant, elle vient d'être jouée à Villers-Cotterets, sur le théâtre de M. le duc d'Orléans, par une troupe composée de seigneurs et de dames, parmi lesquels il y a de très-bons acteurs. M<sup>me</sup> la marquise de Montesson et M<sup>me</sup> la comtesse de Blot ont joué avec beaucoup de succès les rôles de femme et de sœur du joueur. On se prépare à jouer cette pièce sur quelques autres théâtres de société; mais à ne recueillir les voix que dans la salle de Villers-Cotterets sur le succès et l'effet de cette tragédie, il me semble qu'on doute fort qu'elle réussisse sur le théâtre de la Comédie-Française, si M. Saurin se détermine à la faire jouer.

— On apprit, il y a quelques mois, que M. Rousseau avait écrit à M. le général Conway pour lui demander la pension du roi d'Angleterre sur laquelle il n'avait pas pu prendre un parti définitif l'année dernière durant ses tracasseries avec M. Hume. Le secrétaire d'État a prévenu le philosophe d'Écosse de cette démarche de l'orateur allobroge, et lui a demandé s'il n'avait point d'objections à y faire. Le philosophe d'Écosse, bien loin de s'y opposer, a supplié le secrétaire d'État de vouloir bien procurer au suppliant genevois cette grâce de Sa Majesté. En conséquence, le roi d'Angleterre accorda à M. Rousseau une pension annuelle de cent livres sterling. Peu de temps après, M. Rousseau quitta brusquement et impunément son hôte M. Davenport, en laissant pour lui une lettre pleine d'injures et d'invectives. Il écrivit aussi au chancelier d'Angleterre, pour lui demander une sauvegarde, afin de pouvoir sortir en sûreté du royaume. Le chef de la justice lui répondit que les lois étaient en Angleterre une sauvegarde sûre et suffisante pour tout citoyen. Voilà du moins ce que les papiers anglais ont rapporté. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Rousseau a débarqué



à Calais et qu'il a traversé la Picardie, qu'il est venu aux portes de Paris, et qu'on dit aujourd'hui qu'il a changé de nom, repris l'habit français contre la jaquette arménienne, et qu'il a été mis en lieu de sûreté et ignoré de tout le monde, suivant ses désirs et sous la condition expresse qu'il se tiendrait tranquille à tout jamais, et qu'il ne ferait plus jamais et d'aucune manière parler de lui.

15 juillet 1767.

J'ai eu l'honneur de vous parler d'un *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, qui a paru il y a quelques mois, en un assez gros volume. L'auteur lui avait donné ce titre insidieux dans l'espérance de se faire lire par tous ceux qui avaient lu la *Philosophie de l'histoire*, et d'administrer ainsi l'antidote d'office à tous les empoisonnés. Dans ce supplément, toutes les erreurs, impiétés, opinions dangereuses de ce livre se trouvaient confondues avec le plus grand soin ; la bêtise la plus scientifique brillait à chaque page. Charité inutile ! zèle perdu ! Personne n'a voulu profiter des instructions du savant supplémentaire, et il n'y a peut-être que moi en France qui aie eu le courage de lire son docte ouvrage, et qui en aie rapporté la récompense de me confirmer dans l'idée que j'avais du pieux auteur et de ses principes. Il ne manquait à ma satisfaction que de connaître le nom du bienfaisant supplémentaire, et j'apprends avec joie qu'il s'appelle M. l'abbé Larcher, ancien répétiteur de belles-lettres au collège Mazarin, dit des Quatre-Nations.

Je me doutais bien que la charité de M. Larcher envers l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* ne serait pas semée en terre ingrate, et que le répétiteur du collège Mazarin serait remercié avec toute la reconnaissance imaginable pour le zèle avec lequel il avait bien voulu repasser la *Philosophie de l'histoire*. Cela n'a pas manqué d'arriver. Tout le monde, comme vous savez, est convaincu aujourd'hui que ce livre n'est point de M. de Voltaire, comme quelques folliculaires ont voulu l'insinuer, surtout depuis que celui-ci, par mégarde sans doute, l'a fait insérer dans ses œuvres ; mais qu'il appartient à feu M. l'abbé Bazin, dont le propre neveu l'a dédié à l'Impératrice de Russie à la face de l'Europe. Feu M. l'abbé Bazin, en tant

qu'il est défunt, sans avoir vécu peut-être, ne pouvant répondre à M. l'abbé Larcher qui est un gaillard bien vivant, son brave et courageux neveu, éditeur dudit ouvrage, s'est montré tout de suite pour le défendre, et la manufacture de Ferney vient de mettre en lumière un volume de cent trente-six pages in-8°, intitulé *la Défense de mon oncle*.

Je fais une grande différence entre les *Honnêtetés littéraires*, où il n'y a pas le mot pour rire et où l'auteur rendait injures pour injures, et la *Défense de mon oncle*, où l'on étouffe de rire à chaque page. Il est impossible de rien lire de plus gai, de plus fou, de plus sage, de plus érudit, de plus philosophique, de plus profond, de plus puissant que cette *Défense*, et il faut convenir qu'un jeune homme de soixante-treize ans comme notre neveu, sujet à ces saillies de jeunesse, est un rare phénomène. On trouve de tout dans la *Défense* de son oncle : depuis Sanchoniathon, Moïse et Confutzée, jusqu'au R. P. de Marsy et au R. P. Fréron, chassés des jésuites pour leurs fredaines, personne n'est oublié ; depuis le Pentateuque jusqu'à l'impertinent *Examen de Bélisaire*, par le petit abbé Cogé, tout est passé en revue. Le neveu Bazin, qui a voyagé avec son oncle par toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et à qui il ne reste plus qu'un voyage en Amérique à faire, prie son lecteur de jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres de la *Défense* de son oncle, et d'y choisir le sujet qui sera le plus de son goût. C'est ce que je vais faire, et comme les saillies du neveu sont entremêlées de choses assez sérieuses de l'oncle, je me permettrai par-ci par-là de courtes représentations.

Dans l'exorde, le neveu convient que feu M. l'abbé Bazin était un peu railleur, et qu'il se moquait de M. de Guignes, de l'Académie des inscriptions, qui voulait à toute force faire descendre les Chinois des Égyptiens. J'ai toujours été de l'avis de feu M. l'abbé Bazin sur ce point. Je pense comme lui que les lieux hauts ont dû être habités avant les lieux bas, et l'on sait que l'Égypte, presque toujours inondée, est une des contrées les plus basses de l'ancien monde. Je suis encore de l'avis de M. l'abbé Bazin sur le génie des Égyptiens : je n'en fais pas grand cas ; mais cela n'empêche pas, et c'est où je m'éloigne de M. Bazin, que les Grecs n'aient eu grande raison d'aller étudier en Égypte, et d'y déterrer des connaissances très-pré-

cieuses sur l'origine de toutes choses. Ce n'est pas le génie, c'est la tradition qui conserve la mémoire des faits, et plus on peut être à la source de la tradition, plus on a de facilité à séparer le mensonge de la vérité. Si feu M. l'abbé Bazin avait pu faire son tour d'Égypte avec feu M. Hérodote, cela leur serait égal aujourd'hui, vu qu'ils sont tous les deux défunts ; mais ils se seraient estimés réciproquement, et M. Bazin n'aurait pas cité le Palais-Royal de Paris et les *musicos* d'Amsterdam pour réfuter son compagnon de voyage Hérodote sur un point de mœurs de Babylone.

Je me souviens d'avoir déjà défendu le faiseur de contes Hérodote contre le faiseur d'épigrammes Bazin, à l'occasion de l'usage qui obligeait les femmes et les filles de Babylone de se prostituer dans le temple un certain jour de l'année. Les arguments de M. Bazin contre le récit d'Hérodote sont d'un homme fort poli, fort élégant et du meilleur ton ; l'on voit bien que M. Bazin a toujours vécu dans la meilleure compagnie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais ses arguments ne prouvent rien sur les mœurs de Babylone. S'ils étaient concluants, il n'existerait plus aucune certitude historique, et il n'y aurait rien qu'on ne pût révoquer en doute. Un esprit sage, quand il voit un usage singulier, des mœurs inexplicables, suspend son jugement ; il sent que la clef de ces mœurs est perdue, et qu'il n'y peut rien comprendre. Il sait que les idées d'un siècle ne sont pas celles d'un autre, et que si l'on était en droit de nier dans l'histoire du genre humain tout ce qui est extravagant et absurde, on n'aurait qu'à la jeter au feu tout entière. Je ne méprise pas les prodiges rapportés par Tite-Live, dont M. Bazin se moque ; je serais bien fâché que Tite-Live, en les rapportant, s'en moquât à la manière de M. Bazin ; il perdrait dès ce moment toute ma confiance. Ce n'est pas que je croie plus à ces prodiges que M. Bazin ; mais je fais attention à l'effet qu'ils ont produit sur tout un peuple, sur tout un siècle, à la croyance qu'on leur a accordée, et je commence à entendre quelque chose aux mœurs et à la tournure des esprits de ce siècle.

En général il faut toujours se garer de l'abus de l'esprit philosophique comme de tout autre abus, et il ne faut pas croire que notre manière de voir soit la seule bonne, ni que la raison universelle n'ait été aperçue pour la première fois qu'en cette

année 1767. Nous sommes sans doute de très-grands hommes ; d'abord parce que c'est nous qui le disons, et que personne ne peut nous le contester, les vivants ayant toujours et essentiellement raison contre les morts ; mais quoique des Montesquieu, des Voltaire, soient des hommes infiniment rares, on ne saurait en inférer que depuis que le genre humain existe il n'y ait jamais eu un philosophe qui ait eu le sens commun, et que ce soit précisément et exclusivement à nous qu'il ait été réservé de trouver la pie au nid. Ainsi il est à croire que, quoique nous ne concevions plus guère rien au régime de Pythagore, et que les livres de Platon nous paraissent souvent inintelligibles, il y aurait de la témérité à regarder ces gens comme des rêveurs. Il est à craindre aussi, quoique nous ayons seuls raison en ce XVIII<sup>e</sup> siècle, comme tout le monde sait, que notre manière de philosopher ne passe comme celle d'Athènes et de Rome a passé, et que nos mœurs, tout aussi peu stables que celles de Memphis et de Babylone, ne soient la proie du temps, qui ne ménage rien. Alors, supposé que l'Amérique ait englouti l'Europe, comme il pourrait arriver ; que dans l'espace de deux ou trois mille ans la tradition de nos mœurs et de nos idées soit anéantie, que les Diderot et les Buffon habitent Québec ou Philadelphie, qu'il y ait un Ferney sur la frontière de Pensylvanie, et que ce Ferney soit occupé comme le nôtre par l'aigle des philosophes de son temps, ne pensez-vous pas qu'un feu M. Bazin de ce temps pourrait traiter notre Voltaire comme un Hérodote, faire de notre Montesquieu un rêve-creux, et avoir en apparence tout l'avantage de son côté, parce qu'il serait un très-bel esprit, et qu'il raisonnerait suivant les idées de son siècle ?

Nous ne remarquons pas assez combien nos idées, nos opinions, nos préjugés et nos vérités, puisqu'il faut le dire, tiennent à notre temps, et combien il nous est impossible de nous affranchir de l'esprit de notre siècle. Quand on dit qu'un grand homme devance son siècle, on dit une vérité, mais ce n'est pas de mille ans, c'est quelquefois de cinquante ans, et c'est un grand prodige ; ce n'est pas sur tous les points, c'est sur quelques points, c'est quelquefois sur un seul point ; sur tout le reste, il est entièrement subjugué par son siècle. Pierre le Grand était un très-grand homme, très au-dessus de son siècle et de sa nation ; mais il eût été aussi impossible à Pierre

d'avoir la facilité et l'élégance des mœurs de son contemporain, Philippe d'Orléans, régent de France, qu'il me le serait à moi de danser la chaconne comme Dupré ou Vestris. Ceux qui s'étonnent qu'un esprit aussi géométrique que Pascal ait pu croire à la transsubstantiation ne se doutent pas que du temps de Pascal ils auraient été capucins. M. Bazin nous dit qu'il faut bien nous mettre dans la tête que tous les législateurs ont été des hommes d'un grand esprit et d'un grand sens. Cela est certain ; mais il faut que M. Bazin se mette bien dans la tête que de tous ces grands hommes il n'y en a pas un seul qui ait eu une idée commune avec lui, qui n'est pourtant pas un polisson, ni approchante des idées des Voltaire et des Montesquieu, qu'un sentiment de vanité très-juste nous fait citer avec complaisance.

Une observation importante, c'est que les hommes ne sont pas absurdes pour le plaisir de l'être, et que les usages les plus bizarres, les plus extravagants en apparence, ont eu dans leur institution un motif raisonnable. Si vous voulez développer la théorie des religions et de leurs cérémonies, ne perdez jamais cette observation de vue. Voilà pourquoi l'histoire de l'Égypte serait pour nous si intéressante, malgré le peu de cas peut-être qu'on doit faire du génie de ses habitants. Ce n'est pas dans les contrées heureuses qu'il faut chercher les monuments les plus curieux de l'esprit humain ; c'est dans les pays sujets aux catastrophes, et dont les autres peuples ont tiré par suite de commerce les maladies contagieuses et les autres calamités physiques. L'Égypte nous a procuré ces agréments, soit par l'avantage de sa propre situation, soit par son commerce immédiat avec l'Éthiopie, qui paraît être le foyer de la peste et des autres douceurs dont la Providence a voulu combler le genre humain. Ainsi, c'est dans l'Égypte qu'il faudrait chercher la clef de toutes les cérémonies religieuses qui se sont répandues parmi les nations, et dont la plupart nous paraissent si incompréhensibles. Une nation heureuse ne s'occupe guère de ses dieux, comme ses dieux ne pensent guère à elle : car vous savez que quand les dieux visitent un peuple, ils arrivent ordinairement avec un cortège de calamités et en fort mauvaise compagnie.

Ces observations m'ont mené plus loin que je n'avais

compté. Il faut nous arrêter ici, et reprendre la *Défense de mon oncle* à la première fois. En attendant, abandonnons les sept premiers chapitres de cette *Défense* au profit de M. l'abbé Larcher. Le neveu de feu M. l'abbé Bazin y traite de la Providence, de la fornication, de la sodomie, de l'inceste, de la bestialité, toutes matières excessivement délicates, sur lesquelles les principes de M. le neveu et de M. Larcher ne s'accordent pas toujours.

— On a donné aujourd'hui, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un ancien opéra-comique de feu M. Vadé, intitulé *Nicaise*, et mis en musique pour la première fois : car dans le temps de sa nouveauté on le chantait en vaudevilles sans musique ; mais heureusement le vaudeville, plus contraire encore au bon goût qu'aux bonnes mœurs, a été banni du théâtre par l'opéra-comique, que M. Sedaine a créé en France depuis environ dix ans. Ce *Nicaise* est le conte de La Fontaine mis au théâtre. M. Collé a traité le même sujet d'une manière plus libre ; sa pièce, que j'ai vu jouer sur le théâtre de M. le duc d'Orléans à Bagnolet, n'est point imprimée. Vadé n'avait point de talent. Il réussissait dans le genre grivois et poissard, que la verve seule peut rendre supportable à un homme de goût. Mais Vadé n'avait nulle verve ; tout ce qu'il savait, c'était de se mêler dans les marchés et autres lieux publics parmi la plus basse populace, d'en étudier le jargon, et d'en placer les dictons tant bien que mal dans ses pièces. Son *Nicaise* est fort mauvais, sans sel, sans esprit, sans force comique. Un jeune musicien appelé Bambini a fait arranger les paroles et les a mises en musique. Cet essai n'a point réussi, parce que la pièce est détestable, et que le musicien n'a ni coloris ni idées. Il n'a sur les musiciens français que l'avantage de l'école, c'est-à-dire de savoir arranger sa partition avec plus de goût et de pureté, et de ne point produire ses effets à force de solécismes. Mais cela ne suffit point pour réussir, surtout dans un pays où le mérite de la pureté du style musical est encore absolument ignoré. Ce Bambini est fils du directeur de cette mauvaise troupe de bouffons italiens qui, en 1752, pensèrent culbuter toute la boutique de l'Académie royale de musique. Lorsque l'esprit conservateur de la France, pour perpétuer l'ennui de sa musique, fit chasser les bouffons en dépit du coin de la reine,

le petit Bambini, alors âgé de dix ou douze ans, fut laissé à Paris par son père, dans l'espérance sans doute qu'il achèverait un jour l'œuvre de Dieu ou la révolution. Mais l'esprit divin s'est retiré de cet enfant, et le don prophétique et apostolique s'est répandu sur Philidor et d'autres ouvriers que Dieu a choisis, en ces derniers temps, pour ouvrir l'oreille de son peuple.

La troupe italienne du même théâtre a donné une farce intitulée *le Turban enchanté*, qui a beaucoup réussi. Arlequin, mis en possession de ce turban par un magicien, l'emploie pour réussir dans ses amours. La première moitié de cette pièce est très-vive, et la dernière a plu par un escamotage très-prompt de cinq ou six habits que M. Arlequin-Carlin a sur le corps et qui n'amincissent pas sa taille.

— M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, paraissait avoir renoncé au dessein de faire imprimer ses pièces de théâtre successivement sous le titre de *Théâtre de société*. Le peu de succès de la *Veuve* et du *Rossignol* pouvait l'en avoir dégoûté ; mais il vient de le reprendre, en publiant son *Galant Escroc* qui doit former avec ses autres pièces imprimées le premier volume, et ce premier sera suivi d'un second volume de pièces qui paraîtront l'année prochaine toutes à la fois. Aucune de ces pièces n'a pu être jouée sur nos théâtres publics, parce qu'elles sont trop libres. On peut faire entre M. Collé et M. Sedaine le parallèle que M. Diderot a fait, pour son Salon de 1765, entre Baudouin et Greuze. Le premier est peintre de gravelures et de libertins, le second, peintre de bonnes mœurs et d'honnêtes gens. Les mœurs de Collé sont vraies, mais ce sont les mœurs corrompues de Paris ; les mœurs de Sedaine sont vraies et bonnes, et sont celles que vous désirez à votre femme, à votre fille, à votre maîtresse. Sedaine a aussi plus de génie, plus d'invention, plus de force comique ; Collé n'est ordinairement plaisant que par la tournure du dialogue et même des mots. Collé est infiniment au-dessus de Vadé, mais Sedaine est infiniment au-dessus de Collé. La comédie du *Galant Escroc* est tirée du conte de La Fontaine qui a pour titre *A Femme avare, galant Escroc*. Elle est en un acte et en prose. C'est la meilleure pièce de celles que Collé a imprimées. Le rôle de la femme, celui du mari, celui du galant, sont très-plaisants. Les mœurs de cette pièce sont très-dépravées. On en peut voir, je pense, une dans ce goût-là en pas-

sant et très-rarement ; mais on n'en verrait pas trois de suite sans en être fatigué, excédé. Vous remarquerez que si M. Sedaine avait eu à traiter ce sujet, il aurait fait à coup sûr de Sophie et du chevalier un couple honnête et intéressant qui aurait naturellement contrasté avec les mœurs des autres personnages de la pièce, et, si l'on peut dire ainsi, vous en aurait reposé. M. Collé a voulu faire de Sophie une jeune personne au-dessus des préjugés de son sexe ; mais, dans le fait, c'est une créature qui se livre à un jeune homme sans réserve et sans pudeur. Il n'y a point de situation qu'on ne puisse traiter, mais la manière de la traiter décide de tout, et donne la mesure exacte du génie et du talent du poète. M. Collé n'a point de nez pour les choses honnêtes. Il ne sait faire parler que des femmes perdues ; quand il veut faire parler une femme honnête, il n'y est plus, il devient ennuyeux et plat. Quant au style, qu'il ne faut jamais perdre de vue dans ces productions, sa pureté répond quelquefois à la pureté des mœurs de la pièce. Le ton même n'en est pas toujours bon. Le chevalier dit à Sophie par exemple : *J'espère que M. le comte aura fait de bonne besogne*. Cela est lourd et bas, et si c'est une équivoque, c'est encore de mauvais goût : un homme du monde s'exprime avec plus de finesse et de légèreté. Il y a encore cette différence entre M. Collé et M. Sedaine que celui-ci jette ses choses fines et ses adresses fort légèrement ; il prend son spectateur pour un homme d'esprit qui entend à demi-mot. M. Collé, au contraire, nous prend pour des bêtes. Quand il a quelque finesse à placer, il meurt de peur qu'elle ne nous échappe, et nous cogne le nez dessus. Mais je n'aime pas ces façons-là : elles font monter la moutarde au nez. *Le Galant Escroc* est précédé d'un prologue en vers où M. Collé prend congé de la Parade ; mais en lisant ses comédies, on s'aperçoit qu'il s'en est séparé trop tard.

— M. Baculard d'Arnaud vient de nous gratifier de deux petits romans, l'un français, l'autre anglais, chacun orné d'une estampe et de quelques vignettes de M. Eisen. La fureur des images devient ainsi tous les jours plus générale, et s'il ne s'élève pas bientôt une secte d'iconoclastes dans la librairie, nous sommes ruinés. Le roman français de M. d'Arnaud est intitulé *Lucie et Mélanie, ou les Deux Sœurs généreuses*, et le roman anglais, *Clary, ou le Retour à la vertu récompensé*. Dans le pre-



mier, deux sœurs deviennent amoureuses d'un comte d'Estival qui est, après M. d'Arnaud, l'homme le plus accompli de la France. Il en résulte un combat de générosité qui fait que le comte épouse l'aînée, c'est-à-dire celle des deux sœurs qu'il n'aime pas, à la place de la cadette, qu'il aime, et qui se retire dans un couvent ignoré de tout le monde afin de ne pas faire tort à sa sœur. Après le mariage, cette sœur découvre que sa sœur seule était aimée, et cette découverte la fait mourir de douleur. Le comte, libre de ce lien, compte se consoler, du chagrin que la mort de sa femme lui a causé, dans les bras de la sœur, qu'il a toujours adorée; mais celle-ci, considérant que c'est elle qui est cause de la mort de sa sœur, ne veut pas épouser le comte, malgré la passion qu'elle se sent toujours pour lui, et prend impitoyablement le voile dans le couvent où elle s'est retirée. Le comte, perdant aussi toutes ses espérances, meurt, et en mourant, il envoie son cœur dans une boîte à sa maîtresse religieuse. A la réception de ce funeste présent, cette tendre recluse, qui employait toujours ses heures perdues à travailler au portrait de son amant, se trouve mal, et meurt peu de jours après. Tout le monde ainsi mort, il ne reste que M. d'Arnaud, dont le génie est mort-né. Dans le roman anglais, la vertueuse Clary, fille d'un fermier de campagne, se laisse enlever par un lord qui lui promet de l'épouser. En attendant l'accomplissement de cette promesse, elle remplit de bon cœur tous les devoirs d'une épouse, et vit à Londres avec son amant dans l'étalage de la fille la mieux entretenue. Un jour, étant avec son lord à la comédie, elle voit dans la pièce qu'on représente un père qui, trouvant sa fille dans une situation à peu près pareille, lui dit : *Ma fille, je vous vois des richesses; où sont vos vertus?* Apparemment que ce rôle de père était joué par David Garrick avec une force et une vérité étonnantes, car Clary ne put jamais s'empêcher de s'écrier du fond de la loge : *Ah, mon père!* et puis de s'évanouir. Je vous laisse à penser quel esclandre ce cri devait faire dans la salle de Londres; mais du moins il prouve que, même au milieu d'un spectacle profane, on n'est pas à l'abri du doigt de Dieu. Clary s'en sent touchée. Elle se dérobe clandestinement de la maison de son séducteur, et après avoir échappé au danger d'être violée par un gros chapelain, et à divers autres accidents, elle

reprend le chemin de la vertu et de la maison paternelle. Ses parents lui pardonnent. Un chevalier baronnet très-vertueux en devient amoureux. Clary ne consent à l'épouser qu'après les simagrées les plus touchantes du monde, et après lui avoir conté toutes ses petites fredaines ; et M. d'Arnaud, qui est un garçon délicat sur le point d'honneur d'une fille, ne fait le mariage qu'après avoir tué le premier séducteur de Clary d'un coup de fusil à l'armée d'Allemagne : ainsi dans le fait, le chevalier baronnet épouse une jeune veuve, un peu illégitime à la vérité, mais d'ailleurs charmante et d'une vertu à toute épreuve.

Si vous voulez avoir un modèle de faux pathétique et de fausse chaleur, vous lirez ces deux romans. Je suis sûr qu'en certains quartiers de Paris et en certains endroits de province, tout cela paraît fort beau. Ce pauvre d'Arnaud n'a pas l'ombre du sentiment, il est froid comme la mort ; mais il s'échauffe tant à force de grands mots que je suis persuadé que, de la meilleure foi du monde, il se trouve brûlant. C'est l'auteur de France qui entend le mieux l'éloquence des points et des tirets ; en cinquante pages, l'imprimerie la mieux fournie doit se trouver épuisée. *Mon cœur est déchiré... La mort y entre de toutes parts... Mon amour s'allume dans mes larmes...* Tout est plein de ces expressions naturelles, et chacune est suivie d'un tiret ou de trois points. Remarquez en passant que les autres éteignent leur amour dans les larmes ; mais M. d'Arnaud l'y allume, parce que tout est brûlant chez lui. Il n'y a rien de mieux pour corrompre le goût et le style que ces sortes de productions. Heureusement tout cela meurt en venant au monde.

Pour vous faire oublier les sœurs généreuses, je vais vous faire un conte de la duchesse généreuse, et ce conte n'en sera pas un. M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul vient de passer deux mois dans sa terre de Chanteloup en Touraine. C'est, sous les plus aimables traits, la Bienfaisance qui quitte les rives de la Seine pour un temps, et va habiter les rives de la Loire. Elle y passe peu de jours sans les signaler par quelques bienfaits. Un soir, elle se promène à cheval dans la forêt d'Amboise, suivie du docteur Gatti, son médecin, et de l'abbé Barthélemy, antiquaire célèbre. Elle rencontre une femme qui lui paraît plongée dans la douleur. Elle s'arrête et interroge. La femme est

longtemps sans vouloir dire le sujet de son chagrin. Enfin elle prend confiance dans l'honnêteté des trois personnages, et leur fait part de sa situation. Elle avait épousé un fort honnête homme, excellent mari, bon père de famille, et elle vivait heureuse avec lui. A mesure que cet homme prenait de l'attachement pour sa femme et de la tendresse pour ses enfants, il devint inquiet et rêveur. Un jour, sollicité par sa femme, il lui confie qu'il est déserteur des troupes du roi. Dès ce moment le bonheur et la sérénité disparaissent de cette heureuse chaumière, la frayeur et l'inquiétude s'emparent de toute la famille. Au moindre bruit elle croit voir arriver la maréchaussée, qui lui enlève son chef pour lui faire subir un arrêt de mort. *Voilà, dit cette femme, la vie que nous menons depuis six mois que ce funeste secret m'est connu. Ah! s'écrie-t-elle, si je pouvais trouver quelque protection auprès de la duchesse de Choiseul pendant qu'elle est en ce pays! On parle tant de sa bonté; elle me rendrait service sans doute.* Un mot échappé à la duchesse la fait reconnaître. Alors cette femme se recueille et se met à lui parler avec tant de force et de chaleur, avec une éloquence si touchante et si sublime qu'un tremblement universel saisit la duchesse de Choiseul, et que ses deux conducteurs fondent en larmes à côté d'elle. La fin de cette histoire c'est que M<sup>me</sup> la duchesse est trois jours malade de cette scène. Le quatrième, M. le duc de Choiseul arrive dans sa terre; le cinquième, la grâce est accordée au déserteur; le sixième, il est établi avec sa famille au château de Chanteloup, où M<sup>me</sup> la duchesse de Choiseul donne au mari et à la femme de l'emploi et assure leur sort.

Monsieur d'Arnaud, si cette anecdote historique parvient à votre connaissance, vous serez tenté d'en faire un roman, et d'en commander l'estampe à M. Eisen. Vous ferez le discours de cette femme, et vous y mettrez tout ce que votre imprimeur possède en points et en tirets; et je parie d'avance tout ce que vous voudrez que vous ne rencontrerez pas un seul mot de tout le discours de cette femme. Je le donnerais à de plus habiles que vous; et si vous aviez pu être témoin de cette scène, au prix de tout ce que vous avez fait et de tout ce que vous ferez jamais, je vous aurais conseillé de ne pas hésiter un seul instant: vous auriez vu du moins comment on est pathétique.

— M. Mercier, à l'enseigne de *l'Homme sauvage*, vient de nous faire présent d'une petite histoire morale en cent pages in-12, intitulée *la Sympathie*. Si M. Mercier continue son commerce de merceries en vers et en prose avec l'activité qu'il y a mise depuis six mois, je plains ceux qui sont obligés de s'assortir dans sa boutique.

— Après M. d'Arnaud, ce que nous avons de plus triste en France c'est un certain M. Feutry, poète et étudiant en artillerie. Celui-là ne rêve que lamentations, ruines, tombeaux; une demi-douzaine de gaillards de cette espèce donnerait le spleen à tout un royaume si on les écoutait. M. Feutry vient de publier *les Ruines*, poème d'un triste achevé. Il nous dit dans sa préface qu'il va en Russie, pour dire, en passant à Pétersbourg, que M. le comte de Schouvaloff est un Russe aimable et pour faire des recherches sur l'histoire générale des machines de guerre anciennes et modernes, qu'il se propose de donner dans quelque temps avec des planches. Il prétend aussi avoir trouvé une espèce de canon qui tire cinq coups contre deux, sans trop s'échauffer et sans risquer de crever. Au moyen de sa découverte, un vaisseau monté de vingt-cinq pièces, mettra en pièces un vaisseau de soixante et au delà. M. Feutry est trop bon Français pour ne nous pas garder son secret jusqu'à la première guerre maritime. Je vois les Anglais perdus de cette aventure; et si M. Feutry peut les engager à lire ses productions poétiques, tout ce qui échappera à son artillerie périra de mélancolie; et voilà l'empire de ce peuple orgueilleux détruit par le génie puissant d'un seul homme.

— On assure que M. Rousseau se trouve dans un château appartenant à M. le prince de Conti, en Vexin, sur la frontière de Normandie<sup>1</sup>. Il a changé de nom et a promis de se tenir tranquille le reste de ses jours. A cette condition le Parlement a, dit-on, consenti de laisser dormir le décret de prise de corps. S'il ne doit plus rien imprimer, ce marché est également mauvais et pour lui et pour le public.

1. A Trye-Château. Voir dans la Correspondance générale de Rousseau la lettre du 3 mars 1768 à du Peyron sur les prétendues persécutions qu'il y subissait. C'est à Trye qu'il écrivit la première partie des *Confessions*.

## AOUT.

1<sup>er</sup> août 1767.

Après les plaies d'Égypte, je ne connais guère de plus grande calamité que celle qui s'est répandue sur la France et qui a opéré une disette universelle de nourriture spirituelle. Il n'y a jusqu'à présent qu'un seul exemplaire de *la Défense de mon oncle* à Paris, entre les mains de M. d'Argental. On parle d'un roman théologique intitulé *l'Ingénu*, et également ouvrages à Ferney; mais personne ne le connaît encore à Paris. Autrefois cette grande ville, semblable à un magasin général, tenait assortiment de tout, et chaque fidèle pouvait se pourvoir suivant ses besoins et ses moyens; aujourd'hui, il faut avoir des facteurs et des commissionnaires aux environs du chef-lieu de la manufacture; il faut tromper toute la cohorte de commis, d'inspecteurs, d'exempts et de sbires, quand on veut avoir ces denrées précieuses: c'est ce que je souhaite à tout fidèle qui ne craint pas de dépenser de l'argent pour son salut.

Je ne passerai pas *la Défense de mon oncle* en revue chapitre par chapitre; je ne m'arrêterai qu'à ceux où j'aurai quelques petites observations à lui faire. Il est parlé de tout dans cette *Défense*, et feu M. l'abbé Bazin est un personnage trop important pour qu'on ne cherche pas à le rappeler à l'exacte vérité quand il lui arrive de s'en écarter. Je suis de l'avis de M. le neveu quand il réfute l'opinion absurde que la religion musulmane est une religion sensuelle et voluptueuse. Du temps que nous étions dindons, et c'était, s'il m'en souvient, la semaine passée, les prêtres étaient bien aises de nous faire accroire qu'il n'y avait que notre religion de sainte et que toutes les autres étaient des écoles de vices et de dérèglements; mais on est un peu revenu de cette sottise. On sait aujourd'hui que toute institution religieuse, quelque singulière qu'elle ait été dans ses moyens, a toujours eu pour objet d'apaiser la colère des dieux, et a toujours mêlé des préceptes de justice et de vertu à un recueil de dogmes merveilleux et absurdes. On ne peut nier que le caractère de la religion musulmane ne soit en géné-

ral très-sévère ; mais je voudrais que M. le neveu s'arrêtât là, et qu'il n'outrât pas l'éloge des Turcs. Malgré tous les éloges qu'il leur prodigue, on ne peut se dissimuler que ce ne soit un peuple barbare, et je doute que feu M. l'abbé Bazin, qui était un homme de très-bonne compagnie et qui aimait les Turcs tendrement, eût préféré le séjour de Constantinople à celui de Paris. Il faut être juste et convenir que, dans son origine, la religion chrétienne a puissamment influé sur la police des États, et par conséquent sur le bonheur public des nations. Non-seulement l'abolissement de l'esclavage, déclaré incompatible avec ses principes, a été un grand acheminement à une meilleure police ; mais les extraits baptistaires et les extraits mortuaires, suites des cérémonies chrétiennes, et plusieurs autres de ses usages inventés pour constater l'histoire de chaque individu dans presque tous les instants intéressants de son existence, ont été les véritables causes par lesquelles des troupeaux d'hommes assemblés en nations ont enfin été changés en sociétés de citoyens. Le tort de la religion, c'est d'être devenu entre les mains des prêtres un instrument d'ambition et de cruauté, et d'avoir pesé sur les peuples d'une manière si insupportable qu'ils ont dû se résoudre ou de succomber sous son joug, ou de le secouer.

Je laisse au neveu de M. Bazin le soin d'éclaircir avec M. l'abbé Larcher la grande question de philosophie spéculative, comment Sara à l'âge de soixante-quinze ans a pu être d'une beauté aussi ravissante et si dangereuse pour le repos du roi d'Égypte et d'un autre roitelet de Gerar ; je crois que M. l'abbé Larcher a donné ici un beau jeu au neveu de M. Bazin. Il lui a cité, à propos de Sara, l'exemple de Ninon Lenclos, et vous imaginez aisément quel parti le neveu sait tirer de cette rare bêtise. M. Larcher le répétiteur est une de ces bêtes scientifiques créées exprès pour le déjeuner des Bazins et autres plaisants de sa trempe.

Quand le neveu de M. Bazin se moque de ce que les anciens historiens ont rapporté de la ville de Thèbes en Égypte, il me paraît avoir grande raison. Bossuet a très-mal fait de répéter ces exagérations dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et Rollin a fort mal fait de copier Bossuet. Ils n'étaient philosophes ni l'un ni l'autre ; aussi leur réputation ne pourra être durable. Ils content, d'après les anciens, que la ville de Thèbes

avait cent portes; que de chacune de ces portes il sortait dix mille combattants, sans compter deux cents chariots armés en guerre par porte : ce qui fait un million de soldats, et encore quarante mille goujats en n'en comptant que deux par chariot. M. Bazin a raison de présenter ce petit total à la considération des bonnes âmes qui savent calculer. En général il y a contes et comptes dans les anciens historiens. Il ne faut pas rejeter les premiers pour cause de singularité, parce que même ce qu'ils ont de faux a eu un fondement réel; il ne faut pas passer les derniers, parce que les hommes sont naturellement exagérateurs, et que depuis que le monde est monde, les calculs politiques ont toujours été outrés et hasardés. Je supplie seulement feu M. Bazin de s'en souvenir quand il est question de Chinois, qui sont, après les Turcs, ce qu'il aime le plus tendrement.

Il aime aussi bien les disciples de Zoroastre, et vous trouverez à cette occasion dans *la Défense de mon oncle* trois vigoureuses sorties contre l'évêque de Glocester, Warburton, qui a déjà été, ainsi que madame son épouse, en butte aux traits du célèbre John Catilina Wilkes. Il faut que l'évêque Warburton ait molesté feu l'abbé Bazin dans quelque pamphlet, car, indépendamment des trois sorties dont je viens de parler on m'assure que le neveu de M. Bazin a encore fait une autre brochure tout exprès contre M. Warburton, où ce dernier est très-maltraité. Ne connaissant point les pièces du procès, je ne puis juger du fond de la querelle; mais je condamne celui des deux qui le premier a mis de la dureté dans cette dispute, et je donne double tort à celui qui a rendu injure pour injure, parce que, pouvant prêcher d'exemple et donner à son frère une leçon de politesse, qui doit toujours être en raison inverse de la diversité des sentiments, il en a volontairement perdu l'occasion.

Dans le dix-huitième chapitre, le sentiment de M. de Buffon, qui prétend, d'après *Telliamed*, que notre continent a été successivement couvert par les eaux de la mer, est combattu avec autant de liberté que de politesse; c'est précisément comme je veux qu'on dispute. Je voudrais seulement que ce chapitre fût aussi profond qu'il est plein d'égards pour l'auteur de l'*Histoire naturelle*; mais malheureusement il est très-superficiel. M. Bazin n'est pas aussi grand naturaliste que bon philosophe. Il faut que, dans ses grands voyages d'Europe, d'Asie et d'Afri-

que, il soit toujours resté en plaine ; certainement il n'a pas assez grimpé les montagnes dans ses voyages. S'il avait tant soit peu examiné les couches immenses de coquillages, de poissons et de productions marines pétrifiées, dont la plus grande partie de notre continent et particulièrement les plus hautes montagnes sont couvertes, il ne serait pas tombé dans l'énorme puérité de dire que parce qu'un voyageur aura laissé tomber par mégarde une huître en Berry ou en Touraine, et que cette huître s'est pétrifiée dans le sein de la terre, il ne s'ensuit pas qu'elle ait été apportée là par les flots de la mer. Je me serais rangé du côté de M. Bazin s'il n'avait voulu qu'attaquer l'opinion que l'Océan change de lit insensiblement, et qu'à mesure qu'il découvre un nouveau continent en se retirant, il inonde l'ancien. Je ne crois pas que cette révolution se fasse par progrès insensibles, et M. Bazin dit d'assez bonnes raisons pour en démontrer l'impossibilité ; mais on ne saurait examiner notre continent avec tant soit peu d'attention, on ne saurait fouiller dans son sein sans rester entièrement convaincu qu'il a longtemps servi de lit aux eaux de la mer. Sans qu'il existe aucun instrument historique qui l'atteste, je crois qu'il n'y a point de vérité qui puisse être poussée à un plus haut degré de certitude. Voulez-vous savoir maintenant comment notre globe a pu prendre sa forme actuelle ? Réfléchissez sur l'action du feu, de l'air et de l'eau, sur les formes diverses de ces trois éléments et sur leurs combinaisons, sur les explosions et les révolutions qu'ils peuvent occasionner. Si un tremblement de terre peut faire sortir une île du sein de la mer, une force plus grande peut élever un vaste continent au-dessus des eaux de l'Océan. Toutes les hautes montagnes sont remplies de bouches de volcans qui ont indubitablement vomi du feu, comme les épais couches de lave répandues autour le certifient, quoique aucun monument historique n'en fasse mention. Ces volcans ont donc cessé de jeter du feu avant les temps historiques. On n'a jamais entendu parler de volcan en France ; cependant l'Auvergne en est remplie, tout voyageur peut s'en convaincre ; ces volcans ont donc fini de jeter du feu avant notre ère de la création du monde ou du moins du déluge. Il est évident d'ailleurs pour tout bon esprit que les hautes montagnes n'ont pu se former que par un effort des plus violents de la nature, dont l'œil du naturaliste découvre partout



les traces, et dont le résultat a été la forme actuelle de notre globe. J'ajoute que si la théorie des comètes nous était mieux connue, si nous pouvions calculer avec précision le moment de leur entrée dans notre système planétaire, et fixer d'avance les points principaux de leur révolution, nous saurions indiquer le choc et la rencontre de ces corps avec notre globe, et rendre compte d'autres événements de cette espèce avec autant de facilité que nous prévoyons aujourd'hui une éclipse terrestre ou lunaire. Sur tout cela il y aurait de grandes choses à dire et de profondes réflexions à faire, dont la plus simple est que le monde est bien vieux et que nous sommes une espèce d'insectes bien présomptueux de nous flatter, avec nos misérables yeux et notre existence d'un instant, d'en pénétrer l'essence.

Une autre marotte de M. Bazin tout aussi peu philosophique que son hûtre de Touraine, c'est qu'il ne veut pas que rien s'engendre par la putréfaction. Une épaule de mouton se pourrit par les grandes chaleurs; « s'il en sort des vers, dit-il, c'est qu'une mouche y a déposé ses œufs. Mais enveloppez bien cette épaule, empêchez les mouches d'en approcher, et il n'en sortira plus de vers ». Ah! grand Bazin, vous dormiez donc aussi quelquefois de votre vivant? Quel raisonnement! Quel défaut choquant d'expérience! Je vous assure qu'il en sortira également des vers, un peu plus tard seulement, parce que vous aurez gêné l'action de l'air, et par conséquent retardé le moment de la décomposition. Vous me répondez à cela qu'une mouche y a pénétré à notre insu, et pour vous guérir de votre mouche par une autre expérience je n'oserai alléguer les observations microscopiques et les anguilles de votre ami Needham, jésuite irlandais, car, Dieu merci, votre intime ami M. Covelle a rendu ces anguilles si ridicules que de cinquante ans on ne pourra en parler sans exciter la risée de tous ceux qui, pour aimer à philosopher, n'en aiment pas moins à se divertir. Laissons donc le jésuite aux anguilles, et ouvrons un excellent journal latin qui se publie à Leipsick sous le titre de *Commentarii de rebus in medicina gestis*. Vous y trouverez une expérience aisée à répéter. Prenez un morceau de viande, et faites-en de bon bouillon; versez ce bouillon tout bouillant dans une bouteille bien rincée. Fermez cette bouteille hermétiquement. Oubliez-la pendant cinq à six semaines. Quand, au bout de ce temps-là, vous la reprendrez

pour examiner votre bouillon, vous trouverez dans votre bouteille une république d'êtres vivants. Vous ne direz pas ici qu'un insecte qui s'est glissé dans la bouteille malgré les précautions prises a causé toute cette peuplade, car cet insecte aurait été brûlé et noyé dans le bouillon bouillant. Mais faut-il tant de raisonnements ? L'étude de la nature, secondée par la réflexion, apprendra à tout homme qui a des yeux et du sens qu'il n'y a point de matière morte, et qu'avec de la matière et du mouvement tout se crée et se détruit, depuis le grand philosophe jusqu'au petit insecte dont il doit être la pâture. Il nous sied bien d'affirmer que la nature ne peut produire que par les lois de génération que nous connaissons !

Je sais bien que cette opinion que la putréfaction ne peut rien produire tient immédiatement au système religieux de l'auteur. M. Bazin est zélé déiste, et il craint qu'en admettant la proposition contraire, on n'en tire des arguments contre une cause première, intelligente, créatrice et conservatrice de l'univers ; mais le premier devoir d'un philosophe, c'est de ne jamais déguiser ni affaiblir la vérité en faveur d'un système. Vous lirez dans *la Défense de mon oncle* un dialogue sur cette cause première entre Platon et un jeune épicurien d'Athènes. Ce dernier a exactement le ton, la facilité de mœurs, l'ignorance et la suffisance d'un petit-maître de Paris des plus élégants et des plus à la mode. Si les arguments de Platon-Bazin ne sont pas aussi concluants pour un philosophe que pour un petit-maître ignorant et superficiel, tous conviendront du moins que la description anatomique que Platon donne de la structure du corps humain est un chef-d'œuvre de style.

Dans la diatribe suivante, M. Bazin s'étend de nouveau sur l'Égypte ; mais je le conjure de nouveau, pour l'intérêt de son salut, qui m'est cher, de ne jamais parler qu'avec un saint respect de toutes les absurdités égyptiennes. S'il est vrai, comme le prétend notre abbé de Galiani, appuyé sur l'opinion des plus graves docteurs, que l'homme est né en Éthiopie, du mariage d'un singe avec une chatte sauvage ; s'il est vrai que ses vertueux parents, voyant son mauvais naturel, n'ont pas voulu le reconnaître, l'ont chassé du pays et contraint de s'enfuir en Égypte, où, se trouvant dans une terre ingrate, il a été obligé de travailler malgré lui et de se réunir par conséquent en société,

M. Bazin ne peut se cacher que l'Égypte est nécessairement le berceau de toute religion, de toute loi, de toute police, et qu'un bon critique ne doit jamais en approcher sans le plus profond respect.

Les travaux immenses dont les monuments s'y conservent et étonnent, lors même que l'utilité publique moins qu'une vanité excessive paraît en avoir été le principe, ces travaux, dont les ruines sont encore si merveilleuses, font naître une idée bien grande et bien naturelle. C'est que si le travail de l'espèce humaine entière était sans cesse et sans distraction dirigé vers un but commun et utile au genre humain, de sorte que le travail d'aucun homme ne fût jamais ni contraire à ce but ni perdu pour ce but, on ne pourrait plus calculer ce que l'homme ne serait pas capable d'entreprendre avec succès, ni fixer les bornes de l'impossibilité à ses efforts. Il réussirait à la longue à se rendre maître des éléments, à changer les climats, à démolir les montagnes, à creuser des canaux, à établir des communications entre tous les fleuves; que sais-je? à rendre le chemin d'ici à la Chine par terre aussi facile que la route de Paris à Lyon. Si vous doutez de la possibilité de ces prodiges, étendez votre vue sur toute la terre, voyez ces bras, ces mains innombrables, tous occupés au travail; considérez combien, en un seul jour de travail perdu pour l'utilité commune, ou même contraire à son but, depuis les arts les plus frivoles comme celui de faire du galon et de la dentelle, dont les monuments s'anéantissent d'une année à l'autre sans aucun avantage pour les hommes, jusqu'à l'art le plus funeste, celui qui détruit en peu d'instant les efforts de plusieurs siècles; et ce coup d'œil pourra vous faire sentir ce que pourrait la masse des forces du genre humain dirigées par une intelligence toujours subsistante. Le genre humain ainsi ordonné, et dirigé par sa nature de génération en génération, fournirait aussi une preuve sans réplique de l'existence de Dieu.

*La Défense de mon oncle* est terminée par l'*Apologie d'un général d'armée attaqué par des cuistres*. C'est l'apologie de *Bélisaire* contre les cuistres de Sorbonne. Le cuistre Cogé n'y est pas oublié, mais ce cuistre mériterait des étrivières mieux appliquées. Il vient de faire une nouvelle édition de son *Examen de Bélisaire*, et cette édition, fort augmentée, est d'une violence extrême. Si ce cuistre était le maître, il brûlerait les philoso-

phes comme des pastilles, et leur parfum serait bien délicieux pour son nez. M. Bazin, en prenant la défense de *Bélisaire* contre les cūistres, en fait en même temps la critique avec beaucoup de finesse et de ménagement. Il fait sentir qu'il n'est pas bien sûr que Bélisaire ait été un si grand homme, encore moins un homme si vertueux, et qu'il n'est pas bien fait peut-être de travestir ainsi des caractères historiques, et d'accorder les honneurs de la vertu, de la justice, du désintéressement, etc., à qui ne les connut jamais. Il remarque aussi que le vieux malin singe de Justinien devait être très-content de la doctrine de l'aveugle sur la rémission des péchés, parce que personne n'en avait plus besoin que lui. Tout cela est écrit avec une gaieté infinie. Une femme d'esprit disait ces jours passés, après avoir lu *la Défense de mon oncle*, que M. de Voltaire tombait en jeunesse.

M. Bazin devrait sortir de son tombeau comme l'ombre de Ninus, pour ordonner à son petit-neveu de soixante-treize ans de ne jamais se départir de ce ton de gaieté dans ses querelles. Comment M. de Voltaire peut-il être si dissemblable à lui-même? Il vient d'imprimer un mémoire contre La Beaumelle, bu'il dit avoir présenté au ministre. De ce mémoire à celui de Pompignan présenté au roi, il n'y a qu'un pas. C'est toujours des notes que La Beaumelle a faites sur le *Siècle de Louis XIV* qu'il s'agit. M. de Voltaire prétend que ce vil scélérat (c'est l'épithète dont il l'honore) en prépare une nouvelle édition. Il le défère en conséquence aux ministres de Sa Majesté comme traître et calomniateur de Louis XIV, du duc de Bourgogne, père du roi, et de plusieurs autres grands personnages; il le défère aux maisons d'Orléans et de Condé comme ayant outragé leurs maîtres. Il soutient que La Beaumelle lui a écrit quatre-vingt-quatorze lettres anonymes remplies d'injures atroces. Est-il possible qu'un homme qui a écrit *la Défense de mon oncle* écrive presque au même instant ces pauvretés? Ce mémoire est aussi triste que violent. Il est singulier que M. de Voltaire n'ait jamais pu être plaisant avec La Beaumelle. Ce La Beaumelle est un mauvais sujet qui ne méritait pas l'honneur d'être seulement remarqué par lui. Il est retiré depuis plus de douze ans dans le Languedoc, sa patrie, où il a épousé une jeune veuve, sœur de ce M. de Lavaysse, célèbre par le procès

du malheureux Calas ; cette veuve n'a pas consulté ses parents sur le choix d'un second époux. La Beaumelle depuis ce temps végète oublié, et, sans M. de Voltaire, il y a plus de douze ans qu'on ignorerait qu'il y a une espèce de ce nom au monde.

— La tragédie des *Illinois*, suspendue assez longtemps par la maladie de M<sup>lle</sup> Dubois, a été reprise depuis son rétablissement, et a eu plus de douze représentations, si je ne me trompe. M. de Sauvigny vient de la faire imprimer. Une intrigue embrouillée et inintelligible, des événements entassés sans jugement et sans mesure, un style incorrect et pitoyable, tout décele la faiblesse extrême du poète. Il a changé son dénouement, car aujourd'hui un auteur en a deux ou trois prêts, et les change jusqu'à ce qu'il ait attrapé le goût du public. Ainsi ce n'est plus le jeune Montréal qui est tué ; c'est Hirza qui se tue elle-même pour épargner à la fois le père et le fils. Je conviens que ce dénouement-ci ressemble beaucoup à celui des *Scythes*. Voilà pourquoi l'auteur a cru devoir lui en substituer un autre ; mais le public ne l'ayant pas goûté, il a repris le premier, et pour prouver qu'il ne l'a pas emprunté à M. de Voltaire, il a fait imprimer la permission du censeur de police, qui est datée du mois de novembre 1761.

— Je confesse aussi avoir mal rendu compte de *Toinon et Toinette*. A la lecture de la pièce, qui a été imprimée depuis sa première représentation, je n'ai trouvé aucune trace de la générosité de Toinon ni de celle du capitaine de navire. Il est vrai aussi que le vaisseau que j'avais cru perdu sans ressource par la tempête se retrouve à la fin par un de ces heureux qui-proquos si naturels et si communs dans le cours des événements. Mais, tout considéré, j'aime autant mon arrangement que celui de M. Desboulmiers, et, sans me vanter, je crois qu'il aurait mieux fait de combiner son plan comme j'ai fait que d'y coudre un dénouement qui n'a ni rime ni raison.

— Deux nouveaux acteurs ont débuté sur le théâtre de la Comédie-Française : Dalainval, dans les rôles de raisonneur ; Montfoulon, dans les rôles à manteau. Leur début promet cette honnête médiocrité qui fait le supplice des amateurs des beaux-arts quelquefois vingt ans de suite.

— J'ai eu l'honneur de vous parler d'un supplément que M. d'Alembert a fait à sa brochure de la *Destruction des*

*jésuites*. Il vient d'en faire un autre encore sous le titre de *Seconde lettre à M\*\*\*, conseiller au parlement de \*\*\*\* sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites de ses royaumes, États et domaines*. C'est un petit écrit de deux feuilles au plus. Ma foi, il ne résulte rien de toutes ces brochures de M. d'Alembert sur les malheurs de la Société, sinon qu'il a aussi voulu dire son petit mot sur un événement si célèbre, et qu'il a tâché de faire enrager les jansénistes autant que les jésuites. Mais, au fond, tout cela fait du verbiage sans sel, sans nerf, sans gaieté, avec beaucoup de prétention à la plaisanterie et sans résultat. On pouvait dire cela en causant avec ses amis aux Tuileries, ou bien au coin de son feu ; mais en conscience cela ne valait pas la peine d'être imprimé.

— On a traduit de l'anglais de Gordon le livre *The independent whigt*, et on lui a donné en français le titre *l'Esprit de l'Église*, ou bien *l'Esprit du clergé*<sup>1</sup>, car je n'ai point vu cette traduction, qui se vend très-cher et fort secrètement. Vous savez que ce livre est une des plus vigoureuses sorties sur l'esprit de domination et d'envahissement des prêtres ; et si vous vous rappelez les remarques de Gordon sur Tacite, vous croirez aisément qu'il ne pêche pas dans cet ouvrage-ci par un ton trop doux ou trop peu violent.

— J'ai eu l'honneur de vous parler d'une traduction française qu'on a faite de l'ouvrage de Justus Febronius sur la puissance des papes, qui a fait tant de bruit en Allemagne et qui a tant déplu à Rome<sup>2</sup>. Presque en même temps, un honnête janséniste, plus sage qu'à janséniste n'appartient, a publié une espèce de traduction libre du même ouvrage de Febronius. Il en a retranché des choses qui ne pouvaient intéresser un lecteur français ; il a quelquefois ajouté pour éclaircir ce qui lui a paru obscur. Il a adouci des expressions trop dures pour la cour de Rome, et il a supprimé toutes les sorties trop vives

1. Le titre exact est *l'Esprit du clergé, ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*. Londres (Amsterdam, Rey, 1767, 2 vol. in-12), traduit de J. Trenchard et de Thomas Gordon, par d'Holbach et Nageon. Ce dernier, au dire de son frère, l'avait « athéisé » le plus qu'il avait pu.

2. Voir page 308. Ce livre est de J.-N. de Hontheim, évêque *in partibus* de Myriophite, suffragant de l'électeur de Trèves, qui a signé divers traités sous le pseudonyme de *Justus Febronius*. Le traducteur était J. Remacle Lissoir, prémontré.

contre le saint-père. En un mot, il a conservé le fond de l'original et en a entièrement changé la forme. L'auteur prétend que dans un temps aussi critique pour le christianisme que celui-ci, il est de toute nécessité que la cour de Rome ne soutienne pas des maximes révoltantes. « Si j'étais théologien ultramontain, dit-il, je n'oserais seulement sourciller en présence de l'auteur de l'*Émile*. » Je ne sais si en sa qualité de janséniste gallican il aura plus beau jeu avec le *Vicaire Savoyard*. Son ouvrage est intitulé *de l'État de l'Église, et de la Puissance légitime du pontife romain*. Deux volumes in-8°.

— On a imprimé aussi pour l'instruction des fidèles une traduction de la *Théorie des bénéfices*, ouvrage du célèbre fra Paolo, un des plus grands hommes du xvi<sup>e</sup> siècle. La traduction française de ce fameux traité parut pour la première fois en 1677. Richard Simon y joignit un appendice sous le titre d'*Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques*. Ce sont ces deux ouvrages qu'on vient de réimprimer ensemble sous le titre de *Théorie des bénéfices*. Deux volumes in-12, dont le premier renferme l'ouvrage de fra Paolo ; le second, celui de Richard Simon.

— Un bon prêtre écossais appelé George Campbell a fait une *Dissertation sur les miracles*, dans laquelle il réfute l'essai du philosophe David Hume sur le même objet. M. Eidous vient de traduire cette dissertation<sup>1</sup>. Cela est misérable. De telles apologies font plus de tort à la cause de la religion que les attaques les plus hardies, qui ne laissent cependant pas de lui en faire.

— Il faudrait envoyer ramer à Brest ou à Toulon l'auteur d'un roman en deux volumes, intitulé *les Gascons en Hollande, ou Aventures singulières de plusieurs Gascons*. Ces aventures sont des escroqueries et des friponneries aussi bêtes que viles. J'envoie l'auteur aux galères, parce que, sans compter qu'il y sera tout à fait à sa place, les honnêtes gens qu'il y trouvera, et qui me paraissent dignes de composer sa société, en lui apprenant le sujet de leur promotion, lui fourniront la matière d'un meilleur roman que le sien.

1. Amsterdam, 1767, in-12.

15 août 1767.

On vient de publier ici un volume in-12 de près de quatre cents pages, intitulé *Lettres familières de M. le président de Montesquieu*. La plupart de ces lettres sont adressées à l'abbé comte de Guasco, Piémontais, chanoine de Tournai, frère de deux gentilshommes de ce nom qui ont servi en Russie et en Autriche, et dont l'un est mort général d'infanterie au service autrichien à la fin de la dernière guerre. Les autres lettres sont écrites à l'abbé Venuti, à monsignor Cerati, et à quelques autres Italiens. Elles sont au nombre d'environ soixante. La première est datée de l'année 1729, et les dernières sont de l'année 1754; le président est mort au commencement de l'année 1755. Ceux qui l'ont connu retrouvent dans ces lettres sa simplicité et quelques traits qui lui ressemblent; mais, en général, elles sont peu intéressantes et l'on doit peu de remerciements à l'abbé de Guasco de les avoir publiées le premier. L'édition de Paris est faite d'après celle qu'il a fait faire en pays étranger, je ne sais où. Les deux éditions fourmillent de fautes d'impression. Celle de Paris se prétend augmentée, et en effet on y a ajouté quelques bagatelles qu'on ne trouve point dans l'édition de l'abbé de Guasco, dont le recueil ne consiste qu'en deux cent soixante-quatre pages. Le tiers du volume de l'édition de Paris est rempli par une réponse aux observations sur *l'Esprit des lois*, faite il y a plus de quinze ans. Cette réponse était d'un jeune négociant protestant de Bordeaux, appelé Ristean, qui se trouve aujourd'hui un des directeurs de la Compagnie des Indes, et les observations étaient d'un polisson appelé l'abbé de La Porte, folliculaire et compilateur de son métier. Ce folliculaire n'était pas en état d'entendre *l'Esprit des lois*. Il ne méritait pas l'honneur d'être réfuté; et, de toutes les défenses qu'on a faites de ce grand livre, il n'y a que celle que l'auteur lui-même n'a pas dédaigné opposer aux attaques du gazetier ecclésiastique qui restera. Mais si l'on a enrichi de ces additions l'édition des *Lettres familières* faite à Paris, on n'y trouve pas non plus tout ce que renferme l'édition de l'abbé de Guasco. Non-seulement on a supprimé quelques notes de cet éditeur comme injurieuses à des personnes respectables,



mais on a retranché aussi pour la même raison quelques-unes des lettres du président<sup>1</sup>. Tout cela est relatif à M<sup>me</sup> Geoffrin, et il faut donner ici quelques éclaircissements nécessaires à l'intelligence de ces lettres.

On remarque en général que les hommes de génie ou d'un grand esprit sont on ne saurait moins délicats et moins difficiles dans le choix de leurs amis : tout leur est bon. Apparemment que, se suffisant à eux-mêmes et ne donnant à la société que les moments où ils en ont un besoin urgent pour leur délassement, il leur est à peu près égal de les passer en bonne ou en mauvaise compagnie. Il me semble aussi que, dans le choix des amis, ils préfèrent volontiers ceux qui savent le mieux encenser : supérieurs par tant de côtés au reste des hommes, il faut bien qu'ils s'en rapprochent par leurs faiblesses. Ainsi il n'est pas rare de voir à leur suite une foule d'espèces qui n'ont rien de mieux à faire que de s'attacher et de se coller à eux. Ceux dont le suffrage est de quelque prix se respectent trop pour donner de l'encensoir à travers le nez d'un grand homme; ils craindraient de blesser sa délicatesse, et ils ont tort. Fontenelle, dont l'esprit était si fin et si délicat, convenait de bonne foi que jamais il ne s'était entendu trop louer à son gré. Il supportait avec un courage héroïque les plus fortes louanges, et l'on pouvait en toute sûreté lui en donner à tour de bras. Je me souviens que, me trouvant dans ce temps-là souvent dans les mêmes sociétés avec le vieux berger Fontenelle, il remarqua ma réserve à son égard. Il avait quatre-vingt-seize ans, il était sourd, et je ne pouvais me persuader d'avoir d'assez jolies choses à lui dire pour les crier, en présence de vingt personnes, assez haut pour être entendu de lui. Ma juste modestie, qui n'était que relative à moi, le blessa; il se plaignit de n'avoir jamais reçu d'éloge de ma part. Il en chercha des motifs à perte de vue, et il confia un jour à M<sup>me</sup> Geoffrin qu'il craignait de m'avoir indisposé, parce qu'il ne m'avait pas rendu une visite que je lui avais faite. A l'âge de quatre-vingt-seize ans! Et tout mon tort était de ne l'avoir jamais loué en face,

1. Selon la *Bibliographie de Montesquieu* de M. Louis Vian, il s'agit ici non de la deuxième édition réelle (s. l. 1767) conforme à la première, mais de la troisième parue sous la rubrique de Florence et Paris, 1766, in-12.

et de n'avoir jamais crié à perte d'haleine quelque sot compliment que j'aurais pu lui tourner.

C'est donc peut-être moins des amis que des flatteurs et des complaisants qu'il faut aux grands hommes et aux beaux esprits. Marivaux avait une gouvernante qui allait dans le monde, et qui lui disait toute la journée qu'il était le premier homme de la nation. Le berger Fontenelle avait toujours son abbé Trublet pendu à son oreille, qui lui criait les louanges les plus puantes et les plus fastidieuses. Voltaire a eu pendant trente ans le pauvre diable de Thieriot à sa suite ; et le président de Montesquieu paraît avoir eu le même besoin de pauvres diables. Il eut beaucoup de faible pour La Beaumelle, qui, s'il n'est pas un vil scélérat, n'est du moins qu'un polisson et un mauvais sujet. Il eut toujours à ses trousses cet abbé de Guasco, qui, pour être un homme de condition, n'en était pas moins un plat et ennuyeux personnage. A l'ennui qu'il promenait partout, il joignait l'indiscrétion qui forçait les portes ; c'était un crime de lèse-société que toute maîtresse de maison était en droit et dans l'obligation de réprimer. Le président l'avait introduit chez M<sup>me</sup> Geoffrin, et l'abbé de Guasco s'y était établi de façon qu'il fallait ou le chasser, ou risquer de voir la maison désertée par la bonne compagnie. M<sup>me</sup> Geoffrin, pleine d'égards pour le protecteur de l'abbé de Guasco, y procéda avec beaucoup de ménagement. Elle enjoignit à son portier, sur cinq fo's que l'abbé se présenterait, de le laisser entrer une seule fois. C'était le recevoir encore assez souvent, puisqu'il se présentait presque tous les jours ; mais le Piémontais n'était pas homme à se laisser conduire ou brider de cette manière. Quand le portier l'assurait que sa maîtresse n'y était point, l'abbé de Guasco l'assurait du contraire et passait outre. M<sup>me</sup> Geoffrin, impatientée, signifia enfin à son portier que s'il ne savait pas empêcher l'abbé de Guasco d'entrer, il serait lui-même mis à la porte, qu'il savait si mal garder. Le domestique, peu curieux de perdre son poste pour les vilains yeux bordés de rouge de M. l'abbé de Guasco, se mit à travers le passage la première fois que celui-ci voulut le forcer, et poussa l'indiscret dans la rue. Voilà comment les choses se passèrent sur la fin de l'année 1754, au su de tout le monde, et entre autres au mien, peu de mois avant la mort de M. de Montesquieu.

Aujourd'hui, le principal but de l'abbé de Guasco en publiant les *Lettres familières* du président, sans se nommer comme éditeur, c'est de se donner à lui-même beaucoup d'éloges, de se rengorger de l'amitié d'un homme illustre qui lui parlait de ses prés et de ses vignes, et surtout de se venger de ce prétendu affront qu'il a reçu de M<sup>me</sup> Geoffrin il y a plus de douze ans. En conséquence, il a farci ce recueil de notes très-injurieuses pour cette femme célèbre. Il rapporte même deux lettres du président à lui adressées et relatives à cette tracasserie, où le président parle en termes peu mesurés de M<sup>me</sup> Geoffrin, et se promet de rompre toute liaison avec elle. Ce sont ces lettres et ces notes qui ont été supprimées dans l'édition de Paris, et le public y perd bien peu. L'abbé de Guasco, en sa qualité d'éditeur anonyme, expose les prétendues raisons qui l'ont fait chasser de la maison de M<sup>me</sup> Geoffrin ; mais il oublie la principale et la seule véritable, c'est l'ennui dont il s'exhalait de lui une atmosphère à une lieue à la ronde : c'était un des plus grands *seccatori* de l'Europe savante et galante.

Il faut au reste être bien bas, bien infâme, pour imprimer ces vilénies après plus de douze ans ; c'est s'être donné le temps de la réflexion. Je dis que l'auteur de ces notes a fait une infamie, parce qu'il voudrait donner à M<sup>me</sup> Geoffrin l'air d'une complaisante qui se prête quelquefois aux intrigues galantes des grands seigneurs et des grandes dames, afin de les attirer chez elles. Il n'y a point d'ennemi de M<sup>me</sup> Geoffrin qui ne convienne de la fausseté de cette imputation. Je m'étais toujours bien douté que cet abbé comte de Guasco, avec ses yeux bordés de rouge à la façon des dindons, était dans plus d'un sens un vilain homme. Rien n'empêche de le soupçonner d'avoir falsifié les lettres du président au sujet de cette aventure. Un homme qui peut s'avilir jusqu'à mettre d'indignes faussetés sur le compte d'une personne dont il croit avoir à se plaindre peut bien avoir altéré quelques passages dans les lettres du président. Ce que je sais, c'est que j'ai vu le président chez M<sup>me</sup> Geoffrin peu de jours avant la maladie qui le mit au tombeau. Il y a apparence que s'il a voulu se brouiller avec elle parce qu'elle avait fermé sa porte au chanoine de Tournai, elle lui en a donné de si bonnes raisons que le président n'a pu se dispenser d'être de son avis.

Voilà donc tout ce qui nous est revenu de la succession de ce grand homme ! Quelques lettres de compliments à des Italiens, et puis ce recueil de lettres indifférentes à un chanoine de Tournai, qui s'était fait Don Quichotte de la vertu des dames de Paris, et qui travaillait pour les prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il est rapporté dans les notes qu'un jour l'abbé de Guasco faisant, suivant sa coutume, l'apologie des dames à l'occasion d'une aventure galante qui occupait le public, le président, s'adressant à un de ses amis qui entrait dans ce moment, lui dit : « Marquis, que dites-vous de cet abbé, qui croit qu'à Paris on ne f... point ? » Cela me rappelle le mot de M. le comte de Paar, seigneur autrichien, grand maître des postes des pays héréditaires, fort connu ici pour le peu d'agrémens de sa figure et de son esprit. Il aime la France et son séjour à la passion, et il a bien l'air de n'aimer qu'une ingrante qui ne le paye d'aucun retour. Il avait passé à Paris tout le temps de l'ambassade de M. le prince de Kaunitz, et il nous dit la veille de son départ : « On doit bien peu se fier aux idées même les plus généralement établies. Dans toute l'Europe, on croit les femmes de Paris en fait de galanterie d'une facilité singulière. Quand je suis venu ici, on a voulu me persuader qu'il n'y avait qu'à se baisser et en prendre. Eh bien, messieurs, rien de plus faux. Je vous jure sur mon Dieu et sur mon honneur que je sors de Paris comme j'y suis entré, et que je n'ai jamais tenté fortune sans m'attirer quelque méchante querelle. Et puis fiez-vous aux idées reçues ! » Il paraît que l'abbé de Guasco peut faire le second témoin de la vertu des dames de Paris. Or, deux témoins irréprochables fournissent une preuve juridique.

Pour revenir au président, qui peut-être n'aurait pas pu témoigner comme eux, il est bien difficile d'imaginer qu'il ne se soit rien trouvé du tout de précieux dans ses papiers. Comment supposer qu'il ne soit resté aucune trace de cette *Histoire de Louis XI*, si malheureusement brûlée par un malentendu entre l'auteur et son secrétaire ? Le plus petit fragment en eût été précieux pour le public. J'ai ouï dire plus d'une fois à des gens qui pouvaient le savoir que le président avait dans son portefeuille dix-sept nouvelles *Lettres persanes* dont il comptait enrichir une nouvelle édition de cet ouvrage unique en son

genre. Que sont-elles devenues? Il est question dans ses *Lettres familières* d'un petit roman intitulé *Arsace*, qui n'a jamais vu le jour. Il avait écrit des mémoires concernant ses voyages; et de quel prix ne seraient pas ces mémoires! Il est vrai qu'après sa mort on répandit dans le public que le P. Routh, jésuite irlandais, appelé dans ses derniers instants, avait exigé et obtenu le sacrifice de tous ses papiers, mais ce fait se trouve démenti par une lettre de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon, insérée dans le recueil. Ce n'est pas que le maroufle de jésuite ne tentât la chose; mais M<sup>me</sup> d'Aiguillon survint heureusement à temps. Le mourant se plaignit à elle de la proposition du jésuite, qui répondit aux reproches de M<sup>me</sup> d'Aiguillon : « Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs. » Mais enfin le vilain compagnon de Jésus fut renvoyé sans rien obtenir.

Il est donc plus que vraisemblable que ces précieux fragments existent entre les mains de M. de Secondat, fils de notre illustre président, retiré à Bordeaux, sa patrie. Ce fils, que j'ai toujours vu d'un décontenancé et d'une timidité extraordinaires, passe pour être dévot; mais si j'en crois des personnes qui se prétendent au fait de l'état de choses, ce n'est pas par scrupule de conscience qu'il nous prive de ces restes précieux d'un grand homme. On assure que ce fils a le malheur d'être jaloux de la réputation de son père, et qu'il ne contribuera jamais à l'augmenter par la publication de ses ouvrages posthumes. La dévotion, comme il arrive souvent, ne servirait donc ici que de voile pour couvrir un sentiment bien méprisable; mais, quel qu'en soit le motif, nous n'en sommes pas moins privés d'un bien inestimable.

— On assure que le recteur du collège des jésuites à Breslau ayant écrit au roi de Prusse, son souverain, pour être rassuré sur le sort de la Société dans les circonstances présentes, Sa Majesté lui a fait la réponse suivante :

« Je n'ai pas l'honneur d'être Roi Très-Chrétien, je ne suis pas Roi Catholique, encore moins Roi Très-Fidèle. Tranquillisez-vous; si je vous chasse jamais, je vous dirai pourquoi. »

— On vient d'imprimer pour la première fois les *Sermons sur différents sujets, prêchés devant le roi en 1686 et 1688 par le P. Soanen, de l'Oratoire*. Deux volumes in-12 assez forts. Ce P. Soanen balançait alors la réputation du jésuite Bourdaloue,

et c'était une affaire capitale pour les vieilles femmes de la cour de décider du mérite d'un prédicateur. Le jésuite l'emporta pour la célébrité sur l'oratorien. Il viendra un temps où pour les mettre d'accord, on les oubliera tous les deux, et ce temps n'est pas loin.

— M. Carrelet, docteur en théologie et curé à Dijon, vient de nous gratifier de quatre volumes d'*Œuvres spirituelles et pastorales*. Pour moi, je m'en tiens aux *Pastorales* de Théocrite, de Virgile et de Gessner.

— On a gravé le portrait de plusieurs de nos acteurs et actrices de la Comédie-Française, qui sont des prédicateurs d'un autre genre ; mais ces portraits sont horriblement exécutés et n'ont pas même le mérite de la ressemblance.

— M. Beauvais, de l'Académie de Cortone, vient de publier une *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs, des impératrices, des césars, des tyrans et des personnes des familles impériales, pour lesquelles on a frappé des médailles depuis Pompée jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs sous Constantin XIV, dernier empereur grec* ; avec les légendes qu'on trouve autour des têtes des princes ou princesses, la liste des médailles connues de chaque règne, en or, en argent et en bronze, le degré de leur rareté et la valeur des têtes rares. Trois volumes in-12, chacun de près de cinq cents pages. Ce titre vous donne une idée de l'ouvrage. L'auteur s'est principalement attaché à la partie des médailles. Il donne un précis de la vie et du caractère de chaque personnage. Son livre peut servir dans le débrouillement de l'histoire romaine, sans lui donner une trop grande autorité. Le crédit et la réputation de pareils ouvrages ne peuvent s'établir qu'avec le temps.

— M. l'abbé Pluquet nous a donné, il y a quelques mois, un livre de *la Sociabilité*<sup>1</sup> qui n'a pas fait fortune dans la société. Ce n'est pas qu'on n'ait cherché à lui faire une réputation ; les ouvrages médiocres trouvent toujours des prôneurs. Le plus grand nombre est naturellement disposé à faire cause commune dans ces occasions, parce que, sans s'en apercevoir, on défend sa propre cause. Mais ces mouvements imprimés au public par les partisans de la médiocrité n'ont ordinairement

1. Paris, 1767, 2 vol. in-12.

nulle suite, et le livre meurt au milieu des éloges qu'il reçoit; c'est ce qui est arrivé à la *Sociabilité* de M. l'abbé Pluquet. L'auteur croyait cependant que cet ouvrage manquait au monde. S'il avait étudié son droit naturel dans quelque université protestante en Allemagne, il aurait vu qu'il n'y a point d'écolier à qui on n'explique les idées de son livre dans un meilleur ordre, avec plus de justesse et de clarté: car il n'a pas même le mérite de la méthode, qui au moins devrait être exclusif aux écrivains médiocres. Il n'a pas non plus le mérite d'un style exact, concis, correct. Ne perdez pas, je vous en conjure, votre temps avec la *Sociabilité* de M. l'abbé Pluquet. J'oubliais de vous dire qu'il n'a pas non plus le mérite d'un brin de philosophie; mais cela est tout simple: M. l'abbé Pluquet fait des livres pour avoir des bénéfices. C'est son premier but; les autres sont tous subordonnés à celui-là. Il est un de ces barbouilleurs qui publient tous les deux ou trois ans un livre dans lequel ils rabâchent ce que les autres ont pensé. Nous lui devons déjà un *Examen du fatalisme* et un *Dictionnaire des hérésies*. Il voudrait qu'on établît en France des écoles de morale et de politique. Je l'en fais premier pédagogue, à condition qu'il n'imprime plus rien. Il peut pourtant compter qu'aussi longtemps que les prêtres auront en ce bon royaume voix au chapitre, l'étude du droit naturel sera tacitement regardée comme contraire à la tranquillité de l'Église et de l'État. Sans la réformation du xvi<sup>e</sup> siècle, je soutiens qu'il n'existerait pas une seule chaire de droit naturel en aucune université de l'Europe, et que le droit canon n'aurait jamais laissé expliquer le droit des gens.

— M. Descamps, peintre du roi, de l'Académie royale de peinture, a fait un *Discours sur l'utilité des établissements des écoles gratuites de dessin, en faveur des métiers*, et ce discours a remporté le prix dont on a laissé la disposition au jugement de l'Académie française. Ces écoles gratuites de dessin en faveur des métiers ont été établies depuis peu sous l'autorité de M. de Sartine, lieutenant général de police, et sous la direction de M. Bachelier, peintre du roi. Il me semble qu'il était assez superflu de démontrer leur utilité par du verbiage; personne ne peut en douter. Elles seront même utiles à M. Bachelier, parce que la plupart des élèves voudront perfectionner par des leçons particulières et bien payées ce qu'ils auront appris dans le

cours des leçons gratuites. Si vous vous rappelez les tableaux de M. Descamps exposés au dernier Salon, vous désirerez pour sa gloire qu'il manie mieux la plume que le pinceau ; c'est ce que je lui souhaite aussi.

— Depuis que l'*Encyclopédie*, non-seulement sans encouragement, mais malgré la plus opiniâtre et la plus absurde persécution, a entrepris et achevé la description de tous les arts et métiers, l'Académie royale des sciences, honteuse apparemment d'avoir reçu du roi pour cet objet tous les ans 40,000 livres depuis quarante ans sans avoir rien publié, a commencé enfin de faire de son côté une description des arts et métiers, et à la publier par cahiers. A ce recueil appartient sans doute l'*Art du Facteur d'orgues*, par dom Bedos de Celles, bénédictin, in-folio de cent quarante-deux pages et 52 planches. Ce cahier vient de paraître. Les grands facteurs d'orgue sont en Allemagne.

— *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes-françaises*. Petite brochure in-12 de cent trente-deux pages<sup>1</sup>. C'est un recueil de lieux communs sur la religion, sur le service, sur les ordonnances militaires. L'auteur est réellement soldat aux gardes. On dit qu'il a porté autrefois le petit collet ; mais se trouvant plus de goût pour le métier des armes, il l'a troqué contre la cravate rouge. Vu son premier état, il n'est donc pas si singulier qu'il sache ramasser et débiter des lieux communs. On a voulu faire une réputation à cette rapsodie, et comme l'auteur se montre très-religieux, les curés de Paris s'en sont mêlés. Ce sont des pauvretés qui ne méritent pas le quart d'heure qu'on leur donne. Le soldat a dédié ses *Loisirs* à ses camarades du régiment des gardes-françaises ; et tout de suite il s'est trouvé un autre barbouilleur qui a fait une *Réponse aux loisirs*, au nom du régiment. Cette réponse est un autre recueil de pauvretés.

— *Mélanges de maximes, de réflexions et de sentences chrétiennes, politiques et morales*, par M. l'abbé de La Roche ancien éditeur des *Pensées* de M. le duc de La Rochefoucauld. Petit in-12 de trois cent cinquante pages, contenant une fourniture de quinze cents sentences. Radotage d'un vieux bon prêtre.

1. (Par Ferdinand Desrivières, dit Bourguignon.) Plusieurs fois réimprimés.



— *Géographie moderne, utile à tous ceux qui veulent se perfectionner dans cette science, et où l'on trouve jusqu'aux notions les plus simples dont on a facilité l'intelligence par des figures pour la mettre à la portée de tout le monde, par M. l'abbé Clouet.* In-folio, contenant soixante-huit cartes. Jugez, par le galimatias de ce titre, si l'auteur peut mettre quelque chose à portée de qui que ce soit, et donner à la jeunesse des notions simples.

— *Analyses comparées des eaux de l'Yvette, de Seine, d'Arcueil, de Ville-d'Avray, de Sainte-Reine et de Bristol.* Petit écrit de quarante-six pages. L'eau de Seine, fort décriée hors de France parce qu'elle incommodé presque tous les étrangers dans les commencements de leur séjour à Paris, passe pour très-salubre dans cette capitale, et un Parisien se croit très à plaindre quand l'eau de Seine lui manque. L'eau de Ville-d'Avray près de Versailles est celle dont boit le roi : M. Deparcieux, mécanicien de l'Académie des sciences, a depuis longtemps un projet de donner de l'eau à toutes les maisons de Paris, en y amenant la petite rivière de l'Yvette, qui coule au-dessus de Paris. Pour faciliter ce projet, il a fait analyser cette eau ainsi que les autres que vous trouvez nommées ci-dessus, par une commission d'habiles médecins chimistes que la Faculté de médecine a nommée pour cet effet. Cette commission a trouvé l'eau de l'Yvette excellente, et elle déclare l'eau de Bristol la moins légère de celles qu'elle a examinées. Je ne sais si cet arrêt lui fera perdre sa réputation. Quant à moi, je me moque à peu près des analyses et des systèmes établis sur les théories à perte de vue, et m'en rapporte sur tout cela tout simplement à l'effet et à l'expérience. M. Deparcieux a depuis longtemps son projet dans la tête ; mais il ne l'exécutera jamais. Si l'on veut donner de l'eau à Paris, pourquoi ne pas tout uniment élever un aqueduc au-dessus de Paris sur les bords de la Seine ? Par ce moyen on en distribuera aisément par toute la ville, et l'aqueduc pourra faire une décoration digne d'une grande capitale ; mais nous ne sommes pas dans le siècle des grandes entreprises.

---

## SEPTEMBRE.

1<sup>er</sup> septembre 1767.

On a donné sur le théâtre de la Comédie-Française, le 26 du mois dernier, la première représentation de *Cosroès*, tragédie nouvelle par M. Le Fèvre. Tout ce qu'on connaît de ce M. Le Fèvre, c'est une ode sur la mort de M. le Dauphin; or comme je me flatte que vous ne lisez pas les odes, il faut vous faire connaître M. Le Fèvre l'odaïque par son coup d'essai dramatique.

Avant la première représentation de sa pièce, l'auteur a eu l'attention de prévenir le public dans les feuilles hebdomadaires que son *Cosroès* n'a rien de commun avec celui de Rotrou, excepté le nom. Son sujet est tout entier d'imagination : liberté que M. de Voltaire a introduite sur la scène française au grand détriment de l'art, et dont tout écolier qui sait accoupler des vers se croit en droit d'user pour nous ennuyer de ses inepties. Remarquez que les sujets d'invention manquent presque toujours de couleur et de force dans les détails. Dans un sujet historique, l'histoire même fournit presque tous les traits des principaux personnages, et un poète habile n'est embarrassé que du choix; dans un sujet d'imagination, l'auteur est obligé de tout créer, et nos poètes n'ont que trop prouvé, ce me semble, qu'ils ne possèdent pas le secret de Dieu, qui consiste à faire quelque chose de rien. M. Le Fèvre pouvait se dispenser d'en administrer une nouvelle preuve pour son *Cosroès*, monarque asiatique, contemporain de l'empereur Justinien. Commençons par faire connaissance avec les principaux personnages de cette tragédie; les subalternes passeront en revue à mesure qu'ils se présenteront.

*Cosroès*, qui donne le nom à la pièce, est un roi persan ou arabe, car le nom de son empire et de sa résidence m'a échappé au milieu de toutes les conspirations auxquelles ce pauvre roi est exposé. Il est l'adorateur du soleil, fidèle au culte de ses pères; mais son empire est inondé de chrétiens, et ces chrétiens

sont remuants, séditieux, toujours prêts à se soulever contre leur souverain. Il paraît que Cosroès ne les persécute que parce qu'ils ne peuvent se tenir tranquilles. Cosroès a toutes les qualités d'un grand monarque. Il est belliqueux, ferme, sage, juste, mais d'un caractère un peu sévère. Je vous dis ici les intentions du poëte, vous jugerez vous-même dans le cours des événements s'il sait conserver à ses personnages leur caractère.

Amestris, femme de Cosroès, est une bonne créature, pleine d'entrailles et naturellement portée à la douceur. Elle a eu de Cosroès un fils qu'elle a perdu dans sa première enfance, et dont la perte lui est toujours douloureuse.

Phalessar est un vieux général de Cosroès, dont tous les exploits ont été couronnés par la victoire. Il est chrétien ; mais Cosroès a en lui, malgré cela, une confiance sans bornes, et il n'a pas tort, car la fidélité de Phalessar l'est aussi.

Mirzanès est proprement le principal personnage de la tragédie. Il passe pour le fils de Phalessar ; mais dans le fait son origine est inconnue. Il a été élevé par Phalessar dans le culte des chrétiens. C'est un jeune homme plein de zèle pour cette nouvelle religion, du reste, d'un caractère ardent et impétueux.

Memnon est un autre général de Cosroès. Il est du sang royal ; et vous allez voir de quel bois il se chauffe.

ACTE PREMIER. — Memnon paraît, suivi de soldats et de prisonniers. Il vient de battre les Abyssiniens. Il renvoie des soldats en leur ordonnant d'avoir soin des prisonniers.

Mirzanès survient. Il est déjà d'intelligence avec Memnon, ainsi nous ne tarderons pas à savoir leurs secrets. Cosroès est allé combattre les ennemis de l'État d'un autre côté. Ses succès ont surpassé ses espérances, et il va revenir victorieux. Mirzanès n'a pas eu la permission de le suivre dans cette expédition. Pour le punir de quelque grosse étourderie que son caractère impétueux ne multiplie que trop, Cosroès l'a obligé de rester dans la capitale dans un honteux repos, pendant qu'on faisait la guerre aux ennemis de l'État. Mirzanès en est outré, furieux. Il compte se porter aux dernières extrémités envers Cosroès. Les chrétiens méditent un soulèvement, il sera le chef de cette conspiration. Memnon promet de le seconder. Il peut non-seulement se fier à ses soldats, mais il peut encore, dans un cas de besoin, armer cette troupe d'Abyssiniens qui sont ses prisonniers,

et il les fait garder pour ce dessein. Toutes les mesures sont d'ailleurs prises pour le succès de la conjuration, et Mirzanès est bien résolu de pousser son ressentiment aussi loin qu'il peut aller, sans écouter ce respect secret qu'il se sent quelquefois pour Cosroès, ni cette tendresse singulière qu'il se sent pour Amestris; et si Phalassar, son père putatif, écoutant plutôt son attachement pour un roi idolâtre que les intérêts de sa religion, refuse de seconder les efforts des conjurés, Mirzanès promet à Memnon que la conspiration n'en fera pas moins son effet. Au milieu de ces agitations Mirzanès voudrait bien savoir de qui il tient le jour. A son incertitude, on juge qu'il ne fréquente pas beaucoup nos tragédies. S'il était familier de premières représentations comme moi, il aurait deviné tout de suite qu'il est ce fils de Cosroès et d'Amestris dont il nous apprend que celle-ci pleure toujours la perte. Mais il est loin de s'en douter, et lorsqu'il entend le son des trompettes et les cris de victoire qui annoncent le retour de Cosroès, son ressentiment et sa fureur redoublent.

Cosroès paraît au milieu de ses gardes et de ses généraux, entouré de tout l'éclat de la victoire, suivi d'Amestris et de Phalassar. Il attribue à ce dernier tous les succès qu'il vient de remporter. Il en ordonne des actions de grâce dans le temple du Soleil. Il apostrophe Mirzanès, à qui Amestris dit pareillement en passant quelques tendresses. Cosroès met je ne sais quoi de paternel dans les corrections de ce jeune homme; il a, je crois, un pressentiment que M. Le Fèvre lui rendra son fils avant la fin de la pièce. Quoi qu'il en soit, il a empêché Mirzanès d'aller à l'armée; il lui ordonne maintenant, toujours par forme de pénitence, d'assister au conseil d'État qui doit se tenir sur des affaires de la plus grande importance. Cet ordre irrite de plus en plus le jeune homme.

Cependant le roi et sa suite se retirent. Amestris, en suivant son époux, recommande à Mirzanès de regagner les bonnes grâces de Cosroès par sa douceur et sa soumission. Phalassar, après avoir aussi fait un petit sermon à Mirzanès, le congédie et reste seul avec Memnon.

Il ne veut point entendre parler de conspiration, et il va démontrer à Memnon en peu de mots que Mirzanès est à la tête des conjurés. C'est que ce Mirzanès est fils de Cosroès et

d'Amestris. Phalassar, à qui sa première enfance avait été confiée par Cosroès dans des temps orageux et difficiles, s'avisa de persuader à son roi et à Amestris que leur fils était mort afin de pouvoir l'élever sans aucun obstacle dans la religion chrétienne. Un jour de tragédie est un jour de confession générale. Ainsi le vieux Phalassar découvre tous ces importants secrets à Memnon. Il se repent d'ailleurs de sa pieuse tricherie en bon chrétien, et il frémit de l'imprudance de ce jeune écervelé, qui, pour quelques mécontentements passagers, s'expose, sans s'en douter, à commettre un parricide.

Memnon, resté seul, se promet de tirer bon parti des confidences que Phalassar vient de lui faire. Il perdra le père par le fils où le fils par le père. De façon ou d'autre, il se frayera le chemin au trône ; et cette résolution prouve entre autres choses combien le sage Phalassar sait bien choisir ses confidents quand il a un secret à confier.

ACTE SECOND. — Tenue du conseil d'État. Cosroès, sur son trône, est entouré de ses ministres et des grands de son empire. Memnon s'y trouve par son rang et pour voir un peu ce qui se passe, et Mirzanès y assiste par forme de pénitence, comme il lui a été ordonné ; aussi n'a-t-il point de bonnet sur la tête, tandis que tout le monde est couvert. Cosroès harangue le conseil. Il observe que, malgré le succès dont ses armes viennent d'être couronnées, la tranquillité de l'empire n'est encore que mal assurée ; qu'il est un feu secret qui couve dans ses États, prêt à éclater au premier signal. Il connaît les auteurs pernicieux de ces troubles ; ce sont des chrétiens séditieux. Il exige que chaque membre du conseil s'engage, par un serment solennel envers la divinité du pays, d'exterminer sans aucune restriction tout traître, tout coupable. Il jure le premier ce serment redoutable. Phalassar lui observe qu'en sa qualité de chrétien, il ne lui est pas possible de jurer par le Soleil, mais il jure sur son épée, et son serment est reçu pour valable. Arbate, un autre grand du royaume, reprend ensuite le serment du pays, et jure qu'il ne fera pas grâce, quand le traître serait son propre fils. Mirzanès a bien de la peine à se contenir pendant cette cérémonie. Enfin, Amestris arrive avec une lettre qui découvre un complot formé par les chrétiens. Cette lettre a été apportée par un esclave qui n'a eu que le temps de la remettre, parce que

les conjurés, qui se doutaient de son infidélité, avaient eu la précaution de l'empoisonner. Tout le monde a les yeux sur Mirzanès, tout le monde craint de le trouver impliqué dans cette conspiration. Cosroès se retire avec sa suite pour éclairer une affaire si importante. Mirzanès reste seul avec Phalassar.

La découverte du complot inquiète le jeune chrétien, mais ne le décourage pas. Il compte sur les Abyssiniens que Memnon lui a promis d'armer, et qui doivent porter à Cosroès un coup aussi sûr qu'inattendu. Mirzanès, sans s'expliquer entièrement, ne cache pas trop tous ces projets à Phalassar. Ce vieillard, de plus en plus déchiré par ses remords, oppose d'abord au jeune furieux tout ce que la religion chrétienne a de lieux communs sur la douceur, sur la mansuétude, sur la patience dans les souffrances. A ces lieux communs, Mirzanès répond par les maximes d'un chrétien fanatique qui se croit tout permis quand il trouve son culte en danger, et qui lève, sans balancer, le glaive jusque sur son prince, si la volonté du prince ne se trouve pas d'accord avec la volonté de son Dieu. Le combat entre le chrétien doux et le chrétien violent est long et vif, et Phalassar n'a pas lieu de s'applaudir de son éducation chrétienne. Il n'a pas encore fait de progrès sur le cœur de son prosélyte frénétique, lorsque les conjurés qui doivent assassiner Cosroès paraissent avec Memnon à leur tête. Celui-ci ne s'arrête qu'un moment. Il remet le commandement de la troupe à Mirzanès, pour suivre son petit plan particulier; il va dénoncer ce conjuré à Cosroès, afin qu'il puisse être pris en flagrant délit et que le roi, pressé par le danger, le fasse exécuter avant de savoir que c'est son fils.

Lorsque Phalassar voit Mirzanès à la tête des conjurés et sur le point de consommer ses funestes projets, il sent bien qu'il ne lui reste plus d'autre parti que de révéler à ce furieux le secret de sa naissance afin de le faire renoncer à ses desseins criminels. Il exige donc de lui de faire retirer cette troupe de meurtriers parce qu'il a des choses de la dernière importance à lui confier. Mirzanès résiste longtemps. Il n'est pas sans défiance et il craint quelque trahison de la part d'un chrétien aussi tiède que Phalassar. Enfin il consent d'éloigner les compagnons de ses desseins, mais à peine sont-ils retirés, à peine Phalassar ouvre-t-il la bouche pour apprendre à Mirzanès ce qui lui importe tant de

savoir, que les gardes de Cosroès arrivent pour s'assurer de la personne de Mirzanès. Il est arrêté, et Phalassar sent qu'il faut prendre d'autres mesures.

ACTE TROISIÈME. — Cosroès, entouré de ses gardes, paraît, suivi de Phalassar, qui lui demande pour toute grâce de l'entendre. Cosroès n'y est guère disposé. La conspiration est découverte. On a des preuves que Mirzanès est un des principaux chefs. Ils sont tous pris. On sait encore que ce Memnon qui a dénoncé Mirzanès est lui-même un traître. C'est le seul qui se soit dérobé par la fuite. Enfin, à force d'insister, Phalassar obtient de Cosroès un instant d'audience. Les gardes sont éloignés, et le vieillard reste seul avec le roi.

Alors le vieux chrétien découvre à son prince avec beaucoup de componction la fourberie dont il s'est rendu coupable par l'escamotage de l'héritier de l'empire qu'il a fait passer pour mort, afin de pouvoir en faire un bon chrétien ; et ce bon chrétien se trouve actuellement dans les fers pour avoir voulu assassiner son père sans le connaître, et son roi en le connaissant très-bien. Et admirez la bonhomie de ce Cosroès qui passe pour si sévère, et qui ne fait pas le moindre reproche sur ce petit crime d'État à son sujet coupable ! Je suppose que le comte de Saxe eût trouvé moyen d'enlever M. le Dauphin en 1730 ; de le faire passer pour mort, de l'envoyer à l'Université de Leipsick, et de le mettre en pension chez M. le docteur Klausing, ou chez M.<sup>le</sup> surintendant Deyling, deux flambeaux théologiques éclairant alors la Saxe orthodoxe. Je suppose qu'après la paix de 1748 le comte de Saxe, plein de gloire, ayant gagné plus de batailles au roi que ce pauvre diable de Phalassar n'en a vues en sa vie, eût fait venir son petit pensionnaire en France sous le nom d'un de ses neveux ou d'un enfant trouvé. Je suppose que cet enfant, devenu, moyennant la grâce de Dieu et les soins du célèbre docteur Klausing, bon et zélé protestant, eût trouvé fort mauvais la révocation de l'édit de Nantes et quelques autres arrangements pris en ce royaume contre la religion protestante. Je suppose que l'enfant trouvé, pour inspirer au roi de meilleurs sentiments à cet égard, eût formé avec quelques bandits le dessein de l'assassiner. Je suppose que ce complot eût été découvert, et qu'on eût mis l'enfant trouvé à la Conciergerie pour être exécuté en place de

Grève, et que le comte de Saxe eût été trouver le roi pour lui confier que ce petit personnage entreprenant est M. le Dauphin, qu'on a cru mort mal à propos depuis vingt ans. Je suppose... Mais je vous entends crier que je suis fou à lier avec mes suppositions. Eh! comment appellerez-vous le public qui écoute de pareilles impertinences sur le théâtre de la nation, et qui les applaudit? Croyez-vous de bonne foi qu'on puisse les entendre et les souffrir impunément, et que le goût public soit en bon chemin quand il en est là?

Cosroès se rappelle apparemment les victoires de Phalassar pour lui passer en ce moment la petite tricherie ; il n'exige de lui qu'une chose, c'est de ne révéler ce secret ni à Mirzanès ni à Amestris, à qui que ce soit au monde. Après quoi il ordonne qu'on lui amène Mirzanès.

Dans l'intervalle, il se parle à lui seul, et l'on croit un moment qu'il a quelque grand et merveilleux projet dans la tête, en voulant ainsi que ce secret demeure inconnu ; mais on est bientôt désabusé. Mirzanès paraît en effet au milieu des gardes et accompagné du vieux chrétien Phalassar. L'entretien de Cosroès avec le coupable est d'une longueur démesurée. Mirzanès est étonné de trouver le roi si doux et si mielleux envers lui. Il se sent aussi je ne sais quoi de tendre pour ce Cosroès, qu'il avait cependant si bien juré de tuer. Phalassar, en proie à la crainte et à l'espérance, attend à tout instant une reconnaissance touchante, un dénouement favorable ; et moi, plus cruellement que lui en proie à un ennui dévorant au milieu des applaudissements d'un parterre imbécile, j'attends que tout cela finisse d'une manière quelconque : lorsque Cosroès, pour tout résultat, s'en tient à conseiller à Mirzanès avec beaucoup d'amitié et de douceur d'aller au supplice de bonne grâce et sans faire l'enfant. C'est que le roi se souvient du serment qu'il a fait, de n'épargner aucun des coupables. A cet arrêt si sévère, la patience échappe à Phalassar. Il va découvrir à Mirzanès sa naissance ; mais les gardes ont déjà entraîné ce jeune criminel et prévenu ainsi la confidence. Phalassar n'a que le temps de crier à Amestris qui survient : « Reine, c'est votre fils qu'on mène au supplice ; » et celle-ci n'a pas besoin d'autre explication pour en être entièrement convaincue.

ACTE QUATRIÈME. — Malgré les indiscretions de Phalassar



et les cris d'Amestris, Mirzanès était vraisemblablement exécuté sans se douter de sa qualité de dauphin, si une poignée de conjurés n'y avait mis la main. Ils l'ont délivré, et ils le ramènent victorieux au palais, où il paraît à la tête de ses partisans, le sabre à la main. L'exécution devait se faire de nuit ; ainsi il est déjà un peu tard lorsqu'il en est de retour. Chemin faisant, il a été obligé de se battre contre des gens qui défendaient les approches du palais. Il a tué dans l'obscurité un homme, entre autres, dont les cris plaintifs l'ont ensuite attendri. Il se flatte que c'est Cosroès lui-même qui a péri de sa main, et il se demande d'où lui peut venir cette pitié importune dont il se sent obsédé. Mais au milieu de ces discours, Cosroès paraît, d'où Mirzanès conclut que ce n'est pas lui qu'il a massacré.

Cosroès vient seul, sans armes, sans défense. Il se met à la merci de ses assassins. Il veut absolument que Mirzanès le tue. Celui-ci dès qu'il en est le maître ne s'en soucie plus, et puis ses mouvements secrets et intérieurs recommencent de nouveau. Mais Cosroès s'en tient à son idée ; il faut que Mirzanès le tue ou qu'il périsse lui-même. On ne peut le détacher de cette alternative. Cependant Mirzanès, plus occupé de l'homme qu'il a percé dans l'obscurité que de tout le reste, voit enfin approcher sa victime. C'est Phalessar, qui vient mourir en présence de son roi et de son meurtrier. Amestris survient aussi. Elle n'est pas femme à garder longtemps son secret. Elle déclare à Mirzanès sa naissance. Celui-ci, interdit, pétrifié, se reconnaît pourtant pour fils de Cosroès. Il embrasse sa chère mère ; il rend hommage à son roi en tombant à ses pieds avec tous ses partisans. Tout se calme, et Phalessar, qui croit la pièce finie, prend le parti de mourir de sa blessure, assez content de la tournure qu'ont prise les étonnantes aventures qui se sont passées dans cette journée.

Mais Phalessar ne savait pas son compte et était bien heureux d'en être quitte pour quatre actes. Je crus un moment que l'auteur nous en tiendrait quittes aussi, et que nous irions souper sans cinquième acte, parce qu'enfin tout se trouvait terminé le plus convenablement du monde. Mais M. Le Fèvre, qui pense à tout, avait mis le peuple dans ses intérêts et avait trouvé dans son assistance de quoi allonger sa pièce d'un cinquième, qui paraissait manquer à la première coupe. Ce

peuple s'était assemblé pour voir une exécution, et il n'était pas d'humeur de s'en retourner sans avoir rien vu. Ainsi il se mutine, il force les portes du palais, et il demande à cor et à cri que, fils de roi ou non, le coupable Mirzanès soit exécuté. Amestris a beau crier de son côté : le peuple n'entend pas raison, et Cosroès, pour finir l'acte, est obligé d'envoyer Mirzanès de nouveau au supplice.

ACTE CINQUIÈME. — Si ce jeune chrétien sait y aller de bonne grâce, il sait aussi en revenir, comme vous savez. Cette fois-ci, il apprend au moment de son exécution qu'une nouvelle conspiration vient d'éclater contre son père. Memnon, qui s'était dérobé à la poursuite de Cosroès, s'est mis à la tête des Abyssiniens, ses prisonniers, et marche vers le palais. A cette nouvelle, Mirzanès n'en fait pas deux. Il se saisit du sabre du bourreau, et court combattre ce perfide Memnon, quitte à venir après cette expédition pour se faire enfin exécuter. Mais cette fois-ci le peuple le dispense de recommencer cette fatigante cérémonie. Mirzanès n'a pas sitôt rejoint Memnon qu'il a terminé ses crimes et sa vie, moyennant le sabre du bourreau enfoncé dans le ventre du traître, et le peuple, touché de cette action qui rend enfin le repos à l'empire et assure la tranquillité publique, ne se soucie plus de voir Mirzanès représenter davantage en place de Grève.

Au reste, tout cela se passe derrière la scène, et Cosroès en est successivement instruit par divers récits, dont le dernier et le plus long est fait par la reine en personne. Dès que son récit est fini, Mirzanès paraît au milieu du peuple pour confirmer toutes ces heureuses nouvelles.

Cependant, avant de permettre à Cosroès de se livrer enfin à quelque joie, un grand du royaume vient pour lui donner sur la sainteté du serment une leçon un peu vigoureuse. C'est Arbate. Il avait juré au second acte de n'épargner pas même son fils. Il a trouvé ce fils parmi les conjurés. Il l'amène devant le roi. Il se rappelle son serment en présence de toute la cour. Il tire son poignard, et l'on croit qu'il va l'enfoncer dans le sein de son fils coupable. Point du tout ; c'est lui-même qu'il perce. Mais ce petit sermon ne fait pas la moindre impression sur Cosroès, qui n'a plus envie ni de se tuer, ni de faire tuer son fils chrétien. Ainsi vous croirez que le fruit de la mort d'Arbate

est entièrement perdu ; mais il s'en faut bien. Ce satrape au contraire fait d'un poignard deux coups ; il se tue, et il tue en même temps M. Le Fèvre dans mon esprit à n'en jamais revenir. C'est un homme sans ressource. S'il avait du moins su nous montrer Arbate assez juste, assez sévère, assez attaché à son pays pour immoler un fils criminel en présence de toute la cour, j'aurais pu concevoir quelque espérance de son génie, quoique cet épisode ne tienne en aucune manière à son sujet, et qu'il y soit cousu le plus ridiculement du monde. Arbate me prouve que M. Le Fèvre ne saura jamais jouer du poignard.

Ce qui m'intéresse le plus dans cette étonnante pièce, ce sont les amateurs d'exécutions qui ont passé toute une journée à attendre en vain une représentation. S'il a fait ce jour-là un peu chaud, ou un peu froid, ou un peu humide, les amateurs ont dû rentrer chez eux le soir de bien mauvaise humeur, et fort mécontents de l'administration de la justice du royaume de Cosroès. Nous sommes mieux policés en France, et nous ne faisons pas languir les spectateurs. Cela me rappelle le discours d'un homme que rapporte M. d'Alembert quand il est en train de faire des contes. Cet homme se trouve à une table d'hôte où l'on se plaignait de la lenteur de la justice. Il prit la parole et il dit : « Je ne conçois pas comment on peut accuser en France la justice de lenteur. Je me trouvais mardi dernier au Palais, j'avais oublié mon mouchoir chez moi ; j'en pris un dans la poche de mon voisin ; il était environ onze heures. A onze heures et demie, je fus décrété de prise de corps et pris. A midi interrogé, confronté, récolé. A midi et demi, jugé. A une heure, fouetté et marqué. Avant deux heures, j'étais rentré chez moi pour dîner. »

Voilà comment le public aurait dû en user avec l'auteur de *Cosroès*. Il aurait pu être entendu, jugé, relégué du théâtre, et rendu chez lui pour souper ; mais on disait que M. Le Fèvre était très-jeune, qu'il fallait encourager la jeunesse. En conséquence, son second et son troisième acte, ainsi que la moitié du quatrième, furent applaudis avec transport, et quoique l'autre moitié de cet acte, ainsi que le cinquième, ne réussissent point, la pièce aura au moins cinq et peut-être huit représentations, à moins que la suspension que vient de lui occasionner l'indis-

position d'un acteur ne lui devienne fatale. Ce poète a entre autres agréments celui d'être louche, d'être toujours à côté de sa pensée, de ne jamais dire ce qu'il voudrait dire : il faut toujours en deviner et suppléer la moitié. Malgré cela j'entendais dire à tout le monde autour de moi, pendant les second et troisième actes, me sentant saisi d'un violent frisson causé par l'ennui, que ce jeune homme avait non-seulement beaucoup de talent, mais même du génie. O Athéniens, si vous prodiguez ces noms à de tels ouvrages, vous êtes bien dignes de n'en plus voir d'autres sur vos théâtres.

— Nous avons enfin reçu quelques exemplaires de *l'Ingénu*, roman théologique, philosophique et moral, de M. de Voltaire. M. l'Ingénu est un jeune Huron qui a la curiosité de voir l'Europe. Après avoir vu l'Angleterre, il débarque sur les côtes de la Basse-Bretagne. Il y trouve inopinément un oncle dans la personne de M. le prieur de Notre-Dame de la Montagne, et une tante dans la sœur du prieur, M<sup>lle</sup> de Kerkabon, vierge âgée de quarante-cinq ans. Il y devient amoureux de M<sup>lle</sup> de Saint-Yves. Vous verrez ensuite par quel enchaînement d'aventures M. l'Ingénu, après avoir repoussé les Anglais en Bretagne, arrive à Versailles pour y demander la récompense de ses services, est mis à la Bastille, y reste oublié, en est tiré enfin par le crédit de sa belle maîtresse, perd par une mort tragique cette incomparable personne, et ne se console de sa vie de cette perte. Tout cela se passe en 1689 sous le ministère de monseigneur de Louvois et du R. P. de La Chaise. M. l'Ingénu fait à cette occasion le portrait d'un ministre de la guerre qui ne ressemble pas au marquis de Louvois, puisque tout le monde y a reconnu M. le duc de Choiseul. Ce roman n'est pas le chef-d'œuvre de M. de Voltaire ; mais il est plein de traits qui rappellent la manière de cet écrivain illustre. Il est amusant et agréable comme tout ce qui sort de sa plume : car remarquez que M. de Voltaire, même quand il est mauvais, n'est jamais ennuyeux. Au reste M. le Huron, dont son oncle le prieur n'a rien de plus pressé que de faire un bon chrétien moyennant le sacrement de baptême, a un bon sens bien alarmant pour sa tante dévote.

— Le roi de France Charles V fut surnommé le Sage parce qu'il répara par sa prudence les malheurs du roi Jean, son père,

et de Philippe de Valois, son grand-père, et qu'il sauva le royaume, qui paraissait devoir être inévitablement et entièrement subjugué par les Anglais. Tout ce que la sagesse de Charles V avait procuré d'avantages à la maison régnante fut perdu de nouveau sous son fils Charles VI, qui vécut et mourut en démence. Charles V n'était point guerrier. Il eut le bon esprit de ne vouloir pas faire un métier pour lequel il n'avait point de vocation ; il laissa le commandement des armées à ce Bertrand du Guesclin qu'il fit son connétable, qui lui rendit de si grands services, et dont le nom est devenu si illustre. Remarquez que la qualité la plus essentielle à un grand prince, c'est de savoir pressentir le mérite et choisir les hommes. On ne sait pas assez combien l'éloge de Sully est celui de Henri IV. Sous un pauvre roi, Sully était déplacé, exilé, perdu, avant d'avoir fait aucun bien ; au premier abus qu'il aurait osé attaquer, il eût été sacrifié à ses ennemis. Combien d'hommes de génie vivent et meurent sous le règne d'un pauvre prince, sans être employés, sans parvenir à être connus ni à se connaître eux-mêmes ! De tels règnes répandent le sommeil et la léthargie sur toute une nation, et le mérite, placé quelquefois par un hasard aveugle dans le gouvernement, en est bientôt chassé. Le propre de ces règnes est de regarder les hommes qui ont du génie et du caractère comme dangereux, et de les diffamer comme visionnaires. Remarquez aussi à quoi tiennent les plus grandes comme les plus petites destinées. Si l'imbécile et furieux Charles VI avait succédé immédiatement au malheureux roi Jean, la France serait devenue infailliblement la conquête des Anglais, et le prince Noir serait célébré aujourd'hui par nos panégyristes comme le sauveur du royaume. Si Henri IV, à une époque plus moderne, avait eu le caractère faible et méprisable de son prédécesseur, la maison de Lorraine aurait infailliblement rempli ses projets ambitieux ; elle se serait emparée du trône de France, et le chef de l'auguste maison de Bourbon serait traité aujourd'hui d'usurpateur par les mêmes Français qui veulent qu'on les regarde comme plus attachés à leurs rois légitimes que ne le sont d'autres nations. Il ne se prononcerait aucun discours académique sans l'éloge de la maison de Lorraine aux dépens de celle de Bourbon, et les prêtres auraient si bien fait depuis deux cents ans que Henri IV, qu'ils ont bien

de la peine à aimer malgré ses vertus, serait resté aux yeux de Dieu et de la nation un huguenot abominable.

Charles V, ayant soutenu la maison de Valois par sa sagesse sur le penchant de sa ruine, l'Académie française a proposé l'éloge de ce monarque pour le prix d'éloquence à remporter cette année; et elle vient de couronner le discours de M. de La Harpe. Ce discours est imprimé, et vous le lirez avec plaisir. Ce n'est pas qu'on n'en eût pu faire un beaucoup plus beau; que la peinture des mœurs et des désordres de ce malheureux siècle n'eût pu être plus forte et plus énergique; mais M. de La Harpe n'a point ce nerf-là. Il a une manière plus faible, mais sage, un coup d'œil qui n'est pas profond, mais juste; et je m'en contente. Ce jeune homme a du style; et cette qualité n'est pas commune. J'aurais voulu cependant un peu moins d'antithèses dans la première partie; je ne puis souffrir ces périodes arrangées à quatre épingles, où chaque phrase est contre-balancée par une autre du même poids, où il y a tout juste autant de *crainte* d'un côté que d'*espérance* de l'autre, et où les mots jouent sans cesse contre des mots. Comme M. de La Harpe s'est fait beaucoup d'ennemis par sa fatuité, on a dit que les plus beaux morceaux de son discours étaient de M. de Voltaire, parce que l'auteur se tient toujours à Ferney. Je crois bien que M. de Voltaire a jeté les yeux sur le discours de M. de La Harpe; je me ferais fort, ce me semble, de souligner tout ce qui en appartient au chef de la littérature française. Ce ne sont pas, il est vrai, les morceaux les plus mauvais; mais dans le fait, ils ne font que relever un très-bon fond.

Outre le discours de M. de La Harpe, on en a imprimé un grand nombre d'autres qui ont concouru pour le même prix, et que vous ferez bien de ne pas lire, pas même celui de M. Gaillard.

15 septembre 1767<sup>1</sup>.

M. de Beaumarchais vient enfin de faire imprimer *Eugénie*,

1. Ce cahier manque dans le manuscrit de Gotha; mais, grâce à l'obligeance de M. E.-G. Klemming, conservateur de la bibliothèque royale de Stockholm, nous avons pu l'emprunter au manuscrit appartenant à cette bibliothèque; cette gracieuse communication nous a fourni aussi d'utiles compléments pour les années 1766 et 1768.

drame en prose et en cinq actes, enrichi de figures en taille-douce avec un essai sur le drame sérieux<sup>1</sup>. Cette pièce, sifflée et huée, était entièrement tombée à la première représentation ; elle s'est relevée ensuite à la seconde, et elle a eu beaucoup de succès au théâtre. Ce succès m'a toujours paru l'effet du jeu de Prévillè et de M<sup>lle</sup> d'Oigny, dont le prestige n'a jamais réussi à me dérober la stérilité du génie de l'auteur, la platitude et l'aridité de son style. La lecture de la pièce m'a confirmé dans le jugement que j'en ai porté à la représentation. Plus le sujet était intéressant, pathétique et beau, plus la manière dont M. de Beaumarchais l'a traité me paraît déposer contre son talent et le déférer au tribunal de la critique comme un homme sans aucune ressource. Il dit dans son discours préliminaire que son premier projet était d'écrire en faveur du drame sérieux attaqué souvent par des critiques peu judicieuses ; mais que, considérant qu'un bel exemple prouve plus que les préceptes les mieux développés, il avait désiré avec passion de pouvoir substituer l'exemple au précepte. Cette entreprise ne l'a pas empêché de nous communiquer encore ses idées sur ce genre dans le discours préliminaire qu'il a intitulé *Essai sur le drame sérieux*. Cet essai confirme des idées assez justes, mais communes, aussi peu heureusement développées que les sentiments des acteurs dans sa pièce. Ainsi et les préceptes et l'exemple seraient également défavorables à la cause que M. de Beaumarchais a voulu défendre, si malheureusement la bonté de cette cause dépendait de la bonté de l'avocat. Cet avocat est de ces gens dont le suffrage embarrasse ; on aimerait autant s'en passer. Il ne devrait pas être permis à tout le monde indistinctement d'aimer les bonnes choses. M. de Beaumarchais n'a rien en lui qui doive lui donner du goût pour les beaux-arts ; de quoi s'avise-t-il de les aimer et de s'en occuper ?

J'avouerai cependant que le public ne m'a pas paru exempt de justice à l'égard de M. de Beaumarchais. Je crois que sa pièce a été jugée rigoureusement, mais équitablement à la première représentation, et qu'elle ne se relèvera jamais de cet arrêt malgré le succès passager qui l'a suivi ; mais on n'a pas eu assez d'équité pour le discours préliminaire. Comme M. de

1. Cinq figures de Gravelot, gravées par Duclos, Masquelier, etc.

Beaumarchais a une réputation de fatuité généralement établie, on a trouvé dans son discours un ton suffisant et avantageux qui n'y est point. Moi, qui n'ai jamais vu M. de Beaumarchais et qui crois devoir étendre l'indulgence ou du moins l'indifférence jusque sur les airs d'un fat à qui je ne dois rien et qui par conséquent ne peut m'être à charge, j'ai trouvé au contraire le ton de M. de Beaumarchais, dans son *Essai sur le drame sérieux*, très-simple, très-naturel et très-éloigné de toute fatuité. Je voudrais que son talent répondît à la modestie et à la simplicité de son ton, et je serais content. On lui a reproché comme une fatuité sans exemple d'avoir mis sur le titre une épigraphe tirée de sa propre pièce; cet homme, a-t-on dit, n'a trouvé d'auteur digne d'être cité par lui que lui-même. Mais enfin son épigraphe est mieux placée dans sa bouche que dans celle d'Eugénie : *une seule démarche hasardée m'a mis à la merci de tout le monde*. La sévérité de ses censeurs prouve la bonté du choix de son épigraphe; et puisque l'auteur s'est mis aussi à ma merci, je dirai un mot en passant sur deux articles de son discours préliminaire.

Je lui observe d'abord qu'il était inutile de s'étendre sur la bonté du genre sérieux; que nous sommes trop avancés aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire de relever et de réfuter toutes les pauvretés qui se disent dans la discussion d'une matière, et qu'il ne s'agit désormais que de combattre les erreurs de ceux qui ont d'ailleurs des lumières, de l'esprit et du goût, et dont l'autorité aurait par conséquent une influence fâcheuse sur le jugement de ceux qui n'ont rien de tout cela. Cette réflexion aurait réduit le discours de M. de Beaumarchais à la moitié s'il avait voulu faire attention, et nous aurions été préservés d'un bon nombre de remarques triviales. Le genre sérieux n'est autre chose que la comédie que Ménandre et Térence ont créée en Grèce et à Rome, et qui, traitée par des hommes de leur talent, réussira toujours chez toutes les nations cultivées. Mais pour prouver le genre sérieux, il ne faut pas décrier la comédie gaie, encore moins la tragédie des Grecs, dont le but et l'effet étaient également sublimes.

M. de Beaumarchais prétend que les coups inévitables du destin n'offrent aucun sens moral à l'esprit, que la moralité qu'on pourrait tirer d'un genre de spectacle fondé sur de tels prin-



cipes serait affreuse et porterait au crime; que toute croyance de fatalité dégrade l'homme, en lui ôtant la liberté, hors laquelle il n'y a nulle moralité dans ses actions. Je conviens que ces petites idées mesquines sont assez généralement reçues parmi nous, et même parmi une partie de nos philosophes, mais elles n'en sont pas moins fausses. Et d'abord je demanderai à M. de Beaumarchais si les peuples de l'ancienne Grèce étaient bien dégradés. Le dogme de la fatalité était cependant le dogme fondamental de leur catéchisme; c'était le dogme le plus universellement répandu, celui qu'on inculquait aux enfants avec le plus de soin, et auquel on ramenait sans cesse les hommes par les représentations théâtrales qui étaient entièrement consacrées à la religion. Si les hommes de ces temps ont été dégradés par ce dogme, j'avoue que les idées judaïques et gothiques dont nous farcissons la tête de nos enfants, et dont nous entretenons nos citoyens dans nos temples, nous rendent peu semblables à ces hommes dégradés dont les vertus, l'énergie, l'élévation et le patriotisme, ont fait l'admiration de tous les siècles. Les stoïciens, les plus vertueux de tous les hommes, dont la morale était si pure et si élevée, croyaient tous à la nécessité et à la fatalité.

Je suis si éloigné de croire ce dogme opposé à la morale que je suis persuadé au contraire que la science des mœurs ne sera jamais portée à sa perfection chez une nation qui n'admettra pas le dogme de la fatalité. Je dis plus : même chez les nations où la métaphysique du pays est en usage de le combattre, il existe et se conserve au fond des cœurs; il est la source de toutes les vertus civiles et le fondement de toutes les qualités précieuses au genre humain. Affranchissez un seul homme sur la terre des liens de la fatalité, enlevez-le à la main invisible du sort, dissipez autour de lui les ténèbres de l'incertitude, et, par ce seul acte, vous l'aurez rendu le plus injuste, le plus immodéré, le plus exécration de tous les hommes.

Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir ces grandes idées; cette entreprise serait digne d'un philosophe tel que Cicéron. Plus vous y réfléchirez, plus vous vous convaincrez que ces idées sont justes et vraies. J'aurais volontiers dispensé M. de Beaumarchais de toucher à une corde si grave. Je me souviens que M. Marmontel a déjà honnêtement déraisonné sur cette

matière en faisant un parallèle dans sa *Poétique* entre la tragédie grecque et la tragédie française. Je suis las d'entendre du bavardage sur un objet si important ; il prouve que ses auteurs ne sont pas dignes de parler de morale, et peut-être que nous ne sommes pas dignes d'en avoir une meilleure.

Le second point sur lequel j'ai voulu arrêter M. de Beaumarchais tombe sur une matière moins grave. Il s'agit de savoir s'il convient d'écrire le drame sérieux en vers ou en prose ? M. de Beaumarchais se déclare, à l'exemple de M. Diderot, pour la prose. Je prévois que tôt ou tard cette question produira encore une querelle littéraire, car M. de Saint-Lambert ne peut pardonner à M. Diderot d'avoir donné la préférence à la prose sur les vers pour les ouvrages dramatiques et, s'il en trouve l'occasion, je suis persuadé qu'il combattra cette opinion publiquement. Voyons à arranger ce procès d'avance, et surtout allons au fait.

Il ne peut pas être question s'il faut écrire les pièces de théâtre en prose, lorsque dans une langue la poésie peut avoir tous les avantages de la prose combinés avec les avantages qui lui sont propres. Il est visible qu'il faut donner alors la préférence à la poésie. Le mérite d'écrire en vers est alors un mérite de plus, si ces vers peuvent conserver au dialogue dramatique bien exactement la simplicité, la facilité, la flexibilité, la concision, le naturel, la rapidité du discours. Je serais bien fâché que Metastasio eût écrit en prose, je serais bien fâché que Térence n'eût pas écrit ses pièces en vers ; mais quels vers ! Montrez-moi un seul morceau parmi tous nos ouvrages dramatiques digne d'être mis à côté de la première scène de l'*Andrienne*.

La question se réduit donc purement et simplement à savoir si la langue française a un vers dramatique, et si le vers alexandrin qu'elle emploie, ou toute autre espèce de vers qu'elle pourrait employer, n'est pas incompatible avec la vérité et le naturel qu'exige le vrai dialogue. Je crois que ce dernier point peut être prouvé sans réplique, et qu'il est impossible qu'une langue qui n'observe point de prosodie dans ses vers, dont la prosodie est même toujours sourde, et qui se contente de compter les syllabes de ses vers sans s'embarrasser de leur mesure, qu'il est impossible, dis-je, qu'une telle langue ait

jamais le vers dramatique. Si vous voulez vous en convaincre par l'exemple, prenez les comédies de Regnard; c'est de tous nos poètes dramatiques celui qui a versifié avec le plus de naturel et d'aisance et qui a, par conséquent, le plus approché de la prose; et vous y verrez combien de circonlocutions pour dire les choses du monde les plus simples, combien d'épithètes oiseuses et déplacées, combien de propos allongés et symétrisés dans une seule scène : tous défauts incompatibles avec la vérité du dialogue.

Jamais il ne serait venu dans la tête d'un ancien poète d'écrire son drame en vers héroïques. C'eût été ignorer les premiers éléments de son métier : l'iambe seul était employé au théâtre, parce qu'il avait seul tous les avantages de la prose sans perdre ceux de la versification. Je crois le vers héroïque si diamétralement opposé au genre dramatique que peu s'en faut que je n'aie l'audace d'écrire, en cette année 1767, que la véritable tragédie et la véritable comédie ne sont pas encore trouvées en France; mais il ne s'agit pas de se faire lapider ici, après avoir été forcé de faire amende honorable dans le carrefour de la Comédie-Française. Ainsi, renfermons nos hérésies au fond de notre cœur. Elles ne m'empêchent pas de regarder Molière comme le plus grand génie des siècles modernes; mais le plus grand homme n'est maître ni de sa langue ni de sa nation. Et Racine, me dirait-on, n'est-ce pas un poète divin? Et Virgile, répondrais-je, n'est-ce pas un poète divin, et connaissez-vous quelque chose à mettre à côté de ce quatrième chant de *l'Énéide*, si pathétique, si touchant et si beau? Eh bien, si un poète dramatique s'était avisé à Athènes de faire parler la reine de Carthage sur le théâtre, comme elle parle dans ce chant divin de Virgile, il aurait été sifflé. C'est que rien n'est plus opposé dans son essence que la poésie épique et la poésie dramatique; et si M. de Saint-Lambert n'est pas pénétré de cette différence essentielle, je le dispense d'avance de tout ce qu'il pourrait écrire sur cette question. Le sentiment des convenances et le jugement sont, en toutes choses, le premier attribut du génie; ils sont, en toute matière, la première règle du goût.

— MM. les comtes de Coigny et de Melfort, dont les corps sont en quartier à peu de distance du pays de Gex, viennent

de faire une pointe jusqu'à Ferney pour rendre visite à M. de Voltaire. Ils sont arrivés chez le grand patriarche, suivis d'un nombreux cortège d'officiers de leurs corps, au moment où l'on allait jouer la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin* sur le théâtre de Ferney. Toute cette compagnie militaire ayant pris place dans la salle, la toile s'est levée, et M. de La Harpe, un des principaux acteurs, a adressé aux héros inopinés de la fête le compliment impromptu que vous allez lire :

Sous les belles couleurs du pinceau d'un grand homme,  
 Guerriers, vos portraits vont s'offrir à vos yeux.  
 Vous voyez votre ouvrage; et Nemours et Vendôme  
 Parleront de bien près à vos cœurs généreux.  
 L'ivresse de l'amour, l'ivresse de la gloire,  
 Le cri des passions, le cri de la victoire :  
     Voilà vos guides, ô Français;  
     Et les titres de vos succès  
 Sont au temple de Gnide, au temple de Mémoire.  
 Les plaisirs ont pour vous embelli les grandeurs;  
 Ils charment vos instants, ils charment leur empire.  
 L'honneur seul vous arrache à ces douces erreurs;  
 L'honneur est votre dieu : cet ouvrage l'inspire,  
     Et ce que l'auteur sut écrire  
     Est écrit déjà dans vos cœurs.

La gazette de Ferney ajoute que M<sup>me</sup> de La Harpe a joué le rôle d'Adélaïde avec le plus grand succès, ainsi que son mari celui de Vendôme, et que M. Chabanon, autre poète qui est allé depuis trois mois s'abreuver à la fontaine sacrée de Ferney, a supérieurement joué le rôle du comte d'Olban dans *Nanine*. Ce qui me fâche, c'est que ce comte d'Olban a la figure petite et assez ignoble. On dit que celle de M. de La Harpe est encore plus mince. Cela fait des héros de la petite espèce.

La même gazette dit encore que M. de Voltaire vient de donner une sœur à *Nanine*, c'est-à-dire qu'il vient de faire une comédie en trois actes intitulée *la Comtesse de Givry*. Il faut espérer que rien ne s'opposera, du moins, à l'impression de cette pièce de théâtre.

Cependant, par une contradiction assez singulière et entièrement opposée au système actuel, on a permis à Paris une réimpression du roman de *l'Ingénu*, et cette permission nous a

valu l'agrément de payer un écu une petite brochure qui valait vingt sols. L'esprit de prohibition est bon à quelque chose, puisqu'il met un libraire à portée de rançonner le public et de s'enrichir promptement. Il est vrai que la publicité de *l'Ingénu* n'a pas été de longue durée; les prêtres et leurs suppôts ont crié, et l'on vient d'en défendre le débit très-sévèrement. Le libraire en avait vendu plus de quatre mille en très-peu de jours; ainsi, il peut prendre patience. On m'a assuré que l'édition de Paris est entièrement conforme à l'édition de Genève, que je n'ai point vue, excepté que dans la seconde partie le nom de Saint-Pouange est en lettres initiales seulement et qu'on a ôté du frontispice les mots : *Manuscrit trouvé dans les papiers du R. P. Quesnel*. Ce roman a eu un succès prodigieux à Paris. La première partie est charmante; la seconde a paru un peu sérieuse à beaucoup de monde, et à moi un peu languissante en certains endroits. Je crois, par exemple, que les conversations du Huron et du janséniste, durant leur séjour à la Bastille, pouvaient être beaucoup plus piquantes, et qu'en cet endroit l'auteur languit un peu. C'est pourtant une plaisante idée de faire convertir un janséniste de la grâce efficace à la raison par un petit sauvage d'Amérique. La conversation du P. Tout-à-tous, jésuite, avec M<sup>lle</sup> de Saint-Yves, est un chef-d'œuvre. En général, c'est un phénomène unique qu'un homme qui, à l'âge de soixante-quatorze ans, écrit avec cette gaieté, avec cette grâce, ce feu, ce charme et cette prodigieuse facilité : car il faut savoir que depuis longtemps M. de Voltaire ne relit plus ce qu'il imprime, et que c'est son premier brouillon que nous lisons. Si ces productions hâtées n'ont pas la correction de ses anciens ouvrages, il faut convenir que la plus médiocre d'entre elles suffirait pour faire de la réputation à un homme.

Le soin que M. de Voltaire prend de nous amuser par des ouvrages agréables ne lui fait pas perdre un instant de vue les intérêts et la cause de la philosophie. Il vient de venger l'auteur de *Bélisaire* des coups que le cuistre Cogé lui a portés dans une nouvelle édition de son *Examen de Bélisaire*. Ce cuistre Cogé serait un dangereux coquin s'il avait autant de pouvoir que d'envie de nuire; heureusement, l'état naturel d'un cuistre est d'être dans la boue, et l'esprit du siècle de l'y laisser. Le pamphlet nouveau de Ferney, dont je ne connais

jusqu'à présent que deux exemplaires à Paris, est intitulé *Honnêteté théologique*<sup>1</sup>. C'est pour faire le pendant des *Honnêtetés littéraires*, qui sont sorties cet été de la même manufacture. Dans l'*Honnêteté théologique*, le syndic Riballier et le régent Cogé sont châtiés aussi plaisamment que cruellement pour leur peau. Ce qu'on dit de leur manière de falsifier les passages paraît outré, et est cependant l'exacte vérité. A la suite de l'*Honnêteté théologique*, on lit la correspondance de M. Marmontel avec le syndic Riballier au sujet des hérésies de Bélisaire. Je suis persuadé que le ribaud Riballier sera bien fâché de la publication de ces pièces du procès. Dans le dernier cahier, enfin, on voit une réimpression de l'*Indiculus* de la Sorbonne et des *Trente-sept Propositions contradictoires* du bachelier ubiquiste que vous connaissez. Si cette brochure devient un peu commune à Paris, elle augmentera infiniment le mépris dont tout honnête homme est pénétré pour la Sorbonne. Cet illustre corps, mi-partie de sots et de fripons, n'a pourtant pas encore publié sa censure de *Bélisaire*. On prétend même que la cour, d'un côté, et le Parlement, de l'autre, lui ont fait dire de prendre garde à ce qu'il dirait de la tolérance civile ; mais les agaceries répétées de M. de Voltaire feront encore leur effet. Le R. P. Bonhomme, cordelier, et le syndic Riballier, redoubleront de zèle et l'emporteront sur quelques docteurs plus timides. La Sorbonne publiera sa censure et s'assurera solidement du mépris bien mérité de toute l'Europe. C'est bien tout ce qu'elle aurait pu faire que de se taire si M. Marmontel avait voulu paraître indifférent sur ses démarches et si M. de Voltaire n'avait pas fait flétrir d'un fer chaud les épaules de Riballier et de son drogman Cogé par la haute justice du comté de Ferney. M. Marmontel a pris le sage parti de passer trois mois de cet été aux eaux d'Aix-la-Chapelle avec des femmes fort aimables. Il a eu une autre précaution fort bonne. Il a envoyé son *Bélisaire* à toutes les têtes couronnées de l'Europe avec des lettres

1. Grimm dit, dans l'*ordinaire* du 15 décembre 1768, que Damilaville, qui se faisait honneur de cette brochure, n'était que le prête-nom de Voltaire ; mais jusqu'à ce jour, l'*Honnêteté théologique*, qui forme le second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*, n'a été reproduite dans aucune édition moderne. Elle a dû cependant, selon l'expression même de Grimm, être, sinon écrite, du moins « rebouisée » à Ferney, et elle devrait figurer dans les *Œuvres* de Voltaire, au même titre que le *Tombeau de la Sorbonne* et les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*.

analogues aux circonstances. Les réponses honorables qu'il reçoit successivement font un singulier contraste avec les turpitudes des cuistres Riballier et Cogé, et peuvent même le consoler de ce qui a manqué au succès de son livre à Paris.

On a vu dans le public des copies d'une lettre de M. de Voltaire à M. le prince Galitzin, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France. Cette lettre est encore une pièce du procès de *Bélisaire* qu'il faut conserver ici :

« Je vois, par les lettres dont Sa Majesté impériale et Votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'Impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*, que quelques hommes de collège calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise et de l'envie dans ma patrie; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires, et ce qui compose le conseil, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme en Europe une république immense d'esprits cultivés; la lumière se communique de tous côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui sera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement, comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps.

« Je ne connais point le livre<sup>1</sup> dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre, et, en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers et qui en fait naître dans ses États. Mais

1. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Le Mercier de La Rivière. Londres, J. Nourse (Paris, Desaint), 1767, in-4° ou 2 vol. in-12.

c'est vous surtout, monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

— Vous croirez que c'est là tout ce que nous tenons de la manufacture de Ferney pour cet ordinaire, et vous trouverez que c'est bien assez; mais la plume du divin patriarche est intarissable. Nous lui devons encore un écrit de cinquante-quatre pages in-8°, intitulé *Essai historique et critique sur les dissensions des Églises de Pologne, par Joseph Bourdillon, professeur en droit public à Basle*. Ce morceau, sans rien perdre de son piquant, est écrit d'une manière aussi solide que sage. On remonte à l'origine des choses, et l'on suit l'histoire des Dissidents en Pologne jusqu'à nos jours. L'auteur a eu raison d'appeler son essai *critique*, car il est plein d'une excellente philosophie; l'esprit intolérant et persécuteur de l'Église romaine y est dépeint sous ses véritables couleurs. Il est impossible que la saine raison ne soit écoutée à la fin, et que tant d'excellents écrits en faveur de la cause du genre humain ne prévalent enfin sur les efforts d'un petit nombre d'ambitieux en soutane et en surplis qui ont fondé leur empire sur notre bêtise. Si nous sommes venus un peu trop tôt pour jouir des effets de cette révolution, nous mourrons du moins avec la consolation que la génération future sera plus heureuse, et que c'est nous qui aurons préparé son bonheur et sa tranquillité, en minant les fondements de la tyrannie spirituelle. Je vois, dès ce moment, les statues qu'on élèvera dans toutes les parties de l'Europe à l'honneur immortel de Voltaire, comme au plus généreux défenseur des droits de l'humanité, comme au plus grand bienfaiteur du genre humain. Je les vois, et mon cœur s'enflamme de l'amour le plus pur des hommes, et je leur pardonne leurs erreurs insensées en faveur du bonheur qui les attend.

Nous n'avons qu'un seul exemplaire de cet *Essai historique et critique* à Paris, et c'est un grand malheur: de tels écrits devraient être la nourriture du peuple; il en serait plus sage et meilleur. On y voit à la fin un beau portrait du roi de Pologne; mais je doute que M. l'évêque de Cracovie manifeste à la prochaine diète extraordinaire les sentiments qu'on lui prête ici en faveur des Dissidents. On finit par l'éloge des puissances



qui se sont intéressées à leur cause. Je ne sais pourquoi l'auteur a oublié la part que l'Angleterre y a prise.

— M. Le Fèvre vient de faire imprimer sa tragédie de *Cosroès*, qui a eu jusqu'à dix représentations. Le cinquième acte étant absolument tombé à la première, l'auteur a fait interrompre le cours des représentations pendant huit jours, et a employé cet intervalle à refaire entièrement son cinquième acte. Il a mis en action tout ce qui était en récit, et ce changement ayant réussi, la pièce a eu le succès passager dont je viens de parler. On a dit qu'il y avait de la facilité à refaire un acte entier en si peu de temps. Je le veux bien; mais cette facilité, quand elle se trouve réunie à la médiocrité, est bien fâcheuse pour le public. L'auteur regrette, dans sa préface, ce satrape qui venait de donner une leçon de justice à Cosroès, et qu'il a été obligé de sacrifier. Je vois, par ce qu'il en dit, que son projet était que ce satrape frappât son fils, et peut-être qu'il se frappât lui-même après avoir poignardé son fils. En ce cas, la tête a tourné à l'acteur chargé de ce rôle à la première représentation, car il s'est frappé sans frapper son fils. Il est vrai que le parterre avait bien mal accueilli et le père et le fils. J'apprends que M. Le Fèvre est un élève échappé de l'Académie de peinture<sup>1</sup>. Ses essais n'ayant pu lui mériter une place parmi les pensionnaires qu'on envoie à Rome aux dépens du roi, il a brisé ses crayons et ses pinceaux, et s'est jeté dans la poésie; il aurait dû embrasser un état moins glorieux et plus solide.

— Le jour de Saint-Louis a été marqué cette année par un événement bien sinistre. M. Schobert, connu des amateurs de la musique comme un des meilleurs clavecinistes de Paris, avait arrangé une partie de plaisir avec sa femme, un de ses enfants de quatre à cinq ans, et quelques amis, parmi lesquels il y avait un médecin. Ils étaient au nombre de sept, et allèrent se promener dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Schobert

1. Il était élève de Doyen. Collé (*Journal*, éd. Bonhomme, t. III, p. 166) cite un joli mot de ce peintre à qui Le Fèvre avait montré une lettre très-flatteuse de Voltaire : « Cet homme vous flatte et vous trompe, lui dit-il, ainsi que tous les jeunes auteurs qui le consultent sur leurs ouvrages. M. de Voltaire est un racoleur qui, par ses éloges, vous promet trente sous par jour jusqu'au régiment, et qui ne vous dit pas qu'après vous n'aurez que cinq sous. »

aimait les champignons à la fureur ; il en cueillit dans la forêt pendant une partie de la journée. Vers le soir, la compagnie se rend à Marly, entre dans un cabaret, et demande qu'on lui apprête les champignons qu'elle apporte. Le cuisinier du cabaret, ayant examiné ces champignons, assure qu'ils sont de la mauvaise espèce, et refuse de les cuire. Piqués de ce refus, ils sortent de ce cabaret, et en gagnent un autre dans le bois de Boulogne où le maître d'hôtel leur dit la même chose, et refuse également de leur apprêter les champignons. Une cruelle obstination, fondée sur ce que le médecin qui était de la compagnie les assurait toujours que ces champignons étaient bons, les fait encore sortir de ce cabaret, pour les conduire à leur perte. Ils se rendent tous à Paris chez Schobert, qui leur donne à souper avec ces champignons, et tous, au nombre de sept, y compris la servante de Schobert, qui les avait apprêtés, et le médecin, qui prétendait si bien s'y connaître, tous meurent empoisonnés. Comme ils se sont trouvés mal tous ensemble, ils ont été depuis onze heures du soir jusqu'à l'heure du midi du lendemain sans aucun secours. On les a trouvés étendus sur le parquet dans les convulsions de la douleur et luttant contre la mort. Tous les secours ont été inutiles. L'enfant est mort le premier. Schobert a vécu du mardi au vendredi. Sa femme n'est morte que le lundi après. Quelques-uns de ces malheureux ont vécu jusqu'à dix jours après l'accident ; mais aucun n'a échappé. Schobert laisse un enfant en nourrice qui reste sans ressource. Ce musicien avait un grand talent, une exécution brillante et enchanteresse, un jeu d'une facilité et d'un agrément sans égal. Il n'avait pas autant de génie que notre Eckard, qui reste toujours le premier maître de Paris ; mais Schobert avait plus d'admirateurs qu'Eckard, parce qu'il était toujours agréable, et qu'il n'est pas donné à tout le monde de sentir l'allure du génie. Les compositions de Schobert étaient charmantes. Il n'avait pas les idées précieuses de son émule, mais il connaissait supérieurement les effets et la magie de l'harmonie, et il écrivait avec une grande facilité, tandis que M. Eckard ne fait que difficilement les choses de génie. C'est que ce dernier ne se pardonne rien, et que Schobert était en tout d'un caractère plus facile. Il a péri à la fleur de l'âge. Schobert était Silésien. Il était de la musique de M. le prince

de Conti, qui fait une perte qui ne sera pas aisée à réparer.

— On a célébré, le 3 de ce mois, un service dans l'église cathédrale de Paris, pour le repos de l'âme de M<sup>me</sup> la Dauphine<sup>1</sup>. M. de Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur, a prononcé l'oraison funèbre de cette princesse. Cette oraison funèbre vient d'être imprimée. On y voit comment la religion dans les plus cruelles adversités a pu seule soutenir M<sup>me</sup> la Dauphine, qui cependant est morte de chagrin. Le courage et la constance surnaturels de cette princesse sont l'ouvrage et le triomphe de la religion, et ce triomphe qu'elle remporte sur sa douleur lui coûte cependant la vie. Ma foi, je suis las de lire de semblables galimatias, et c'est nous prendre pour des grues que de vouloir nous persuader qu'il faut du mérite pour composer de pareils morceaux d'éloquence. Ces morceaux sont au contraire le tombeau de la véritable éloquence. Le mal est que tous ces saints prélats ne croient pas un mot de ce qu'ils débitent dans la chaire de la vérité, et cela donne à leur verbiage un air stérile et un défaut de sentiment qui sont choquants. On dit que notre jeune prélat a de l'esprit et du mérite, et cela est vrai, mais je le plains d'être obligé de parler tout le long de l'année contre le cri de la conscience et contre sa conviction intérieure. Il doit être affreux pour une âme droite et honnête de se mentir à soi et aux autres toute sa vie, et il est impossible que cette fatale nécessité n'influe à la longue sur le caractère moral. La première partie de cette oraison funèbre m'a paru pitoyable; c'est M<sup>me</sup> la Dauphine préparée par la prospérité à l'adversité. Nous y lisons, ô Providence! qu'il fut un temps de vertige et d'erreur où l'Allemagne, frappée par Luther, enfanta de tous côtés la discorde et le schisme, où les princes de Saxe abjurèrent les premiers le culte antique embrassé par Witikind. « Quelle lumière, s'écrie l'orateur, où quel miracle a tout à coup éclairé les princes, malgré l'aveuglement dont les peuples restent frappés? » Je supplie M. l'évêque de Lavaur de se rappeler les circonstances de la conversion de Witikind et de frémir, et de se souvenir ensuite du miracle qui a rendu Auguste II catholique, et de se

1. Marie-Josèphe de Saxe, fille de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, et de Marie-Josèphe d'Autriche, veuve du Dauphin mort en 1765, et mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

faire pitié avec ses phrases. Il est bien maladroit de nous ramener à ces époques quand on n'y est pas obligé, et quand on sait aussi bien qu'un autre que cette partie de l'Allemagne dont il s'agit ne se trouve pas trop mal, depuis deux cents ans, d'avoir été frappée par Luther, et que même les pays qui n'en ont pas été frappés jouissent des avantages du contre-coup. On a trouvé la seconde partie de cette oraison funèbre touchante. J'en suis bien aise pour ceux qui s'attendrissent à si bon marché. Je suis du moins persuadé qu'il était aisé de faire le tableau des infortunes de M<sup>me</sup> la Dauphine assez pathétique pour arracher des larmes à tous les yeux. Tout ce qu'on peut dire en cette occasion à la louange de M. l'évêque de Lavaur, c'est que sa diction est facile et noble; mais ce mérite même est médiocre aujourd'hui, et devient tous les jours plus mince, parce que la langue, à force d'être maniée, acquiert ces caractères sans peine sous les plumes les moins exercées.

— Il existe un petit livre intitulé *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, par M. l'abbé Bernier, licencié en théologie. Londres, 1768. Volume petit in-12 de deux cent trente pages<sup>1</sup>. Voilà de quoi encore exercer la vigilance de la police. On prétend que les seules mesures nécessaires pour empêcher le débit des mauvais livres, pour tâcher d'en découvrir les auteurs, les fauteurs, les imprimeurs, les colporteurs, y compris les frais de logement et la pension alimentaire de ceux qu'on attrape, font tous les ans un objet de deux ou trois millions de dépense pour l'État. Mais peut-on acheter trop cher le maintien de la religion catholique, apostolique et romaine? Il paraît d'abord que, comme il est dit dans ses lettres patentes que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, la police pourrait s'en tenir à cette promesse infaillible, et dépenser l'argent des peuples d'une manière plus avantageuse pour le bien public; mais quoique dans l'ordre de la providence, Dieu soit le grand médecin du genre humain, et que ce soit lui qui tue ou qui guérisse de la fièvre, il n'empêche pas que le malade ne prenne du quinquina ou de l'émétique. L'idée d'un *Dictionnaire théologique portatif* était heureuse et susceptible d'une exécution

1. C'est la première édition du livre de d'Holbach, fréquemment réimprimé jusqu'en 1825.

supérieure; mais elle est bien mal exécutée dans le livre dont il s'agit. L'auteur est un homme bilieux qui veut faire le plaisant; mais il est presque toujours mauvais plaisant, il joue sans cesse sur le mot; il n'a point de goût, il a un mauvais ton, et il est souvent plat. Il gâte aussi presque toujours ce qu'il a dit de bien parce qu'il y ajoute. C'est un singe du patriarche de Ferney, qui veut imiter sa gaieté, ses plaisanteries, qui les pille même quelquefois, mais qui ne fait jamais que des singeries. D'ailleurs il a la plus belle aversion pour les prêtres, et cette haine perce à travers toutes ses plaisanteries et en attriste la lecture. Ce livre est excessivement rare, et le sera longtemps. Il n'aura point de succès; sans faire aucun bien, il nuira parce qu'il fera redoubler l'inquisition et la persécution. Si l'auteur est en France, je le trouve fou à lier de jouer son repos et son bonheur pour le plaisir de jeter des pierres contre une vieille mesure gardée par des dogues qui déchirent tous ceux qui ne passent pas sans lever les yeux. Je vais transcrire quelques-uns des articles de ce dictionnaire, choisis dans la lettre A pendant le peu d'instant que je l'ai tenu. Ce ne sont pas les plus mauvais, et l'on aurait tort de se former une idée de ce livre d'après les échantillons que vous allez voir.

*Abbayes.* Asiles sacrés contre la corruption du siècle, qui dans des temps de foi vive furent fondés et dotés par de saints brigands, et destinés à recevoir un certain nombre de citoyens ou de citoyennes très-utiles, qui se consacrent à chanter, à manger, à dormir, le tout pour que leurs concitoyens travaillent avec succès.

*Abnégation.* Vertu chrétienne qui est l'effet d'une grâce surnaturelle. Elle consiste à se haïr soi-même, à détester le plaisir, à craindre comme la peste tout ce qui nous est agréable : ce qui devient très-facile au moyen d'une dose suffisante de grâce efficace pour entrer en démençe.

*Abraham.* C'est le père des croyants. Il mentit, il fut cocu, il se rognà le prépuce, il montra tant de foi que si un ange n'y eût mis la main il coupait la jugulaire à son fils, que le bon Dieu, pour badiner, lui avait dit d'immoler. En conséquence, Dieu fit une alliance éternelle avec lui et sa postérité; mais le fils de Dieu a depuis anéanti ce traité pour de bonnes raisons que son papa n'avait point pressenties.

*Abstinences.* Pratiques très-saintes ordonnées par l'Église. Elles consistent à se priver des bienfaits de la Providence, qui n'a créé les bonnes choses que pour que ses chères créatures n'en fissent aucun usage. L'on voit qu'en ordonnant des abstinences, la religion remédie sagement à la trop grande bonté de Dieu.

*Antipodes.* C'est une hérésie que d'y croire. Dieu, qui a fait le monde, a dû savoir ce qui en était : or il n'y a point cru lui-même, comme on le voit par ses livres.

*Avent.* Temps de jeûnes, de mortifications et de tristesse pendant lequel les bons chrétiens se désolent de la venue prochaine de leur libérateur.

*Logique.* La meilleure logique théologique et la mieux éprouvée en Sorbonne se vend à l'enseigne du grand Holopherne, chez Coignard, coutelier ordinaire du clergé et du Parlement.

*N. B.* Je suis en conscience obligé de dire que ce dernier article ne se trouve pas dans la *Théologie portative*, et qu'il est simplement fait *ad modum* d'icelle.

— M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des sciences, envoyé en 1761 en Sibérie par ordre du roi pour l'observation du passage de Vénus sur le soleil, annonce au public par souscription une relation de ce voyage, magnifiquement exécutée et enrichie d'estampes d'après les dessins de M. Le Prince. Cet artiste a accompagné l'académicien dans son voyage. On joindra à cette relation l'histoire de Kamtschatka faite en russe par M. Kracheninnikow, et que M. Eidous a traduite en français il y a quelques mois, d'après une traduction anglaise très-informe et tronquée. La traduction que M. l'abbé Chappe se propose de joindre à son ouvrage a été faite en Russie d'après l'original, avec beaucoup de soin. Le tout formera trois volumes grand in-4°, avec 94 planches qui paraîtront dans le courant de l'été prochain. On souscrit cent livres.

— Le docteur Barbeau-Dubourg vient de publier un *Botaniste français, comprenant toutes les plantes communes et usuelles, suivant la nouvelle méthode et décrites en langue vulgaire*. Deux volumes in-12 assez forts, dont le premier contient la nouvelle méthode proposée par l'auteur, et le second, un manuel d'herborisation, c'est-à-dire un catalogue raisonné de toutes les plantes qui se trouvent aux environs de Paris. La botanique est

de toutes les sciences peut-être la plus difficile, et sûrement la moins avancée. Le plus grand botaniste que nous ayons en France est M. Bernard de Jussieu. Tout le monde souscrita avec empressement l'éloge que M. Dubourg a fait de ce digne et respectable savant à la fin de la préface. M. Dubourg a dédié ce livre à sa femme. Hélas ! il n'en est peut-être pas moins cocu. Ce n'est pas que je connaisse M. et M<sup>me</sup> Dubourg ni de près ni de loin, et que je ne croie volontiers à la vertu et au bonheur des époux ; mais je ne puis souffrir les benêts de maris qui dédient leurs livres à leur femme. M. Saurin a dédié une de ses pièces, qui n'a pas été heureuse en théâtre, à M<sup>me</sup> Saurin, par une épître qui commençait par :

Ma femme qui n'es pas ma femme,  
Ou plutôt ma femme qui l'es.

Je n'ai jamais pu digérer ces deux vers ; j'en suis encore suffoqué !

— M. Vallet, lieutenant général de police de quelque province, nous gratifie d'une *Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences et dans les arts*. Brochure, d'environ cent cinquante pages. Le secret de M. Vallet consiste en deux parties, l'analyse et la combinaison. Analysez sa méthode rigoureusement, on ne peut la combiner qu'avec la sottise. Vous y trouverez un parallèle entre Alexandre et Bucéphale. Je suis le valet de M. Vallet et de sa méthode. De la part d'un lieutenant de police, on ne s'attendait qu'à une méthode pour découvrir promptement la vérité. M. Vallet dédie ses livres à sa femme et à ses enfants. Je ne sais si M. Vallet est l'auteur des ouvrages que M<sup>me</sup> Vallet lui dédie. Il le prétend ; mais ce ne serait pas la première fois qu'un lieutenant de police, en sachant les secrets de tout le monde, ignorerait ceux de sa femme.

— Les *Bagatelles anonymes* contenaient quelques pièces fugitives de M. Dorat. On vient de leur donner une suite qui contient des pièces fugitives de son bémol, M. de Pezay. C'est peu de chose, pour ne pas dire rien.

— *Discours lus à l'Académie royale des sciences* par M. Coulon, écrivain juré de l'Académie royale d'écriture (car, Dieu merci, c'en est aussi une) *sur un moyen mécanique de*

*perfectionner l'art d'écrire, d'en faciliter l'acquisition plus promptement que par l'imitation des lettres, et de rendre les écritures plus lisibles.* Cahier in-4°. J'observe à M. Coulon que s'il peut rendre toutes les écritures lisibles, il aura trouvé un secret fort utile, et que si Molière avait eu à placer un écrivain juré dans une de ses pièces, il lui aurait emprunté son nom.

---

OCTOBRE.

1<sup>er</sup> octobre 1767.

Ceux qui observeront avec attention l'esprit public de cette nation le trouveront toujours porté à l'excès sur quelque objet de prédilection dont le charme absorbera pour le moment toutes ses facultés. La durée de la passion dominante est ordinairement en raison inverse de sa vivacité, et comme le Français est susceptible d'une sorte de pétulance inconnue aux autres nations, il ne faut point s'étonner de le voir se passionner et éprouver successivement le même degré de chaleur pour les objets les plus opposés. Je regarde, pour le dire ici en passant, cette extrême vivacité, jointe à un caractère naturellement gai, comme la source de la supériorité, que cette nation a toujours eue en Europe. Je sais qu'elle n'a jamais pu se laver du reproche d'inconstance et de légèreté, je sais que sa vivacité, dont j'entreprends ici de faire l'éloge, l'a souvent exposée à de terribles revers, et mise quelquefois à deux doigts de sa perte; mais elle l'a aussi toujours tiré de l'abîme où elle l'avait précipitée; et pour jouer un rôle constamment brillant, il n'y a sans doute rien de mieux que de se remuer sans cesse et en tout sens, de revenir toujours et de tous côtés à la charge; rebuté ici, de se remonter incontinent ailleurs avec la même confiance, et de savoir se tirer du plus grand abattement par un effort du plus grand enthousiasme. Tel a été toujours le caractère du Français, et à force de se présenter au jeu, il a dû avoir la chance sur les mesures et les opérations plus sages, plus réfléchies, mieux raisonnées, et mieux combinées des autres nations.



Cette légèreté a aussi toujours donné un air d'enfantillage aux occupations les plus sérieuses et les plus graves. Elle n'a point préservé ses enfants de jouer des couteaux, d'ensanglanter leur théâtre aussi souvent que d'autres peuples d'un caractère plus sévère, elle ne leur a point épargné les horreurs du fanatisme; mais il est singulier que dans les moments les plus horribles, le rire et la plaisanterie aient été voisins des plus grandes atrocités, que les fureurs de la Ligue et les commotions de la Fronde aient pu produire tant de chansons et de satires gaies.

Aujourd'hui que des mœurs plus douces et des temps plus tranquilles ont succédé à cette fièvre violente et longue que toute nation est peut-être condamnée à éprouver une fois dans le cours de son existence, nous portons cet enfantillage dans nos occupations, dans nos affaires, dans nos goûts, dans nos amusements, Tout est affaire de parti et de passion dans une nation dont l'esprit est doué de tant d'activité, et dont l'élite est cependant retenue dans l'oisiveté par la forme de son gouvernement. Mais, malgré cet air de frivolité, qui sera sans doute aussi durable en France que l'empire des grâces et des agréments, on ne peut se cacher que l'esprit public de cette nation a éprouvé depuis environ dix-huit ans une révolution très-avantageuse, et qu'au milieu du sommeil dans lequel on cherche à le retenir, il s'achemine vers un caractère de solidité dont la génération suivante se ressentira. Le goût de l'instruction et de la philosophie s'est répandu, et si nous conservons notre frivolité naturelle, nous l'avons du moins portée sur des sujets sérieux et utiles, et le goût des choses insipides et frivoles a passé. L'économie politique et rurale, le commerce, l'agriculture, les principes du gouvernement, le droit public des nations, voilà dans le moment les objets de la passion dominante.

J'avoue que ce serait se faire illusion que de se flatter que les nombreux ouvrages que cette passion enfante puissent avoir la moindre influence réelle sur la prospérité publique. Le gouvernement seul est l'instrument efficace de la félicité commune ou du malheur public; ses opérations peuvent seules hâter ou retarder les effets d'une administration heureuse. Je donne mille ans à toutes ces sociétés royales d'agriculture, établies depuis quelques années par lettres patentes dans tous les coins du royaume, pour faire le moindre bien, pour opérer la moindre

amélioration dans la culture des terres. Que le gouvernement abroge la taille arbitraire, qu'elle devienne réelle et invariable, qu'il ne dépende plus d'un subdélégué, d'un commis, d'augmenter ou de diminuer la part de chaque contribuable, suivant ses lumières ou son caprice, ou même sa passion ; que cette taxe reste assise sur le champ, sans égard aux personnes ; qu'elle soit forte, si vous voulez, même exorbitante, mais qu'elle ne puisse hausser ni baisser pour un champ sans que les autres du même district subissent la même loi ; et par cette seule opération, le gouvernement aura assuré au cultivateur l'état le plus heureux et le plus florissant, et celui-ci se passera volontiers de toutes les savantes productions de nos laboureurs en chambre ; et s'il avait du temps de reste pour lire nos livres d'agriculture, ce ne serait assurément pas pour s'instruire, mais pour hausser les épaules sur les bévues, les inepties et les pauvretés dont ils sont remplis.

Indépendamment des sociétés royales que le gouvernement autorise et protège, il s'est formé dans Paris une société de cultivateurs, d'économistes politiques, qui n'ont écouté que la vocation de leur patriotisme, et qui n'ont d'autre titre de s'occuper de la chose publique que le zèle pour son bien. Les colonnes de cette société sont le vieux docteur Quesnay, médecin, et M. le marquis de Mirabeau, connu sous le nom de l'*Ami des hommes*, parce qu'il a intitulé ainsi un de ses ouvrages. Un jeune homme, M. Dupont, et un prémontré, appelé l'abbé Baudeau, sont les principaux apôtres de cette école. On a fait tout ce qu'on a pu pour lui donner un air de secte ; elle a son culte, ses cérémonies, son jargon et ses mystères. Quesnay s'appelle le *Maitre*, d'autres s'appellent les *Anciens* ; l'économie rurale, s'appelle la *science* par excellence. Tous les mardis on s'assemble chez M. de Mirabeau. On commence d'abord par bien dîner ; ensuite on laboure, on bêche, on pioche, on défriche, et on ne laisse pas dans toute la France un pouce de terrain sans valeur ; et quand on a bien labouré ainsi pendant toute une journée dans un bon salon bien frais en été ou au coin d'un bon feu en hiver, on se sépare le soir bien content et avec la bonne conscience d'avoir rendu le royaume plus florissant.

Je ne blâme pas cet enthousiasme et cette confiance un peu comiques. Je conviendrais volontiers que ce sentiment ne peut

prendre sa source que dans le cœur d'honnêtes gens, de bons citoyens; mais je voudrais que ces messieurs fussent aussi éclairés qu'ils sont bien intentionnés. Je voudrais que leurs idées ne fussent pas si brouillées, qu'au lieu d'idées ils ne nous payassent pas si souvent de mots qui ne signifient rien, et qu'ils voulussent ou pussent penser, avant d'écrire et de nous endoctriner. A cette condition je leur pardonnerais volontiers l'air et le ton capables qu'ils affectent; je leur pardonnerais même, quoi qu'il pût m'en coûter, un style presque toujours barbare et apocalyptique, et je me résoudrais peut-être à lire exactement les *Éphémérides du citoyen*, ouvrage périodique où ils déposent leur pensée pour le bonheur de la race actuelle et de la postérité. Mais j'avoue que je suis fâché, quand j'ai vaincu mon dégoût pour un style plein de dureté, d'âpreté et de solécismes, quand je me suis creusé la tête pour trouver un sens à des expressions obscures, louches et hétéroclites qui n'en ont point, je suis fâché, dis-je, de ne trouver au bout d'une longue et pénible lecture autre chose qu'un lieu commun, que je savais depuis longtemps, emphatiquement étalé et souvent exagéré au delà de ses véritables bornes, ou bien un mot sans idée et un principe vide de sens. Alors l'humeur me saisit, et dans ma colère, si j'en avais le pouvoir, je ne sais si je ne ferais pas un beau jour enlever tout le mardi de M. de Mirabeau avec ses bêches, pioches et charrues, et le transporter dans les landes de Bordeaux ou dans quelque autre terrain ingrat pour lui apprendre à défricher autrement qu'à coups de langue ou de plume.

Je me souviens d'avoir lu un ouvrage tout entier de ces messieurs, qui n'était assurément pas agréable à lire, et où je n'ai jamais pu comprendre autre chose sinon que la grande culture demandait de grosses avances et rendait de gros profits, tandis que la petite culture n'exigeait que de petites avances, et ne donnait aussi que de petits profits. Je crois que, Dieu me pardonne, sans avoir l'honneur d'être économiste affilié, j'aurais découvert cette importante vérité à moi tout seul, si l'on m'avait interrogé. Voilà le lieu commun; en voici l'exagération. C'est que ces messieurs ne veulent point de petite culture qui se fait par les bœufs, et qu'ils établissent partout les grandes charrues et les chevaux. En vain leur objecte-t-on qu'une terre légère ne doit pas être cultivée comme une terre forte, qu'un mauvais

terrain demande d'autres soins que le bon. Ces messieurs vous répondront froidement qu'il n'y a point de mauvaise terre. Ils veulent dire qu'il n'y a point de terre si mauvaise qu'elle ne puisse être rendue féconde à force de travail et de dépense. Voilà de leurs oracles, et on ne peut leur nier qu'en couvrant le roc le plus aride seulement de deux ou trois pieds de bonne terre sur la surface, et en labourant, fumant, cultivant cette surface, je ne réussisse à tirer quelque chose d'un sol ingrat qui ne produisait rien. Il ne s'agit plus que de trouver le moyen de faire toute cette dépense que les économistes m'imposent, avant que j'aie rendu mon roc fertile; c'est un secret que j'attends du patriotisme de ces messieurs. Je me souviens qu'un jour M. le marquis de Mirabeau nous confiait avec une bonhomie charmante qu'il n'y avait point de mauvais terrain, et que c'était des contes tout purs. C'était chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville. Il voulait prouver à cette dame, aussi respectable qu'illustre par sa naissance, qu'il ne tenait qu'à elle de rendre sa terre de la Rocheguyon, dont le terrain est sablonneux et mauvais, aussi fertile que les plus beaux cantons du royaume. Il est vrai qu'il lui fit dépenser toute sa fortune et celle de toute sa maison à cette amélioration; mais aussi la terre de la Rocheguyon produisait le double. La maison de La Rochefoucauld n'aurait plus eu d'autre revenu; mais le terrain de la Rocheguyon eût été excellent et susceptible de la grande culture comme les plaines de Brie. Je fis cependant à l'améliorateur une petite observation. « Si tous les propriétaires de mauvaises terres, lui dis-je, se mettaient en tête de les améliorer, ne pourraient-ils pas faire un tort considérable aux propriétaires des bonnes terres: car, à force de les enlever pour rendre les leurs meilleures, ils les dégraderaient sans doute? On aurait rendu les mauvais terrains bons, en rendant les bons mauvais. En ce cas, les propriétaires des bonnes terres s'opposeraient sans doute à cet enlèvement, et il en résulterait des guerres qui pour le coup seraient de véritables guerres de propriété. A quoi ces messieurs du mardi pourvoient, je me flatte, en établissant dans toute l'Europe des bureaux pour la distribution de la bonne terre à un prix raisonnable. » Je dis encore à M. de Mirabeau que j'étais étonné que le roi de Prusse, ayant été si longtemps le maître de la Saxe, n'eût pas employé ce temps à faire

enlever toute la bonne terre de ce pays pour en couvrir les plaines sablonneuses du Brandebourg. « C'est, me dit M. de Mirabeau sérieusement, que ce prince n'entend rien aux principes de l'économie rurale. »

Ces idées creuses que ces messieurs nous donnent pour profondeur ne sont pas les seuls griefs que j'aie contre le respectable mardi des économistes ruraux assemblés chez *l'Ami des hommes*. J'ai des reproches plus graves à leur faire.

Premièrement, ils ont un langage apocalyptique et dévot. Ils voudraient faire de l'agriculture une science mystique et d'institution divine, et ils joueraient volontiers le rôle de théologiens dans cette partie. Le mardi de M. de Mirabeau deviendrait ainsi la Sorbonne du labourage, et les membres de cette Sorbonne s'opposeraient, autant qu'il dépendrait d'eux, aux progrès de la philosophie. M. de Mirabeau a poussé cette pauvreté jusqu'à se faire avocat des moines. Il tire son apologie de ce que les champs des moines et des ecclésiastiques sont pour la plupart mieux cultivés que les champs des laïques, et ne considère pas que ces derniers sont hors d'état de bien cultiver leurs champs précisément parce que les premiers sont en état de si bien cultiver les leurs. Tous les impôts, toutes les charges, sont pour le peuple, tandis que toutes les immunités, tous les profits, sont pour les biens de l'Église. Je sais que les économistes n'ont plus osé insister depuis sur la nécessité et l'utilité des moines; mais ils ont en général une pente à la dévotion et à la platitude bien contraire à l'esprit philosophique qui se répand de toutes parts en Europe, et mon avis est que préalablement et sans nouvelle preuve de zèle ils reçoivent tous la première tonsure des mains du barbier de l'Archevêché.

En second lieu, ils se sont tous faits prôneurs et fauteurs de l'autorité despotique, et plusieurs d'entre eux ont poussé l'absurdité au point d'avancer que toute constitution de gouvernement, hors la monarchie, est essentiellement vicieuse. Il est vrai qu'ils établissent un *despotisme légal*, et qu'ils lui donnent pour guide *l'évidence*, de sorte que l'autorité qui a un pouvoir illimité ne peut cependant rien faire qui ne soit conforme au vœu de la loi, et que l'évidence du bien règle toutes ses opérations; mais s'il y a quelque chose d'évident dans ce bavardage, c'est que ces messieurs nous prennent pour des

enfants qui se payent de mots, ou, ce qui est de la plus grande évidence pour moi, qu'ils sont eux-mêmes en enfance, et, pour parler leur langage, que, dans un siècle éclairé, le despote légal est nécessité, par l'évidence, de leur accorder des loges dans les petites-maisons commè aux plus fiers des déraisonneurs de son empire. Ce triste système de despotisme légal dirigé par l'évidence est né de l'exagération de deux lieux communs. On a dit que le gouvernement d'un despote éclairé, actif, vigilant, sage et ferme, était de tous les gouvernements le plus désirable et le plus parfait, et l'on a dit une vérité; mais il ne fallait pas l'outrer. Moi aussi, j'aime de tels despotes à la passion. Il ne s'agit plus de calculer, suivant le système de probabilités politiques, combien il se trouvera de despotes de cette espèce dans une suite de cinquante, par exemple; si chaque empire en trouve un ou deux dans cette série, je lui conseille de s'en féliciter. Ce sont les despotes endormis sur le trône qui font le malheur des nations. Or si la morale vous dit que le trône est l'endroit le moins propre au sommeil, l'histoire vous apprendra que c'est cependant le lieu où l'on sommeille le plus. Si cela n'était point, les noms des Titus et des Antonins ne seraient pas des noms si chers et si sacrés à l'humanité. L'autre lieu commun sur lequel ces messieurs ont fondé leur système du despotisme légal est que plus le dépôt des lumières générales et publiques est considérable chez une nation, plus son gouvernement sera garanti du danger de tomber dans des erreurs et de faire des fautes; mais exagérer ce lieu commun jusqu'à attribuer à un terme abstrait, au mot évidence, la vertu infailible de préserver le gouvernement de toute erreur et de toute faute, c'est tomber dans une étrange extravagance. Sur cent opérations que le gouvernement est dans le cas de faire journellement, il n'y en a pas une qui ne soit trop compliquée pour ne pas rester problématique aux yeux de l'homme d'État le plus pénétrant et le plus consommé dans les affaires. Cependant il faut opérer, il ne s'agit pas de rester dans l'inaction; et messieurs du mardi rural auraient beau dépêcher des provisions d'évidence dans tous les cabinets de l'Europe, je doute qu'aucun despote légal ni aucun ministre pût en tirer le moindre soulagement dans ses perplexités. Le fanal de Quesnay et Mirabeau luit d'une lumière si faible, si vacillante, si incertaine,

que je ne conseille à aucun pilote politique de s'y fier. Et puis, quand on aura remédié aux erreurs et aux bévues par l'évidence tout court, les passions ne feront donc plus aucun mal, ne causeront plus aucun désordre public? Ces messieurs ne font pas assez de cas des passions pour les faire entrer dans leurs calculs politiques, ou bien quand ils daignent en faire mention, ils les garrottent et les enchaînent également par l'évidence; il est d'expérience journalière que rien n'arrête la passion comme un argument en bonne forme. J'ai été tenté quelquefois d'envoyer au mardi de M. de Mirabeau le syllogisme suivant, bien sûr que les membres ruraux le signeraient comme infaillible. « Si quelque chose est évident, de toute évidence, de cette évidence déclarée par ces messieurs irrésistible, c'est que le système qui a prévalu en Europe de faire des emprunts publics pour les besoins de l'État, et d'en employer ensuite les revenus à acquitter les intérêts dus à ces emprunts, que ce système, dis-je, est non-seulement ruineux, mais absolument meurtrier, et qu'il expose tôt ou tard le gouvernement qui l'adopte à l'alternative inévitable, ou de ruiner la plus riche portion de ses sujets par une banqueroute générale, ou d'écraser et d'abîmer la plus petite portion de ses sujets par des impôts exorbitants et destructeurs. Donc il est évident que non-seulement les gouvernements de France et d'Angleterre n'emprunteront plus une obole, mais qu'il est même impossible qu'ils aient contracté, depuis un siècle environ, toutes ces dettes immenses dont le détail effraye quelquefois dans les papiers publics. Donc il est constant et certain que l'évidence du mal résultant inévitablement de ces emprunts n'a jamais pu permettre à aucun despote légal de charger la chose publique du fardeau d'une dette nationale... » La plupart des raisonnements politiques de ces messieurs sont exactement de cette force.

Mon dernier grief contre le mardi des laboureurs-économistes, c'est qu'ils sont ennemis des beaux-arts. Tout homme qui n'est pas à la queue d'une charrue est à leurs yeux un citoyen inutile et presque pernicieux, à moins qu'il ne soit du mardi de M. de Mirabeau. Ils oublient à tout moment que le cultivateur serait réduit à un état de pauvreté bien grand s'il n'y avait de consommateurs que des cultivateurs. Cependant si

ces messieurs avaient jamais calculé combien le travail d'un seul homme peut en nourrir d'autres, ils auraient vu que, pour le bien du laboureur, il ne faut pas que tout le monde laboure. S'ils avaient le jugement aussi sain et aussi droit que les intentions, ils auraient conçu que de ce que l'agriculture est écrasée en ce royaume, par une foule de mauvaises lois et de mauvaises pratiques, il ne s'ensuit pas que les arts, ni même un luxe nécessaire dont ils sont les enfants, soient la perte de l'art le plus utile de tous, celui qui nourrit et répand l'abondance parmi tous les enfants de la famille. S'ils avaient enfin un peu de goût, ils auraient senti qu'on peut bien passer à Jean-Jacques Rousseau ses incartades contre les lettres et les arts, parce que ses sophismes sont ingénieux et pleins de nerf et d'éloquence; mais que des gens qui écrivent platement et d'une façon barbare n'ont nulle espèce de droit à notre indulgence par leurs rêveries.

En général, le mardi rural dans sa constitution actuelle me paraît être dans cet état mitoyen de pauvreté d'esprit, d'idées brouillées, de lueurs, d'abandon, de présomption, de confiance, où étaient les apôtres en attendant le Paraclet après l'ascension de leur patron. Pénétré de cet état de vuidité, je m'humilie devant le souverain distributeur de toute lumière, et le prie, avec ferveur, de répandre son esprit d'entendement sur ces bons laboureurs, et de leur ôter l'esprit d'exagération et l'abondance des mots vides de sens, afin qu'ils apprennent à parler et à écrire intelligiblement, à savoir ce qu'ils disent, à fuir l'emphase ténébreuse servant de passeport aux lieux communs, à labourer, bêcher, piocher, défricher, fumer, engraisser, dégraisser, dessécher, arroser, améliorer, féconder, fertiliser tous les champs de la terre dans toute sa circonférence, de l'extrémité d'un pôle à l'autre, avec un peu plus de profit pour l'utilité commune et un peu plus d'avantage pour leur propre récolte. Amen.

— Les fêtes magnifiques et brillantes que M. le prince de Condé a données cet été à Chantilly ont fait pendant quelque temps l'entretien de tout Paris. Ces fêtes se sont succédé pendant trois semaines avec une variété charmante. Les attentions du prince pour tous ceux qui étaient venus y prendre part les ont encore rendues plus agréables. Tous les villages à deux



lieues à la ronde ont assisté à un bal champêtre qui fut donné de nuit sur la grande esplanade qui se trouve devant les superbes écuries de Chantilly. Cette esplanade était magnifiquement illuminée; on y avait dressé un grand nombre de tentes. Les paysans et paysannes avaient tous reçu des habits de bazin blanc ornés de rubans. Le prince dansait indistinctement avec les dames et les paysannes. Voici des couplets adressés à M. de Pont-de-Vesle, qu'un nain de douze ans, habillé en Amour et renfermé dans un ananas, a chanté pendant le dessert du souper qui a terminé ces fêtes.

Sur l'air : *Lisette est faite pour Colin.*

Sous différents traits tour à tour  
 J'ai paru pour vous plaire;  
 Mais à vos regards en ce jour  
 Je m'offre sans mystère :  
 Reconnaissez en moi l'Amour  
 Qui cherche ici sa mère.

Mais dans mon cœur en ce moment  
 Je sens un trouble naître;  
 Ici chaque objet est charmant;  
 Ah! que le tour est traître!  
 Maman! Maman! Maman! Maman!  
 Comment vous reconnaître?

Vous refusez de m'éclaircir,  
 De me tracer mes routes;  
 Chacun aime à me voir souffrir,  
 Vous riez de mes doutes!  
 Eh bien! je vais vous en punir,  
 En vous adoptant toutes.

#### VERS

A METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE M<sup>lle</sup> D'OLIGNY

PAR M. DORAT.

Par les talents unis à la décence  
 Tu te fais respecter et chérir tour à tour;  
 Si tu souris comme l'Amour,  
 Tu parles comme l'innocence.

— Malgré les bombes qu'on a fait pleuvoir sur la vieille mesure de la Sorbonne, et qui auraient dû aiguillonner le zèle et le courage de ses défenseurs, il devient aujourd'hui très-problématique que cette illustre carcasse veuille publier la censure de *Bélisaire*, et il se pourrait très-bien que le travail du R. P. Bonhomme, cordelier de la grande manche, et le feu soutenu du syndic Riballier, fussent perdus pour l'édification publique. La plupart des graves docteurs rient sous cape des écrivains que la discipline de Ferney a si nerveusement appliquées sur les épaules du brave Riballier : tant le zèle dévorant de la maison du Seigneur diminue parmi nous, dans ces jours de tiédeur et d'indifférence ! Des personnes instruites prétendent que la Sorbonne sollicite actuellement un ordre de la cour, ou à son défaut un ordre de son proviseur, M. l'archevêque de Paris, qui lui défende de publier sa censure ; mais ni le proviseur ni le gouvernement ne se soucient de gêner la sacrée Faculté par un ordre exprès dans l'exercice du droit incontestable qui lui est acquis de temps immémorial de se rendre ridicule et méprisable. On dit seulement que M. l'archevêque de Paris a jeté au feu le mandement qu'il avait préparé contre *Bélisaire*.

Dans le fait, le bonhomme *Bélisaire* a de grandes obligations à la Sorbonne d'avoir bien voulu se couvrir de ridicule à son égard. Sans cette circonstance, son succès à Paris n'aurait pas été fort solide, et il serait actuellement oublié. Mais les pamphlets et les coups d'écrivains partis de Ferney ont tenu les yeux du public ouverts sur cette production, qu'il avait d'abord assez froidement accueillie ; et le suffrage dont divers princes et têtes couronnées l'ont honoré a rendu ce livre agréable à la nation. On a lu avec admiration les lettres de l'Impératrice de Russie et du roi de Pologne, ainsi que la lettre charmante du prince royal de Suède. La reine de Suède a accompagné la sienne du don d'une boîte superbe dans les cartouches de laquelle on voit les principaux tableaux de *Bélisaire* exécutés en émail. C'est joindre la plus ingénieuse galanterie à la magnificence royale.

Mais si M. Marmontel est quitte du mandement de l'archevêque et de la censure de la Sorbonne, il n'a pas été assez heureux pour esquiver le coup de dent du vieux Piron. Ce poète octogénaire, tout aveugle et dévot qu'il est, n'a pas oublié l'art

de faire des épigrammes. Dans celle que vous allez lire, il a accouplé l'auteur de *Bélisaire* avec son détestable parodiste, l'avocat Marchand, qui a publié une parodie de *Bélisaire* sous le titre d'*Hilaire*.

L'un croit que par son *Bélisaire*  
*Télémaque* est anéanti ;  
 L'autre prétend que son *Hilaire*  
 Vaut le *Virgile travesti* :  
 Voilà l'Hélicon bien loti !  
 Maçon de l'*Encyclopédie*,  
 Et vous l'homme à la parodie,  
 A bas trompette et flageolet !  
 Que l'un reste à l'Académie ;  
 Que l'autre aille chez Nicolet !

— On a donné ces jours derniers, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un opéra-comique nouveau en deux actes, intitulé *le Double Déguisement*. La pièce est de M. Houbron, et la musique de M. Gossec<sup>1</sup>. Une jeune fille se déguise en homme, un jeune homme se déguise en fille. Tous les deux se sauvent sous ce travestissement de chez leurs parents, qui voulaient les marier contre leur gré. Tous les deux se rencontrent dans une hôtellerie sans se connaître, et deviennent épris l'un de l'autre. Tous les deux sont surpris dans cette hôtellerie par leurs pères, qui ont couru, après eux, chacun de son côté. Voilà l'idée d'une pièce dénuée de toute vraisemblance et exécutée de la manière du monde la plus détestable. J'ai admiré la patience du parterre de n'avoir pas étourdi le sieur Houbron à tout jamais à force de sifflets. Il en faudra aussi à M. Gossec, s'il continue à travailler avec les Houbrons et les Desboulmiers. Cette pièce n'a eu qu'une représentation.

Il a débuté sur ce théâtre un acteur nouveau, nommé Ven-deuil, dans les rôles de Clairval. Cet acteur, qui est de la troupe particulière de M. le duc de Noailles, n'est pas mal de figure, il a la voix passable ; mais il est froid et maussade. Clairval est déjà un amoureux honnêtement froid ; si son double est encore

1. Le nom de cet auteur, mentionné par Grimm, est resté inconnu à Quérard ; l'*Almanach des Spectacles* indique M. A... comme auteur du *Double Déguisement*.

plus transi que lui, ces deux amoureux nous gèleront cet hiver infailliblement. Deux petites filles prussiennes, âgées de sept et huit ans, dansent, depuis quelque temps, sur ce théâtre avec beaucoup de succès. Leur père s'appelle M. Le Fèvre.

— On a fait à Paris une édition de *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, nouvelle pièce dramatique en vers et en trois actes, représentée sur le théâtre de Ferney. Le nom de M. de Voltaire fera enlever cette édition bien vite, mais c'est peu de chose. Ce n'est pas tant le mauvais qui choque dans cette pièce que l'absence du bon. Le rôle de Guillot est cependant bien bas et de bien mauvais goût, et celui de Babet ne vaut pas grand'chose. Ma foi, rien ne vaut, dans cette pièce, que l'auteur aurait pu intituler *la Force du naturel*. Destouches a fait sur la fin de sa vie une mauvaise comédie sous ce titre; mais, chez lui, c'est deux filles qu'on a échangées en nourrice; ici, c'est deux garçons. Quoique ce fond soit mauvais et aussi peu philosophique que peu naturel, je sens pourtant que M. Sedaine, s'il l'avait entrepris, en aurait fait une pièce charmante; mais c'est qu'il y aurait mis sa force comique, son naturel, sa vérité, ses mots précieux; il n'y a rien de tout cela dans la pièce de l'illustre patriarche. On voit bien cependant qu'elle vient d'une main accoutumée à tailler des pièces pour le théâtre. On voit aussi que la *Partie de chasse de Henri IV*, par Collé, a fait faire *la comtesse de Givry*. Il est très-bien que, dès le commencement de la pièce, il soit toujours question du roi, qu'on l'attende toujours, qu'il soit, pour ainsi dire, le principal personnage, et qu'il ne paraisse pas. Cela est fait avec esprit. Nos mœurs sont si mesquines, ou bien nos représentations théâtrales sont si éloignées de la vérité, qu'on n'a encore su mettre un roi en comédie sans le rendre plat et maussade.

— M. l'abbé Gougenot, conseiller au grand conseil, honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, vient de mourir dans un âge peu avancé. Il était l'ami intime de Pigalle et le fournisseur des idées de ses monuments.

— Jean-Baptiste Massé, peintre du roi, conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture, est mort aussi, âgé de plus de quatre-vingts ans. Cet artiste excellait en son temps dans la miniature, et les portraits qu'il a faits sont fort estimés des connaisseurs. C'est lui aussi qui a fait graver sur ses dessins

les peintures de la galerie du salon d'Hercule de Versailles, et qui a présidé à toute cette grande entreprise.

— M. l'abbé Millot, ancien grand vicaire de Lyon, prédicateur ordinaire du roi, vient de publier des *Éléments de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.* Deux volumes in-12, chacun de cinq cents pages. Voilà donc encore un abrégé ! Peu s'en faut, cependant, que je ne fasse grâce à celui-là. Le style de l'auteur est un peu plat et parfois décousu ; mais il règne un assez bon esprit dans son ouvrage, et il faut savoir gré à un grand vicaire d'avoir, en général, des principes de droit public sains, et de préférer la cause du genre humain à l'intérêt et à l'ambition de l'Église. Je me sens du faible pour ce prêtre. On peut, du moins, mettre ce livre entre les mains de la jeunesse sans craindre de lui empoisonner l'esprit par une foule de maximes détestables que le fanatisme et la fourberie ont l'insolence de professer comme des maximes d'État. M. l'abbé Millot est philosophe et vrai autant que son habit peut le permettre. Je voudrais qu'il eût plus d'imagination, plus de nerf et d'onction dans son style, et je lui conseillerais d'écrire l'histoire : car je le crois honnête homme. Son abrégé est moins concis que celui de M. le président Hénault. Il ne comprend pas tant de choses que celui-ci ; mais il développe davantage les principaux faits. Il prétend que cela est nécessaire pour qu'ils fassent de l'effet sur l'esprit de la jeunesse, et je crois qu'il a raison.

— M. Clerc, ci-devant médecin de l'hetman des cosaques, et actuellement médecin de Villers-Cotterets, petite ville à dix-sept lieues de Paris, de l'apanage de M. le duc d'Orléans, vient de publier une *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie, ou la Médecine rappelée à sa première simplicité.* Deux gros volumes in-8°, de cinq cents pages chacun. Ce livre est écrit très-agréablement, et c'est ce qui lui a procuré une sorte de succès parmi les gens du monde qui ne sont pas en état de juger du fond. A Paris, tout le monde, et surtout les femmes, a la manie de parler médecine, et auprès de l'ignorance un charlatan agréable a beau jeu. Le succès du livre de M. Clerc ne signifie donc rien pour moi : car, à m'en rapporter au jugement d'un savant et habile médecin, cet ouvrage n'est qu'une rapsodie faite sans jugement de ce que Boërhaave et d'autres grands médecins

modernes ont écrit ; il est rempli de contradictions et d'absurdités frappantes, parmi lesquelles celle qui assigne à la médecine à peu près la même évidence qu'à la géométrie ne vous échappera pas. L'auteur parle sans cesse d'Hippocrate, et l'on s'aperçoit aisément qu'il ne l'a jamais lu.

— M. Le Cat, docteur en médecine, chirurgien à Rouen, a publié cet été un *Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier*. Deux gros volumes in-8°. Je ne sais si M. Le Cat est bon chirurgien et bon médecin, mais je sais, à n'en pouvoir douter, que ce n'est pas un bon esprit et un bon philosophe.

— On vient de traduire de l'anglais le *Voyage autour du monde fait, en 1764 et 1765, sur le vaisseau de guerre anglais le Dauphin, commandé par le chef d'escadre Byron*. Volume in-12 de près de quatre cents pages. C'est ce vaisseau qui, dans le cours de son voyage entrepris conjointement avec le *Tamer*, a retrouvé cette nation de géants appelés Patagons. Voilà pourquoi le public a acheté cette traduction avec une extrême avidité. Mais on ne trouve, dans tout le volume, que trois ou quatre pages concernant les Patagons, outre la préface où le traducteur a recueilli tout ce que les voyageurs en avaient précédemment rapporté. Le reste n'est qu'un journal de marin, bien succinct, qui peut être utile aux navigateurs, mais qu'on parcourt cependant avec une sorte de plaisir, parce qu'il vous promène par tout le globe et dans les contrées les plus éloignées.

15 octobre 1767.

Du mardi des laboureurs et économistes ruraux est sorti cet été un ouvrage qui a fait quelque sensation dans le public parce qu'il avait été magnifiquement annoncé, mais qui est bientôt si parfaitement tombé que le libraire n'en est pas à se repentir, je crois, d'en avoir fait deux éditions à la fois, l'une in-4°, l'autre in-12. Cet ouvrage est intitulé *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. L'auteur est M. Le Mercier de La Rivière, ancien conseiller au parlement de Paris, et depuis, deux fois de suite, intendant de la Martinique.

Lorsque les Anglais firent la conquête de cette île, M. de La Rivière fut pris et renvoyé en France. A la paix, la cour le nomma de nouveau et il retourna dans son intendance ; mais

bientôt les cris du commerce de France s'élevèrent contre lui et devinrent si forts qu'on fut obligé de le rappeler. Ce rappel eut les désagréments et les suites d'une disgrâce. Le commerce de France lui reprochait d'avoir favorisé, sans doute par des motifs d'intérêt personnel, le commerce des Anglais au préjudice du commerce national. M. de La Rivière répondait que le commerce français, au sortir d'une guerre aussi malheureuse et aussi funeste pour lui, était hors d'état de porter la moitié des choses essentielles à la conservation de la colonie dans l'état d'épuisement et de détresse où elle se trouvait alors ; que cet état pressant ne lui avait laissé d'autre choix que celui d'admettre les Anglais pour approvisionner la colonie, ou bien de la laisser mourir de faim. Il me semble que les personnes au fait de ce procès sont persuadées que M. de La Rivière avait en ceci les vues très-justes, et que les mesures qu'elles lui avaient fait prendre étaient indispensables ; mais en même temps on ne le croit pas exempt du reproche d'avoir fait le commerce pour son propre compte, et ce reproche, lorsqu'il tombe sur un homme public, est toujours lié au soupçon de concussion. Cependant, la vie que M. de La Rivière a menée depuis son retour en France n'est pas celle d'un homme opulent. Il présenta à son arrivée un mémoire apologétique de son administration à M. le duc de Choiseul, dont il se répandit des copies manuscrites dans le public. J'avoue que ce mémoire me parut l'ouvrage d'un homme d'État, et qu'il m'est encore incompréhensible que *l'Ordre essentiel des sociétés politiques* ait pu partir de la même plume.

Messieurs du mardi avaient annoncé ce livre comme une production merveilleuse. A la vérité, ils s'en attribuaient d'avance toute la gloire ; ils assuraient qu'il contenait leurs idées, leurs principes et leurs vues, que c'était le *Newtonianisme rural* pour les dames<sup>1</sup> et que la profondeur de la *science* y était mise à portée de nous autres pauvres diables, qui n'avions pas le bonheur d'être initiés dans ses mystères. De cette manière, MM. Quesnay et de Mirabeau s'associaient modestement au sublime Newton, en laissant à M. de La Rivière le rôle du peu sublime Algarotti.

Mais ce qui avait surtout prévenu le public en faveur de ce

1. Allusion au titre du livre d'Algarotti, *le Newtonianisme des dames*, traduit par Duperron de Castéra, 1752, 2 vol. in-12.

livre, ce fut le suffrage qu'on savait que M. Diderot lui avait accordé. Ce suffrage en imposa à beaucoup de nos juges qui ont coutume de s'informer de l'air du bureau avant de se permettre un avis ; d'autres, plus décidés, furent confondus qu'un livre tel que *l'Ordre essentiel des sociétés* eût pu s'attirer l'approbation d'un homme tel que M. Diderot. Mais tout s'explique dans ce monde quand on veut un peu faire attention aux circonstances. Premièrement, mon ami Denis Diderot est excellent juge en fait de choses excellentes, en fait de productions qui méritent quelque attention et qui donnent quelque prise à son sens profond et exquis. Quant aux mauvaises qui n'ont ni idées, ni talent, ni style, et qui ne peuvent fixer son attention par aucun côté, elles ne lui disent rien du tout ; et s'il faut qu'il s'en occupe malgré lui, il trouve plus court de les refaire dans sa tête. Alors il lit dans le livre ce qui n'est que dans son imagination, et, prêtant ainsi à un pauvre homme son génie et sa vue, il en fait avec très-peu de frais un homme merveilleux. Sa bienveillance naturelle, qui le porte à désirer que tous ceux qui écrivent fassent de belles choses, lui fait peu à peu semer ses dons dans une terre ingrate. Plus un auteur est pauvre, plus il lui prodigue du sien ; et lorsque dans cette disposition on sait exciter en lui à propos son penchant à l'enthousiasme, il fera aisément d'un ouvrage commun une production sublime, et croira que plus il se sera échauffé en sa faveur, plus il l'aura rendu meilleur. Je me souviendrai toujours de l'enthousiasme avec lequel il me vanta un jour un manuscrit que je trouvai fort médiocre. « Enfin, dit-il, voyant qu'il ne pouvait me convertir, ce que j'y ai trouvé surtout de beau et d'admirable est une chose qui n'y est point, mais qu'à la première entrevue je dirai à l'auteur d'y mettre. » Un éclat de rire, qui partit malgré moi, le fit revenir de cette charmante ivresse. C'est bien dommage que les pauvres d'esprit profitent si mal de ses dons, et que malgré sa munificence sans bornes ils restent toujours si déguenillés. Ce généreux philosophe avait d'abord lu *l'Ordre essentiel des sociétés* par ordre de M. de Sartine, pour voir si ce livre pouvait être permis dans le système actuel de contrainte que le gouvernement a adopté. Le principe de l'auteur, qui regarde la liberté de la presse comme une chose précieuse au bien public, plut au philosophe. A qui ne plairait-il pas ? Le philosophe sut ensuite que M. de La Rivière



voulait aller en Russie, et s'attacher peut-être à l'Impératrice, et qu'il recherchait même son amitié dans cette vue. Dès lors, son désir naturel de rendre service l'emporta, et l'ouvrage de M. de La Rivière devint de jour en jour meilleur. Je puis certifier, que M. Diderot y a lu de très-belles choses que je n'ai jamais pu y trouver, lorsque le livre est devenu public. Il m'en avait cité pendant six semaines tant de traits, tant d'idées excellentes, que je ne doutais plus que ce livre ne pût être mis à côté de *l'Esprit des lois*. Charmant philosophe, attrapez-moi toujours de même ! Que m'importe de jeter un mauvais ouvrage où je ne vous retrouve plus, pourvu qu'en attendant vous m'en ayez fait un bon ! Il est vrai qu'un des grands chagrins de ma vie, c'est de vous voir perdre votre temps avec tant de rapsodies que les mauvais auteurs vous apportent, tandis que vous pourriez vous occuper si utilement pour la satisfaction du public et pour votre propre gloire.

Pour revenir à M. de La Rivière, j'avoue que son livre me paraît un des mauvais ouvrages qui aient paru depuis longtemps, et que je ne me souviens guère d'avoir essuyé une lecture plus pénible et plus assommante. Je mets en fait qu'il n'y a pas une seule idée juste dans cet ouvrage qui ne soit un lieu commun et une chose triviale. La plupart de ces lieux communs sont si ridiculement outrés et exagérés qu'ils en sont devenus absurdes. L'auteur a l'air d'un homme ivre d'eau. On avait vanté sa logique et l'enchaînement de ses idées ; c'est la logique du plus terrible déraisonneur qu'il y ait dans toute l'Europe lettrée. Si son style était un peu plus emphatique et moins plat, il aurait l'air ou d'un homme en délire qui a besoin d'être saigné, ou d'un homme qui se moque de ses lecteurs. Mais la platitude de son style lui donne l'air d'un expert arithméticien qui combine des nombres en dormant et au hasard, et qui ne fait pas un calcul qui ne soit faux. Il me rappelle mon précieux chevalier de Lorenzi, qui, ayant perdu un jour deux parties d'échecs à un petit écu, l'une contre M. Helvétius, l'autre contre moi, me donna un petit écu et me dit : « Vous paierez M. Helvétius, au moyen de quoi nous sommes quittes. » Le même précieux chevalier, ayant fait la partie, avec trois de ses amis, de revenir de Saint-Cloud à pied par le bois de Boulogne, tint ce discours mémorable à l'un des trois qui pressait la compagnie de se mettre en route pour arriver à temps : « Il n'y a rien, dit-il, qui vous presse. D'ici à

Paris, il y a deux lieues. Nous sommes quatre ; c'est une demi-lieue par tête. » Voilà une image fidèle de la puissance de raisonnement de M. de La Rivière, excepté que celui-ci n'a pas le piquant du chevalier de Lorenzi. Je suis bien fâché que ce cher chevalier soit allé rêver quelque temps à Florence ; le départ de M. de La Rivière ne m'a pas fait le même chagrin.

J'ai parlé de la platitude de son style ; ce n'est pas le moindre grief que j'aie contre lui. On a beau dire ; l'élévation du style est l'effet immédiat et la preuve certaine de l'élévation des idées et des sentiments, et il ne faut pas croire qu'avec une âme terre à terre on soit appelé à instruire les hommes. Quand on ne sait pas élever son âme au niveau et à la dignité de son sujet, on peut être un fort honnête homme sans doute, mais il ne faut pas vouloir faire le précepteur des rois et des nations.

Je n'entreprendrai point ici de combattre dans les formes les idées de M. de La Rivière. Il n'est point de bon esprit qui ne sente à chaque page l'abus des mots et le vide des raisonnements. Son livre est d'ailleurs déjà si profondément oublié que ce serait s'attaquer à une chimère. L'auteur a cru qu'en entassant à chaque fois une douzaine d'*impossible* l'un après l'autre il s'était réellement rendu maître des possibilités, et qu'en mettant à tout la sauce de *physiquement nécessaire* et de *physiquement impossible*, d'*incommutablement appartenant*, d'*essentiellement déterminant*, il avait donné à ses raisonnements une force irrésistible inconnue jusqu'à ce jour. Mais toutes ces plates et fastidieuses formules qu'on retrouve à chaque page de son livre, et qui en rendent la lecture si dégoûtante, ne servent qu'à lui donner l'air d'un déraisonneur d'autant plus intrépide qu'il ne se doute jamais de la véritable difficulté de la question.

Sa première partie, qui traite de la meilleure constitution de gouvernement, est un chef-d'œuvre de galimatias : son *despote légal* à qui'il faut un *pouvoir illimité*, et que l'*évidence* met dans l'*impossibilité physique* d'en abuser et de faire jamais le moindre mal à son peuple ; qui a néanmoins besoin d'un corps de magistrats pour être les gardiens de la *certitude* et pour attester aux peuples que le souverain suit l'*évidence*, le tout, pour montrer la nécessité *physiquement essentielle* des parlements de France et de leur droit de faire des remontrances, et cela, parce que l'auteur a été autrefois conseiller au Parlement, et qu'aucun

écrivain de droit public en France ne peut s'écarter des préventions parlementaires sans risquer d'être cité à la barre, et même, suivant l'exigence du cas, décrété de prise de corps; ce despote légal et ses satellites sont dignes de figurer dans les petites-maisons à côté du père éternel, ayant M. de La Rivière comme héraut d'armes à leur tête. Il ne faut jamais avoir connu les hommes, il faut n'avoir ni lu ni ouvert aucun monument historique pour écrire des rêves pareils.

Toute la théorie des impôts, qui fait la seconde partie, et qui est exactement calquée sur les principes de MM. les économistes ruraux, n'est qu'un fatigant et insipide commentaire du lieu commun qu'*il ne faut pas imposer un pays au delà de ses forces*. Je vous défie de tirer de tout ce bavardage aucune autre vérité utile. Le droit qu'on attribue au souverain de partager en sa qualité de co-proprétaire dans le produit net n'est qu'une pure tournure, sous laquelle M. de La Rivière présente cette vérité incontestable qu'*il n'est pas juste de prendre à ses sujets plus qu'ils ne peuvent donner*. Cette tournure serait même dangereuse, si quelque chose de ces messieurs pouvait l'être, en ce qu'accordant au plus fort la co propriété de tout, ils l'invitent au partage du lion, du moins jusqu'à ce que l'évidence ait changé l'essence des choses. L'idée de lever l'impôt immédiatement sur le *produit net*, au prorata du *produit net*, est une chimère des plus complètes, car ce produit net est par son essence incertain, variable, inconnu et caché; et comment asseoir une imposition publique et permanente sur une base si mouvante? Dans cette contestation éternelle du gouvernement qui a besoin, et du sujet qui se dit hors d'état de payer, comment déterminer avec justice ce qui peut être payé au fisc de l'État par une province, sans que les habitants soient foulés? C'est ce tarif que messieurs les économistes sont priés de faire passer au sceau de l'évidence à leur première assemblée. Avant l'évidence de ce tarif, l'évidence de leur théorie sur l'impôt sera aussi inutile que *vox clamantis in deserto*.

La troisième partie du livre de M. de La Rivière, qui traite de l'industrie et de ses effets, est la moins déraisonnable; elle renferme cependant assez de propositions outrées et hasardées. Poser d'un côté pour principe que la consommation est la mesure de la reproduction, comme la reproduction est la

mesure de la richesse publique, et soutenir de l'autre que l'industrie n'est jamais productive, tandis qu'elle augmente évidemment la consommation, dire que l'argent n'est rien du tout, que la balance du commerce est une pure chimère, au lieu de prouver, comme je le crois aisé, que tous les peuples ont pris jusqu'à présent de faux moyens pour fixer cette balance chacun à son avantage, c'est, ce me semble, avancer avec confiance d'assez grandes extravagances.

Les bornes de ces feuilles ne me permettent pas de m'étendre davantage. Tout ce tas de sophismes se réduit pour le produit brut au mot *évidence*, aux formules *physiquement impossible*, *physiquement nécessaire*, et pour le produit net à zéro. Malgré notre manie de nous occuper de tous ces grands objets, il faut convenir qu'on a écrit jusqu'à présent bien peu de choses satisfaisantes sur la science du gouvernement. C'est que les bons esprits sont rares, et que les bavards gâtent tout. Je ne mets point en doute qu'un bon esprit, en partant du principe de M. de La Rivière, et établissant le droit de propriété comme un droit sacré et illimité dans son exercice, et comme le fondement et l'origine de toute société politique, n'eût pu faire un bon ouvrage ; mais il aurait cherché à assurer le fondement contre la force des passions et des opinions qui de toute éternité ont tout fait et continueront à tout faire parmi les hommes. Je ne crois pas que les mots *passion* et *opinion* se trouvent une seule fois dans le livre de *l'Ordre essentiel des sociétés politiques* ; je ne crois pas qu'il soit arrivé à l'auteur de citer un seul trait d'histoire dans tout le cours de ses rêveries. Cela seul prouve ce qu'il faut penser de son ouvrage.

M. de La Rivière ayant désiré de faire sa cour à l'Impératrice de Russie, Sa Majesté Impériale lui en a accordé la permission, sur le compte avantageux qui lui a été rendu de sa personne et de ses lumières ; elle lui a même fait payer douze mille livres pour les frais du voyage. L'économiste s'est mis en route huit jours après la publication de son ouvrage, et a ainsi sagement évité le spectacle de sa chute. Il a emmené avec lui sa femme et sa maîtresse dans la même voiture. Cette dernière est une petite chanteuse du concert de la reine, qui ne fera pas fortune en Russie par sa manière de chanter. M. de La Rivière ressemble au bonhomme Abraham, voyageant entre Sara et Agar ; mais le

bon patriarche fit une très-méchante action en abandonnant la servante Agar au milieu du désert de Bersabée. C'est de quoi je crois le patriarche de l'évidence et de l'ordre essentiel incapable.

— Si vous envoyez l'auteur de l'*Ordre essentiel des sociétés politiques* passer le fleuve de l'oubli, vous ne manquerez pas de mettre à sa suite l'*Ami de ceux qui n'en ont point*, qui vient de publier un *Système économique, politique et moral, pour le régime des pauvres et des mendiants dans tout le royaume*. Volume in-12 de deux cent soixante-dix pages. Cet ami est M. l'abbé Méry, qui a déjà écrit d'autres pauvretés.

— M. de Massac, membre de la Société d'agriculture de Limoges, est aussi très-digne de passer le fleuve. Il a écrit un *Mémoire sur la manière de gouverner les abeilles dans les nouvelles ruches de bois*. Passe pour cela. Ce mémoire peut amuser ou ennuyer quelque honnête campagnard; il n'y a pas grand mal. Mais je ne passe pas à M. de Massac son autre *Mémoire sur la qualité et sur l'emploi des engrais*. Jamais les fermiers et les laboureurs ne prendront leur fumier dans le *Mémoire* de Massac. Au delà du fleuve, sans miséricorde !

— L'auteur de la *Réduction économique, ou de l'Amélioration des terres par économie*, qui ne se nomme pas<sup>1</sup>, le passera immédiatement avec les abeilles et les engrais de M. de Massac, malgré les gros bénéfices économisés dont il est l'inventeur.

— M. l'abbé Baudeau, prémontré pour la forme et économiste rural dans l'âme, a voulu annoncer ou prévenir l'*Ordre essentiel* de M. de La Rivière par une *Exposition de la loi naturelle*, qui n'a que soixante-dix pages et qui ne coûte que douze sols. Cet écrit peut avoir en effet le double objet, et de servir d'introduction à la lecture du livre de M. de La Rivière, et de vous convaincre que ce dernier n'a aucune idée qui n'appartienne au mardi rural en toute propriété; en sorte qu'une portion du produit net de ce livre doit rester à l'auteur pour la dépense de son temps, papier, encre et autres frais de barbouillage et d'impression, mais la plus grande partie de ce produit net doit revenir à MM. Quesnay, Mirabeau et C<sup>ie</sup>, comme propriétaires fonciers des idées, ayant *physiquement et incommutable-*

1. Maupin.

ment droit au partage. J'ai déjà remarqué que le profit du produit net pour le lecteur est égal à zéro, celui de la gloire pour les auteurs est pareillement égal à zéro : ainsi ce partage ne leur prendra pas beaucoup de temps, et ne sera pas sujet à discussion.

Je hais les bavards, et malheureusement M. l'abbé Baudeau a prouvé, en ses soixante-dix pages, sa vocation incontestable au métier de bavard et de diseur de mots. Il veut réduire tout le droit naturel et tout le droit des gens à cette loi unique que chacun se fasse le meilleur sort possible, sans attenter aux propriétés d'autrui. Il appelle cela une règle primitive du droit naturel. Il prétend qu'avant toute agrégation et toute convention... — cela veut dire avant toute réunion en société; mais il faut parler le style de ces messieurs, — avant toute agrégation donc, la loi naturelle était attributive du droit de jouir de ses propriétés, prohibitive de l'usurpation des propriétés d'autrui. Et pour prouver cette assertion, il appelle monstres tous ceux qui refuseront de l'admettre. J'avoue que je suis un de ces monstres-là, quoique dans le fond je me tiens pour aussi honnête homme au moins que le prémontré exposant la loi naturelle. Celle qu'il donne pour telle, qu'il regarde comme fondamentale, qu'il prétend avoir existé avant la société, l'est si peu, que les hommes ne se sont réunis en société que par la nécessité de la faire observer, cette loi. Voulez-vous savoir ce que c'est qu'une loi naturelle? En voici une : *Tu ne mettras pas ton doigt dans la mèche d'une chandelle allumée.* Et savez-vous pourquoi c'est là une loi naturelle? C'est que s'il vous prend fantaisie d'y manquer, vous vous brûlerez le doigt, et que cela vous fera mal, et que vous n'aimez pas le mal. Aussi je ne crois pas qu'aucun enfant ait fait plus d'une expérience pour chercher à enfreindre cette loi. Toute loi qui n'a pas sa sanction avec elle ne mérite pas ce nom, surtout dans le code de droit naturel.

Il n'y a rien de juste ni d'injuste sous le ciel, quoique M. de La Rivière dise sans cesse : *Ceci est d'une justice absolue, et cela d'une injustice absolue.* Le terme *juste* est par son essence relatif, et suppose nécessairement un rapport. La justice ne peut exister qu'entre êtres de la même espèce. Et quel est son fondement? L'égalité du sort, l'incertitude de sa chance : voilà le véritable fondement de toute morale et de toute justice. Le mal-

heur que j'éprouve peut t'accabler demain. Si tu te permets tout envers les autres, ils se permettront tout envers toi. Monarque absolu d'un grand empire, tu peux sans doute te livrer aux fureurs les plus insensées ; mais tu ne peux pas non plus te garantir du risque d'être précipité de ton trône, et ton supplice peut devenir le signal de l'allégresse publique. Nous naissons tous avec les mêmes besoins, nous mourons tous au bout d'un certain temps, nul ne peut lutter seul contre tous : voilà la source de toutes nos vertus ; voilà la véritable sanction, non de la loi naturelle qui n'a rien statué à cet égard, si ce n'est que cent livres pèseront éternellement le double de cinquante, mais des lois sociales et politiques conformes au génie de l'homme. Je crois l'avoir déjà dit : Affranchissez un seul de nous de la loi générale ; créez un homme immortel, ou bien accordez-lui une vie de deux mille ans seulement, ou bien garantissez-lui ses quatre-vingts années de vie exemptes de tout revers, de tout malheur, qu'il en ait la certitude ; et vous en aurez fait le plus exécration, le plus méchant de tous les hommes. C'est que vous aurez détruit la mesure commune qu'il y a entre nous et lui. Il sera méchant et ne sera point injuste. Il comptera votre vie pour rien, il vous en privera pour le plus petit de ses intérêts. Et pourquoi la compterait-il pour quelque chose, lui qui est sûr de son sort et qui ne peut courir aucun risque ? Cette égalité du sort est si essentielle à la morale que celle-ci n'existe plus dès que l'autre a cessé. Nous n'observons aucune loi avec les animaux, si ce n'est notre convenance. Notre cruauté s'accroît même à proportion que leur petitesse nous dérobe le spectacle de leurs souffrances, c'est-à-dire une impression pénible que nous craignons. Vous écrasez un insecte sans pitié, sans remords, sans la plus légère attention. C'est que vous ne trouvez aucun rapport entre vous et lui ; la mort lui est cependant à coup sûr aussi amère, la douleur aussi horrible qu'à vous. Vous avez fait de la chasse le plus noble de vos exercices. Ceux qui en font leur amusement journalier sont-ils cruels, barbares, atroces ? Sont-ce des monstres ? Non, vous en avez connu qui sont sensibles, généreux, compatissants, bienfaisants ; qui ont mille vertus, qui sont chéris, estimés, respectés. Pourquoi est-il donc plus barbare de forcer un homme que de forcer un cerf ? Pourquoi le spectacle d'une mère avec son enfant dans

ses bras, courant et se déroband à une meute de chiens que vous auriez lâchés après elle, déchirée enfin par vos dogues, elle et son enfant, après mille efforts inutiles pour échapper au danger, pourquoi ce spectacle ne vous paraîtrait-il pas aussi intéressant que les angoisses d'un animal doux, noble, fier, pacifique, qui ne vous a jamais offensé, qui ne vous a jamais fait aucun tort, et dont vous vous plaisez à prolonger le supplice par les raffinements les plus barbares? Quand M. l'abbé Baudeau aura trouvé la solution de ces questions, je l'écouterai sur la loi naturelle. Alors il retranchera aussi de son *Exposition* sa triste incartade contre la traite des nègres. Le président de Montesquieu a tout dit sur ce sujet dans son charmant et délicieux chapitre de *l'Esprit des lois*. Si vous voulez le comparer au paragraphe de l'abbé Baudeau, vous verrez précisément la distance d'un homme de génie à un polisson emphatique.

Le droit des gens n'est pas plus heureusement traité dans cette *Exposition* que la loi naturelle. L'auteur, qui en sa qualité d'économiste va à l'économie, ne lui donne pas un autre fondement que sa règle primitive établie pour base au droit naturel. Les peuples, dit-il, ne sont pas autre chose que des hommes, donc leurs droits et leurs devoirs doivent être jugés suivant la jurisprudence ordinaire.

Le prémontré ne sait ce qu'il dit. Le rapport des nations entre elles ne peut et ne doit être jugé suivant les lois de particulier à particulier. L'état des nations est un état de forces qui se contrebalancent : c'est le rapport d'un homme à un autre homme si vous voulez ; mais dans l'état de nature, la société a donné naissance à mille vertus touchantes qui en font le charme, et qui ne peuvent avoir lieu entre nations. Le chapitre des sacrifices seul est immense. Une des plus grandes douceurs de la société, c'est de faire un sacrifice à son ami ; nous passons notre vie dans ces sacrifices mutuels, même à l'égard des indifférents. A tout moment nous nous départons de notre intérêt, et nous nous en trouvons fort bien. Rien de tout cela ne peut exister entre nations. Un roi qui se sacrifierait réellement pour l'intérêt d'une puissance voisine ne serait pas un prince généreux et magnanime, mais un sot et même un homme injuste. C'est qu'il n'est pas juste de prodiguer le sang et les trésors d'une nation autrement que pour son propre intérêt. La probité même entre



nations n'est pas la même qu'entre particuliers. Celle-ci n'est pas variable. Votre parole est inviolable, vous en êtes esclave lors même qu'elle devient par le changement des circonstances directement contraire à votre intérêt. C'est que votre intérêt à vous particulier, proprement dit, n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant pour vous. Il n'en est pas de même d'une nation. Sa parole donnée finit avec son intérêt, et est enfreinte infailliblement le moment après et sans injustice, quoi qu'en disent les docteurs. Dans l'espace de vingt années la cour de Vienne a signé trois traités éternels par lesquels elle cède au roi de Prusse la Silésie à perpétuité. Si le prince de Prusse, après la mort de son oncle — que Dieu conserve! — veut s'en rapporter à ces trois traités éternels, et en conséquence licencier ses troupes, changer de système, négliger ses alliés, se mettre en un mot hors de défense, il verra ce que c'est que l'éternité de ces traités, et le prémontré prouvera sans doute, le mardi après la prise de Breslau, d'une manière victorieuse que si la maison d'Autriche s'était gouvernée suivant les principes de l'évidence, elle aurait religieusement gardé sa parole.

Je suis las de ces inepties. Il serait bien à désirer que quelque homme de génie ou quelque excellent esprit voulût en dépouiller une bonne fois la science du droit public et la mettre au niveau du ton et de la philosophie de son siècle. A défaut d'un créateur ou d'un restaurateur de cette science, je tenterais infailliblement cette entreprise au-dessus de mes forces s'il m'était permis de m'affranchir de mes occupations pendant quelques années.

—Le 4 de ce mois, jour de saint François, la fête du grand patriarche a été célébrée à Ferney par sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, et les poètes commensaux, en présence du régiment de Conti et de tous les notables du pays de Gex. La relation que j'ai vue de cette fête ne parle à la vérité ni de grand'messe ni de *Te Deum* chantés le matin dans la chapelle du château; mais en revanche on a joué et chanté le soir sur le théâtre du château. La fête a été terminée par un feu d'artifice, un grand souper, et un bal qui a duré fort avant dans la nuit, comme disent les gazetiers, et où le patriarche a dansé, suivant sa coutume, jusqu'à deux heures du matin. Les deux pièces qu'on a représentées sont *la Femme qui a raison* et *Charlot, ou la Comtesse de Givry*. C'est la nou-

velle comédie que M. de Voltaire vient de faire, et dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Voici quelques fragments qu'on nous a envoyés de cette fête.

## VERS

RÉCITÉS SUR LE THÉÂTRE DE FERNEY

A LA SUITE DES DEUX COMÉDIES, LE JOUR DE SAINT FRANÇOIS,

PAR M. DE CHABANON.

L'Église dans ce jour fait à tous ses dévots  
Célébrer les vertus d'un pénitent austère :  
Si l'Église a ses saints, le Pinde a ses héros ;  
Et nous fêtons ici le grand nom de Voltaire.

Je suis loin d'outrager les saints,  
Je les respecte autant qu'un autre ;  
Mais le patron des capucins  
Ne devait guère être le vôtre.  
Au fond de ses cloîtres bénis,  
On lit peu vos charmants écrits :  
C'est le temple de l'ignorance ;  
Mais près de vous, sous vos regards,  
Le dieu du goût et des beaux-arts  
Tient une école de science.  
De ressembler aux saints, je crois,  
Voltaire assez peu se soucie ;  
Mais le cordon de saint François  
Pourrait fort bien lui faire envie :  
Ce don, m'a-t-on dit quelquefois,  
Ne tient pas au don du génie.  
Allez, laissez aux bienheureux  
Leurs privilèges glorieux,  
Leurs attributs, leur récompense :  
S'ils sont immortels dans les cieux,  
Votre immortalité sur la terre commence.

Après ce compliment, on chanta les couplets suivants sur le théâtre de Ferney, à l'honneur et en présence de son patron.

M<sup>me</sup> DENIS,

FAISANT PRÉSENTER DEUX CORBEILLES DE FLEURS PAR DEUX ENFANTS.

Ces enfants vous offrent nos vœux,  
En vous rendant hommage ;

Nos cœurs sont ingénus comme eux  
Et sentent davantage.

M<sup>me</sup> DENIS,

EN QUALITÉ DE M<sup>me</sup> DURU DANS *la Femme qui a raison*.

J'ai d'une charmante maison  
Fait le portrait fidèle ;  
L'auteur qui donne la leçon  
Donne aussi le modèle.

M<sup>me</sup> DUPUITS,

NIÈCE DU GRAND CORNEILLE.

Saint François nous prête son nom  
Pour les jeux qu'on apprête ;  
Mais il n'est pas dans la maison  
Le vrai saint que l'on fête.

M<sup>me</sup> DE LA HARPE.

Ferney du plus beau de ses jours  
Fête l'anniversaire,  
Mais chez les Muses c'est toujours  
La fête de Voltaire.

M<sup>me</sup> CONSTANT D'HERMENCHE.

Ces vers d'un sentiment flatteur  
Sont la plus simple image ;  
Vous qui parlez si bien au cœur,  
Agréez son langage.

On lisait en caractères d'or sur le frontispice de la décoration du feu d'artifice, au nom de l'artiste qui l'avait peinte :

Aux plus nobles talents mes efforts réunis  
A vos regards osent paraître.  
Tous les beaux-arts vous sont soumis,  
Le génie est leur premier maître.

— On a donné, le 13 de ce mois, de nouveaux fragments à l'Opéra, car, dans cette boutique, on ne vit que de fragments

et de rogatons. Ce qu'il y a de nouveau dans ce spectacle se réduit à un acte de *Théonis*, par M. Poincnet, et un acte d'*Amphion*, dont les paroles sont de M. Thomas.

Le terrible Poincnet, qui ne se montre jamais sur nos théâtres que sous le masque du dieu de l'Ennui, fait, par l'acte de *Théonis*, son entrée dans la salle de l'Opéra. Puisse-t-il s'y tenir toute sa vie, être secondé dans ses productions lyriques par des musiciens de sa force et de son mérite, et ne plus jamais travailler pour les autres théâtres ! L'ennui a été de tout temps de l'essence de l'Opéra français. L'acte de *Théonis*, psalmodié par feu M. Mouret, ou feu M. Boismortier, aurait fait la plus belle chute du monde ; mais, rapiécé en musique par MM. Trial et Berton, il a eu un peu de succès. Il y a surtout à la fin un tambourin qui a enlevé la paille<sup>1</sup>, et qui est charmant. Ce tambourin fera la fortune de M. Poincnet. Son berger Dorilas, s'adressant suivant l'usage de l'Opéra, aux oiseaux, commence l'acte ainsi :

Chers habitants de ces riants bocages,  
Heureux oiseaux, chantez plus bas ;  
N'agitez plus les airs de vos ramages :  
Théonis ne vous entend pas.

On croirait qu'à cause de cela, il faudrait les prier de chanter plus haut, puisqu'ils ont affaire à une sourde. Tout l'acte est écrit ridiculement, platement et durement.

Quant à l'acte d'*Amphion*, c'est autre chose. Il est de M. Thomas, qui écrit un peu autrement que M. Poincnet. Vous lirez la déclaration d'amour du sauvage avec plaisir : c'est un beau morceau de poésie erse. Il est vrai qu'il n'y a d'ailleurs ni imagination, ni invention dans cet acte, et que ce sauvage cède à la fin bien ridiculement sa maîtresse à Amphion, mais cela vient de ce que M. Thomas a eu trop de confiance en son musicien, et qu'il a espéré qu'il rendrait ce miracle vraisemblable par la force et la magie de son harmonie. Ce musicien est M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Son Amphion n'adoucit et ne dompte personne. C'est une musique d'amateur,

1. Se dit d'une chose excellente, singulière, décisive, par allusion à l'ambre, qui a la vertu d'attirer la paille. (LITTÉRÉ.)

plus froide que la neige des montagnes à laquelle le sauvage compare le teint de sa maîtresse. Cet acte n'est pas réussi. La décoration de la ville, qui s'élève aux sons et à la voix d'Amphion, a paru pitoyable. Nos mauvais plaisants ont conseillé au sauvage, après la cession de sa maîtresse et sa conversion à la vie civile, d'acheter une charge de grand maître des eaux et forêts, parce que, dans le commencement de l'acte, il parle sans cesse de forêts, d'eaux et de montagnes.

— On a gravé, d'après le dessin de M. de Carmontelle, le portrait de M<sup>lle</sup> Allard et celui de M. Dauberval, dansant, dans l'opéra de *Sylvie* qu'on a joué l'hiver dernier, un pas de deux qui eut un grand succès. M<sup>lle</sup> Allard y représentait une nymphe de la suite de la chaste déesse, et par conséquent insensible à l'hommage du berger Dauberval. Ce berger triomphe enfin des rigueurs de la nymphe de Diane, mais M. de Carmontelle a pris le moment où son hommage est rejeté avec dédain. Cette nymphe et ce berger sont deux sujets charmants et de la première force du théâtre de l'Opéra. L'espérance de les voir danser fait supporter jusqu'à deux scènes de psalmodie brailée, qu'on appelle chant à ce théâtre. On vend cette estampe au profit de M<sup>lle</sup> Allard. Dans deux mille ans, ce sera un monument bien curieux, et qui donnera à la postérité une étrange idée de ce que nous appellions grâce au théâtre et en danse.

— M. Duni, auteur de plusieurs opéras-comiques du nouveau genre, ayant fait un voyage en Italie, sa patrie, quelques-uns de ses amis ont choisi son absence pour faire graver une de ses pièces intitulée *le Rendez-vous*. Ce compositeur, de retour depuis environ un mois, a trouvé chez lui les planches de cet ouvrage; ainsi il pourra le vendre tout entier à son profit. Ses amis le lui ont dédié à lui-même par une épître qu'on trouve après le frontispice. *Le Rendez-vous* n'a eu que quatre représentations. La pièce, qui est de M. Légier, est froide et maussade. La musique en est agréable; mais elle n'a pu faire supporter l'insipidité du poëte. L'air en rondeau: *Quand on est bonne ménagère* eut un succès prodigieux, et a conservé sa vogue malgré la chute de la pièce. Les éditeurs de cette pièce auraient dû donner la préférence à *la Plaideuse* de M. Duni sur ce *Rendez-vous*. Cette *Plaideuse*, dont M. Favart avait fait le poëme, n'eut point de succès non plus, M<sup>me</sup> Favart s'y fit huer;

mais la musique était charmante. C'est sans contredit l'ouvrage le plus fort de M. Duni.

— M. Midy, secrétaire du roi et académicien de Rouen, vient d'adresser une lettre à M. Panckoucke, libraire à Paris et imprimeur du *Grand Vocabulaire français*. Cette lettre contient une critique fort amère du premier volume de ce *Vocabulaire*, le seul qui ait paru jusqu'à présent. M. Midy a beaucoup d'humeur; il reprend aigrement les auteurs sur un grand nombre de bévues commises dans ce premier volume, surtout dans les articles de mythologie, d'histoire et de géographie ancienne. J'observerai à M. Midy qu'on pourrait relever toutes ces fautes sans tant d'âcreté bilieuse, et que s'il n'y prend garde, les vocabulistes français, comme il les appelle, lui donneront la jaunisse; car ils m'ont bien l'air de lui laisser bien des fautes à relever dans leur compilation. A en juger par l'échantillon de leur premier volume, on ne peut se cacher que cette compilation est faite avec une précipitation très-répréhensible, et que les auteurs manquent également, et de capacité, et de bonne volonté. Dans le fait, ils n'ont fait que de copier sans soin et sans discernement Moréri, et les autres dictionnaires, quoiqu'ils aient le front de faire l'éloge de leur dictionnaire aux dépens de tous les autres. Cette espèce de brigandage littéraire, si fort à la mode aujourd'hui, est contraire aux premiers principes de probité; et M. Capperonnier aura à se reprocher d'avoir honoré le *Vocabulaire français* d'éloges si magnifiques et si peu mérités. Je suis bien plus choqué que M. Midy de certaines négligences. Celle avec laquelle la plupart des définitions sont faites est inexcusable; mais M. Midy n'en veut qu'aux fautes d'érudition. Il tracasse aussi les auteurs sur leurs observations prosodiques; mais il n'est pas toujours de bonne foi, ou du moins il n'a pas toujours raison. Ils disent par exemple dans le mot *accabler*: les deux premières syllabes sont brèves. A cela M. Midy leur oppose l'autorité de M. l'abbé d'Olivet, qui dit: *able* est long dans quelques verbes, comme *il m'accable*; mais de ce que la seconde syllabe d'*accable* est longue, il ne s'ensuit nullement que cette seconde syllabe le soit aussi dans *accabler*. Au reste, si je ne craignais d'échauffer la bile de M. Midy je lui confierais que je me moque beaucoup de ces vétilles de prosodie dans une langue qui n'en observe aucune dans sa versification.

Ces discussions sont ordinairement *difficiles nugæ*. M. Midy hait aussi bien cordialement l'*Encyclopédie*. Il a pris son parti de ne la pas lire. Ce serait pourtant le moment d'en relever les fautes à présent qu'elle est achevée. Mais on ne peut plus ni en empêcher la publication, ni en tourmenter les auteurs. Ainsi il n'y a plus de plaisir. N'est-il pas vrai, monsieur Midy?

— La Lorraine compte parmi les hommes illustres le célèbre Callot, graveur, né en 1593, d'une famille noble. Vous connaissez l'esprit, la finesse et le caractère de ses figures. Le P. Husson, cordelier de Lorraine, vient d'écrire l'*Éloge historique* de cet artiste. En conscience, il n'appartenait pas à un plat cordelier de se mêler de l'éloge d'un artiste aussi spirituel que Jacques Callot.

— Un de nos graveurs et marchand d'estampes, appelé Basan, vient de publier un *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes depuis l'origine de la gravure*, avec une notice des principales estampes qu'ils ont gravées, suivi du catalogue des œuvres de Jacques Jordaens et de Corneille Vischer. Deux parties in-12. Il y en a une troisième qui est la suite de ce dictionnaire, et qui renferme le catalogue des estampes gravées d'après Rubens, avec une méthode pour blanchir les estampes les plus rousses, et en ôter les taches d'huile. Les amateurs trouveront cette compilation commode.

— Nous devons déjà à M<sup>lle</sup> de Saint-Vaast, compileuse, l'*Esprit de Sully*, qu'elle n'était pas en état de comprendre. Elle vient de donner l'*Esprit des poètes et orateurs célèbres du règne de Louis XIV*, qu'elle a eu la permission de dédier à M. le Dauphin. Les faiseurs d'esprit sont des pirates qui viennent exposer aux marchés leur butin. Ils font ce métier d'autant plus impunément qu'on ne peut pas prendre la revanche sur eux. M<sup>lle</sup> de Saint-Vaast ne fournira pas une ligne au faiseur de l'*Esprit des auteurs célèbres du règne de Louis XV*.

— On a aussi publié l'*Esprit des poésies de La Motte-Houdard*. Petit volume in-12 de plus de trois cents pages. C'est-à-dire qu'on a choisi dans ses odes, ses chansons, ses fables et ses poésies diverses. La Motte était un auteur ingénieux, spirituel et faible, sans génie ni goût véritable. Il a écrit dans la querelle de la supériorité des anciens sur les modernes, en faveur des derniers; il était assez ignorant et assez abandonné

de Dieu pour cela. Le goût de la bonne philosophie et de la bonne littérature a repris le dessus en France depuis une vingtaine d'années, et a fait oublier les pauvretés spirituelles de La Motte et consorts. Le recueil de ses œuvres, publié il y a dix ans, n'a fait aucune sensation. Le faiseur d'esprit a mis la vie de l'auteur à la tête de sa compilation.

— On vient de publier une rapsodie intitulée *les Délassements champêtres, ou Mélanges d'un philosophe sérieux à Paris et badin à la campagne*. Deux volumes in-12 assez forts<sup>1</sup>. Si votre loisir vous est cher, ne vous délassiez pas avec ce philosophe badin, qui vous a déjà vendu ses platitudes sous différents titres.

— Ne vous délassiez pas non plus avec M<sup>me</sup> Le Prince de Beaumont, loueuse de magasins pour les jeunes personnes du sexe, et sans contredit une des plus insipides créatures qui existent. Elle vient de publier une *Nouvelle Clarisse* en deux volumes.

— Je marie M<sup>me</sup> Le Prince de Beaumont à M. le marquis Caraccioli, auteur de la *Conversation avec soi-même*, et sans difficulté un des plus plats barbouilleurs de notre temps. Il a publié depuis peu deux volumes de *Lettres récréatives et morales sur les mœurs du temps*. Il nous menace d'en donner encore deux autres. M<sup>me</sup> Le Prince et M. Caraccioli se feront par contrat de mariage un don mutuel de leurs œuvres à la décharge entière du public.

— Je crois que c'est à ce Caraccioli que le père P. Louis Viret, cordelier conventuel, a adressé sa *Réponse à la Philosophie de l'histoire en forme de lettres*. Volume in-12 de près de cinq cents pages. Réponds, réponds, mon ami. Ta mesure devient si vieille que les états que vous assemblez tout autour d'elle, toi, père Viret, et les gens de ton froc, ne serviront qu'à la faire écrouler plus vite. Vous ne savez pas, vous autres, que le raccommodage est ordinairement mortel à la vétusté.

1. Par J.-H. Marchand, avocat.

---



## NOVEMBRE.

1<sup>er</sup> novembre 1767.

Si je ne puis souffrir les livres élémentaires dans les arts et les métiers qui ne peuvent être appris que par la pratique, si je méprise les théories à perte de vue dans les choses que l'expérience seule peut enseigner, il n'en est pas de même des écrits qui traitent des objets de l'administration publique. Je crois, au contraire, ces écrits fort utiles, et je les regarde comme le moyen le plus sûr et le moins dispendieux que le gouvernement ait entre ses mains pour savoir la vérité. Ce n'est pas qu'on ne bavarde et qu'on ne déraisonne dans la plupart de ces écrits autant que dans les livres élémentaires ; mais dans les matières de discussion, il faut avoir passé par tous les déraisonnements possibles avant de pouvoir se vanter de les avoir éclaircies, et toutes les questions d'administration, toutes les opérations du gouvernement, ont besoin d'être discutées longtemps avant leur exécution. La vérité ressemble ici aux fruits dont la maturité ne commence que lorsque la saison est déjà bien avancée. Un ministre qui, en entrant en place, ferait défendre par une loi expresse, sous peine de vie, d'écrire sur les affaires du gouvernement et de l'administration publique commencerait son ministère par une loi aussi ridicule que dure. Il aurait, par ce seul trait, donné la mesure de son esprit et de ses talents ; il aurait annoncé le caractère de ses opérations, et pris, pour ainsi dire, d'avance des lettres patentes de son maître à l'effet de faire toutes les sottises impunément, et sans pouvoir être troublé par qui que ce soit dans la pleine jouissance, dans le plein exercice de sa médiocrité. Il y a cette différence essentielle entre l'homme public et l'homme privé que celui-ci, dans la conduite de sa vie, ne peut consulter que ses amis et que l'homme public, dans ses projets, peut et doit consulter tout le monde. C'est du choc des opinions que la vérité sort enfin étincelante de toute sa clarté, et le ministre qui ne veut pas qu'on écrive des sottises sur les opérations qui l'occupent est bien menacé d'en faire. Le cardinal de Richelieu dit quelque

part qu'il n'a jamais manqué, dans les occasions importantes, de consulter les hommes les plus bornés, ceux qui avaient une réputation bien méritée de n'avoir ni esprit, ni discernement, ni tête. Ils m'ont, ajoute-t-il, presque toujours suggéré des idées auxquelles un homme d'esprit n'aurait de sa vie pensé. Ce seul mot prouve mieux le génie de Richelieu que tous les éloges qu'on en a faits, et qu'on en fera aux réceptions de l'Académie française; mais il ne faut pas être sot quand on veut tirer parti de l'esprit des sots, sans quoi il y aurait toujours un sot de trop dans le conseil.

Deux petits écrits qui viennent de paraître ont donné lieu à ces réflexions. Ils ont tous les deux pour objet des questions qui intéressent la police publique. On a toléré l'un, et je crois que l'autre a été même protégé.

Le premier, qui traite de l'*Administration des chemins*, est de M. Dupont, membre de plusieurs sociétés royales d'agriculture, et l'un des piliers du mardi de M. le marquis de Mirabeau. On dit, monsieur Dupont, que vous êtes un jeune homme plein de mérite, plein de zèle pour le bien public, que vous avez de l'esprit et des connaissances; ainsi je vais vous parler avec une entière franchise sur votre brochure.

Vous avez des vues fort justes. Il est barbare et contraire à tout principe de gouvernement de faire les grands chemins par corvée, en contraignant le laboureur de s'y transporter avec ses chevaux et ses outils à ses frais, et d'y travailler à la sueur de son corps et sans salaire. Il est clair que le mal qui résulte de cette tyrannie odieuse, établie dans la plupart de nos provinces, tombe directement sur la classe de citoyens la plus utile, et anéantit dans leur source les richesses de la nation. Vous avez très-bien fait sentir la différence essentielle qu'il y a entre les corvées féodales et ces corvées meurtrières, instituées depuis à l'imitation des premières. Mais pourquoi chercher midi à quatorze heures? Pourquoi insister sur l'utilité des grands chemins, dont personne ne doute? Pourquoi nous prouver laborieusement que les propriétaires sont le plus intéressés à l'établissement des grands chemins et de leur entretien? Cela saute aux yeux. Les consommateurs le sont aussi certainement; car si un seul cheval suffit dans une belle route, lorsqu'il en faudrait trois dans une mauvaise pour le transport de la même

quantité de denrées, il est évident que le consommateur sera obligé de payer le surcroît de dépense qu'exige le mauvais chemin, et qu'il profitera de la diminution que lui procurera le bon. Dans ces matières, monsieur Dupont, il faut aller au fait et être de la plus grande clarté et de la plus grande concision possibles. Si vous n'étiez pas entiché du langage apocalyptique des économistes ruraux, vous vaudriez beaucoup mieux. Mais vous voulez *manifestar aux propriétaires l'évidence de leur propre intérêt*; vous me mettez à tout moment les épithètes sacramentelles de votre secte en italique, de peur que je n'y prenne pas assez garde, et vous m'ennuyez. Laissez ces manipulations de termes et de formules à vos hommes creux du mardi. Que M. de La Rivière nous parle de biens *disponibles et non disponibles*; que le prémontré Baudeau partage aussi les hommes en *disponibles et non disponibles* : ils peuvent compter que s'il n'y a que moi qui en dispose, ils ne deviendront de leur vie disponibles. Mais vous, revenez au naturel, puisque vous paraissez y avoir de la pente. Dites tout simplement qu'on doit payer ceux qu'on emploie à la construction des chemins, et qu'il faut y employer les troupes en temps de paix, parce que c'est vrai, et que c'était l'usage des Romains, dont la discipline militaire valait bien la nôtre; et quand vous avez proposé vos idées sur quelque objet, n'y ajoutez plus les lieux communs de vos rêve-creux du mardi rural.

Le second écrit qui a paru, et qu'on dit favorisé par le gouvernement, est intitulé *Considérations sur les compagnies, sociétés et maîtrises*, et forme une brochure in-12 de cent quatre-vingts pages, dont l'auteur ne s'est point fait connaître. Cet auteur n'est pas un homme lumineux, c'est un homme de bon sens tout court. Il s'élève contre les privilèges, les communautés, les maîtrises, comme contre autant d'entraves qui gênent l'industrie. Il prétend que les règlements sans fin qu'on a fait sur tous les objets du commerce, et les inspecteurs sans nombre qu'on a créés pour présider à leur exécution, n'ont servi qu'à ruiner notre commerce, et j'en suis convaincu. Pas trop gouverner est une des plus précieuses maximes de tout gouvernement sensé. Vous voulez que le commerce fleurisse dans vos États? Faites des routes, rendez vos rivières navigables, ouvrez des canaux, facilitez les communications par tous les

moyens imaginables; pourvoyez à la sûreté publique et dans vos villes et sur vos grands chemins; que le citoyen puisse voyager sans craindre les brigands, et vous verrez que le commerce s'établira parmi vos sujets, sans que vous ayez besoin de leur apprendre ce qu'il faut qu'ils fassent pour le faire prospérer et fleurir. L'homme le plus borné sait toujours mieux ce qu'il faut faire pour son intérêt que le conseiller le plus avisé; et je suis persuadé que si l'on voulait voir un recueil complet et parfaitement assorti de sottises de toute espèce, on n'aurait qu'à publier le code de tous les règlements qui existent en France, relatifs au commerce, aux arts et aux métiers.

Au reste, lorsqu'après de longs siècles de barbarie et au milieu du désordre féodal, une police plus sensée a cherché à s'établir en Europe, lorsque les villes et les communautés se sont formées, a-t-on eu tort d'ériger les différents métiers en maîtrises, et de les munir de statuts particuliers? Je ne le crois pas. A-t-on raison aujourd'hui de casser tous ces statuts et de laisser gagner à chaque citoyen son pain comme il le jugera à propos, sans s'inquiéter s'il est agrégé à quelque communauté, sans s'informer s'il a bien appris le métier qu'il compte exercer, etc.? Peut-être. Ce que jésais, c'est qu'autre chose est de civiliser, de former un peuple; autre chose de gouverner un peuple tout formé, tout civilisé; et pour me servir d'une expression de M. l'abbé de Galiani, quand vous voulez mettre un peuple en culottes, il peut être expédient, indispensable même, de commencer par lui lier bras et jambes pour assujettir tous ses mouvements; c'est le moment de n'en regarder aucun comme indifférent. C'est le moment des règlements, des lois, des cérémonies, des formalités d'autant plus inviolables qu'elles sont au fond très-indifférentes; mais lorsqu'un peuple porte culottes depuis cinq ou six cents ans, lorsqu'il y est si bien habitué qu'il les regarde comme essentielles à son bien-être, et qu'il s'est identifié avec elles, il est bien absurde de ne pas lui délier les bras, de ne pas lui rendre la liberté de ses mouvements, qu'il ne peut plus employer désormais qu'à la conservation et à l'embellissement de ses culottes, puisqu'il ne lui reste aucune trace, aucun souvenir de ses ancêtres sans culottes, aucune envie de leur ressembler.

Quand on veut élever un édifice, il faut commencer par

former un échafaud; mais quand cet édifice est tout élevé, quand il est achevé depuis des siècles, il est ridicule de laisser subsister l'échafaud, et d'en prendre plus de soin que de l'édifice même. Rois, ministres, si vous n'avez ni assez de génie, ni assez de courage pour abattre votre échafaud, ne soyez du moins pas assez absurdes pour en vouloir aux philosophes dont ç'a été de tout temps le métier de démasquer et de débarrasser votre édifice, en portant en bons et intelligents charpentiers la cognée dans le vieux échafaud qui l'entoure. Ne craignez pas que ces charpentiers opèrent trop vite ni qu'ils commencent trop tôt; leur communauté ne peut se former que quand l'échafaud commence à pourrir. Maître Arouet de Voltaire, il y a deux cents ans, aurait été réformateur comme Luther et Calvin; il y a cent ans qu'il aurait peut-être été janséniste faisant la guerre aux jésuites, et c'eût été toujours un homme unique, puisqu'il aurait été janséniste gai. Aujourd'hui, c'est le panégyriste du rémunérateur et vengeur tout court; dans cent ans d'ici, s'il revenait au monde, il s'en passerait peut-être et ne s'en estimerait pas moins. Nous tenons aux opinions et à la pente générale des esprits de notre siècle bien plus invinciblement que nous ne pensons; mais ces opinions sont comme les modes. Quand la maladresse s'en mêle, elles peuvent ébranler un empire jusque dans ses fondements, quoiqu'elles soient dans le fait absolument indifférentes à la prospérité publique. Qu'est-ce qu'un homme d'un grand génie? C'est un homme qui est venu au monde deux ou trois cents ans avant son temps. Il est seul. Son siècle ne l'entend pas, et s'il ne sait se tenir tranquille, il est livré aux bêtes. A la fin, la justice des siècles arrive, et place sur le piédestal l'homme qui a été un objet d'opprobre et de haine pour ses contemporains. Voilà l'histoire du genre humain depuis l'orient jusqu'à l'occident, depuis le midi jusqu'au septentrion.

Heureux l'homme de génie que le sort aura placé sur le trône dans un siècle comme le nôtre! Les sots et les fripons, qui ne vivent que d'échafaudages, ne manqueront pas de lui dire que tout est perdu si l'on ne respecte pas leur échafaud pourri; mais il ne sera pas assez sot pour le croire. Il sentira que, malgré les déclamations de nos orateurs bilieux, nous valons mieux que nos pères n'ont jamais valu, et que nos neveux

vaudront mieux que nous. Il verra que l'Europe s'achemine sensiblement vers un état d'amélioration dont il serait impossible de pressentir ni les effets ni le terme, à moins que quelque catastrophe physique et subite ne nous remette dans notre état primitif et sauvage; et en voyant ce que son siècle attend de lui, il mettra sa gloire à hâter les progrès de cette heureuse révolution par son exemple et par son influence.

— Pour nous débarrasser pendant quelque temps de cette foule importune de laboureurs en chambre, ajoutons à la pacotille de leurs productions un *Nouveau Mémoire* qui paraît sur les distinctions qu'on peut accorder aux riches laboureurs, avec des moyens d'augmenter l'aisance et la population dans les campagnes. Item des *Éléments de la philosophie rurale*. Volume in-12, de plus de quatre cents pages, avec un beau tableau économique gravé dont les calculs promettent de la part des économistes beaucoup de profit aux propriétaires. Item *le Bon Fermier, ou l'Ami des laboureurs, par l'auteur de la Bonne Fermière*. Volume in-12 qui renferme des dialogues entre l'amateur et le fermier. Que le diable emporte tous ces bavards! Je fais plus de cas d'un vigoureux valet de fermier qui sait enfoncer le soc dans la charrue, et la conduire jusqu'au bout du champ, que de tous ces ennuyeux et ridicules laboureurs sur un tapis vert. Du moins, le valet du fermier sait tirer droit ses sillons, et il n'y a pas un seul sillon droit dans la tête d'aucun de ces tristes prédicateurs d'abondance, depuis le sublime Quesnay dit *le Maître*, ou *l'Homme qui a paru*, jusqu'au petit Baudeau dit *le Prémontré*. J'honore infiniment cet entrepreneur de vivres, ou meunier, ou boulanger de Corbeil, qui vient de trouver le secret de tirer d'une charge de blé quelconque un sixième de fine fleur de farine de plus qu'on n'avait coutume d'en tirer. Voilà l'homme utile, voilà le citoyen à récompenser. Il n'a cependant jamais assisté à aucun mardi de M. de Mirabeau, et il n'entend pas un seul mot au *Tableau économique* de François Quesnay. Cet homme s'appelle, je crois, Malicet. Je ne suis pas peu honteux de ne pas mieux savoir son nom et sa profession.

— Un des principaux soins des économistes ruraux, c'est d'asseoir l'impôt immédiatement sur le produit net, et de faire partager le souverain dans ce produit net en sa qualité de

copropriétaire. On leur demande si l'impôt ne pourrait pas être assis sur les consommations, et même sur les personnes par capitation? *Non*, disent-ils, *nous avons appelé cet impôt indirect, et nous avons décidé que tout impôt indirect est meurtrier et destructeur de la richesse et de la reproduction.* Et pourquoi cela? *C'est qu'il tombe en dernière analyse et d'une manière toujours onéreuse sur les propriétaires des terres, et qu'il vaut mieux qu'ils le paient directement tout de suite, que d'une manière indirecte et plus chère.* J'entends bien que ces messieurs affirment comme un principe incontestable que tout impôt n'est supporté que par les propriétaires, et que toutes les autres classes de citoyens ne payent jamais rien, quelque chargées qu'elles soient en apparence; mais jamais l'évidence de ce principe n'a pu entrer dans ma tête de façon à ne me laisser aucun doute; et je vois que je ne suis pas le seul esprit rétif qu'il y ait en France. La Société d'agriculture de Limoges, adoptant les principes des économistes ruraux, a proposé un prix à celui qui les développerait le mieux; et il s'est trouvé un homme qui, en les développant, les a combattus. La Société n'a pas couronné son ouvrage; mais elle l'a jugé utile, quoique l'auteur ait travaillé contre son vœu et ses principes. Cet ouvrage est intitulé *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt, où l'on réfute la nouvelle doctrine économique qui a fourni à la Société royale d'agriculture de Limoges les principes d'un programme qu'elle a publié sur l'effet des impôts indirects.* Volume grand in-8° de plus de quatre cents pages. On relève dans cet ouvrage plusieurs paralogismes de la *Théorie de l'impôt*, par M. le marquis de Mirabeau.

— Nous avons trois écrivains remarquables à force d'être ridicules; mais ce nombre mystérieux n'existe plus. L'archidiacre Trublet se repose à l'ombre de ses lauriers dans le sein de sa patrie, à Saint-Malo. Il mérite d'être nommé comme la première personne de cette trinité, parce qu'il est très-supérieur aux deux autres dont je vais parler; mais son affectation d'être fin et important dans les minuties l'a rendu très-ridicule. Cet écrivain subtil et bêtement spirituel n'a jamais placé une virgule sans y attacher quelque finesse. Le portrait que *le Pauvre Diable* a fait de lui est une chose immortelle qui ne périra qu'avec toute la littérature française ensemble. Tout ce que

l'abbé Trublet trouvait à redire à ce portrait, c'est qu'il y était qualifié de diacre, tandis qu'il était archidiacre, et qu'en le qualifiant ainsi, le vers y était également. A quoi M. de Voltaire répondit : *J'ai tort. Je lui demande pardon; je l'avais cru dans les moindres.* On appelle les ordres moindres ceux qui sont au-dessous de la prêtrise. La seconde personne de la trinité, c'est M. d'Açarq, grammairien plein d'emphase. Ses écrits à force d'être ridicules sont très-amusants. Il prétend avoir fait une grammaire sous le titre de *Balance philosophique.* Il dit en commençant : *Je vais vous montrer Minerve toute nue; peu de gens l'ont vue en cet état.* Je crois, en effet, que depuis l'aventure du mont Ida, elle ne s'est déshabillée que pour M. d'Açarq. Tous ses ouvrages sont écrits dans ce goût-là. La troisième personne, enfin, était feu M. de La Garde qui vient de mourir âgé de près de soixante ans. On l'appelait *La Garde Bicêtre*, pour le distinguer du petit La Garde musicien. C'est un sobriquet que ses amis lui avaient donné, vraisemblablement parce qu'ils le jugeaient digne d'avoir un logement dans ce château royal. Je ne sais s'il était mauvais sujet, mais il était bête à manger du foin. Son premier métier avait été celui de suivant de M<sup>lle</sup> Le Maure, qui a si longtemps enchanté les oreilles françaises par son beau et lourd organe, et qui était aussi célèbre par sa bêtise que par sa voix. La Garde prétendait lui montrer ses rôles; et comme elle était fort capricieuse, quand on voulait l'avoir à souper pour la faire chanter il fallait avoir La Garde, qui savait les moyens de l'y déterminer. La Garde s'attacha ensuite à M<sup>me</sup> de Pompadour, et fut consulté dans le temps qu'elle jouait l'opéra dans les petits appartements pour l'amusement du roi. Cette femme célèbre le fit peu après son bibliothécaire, et lui procura une pension de mille écus sur le *Mercur de France.* Il fut chargé en même temps de la partie des spectacles pour ce journal. C'est là où il a exercé sa plume de la manière la plus ridicule et la plus fastidieuse pendant plusieurs années de suite jusqu'à sa mort. Il a été créateur d'un style emphatique et d'un galimatias merveilleux pour l'association des mots qu'il savait réunir ensemble. Cela était détestable à lire seul, mais excellent à lire en société pour se divertir. Les gens sensés riaient aussi parfois, mais n'en trouvaient pas moins indécent qu'un journal qui se compose sous



la protection immédiate du gouvernement fût fait d'une manière aussi ridicule et aussi impertinente. On a, depuis la mort de cet imbécile, réuni toute la composition du *Mercur*e sous M. de La Place, qui ne sera ridicule qu'à force d'être plat.

— Il nous revient encore quelques fragments de la fête de Saint-François, célébrée à Ferney à l'honneur du seigneur châtelain et patriarche; et d'abord il faut lire les vers de M. de La Harpe, qui ne sont pas ce qu'il a fait de mieux dans sa vie.

VERS A M. DE VOLTAIRE,

PAR M. DE LA HARPE.

François d'Assise fut un gueux  
Et fondateur de gueuserie :  
Aussi ses enfants n'ont pour eux  
Que la crasse et l'hypocrisie.  
François, qui de Sales eut le nom,  
Trichait au piquet, nous dit-on;  
D'un saint zèle sentit les flammes,  
Et vainquit celles de la chair;  
Convertit quatre-vingt mille âmes  
Dans un pays presque désert.  
Ces pieux fous que Rome admire,  
Je les donne au diable tous deux,  
Et je ne place dans les cieux  
Que le Français qui fit *Zaïre*.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE

A CES VERS ET A CEUX DE M. CHABANON.

Ils ont berné mon capuchon,  
Rien n'est si gai ni si coupable :  
Qui sont donc ces enfants du diable?  
Disait saint François, mon patron.  
— C'est La Harpe, c'est Chabanon.  
Ce couple agréable et fripon  
A Vénus vola sa ceinture,  
La lyre au divin Apollon,  
Et ses pinceaux à la nature.  
— Je le crois, dit le penaillon :  
Car plus d'une fille m'assure  
Qu'ils ont aussi pris mon cordon.

— M. Dorat vient de publier *la Danse, chant quatrième du poëme de la Déclamation, précédée de notions historiques sur la danse, et suivie d'une réponse à une lettre écrite de province*. Ce chant nouveau, qui doit terminer le poëme de *la Déclamation*, est orné d'une estampe et de vignettes dans le format ordinaire et suivant l'usage de l'élégant M. Dorat. Les trois premiers chants de ce poëme ont paru il y a un an. Le chant nouveau, qui ne fait que sortir de dessous la presse, est sans contredit le plus mauvais des quatre, et une des plus mauvaises productions de cet auteur. Il n'y a pas une seule idée ni dans la préface, qui est d'une grande étendue, ni dans le chant dont elle est suivie, ni dans la lettre à un ami de province, qu'on lit après ce chant. Il faut avoir le diable au corps pour rimer et écrire, et faire aller les presses d'imprimerie, quand on n'a rien du tout dans la tête. Mais tout ce que je pourrais remarquer sur les productions de M. Dorat est bien plus heureusement exprimé dans l'épigramme suivante, qui vient d'arriver de Ferney à son honneur et gloire<sup>1</sup>.

Bon Dieu, que cet auteur est triste en sa gaité!  
 Bon Dieu, qu'il est pesant dans sa légèreté!  
 Que ses petits écrits ont de longues préfaces!  
 Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces.  
 Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur!  
 Il est, si je l'en crois, un heureux petit-maitre;  
 Mais si j'en crois ses vers, ah! qu'il est triste d'être  
 Ou sa maîtresse ou son lecteur!

Ce boulet rouge, tiré directement du château de Ferney sur le petit parterre fleuri de ce pauvre M. Dorat, doit nous apprendre que la vengeance des dieux est quelquefois tardive, mais qu'elle est inévitable. Il y a tout juste un an que M. Dorat s'avisait d'adresser à M. de Voltaire une épître en vers ornée de vignettes, etc., dont le but était de rire de ce grand homme, pour aller ensuite pleurer à *Méropé*. Il lui reprochait particulièrement la manie qu'il avait de répondre à tous les polissons de la littérature. Dans le même temps, il dit, en assez mauvais

1. Cette épigramme célèbre est de La Harpe qui l'avait rimée à Ferney. Grimm reconnaît implicitement sa méprise en parlant de la querelle de La Harpe et de Dorat dans sa lettre du 15 avril 1768.

vers, son avis sur la querelle de M. de Voltaire avec M. Rousseau, et ces deux sottises ne se trouvèrent pas sitôt faites qu'il se mit la corde au col, et qu'il implora par dix lettres particulières la clémence de celui qu'il avait offensé publiquement. M. de Voltaire parut pardonner. Il se plaignit seulement des mauvais procédés de M. Dorat à son camarade M. de Pezay, dans une lettre beaucoup trop longue et beaucoup trop solennelle, qui a été insérée dans les papiers publics. Aujourd'hui il prouve à M. Dorat que pour attendre on ne perd rien avec lui. Cette épigramme a été sue par cœur, récitée et répétée en un clin d'œil dans toutes les maisons de la ville et faubourgs de Paris. M. Dorat, pour toute réponse, vient de faire amende honorable par les vers suivants :

Grâce, grâce, mon cher censeur!  
 Je m'exécute, et livre à ta main vengeresse  
 Et ma prose, et mes vers, et mon brevet d'auteur;  
 Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur;  
 Par pitié, seulement, laisse-moi ma maîtresse,  
 Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens.  
 Je n'ai point, il est vrai, le feu de ton génie,  
 Tes agréments; mais chacun a les siens,  
 On peut s'arranger dans la vie :  
 Si de mes vers Chloé s'ennuie,  
 Pour l'amuser, je lui lirai les tiens.

— Dieu pardonne à M. Dorat, qui sait pardonner si chrétiennement les injures épigrammatiques! Dieu lui pardonne à son tour d'avoir mis tous nos rimailleurs, et même une partie de nos prosaïques, dans le goût d'orner leurs insipides productions d'estampes et de vignettes : pratique également funeste au bon goût de dessin, et à la bourse des acheteurs! Un poète campagnard<sup>1</sup> adresse à son ami citadin une épître sur l'innocence de la vie champêtre sous le titre : *l'Heureux Jour, épître à mon ami*; et parce que M. Eisen y a mis une mauvaise estampe et quelques maussades vignettes en cartouches, il faut que nous payions trente-six sols ce qui n'en vaut pas six. Je soutiens que ce triste poète campagnard n'a jamais passé un jour

1. Le marquis de Pezay. Les illustrations d'Eisen, gravées par Massard et de Ghendt, sont, dit le *Guide* de MM. Cohen et Mehl, d'une beauté remarquable.

heureux, puisqu'il le chante si insipidement et si ennuyeusement.

M. Blin de Sainmore a aussi fait réimprimer ses *Héroïdes* avec un luxe d'estampes et de vignettes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces images, qui devraient dégoûter encore davantage d'une foule de productions médiocres, en favorisent prodigieusement le débit.

— *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie dans les différents genres, par M. le docteur Brown. Traduite de l'anglais par M. Eidous, et augmentée de notes historiques et critiques.* Volume grand in-8° de plus de trois cents pages. Cet ouvrage est estimé. Je ne suis pas fauteur des lois prohibitives ; mais s'il y en avait une qui défendit à M. Eidous de traduire sous quelque prétexte que ce fût, j'en serais comblé. Ce détestable barbouilleur ne pourrait pas bien traduire quand même il voudrait s'en donner la peine ; mais il a encore à se reprocher de faire toutes ses traductions avec la dernière négligence. Il est impossible qu'on les lise, et elles empêchent cependant qu'on ne traduise mieux un ouvrage sorti des mains de cet indigne massacre, parce qu'il suffit qu'un livre soit traduit d'une manière quelconque pour qu'aucun libraire ne risque de se charger d'une nouvelle traduction.

— *Institutions Leibnitziennes, ou Précis de la monadologie*<sup>1</sup>. Volume in-8° de deux cent trente pages. Ces *Institutions* peuvent servir d'introduction à la collection complète des œuvres de l'illustre Leibnitz, qu'un Anglais prépare à Turin. Elles sont en forme de lettres, et ces lettres sont d'un jeune officier qui dans ses voyages en Allemagne a fait connaissance avec des professeurs de quelques universités, et s'est fait expliquer le fameux système des monades. Il paraît que l'auteur a surtout puisé ses connaissances chez M. Canz, professeur à Tubingen, et il ne pouvait mieux s'adresser, car ce M. Canz est un des plus déterminés partisans du système et des rêveries du grand Leibnitz.

— M. Beauzée, professeur de l'École royale militaire, est sans contredit le plus habile homme qu'il y ait à cette école, le plus estimé et le plus honnête. Il est aussi un de ceux qui ont

1. Par l'abbé Sigorgne.

eu le plus de peine à y garder leur poste, parce qu'il est impossible de résister longtemps à l'anarchie qui y règne. Ce n'est pas à son mérite qu'il a été redevable de la conservation de sa place, mais à la commisération ; on a eu honte de chasser un homme à qui on n'avait aucun reproche à faire, dont le savoir était bien décidé, et qu'on aurait envoyé à la misère avec une femme et quatre enfants. Cet honnête homme, qu'on avait d'abord fait professeur, qu'on tire ensuite de la classe des professeurs pour l'élever au grade d'inspecteur, et qu'on a depuis dépouillé de son grade pour le réduire à la condition de maître à lire et à écrire, vient de publier l'ouvrage de *Grammaire générale et raisonnée* le plus profond que nous ayons. Ce livre est à l'usage de très-peu, mais de très-peu de lecteurs. Celui qui l'entend peut se vanter d'entendre, quand il voudra, les principes mathématiques de Newton, et tout ce qu'il y a de plus abstrait dans la métaphysique. Le chapitre des temps des verbes est un chef-d'œuvre dans ce genre. Il n'y a pas un mot de vrai dans celui des inversions, où l'auteur prétend que la syntaxe française range les mots dans l'ordre le plus naturel et le plus conforme à la naissance et à la succession des idées. A cela près il serait peut-être difficile de trouver un autre défaut de raison et de bon sens dans cet ouvrage. Il est très-purement écrit. On lui reproche d'être diffus. S'il est obscur, cela vient certainement plus de la difficulté de la matière que de la faute de l'auteur ; qui est homme de sens, simple et clair en conversation. On pourrait encore lui reprocher d'avoir appliqué ses principes à des exemples plats et communs. Il n'en aurait pas coûté davantage de les choisir délicats, piquants, profonds, intéressants ; d'autant plus que l'auteur avait un exemple sous les yeux dans les *Synonymes* de l'abbé Girard, qui a trouvé le moyen de faire un ouvrage de mœurs d'un ouvrage de grammaire. Celui-ci est dédié à l'Académie française, où il n'y a pas dix personnes en état de le bien entendre. L'abbé d'Olivet, qui, à la vérité, y est assez peu ménagé, s'en est déclaré l'ennemi ; mais on sait que cet abbé est en général ennemi de tout bien, et qu'il est né pour démentir le principe des moralistes, qui dit qu'on ne fait pas le mal pour le mal. Au reste, nous conseillons à ceux qui sont curieux de connaître non-seulement le mécanisme de notre langue, mais celui de toutes les langues en

général, de lire et d'étudier cette grammaire de M. Beauzée. C'est lui qui a continué la partie grammaticale dans l'*Encyclopédie*, et son travail n'a pas paru inférieur à celui de M. Dumarsais; ce qui est un assez bon éloge. M. Beauzée a repris tous ses articles, y a corrigé quelques erreurs, les a augmentés et liés par des morceaux nécessaires pour en faire un corps complet<sup>1</sup>.

— M. Genet, employé à Versailles dans les bureaux des affaires étrangères, vient de traduire de l'anglais un *Mémoire sur l'administration des finances de l'Angleterre depuis la paix, ouvrage attribué à M. Grenville, ministre d'État chargé de ce département en 1763, 1764 et 1765*. Traduction augmentée de notes, de sommaires, et d'une introduction qui contient une idée du revenu et des dettes de l'Angleterre et une analyse du mémoire suivie de l'état de la dette nationale au 5 janvier 1767. Volume in-4°. M. Grenville passe pour le premier financier de la Grande-Bretagne. Ainsi son mémoire mérite la plus grande attention de ceux qui s'occupent de ces matières difficiles et compliquées. Tout ce que j'ai pu concevoir à travers les calculs de ce ministre, c'est que le fardeau de la dette nationale est effrayant, et qu'on en a amorti une bien petite portion depuis la conclusion de la paix. L'introduction que vous trouvez à la tête du mémoire est du traducteur, et vous la lirez avec plaisir.

— Si vous avez lu l'*Histoire de Henri IV* par M. de Bury, vous ne serez pas tenté de lire l'*Histoire de la vie de Louis XIII, roi de France*, que cet auteur vient de publier en quatre gros volumes in-12. M. de Bury est un petit polisson à qui Clio ne confiera certainement jamais sa trompette. Le talent de l'histoire, dont l'antiquité nous a laissé de si grands modèles, est, de tous les talents, le plus rare parmi les modernes; et il y a une bonne raison pour cela. C'est que pour être historien, il faut avoir vieilli dans les affaires et dans l'exercice de l'éloquence; et nous n'avons pas su réunir ces deux mérites depuis la renaissance des lettres.

— On nous a envoyé, cet été, de Liège, deux volumes de Mélanges qui n'en portent pas le titre, mais qui sont intéressants. Le premier est intitulé *Mémoires de Henri-Charles de La*

1. Cet article est de M. Diderot (GRIMM). — Il est inédit.

*Trémouille, prince de Tarente.* Ils sont écrits par lui-même, et l'éditeur a mis à leur suite des notes historiques et critiques qui sont d'un assez bon esprit, et qui servent à éclaircir ou à rectifier quelques endroits de ces mémoires. Le prince de Tarente suivit la fortune du grand Condé dans ses démêlés avec le cardinal de Mazarin et dans la guerre civile qui s'ensuivit. Il fit sa paix un peu avant celle de M. le Prince, revint en France, remua et cabala toute sa vie ; mais ce n'était pas un homme de grand caractère, ni capable de jouer un grand rôle dans un parti. Il avait plus de besoin que de talent de se faire remarquer. Lorsqu'il fut au bout de son rôle, il abjura la religion réformée, dans laquelle il était né. Les raisons qu'il donne de ce changement, dans ses *Mémoires*, sont bien plates. Il mourut deux ans après, en 1672, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Ses mémoires sont écrits naturellement et facilement.

Le second volume est intitulé *Mémoires de Tancrede de Rohan, avec quelques autres pièces concernant l'Histoire de France et l'Histoire romaine.* Les *Mémoires* de Tancrede de Rohan sont curieux et intéressants. On y voit les raisons qui engagèrent son père et sa mère à cacher sa naissance, et à l'envoyer élever en Hollande. Sa sœur, en attendant, avait épousé M. de Chabot, et trouva, après la mort de son père, moyen de faire enlever son frère et de le traiter en enfant supposé et en imposteur. Son crédit à la cour et la faveur dont elle jouissait à titre de sa conversion l'emportèrent sur la justice et sur la nature. Tancrede, n'ayant pour lui que sa mère et son droit, perdit son procès au parlement de Paris. Il fut tué peu après dans les troubles de la Fronde à la fleur de l'âge ; ce qui mit fin à un procès qui devait recommencer, et tous les biens de la maison de Rohan passèrent dans la maison de Chabot. C'est d'où nous vient la branche des ducs de Rohan-Chabot, qu'on distingue de celle de Rohan-Rohan et des autres branches de Rohan. Tancrede mourut le 1<sup>er</sup> février 1649, à l'âge de dix-neuf ans.

On lit après ces *Mémoires* de courtes *Remarques sur la naissance de Henri II, prince de Condé.* C'est lui qui naquit posthume en 1588. Le but de l'auteur est de prouver la légitimité de sa naissance, fortement contestée par ses contemporains et surtout par les écrivains protestants. L'auteur de ces remarques

fait si bien qu'en voulant ne vous laisser aucun doute sur la légitimité de ce prince, il vous donne de forts soupçons contre elle. Au reste, nos lois sont très-sages à cet égard. L'état d'un enfant doit être inattaquable, quelques présomptions et quelques vraisemblances qu'on puisse avoir contre lui. Il n'est pas égal pour les mœurs qu'une femme fasse présent à son mari d'enfants qui ne sont pas à lui, mais c'est un très-petit mal en politique; et, en fait de législation, il est surtout essentiel que les contestations d'état soient rares et réussissent difficilement.

Le morceau qui suit est une *Histoire des négociations secrètes de la France avec la Hollande qui précédèrent le traité d'Utrecht, tirée des pièces originales, pour servir d'introduction et de supplément aux Mémoires de M. de Torcy*. Ce morceau est peu de chose, et n'apprend rien de nouveau qui soit bien important ou bien curieux.

Les *Observations sur les troubles de la Régence pendant la minorité de Louis XIV*, qu'on lit ensuite, sont aussi très-peu de chose. L'auteur y regrette à tout instant que Mazarin n'ait pas su exercer les actes de sévérité de son prédécesseur, le cardinal de Richelieu. Il est certain que celui-ci n'aurait pas manqué de faire abattre la tête du grand Condé sur un échafaud; et voilà, sans doute, ce que notre auteur regrette. Je ne conçois pas comment un homme, qui n'a pas une âme de fer, se permette d'écrire de sang-froid de semblables atrocités. Celui-ci ne sait pas que le supplice d'un seul homme peut être une plus grande calamité pour l'humanité que la mort de quelques milliers qui périssent un jour de bataille. D'ailleurs, entre la souplesse timide de Mazarin et la férocité inflexible de Richelieu n'y avait-il pas un très-beau milieu à désirer, savoir la fermeté sans faiblesse et sans cruauté?

Les deux derniers morceaux de ce volume sont des *Recherches sur les finances des Romains* et un autre sur les *Guerres civiles romaines*. Ces deux derniers morceaux sont intéressants et agréables à lire.

On dit que ces deux volumes nous viennent du P. Griffet, jésuite, qui, après les malheurs de la Société, s'est retiré dans les Pays-Bas. Il passait en France pour un des gros bonnets de l'ordre et pour un des plus dangereux et des plus passionnés. En ce cas, le malheur lui a fait du bien, car, dans ces deu



volumes, si vous exceptez le morceau sur les troubles de la Fronde, on remarque un esprit assez sage et impartial. C'est ce P. Griffet qui a soigné la dernière édition de l'*Histoire de France*, par le P. Daniel, et qui y a ajouté l'*Histoire du règne de Louis XIII*. Les deux volumes de *Mémoires* dont il est question dans cet article forment un livre de bibliothèque qui mérite d'être conservé.

— La veuve Duchesne vient de faire mettre en vente le *Dictionnaire de Musique* de Jean-Jacques Rousseau, qu'on attendait depuis plusieurs années. C'est un volume in-4° de cinq cent cinquante pages. M. Rousseau, ayant été chargé de faire la partie musicale pour l'*Encyclopédie*, la fit vite et mal, à ce qu'il prétend, parce qu'on ne lui avait accordé que trois mois pour ce travail. A mesure que les volumes de l'*Encyclopédie* paraissaient, il relut ses articles, les reprit en sous-œuvre, et c'est ce nouveau travail qui a formé le dictionnaire qui vient de paraître. M. Rousseau en juge très-bien dans sa préface. Il prétend que cet ouvrage n'est pas trop bon, mais qu'il peut servir à en faire un meilleur. En général, vous trouverez ce dictionnaire pauvre; mais, tel qu'il est, c'est le seul que nous ayons, et l'on y rencontre de bonnes choses. M. Rousseau a adopté le système de Rameau sur la base fondamentale. Il dit qu'il ne le trouve pas bon, mais que c'est un hommage qu'il a voulu rendre à la nation française. Voilà une plaisante manière de rendre hommage à une nation que de consacrer le radotage d'un de ses artistes! Le fait est que M. Rousseau, n'ayant étudié la musique qu'en France et d'après les principes de Rameau, n'aurait pu leur substituer un autre système; mais s'il avait appris la musique dans quelque Conservatoire d'Italie, il aurait connu d'autres procédés, et il aurait su pourquoi il a raison de se moquer du système de Rameau. Au reste, ce dictionnaire ne manque pas de sarcasmes contre la musique française. Les articles qui traitent de la poétique de l'art musical ne sont pas mieux étoffés que les articles de théorie. On a cité celui de *Génie* comme un beau morceau d'éloquence. Je dis qu'il y a là une belle suite de mots sonores et ronflants, mais sans idées, et que tout ce fastueux verbiage couvre un lieu commun. L'article *Copiste* est fort long. L'auteur, ayant quelque temps exercé cette profession à Paris, a voulu en développer ici toutes les difficultés. « Je

sens, dit-il, combien je vais me nuire à moi-même si l'on compare mon travail à mes règles; mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la sienne. Homme de lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en pense. Je n'ai fait que de la musique française et n'aimé que l'italienne. J'ai montré toutes les misères de la société quand j'étais heureux par elle. Mauvais copiste, j'expose ici ce que font les bons. O vérité! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi; qu'il ne souille en rien le culte que je t'ai voué! » Après l'aveu naïf de ses contradictions, on ne s'attendrait guère à une apostrophe si pathétique à la vérité, à propos du métier de copiste de musique. M. de Voltaire a raison de dire que les gens de lettres ont aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré, s'ils prennent cela pour de l'éloquence, et que c'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. Mais les jeunes gens admirent ces sortes d'exclamations et croient que c'est là ce qui s'appelle la chaleur du style, et cherchent à l'imiter par de semblables exclamations, et ne savent pas que si M. Rousseau n'avait pas d'autre chaleur dans son style, il ne serait qu'un écrivain ridicule. Et voilà comment un grand écrivain peut servir à corrompre le goût de la jeunesse.

— M. d'Arnaud devient d'une fécondité très-redoutable. Je vois que son projet est de vivre à nos dépens, moyennant de petits romans de cinquante à soixante pages, ornés d'une estampe et de vignettes. Dans ces petites historiettes, il trouve le temps de violer, d'empoisonner, de poignarder, de commettre tous les crimes, pour nous faire aimer la vertu; mais, surtout, il a le secret de glacer son lecteur. C'est l'auteur le plus triste, le plus tragique, le plus noir, le plus glacial que nous ayons. Son roman du jour est intitulé *Nancy, ou les Malheurs de l'impudence et de la jalousie*, histoire imitée de l'anglais. Je suis persuadé que toutes les jeunes filles de boutique de la rue des Lombards et de la rue des Bourdonnais, qui ont du sentiment, trouvent les romans de M. d'Arnaud fort beaux, et que sa plume pathétique leur fait verser bien des larmes. En province, cela doit paraître fort touchant aussi; mais, dans le quartier du Palais-Royal et dans le faubourg Saint-Germain, il n'y a que moi qui sache que M. d'Arnaud fait des romans.

Ce redoutable écrivain vient de faire la clôture de ses travaux littéraires, pour cette année, par un sixième roman, intitulé *Bathilde, ou l'Héroïsme de l'amour*. Cela n'a pas l'ombre de naturel ni de sens commun. Nous sommes menacés pour l'année prochaine de six autres romans semblables. Dieu fasse miséricorde à M. d'Arnaud, et accorde patience et courage à ses lecteurs !

— M. l'abbé Roger Schabol vient de publier *la Théorie et la pratique du jardinage et de l'agriculture, par principes et démontrées d'après la physique des végétaux. Le tout précédé d'un dictionnaire servant d'introduction à tout l'ouvrage*. Avec figures dessinées et gravées d'après nature, in-8°. Il ne paraît encore de cet ouvrage que le dictionnaire, qui forme le premier volume. Je ne sais si l'auteur est cet abbé Roger, fameux à Paris pour la taille des arbres fruitiers ; je le dispenserais volontiers d'avance de toute la théorie qu'il promet, et lui conseillerais de nous parler simplement de pratique. Cette pratique ne sera d'aucune utilité aux jardiniers et connaisseurs en jardinage ; mais elle pourra amuser quelques ignorants comme moi qui voudront se faire jardiniers dans leur cabinet et cultiver un potager au coin de leur feu.

— *Nouveaux Éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII, adressés à M. David Hume, auteur de l'histoire des Plantagenets, des Tudors et des Stuarts*<sup>1</sup>. Brochure in-12 de deux cents pages. Ces éclaircissements, qui ont paru l'année dernière, sont tirés des dépêches de M. de Noailles, ambassadeur de France auprès de Marie, qu'on a imprimées il y a quelques années avec une introduction de l'abbé de Vertot. Ils ont pour objet l'histoire du mariage de cette princesse, aussi méprisable que malheureuse, avec Philippe, prince d'Espagne, fils de l'empereur Charles-Quint. Ces éclaircissements nous apprennent, en effet, quelques détails sur cet événement qu'on ne connaissait pas, mais qui sont aussi parfaitement indifférents aujourd'hui. Ils ne changent en rien l'idée que l'histoire donne du caractère de Marie, et l'auteur a beau les tourner et retourner en tout sens, il n'en résulte pas moins que cette reine était une femme superstitieuse, cruelle et faible,

1. Par le P. Griffet.

qui a été l'instrument de ses malheurs et la victime de ses propres fautes.

— M. Coster, de Nancy, a fait imprimer l'année passée un *Éloge de Charles III, dit le Grand, duc de Lorraine*. Il n'y a rien de recommandable dans M. Coster que ses intentions. Il se propose de faire successivement l'éloge historique des meilleurs princes de sa patrie ; mais il n'a rien de ce qu'il faudrait pour exécuter ce projet. Charles, dit le Grand, dont il s'agit ici, était le contemporain de Henri le Grand, roi de France, que nous aimons mieux nommer Henri IV, et qui n'a pas besoin d'un surnom pour être cher à toute âme sensible. La Lorraine a eu plusieurs excellents princes. C'est un bonheur assez commun aux petits États ; mais, en revanche, ils sont souvent exposés à être la victime de la querelle de deux voisins puissants qui détruisent en une campagne ce que la sagesse a été un siècle à établir et à cimenter. Tel a été longtemps le sort de la Lorraine. Un éloge bien fait de ses meilleurs souverains ne pourrait manquer de lecteurs.

— M. Dagues de Clairfontaine a publié un *Éloge historique du célèbre Duquesne, lieutenant général des armées navales de France*. Duquesne était digne d'un meilleur historien que M. Dagues de Clairfontaine, qui a dédié sa brochure à la ville de Dieppe, qui l'en a remercié par un arrêté de ses échevins.

15 novembre 1767.

M. Marmontel rapporte quelque part, dans sa *Poétique française*, un trait historique arrivé de nos jours. Un vieillard, habitant du Languedoc et protestant, est condamné aux galères pour avoir fait quelques actes de sa religion ; peut-être même avait-il facilité l'évasion d'un ministre qui allait être pendu pour avoir prié Dieu avec les gens de sa croyance. Le fils de ce vieillard trouve le moyen de corrompre le conducteur de la chaîne, et obtient de lui la grâce d'être substitué au lieu et à la place de son père, âgé et infirme, qu'il délivre ainsi, en se livrant à l'infamie et à l'infortune. « Combien, s'écrie M. Marmontel, en parlant de ce fait, de traits plus courageux, plus honorables, plus touchants, que ceux que consacre l'histoire

demeurent plongés dans l'oubli ; et quel trésor pour la poésie, si elle avait soin de les recueillir ! »

Un jeune homme, appelé Fenouillot de Falbaire, a cru devoir suivre le conseil de M. Marmontel, et consacrer le fait qu'il rapporte par une pièce en cinq actes et en vers, intitulée *l'Honnête criminel*. Le sujet n'ayant pas permis à l'auteur de présenter sa pièce aux Comédiens pour être jouée, il vient de la faire imprimer, ornée d'une estampe à la tête de chaque acte <sup>1</sup>.

Le fait historique n'est malheureusement que trop certain. Il est arrivé plus d'une fois en France que des enfants ont voulu prendre les chaînes dont on a chargé leurs pères pour cause de religion, et qu'ils ont été refusés. Il est constant que cela a réussi une fois, et que le fils s'est laissé conduire aux galères à la place du père. On assure qu'après avoir langué sept ans dans ce séjour du crime et de la misère, il en a été enfin retiré par la protection de M. le duc de Fitz-James. Il passe pour constant aussi que ce galérien respectable est encore existant à Nîmes. On dit qu'il s'appelle Fabre ou Favre, et que depuis sa sortie des galères il a eu des grâces du gouvernement : car un innocent n'a pas sitôt été victime de quelque loi barbare et sanginaire qu'on cherche à expier la cruauté de la loi par des bienfaits toujours trop tardifs et souvent inutiles. Cependant ces horribles lois subsistent à la honte de la nation, et servent tous les jours de prétexte à un clergé ambitieux et fanatique, pour immoler une multitude de victimes clandestines ; et telle est la rage de ces furieux en soutanes que plus ils voient approcher le moment où les droits sacrés de la tolérance seront reconnus et respectés de toute l'Europe, plus ils redoublent d'efforts pour en arracher, s'il était possible, les principes salutaires du cœur de leurs concitoyens. Mais ils ne réussissent point dans ce dessein pernicieux, auquel la pente générale des esprits est diamétralement opposée ; et plus leur imprudence comprimera les digues, plus ils hâteront le soulèvement des flots du fleuve qui doit les engloutir, et qui aurait coulé encore longtemps paisiblement dans son lit, s'ils avaient moins cherché à le resserrer.

L'héroïsme d'un fils qui brave l'ignominie et la misère pour

1. Par Gravelot.

en garantir un père innocent et vertueux, est-ce un trésor pour la poésie, comme le dit et pense M. Marmontel? Est-ce là un sujet à traiter sur nos théâtres? Je ne le crois point. Malheur à la nation où un fils peut faire de tels actes d'héroïsme et de piété, et qui ne sait pas mettre les vertus héroïques de ses citoyens à d'autres épreuves plus nobles et plus glorieuses pour la patrie! Ah! que m'apprendra l'exemple de ce fils généreux, qui se voit dans l'alternative, ou de se dévouer à l'opprobre, ou d'y voir succomber son père, et qui ne balance pas? Il m'apprend qu'un jésuite à jamais exécrationnable a pu persuader à un roi présomptueux et nourri dans la superstition qu'il avait le droit d'asservir la pensée, de devenir le tyran le plus cruel d'une partie de ses sujets, de les traiter comme il n'aurait osé traiter ses ennemis, et d'infliger à son royaume une plaie que toute la sagesse de ses successeurs tenterait en vain de guérir. A moins donc que de tels sujets traités par les poètes, représentés sur les théâtres, ne servent à faire détester à une nation des lois horribles qui subsistent encore et sont en vigueur au milieu d'elle, et qui lui serviront de monument de honte auprès de la postérité, à moins qu'ils ne hâtent le renversement de ces lois abominables, je ne vois pas à quoi pourraient servir de tels spectacles. Ils flétriraient les âmes au lieu de les élever. Aucun cœur honnête ne pourrait se défendre ni d'un sentiment pénible de découragement, en voyant l'innocence exposée à être confondue avec le crime, ni d'un sentiment affreux de haine pour le gouvernement de son pays, à qui il verrait créer des crimes imaginaires afin d'avoir à punir des coupables. Encore si le rare exemple de la piété de ce fils eût fait une telle impression sur les peuples qu'il en fût résulté une révolution soudaine, et qu'une province entière eût massacré ou chassé tous ses prêtres, afin d'être défaire une bonne fois des auteurs et des fauteurs de pareilles lois, je sens que le sujet commencerait à devenir digne de la poésie. Mais quand tout l'effet de l'héroïsme de ce fils se réduit à lui rendre les droits d'un citoyen obscur avec quelque récompense pécuniaire, il faut pleurer sur le sort de ce héros, et, par pitié pour les hommes, il faut travailler à leur dérober la connaissance de ce fait déplorable.

Je crois donc que M. Fenouillot a très-mal fait de choisir ce héros pour celui de sa pièce. Il avait envoyé son drame à

M. Garrick, espérant qu'il pourrait être traduit et représenté à Londres<sup>1</sup> ; mais cet illustre acteur a très-sagement répondu qu'il n'y avait point de forçats en Angleterre, qu'on n'y condamne point aux galères des citoyens honnêtes pour être attachés à une religion qu'ils regardent comme vraie et bonne, qu'aucun enfant d'Angleterre ne pourra jamais se vanter de se dévouer à l'ignominie pour un père innocent et vertueux, et que, par conséquent, le sujet de cette pièce paraîtrait en Angleterre aussi peu intéressant qu'incroyable.

Si la politesse avait permis à M. Garrick de parler à M. Fenouillot avec une entière franchise, il aurait pu ajouter qu'au tort d'avoir mal choisi son sujet, il a associé le tort d'ignorer parfaitement ses forces et *quid ferre recusent, quid valeant humeri*.

M. Fenouillot non-seulement n'a point de chaleur, ni de sentiment, ni de pathétique, mais il n'a pas l'ombre de talent, ni pour la poésie en général, ni pour le théâtre en particulier. Jamais auteur n'a fait preuve plus complète d'incapacité. Un style faible, incorrect, trivial et plat, ne lui a pas permis de rencontrer un seul vers passable dans tout le cours de sa composition, et il y en a un grand nombre d'incroyables. Nulle vie, nulle sève, nulle apparence de couleur. L'inanition et la platitude règnent dans toute l'étendue de cette pièce misérable. Elle ressemble, pour l'ordonnance, à une de ces froides et maussades comédies de Pierre Corneille, dont la scène est sur la place Royale, excepté que M. Fenouillot ne fera jamais *le Cid* ni *Polyeucte* après sa mauvaise pièce.

Il est vrai que, même dramatiquement parlant, l'action de ce fils vertueux ne peut fournir un sujet pour le théâtre : car où en seraient les situations et les incidents ? Mais un homme de génie en aurait du moins montré dans l'arrangement de sa fable, et ne serait jamais tombé dans la pauvreté imbécile de M. Fenouillot. Chez lui, le tiers de la pièce se passe à arranger le mariage de M. le commandant des galères, qui ne tient pas plus à ce sujet qu'à aucun autre, et qui donne lieu à l'auteur de débiter mille platitudes sur le préjugé de la naissance. Pendant

1. La lettre de Fenouillot, et la chaleureuse apostille dont Diderot l'avait fait suivre, figurent t. XIX, p. 488 de l'édition Garnier frères.

l'autre tiers il s'agit d'une certaine Cécile, veuve d'un riche négociant qu'elle avait épousé malgré elle, et qui veut convoler en secondes noces avec un certain M. d'Olban, homme brusque, misanthrope et cynique, qu'elle n'aime pas plus que le défunt. Ce d'Olban, pour le dire en passant, serait le seul caractère tolérable, s'il n'était calqué sur celui du *Misanthrope* de Molière et de Freeport dans *l'Écossaise*. Reste un tiers de l'espace pour le galérien, et à quoi croyez-vous que ce héros de la pièce emploie le peu de temps que M. Fenouillot lui accorde? A faire l'amour. Car il faut savoir que cette Cécile n'a jamais pu aimer ses maris, parce que dans sa jeunesse elle a aimé ce vertueux André, qui s'est mis aux galères à la place de son père, et dont elle ignore le sort. Cela produit une touchante reconnaissance, comme vous pouvez penser, entre l'amant et la maîtresse. Il doit être permis à une amante d'être un peu étonnée de retrouver son cher amant aux galères. Or, je vous donne à deviner ce qu'il se reproche. C'est d'avoir baisé dans un excès de passion la main de sa maîtresse. Il ne veut jamais lui dire par quel hasard il se trouve aux galères. Il met tout son héroïsme à lui cacher qu'il tient la place de son père, quoique ce vieillard ait servi aussi de père à Cécile, et qu'il soit impossible que son secret, confié à la tendresse de cette rare personne, l'expose au moindre risque. Cette Cécile, au reste, quoique élevée dans la maison d'un protestant, est bonne catholique; mais elle pousse l'équité jusqu'à assurer sa commère que tous les protestants ne sont pas des gens de sac et de corde, et qu'elle a même remarqué des vertus parmi eux... O malheureux Fenouillot! tes poumons se flétrissent à la fleur de ton âge, et je t'en plains; mais ne crains-tu pas que moissonné avant le temps, victime de quelque divinité courroucée, tu n'expies le sacrilège d'avoir touché à un sujet pathétique, en ignorant entièrement les sources de la terreur et de la pitié? Puisque tu voulais que ton galérien connût l'amour, ne fallait-il pas du moins substituer à ta veuve insipide et maussade une jeune fille simple, ingénue, vertueuse comme son amant? Avec une lueur de génie, n'aurais-tu pas fait de cette petite fille une protestante zélée jusqu'au fanatisme? Ivre d'amour et de ce fanatisme, d'une âme douce et tendre, à qui sa faiblesse même sert de sauvegarde, elle serait venue se jeter aux pieds du commandant des galères, elle lui aurait conté toute



l'histoire de son amant, elle aurait rempli toute la ville de ses cris. Près de son amant, saisie du plus sublime enthousiasme, elle aurait vu en lui un héros au-dessus de l'humanité, un saint soutenu par l'assistance immédiate de son Dieu. C'est par cette exaltation de ses idées qu'elle aurait réussi à ennoblir à mes yeux les chaînes de l'ignominie, et à les transformer en marques d'honneur et de gloire. Quoi ! tout ce que tu fais dire à la louange de ton galérien, c'est que le commandant convient que depuis dix-huit mois qu'il est aux galères il n'a reçu aucune plainte contre lui, qu'il s'est même distingué de ses camarades par sa bonne conduite ? Quoi ! cet homme est le martyr de sa religion, il supporte pour elle un supplice plus cruel que la mort, et il n'est pas plus attaché à sa religion que toi ; il n'en parle jamais, il ne s'applaudit pas de souffrir pour sa cause, il n'en tire pas ses consolations lorsque son courage est près de l'abandonner ? Son père, qui survient au cinquième acte pour se mettre aux galères à sa place, n'est pas plus attaché à son culte que son fils ? Il dit qu'on n'est pas criminel pour se tromper, que si les protestants sont dans l'erreur, on ne peut les blâmer de rester attachés à la foi de leurs pères et d'espérer en la bonté de Dieu ? Est-ce là le langage d'un homme qui se résout à tout souffrir pour sa religion ? Et ton imbécile commandant appelle cela parler avec feu pour son parti, et en conclut que cet homme est un martyr, un apôtre de sa secte ; et de la plus juste réparation, si elle est possible envers ceux qu'on a réduits à la nécessité de braver la honte, tu en fais une affaire de clémence que ton ridicule commandant espère à peu près obtenir de la bonté du roi ! Crois-tu avoir élevé par ton ouvrage un trophée à la tolérance ? Va, je suis juste, je n'accuse pas ton cœur, mais ton imbécillité t'a exposé au malheur de blesser les droits les plus sacrés des citoyens, en voulant les assurer contre la méchanceté des hommes. O malheureux Fenouillot, s'il est vrai qu'Appollon fut le dieu de la poésie et de la médecine, ton drame et tes poumons ne prouvent que trop que ce dieu t'a pour toujours rejeté.

Malgré les marques évidentes de réprobation éternelle que ce drame porte à mes yeux, il n'a pas laissé de faire quelque sensation dans le public. C'est que l'auteur a eu le bonheur ou l'habileté de choisir un sujet qui est du moment, et qui jouit

de la faveur secrète ou publique, plus ou moins forte, de tout ce qui s'appelle honnêtes gens. Les plus zélés d'entre les catholiques, à moins qu'ils ne soient prêtres, — car comment la pitié et la justice entreraient-elles dans l'âme d'un prêtre? — les meilleurs catholiques, dis-je, désapprouvent et détestent dans leur cœur les injustices et les cruautés qu'on exerce envers les protestants. Le vœu général, du moins dans la capitale du royaume, est pour la tolérance ; la fermentation sourde qu'on remarque dans toutes les têtes annonce que ce vœu est près de s'échapper et de briser les barrières que d'antiques préjugés lui opposent encore.

Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai appris quelques particularités touchant M. Fabre, qui a servi de héros à M. Fenouillot. Il a été condamné en 1756, sous le commandement de M. le duc de Mirepoix. Les assemblées du désert étant devenues très-fréquentes, on jugea à propos de faire un exemple. On détacha des dragons pour enlever quelques protestants sur les grands chemins au retour de leurs exercices de piété. On prit le père de ce M. Fabre et un autre protestant. Son fils avait eu le bonheur de se sauver à temps et de se dérober à la poursuite des dragons ; mais voyant son père atteint et pris, il sortit de son asile, se jeta aux pieds du sergent qui commandait le détachement et obtint de lui, à force de prières et d'argent, de laisser aller son père et de l'accepter à sa place. Ces faits furent exposés six ans après, en 1761, à M. le duc de Fitz-James, successeur de M. de Mirepoix. On intéressa la compassion de M<sup>me</sup> la duchesse de Fitz-James, qui se mit à solliciter de toutes ses forces. Je tiens de la bouche de M. le duc de Fitz-James qu'au bout de six mois de sollicitations on vint dire à M<sup>me</sup> de Fitz-James que M. Fabre était sorti des galères, et qu'il se trouvait à Nîmes ; qu'elle crut alors devoir remercier M. le comte de Saint-Florentin d'avoir accordé cette grâce ; mais que ce ministre lui répondit qu'il ne savait ce qu'elle voulait dire, qu'il n'avait accordé ni compté accorder cette grâce, et qu'il ferait enlever et remettre cet homme aux galères ; que cette lettre obligea M<sup>me</sup> de Fitz-James de faire avertir le héros de la piété filiale de se tenir caché afin d'éviter un nouveau malheur, et qu'après de longues et vives sollicitations elle eut enfin la satisfaction d'obtenir la grâce de cet infortuné, et même celle de son compagnon qui

avait été arrêté en même temps que son père. Le premier ordre d'élargissement était parti des bureaux de M. le duc de Choiseul, dont la bienfaisance soit à jamais bénie ! Ce M. Fabre est actuellement commerçant à Nîmes, et suit la profession de son père. On ignore si ce dernier vit encore ; mais le fils est resté civilement mort, comme ayant été condamné par la loi ; et c'est là tout ce que lui a valu un acte de piété et d'héroïsme si généreux et si rare.

— On croyait le poëme de la *Guerre de Genève* abandonné, mais MM. de Chabanon et de La Harpe, qui sont de retour de Ferney depuis quelques jours, viennent de nous en apporter le second chant. Les Genevois, qui prétendent qu'ils ont accueilli et servi de leur mieux l'auteur de la *Henriade*, dans un temps qui n'était pas le plus heureux de sa vie, trouvent que l'auteur de la *Guerre de Genève* ne s'acquitte pas des mieux des obligations que peut avoir contractées avec eux l'auteur de la *Henriade*. Ils ont raison sans doute ; mais est-il dans la puissance d'un poëte de réprimer sa verve, de ne pas écrire un bon vers quand il est trouvé, de le jeter au feu quand il est écrit ? *Genus irritabile vatum* est vrai dans toute l'étendue du terme.

— L'ouvrier de Saint-Claude en Franche-Comté, qui a fait avec beaucoup de succès différents bustes et figures de M. de Voltaire en ivoire et en albâtre, a fait cet été un buste en ivoire de cet homme illustre pour M. le prince de Galitzin, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France. Ce ministre a confié son buste aux artistes qui dirigent la manufacture royale de porcelaines de Sèvres, et ceux-ci l'ont fait exécuter à la manufacture en biscuit. On vend ce morceau soixante livres. Cela vient à propos pour les étrennes. La ressemblance est parfaite. Je préfère cependant le buste qui a servi de modèle au plâtre de M. Simon, il y a environ un an. Le buste qui appartient à M. le prince de Galitzin a, ce me semble, le col court. Il a aussi l'air un peu paysan et grotesque, au lieu que le premier buste imite très-bien le sourire malin du vénérable patriarche, mais sans nuire à la noblesse. On a voulu tirer un plâtre d'après une figure en ivoire tout entière et en pied du même sculpteur. Celle-ci est frappante, parce que toute l'attitude et l'habitude du corps y sont parfaitement imitées ; mais l'ensemble ne me paraît pas de bon goût. Ce dernier plâtre se vend trois louis.

— Nous venons de recevoir de la manufacture de Ferney une brochure intitulée *Lettres à Son Altesse monseigneur le prince de \*\*\* sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne*. Écrit de cent quarante pages in-8°. Je crois que M<sup>sr</sup> le prince de \*\*\* est un prince en l'air. Quant au patriarche, il fait dans cette brochure le bon chrétien. Il déplore amèrement les progrès du théisme, qui gagne insensiblement, ou plutôt très-sensiblement toute l'Europe; mais comme il se pique de justice, il convient en même temps que le théisme, qui perd aujourd'hui tant d'âmes, ne peut jamais nuire à la paix des États, ni à la douceur de la société; qu'il damne sûrement son homme, mais qu'en attendant il le rend paisible; que s'il est détestable pour l'autre vie, il est excellent pour celle-ci. Il convient aussi que si Jacques Clément, Ravailac et Damiens avaient été des théistes, il y aurait eu moins de princes assassinés; mais il est très-éloigné de préférer le théisme à la sainte religion des Damiens et des Malagrida. Il croit seulement qu'il est plus agréable de vivre avec des théistes qu'avec des Ravailacs et des Brinvilliers, qui vont à confesse... *Signor patriarca mio, voi siete un gran pantalone...* Au reste, le seigneur patriarche tient toujours à son rémunérateur; mais quand le rémunérateur ne donnera plus ni grosses abbayes, ni riches évêchés, je crains que ses actions ne baissent considérablement, et qu'il ne soit à la longue lui-même réformé à la suite de ses rémunérés. La lettre sur les juifs m'a paru assez curieuse; mais dans les autres on ne trouve guère que des redites, et, en général, ces lettres sont écrites avec une hâte extrême et beaucoup de négligence. Elles forment une brochure qui vaut bien à la rigueur vingt-quatre sols, mais que nous avons eu l'avantage de payer neuf, douze, et même quinze francs.

— Une société de gens de lettres a publié cet été les *Vies des hommes et des femmes illustres d'Italie depuis le rétablissement des sciences et des beaux-arts*. Deux volumes in-12, qui seront sans doute suivis de plusieurs autres. On trouve dans le premier les vies de Pétrarque, de Laure, de Gravina, de Muratori, de Borgia, de Giannotti Monetti, de Philippe Strozzi, d'Arétinet d'Élie de Cortone; dans le second, les vies de Galilée, de Tassoni, de Gauthier, de François Huppazzoli, d'Hélène-Lucrèce

Cornaro, de Torquato Tasso, du cavalier Bernin, de Castruccio, de Bianca, d'Améric Vespucci. Vous voyez que les biographes ne se sont pas astreints à un ordre chronologique, et ce n'est qu'en cela qu'ils se sont piqués de ressembler à Plutarque. Depuis que l'*Encyclopédie* a été entreprise par une société de gens de lettres, toutes les entreprises littéraires s'exécutent par des sociétés de gens de lettres; mais il y a gens et gens. Ici les gens du premier volume sont un certain Sanseverino dont jamais personne n'a entendu parler, et M. d'Açarcq, un des écrivains les plus ridicules que nous ayons. Le second volume a été fourni par une autre société de gens de lettres non moins recommandable que la première, à la tête de laquelle on prétend que se trouve le vertueux Palissot, un des plus plats coquins qu'il y ait quand il n'est pas question de faire des méchancetés.

— M. de Beaufort, qui se qualifie membre de la Société royale de Londres, et que je n'ai pas l'honneur de connaître d'ailleurs, vient de publier un ouvrage intitulé *la République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*. Six volumes in-12 assez forts. L'auteur se propose d'y développer les différents ressorts de ce gouvernement, l'influence de la religion, la souveraineté du peuple et son exercice, l'autorité du sénat et des différentes magistratures, les prérogatives du citoyen romain et des différentes conditions des sujets de l'empire romain. Je n'ai pas eu le temps de m'assurer si M. de Beaufort est capable de développer tout cela; mais la lecture de son ouvrage ne peut manquer d'être utile. L'auteur fait moins l'historien que le critique qui discute les points principaux, et appuie ses opinions sur des autorités qu'il rapporte.

— *Servilie à Brutus, après la mort de César*. Héroïde qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille. C'est une mère qui reproche à son fils d'avoir assassiné son père. Cette mère n'a rien d'une Romaine.

— On vient de faire une nouvelle édition des *Contes de La Fontaine*. Deux volumes petit in-12, avec grand nombre de figures, la plupart indécentes, et toutes mauvaises<sup>1</sup>.

1. Contrefaçon des planches de l'édition des *Fermiers généraux*.

## DÉCEMBRE.

1<sup>er</sup> décembre 1767.

On a donné le 20 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, *les Deux Sœurs*, petite pièce en deux actes et en prose. Voici une petite esquisse de ces *Deux Sœurs*, dont il est d'autant plus charitable de conserver ici la mémoire que personne ne sera tenté de leur ériger un mausolée.

M. le baron de ... non, M. le baron tout court, vit dans son château situé sur la route de quelque province à Paris. Bien des routes conduisent de la province à Paris. Ainsi placez le pays de M. le baron dans quelque pays agréable et riche, cela vous sera égal, et vous verrez que ce M. le baron est un bon homme. Il est veuf. Il a deux filles de la défunte baronne, ce sont les deux sœurs... Si je continue sur ce ton-là, vous me direz que je suis presque de la force de feu M. de La Garde, en son vivant historiographe des spectacles pour le *Mercur de France*, qui, quelque part dans l'*Éloge* du vieux Crébillon, dit : *M. de Crébillon le père ne laissa qu'un fils, savoir M. de Crébillon le fils*. Quoique je ne me donne pas les airs de me comparer à un aussi grand homme que l'historiographe La Garde, j'observe que l'exactitude et la clarté sont les deux qualités les plus essentielles d'un historien, et que d'ailleurs le ton de l'historien doit atteindre autant qu'il est possible au ton de ses héros... et puis je continue.

Or, mes deux héroïnes s'appellent, l'aînée Zélie, et la cadette Lucile. Zélie est plus belle que Lucile, mais elle est impérieuse, hautaine, capricieuse, charmante quand elle veut, mais inégale. Lucile, en revanche, est d'une égalité de caractère à toute épreuve, d'une douceur angélique, et, sans être ravissante de beauté, d'une figure très-agréable. M. le baron est ce qui s'appelle un bon homme ; par conséquent il est bon père ; mais il aime de préférence l'aînée de ses filles, qui le gouverne entièrement. Elle est aussi, par une suite de son caractère, presque maîtresse absolue de sa sœur cadette, à laquelle elle commande quelquefois avec beaucoup de dureté.

Vous pensez bien que Zélie, malgré sa beauté, rebute presque

tous ses adorateurs par ses caprices, et que Lucile fait tout juste autant de conquêtes que sa sœur en perd. Mais Lucile n'en est que plus à plaindre, car son père s'est fait un loi inviolable de ne la point établir avant sa sœur aînée ; et si celle-ci ne trouve pas enfin un homme à son gré, et qui puisse à son tour s'accommoder de son humeur altière, Lucile court risque de vivre et mourir vierge, et de ne couronner la constance d'aucun de ses amants.

Deux amis de province, c'est la seule qualité que l'auteur leur donne, viennent de temps en temps passer huitaine en ce château... J'approche autant que je peux des expressions de l'auteur... L'un s'appelle Fernand ; c'est un garçon doux, tendre, aimable, que M. le baron aime d'autant plus particulièrement qu'il est le fils d'un ancien ami. L'autre, qui porte le nom de Melcour, est à l'extérieur plus léger et plus petit-maître, mais au fond, un garçon solide. Il est temps de commencer la pièce, ainsi, levons la toile.

Lisette, la femme de chambre des deux sœurs, vient pour ranger le salon où l'on voit des papiers de musique, des tables, des chaises, et surtout un métier. Pendant qu'elle range et qu'elle fait le portrait de ses deux maîtresses, elle entend une voiture entrer dans la cour. Ce sont les deux amis de province qui arrivent. Fernand ne tarde pas à paraître. A son dernier voyage, il a engagé Lisette à mettre à une loterie. Son numéro, c'est 417, a porté ; elle a gagné une belle bague de diamants : Fernand la lui apporte, et reprend le billet de loterie. Tournure neuve, de laquelle l'auteur s'est sûrement beaucoup félicité, et que les galants pourront mettre en usage quand ils voudront faire des présents aux chambrières. Lisette, ayant gagné à la loterie, n'en est que plus disposée à servir Fernand. Celui-ci lui découvre sa passion pour Lucile, la cadette des deux sœurs. Lisette trouverait cette passion très à sa place ; mais la résolution du baron de ne marier Lucile que lorsque sa sœur sera établie lui paraît un obstacle d'autant plus insurmontable que les adorateurs de Zélie ont tous quitté la partie.

Lucile survient, et Lisette, pour sonder ses dispositions à l'égard de Fernand, lui fait accroire que celui-ci vient pour épouser sa sœur. Cela donne de l'humeur à la jeune personne. Elle en a pour la première fois, preuve certaine que son cœur est touché par

Fernand. Zélie, qui a toujours de l'humeur, paraît, renvoie sa petite sœur étudier son clavecin. La petite se révolte. Cela occasionne une petite querelle entre les deux sœurs d'une insipidité délicate. Le papa paraît pour mettre le holà. Il ne veut pas qu'on afflige sa cadette. Il la renvoie en bon homme qu'il est. Il prie ensuite son aînée d'assurer le bonheur de ses vieux jours en choisissant un époux, Zélie prétend que rien ne presse. Cela engage une conversation d'une longueur et d'un piquant qui font bâiller toute la salle à la fois.

Zélie se retire sans rien promettre, Fernand s'avance pour s'ouvrir à M. le baron, et pour lui demander Lucile en mariage. M. le baron aime tendrement ce Fernand, il aime aussi bien Lucile; mais il exhorte Fernand, en se retirant, d'épouser Zélie, afin que Lucile puisse être mariée à son tour.

Les deux amants se découvrent leurs sentiments, qui ne sont que trop d'accord; mais si Fernand se croit le plus heureux des hommes d'avoir touché le cœur de Lucile, il n'en est pas plus avancé; et Lisette, présente à cet entretien et consultée, ne trouve aucun moyen de faire consentir M. le baron à ce mariage.

Fernand reste seul dans cette perplexité, que son ami Melcour vient augmenter encore. Melcour veut repartir sur-le-champ; il a déjà envoyé chercher des chevaux. Il avoue à Fernand que cette prompte résolution est l'effet du dépit; qu'il a pour Zélie la passion la plus décidée dont il ne lui a cependant jamais parlé, mais qu'elle vient encore de le traiter avec tant de hauteur et de dureté qu'il est déterminé à ne jamais revenir en ce château. Fernand lui fait sentir qu'il ne faut pas se désespérer si vite; que les inégalités de Zélie ne viennent que d'une mauvaise éducation, qu'il s'en rendra le maître, et que sa victoire servira à faire deux heureux, puisque le mariage de Fernand avec Lucile en dépend entièrement. Sur cela, il vient une idée à Melcour dont l'exécution se verra au second acte, et dont le succès pourrait dompter l'humeur altière de Zélie. Il va la concerter avec M. le baron, et il nous laisse, ainsi que Fernand, le bec dans l'eau.

Pendant l'entr'acte, on dîne. Après le dîner, Melcour revient au salon. Son projet consiste, en deux mots, à jouer avec Zélie le rôle du plus étourdi et du plus fieffé petit-maître qu'il y ait en France, et à lui dire le plus crûment possible les plus dures



vérités. Étrange manière de se faire aimer d'une femme hautaine et orgueilleuse ! Il est un peu embarrassé du début ; mais ayant porté sans dessein sa main sur le métier, Lisette fait un cri d'effroi, et l'avertit que Zélie ne peut pas souffrir qu'on touche à son métier. Melcour est enchanté de cette découverte, et le voilà qui se place au métier, et qui se met à y travailler lorsque Zélie entre.

Zélie lui reproche l'audace de toucher à son métier ; Melcour s'en moque. Zélie se met en colère ; Melcour la raille. Elle veut prendre sa place pour travailler ; Melcour dit qu'elle n'a qu'à se mettre vis-à-vis de lui. Elle réussit enfin à escamoter à Melcour la place qu'il occupe ; alors Melcour prend l'autre vis-à-vis d'elle. Zélie repousse le métier. Melcour consent de n'y plus travailler, et se met à genoux pour lui dire des galanteries. Zélie reprend le métier, se fâche. Plus elle devient furieuse, plus l'autre devient insolent. Il lui fait l'énumération de tous ses défauts, il l'assure que malgré sa beauté elle restera fille toute sa vie ; et après lui avoir dit son fait, il se retire et la laisse stupéfaite.

Cette scène, qui est la plus impertinente platitude que j'aie jamais vue, Molé l'a cependant fait, non réussir, mais applaudir par la vivacité et la gentillesse avec laquelle il l'a jouée. Ce pauvre Molé est condamné au métier par les poètes modernes. L'auteur des *Deux Sœurs* a visiblement pillé ici la petite comédie du *Cercle* ; on est bien pauvre quand on est réduit à voler ses hillons dans la boutique du fripier Poinset.

Zélie étant ainsi tombée subitement amoureuse de Melcour, et à peine encore remise de toutes ses politesses, entend le bruit des chevaux dans la cour. On ne lui cache pas que c'est Melcour qui s'appête à quitter le château sur-le-champ. Alors la crainte de perdre Melcour pour toujours donne à sa passion naissante une nuance d'humeur et de maussaderie que le parterre n'a pas trouvée aussi piquante que l'auteur l'aurait désiré. Elle prétend que ce départ précipité est choquant, que Melcour manque à son père. Elle court dans le cabinet de son père pour lui faire sentir qu'il ne doit pas souffrir ce départ, et qu'il faut qu'il s'y oppose de toutes ses forces ; mais M. le baron, qui est dans le secret de Melcour, s'est enfermé malicieusement dans son cabinet. Il a défendu que personne n'entre chez lui ; il fait sans

doute sa méridienne. Zélie revient nous faire part de ce fâcheux contre-temps. Elle est réduite à s'opposer de son chef au départ de Melcour, ou à le voir partir avant qu'elle ait pu prévenir son père. Au milieu du combat que sa passion livre à sa fierté, Melcour s'offre à sa vue; mais ce n'est plus ce petit-maître étourdi et impertinent, c'est l'amant le plus passionné et le plus respectueux, qui va s'éloigner dans le moment et pour jamais, puisqu'il n'a pu toucher son cœur. Zélie n'a pas le temps de balancer, car le valet de chambre de Melcour paraît en courrier, fait claquer son fouet, et dit que le postillon s'impatiente. Oh! ma foi, Zélie ne soutient pas ce coup de fouet; c'est pour elle un coup de foudre. Sa fierté s'éteint; elle avoue à Melcour sa passion. On fait ôter les chevaux. M. le baron se montre au comble de la joie du succès de ce beau stratagème. Lucile et Fernand surviennent. Rien ne s'oppose plus à leur bonheur, puisque Zélie va être mariée. M. le baron, en bon père, arrange le double mariage des deux sœurs avec les deux amis de province, au milieu des huées du parterre qui reconduisent M. le baron et sa triste famille jusque dans l'arrière-cabinet du château situé sur la route de la province à Paris, pour, s'il le juge à propos, aller faire noce et festin sur le boulevard, chez M. Nicolet.

Le vice radical des *Deux Sœurs*, c'est une platitude des plus exquises. Or, il n'y a point d'assemblée en Europe, je crois, qui ait sur ce point le tact le plus juste, plus fin, plus prompt que notre parterre; et comme les platitudes se succédaient, se poussaient, se heurtaient avec une extrême rapidité, les huées et les éclats de rire se succédaient et redoublaient de même. A un peu d'ennui près, cette chute a été des plus amusantes.

L'auteur ne s'est point fait connaître, et après l'accueil qu'il a reçu, il ne tentera pas de déchirer le voile de l'incognito. On a soupçonné un moment M. de Carmontelle. On a dit que la comédie des *Deux Sœurs* était le proverbe : *Il ne faut pas bouder contre son ventre*, ou bien le proverbe : *Faites-vous agneau, le loup vous mange*, mis au théâtre. Or, l'ami Carmontelle est grand faiseur et joueur de proverbes; et une femme qui a beaucoup de finesse dans l'esprit m'avait prouvé clair comme le jour, sur quelques détails que je lui rapportais de la pièce les *Deux Sœurs*, qu'elle ressemblait parfaitement aux pièces de M. de Carmontelle. Elle n'est pourtant pas de lui, et cela

prouve que les raisonnements les plus lumineux ne conduisent pas toujours à la vérité. Il est vrai que l'ami Carmontelle fournit des pièces comme un pâtissier les petits pâtés. Il faut qu'il en ait plus de cinquante dans son portefeuille. Il les fait jouer à droite et à gauche dans les sociétés, il est lui-même acteur, mais il est trop sage pour les risquer au théâtre, et il a raison. La mode de jouer des proverbes s'est fort répandue dans certaines sociétés. On choisit un proverbe. On arrange, sur le sens moral de ce proverbe, une petite action théâtrale qu'on représente sur-le-champ et impromptu. C'est au spectateur à deviner le proverbe après la pièce. Il faut se servir de cet amusement avec sobriété. Le défaut commun des acteurs de proverbes, c'est de laisser languir la scène, de ne pas battre assez chaud, comme on dit, et de ne savoir pas finir. Je ne me rappelle qu'un de ces proverbes qui m'ait amusé. On voit une dévote qui revient de l'office avec son livre d'heures à la main. Elle n'a pas fini ses prières, ainsi elle se met dans un fauteuil à continuer avec beaucoup de ferveur. Son mari, qui n'est pas dévot, rentre un moment après. Il a quelque envie de remplir le devoir conjugal. Sa femme fait la sourde et continue ses prières. Il devient entreprenant; elle le conjure de lui laisser le temps d'achever son office. Le mari y consent avec beaucoup d'humeur, et firit par s'endormir à côté de sa femme. Quand il ronfle bien, elle se trouve à la fin de ses prières qu'elle disait tout bas, et elle se met à dire un peu plus haut : *per omnia secula seculorum, amen*. Comme elle ne réveille pas le dormeur, elle le répète plusieurs fois, et toujours plus haut, mais sans succès. Enfin, elle prend le parti de lui crier de toutes ses forces ces mots à l'oreille. Alors le mari revient de sa léthargie, se frotte les yeux, regarde sa femme et lui dit en bâillant : *Ah! c'est vous, madame? Bonsoir*, et passe dans son cabinet pour se coucher. La moralité de cette scène est le proverbe : *Qui refuse, muse*. J'ai vu jouer ce proverbe très-plaisamment, et quand il est bien joué, j'en fais plus de cas que des *Deux Sœurs*.

Ces *Deux sœurs* sont restées en dernière instance à M. Bret, qui a été obligé de s'entendre dire par les journalistes qu'il en est père; ce qui a déchargé M. de Carmontelle de l'office de père putatif. Je plains ce pauvre M. Bret. C'est bien assez d'avoir été rayé cette année de la liste des censeurs royaux

pour avoir approuvé *Bélisaire*; il est bien dur de tomber aussi lourdement au milieu d'une assemblée nationale.

Je ne conçois pas les Comédiens. Ils se plaignent tout le long de l'année de la solitude de leur théâtre, et font tout ce qu'ils peuvent pour en éloigner et dégoûter le public. Ils jouent les *Deux Sœurs*, et s'y font siffler outrageusement, et ils ont depuis près de deux ans une petite pièce charmante de M. Sedaine, intitulée *la Gageure*, qu'ils n'ont pu encore trouver le moment de mettre sur la scène. Ils retardent ainsi le seul homme qui ait montré du génie et du talent pour la carrière dramatique en ces derniers temps, lorsque dans leur propre intérêt ils ne devraient rien négliger pour l'encourager et l'exciter au travail. Que le diable les emporte, eux et leurs supérieurs! Puisqu'ils ont fait de leur tripot un antre d'intrigues et de tracasseries, ils réussiront à ruiner le véritable théâtre de la nation de fond en comble.

M<sup>lle</sup> Dugazon a débuté sur ce théâtre dans les rôles de soubrette. Cette actrice peut dire : *Nigra sum, sed non formosa*, je suis noire sans être jolie. Elle a cependant de la grâce dans sa taille et dans toute sa figure, les yeux noirs et vifs, mais le nez un peu long et plat, et la bouche honnêtement grande. Cette débutante a réussi. Elle a de la vivacité, de l'esprit et beaucoup d'aisance dans son jeu; et elle est plus formée que ne le sont ordinairement les actrices qui débutent. Je l'aimerais cent fois mieux que cette lourde, grosse et impudique Bellecour, qui a tramé avec son faquin de mari de me bannir de la Comédie-Française à perpétuité. Cependant je voudrais qu'au talent d'acteur et d'actrice on joignît les agréments de la figure, et qu'il fût défendu aux personnes laides de monter sur le théâtre. Quant à l'emploi de soubrette, il y faut plus d'esprit que de nature!. Nos soubrettes de théâtre sont des personnages factices qui n'ont point de modèle dans nos mœurs. Elles font très-bien de se montrer en habit de cour, sur des paniers immenses, avec un petit tablier de gaze artistement découpé; elles en sont plus fausses et plus ridicules. On dit que M<sup>lle</sup> Dugazon vient de Stuttgart, qu'elle n'a débuté ici que pour augmenter sa réputation par ses succès sur le théâtre de Paris, et qu'après avoir recueilli nos applaudissements elle compte s'en retourner en Allemagne.

Nous avons eu sur ce théâtre encore deux autres débutantes. L'une aussi dans les rôles de soubrette. Celle-là est une élève de la troupe particulière de M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy, talent de la plus belle médiocrité, bon pour la province. Une autre actrice a débuté dans ce qu'on appelle rôles de caractère. Cette dernière est détestable, et aurait dû faire ses essais sur le théâtre de Nicolet.

En revanche, le Théâtre-Français a fait une perte par la retraite de M<sup>lle</sup> Durancy, qui est retournée à l'Opéra. Ma foi, c'est bien fait. Il est permis de s'essayer dans un genre ; il est courageux de dire : Je me suis trompé, et de retourner à son premier métier. Cette pauvre M<sup>lle</sup> Durancy chantait à l'Opéra tant bien que mal ; elle y passait pour assez bonne actrice, parce que dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois. Tout d'un coup M. d'Argental et M. le marquis de Thibouville lui mettent dans la tête qu'elle est la plus grande actrice tragique, et qu'il ne tient qu'à elle de nous faire oublier M<sup>lle</sup> Clairon. Sans compter un organe dur, ingrat, inflexible, elle n'avait pas figure humaine sur ce théâtre, quoique sur l'autre on se fût fait à son air de marmotte savoyarde. Enfin elle a été plus sage que ses protecteurs ; elle s'est rendu justice, et a demandé de rentrer à l'Opéra. Mais le public ne se pique pas de justice comme moi. N'ayant pas réussi à la Comédie-Française, elle a été très-mal reçue à son retour à l'Opéra, où on l'avait applaudie auparavant. Cependant elle ne chante pas plus mal qu'autrefois : au contraire. C'est qu'il suffit dans ce beau monde de souffrir un échec, de découvrir un côté faible, pour qu'on soit tenté de vous tout refuser et de vous faire essayer mille dégoûts. L'opinion fait tout et sera tout, jusqu'à ce que l'évidence des laboureurs économistes ruraux aura pris le dessus dans ce monde.

— Quelques jours avant les *Deux Sœurs* de la Comédie-Française, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne *les Femmes et le Secret*, opéra-comique nouveau dont les paroles sont de M. Quétant, et la musique de M. Vachon, premier violon de M. le prince de Conti. Prenez M. Quétant et M. Vachon, pilez-les ensemble dans un mortier, et vous n'en tirerez pas un grain de génie. Le premier a pourtant fait l'opéra-comique du *Maréchal*, qui n'est pas sans mérites, et le

second... ne sait pas faire un air. Il ne lui vient rien et il tourne court. Un compositeur de cette force qui aurait l'insolence de se montrer sur un théâtre d'Italie ou d'Allemagne serait chassé à coups de sifflets avant la reprise de son premier air. M. Quétant a tiré le sujet de sa pièce de la fable de La Fontaine qui porte le même titre. Son mari, dont il a fait un braconnier, ne confie pas à sa femme, comme dans la fable, qu'il a pondu un œuf, mais une chose bien plus grave : dans un accès de colère, il a eu le malheur de tuer Colin, braconnier comme lui, et son meilleur ami. Au reste, comme la querelle s'est passée sans témoins, sa femme sent parfaitement que la vie de son mari dépend d'un secret inviolable. Aussi ne le confie-t-elle sous le secret qu'à sa voisine, commère par excellence. Celle-ci ne le confie qu'à la maîtresse de Colin, qui devait l'épouser le lendemain. Celle-ci ne le confie dans sa douleur qu'à M. le bailli, qui ne le confie qu'à tout le village. Il en veut depuis longtemps aux deux braconniers, et il arrive à la fin de la pièce avec ses satellites pour faire pendre le meurtrier de Colin. Cependant Colin s'est tenu caché dans la maison de son meurtrier, pour jouir de l'indiscrétion de toutes ces femelles, et voir quelle impression la nouvelle de sa mort ferait sur le cœur de sa prétendue. Lorsqu'il entend celle-ci se lamenter de bonne foi, il s'avise de la consoler en faisant l'écho par le trou d'une lucarne. Il se montre enfin tout de bon, pour la désabuser, de sorte qu'à l'arrivée du bailli et de ses sbires, le prétendu mort est parfaitement ressuscité, et qu'au lieu du procès-verbal d'un meurtre, il ne s'agit plus que de la noce d'un tué. On ne peut rien voir de plus plat et de plus bête que M. Quétant et ses femmes avec leur secret. Nous sommes bien lotis ! Cette pièce a été sifflée à la première représentation. Elle s'est cependant relevée, et elle a été jouée depuis sa chute exactement. Si l'auteur en a ôté tout ce qu'il y avait de mauvais, il n'y est sûrement rien resté ; mais j'aime mieux la croire excellente que de l'aller voir jouer une seconde fois.

— Il paraît aujourd'hui problématique que l'épigramme contre M. Dorat soit une émanation immédiate de la plume du grand patriarche ; on l'impute au contraire à M. de La Harpe, qui l'a apportée de Ferney. Si je m'en rapporte à ma conviction intérieure, je continuerai à la croire de M. de Voltaire comme

si je la lui avais vu faire. Quoi qu'il en soit, la maîtresse de M. Dorat a pris fait et cause pour son cher amant, et, supposant que l'épigramme n'est pas de M. de Voltaire, elle y a fait la réponse que voici :

Dans ce censeur atrabilaire  
 Je ne reconnais point le chantre de Henri;  
 Non, ce n'est point ce poète chéri  
 Au Parnasse comme à Cythère.  
 De ses enfants un père est-il jaloux?  
 Il t'eût plutôt encouragé lui-même :  
 Mais de tes envieux quel que soit le courroux,  
 Ta gloire est pure, on te lit, et je t'aime.

— Vous avez vu, dans une des feuilles précédentes, l'épigramme du vieux Piron contre *Bélisaire*. Elle lui a attiré pour remerciement l'épigramme que vous allez lire. Celle-ci a aussi été attribuée à M. de Voltaire; mais si j'écoute encore ma conviction intérieure, je la tiens pour fabriquée à Paris par M. Marmontel ou consorts :

Le vieil auteur du cantique à Priape,  
 Humble et contrit s'en allait à la Trappe,  
 Pleurer le mal qu'il avait fait jadis :  
 Mais son curé lui dit : « Bon Métromane,  
 C'est bien assez d'un plat *de profundis*,  
 Rassure-toi : le bon Dieu ne condamne  
 Que les vers doux, faciles, arrondis,  
 Qui savent plaire à ce monde profane :  
 Ce qui séduit, voilà ce qui nous damne ;  
 Les rimeurs durs vont tous en paradis. »

Le vieux pécheur et pénitent Piron, qui n'a pas perdu son humeur caustique depuis sa conversion, a pensé sur l'auteur de l'épigramme comme moi, et lui a fait la réponse suivante :

Vieil apprentif, soyez mieux avisé  
 Une autre fois, et nous crierons merveille.  
 Tirez plus juste où vous aurez visé,  
 Aurez sinon du sifflet par l'oreille.  
 O le plus grand de tous les étourdis!  
 En séparant les élus des maudits,  
 Vous envoyez, par des raisons palpables,

Votre ennemi Piron en paradis  
Et votre ami Voltaire à tous les diables !

— J'étais toujours persuadé que la Sorbonne se résoudrait difficilement à supprimer la censure de *Bélisaire* annoncée avec tant de bruit depuis environ six mois. Quand il s'agit de faire une sottise, un corps ne s'y refuse pas, et un corps de théologiens moins qu'un autre. Ainsi la *Censure de la sacrée Faculté de théologie de Paris contre le livre qui a pour titre Bélisaire* se vend en latin et en français *ad libitum*, et à bon marché ; il ne lui manque plus que des lecteurs et des acheteurs. Mais telle est la perversité du siècle que le contre-poison moisira dans la boutique du marchand droguiste de la sacrée Faculté, tandis que tout le monde a avalé du poison de l'aveugle Bélisaire, marchand droguiste et confiseur de l'*Encyclopédie*. La préface de cette triste censure est assez violente ; le reste n'est qu'ennuyeux et insipide, et prouve que le syndic Riballier n'a pas fourni du vin d'un assez bon montant au R. P. Bonhomme, cordelier, rédacteur, pour traiter les discussions théologiques avec un peu plus de feu ; c'était du vin de Brie tout au plus. Mais si la censure n'a pas fait fortune dans le public, elle a en revanche excité de grandes clameurs au milieu de la sacrée Faculté. Comme elle avait traité l'article de la tolérance civile avec toute la dureté théologique, et d'une manière peu conforme aux circonstances présentes, le gouvernement a jugé à propos de faire supprimer cet article en entier et de le faire remplacer par ce que vous lisez dans les dernières neuf pages de l'édition française in-8°, après tiret. C'est une capucinade un peu plus douce que celle dont elle a pris la place. Le syndic Riballier, ribaud de nom et de naturel, connaissant d'ailleurs les sentiments bénins et la mansuétude de son corps, a obéi aux ordres du gouvernement sans les communiquer à la Sorbonne. Il a prévu qu'elle aimerait peut-être mieux supprimer la censure tout entière que d'avoir l'air d'entendre à aucun accommodement sur la tolérance civile, et de ne vouloir plus poursuivre les hérétiques à feu et à sang. Or, la suppression tout entière de la censure n'aurait pas cadré avec les sentiments de charité dont le syndic Riballier se pique envers M. Marmontel, dont la conversion lui tient excessivement



à cœur. Ainsi il a mieux aimé manquer à son corps qu'à l'âme égarée de M. Marmontel ; et, rendant la censure publique, il a publié comme doctrine de la Sorbonne sur la tolérance civile ce qu'aucun docteur n'avait ni vu, ni dit, ni approuvé. Ce tour de passe-passe a fait un terrible bruit au *prima mensis*. La maison du Seigneur a pensé être sens dessus dessous de cette aventure ; mais Riballier, aussi prudent que courageux quand il n'y a rien à craindre, avait prévu l'orage, et pour s'en garantir, il s'était muni d'une lettre de cachet qui défendait à la Sorbonne de délibérer sur cet objet. Elle fut obligée de se contenter d'inscrire dans ses registres que depuis tel endroit jusqu'à la fin, la censure n'était pas l'ouvrage de la Faculté ; mais cette réclamation clandestine ne remédie pas au scandale d'une doctrine mitigée. On assure que cette affaire n'est pas terminée, et qu'une partie du sacré corps, très-irritée contre la témérité de son syndic, se propose de faire encore plus d'une fois beau bruit aux assemblées. Nous sommes bien convaincu que s'il reste quelque chose de ridicule ou d'absurde à faire, la Sorbonne ne résistera pas à sa vocation. En attendant, le bruit se répand que la cour de Rome a fait mettre la censure de *Bélisaire* dans l'Index, à cause du paragraphe sur la tolérance civile. Cette rude épreuve manquait à la foi robuste des Sorbonniqueurs.

L'auteur de *Bélisaire*, pour répondre à la censure de la Sorbonne, a jugé à propos de faire imprimer les lettres dont il a été honoré par des têtes couronnées, des princes et autres personnes constituées en dignité, et dont quelques-uns font mention honorable de la Sorbonne. On trouve dans ce recueil une lettre de l'Impératrice de Russie, une du roi de Pologne, une apostille de la reine de Suède au bas de la lettre de son grand chambellan, une lettre du prince royal de Suède, une de M. le comte de Scheffer, sénateur de Suède, et le fragment d'une lettre de M. le baron Van Swieten, fils du premier médecin de Leurs Majestés impériales. La publication de ces lettres n'a pas répondu à l'attente de M. Marmontel. On l'a en général regardée comme l'effet d'une vanité bien déplacée. On a dit que, dans le chapitre des procédés, la lettre d'un particulier étant un dépôt confié qui ne pouvait être rendu public sans sa permission, à plus forte raison les lettres des personnes du

rang souverain devaient jouir de ce privilège, et l'on a jugé l'auteur de *Bélisaire* plus indiscret et plus téméraire que le syndic de la Sorbonne. Il me semble en effet qu'il y avait bien plus de véritable satisfaction à garder ces lettres dans sa poche que d'en faire des effets de colporteur. Mais si l'on a trouvé la démarche de M. Marmontel indiscrete, on n'en a pas moins joui des lettres qu'elle nous a procurées, et l'on a regardé comme un heureux présage pour la félicité du genre humain la manière dont ceux à qui sa destinée est confiée s'expriment sur des objets si intéressants pour les hommes. La lettre du prince royal de Suède a attendri et enchanté tout le monde. On s'est en revanche un peu moqué de la lettre de M. Van Swieten fils, qui veut nous faire accroire que la cour de Vienne a un goût décidé pour la philosophie, tandis que personne n'ignore que, dans ce pays-là, l'inquisition contre le péché de la lecture et contre celui de la chair est exercée avec la dernière rigueur, et qu'un *Esprit des lois* ou un tome de Voltaire n'a jamais pu franchir la barrière de Vienne. Mais M. Van Swieten fils a voulu disculper M. Van Swieten père ; c'est le projet de toute la partie de sa lettre qui n'a pas été imprimée. On sait que M. Van Swieten père est non-seulement premier médecin, mais aussi grand inquisiteur de l'impératrice-reine apostolique, et qu'en cette qualité il préside à la police de la librairie. M. de Voltaire, qui sait comment il s'acquitte de cette commission, en a fait sous des noms orientaux un récit très-fidèle et très-piquant dans un de ses derniers volumes de *Mélanges*. Le médecin hypocrite en a été fort touché, et il a chargé son fils de se plaindre de cette prétendue calomnie, et quand celui-ci dit à M. Marmontel : Il vous est libre de faire du contenu de cette lettre l'usage qu'il vous plaira, cela veut dire : J'espère que vous la communiquerez à M. de Voltaire en réponse à son conte oriental. Mais nous savons à quoi nous en tenir sur la probité de M. Van Swieten et sur son amour pour le progrès des lumières, et nous conseillons à son fils de faire de la musique au lieu d'écrire des lettres philosophiques. On lisait cette lettre ces jours passés dans un cercle, et l'on s'arrêta à l'endroit où M. Van Swieten espère que les épaisses forêts de l'ignorance seront éclaircies par le travail constant de la philosophie : « Voilà donc, dit M<sup>me</sup> de Buffon, nos philosophes devenus

bûcherons! Est-ce pour cela que ces messieurs nous débitent tant de fagots? » Tout le monde, excepté Marmontel, se mit à rire. « Et voilà, dit un de ces bûcherons, pourquoi le Parlement les fait allumer de temps en temps au bas de l'escalier du Mai. — Mais souvenez-vous, madame, dit un autre, qu'il y a fagots et fagots. »

— M. le marquis de Villette a aussi travaillé pour le prix d'éloquence que l'Académie française a donné cette année. Il vient de publier son *Éloge du roi Charles V, surnommé le Sage*. Il l'a fait imprimer magnifiquement in-4<sup>o</sup>, orner de vignettes et d'estampes, et principalement du portrait de son héros. L'auteur a dédié son ouvrage à M. de Voltaire, qui a du faible pour lui. Il prétend que son éloge n'a pas été soumis au jugement de l'Académie parce qu'il n'a pas voulu croiser M. de La Harpe; c'est supposer qu'il aurait pu lui disputer le prix avec succès. Dans son épître à M. de Voltaire, M. de Villette se moque un peu de M. Thomas. Il nous avoue aussi que c'est principalement l'ennui qui lui a mis la plume à la main, suivant l'expression favorite de M. le neveu Bazin; mais l'ennui ne fait pas faire de belles choses, comme M. de Villette le prouve par l'amplification de rhétorique qu'il a publiée sous le titre d'*Éloge de Charles V*.

Tout considéré, et puisque le sujet traité par ordre de l'Académie m'a un peu ramené vers ce Charles le Sage et son triste siècle, je pense que l'Académie a fait une chose assez ridicule et assez déplacée en ordonnant l'éloge de ce roi. Quelle sinistre et triste sagesse que la sienne! Quel horrible siècle de meurtres, de crimes et de trahisons! Un roi cacochyme, chef d'une nation barbare et plus détestable qu'une horde de sauvages, doit-il être proposé comme un modèle de sagesse à une nation polie et éclairée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que les Trajans et les Antonins sont traités comme des gueux par les cuistres de la Sorbonne? Ma foi, c'est se moquer de nous; et peu s'en faut que je ne trouve l'Académie française digne de partager le gâteau de réputation qui revient à la Sorbonne de tous les coins de l'Europe. J'ai surtout remarqué avec beaucoup d'édification la manière dont les orateurs concourant pour le prix ont traité l'assassinat du prévôt des marchands Marcel. La plupart en ont fait une action patriotique; les autres n'ont

fait envisager comme une action sage et heureuse. Pas un qui ait osé élever sa voix pour déplorer avec force la barbarie d'une nation ou un roi ne peut se défaire d'un mauvais citoyen et d'un sujet rebelle qu'en le faisant lâchement assassiner au milieu de la rue, et où l'auteur de ce meurtre est regardé comme un héros et non comme un bourreau. Si MM. les Quarante ne savent pas proposer d'autres sujets à notre vénération, j'opine pour qu'ils partagent le gâteau de la Sorbonne par moitié.

— On a traduit de l'anglais de M. Walsh un *Discours sur les femmes, adressé à Eugénie, suivi d'un dialogue philosophique et moral sur le bonheur*. J'aime mieux ce dernier morceau, qui tend à prouver que l'état et la profession sont indifférents au bonheur, que le premier. Dans celui-ci, l'auteur, à qui Eugénie avait imposé la loi de lui dire son sentiment sur les femmes en général, prend le parti de lui rendre compte d'une conversation entre Misogyne et Philogyne, dont il a été témoin. Ces noms, qui sont de mauvais goût, mais conformes à la manière anglaise, signifient, l'un, l'ennemi des femmes, l'autre, l'ami des femmes. En conséquence, le premier fait la satire, et le second l'éloge du beau sexe. Cela n'est pas fait sans quelque agrément ; mais, au fond, c'est un amas de lieux communs qui ne font rien penser. Il y a loin des agréments et de la légèreté de M. Walsh à la grâce, à la finesse, aux agréments de M. de Voltaire. Le nom de Walsh n'est pas inconnu dans la littérature anglaise. Son traducteur, qui ne s'est pas nommé, a donné un petit précis de sa vie dans la préface. Il y a déjà quelques années qu'on a traduit de cet auteur une autre production, intitulée *l'Hôpital des fous*.

15 décembre 1767.

Depuis que le gouvernement a nommé une commission composée de cinq archevêques, si je ne me trompe, et de quelques conseillers d'État, ayant pour procureur général M<sup>sr</sup> l'archevêque de Toulouse, et pour but la réformation des abus qui se sont glissés dans les ordres monastiques, nous n'avons pas manqué de brochures à ce sujet. Jusqu'à présent il n'a été question que de l'extinction des maisons et couvents où il n'y a

que trois ou quatre moines. En les réunissant à des couvents plus nombreux, on espère prévenir une foule d'abus. On dit aussi que l'âge où il sera permis de prononcer ses vœux sera désormais fixé, pour les femmes à dix-huit ans, et pour les hommes à vingt et un. N'admirez-vous pas cet effort de sagesse, supposé encore qu'il ait lieu, tandis que dans la moitié de l'Europe on a résolu, depuis deux cents ans, le problème de la nécessité des moines de manière qu'il n'en reste plus aucune trace? Cependant nos hommes profonds disent que, si ce règlement a lieu, ce sera un grand pas de fait. Un grand pas de tortue, sans doute? Je prévois que les pas de Pologne, grâce aux tambours de Russie, auront le pas sur les pas de France. En attendant, l'objet de la réforme monastique autorisera une demi-douzaine de prélats à rouler sur le pavé de Paris, et à ne pas résider dans leur diocèse; et cela fait toujours plaisir. Ceux qui ont le courage de lire les discussions ennuyeuses que cette commission a occasionnées, doivent commencer par le *Cas de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers*. Écrit de soixante-douze pages in-12, qui est resté fort rare, et dans lequel on conteste à nos seigneurs les archevêques commis leur compétence, et l'on prouve que les religieux ne sont pas obligés de leur obéir en ce qu'ils pourront ordonner à leur égard, le pape seul en ayant une autorité suffisante. M. l'archevêque de Toulouse a fait combattre ces principes dans une lettre de cent quarante-huit pages, *A l'Auteur du Cas de conscience*. Il a paru aussi des *Lettres d'un religieux à son supérieur général sur la réforme des communautés religieuses*. *L'Examen philosophique de la règle de saint Benoît* est resté rare, et je ne l'ai pas vu. Nous mettons aujourd'hui du philosophique à tout, et cela suffit pour donner de la vogue et pour exercer la vigilance de la police. Je ne dis pas qu'en examinant saint Benoît et son siècle philosophiquement on ne puisse faire un ouvrage très-philosophique.

— Je ne sais quel est le cuistre à qui nous devons le *Dictionnaire antiphilosophique pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique et autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme*<sup>1</sup>. C'est un gros vo-

1. Par Chaudon. Plusieurs fois réimprimé.

lume grand in-8° de quatre cent cinquante pages. Cela vient d'Avignon, et paraît avec approbation et privilège. Il faut être bien bête pour faire parade de son goût antiphilosophique, c'est-à-dire de son aversion pour tout ce qui est raisonnable et sage. MM. de Voltaire, Diderot, Helvétius, ont chacun un article à part. Cela serait fort égal si les cuistres antiphilosophiques ne faisaient pas le métier de délateurs, ou si ce métier était toujours récompensé à proportion de l'estime dont il jouit. Au reste, le même jour qu'on a vendu ici le lourd *Dictionnaire antiphilosophique*, on a eu avis d'une nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique* augmenté d'un grand nombre d'articles nouveaux.

— Indépendamment de la *Théologie portative*, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, il est sorti depuis quelque temps une foule incroyable de livres hardis de la boutique de Marc-Michel Rey, libraire à Amsterdam. On trouve dans ces livres beaucoup de choses rebattues, beaucoup de déclamation, même de la bile, rien de nouveau, point de raisonnements lumineux, peu de bonnes plaisanteries, peu d'éloquence. Si les auteurs de ces productions étaient connus, ils seraient sans doute exposés à une grande persécution, et n'en seraient pas dédommagés par la considération qu'on accorde à un grand talent, et par l'intérêt qu'on prend au grand talent persécuté. Il faut rapporter ici le titre de la plupart de ces livres.

Le principal est le *Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine de la morale jusqu'à Constantin*. Traduit de l'anglais, où cela n'a jamais existé<sup>1</sup>. Trois petites parties. On a voulu attribuer cet ouvrage à M. de Voltaire. Celui qui en a lu dix lignes, et à qui il n'est pas prouvé qu'il est impossible que cela soit de M. de Voltaire, ne doit jamais se permettre de juger la manière, le style, la dégainé d'aucun auteur quelconque. Celui du *Tableau philosophique* est plein d'humeur et de chagrin. Il a voulu faire le revers du *Discours sur l'histoire universelle* par Bossuet. Il a voulu montrer le genre humain du vilain côté. Un bon esprit ne le montre ni du bon ni du vilain côté; il le montre comme il est. Si je croyais aux mauvais livres, c'est-à-dire à

1. Par Borde, selon l'affirmation formelle de Naigeon. (BARBIER, *Dictionnaire des anonymes*.)

ceux qui font du mal, je dirais qu'en voilà un. L'effet d'une belle lecture serait de dégoûter de toute belle et bonne action et de persuader que l'amour de la vertu est une duperie et un mauvais lot. Mais on ne persuadera jamais cette morale aux honnêtes gens, tout comme on aura toujours de la peine à donner la passion des choses honnêtes, vertueuses, grandes, aux malhonnêtes gens ; leur cœur est un terrain où cette graine a bien de la peine à venir. Je dirais à l'auteur du *Tableau philosophique*, si je le connaissais : Vous pouvez être un honnête et galant homme ; mais, quand on a l'humeur chagrine et bilieuse, il ne faut pas plus écrire qu'un peintre ne doit faire des tableaux quand il a la jaunisse. Un organe intérieur ou extérieur vicié expose à l'inconvénient de donner à faux et de calomnier le genre humain.

Une autre brochure est intitulée *de l'Imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé traduites de l'anglais, Londres, 1767*. C'est une brochure de cent quarante-quatre pages attribuée à un certain M. Davidson, qui est un nom en l'air<sup>1</sup>. On y lit aussi un *Tableau fidèle de la conduite des papes et de l'insolence pontificale, extrait de la profession du célèbre Yiannone*. Le ton de déclamation qui y règne en rend la lecture peu agréable.

Il est sorti de la même boutique des *Doutes sur la religion, suivis de l'analyse du traité théologico-politique de Spinoza, par le comte de Boulainvilliers, Londres, 1767*. Brochure de cent trois pages<sup>2</sup>. Ces doutes sont d'un esprit sage. Ils ne sont pas nouveaux, on les connaissait manuscrits depuis longtemps.

*L'Examen important de milord Bolingbroke*, qui faisait la principale partie du *Recueil nécessaire*, vient d'être réimprimé en Hollande à part en beau papier et en beaux caractères. Oh ! pour celui-là, passe, il vient de la véritable manufacture de Ferney.

— Je n'ai pas encore trouvé le moment de vous dire un mot

1. Selon Barbier, d'Holbach aurait bien réellement traduit cette brochure de *True picture of Popery*, de Davidson. Son titre de départ est *Tableau fidèle*, etc., et Grimm, qui semble pourtant avoir lu *l'Imposture sacerdotale*, n'a pas remarqué qu'il annonçait deux ouvrages au lieu d'un seul.

2. Les *Doutes sur la religion* sont attribués à Guérout de Pival, ancien précepteur du comte de Gisors, mort vers 1772.

de la *Théorie des lois civiles, ou Principes fondamentaux de la société*, par M. Linguet, avocat au Parlement. Deux volumes in-12 assez considérables. Les ouvrages de M. Linguet sont comme les feux de paille ; ils ont un grand éclat pendant un instant, et puis c'est fini. C'est qu'ils sont remplis de paradoxes et d'opinions hardies, et cela pique d'abord la curiosité ; mais ces paradoxes sont présentés d'une manière si peu séduisante qu'on s'en dégoûte incontinent. Ici vous trouverez M. Linguet partisan de la polygamie et surtout de l'esclavage, et il y aurait là-dessus beaucoup de choses très-spécieuses à dire ; mais M. Linguet ne les sait pas. Il attaque fortement Grotius et Puffendorf, et plus fréquemment encore le président de Montesquieu. Quant à ce dernier, j'observe à M. Linguet qu'il se peut qu'il soit souvent plus brillant et ingénieux que vrai ; mais que j'aime mieux une tournure de Montesquieu qu'une vérité de Linguet. En jugeant les grands hommes qui ont fait époque, il ne s'agit pas ici de compter le nombre des vérités et des erreurs qu'ils nous ont transmises, mais de considérer l'effet qu'ils ont fait sur leur siècle. Qu'importe que Montesquieu se soit trompé quelquefois, s'il est vrai que le livre de *l'Esprit des lois* ait produit une espèce de révolution en Europe ? Je fais à M. Linguet la même observation à l'égard de Grotius et de Puffendorf. Il se peut que leurs livres soient un fatras de citations et de pièces rapportées, fatras d'érudition très-estimé de leur temps, très-méprisé aujourd'hui ; on peut se moquer encore de leur méthode péripatéticienne, très-estimée de leur temps, très-méprisée aujourd'hui ; mais en est-il moins vrai que Grotius et Puffendorf ont créé la science du droit naturel et des gens en Europe, et que, sans eux, M. Linguet n'aurait pas écrit une ligne de sa *Théorie des lois civiles* ? M. de Voltaire se moque du goût de Grotius à l'occasion de sa harangue à la reine de France sur la naissance d'un dauphin, harangue qui, à coup sûr, fit l'admiration de toute la cour pendant très-longtemps, mais enfin ce goût, n'étant pas le nôtre, est sans doute détestable. Qu'en sait-il ? Grotius est-il moins un grand génie parce qu'il a fait un compliment à la reine dans le goût de son siècle ? M. Linguet me demandera peut-être si je prétends rendre les grands hommes absolument inattaquables, en sorte qu'il soit défendu de les toucher ? Point du tout. Je veux liberté entière dans la répu-



blique des lettres ; il faut qu'on reprenne Montesquieu avec la même liberté que M. Linguet, pourvu qu'on n'attache pas à ses observations une trop grande importance, et qu'on soit convaincu que quand on en aurait fait dix mille de très-justes et de très-bien fondées, on n'aurait pas encore brisé un fleuron de la couronne qui ceint ces têtes immortelles. Un esprit juste et sage ne se permettra jamais de mépriser un auteur original de quelque siècle que ce soit ; ce sont les copistes, les courtiers, les metteurs en œuvre des idées des autres, qu'il faut mépriser, à moins qu'ils ne rachètent la pauvreté de leur fonds par une parure et par des agréments extérieurs qui puissent la faire oublier.

— Lorsque M. de Voltaire eut fait paraître ses commentaires sur les pièces de Pierre Corneille, une société de gens de lettres proposa au public, par souscription, un travail à peu près pareil sur les tragédies de Racine. Le répondant de cette société, dont on ne connaissait pas un seul membre, était M. Luneau de Boisjermain, lequel n'ayant aucun bien de littérature au soleil n'était pas partie bastante pour répondre de son propre mérite, encore moins de celui d'une société que la double audace de commenter Racine et de se donner un air de successeurs ou de continuateurs d'un travail de M. de Voltaire devait rendre très-suspecte. Cette société vient de publier son Racine en six volumes grand in-8°, ornés d'estampes et de vignettes <sup>1</sup>, et accompagné de remarques d'une bassesse de sentiments, d'une ignorance, d'une platitude révoltantes. Tout le monde se récrie sur l'insolence des éditeurs d'avoir osé présenter un tel travail aux yeux du public ; moi, je me récrie sur l'imbécillité du public qui contribue par ses souscriptions à l'exécution de telles entreprises. C'est si les commentaires de M. Luneau de Boisjermain et compagnie avaient été passables qu'il aurait fallu se récrier de surprise ; mais puisque le public aime à seconder de si beaux projets, il n'a que ce qu'il mérite, et je suis enchanté qu'il soit si bien payé de ses avances.

— *Leçons sur l'économie animale*, par M. Sigaud de La Fond, maître de mathématiques. Deux volumes in-12. Maître Sigaud de La Fond a déjà donné un *Cours de physique* destiné

1. Portrait par Santerre et douze figures par Gravelot.

à servir de fondement aux leçons qu'il donne chez lui et en ville. Nous n'avons pas le temps, dans le tourbillon de Paris, d'exiger de tous ces maîtres aucune sorte de mérite. Aussi ils s'en dispensent entièrement.

— M. Duruflé, avocat au Parlement, a imprimé une héroïde de *Servilie à Brutus, son fils, après le meurtre de César*; M. Le Suire vient de faire écrire *la Vestale Claudia à Titus*, en vers héroïques. Mais avant de faire écrire les autres, il faudrait commencer par savoir écrire soi-même. M. Duruflé, M. Le Suire, il me semble que les poètes ne s'appellent pas comme cela.

Ils ne s'appellent pas non plus Araignon, autre avocat au Parlement, qui a fait, il y a quelques années, une tragédie à l'imitation du *Siège de Calais* : c'était le *Siège de Beauvais*; et qui a fait cette année *le Vrai Philosophe*, comédie en cinq actes et en prose. C'est un terrible faiseur que ce M. Araignon.



# TABLE

## DU TOME SEPTIÈME

1766

Pages.

- AVRIL. — Oraisons funèbres publiées en l'honneur du Dauphin. — Mort de Villaret, et de M. de Julienne. — Retraite de M<sup>lle</sup> Clairon. — Lettre de Rousseau au sujet de la lettre de Walpole. — Réponse de Frédéric aux pasteurs de Neufchâtel. — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, par Frédéric et l'abbé de Prades. — Mandement de l'évêque d'Aix contre le marquis d'Argens, par Frédéric. — *OEuvres de théâtre* de Guyot de Merville. — *Éloge historique du marquis de Montmirail*, par de Surgy. — Mémoire de Loyseau de Mauléon pour trois soldats aux gardes. — Article de Diderot sur l'*Éloge du Dauphin*, de Thomas. — Projets de monuments funèbres pour ce prince, par le même. — *Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin*, par l'abbé Collet. — Mort du chimiste Hellot. — Publication du *Philosophe sans le savoir*. — *Encyclopédie portative*, par le docteur Roux. — *Projet d'écoles publiques qui répondront aux vœux de la nation*. — *Description historique et critique de l'Italie*, par l'abbé Richard. — Mort du peintre Aved. — *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*, roman posthume de l'abbé Prévost. — *Guide de Paris*, par Denis. — Second volume de *l'Officier partisan*, par Rey de Saint-Geniez. — *La Différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais*, par Basset de La Marelle. — *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique*, par Gauthier de Sibert. — *Éléments de l'histoire romaine*, par Mentelle. — Examen de la traduction de *la Pharsale*, par Marmontel. — *Dictionnaire d'anecdotes*, par La Combe de Prézel et Malfilâtre. — *Histoire critique de l'éclectisme*, par l'abbé Guillaume Maleville. . . . . 3
- Mai. — *Aline, reine de Golconde*, opéra, paroles de Sedaine, musique de Monsigny. — *Le Président de Thou, justifié contre les accusations de M. de Bury*, par Voltaire. — *Lettre de M. de Voltaire à Jean-Jacques Pansophe* (par Borde). — Romans nouveaux : *Lucy Wellers*, traduit de l'anglais par le marquis de la Salle; *les Frères, ou Histoire de miss Osmond*, traduits par de Puisieux; *Mémoires du chevalier de Gonthieu*, par de La Croix; *Mémoires d'une religieuse*, par l'abbé de Longchamps; *Lettres galantes et historiques d'un chevalier de Malte*; *Célianne*, par M<sup>me</sup> Benoist; *les Passions des différents âges*, par Nougaret; *Mémoires du marquis de Solanges*, par Desboulmiers. — Début à la Comédie-Française de M<sup>lle</sup> Sainval l'aînée. —

	Pages.
Mort de Jean-Astruc. — Réflexions sur la musique française, à propos de l'opéra de Monsigny. — <i>Lettre de Thrasybule à Leucippe</i> , par Fréret. — Troisième et quatrième volumes des <i>Voyageurs français</i> , par l'abbé de La Porte. — <i>État de l'inoculation de la petite vérole en Écosse</i> , par Monroë. — <i>Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé</i> , par Desormeaux. — <i>De l'autorité du clergé et des pouvoirs du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique</i> , par Richer. — <i>Essais historiques sur les régiments d'infanterie, de cavalerie et de dragons de la France</i> , par de Roussel. — <i>Commentaire sur la retraite des Dix-Mille, de Xénophon</i> , par Le Cointre. — <i>Dictionnaire portatif des eaux et forêts</i> , par Massé. — <i>Lettre curieuse de M. Covelle</i> , par Voltaire. . . . .	31
JUIN. — <i>Le Philosophe ignorant</i> , par Voltaire. — <i>Choix de poésies allemandes</i> , par Huber. — Troisième et quatrième volumes de <i>la Nature</i> , par Robinet. — <i>L'Esprit de Nicole</i> , par l'abbé Cerveau. — <i>Pensées de Pope</i> , recueillies par La Combe de Prével. — <i>L'Esprit de Mlle de Scudéry</i> , par de La Croix. — <i>Le Goût de bien des gens, ou Recueil de contes moraux</i> . — <i>Les Pécheurs</i> , opéra-comique, paroles de La Salle, musique de Gossec. — Oraison funèbre du Dauphin, par Champion de Cicé, évêque d'Auxerre. — Annonce de <i>Gabrielle de Vergy</i> , tragédie par de Belloy. — Quatrième volume de <i>l'Anthologie</i> de Monet. — <i>Dictionnaire des arts et métiers</i> , par Lacombe. — <i>De la Nature</i> , par l'abbé Poncelet. — <i>La Raméide</i> , par Rameau le neveu. — <i>L'Iliade</i> , traduite par de Rochefort. — <i>Richardet</i> , traduit du Tasse, par Dumouriez. — Héroïdes diverses. — <i>Pièces fugitives</i> , par François de Neufchâteau. — <i>Dissertation physique sur l'homme</i> , par Lancel de Magny. — <i>Rapports en faveur de l'inoculation</i> , par Petit. — <i>Essai historique et chronologique sur les principaux événements qui se sont passés depuis le commencement du monde</i> , par l'abbé Berlié. — <i>Précis de l'histoire universelle</i> , par l'abbé Bérardier. — <i>La Religion en pleurs gémit sur le tombeau de M. de Fitz-James, évêque de Soissons</i> , élogie. — <i>Amusements curieux et divertissants</i> , par Ducry. — <i>Cassandra aubergiste</i> , parade, par Poinciset. — <i>Le Retour favorable</i> , comédie, par un anonyme. .	49
JUILLET. — <i>Lettre de Damilaville à Diderot sur les moines</i> . — Remède singulier de Tronchin contre les maux de tête. — Procès du chevalier de La Barre. — Prix fondés par le comte de Caylus et décernés par l'Académie des inscriptions à Schmidt et à Ameilhon. — <i>Essais historiques sur les principaux événements de l'Europe</i> , par le marquis de Luchet. — Dorat publie sa tragédie de <i>Théagène et Chariclée</i> . — Retour à Paris du jeune Mozart et de sa sœur. — <i>Histoire critique du gouvernement romain</i> , par l'abbé du Pignon. — <i>Histoire des révolutions de l'Empire romain</i> , par Linguet. — Mémoire de Patte sur l'éclairage des rues de Paris. — Cheminée-poêle ou poêle français, inventé par le marquis de Montalembert. — Querelle de Lauraguais avec le docteur Guettard, au sujet du secret de la porcelaine trouvé par Montamy, et avec le docteur Gatti, au sujet de l'inoculation. — Nouvelle édition des <i>Principes naturels de droit et de politique</i> , par Louis Desbans. — <i>Théorie des songes</i> , par l'abbé Richard. — <i>Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et des Indes orientales</i> , par Flachet. — <i>Nouvelle France, ou France commerçante</i> , par Tixedor. — <i>Essai sur le goût</i> , traduit de l'anglais d'Alex. Gérard, par Eidous. — Bastide publie sa comédie du <i>Jeune</i>	

	Pages.
<i>homme. — L'Hommage du cœur</i> , fête théâtrale à l'occasion de la majorité du prince-stathouder, par Croisier . . . . .	65
<b>AOUT.</b> — Séjour du prince héréditaire de Brunswick à Paris; séances des trois Académies auxquelles il assiste, et représentations en son honneur aux Menus-Plaisirs du roi et à l'hôtel de Villeroy. — Oraisons funèbres de Stanislas, par Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur, et par le P. Élisée, carme déchaussé. — Brochure d'un dévot contre l' <i>Éloge du Dauphin</i> , de Thomas. — <i>Examen du système de Newton sur la lumière et les couleurs</i> , par Jean Aléthophile (Quériau). — <i>Recherches sur le tissu muqueux</i> , par Bordeu. — <i>Causes célèbres</i> de Pitaval, continuées par de La Ville. — Gravure en manière de lavis, par Charpentier. — Prospectus du <i>Journal de Rome, ou Collection des anciens monuments qui existent dans cette capitale.</i> — <i>Histoire des révolutions de la haute Allemagne</i> , par Philibert. — <i>L'Esprit de Sully</i> , par M <sup>lle</sup> de Saint-Vaast. — <i>L'Ami des pauvres, ou l'Économiste politique</i> , par Faignet. — <i>Les Ennemis réconciliés</i> , comédie par l'abbé Bruté de Loirelle. — Épithalame attribué à M <sup>me</sup> de La Marre (M <sup>lle</sup> Verrière), le jour du mariage de sa fille. — <i>Histoire des malheurs de la famille de Calas</i> , par E.-T. Simon. — <i>Traité des stratagèmes permis à la guerre</i> , par Joly de Maizeroy. — <i>Recherches sur l'art militaire</i> , par de Lo-Looz. — <i>Parallèle entre Descartes et Newton</i> , par Delisle de Sales. — <i>Lettre critique adressée à M. de Fontenelle dans les champs Élysées.</i> — <i>Lettre d'un particulier à un seigneur de la cour.</i> — <i>Nouveaux Essais en différents genres</i> , par Thorel de Campigneulles. — <i>Le Miroir fidèle, ou Entretiens d'Ariste et de Philindor</i> , par Chimiac de La Bastide. — <i>Idée d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture et des beaux-arts.</i> — <i>Les Amours de Palire et de Dirphé.</i> — <i>L'Anneau de Gygès, vérité peut-être morale.</i> — <i>Le Papillottage, ouvrage comique et moral.</i> — <i>Jupiter et Danaë</i> , poème héroï-comique, par du Rousset . . . . .	90
<b>SEPTEMBRE.</b> — <i>Artaxerce</i> , tragédie par Lemierre. — Vers du même à M <sup>me</sup> Louterbourg. — <i>La Clochette</i> , opéra-comique en un acte, paroles d'Anseaume, musique de Duni. — Départ pour Saint-Pétersbourg de Falconet et de M <sup>lle</sup> Collot, son élève. — Mort de M <sup>lle</sup> Randon de Malboisnière et du chevalier James Macdonald. — Prix et accessits décernés par l'Académie française, dans le concours de poésie, à La Harpe, à Gaillard, à Fontaine; <i>Épître à une jeune dame qui allaite son enfant</i> , par un anonyme. — De la Chine et des Chinois à propos des voyages d'Anson et de John Bell et d'un roman ( <i>Han Kiou Choan</i> ), traduit du chinois en anglais et de l'anglais par Eidous. — <i>Les Fêtes lyriques (Lindor et Ismène)</i> , paroles de Bonneval, musique de Francœur; <i>Anacréon</i> , paroles de Cahusac, musique de Rameau; <i>Érosine</i> , paroles de Moncrif, musique de Berton). — Sur l'existence des Patagons. — <i>La Gazette littéraire de l'Europe</i> cesse de paraître. — <i>L'Homme de lettres</i> , discours en vers par Chamfort, <i>Épître aux malheureux</i> et <i>l'Art de plaire</i> , par Gaillard; <i>le Génie</i> , par Mercier; <i>Épître sur la recherche du bonheur</i> , par D <sup>***</sup> , avocat au Parlement; <i>le Génie, le Goût et l'Esprit</i> , par du Rozoy; <i>les Dangers de l'amour</i> , par un anonyme; pièces présentées au concours de poésie. — <i>Feu M. le Dauphin à la nation en deuil depuis six mois</i> , par Piron. — <i>La Nouvelle Raméide</i> , par Cazotte. — <i>Essais historiques</i> (sur les impôts), par Bouchaud. — <i>Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie</i> , par Lefebvre	

- de Saint-Marc. — *Tableau de l'histoire moderne depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la paix de Westphalie*, par Méhégan. — *Discours sur l'histoire ancienne*, par l'abbé Pernin de Chavanettes. — *Histoire et Anecdotes de la vie, etc., de Pierre III, dernier empereur de Russie*, par de La Marche. — *Manuel des tapissiers*, par Bimont. — *L'Heureuse famille*, par Lezay-Marnézia. — Annonce du *Recueil nécessaire*, publié en Suisse par Voltaire. — *De la Désertion*, par Saint-Lambert. — *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens. — *Recueil des oraisons funèbres* de l'abbé Prévost, de Chartres. — *Éléments d'agriculture physique et chimique*, par Wallerius. — *La Cacomonade*, par Linguet. . . . . 103
- OCTOBRE. — *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume*, rédigées par l'abbé Audra et publiées par Messance, sous les auspices de La Michaudière, intendant de la généralité de Rouen; *Principes de tout gouvernement*, par d'Auxiron; anecdotes sur le chevalier de Lorenzi. — *La Fête du château*, divertissement de Favart en l'honneur de M<sup>lle</sup> de Mauconseil, repris par la Comédie-Italienne. — *Le Choix des dieux, ou les Fêtes de Bourgogne*, divertissement de Poinsinet le jeune, représenté à Dijon en l'honneur du prince de Condé. — *Essai théorique et pratique sur les maladies de nerfs*, par Milhard, ex-jésuite. — *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, par Voltaire. — *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*, traduit et publié par Suard; réflexions de Grimm au sujet de cette querelle. — *Principes des droits de la nature et des gens*, par Burlamaqui, traduit par Félice. — *Institutions géographiques*, par Robert de Vaugondy. — Description exacte du *Recueil nécessaire*; annonce de trois dialogues de Voltaire qui n'ont jamais paru. — *Les Soupirs du cloître, ou le Triomphe du fanatisme*, épître posthume par Guymond de La Touche. — *La Destinée, ou Mémoires de lord Kilmarnof et le Mariage du siècle*, romans, par Contant d'Orville. — Mort de Hardion, de l'Académie française. — *Histoire naturelle et civile de la Californie*, traduite par Eidous. — *Lucy Wellers*, traduit par le même. — *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par Guyard de Berville. — *Mémoires de la marquise de Pompadour, écrits par elle-même*. — *Poésies diverses*, par Tannevot. — *Histoire d'Izerben, poète arabe*, par Mercier. — *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques de tous les temps et de tous les pays*, par l'abbé Lyonnais. — *L'Europe illustre*, par Dreux du Radier. — *Histoire de l'Afrique française*, par l'abbé Demanet. — *Leçons de physique expérimentale*, par Sigaud de La Fond. — *Essais sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, etc.* . . . . . 130
- NOVEMBRE. — Examen de la question de la légitimité des naissances tardives; polémique à ce sujet de Petit contre Bouvart, Louis et Astruc. — Vers de La Condamine sur sa paralysie. — *Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, par Chaillou. — Lettre de Voltaire à Hume au sujet de son différend avec Rousseau, suivie de la *Lettre* (de Borde) à *Jean-Jacques Pansophe*; annonce de la tragédie des *Scythes*, nouvelle édition du *Commentaire sur le Traité des Délits et des Peines*. — Panégyrique de saint Louis par les abbés de Vammale et Planchot. — *Lettres d'Adélaïde*

de Dammartin à M. le comte de Nancé, par [M<sup>me</sup> Riccoboni. — *Mémoires de la marquise de Crémy*, par M<sup>me</sup> de Miremont. — *Pierre le Grand*, tragédie par Dubois-Fontanelle. — *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par Racine. — Retour de M<sup>me</sup> Geoffrin après son voyage en Pologne et en Autriche; sa lettre à l'abbé de Breteuil. — Nouvelle édition du poëme de Dorat sur la *Déclamation théâtrale*; *Bagatelles anonymes, Avis aux sages du siècle*, par le même. — Nouvelle édition de l'*Alcibiade* de Platon, traduit par Tanneguy Lefèvre. — *Peñsées sur le bonheur*, par le comte de Verri; séjour à Paris de son frère et de Beccaria. — *Poésies posthumes de M. Clément, auteur des Cinq années littéraires*. — Oraison funèbre de la reine d'Espagne par Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes. — *Le Lord impromptu*, par Cazotte. — *Euménie et Gondamir*, par Mailhol. — *Lettres d'Assi à Zurac*, par de Lacroix. — *Mémoires du Nord, ou Histoire d'une famille d'Écosse*. — *Histoire des colonies européennes dans l'Amérique*, traduite de William Burke par Eidous. — *Les Gasconismes corrigés*, par Desgronais. — *Les Plus secrets Mystères des hauts-grades de la maçonnerie dévoilés, ou le vrai Rose-Croix*, par Bérage. — *Lettre dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus et si la Vulgate leur est préférable*, par l'abbé Ladvoat. — *Traité des extrêmes*, par Changeux. . . . . 154

DÉCEMBRE. — Mausolée élevé dans Saint-Roch au père de Maupertuis; caractère de celui-ci, ses vers à une Laponne. — *Idylles morales*, par Léonard. — *La Rencontre imprévue*, opéra-comique, paroles de Dancourt, musique de Gluck (imité des *Pèlerins de la Mecque*, de Le Sage), joué à Vienne. — *Histoire de la Nouvelle-York*, traduite de l'anglais de W. Smith par Eidous. — *Marianne, ou la Paysanne de la forêt d'Ardennes*. — *La Campagne*, roman traduit de l'anglais par de Puisieux. — *Histoire de miss Indiana Danby*, traduite de l'anglais par de La Grange. — *L'École des pères et mères, ou les Trois Infortunées*, par l'abbé Sabatier de Castres. — *Aventures philosophiques*, par Dubois-Fontanelle. — *Nicolas de Beauvais*, par M<sup>me</sup> Robert. — *Histoire de la prédication*, par Joseph-Romain Joly. — *Controverse sur la religion chrétienne et celle des mahométans*, par Le Grand. — *Esprit des lois romaines*, traduit de l'italien de Gravina par Requier. — *Vie de Mécenas*, par Richer. — *Théâtre de société*, par d'Oligband de La Grange. — *Le Philosophe soi-disant*, comédie, par M<sup>lle</sup> de Kinschoff. — *OEuvres variées* d'un anonyme. — *Le Duo interrompu*, par Moline. — *Connaissance des temps pour l'année bissextile 1768*, par La Lande. — *Le Pucelage nageur*, conte en vers, par Cailhava d'Estandoux. — Nouvelle édition des *Observations sur l'histoire de la Grèce*, par l'abbé de Mably. — *Histoire de Jacques Féru et de valeureuse demoiselle Agathe Mignard*, par M<sup>lle</sup> de Boismortier. — *Odes nouvelles*, par Sabatier. — *Traité des armes offensives et défensives*, par Joly de Maizeroy. — Épitaphe du chevalier de Boufflers par lui-même. — Traduction du *Pervigilium Veneris*, par l'abbé Ansqer de Ponçol. — *Le Chronologiste manuel*. — *De l'Origine de la noblesse française*, par le vicomte d'Alès de Corbet. — *Discours sur la révolution opérée dans la monarchie française par la Pucelle d'Orléans*. — *Cris de la nature et de l'humanité, dédiés au beau sexe*, par Vallé, chirurgien accoucheur. — *Véritable Construction d'un théâtre d'opéra à l'usage de France*, par le chevalier de Chaumont. — *Histoire de Hesse*, par Mallet. — *L'Ami de la vérité*, par Gazon-Dourxigné. 179



1767

	Pages.
<b>JANVIER.</b> — <i>Guillaume Tell</i> , tragédie par Lemierre. — <i>Ésope à Cythère</i> , opéra-comique, paroles de Dancourt, musique de Trial et Vachon. — Reprise de <i>Silvie</i> , opéra, paroles de Laujon, musique de Trial et Berton; débuts de M <sup>lle</sup> Beaumesnil. — Nouveau bienfait de l'impératrice Catherine envers Diderot; profil de celui-ci dessiné par Greuze. — Dessin allégorique sur la mort du Dauphin, gravé par Demarteau d'après Cochin. — Brochures pour et contre Rousseau dans sa querelle avec Hume. — Prospectus des <i>Métamorphoses</i> d'Ovide, traduites par l'abbé Bannier et illustrées par les premiers artistes du temps; nouvelle traduction de ce poème par Dubois-Fontanelle. — Analyse sommaire des <i>Scythes</i> , tragédie de Voltaire; le <i>Triumvirat</i> , tragédie du même, imprimée sous le titre d' <i>Octave et le jeune Pompée</i> . — <i>Réponse de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet</i> . — Vers placés au bas du portrait de La Chalotais. — <i>Le Paralytique</i> de Greuze, gravé par Flipart. . . . .	197
<b>FÉVRIER.</b> — Réception de Thomas à l'Académie française. — Mort de Silhouette, de Tercier et du médecin Renard. — Reprise à l'Opéra de <i>Thésée</i> , paroles de Quinault, musique nouvelle de Mondonville. — <i>L'Esprit du jour</i> , opéra-comique, paroles de Harny, musique d'Alexandre. — Nouveaux détails sur les <i>Scythes</i> . — <i>Discours sur l'administration de la patrie criminelle</i> , par Servan. — <i>Almanach des muses</i> pour l'année 1766. — <i>Almanach philosophique</i> , par Castilhon. — <i>Discours sur la philosophie de la nation</i> . — <i>Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains</i> , par l'abbé Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine. — <i>Eugénie</i> , drame par Beaumarchais. — Mort de Quinault-Dufresne; renseignements sur sa famille. — Épitaphe de Froullay de Tessé, évêque du Mans. — <i>Testament politique de Robert Walpole</i> , attribué à Dupuy-Demportes. — <i>Le Château d'Otrante</i> , roman d'Horace Walpole, traduit par Eidous. — <i>Principes et Observations économiques</i> , par Forbonnais. — Nouvelle édition de l' <i>Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne</i> , par Pfeffel. — <i>L'Esprit de la Ligue</i> , par Anquetil. — <i>Histoire des campagnes du maréchal de Villars et de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière</i> , par Carlet de La Rozière. — <i>Éloge historique du comte de Caylus</i> , par Le Beau. — <i>Catalogue raisonné des tableaux, etc., de M. de Julienne</i> , par Pierre Rémy. — Sonnet (en italien) de Galiani en l'honneur du prince héréditaire de Brunswick. — Vers de La Condamine au duc de Choiseul. — Lettre du baron de Zurlauben au président Hénault sur la légende de Guillaume Tell. — <i>Abrégé chronologique, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde</i> , traduit de l'anglais de Barrow par Targe. — <i>Réfutation des principes hasardés dans le Traité des Délits et des Peines</i> , par Muyart de Vouglans. — <i>Mémoires de M<sup>me</sup> de Valcourt</i> , par M <sup>me</sup> Thiroux d'Arconville. — <i>Le Coche</i> , roman traduit de l'anglais par La Grange. — Nouvelle édition des <i>Lettres de M<sup>me</sup> du Montier et de la marquise, sa fille</i> , par M <sup>me</sup> Le Prince de Beaumont. — <i>Alphabet pour les enfants sur quarante cartes à jouer</i> . — Billet de part du	

Pages.

- mariage de M<sup>lle</sup> Anne Calas avec M. Jean-Jacques du Voisin. — Mort de l'abbé Goujet. — *Récréations historiques et critiques, morales et d'érudition, sur l'histoire des fous en titre d'office*, par Dreux du Radier. — Nouvelle édition de l'*Avis au peuple sur sa santé*, par Tissot. — *Mémoires de James Graham, marquis de Montrose*, par le docteur Wizard. — *Pensées philosophiques, morales, critiques, littéraires et politiques de M. Hume*. — Réception de M<sup>me</sup> Therbusch à l'Académie royale de peinture . . . . . 213
- MARS. — *Bélisaire*, par Marmontel. — Deux chansons par La Condamine. — Singulières facultés mathématiques du jeune Féry, fils d'un bûcheron lorrain. — *Étrennes aux désœuvrés, ou Lettres d'un quaker à ses frères et à un grand docteur*. — *Les Intérêts des nations de l'Europe relativement au commerce*, par Accarias de Sérionne. — *Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux?* par Samuel Engel, bailli d'Échalens. — *Voyage de Robertson aux terres australes*, roman. — *Variétés d'un philosophe provincial*, par l'abbé Chambon de Pontalier. — *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*. — *Magasin énigmatique*. — *Traité des affections vaporeuses*, par Pomme. — *Le Parfait Bouvier*, par Boutrolle. — *Le Citoyen désintéressé*, par Dusaussoy. — Réflexions sur le caractère des différents peuples de l'Europe. — Fin de l'*Histoire du grand Condé*, par Désormeaux, et de l'*Histoire de Venise*, par l'abbé Laugier. — *L'Homme d'État*, traduit de l'italien de Nicolo Donato. — *Tableau des révolutions de la littérature ancienne*, traduit de l'italien de Ch. Denina. — *Tableau historique des gens de lettres*, par l'abbé de Longchamps. — *Géographie universelle à l'usage des collèges*, par Robert. . . . . 248
- AVRIL. — Première représentation des *Scythes*; débuts de M<sup>lle</sup> Durancy. — Maladie de Molé; secours de tous genres qui lui sont adressés; représentation à son bénéfice organisée par M<sup>lle</sup> Clairon; vers et chansons à ce sujet. — Lettre de Stanislas Poniatowski à M<sup>me</sup> Geoffrin. — *L'Aveugle de Palmyre*, opéra-comique, paroles de Desfontaines, musique de Rodolphe. — *Les Honnêtetés littéraires*, par Voltaire. — *Questions de Domenico Zapata*, par le même. — Buste de Voltaire par Rosset-Dupont, ivoirier de Saint-Claude. — *Lettre au docteur Maty sur les géants patagons*, par l'abbé Coyer. — Dix-septième et dix-huitième volume de l'*Histoire de France* de Velly et Villaret, continuée par Garnier. — *Anecdotes françaises*, par l'abbé Guillaume Bertoux. — *Mémoires géographiques, physiques et historiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, par Rousselet de Surgy. — *Lettres du colonel Falbert*, par M<sup>me</sup> Benoît. — *OEuvres posthumes de M. d'Ardène*. — *La Passion de N.-S. Jésus-Christ*, mise en vers et en dialogue. — Mémoire d'Élie de Beaumont pour la famille Sirven. — Compte rendu, en forme d'arrêt, des démêlés de Marmontel avec la Sorbonne au sujet de *Bélisaire*. — *Examen* de ce roman par l'abbé Cogé. — *Certitude des preuves du christianisme*, par l'abbé Bergier. — *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, par Larcher. — Visite du prince de Brunswick à Diderot; dialogue de celui-ci avec Grimm. — Second mémoire de Loyseau de Mauléon pour M. de Valdahon contre M. de Monnier. — Mémoire de Coqueley de Chaussepierre pour le sieur Boucher de Villers, peintre, contre le sieur Costel, apothicaire. — *L'Homme sauvage*, par Mercier. — *Dissertation sur les truffes*, par le docteur Pennier de Longchamps. — Dernières calomnies contre M<sup>me</sup> Calas. . . . . 267

- Mai.** — Prix fondé par un anonyme pour le meilleur discours sur les malheurs de la guerre et les avantages de la paix, décerné à La Harpe, par l'Académie française; accessit accordé à Gaillard. — Séjour à Ferney de La Harpe et de sa famille. — Mort de d'Aubigny, ancien intendant des études de l'École militaire. — *Traité du gouvernement de l'Église*, traduit du latin de Justus Febronius. — *Voyage de M. Gmelin en Sibérie*, traduit par Kéralio. — *Histoire du Kamtschatka*, traduit du russe en anglais, et de l'anglais par Eidous. — *Lettre d'Ovide à Julie, écrite de son exil*, par Pezay; *Lettre de Dulis à son ami*, par Mercier; *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, par Poincette le jeune, héroïdes nouvelles. — *Le Ministre de Wakefeld*, par Olivier Goldsmith. — Romans nouveaux : *l'Amitié scythe, les Deux amis, le Peintre italien; Nouveaux Contes moraux, ou Historiettes galantes et morales*, par Charpentier. — *La Petite Poste dévalisée*, par Artaud. — *De l'Éloquence du barreau*, par Gin. — *La Rhétorique des savants*, par l'abbé Charuel d'Autrain. — *Nouvelle Théorie des plaisirs*, par Salzer. — *Dictionnaire des chiffres et lettres ornées*, par Pouget. — *Grand Vocabulaire français*, par Chamfort, La Chesnaye des Bois, Georgel, etc. — *Discours de M. Servan, avocat général au parlement de Grenoble dans la cause d'une femme protestante*. — Troisième chant de *la Guerre de Genève*, par Voltaire. — *Lettre à M. le doyen de la Faculté de médecine sur quelques faits relatifs à la pratique de l'inoculation*, par le docteur Petit. — *Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'inoculation*, par Gatti; moyens singuliers qu'il emploie pour guérir la petite vérole de M<sup>me</sup> Helvétius. — *Essai sur l'histoire du cœur humain*. — *Traité sur le bonheur*, par Deserres de La Tour. — *De l'Éducation philosophique de la jeunesse*, par l'abbé Joseph de La Motte. — *Pensées et Réflexions de l'abbé de Rancé*. — *Virginie*, tragédie anonyme et non représentée; *Repsima*, tragédie, par M<sup>lle</sup> Bouillé. — Nouvelle édition de *Fanny, ou la Nouvelle Pamela*, par Baculard d'Arnaud; *Julie, ou l'Heureux Repentir*, par le même. — *Les Amours de Chérale*, poème en six chants, suivi du *Bon Génie*, par Mercier. — *Lettre de Zéila à son père*, par Dorat . . . . . 301
- Juin.** — *Hirza, ou les Illinois*, tragédie par Sauvigny. — Débuts d'acteurs nouveaux à la Comédie-Française et à la Comédie-Italienne. — M<sup>lle</sup> Clairon joue le rôle de Roxane dans une représentation de *Bajazet*, donnée chez la duchesse de Villeroy, en l'honneur de la princesse de Hesse-Darmstadt. — *Statuts de l'Opéra*, par Barthe. — Discours de l'abbé de Chauvelin et d'Omer Joly de Fleury contre les jésuites; brochures de d'Alembert et de La Condamine sur le même sujet. — Propositions impies extraites de *Bélisaire* par la Sorbonne; brochures pour et contre ce roman. — Mort de M<sup>lle</sup> Gaussin. — *Homélies prononcées à Londres en 1765* et *Lettres sur les panegyriques*, par Voltaire. — *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, par Saint-Foix. — *Dictionnaire des synonymes français*, par le P. Timothée de Livoy. — *Dictionnaire portatif de cuisine*. — *Dictionnaire du vieux langage français*, par Lacombe. — *L'Homme de cour*, par Chauveau, et *le Vrai Philosophe*, par Araignon, comédies non représentées. — Interruption des représentations d'*Hirza*, par suite d'une maladie de M<sup>lle</sup> Dubois. 325
- JUILLET.** — *Instructions pour le prince royal de \*\*\**, par Voltaire. — *Statuts de la Comédie-Française*, par un anonyme. — *Toinon et Toinette*, opéra-

comique, paroles de Desboulmiers, musique de Gossec. — *Le Joueur*, tragédie, imitée de l'anglais par Saurin, représentée à Villers-Cotterets, sur le théâtre particulier du duc d'Orléans. — Retour de Rousseau à Paris. — *Défense de mon oncle*, par Voltaire. — *Nicaise*, opéra-comique, paroles de Vadé, musique de Bambini; *le Turban enchanté*, farce, représentés à la Comédie-Italienne. — *Le Galant Escroc*, comédie par Collé. — *Lucie et Mélanie, ou les Deux Sœurs généreuses; Clary, ou le Retour à la vertu récompensée*, romans, par Baculard d'Arnaud; bienfaisance de la duchesse de Choiseul. — *La Sympathie*, par Mercier. — *Les Ruines*, poème, par Feutry. — Séjour de Rousseau à Trye-Chateau, chez le prince de Conti . . . . . 349

AOUT. — Suite de l'examen de la *Défense de mon oncle*. — Reprise d'*Hirza*. — Erreur dans le compte rendu de *Toinon et Toinette*. — Débuts à la Comédie-Française de Dalainval et de Montfoulon. — *Seconde lettre à M<sup>\*\*\*</sup>, conseiller au Parlement de \*\*\**, sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites, par d'Alembert. — *L'Esprit du clergé*, imité de l'anglais, de J. Trenchard et Thomas Gordon, par d'Holbach et Naigeon. — *De l'État, de l'Église et de la Puissance légitime du pontife romain*, abrégé de Justus Febronius, par J. Remacle Lissoire, prémontré. — *Théorie des bénéfices*, par fra Paolo, et *Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques*, par Richard Simon. — *Dissertations sur les miracles*, traduite de G. Campbell par Eidous. — *Les Gascons en Hollande*, roman. — *Lettres familières du président de Montesquieu*, publiées par l'abbé de Guasco. — Lettre du roi de Prusse au recteur du collège des jésuites de Breslau. — *Sermons sur différents sujets*, par le P. Soanen. — *OEuvres spirituelles et pastorales* de Carrelet. — Portraits gravés d'acteurs de la Comédie-Française. — *Histoires abrégées des empereurs romains et grecs, etc.*, pour lesquelles on a frappé des médailles, par Beauvais. — *De la Sociabilité*, par l'abbé Pluquet. — *Discours sur l'Établissement des écoles gratuites de dessin*, par Descamps. — *L'Art du facteur d'orgues*, par D. Bedos de Celles, bénédictin. — *Loisirs d'un soldat au régiment des gardes-françaises*, par Desrivières, dit Bourguignon. — *Mélanges de maximes, de réflexions et de sentences chrétiennes, politiques et morales*, par l'abbé de La Roche. — *Géographie moderne*, par l'abbé Clouet. — *Analyses comparées des eaux de l'Yvette, de Seine, d'Arcueil, de Ville-d'Avray, de Sainte-Reine et de Bristol*. . . . . 378

SEPTEMBRE. — *Cosroès*, tragédie, par Le Fèvre. — *L'Ingénu*, par Voltaire. — *Eloge de Charles V, roi de France*, par La Harpe. — Beaumarchais publie *Eugénie*, précédée d'un *Essai sur le drame sérieux*. — Représentations dramatiques à Ferney; vers de La Harpe aux officiers invités par Voltaire; édition parisienne de *l'Ingénu; l'Honnêteté théologique*; lettre de Voltaire au prince Galitzin; *Essai historique et critique sur les dissensions de l'Église de Pologne*, par le même. — Publication de *Cosroès*. — Mort du musicien Schobert. — Oraison funèbre de la Dauphine, par Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur. — *Théologie portative*, par d'Holbach. — Souscription au *Voyage en Sibérie*, par l'abbé Chappe d'Auteroche. — *Le Botaniste français*, par Barbeau-Dubourg. — *Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences et dans les arts*, par Vallet. — *Bagatelles anonymes*, par Dorat et Pezay. —

*Discours sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire*, par Coulon. . . . . 399

OCTOBRE. — Sur la secte des économistes. — Fêtes données par le prince de Condé à Chantilly; vers de Pont-de-Vesle. — Vers de Dorat au bas du portrait de M<sup>lle</sup> d'Oigny. — Embarras de la Sorbonne à l'égard de sa censure de *Bélisaire*; épigramme de Piron sur Marmontel et l'avocat Marchand. — *Le Double Déguisement*, opéra-comique, paroles de Houbron, musique de Gossec. — *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, comédie par Voltaire. — Mort de l'abbé Gougenot et de Massé, peintre miniaturiste. — *Éléments de l'histoire de France*, par l'abbé Millot. — *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*, par le docteur Clerc. — *Traité des sensations et des passions en général et des sens en particulier*, par Le Cat. — *Voyage autour du monde fait en 1764 et 1765 sur le vaisseau de guerre anglais le Dauphin*. — *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Le Mercier de La Rivière. — *L'Ami de ceux qui n'en ont point, ou Système économique politique et moral pour le régime des pauvres*, par l'abbé Méry de La Canorgue. — *Mémoires sur la manière de gouverner les abeilles et sur la qualité et l'emploi des engrais*, par de Massac. — *La Réduction économique, ou l'Amélioration des terres par économie*, par Maupin. — *Exposition de la loi naturelle*, par l'abbé Baudeau. — Fêtes de Ferney en l'honneur de la Saint-François; vers de Chabanon et de La Harpe. — *Théonis*, opéra, paroles de Poisinet le jeune, musique de Trial et Berton; *Amphion*, opéra, paroles de Thomas, musique de de La Borde. — Portraits de M<sup>lle</sup> Allard et de Dauberval, dessinés par Carmontelle, gravés par Tilliard. — *Le Rendez-vous*, opéra-comique de Duni, gravé aux frais de ses amis. — *Lettre à M. Pankoucke, imprimeur du Grand Vocabulaire français*, par Midy. — *Éloge de Callot*, par le P. Husson, cordelier. — *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*, par Basan. — *L'Esprit des poètes et orateurs du règne de Louis XIV*, par M<sup>lle</sup> de Saint-Vaast. — *L'Esprit des poésies de La Motte-Houdard*. — *Les Délassements champêtres*, par J.-H. Marchand. — *La Nouvelle Clarisse*, par M<sup>me</sup> Le Prince de Beaumont. — *Lettres récréatives et morales sur les mœurs du temps*, par Caraccioli. — *Réponse à la Philosophie de l'histoire en forme de lettres*, par le P. Louis Viret, cordelier . . 429

NOVEMBRE. — *De l'Administration des chemins*, par Dupont de Nemours. — *Considérations sur les compagnies, sociétés et maîtrises*. — Livres et brochures sur l'économie rurale. — Mort de La Garde, rédacteur du *Mercur*. — Vers de La Harpe à Voltaire et réponse de celui-ci. — *La Danse*, chant quatrième de *la Déclamation*, par Dorat; épigramme de La Harpe contre ce poète (attribué à Voltaire) et réplique de Dorat. — *L'Heureux Jour, épître à un ami*, par le marquis de Pezay. — *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie dans les différents genres*, traduite de l'anglais de Brown par Eidous. — *Institutions leibnitziennes*, par l'abbé Sigorgne. — *Grammaire générale et raisonnée*, par Beauzée, article (inédit) de Diderot. — *Mémoire sur l'administration des finances de l'Angleterre*, attribué à Grenville et publié par Genet. — *Histoire de la vie de Louis XIII*, par Bury. — Mémoires historiques divers publiés par le P. Griffet. — *Dictionnaire de musique*, par J.-J. Rousseau. — *Nancy, ou les Malheurs de l'impudence et de la jalousie; Mathilde, ou l'Héroïsme de l'amour*, romans,

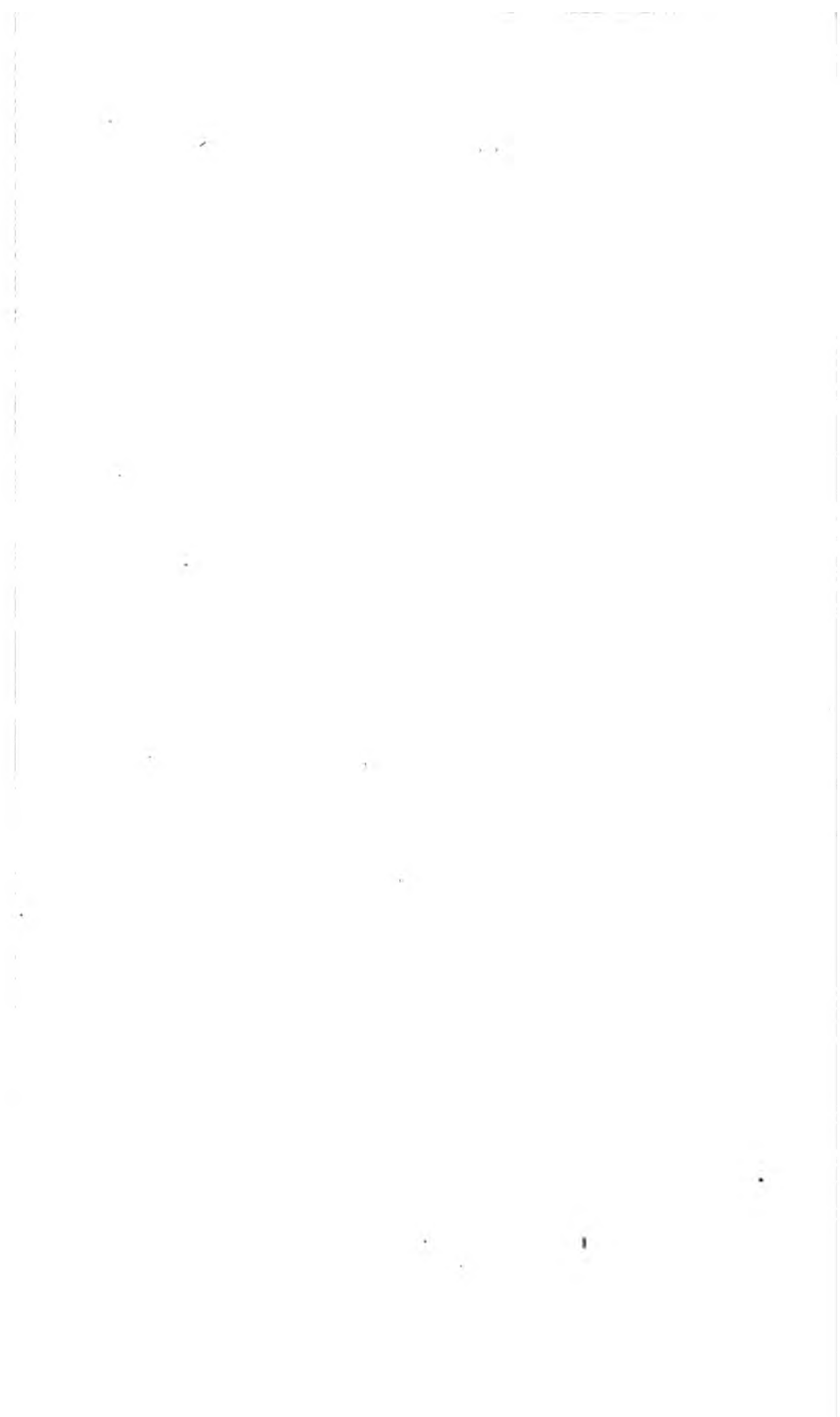
TABLE.

523

Pages.

par Baculard d'Arnaud. — *La Théorie et la Pratique du jardinage*, par l'abbé Roger Schabol. — *Nouveaux Éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, adressés à M. David Hume*, par le P. Griffet. — *Éloge de Charles III, dit le Grand, duc de Lorraine*, par Coster. — *Éloge historique du célèbre Duquesne*, par Dagues de Clairfontaine. — *L'Honnête Criminel*, drame en cinq actes et en vers non représenté, par Fenouillot de Falbaire. — Annonce du second chant de *la Guerre de Genève*. — Buste de Voltaire par Rosset-Dupont reproduit en biscuit par la manufacture de Sèvres. — *Lettre à Son Altesse Monseigneur le prince de\*\*\* sur Rabelais*, par Voltaire. — *Vies des hommes et des femmes illustres de l'Italie depuis le rétablissement des sciences et des beaux-arts*, par Sanseverino et d'Açarq. — *La République romaine*, par de Beaufort. — *Servilie à Brutus après la mort de César*, héroïde, par Duruflé. — *Contes de La Fontaine*, avec la contrefaçon des figures de l'édition des fermiers généraux . . . . . 462

DÉCEMBRE. — *Les Deux Sœurs*, comédie par Bret; début de M<sup>lle</sup> Dugazon; retour de M<sup>lle</sup> Durancy à l'Opéra. — *Les Femmes et le Secret*, opéra-comique, paroles de Quétant, musique de Vachon. — Réponse de Dorat à l'épigramme de La Harpe, attribuée de nouveau par Grimm à Voltaire. — Épigrammes de Marmontel contre Piron et riposte de celui-ci. — Publication de la censure de la Sorbonne contre *Bélisaire*, et des lettres adressées à Marmontel par les princes étrangers. — *Éloge du roi Charles V, surnommé le Sage*, par le marquis de Villette. — *Discours sur les femmes*, traduit de l'anglais de Walsh. — Brochures sur la réformation des abus dans l'état monastique. — *Dictionnaire antiphilosophique*, par Chaudon. — *Tableau philosophique du genre humain*, par Borde; de *l'Imposture sacerdotale*, traduits ou imités de l'anglais, par d'Holbach. — *Doutes sur la religion*, attribués à Guéroult de Pival. — Nouvelle édition de *l'Examen important de milord Bolingbroke*, par Voltaire. — *Théorie des lois civiles*, par Linguet. — OEuvres de Racine, publiées par Luneau de Boisjerman. — *Leçons sur l'économie animale*, par Sigaud de La Fond. — *La Vestale Claudia à Titus*, héroïde, par Le Suire; *le Vrai Philosophe*, comédie par Araïguon. . . . . 491



BK. 13

T.G 460

# CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

# GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME SEPTIÈME

7



PARIS

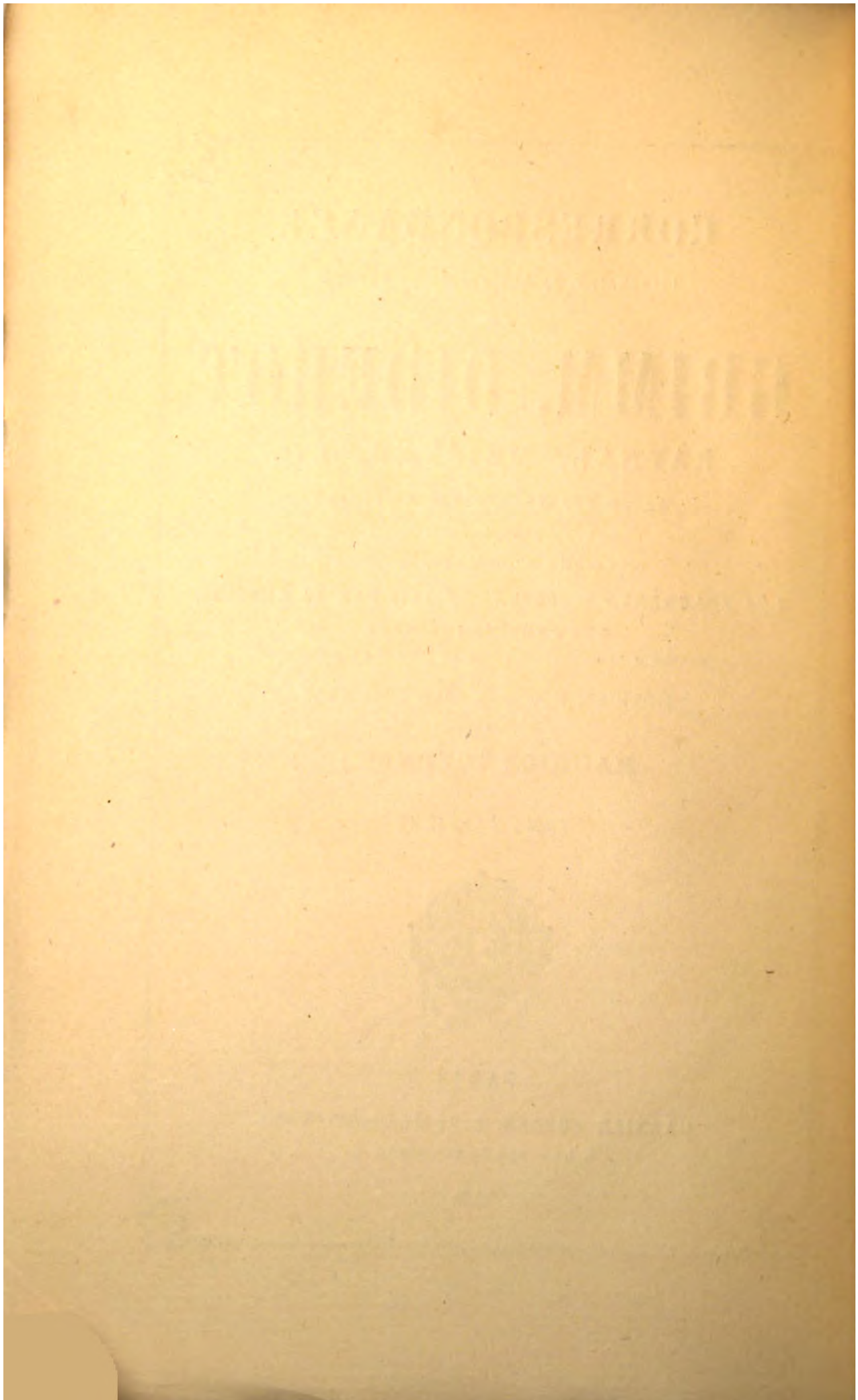
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

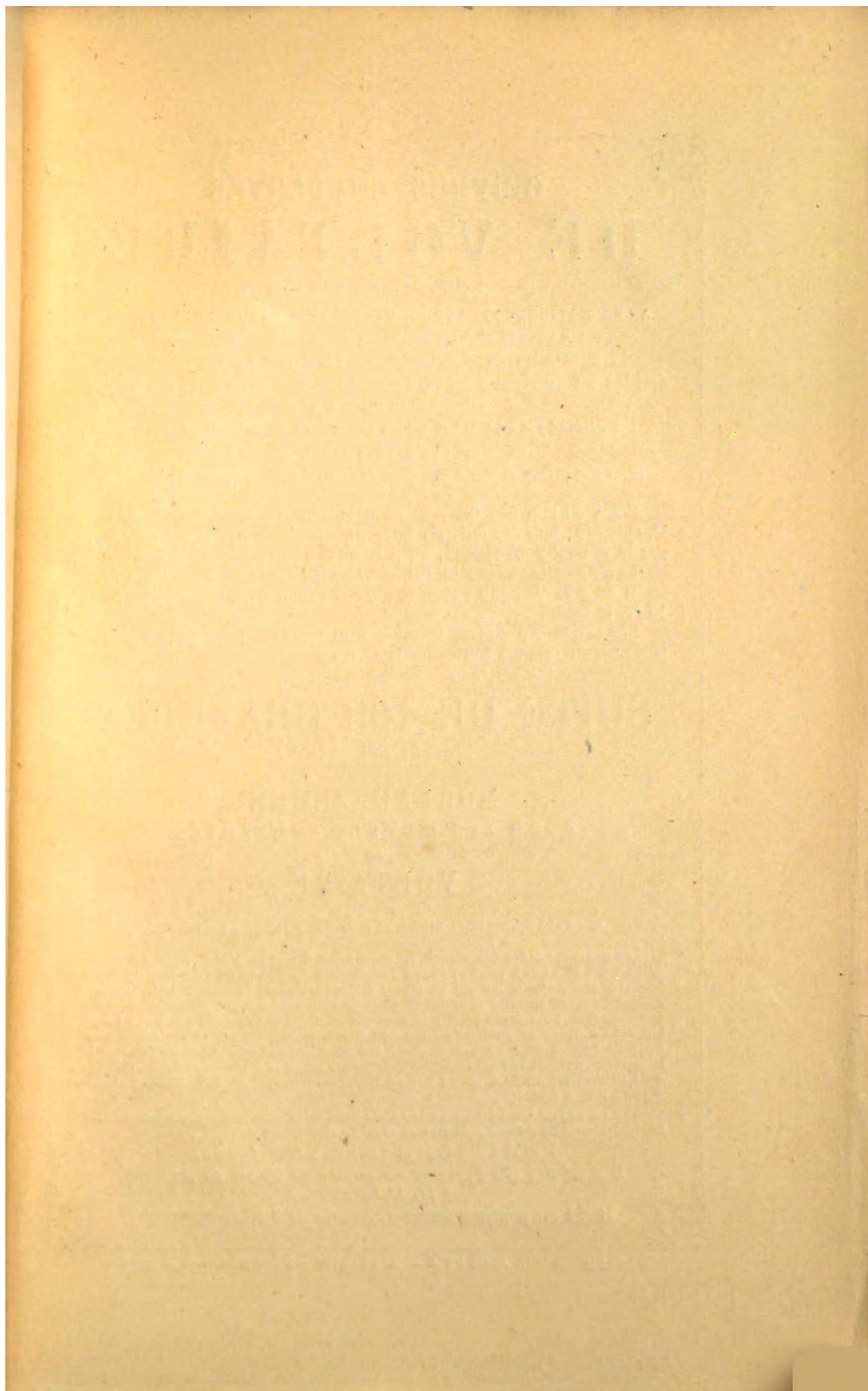
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

NS. 6 3  
4 d. 7









ŒUVRES COMPLÈTES  
DE VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

CONFORME POUR LE TEXTE A L'ÉDITION DE BEUCHOT

Enrichie des découvertes les plus récentes et mise au courant des travaux  
qui ont paru jusqu'à ce jour

**Précédée de la VIE DE VOLTAIRE par Condorcet**

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer public de la Comédie-Française

Cette édition des Œuvres complètes de VOLTAIRE, imprimée par  
M. Quantin, formera environ quarante-cinq volumes in-8° cavalier,  
sur beau papier du Marais, au prix de 6 fr. le volume.

La publication aussitôt terminée, le prix du volume sera porté à 7 fr.

Il en sera tiré 150 exemplaires sur grand papier de Hollande à  
15 fr. le volume.

Les DIX-NEUF premiers volumes sont en vente; les autres paraî-  
tront régulièrement toutes les trois semaines.

---

SUITE DE 109 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS

DE

MOREAU JEUNE

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION, TIRÉE SUR LES PLANCHES ORIGINALES

Les Gravures exécutées d'après les dessins de MOREAU jeune, pour la célèbre  
édition des ŒUVRES DE VOLTAIRE imprimée à Kehl à la fin du siècle dernier,  
jouissent d'une réputation qui en faisait désirer vivement la réimpression par les  
amateurs. Nous sommes heureux de pouvoir satisfaire à leurs désirs, et de leur  
annoncer que, pour accompagner la nouvelle édition des ŒUVRES DE VOLTAIRE  
qui est en cours de publication à notre librairie, nous mettons en vente une  
nouvelle édition de ces gravures, tirée sur les planches originales parfaitement  
conservées, que nous avons eu le bonheur de retrouver et d'acquérir. Le travail de  
cette édition est confié à un de nos meilleurs imprimeurs en taille-douce; il ne  
laissera rien à désirer.

CETTE SUITE DE 109 GRAVURES est publiée en trente livraisons, dont dix-  
neuf livraisons de quatre gravures et onze de trois gravures.

Prix de la livraison : UN franc.

*Il a été tiré 150 Épreuves sur papier de Chine, au prix de  
2 fr. la livraison.*

*et 100 sur papier Whatmann, au prix de 3 fr. la livraison.*

